Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Library
of the
University of Wisconsin

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

HISTOIRE

DE

PIE IX

SON PONTIFICAT ET SON SIÈCLE

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

3172. — ABBEVILLE, TYP. ET STÉR. A. RETAUX. — 1886.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

HISTOIRE

DE

PIE IX

SON PONTIFICAT ET SON SIÈCLE

(AVEC PORTRAIT, ARMES ET *FAC-SIMILE*)

PAR

M. L'ABBÉ A. POUGEOIS

CHANOINE HONORAIRE DE MEAUX ET DE BORDEAUX

Cor cœlo sublimius, orbe latius, radio splendidius, igne ardentius, adamante fortius.

Il avait le cœur plus haut que le ciel, plus vaste que le monde, plus lumineux qu'un rayon de soleil, plus ardent que le feu, plus fort que le diamant.

(Saint CHRYSOSTÔME, parlant du grand Apôtre.)

SIXIÈME VOLUME

LA CAPTIVITÉ ET LA MORT

PARIS

J. POUGEOIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

G. BOUSSIÈRE, SUCCESSEUR

13, PLACE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 13

Près la place Saint-Michel

1886

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

381109
JAN 19 1932
DGA
·P19
XP86
5

NOUVELLES LETTRES ÉPISCOPALES

Depuis la publication du cinquième volume de l'*Histoire de Pie IX, son Pontificat et son Siècle*, l'auteur a reçu un grand nombre de félicitations. Nous extrayons, comme d'habitude, de cette volumineuse correspondance, quelques-unes des lettres épiscopales qui contiennent une appréciation motivée de ce grand ouvrage.

Nous suivons l'ordre hiérarchique d'abord, et l'ordre chronologique ensuite.

LETTRE DE S. E. MGR LE CARDINAL DESPREZ

ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE.

« Toulouse, le 8 mars 1884.

« Monsieur le Curé,

« Je viens de terminer la lecture du cinquième volume de votre *Histoire de Pie IX, son Pontificat et son Siècle*. Impossible de vous dire combien j'ai été satisfait de ce travail. Vraiment, il a dépassé toute mon attente.

« Il s'agissait, c'était la fin principale que vous vous étiez proposée, de raconter la guerre dont la péninsule fut le théâtre, dans ce siècle, et la longue suite des événements

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

qui devaient aboutir, et qui n'aboutirent que trop, hélas! à la fondation du royaume d'Italie, sur les ruines du pouvoir temporel des Papes. Vous vous êtes acquitté de cette tâche avec un rare talent, à la fois, d'historien et de philosophe, groupant les plus minutieuses circonstances propres à éclairer autour des faits importants, et puis, vous élevant de ceux-ci à leurs causes, pour en découvrir l'explication. De plus, il était à présumer que quelque influence secrète travaillait sournoisement contre la Papauté, au fur et à mesure que se poursuivait cette lamentable campagne entreprise au nom de la liberté et de l'indépendance ; cette influence, vous l'avez découverte et vous l'avez montrée au grand jour en signalant l'action cachée mais réelle de la franc-maçonnerie s'emparant de toutes les forces, de toutes les passions, profitant de tous les événemente pour renverser peu à peu de son trône le Pontife-Roi.

« Enfin, pour que le récit fût complet, il fallait rappeler les personnages qui avaient été les héros de cette guerre inique ; ici, votre plume ne s'est pas contentée de donner leurs noms, elle a fidèlement tracé, admirablement dépeint leur caractère et leur physionomie, flétrissant comme elles le méritaient leur astuce et leur hypocrisie.

« Le récit de ces tristes choses, vous le comprendrez, Monsieur le Curé, était de nature à affliger mon cœur; mais il s'est senti largement dédommagé, quand j'ai pu fixer mon regard, pour un moment distrait, sur la noble et sereine figure de Pie IX d'illustre et douce mémoire, quand j'ai pu admirer, cette fois, dans votre livre, où vous les avez si bien décrites, les qualités et les richesses de son cœur, et mesurer l'immense ascendant qu'il exerça sur le monde catholique tout entier.

« En terminant, je vous remercie, Monsieur le Curé, d'avoir songé à consacrer les heures libres de votre ministère pastoral à une œuvre qui doit contribuer à perpétuer son glorieux souvenir. Cette œuvre, c'est celle d'un prêtre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sincèrement dévoué à l'Église; elle témoigne de votre grand amour pour cette sainte Mère; pour ces motifs, je ne doute pas qu'elle ne soit pleinement bénie de Dieu.

« Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'assurance de mon entier dévouement.

« ✠ J.-F., cardinal DESPREZ,
« Archevêque de Toulouse. »

LETTRE DE S. G. MGR LEUILLIEUX
ARCHEVÊQUE DE CHAMBÉRY.

« Chambéry, le 23 décembre 1883. »

« Monsieur le Doyen,

« Le cinquième volume de la vie de Pie IX dont je viens de terminer la lecture ne m'a pas moins intéressé que les précédents.

« Je vous félicite de cette ambition si légitime qui vous porte à maintenir, dans leur exactitude historique, tous les faits qui doivent faire admirer, dans la suite des siècles, ce grand et saint Pontife dont le nom n'a pas cessé d'être illustre parmi ses contemporains.

« Que Dieu vous donne le temps et la force de continuer votre œuvre, cher Monsieur le Doyen, pour la gloire et le bien de la sainte Église !

« Agréez l'expression de mes remerciements et de mon dévouement respectueux.

« ✠ FRANÇOIS DE S., ALBERT,
« Archevêque de Chambéry. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LETTRE DE S. G. MGR ALLOU

ÉVÊQUE DE MEAUX.

(Diocèse de l'auteur.)

M. l'abbé Rabotin, vicaire général de Meaux, adresse d'abord à l'auteur la lettre suivante :

« Meaux, le 3 octobre 1883.

« Mon cher Monsieur le Doyen,

« Samedi soir, je recevais votre cinquième volume. Je viens de l'achever pour ainsi dire sans désemparer. Les faits — quels faits ! — imposent sans doute par eux-mêmes le plus puissant intérêt : invasion piémontaise et concile.

« Mais vous narrez si bien, si facilement, si dramatiquement toutes choses que l'on s'attache passionnément à vos récits.

« Que Pie IX est grand, majestueux, attendrissant sous votre plume !

« Je vous remercie donc de l'envoi gracieux de votre œuvre, et plus encore de tout l'intérêt que m'a inspiré cette lecture, que dis-je ? et surtout du bien qu'elle m'a fait.

« On aime davantage l'Église, on bénit le ciel d'être catholique et catholique romain ; on sent vivement le désir de répondre dignement à ces glorieux titres en étudiant avec vous le règne de Pie IX. Et comme on aime ce noble, ce sublime, ce saint Pontife !

« Je suis bien heureux d'avoir été béni par lui, et votre livre me fait de plus en plus apprécier ce bonheur !

« Je voudrais bien faire la bonne œuvre de contribuer à la diffusion de l'*Histoire de Pie IX*.

« Votre reconnaissant et tout affectionné,

« J.-H. RABOTIN,

« Vicaire général. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Mgr Allou confirma ensuite comme il suit la lettre de son grand vicaire.

« Meaux, 22 octobre 1884.

« Mon cher Doyen,

« Je viens d'achever la lecture du cinquième volume de l'*Histoire de Pie IX*, et je m'empresse de joindre mes félicitations à celles que M. Rabotin vous a déjà adressées. Cette lecture m'a vivement intéressé, et ce volume est, comme les précédents, digne d'incontestables éloges.

Suivent des considérations très détaillées qui prouvent avec quel minutieux intérêt le vénérable prélat avait entendu la lecture du dit volume.

LETTRE DE S. G. MGR BOURRET

ÉVÊQUE DE RODEZ ET DE VABRES.

« Rodez, 20 décembre 1883.

« Mon cher Monsieur le Chanoine,

« Je vous remercie bien de l'attention que vous avez eue de m'envoyer le cinquième volume de votre *Histoire de Pie IX*.

« Un peu après l'autre, vous arriverez à la fin de ce grand travail qui honorera votre carrière et inscrira votre nom parmi les grands historiens de la Papauté au dix-neuvième siècle.

« Ce volume est particulièrement intéressant en ce qu'il contient l'histoire du concile et de la guerre de 1870-1871. Votre méthode de citer les pièces officielles vous a fait heureusement sortir des difficultés que pouvait présenter l'étude de cette période du Pontificat du grand Pape de notre temps. Vous ne mâchez pas, comme on dit vulgairement, la vérité

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

aux adversaires, et il en est peut-être plus d'un qui eût désiré ne pas se trouver dans votre livre, et d'y voir son nom figurer. Il faut seulement, cher Monsieur le Doyen, allier toujours la charité à la vérité, et se souvenir que dans ces questions mêlées et délicates au possible, bien des circonstances atténuantes peuvent s'appliquer, sinon aux faits, du moins aux intentions.

« Je vous renouvelle, cher Monsieur le Chanoine, l'assurance de mes sentiments dévoués en N.-S.

« † J.
« Évêque de Rodez »

LETTRE DE S. G. Mgr DE BRIEY

ÉVÊQUE DE SAINT-DIÉ.

« Saint-Dié, 22 mai 1881.

« Monsieur le Doyen,

« Je regrette de n'avoir pu vous écrire plus tôt, au sujet des volumes que vous avez bien voulu m'envoyer, et dans lesquels vous avez si bien tracé la vie de Pie IX. C'est un véritable monument que vous avez élevé à la gloire de ce grand et immortel Pontife, et vous avez par là même réjoui tous les cœurs des bons catholiques. Veuillez donc agréer mes meilleures félicitations pour ce beau travail, qui est en même temps une bonne œuvre de premier ordre, et permettez-moi d'y joindre l'assurance de mes sentiments les plus dévoués en N.-S.

« † M.-A.
« Évêque de Saint-Dié. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LETTRE DE S. G. MGR CORTET

ÉVÊQUE DE TROYES.

« Troyes, le 27 octobre 1884.

« Cher Monsieur le Curé,

« Je vous aurais fêté bien davantage encore si j'avais connu votre *Vie de Pie IX*. Où prenez-vous le temps de tant et si bien écrire? J'espérais pouvoir me donner la joie de vous lire, et c'est pour cela que je ne vous ai pas répondu au reçu de votre ouvrage ; mais ma pauvre vie est tellement absorbée que je n'ai pu que parcourir encore les tables du premier et du dernier volume. Que de bonnes et belles choses annoncent ces deux tables, et quelle bonne fortune pour quelques-unes de mes soirées d'hiver! Merci donc de tout cœur, cher Monsieur le Doyen; nouvelle et cordiale bénédiction sur vos deux bonnes joues, comme à votre départ de Troyes.

« Tout à vous en N.-S. J.-C.

« † PIERRE,
« Évêque de Troyes. »

LETTRE DE S. G. MGR MANARA

ÉVÊQUE D'ANCONE.

« Ancône en Italie, le 24 novembre 1884.

« Monsieur le Chanoine,

« Permettez qu'aux éloges bien mérités que vous ont donnés de très illustres personnages j'ajoute, moi aussi, les miens quoique très humbles, en vous félicitant de votre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

grand ouvrage, digne en effet du noble sujet qu'on y traite avec beaucoup d'exactitude et d'habileté.

« Agréez, Monsieur le Chanoine, l'assurance de mes respectueux sentiments.

« Votre très dévoué serviteur,

« † ACHILLE MANARA,
« Vescovo. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

PRÉFACE POUR CE SIXIÈME VOLUME

Ce sixième volume contient l'histoire des sept dernières années de Pie IX, c'est-à-dire de cette longue semaine d'années qu'il a passée dans la douloureuse captivité du Vatican.

Cette période de la vie du saint Pontife, en apparence inactive et dénuée d'intérêt, n'a pas été moins féconde que les autres en paroles et en œuvres.

Pendant ce temps, il est vrai, plus de tragiques événements sur la scène du monde catholique, plus de défense à main armée, plus d'excursions triomphales du Pape dans ses États, plus de promenades quotidiennes à travers la foule prosternée : Pie IX a totalement disparu des regards du public.

Néanmoins Pie IX est plus vivant que jamais. Si naguère, par le rayonnement de son action universelle, le grand Pontife portait la vie et le mouvement dans toutes les parties de la société chrétienne, aujourd'hui, du fond de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

son palais, fermé par des barrières, cerné par des gardes, Pie IX, sans se mouvoir, remue encore le monde.

Il n'a plus, il est vrai, pour moyen d'action que sa parole. Encore voudrait-on aussi l'étouffer. Les presses romaines ne peuvent plus librement la reproduire. Mais si toute langue est faite pour parler, celle qui est sur la terre l'écho du Verbe divin ne saurait se taire; on ne peut la frapper d'interdit, non plus que celle des Apôtres: *Non possumus quæ vidimus et audivimus non loqui* (*Act.* IV, 2).

La parole du nouveau Pierre, prisonnier du nouvel Hérode, s'échappe à travers les murs de sa prison, tantôt dans d'immortelles Encycliques, tantôt dans des improvisations sublimes qui font vibrer les cœurs chrétiens. Il est vrai que, semblable à celle des Apôtres, elle excite la fureur des ennemis de l'Église, et met l'existence du Pape en danger. Mais vainement, autour des murailles qui l'emprisonnent, grondent les rugissements de la haine, il demeure au dedans comme dans un port tranquille, à l'abri des soucis et de la peur, sous la garde de Dieu et de ses anges.

Cette prison, d'ailleurs, s'ouvre journellement aux amis du Saint-Père, qui vont lui porter l'hommage du respect et de l'amour, et chercher en même temps lumière et force contre les ennemis de leur foi.

Victime de toutes les machinations de Satan, comme le patriarche de la terre de Hus, Pie IX est donné en spectacle au ciel et à la terre. On voit en lui, comme dans le saint homme Job, la vertu aux prises avec l'adversité, l'innocence avec l'infortune. Dénué de tout secours humain,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

il avait droit, ce semble, d'attendre du Ciel le triomphe accordé au héros du récit biblique. Mais pour le chrétien, le grand triomphe qui prime tous les autres est celui qui couronne, après la mort, les épreuves de cette vie. Pie IX en jouit pleinement.

La glorification de la vertu dans le ciel se reflète, sur la terre, dans la canonisation des saints.

Si Dieu, comme beaucoup l'espèrent, réserve au saint pontife Pie IX l'honneur des autels, au sein de l'Église militante qu'il a si vaillamment soutenue et si grandement honorée, un beau chapitre s'ajoutera alors à l'histoire de ce grand Pape.

Pour nous, en ce moment, ne pouvant préjuger de l'avenir, nous avons terminé notre tâche, nous avons retracé l'histoire de Pie IX comme Chef de l'Église, c'est-à-dire, l'histoire de son Pontificat et des événements de son siècle auxquels il a pris une part quelconque.

Il reste toutefois un côté de la vie de Pie IX que nous n'avons fait, pour ainsi dire, qu'effleurer. C'est celui de sa vie intime, de ses vertus et de sa sainteté, de ce qu'on pourrait appeler sa vie personnelle.

On a fait ce travail pour plusieurs saints illustres. Ainsi, on a écrit *l'Esprit de saint François de Sales, l'Esprit de saint Charles Borromée, l'Esprit de saint Vincent de Paul*, etc. Il reste à écrire largement *l'Esprit de Pie IX*.

En compulsant tous les documents relatifs à l'histoire de Pie IX, nous avons rencontré sous notre main tous les éléments du livre en question. Peut-être nous sera-t-il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

donné d'offrir quelque jour cet ouvrage au public comme complément de celui-ci. A notre défaut, un autre ne manquera pas de le faire.

Quoi qu'il arrive, nous nous sentons pressé, dès ce moment, de remercier Dieu de ce qu'il nous a accordé de mettre la dernière main au présent ouvrage, en priant Notre-Seigneur de daigner bénir en même temps et le livre, et ceux qui le liront, et l'humble auteur qui, chargé d'un ministère actif, mais passionné pour la défense de la Papauté et de l'Église, a voulu, à la vie et à la mort, se dépenser tout entier pour cette cause sacrée par l'action, la parole et la plume.

Nous déclarons en finissant, comme nous l'avons fait en commençant, que nous soumettons tout le contenu de cet ouvrage au jugement du Vicaire de Jésus-Christ, de Celui qui a reçu du divin Maître la mission de notifier à la terre les oracles du ciel. Nous sommes soumis d'esprit et de cœur aux enseignements de la sainte Église, notre Mère, prêt à briser notre plume plutôt que d'en user pour altérer même involontairement le dépôt sacré de la foi dont le successeur de saint Pierre est le gardien infaillible.

Moret, le 27 décembre 1885, en la fête de saint Jean, patron de Pie IX.

A. POUGEOIS.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

HISTOIRE DE PIE IX

SON PONTIFICAT ET SON SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

PIE IX PRISONNIER AU VATICAN

Protestation pontificale. Encyclique du 1er novembre 1870. — Réelle captivité de Pie IX. — Il ne peut sortir du Vatican. — Vingt-huitième anniversaire du couronnement de Pie IX. Manifestation catholique. — Condamnation des amis du Pape. — Contre-manifestation révolutionnaire. Pie IX insulté et menacé. — La royauté piémontaise *hier* et *aujourd'hui*. — Pie IX invité à quitter Rome. — Le prince Humbert et le *vieux renard du Vatican*. — Présence du Pape à Rome gênante pour l'usurpateur. — La liberté du Pape et la diplomatie. — Pie IX traité de *menteur*. — Le Pape *pardonne*. — Pie IX restera à Rome. Pourquoi? — *Domine, quò vadis?* — Confrérie des chaînes de saint Pierre. — Régime de Pie IX au Vatican. — Son personnel. — Le Vatican est une *grande ombre*. — Deux sorties de Pie IX : visite à l'atelier des mosaïques — à la basilique vaticane. — Santé merveilleuse de Pie IX. — Faux bruits de sa mort. — Triomphe de Pie IX : il enterrera Victor-Emmanuel.

Le premier résultat de l'occupation de Rome par les envahisseurs fut l'emprisonnement de Pie IX dans son palais et la confiscation de sa liberté apostolique.

Le soi-disant roi d'Italie conçut même la pensée d'enlever au Pape le Vatican afin de s'y loger et d'y étaler les splendeurs de sa nouvelle monarchie. La basilique vati-

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

cane, qui est l'église du Pape et du monde, fût devenue sa chapelle domestique. Pensée grandiose qui prouvait au moins que cette royauté superbement assise sur les débris du trône pontifical voulait faire grande figure devant le monde étonné. Le rejeton d'une sainte dynastie recula devant cette nouvelle indignité. Le Vatican resta la prison du noble vaincu.

Saint Paul dans les fers attestait que sa parole au moins n'était pas enchaînée. Pie IX n'en pouvait pas même dire autant. Car, la première parole officielle qui sortit de ses lèvres pour flétrir l'usurpation sacrilége, l'Encyclique du 1er novembre 1870, ne put être imprimée à Rome, et Pie IX constate avec raison, dans ce solennel document, qu'il lui est *impossible d'exercer son autorité pastorale avec sécurité, facilité et liberté.*

Mais l'intrépide Pontife ne laissera point le bâillon lui fermer la bouche. Sa parole, semblable à la foudre inutilement comprimée, franchira inaperçue la muraille pour aller porter ses coups au dehors.

Cette mémorable Encyclique, après un exposé rapide des usurpations piémontaises, rappelle les protestations successives du Saint-Siége contre ces faits, et renouvelle comme il suit les anathèmes déjà prononcés contre les ravisseurs des États et des droits pontificaux :

« Pour Nous... renouvelant et confirmant ce que Nous avons solennellement déclaré dans les Allocutions, Encycliques et Brefs rappelés ci-dessus, et tout récemment dans la protestation qu'en Notre nom et par Notre ordre le Cardinal-Secrétaire d'État communiqua, le 20 septembre, aux ambassadeurs, ministres et chargés d'affaires des nations

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

étrangères accrédités près de Nous et de ce Saint-Siége, Nous déclarons de nouveau devant Vous, Vénérable Frère, avec toute la solennité possible, que Notre intention, résolution et volonté est de retenir dans leur intégrité, intacts et inviolables tous les domaines et les droits de ce Saint-Siége, et de les transmettre à Nos successeurs; que toute usurpation de ces droits, récente ou ancienne, est injuste, violente, nulle et sans valeur; et que tous les actes des rebelles et des envahisseurs, accomplis déjà ou à accomplir pour confirmer d'une manière quelconque cette usurpation, sont par Nous, dès à présent, condamnés, annulés, cassés et abrogés. Nous déclarons en outre et Nous protestons devant Dieu et devant l'univers catholique, que Nous subissons une captivité telle qu'il Nous est tout à fait impossible d'exercer Notre autorité pastorale avec sécurité, facilité et liberté. Enfin, suivant l'avis de saint Paul : « Quelle participation y a-t-il entre la justice et l'iniquité? ou quelle société entre la lumière et les ténèbres? Quel contrat entre le Christ et Bélial? *Quæ participatio justitiæ cum iniquitate? aut quæ societas lucis ad tenebras? Quæ autem conventio Christi ad Belial* (2 Cor. VI, 14 et 15), » Nous énonçons et déclarons publiquement et ouvertement, que, fidèle à Notre office et au serment solennel qui Nous lie, Nous ne consentons ni ne consentirons à aucune conciliation qui, d'une manière quelconque, détruise ou diminue Nos droits qui sont les droits de Dieu et du Saint-Siége : et Nous professons de même que, prêt, grâce au secours divin et malgré notre grand âge, à boire jusqu'à la lie pour l'Église de Jésus-Christ, le calice qu'il a bu le premier pour elle,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Nous ne ferons jamais la faute de céder ou d'acquiescer aux injustes demandes qui Nous sont adressées. Car, comme le disait Notre prédécesseur Pie VII : « Faire violence à cet empire souverain du Siége Apostolique, séparer son pouvoir temporel du spirituel, disjoindre les offices de Pasteur et de Prince, arracher, enlever, n'est autre chose que de vouloir détruire et perdre l'œuvre de Dieu, que de travailler à la plus grande perte de la religion, que de la priver d'un boulevard très efficace afin que son suprême Recteur, Pasteur et Vicaire de Dieu ne puisse donner aux catholiques qui, répandus sur toute la terre, lui demandent aide et secours, l'assistance qu'ils réclament de sa puissance spirituelle et que nul ne peut empêcher.

« Mais puisque Nos avertissements, demandes et protestations ont été sans effet, par l'autorité de Dieu tout-puissant, des Saints Apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre, Nous déclarons, à Vous, Vénérable Frère, et par Vous à toute l'Église, que tous ceux qui ont perpétré l'invasion, l'usurpation, l'occupation de provinces quelconques de Notre domaine, ou une partie de ces actes, de quelque dignité qu'ils soient revêtus, et quand même il faudrait en faire une mention toute spéciale ; et de même tous leurs mandants, fauteurs, aides, conseillers, adhérents et tous autres procurant l'exécution de ces choses sous un prétexte et d'une manière quelconque, ou les exécutant par eux-mêmes, ont encouru, suivant la forme et teneur de Nos Lettres Apostoliques prérappelées du 26 mars 1860, l'excommunication majeure et les autres censures et peines ecclésiastiques édictées par les Saints Canons, les Constitutions Apostoliques et les décrets des Conciles généraux, et parti-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

culièrement du Concile de Trente. *(Sess. 22, C. 11 de Reform.)*

« Mais, Nous rappelant que Nous tenons sur la terre la place de Celui qui est venu chercher et sauver ce qui était perdu, Nous ne désirons rien tant que d'embrasser dans un paternel amour des fils égarés qui reviennent à Nous; c'est pourquoi, levant les mains au ciel dans l'humilité de Notre cœur, remettant et recommandant à Dieu la plus juste des causes, qui est la sienne encore plus que la Nôtre, Nous le conjurons et le supplions par les entrailles de sa miséricorde, de Nous assister de ses secours, d'assister son Église et de faire, par sa clémence et sa pitié, que les ennemis de l'Église, songeant à la perte éternelle qu'ils se préparent, s'efforcent, avant le jour de la vengeance, d'apaiser sa formidable justice, et consolent par leur conversion les gémissements de leur Mère la sainte Église, et Notre propre douleur..... »

C'est ainsi que le Vicaire de Jésus-Christ, fidèle dépositaire des enseignements comme des exemples du divin Maître, et marchant sur les traces des Apôtres et des premiers chrétiens, ne frappe que pour guérir, et, étendu sur la croix et chargé de fers, prie pour ses bourreaux.

Cette noble et courageuse Protestation, imprimée à Genève, fut bientôt connue du monde entier. Les maîtres de la Ville éternelle n'ayant pu en interdire la publication, attestèrent du moins le degré de liberté qu'ils laissaient au Pape en se hâtant de confisquer les journaux, amis ou ennemis, qui s'étaient permis de l'insérer dans leurs colonnes.

Le nouveau gouvernement, timide d'abord, avait inté-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rêt néanmoins à laisser croire que le Pape jouissait, au Vatican, de sa pleine liberté. Il avait promis de ne la gêner en rien, et les puissances faisaient semblant de croire à sa promesse.

Mais le Vicaire de Jésus-Christ n'en était pas moins prisonnier.

Sans doute, le Pape n'est pas chargé de chaînes, enfermé sous des verrous, gardé par des geôliers, comme dans un cachot ou une prison. Mais il y a un emprisonnement moral aussi réel et peut-être plus réel que l'emprisonnement corporel. Encore que l'on puisse affirmer que le Pape jouit d'une certaine liberté dans le Vatican, qu'il y fait, bien qu'avec beaucoup de difficulté, les actes destinés à pourvoir aux besoins les plus urgents de l'Église, le Vatican est précisément pour lui une prison morale, parce que, si les baïonnettes et la police ne sont pas à la porte pour l'empêcher de sortir, son honneur et sa dignité de Pontife le lui interdisent.

Oui, le Pape est, par la position qu'on lui fait, privé de la liberté de porter ses pas au dehors.

Où voudrait-on qu'il allât d'ailleurs, s'il sortait? Serait-ce dans les rues les plus fréquentées de Rome, pour y voir exposées à la curiosité publique d'ignobles caricatures qui ne respectent pas même sa personne auguste; pour y voir, sans pouvoir l'empêcher, la mise en vente de livres impies et obscènes; pour entendre des enfants crier à pleine voix l'annonce des injures que lancent contre lui les journaux? Faudrait-il qu'il allât dans les quartiers éloignés, à la porte Pia, par exemple, pour passer devant son propre palais du Quirinal destiné à sa résidence et au conclave, pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

franchir le seuil de cette porte qui garde encore les traces de la brèche ouverte par des soldats dont il devrait recevoir les saluts militaires? Faudrait-il qu'en sortant du Vatican il se trouvât au milieu des rixes qui s'élèvent à tout moment sous le prétexte de provocations cléricales, de prétendues conspirations ou croisades réactionnaires, ou qu'il assistât à la profanation des églises et qu'il exposât sa personne elle-même à des périls?

Il est évident que si le Pape ne veut pas risquer et sa sûreté personnelle et sa dignité pontificale, il est nécessairement contraint de demeurer enfermé dans le Vatican. Ce qui revient à dire que si le Pape n'est pas matériellement prisonnier il l'est moralement, parce que la liberté matérielle de sortir qui lui est laissée par ses spoliateurs ne peut être employée dignement que dans un seul cas, celui où il s'agirait, non pas de parcourir les rues de Rome, mais de prendre finalement le chemin de l'exil.

Pie IX lui-même, dans un discours à la noblesse romaine (1er janvier 1877), rend compte des raisons qui tenaient fermées sur lui les portes de son palais :

« Maintenant, dit-il, obligé de demeurer dans le lieu où je me trouve, je ne puis plus fréquenter les cercles, et parce que je suis Pape et parce que les circonstances extérieures elles-mêmes m'en empêchent. Jésus-Christ vivant dans les limites de la Galilée, poussé par plusieurs de ses parents à se rendre en Judée et à Jérusalem, répondit qu'il ne pouvait y aller.

« Allez, lui disaient-ils, allez là aussi, et faites voir vos prodiges afin que ces nombreuses populations puissent à leur tour admirer la grandeur de vos œuvres. Mais Jésus-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Christ répondait : *Tempus meum nondum advenit.* Mon temps n'est pas encore venu; mais il viendra selon que mon Père l'a établi. Il disait cela, *propter metum Judæorum,* lesquels dès ce moment-là cherchaient à le tuer : *Non enim volebat in Judæam ambulare quia quærebant Judæi eum interficere.*

« A moi aussi certaines personnes ont dit (et cela m'a même été dit ces jours-ci) : Pourquoi ne sortez-vous pas du Vatican? Je dois répondre : *Tempus meum nondum advenit.* Pour le moment je ne puis sortir, *propter metum Judæorum.* Ce lieu où je me trouve, c'est la petite Galilée, dont je ne dois pas franchir les limites; il est certain que je ne puis mettre les pieds hors de cette enceinte du Vatican, *propter metum Judæorum.....* »

En effet, Pie IX voulait-il, non pas sortir du Vatican, mais simplement se montrer à une fenêtre, la foule des sicaires se mettait à hurler, à blasphémer, à pousser des cris de *mort!* Des catholiques étaient frappés, conduits en prison. Parce qu'ils étaient catholiques, le gouvernement de Victor-Emmanuel les traitait en coupables, tandis que les coupables étaient proclamés des *héros.*

Mille faits pourraient être cités à l'appui de ce que nous disons. Nous nous contenterons d'un seul.

En 1874, le 21 juin, vingt-huitième anniversaire du couronnement de Pie IX, tombait le dimanche, c'est-à-dire le jour même où s'était fait le couronnement en 1848. Ce glorieux événement fut célébré cette année-là avec une pompe toute particulière. Plus de cent mille personnes se rendirent au *Te Deum* chanté, le soir, dans la basilique vaticane.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Au sortir du *Te Deum*, la foule se masse sur la place de Saint-Pierre et sur celle de Rusticacci qui lui sert en quelque sorte de vestibule. Çà et là stationnent des agglomérations d'équipages portant les familles patriciennes de Rome et les familles étrangères. Les regards se dirigent instinctivement sur les fenêtres du palais pontifical. Pie IX avait-il remarqué cette attitude d'une tendresse suppliante? Toujours est-il qu'une figure blanche apparaît dans l'embrasure d'une fenêtre. Aussitôt, des milliers de mouchoirs s'agitent, et un immense cri s'élève dans lequel semble passer l'âme de ce peuple saluant la royauté captive. Ce cri dure longtemps, grandissant toujours, et l'on peut dire sans métaphore qu'il était entendu du Ciel. Tout cet élan était produit par trois sentiments distincts mais non séparés, ceux de l'amour, de la protestation et de la reconnaissance. L'attachement, la douleur et l'enthousiasme s'y traduisaient dans une expression sublime. Il s'y mêla quelques cris de *Vive le Pape-Roi!* poussés, dit-on, par d'anciens gendarmes pontificaux. Ce titre donné au Pape était d'ailleurs parfaitement légal, puisqu'il était reconnu roi par la loi même des *garanties*.

Pie IX ne s'est pas plus tôt aperçu de la manifestation qu'il disparaît de la fenêtre. Mais les bersagliers s'empressent d'occuper la place et de la faire évacuer, non toutefois sans avoir opéré l'arrestation de huit manifestants et même de six dames.

Les griefs s'accumulèrent contre les prévenus : cris séditieux, offense à la majesté royale, résistance à la force publique, etc. Quatre parmi ces prisonniers subirent des condamnations, savoir : Joseph Coletti, d'Anagni, à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

deux ans de prison; l'ingénieur Berioli, de Bettona, à dix-huit mois; et les Romains Tardani et Feliciani, à six mois de la même peine (1).

Les condamnés furent conduits à pied, les *mains liées*, comme des voleurs, de la prison au tribunal, et du tribunal à la prison.

D'autres prévenus, accusés de cris séditieux et d'offenses à la majesté sacrée du roi, furent réservés pour la Cour d'assises.

Les six dames étrangères, anglaises et américaines, furent invitées à retourner dans leurs pays, la Rome nouvelle ne pouvant plus supporter leur présence.

Peu s'en fallut que le Pape lui-même ne fût mis en cause, pour excitation à la révolte, s'étant habillé de blanc pour être mieux vu de la foule. Fallait-il donc que le Vicaire de Jésus-Christ changeât de costume pour prendre celui de prisonnier d'État?

(1) Un incident de l'audience donne une idée de ce qu'était la justice correctionnelle du nouveau royaume :

L'accusé Berioli, ingénieur, interrogé par le président Smilari, dit qu'il était venu de Parme à Rome pour la démonstration.

— En sorte que vous étiez venu à la recherche de titres? Eh bien!... vous les avez trouvés, s'est écrié le président.

L'accusé. — Je me vante d'être catholique et dévoué au Pape, et ainsi je serai jusqu'à la mort.

(Sifflets et huées dans l'auditoire.)

Le président invite le public à demeurer calme.

L'accusé. — Il n'y a pas lieu de siffler. Je suis papalin et je m'en fais honneur.

(Nouvelle explosion de sifflets et de rumeurs.)

La Capitale, journal du parti, racontait en l'applaudissant cette oppression de la justice par les clameurs de la populace. Jésus-Christ avait passé le premier par un tribunal de cette espèce.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

En somme, la manifestation pacifique et filiale des Romains s'était accomplie dans un ordre parfait. Le gouvernement n'avait qu'à laisser les Romains fidèles user de leur droit avec l'esprit d'ordre qu'ils y apportaient. Mais l'ordre ne faisait pas le compte du gouvernement. Il lui fallait pêcher en eau trouble, et sa police en avait saisi l'occasion. Ces faits eurent du moins pour conséquence de prouver ce que valait cette prétendue liberté qu'on garantissait au Pape, puisqu'il ne pouvait pas même paraître à une fenêtre du palais apostolique, sans exposer les fidèles qui le saluaient aux violences de la police.

Trois jours après la manifestation catholique du Vatican se produisit une contre-manifestation antipapale. La secte aux ordres de la police en fit tous les frais. Tout avait été préparé et annoncé.

Donc, le mercredi 24 juin, à onze heures du soir, les buzzurri étaient sur la place Colonna, la promenade la plus fréquentée de Rome. Il s'agissait d'un concert musical qui réunit une population nombreuse. La musique exécuta des symphonies dont le programme était publié d'avance. A la demande des émeutiers, le chef de musique fit jouer, en dehors du programme, une composition intitulée : *la Brèche de la porta Pia*. Aux applaudissements se mêlèrent quelques coups de sifflet, signal convenu, et une voix ayant crié le mot d'ordre : *Au Vatican!* un millier d'individus (on a dit même quinze cents), précédés de torches préparées d'avance, se rendirent droit à Saint-Pierre. Il fallait passer devant l'église de Saint-Louis et glapir : *Mort aux Français!* passer devant le palais du cardinal Patrizi et hurler : *Mort au Pape! Mort*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

au Cardinal-Vicaire! Mort aux jésuites! Mort aux prêtres! Mort aux corporations religieuses! A bas l'Inquisition! A bas le Vatican! Mort aux défenseurs du Pape! aux *caccia-lepri!* etc. Ces lugubres imprécations étaient rarement interrompues par de timides : *Vive Victor-Emmanuel!* suivis de : *A bas! A bas!* et plus souvent par des *Vive Garibaldi!* qui trouvaient de l'écho. La contre-démonstration était si bien attendue qu'à l'entrée du Borgo elle rencontra quatre porteurs de torches qui venaient la recevoir. On arriva ainsi à la place de Saint-Pierre, où les cris redoublèrent sous les fenêtres de Pie IX. La police avait ordre d'empêcher l'émeute de stationner sur la place. Les soldats du poste la dispersèrent. Il fallut, pour la forme, faire trois ou quatre arrestations, entre autres, celle du trop célèbre Tognetti (1), frère de celui qui, de concert avec Monti, avait fait sauter la caserne Serristori, en octobre 1867.

Si le Pape ne pouvait jouir de sa tranquillité, même en restant dans son palais, que fût-il arrivé s'il s'était montré dans les rues de Rome?

Oui, Pie IX était prisonnier de fait, et surtout prisonnier de son honneur et de sa sécurité.

Le fait, il pouvait le braver ; mais il ne pouvait risquer sa dignité et sa vie.

(1) Ce Tognetti, boucher de profession, était à la tête de ces héros de l'émeute. Admis à la table du prince Humbert, au Quirinal, à titre d'officier de la garde nationale, il avait demandé au prince :

— *Ebbene! cosa ne facciamo di questo Papa?* (Eh bien! que faisons-nous de ce Pape?)

On voit qu'il s'était mis promptement à l'œuvre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Apparaissant dans Rome, il eût vu ses fidèles enfants se précipiter sur ses pas et l'acclamer avec enthousiasme. Toutes les rues foulées par le Pontife eussent été le théâtre de scènes attendrissantes. Mais aussi, dans l'ombre, se fussent préparés les couteaux et chargés les revolvers. Ou Victor-Emmanuel, abandonné et humilié eût dû quitter Rome, ou le Roi-Pontife, le roi légitime, fût tombé sous quelque poignard aiguisé par la secte révolutionnaire.

La captivité de Pie IX faisait en réalité la fortune de la monarchie piémontaise à Rome, en épargnant à l'Italie sectaire le plus épouvantable des forfaits.

La prison, voilà donc ce que commandaient au Pape la dignité et l'honneur. Mais aujourd'hui, les hommes les plus haut placés que le flot des événements porte au pouvoir se demandent en souriant : la dignité, l'honneur ! Qu'est-ce que cela ? Sont-ils capables de le comprendre ?

L'arbitraire et la violence sont aujourd'hui le propre de ceux qui ont la force en main. Ces deux choses sont surtout au service de la grande injustice du 20 septembre 1870. Demander au gouvernement soi-disant italien d'agir avec l'équité d'un gouvernement légal serait de la part des catholiques une naïveté impardonnable. Il agit d'après les principes qui ont présidé à sa naissance. Sorti de la secte, il est sectaire, et cela dit tout.

Le 21 juin 1874, le jour même de la manifestation que nous avons décrite, Pie IX, répondant à l'adresse qu'on lui présentait au nom du Congrès de Venise, peignait avec sa parole incisive et imagée la métamorphose du triste roi de Piémont.

Après avoir expliqué cette prédiction de Notre-Seigneur :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le monde se réjouira pendant que vous serez dans la tristesse, il continuait ainsi :

« Lorsque le 17 juin 1846 les portes du conclave s'ouvrirent pour donner accès à un grand nombre de personnes venues pour voir de près le nouveau Pape, tout était joie et allégresse. Quelques membres du corps diplomatique pénétrèrent avec empressement dans la chapelle du Quirinal, et, parmi eux, avec plus d'empressement encore, le ministre du roi de Sardaigne. Le Pape allait d'abord à l'autel, vêtu des habits pontificaux, pour se présenter ensuite au peuple à la grande Loggia. Et le ministre du roi de Sardaigne, avec une pieuse anxiété, prit le pan du manteau pontifical et se fit un honneur d'être le premier à rendre ce devoir au nouveau Pape.

« A cet acte extérieur de cordiale intelligence entre le Saint-Siége et le Piémont vinrent se joindre certaines lettres affectueuses, qui confirmaient plus officiellement la bonne harmonie.

« Jusque-là, joie et amitié.

« Plus tard tout se changea en tristesse, car le même Piémont m'enleva presque tout le vêtement du pouvoir temporel, et le 20 septembre 1870, il est allé plus avant, il a pénétré dans Rome, non plus pour porter, mais pour en arracher avec violence le dernier pan qui restait encore du vêtement dérobé.

« Et voilà comment la joie s'est changée en tristesse. »

Peu de jours après, Sa Sainteté disait, dans une audience, à la noblesse romaine, qu'elle avait reçu la veille une lettre l'invitant à quitter Rome, où sa personne n'était plus en sûreté. « Mais, ajouta-t-elle, nous sommes resté et nous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

resterons ici tant que Dieu et les circonstances le permettront. »

On pensa que cette lettre était de Victor-Emmanuel lui-même. Son dépit de n'être pas la seule majesté acclamée à Rome prenait le masque d'une bienveillante sollicitude ! L'intrus n'osait chasser le Pape, mais il eût été ravi de voir le Pape abandonner lui-même sa capitale. N'était-ce pas le but que poursuivaient les faiseurs d'émeutes ? L'opiniâtreté du Pape à rester dans Rome les déconcertait visiblement. L'héritier du trône laissa lui-même percer les préoccupations qui tourmentaient la Cour à ce sujet. On était à la chasse au renard, et comme on enfumait le terrier où s'était blotti l'animal, le prince Humbert, donnant alors la mesure de ses sentiments vis-à-vis du Pape, ne craignit pas de faire cette allusion plus digne d'un laquais que d'un héritier du trône : « Il y a, messieurs, un autre vieux renard qui s'obstine à ne pas sortir du Vatican, il faudrait, je crois, user du même procédé pour l'obliger à déguerpir ! »

Le vrai renard, l'émule du vieil Hérode, était, non au Vatican, mais au Quirinal, dans un terrier usurpé, où la Providence prendra soin de l'enfumer quelque jour !

Ce nouvel Hérode ne se sentait roi qu'à demi, tant que la tiare faisait ombrage à son diadème usurpé. Nourrissant le secret désir de voir le Pape hors de Rome, mais obligé de dissimuler par égard pour les gouvernements et les peuples chrétiens, il feignait de s'accommoder de la présence du Saint-Père. Et pendant que des outrages de toute nature pleuvaient librement sur l'auguste captif, les gouvernements, qui sont bonnes personnes envers la révolu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tion, affirmèrent sur la parole d'honneur de la révolution, que le Pape était libre au Vatican. Pie IX ne se lassait pas d'affirmer le contraire. Mais ses ennemis qui n'étaient parvenus à leurs fins qu'à force de perfidies méritaient bien plus de créance !

Le scandale le plus éclatant qui soit venu affliger les catholiques, à ce sujet, c'est l'audacieuse parole du chef du cabinet en France, M. Jules Simon, qui du haut de la tribune, au commencement de mai 1877, donne au Pape cet injurieux démenti :

« Je ferai d'abord remarquer à la Chambre — j'avoue que j'attache à cela une certaine importance — que le point de départ de toutes les protestations dont je me plains, c'est que Sa Sainteté le pape Pie IX est prisonnier au Vatican et qu'il y a lieu de demander pour lui la liberté de sa personne, et pour l'Église l'indépendance de son Chef. Qu'il me soit permis de dire qu'il n'est pas exact que le Pape soit prisonnier, et que ces déclarations réitérées que l'on retrouve dans beaucoup de journaux, dans beaucoup de lettres, que l'on rencontre dans les protestations, sont des déclarations — dirai-je fausses ? dirai-je mensongères ? Je me borne à dire qu'elles sont étrangement exagérées. »

C'est ainsi que le premier ministre du gouvernement français ne craint point de s'inscrire en faux contre la parole officielle du Pape lui-même. Cette parole, il ose la dire *étrangement exagérée*. On eût pu lui répondre par cet argument *ad hominem :* Voyons, monsieur le ministre, si vous ne pouviez franchir le seuil de l'hôtel que vous habitez sans être exposé aux grossières insultes et peut-être à quelque chose de pire, et si vous n'aviez pour vous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

défendre et vous protéger que des sbires propres à joindre leurs insultes à celles de la foule, seriez-vous libre d'entrer et de sortir? Si vos circulaires ne pouvaient paraître sans qu'un préfet quelconque ou même le dernier des agents de police pût les poursuivre ou les jeter aux oubliettes, seriez-vous libre dans votre administration? Sans être plongé dans un cachot sombre et infect, on peut donc n'être pas libre.

Quelques jours après ce fameux discours, le 5 mai, Pie IX recevant quatre mille pèlerins français, faisait allusion en ces termes à l'outrage lancé contre lui par le représentant de leur gouvernement :

« *Si nous tournons nos regards vers l'Europe tout entière, il y a bien peu à espérer, puisqu'on en est arrivé à dire que le Pape ment. Je ne dirai pas qui a dit cela, ni où cela a été dit;* mais cela a été dit. ET LE PAPE PARDONNE. »

Ce dernier mot *le Pape pardonne*, voilà la réponse sublime que Pie IX renvoie au ministre de la France républicaine.

Ah! sans doute, comme souverain, le Pape insulté publiquement, officiellement par le chef du cabinet du maréchal de Mac-Mahon, pouvait rappeler son nonce, Mgr Meglia, et signifier un congé à M. le baron Baude. Il n'agit point ainsi; il a des faiblesses paternelles, ineffables; *il pardonne!* Il ne veut pas que la France entière porte le poids du châtiment dû à l'insulte d'un homme. *Il pardonne,* comme du haut de la croix le Christ pardonna à ses bourreaux.

Le Pape pardonne, et c'est bien; pourtant les sacriléges et les blasphémateurs devant lesquels s'est incliné le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ministre ne tarderont pas à venger le Pape, et M. Jules Simon en fera l'expérience. Il tombera sous peu de son siége présidentiel et ses amis eux-mêmes l'abandonneront. Il apprendra ainsi ce qu'il en coûte d'avoir nié la captivité du Pape et accusé Pie IX de mensonge.

On s'est demandé pourquoi le Pape, sentant sa liberté apostolique enchaînée à Rome, ne s'est pas décidé à s'exiler de cette ville.

Il eût pu le faire assurément, en s'appuyant sur la recommandation même du divin Maître à ses Apôtres : *Si l'on vous persécute dans une ville, fuyez dans une autre* (Matth. x, 23). Pie IX l'avait fait en 1848. Sa sécurité personnelle pouvait y gagner. Mais le Pape, comme Celui dont il est le Vicaire, s'inspire en tout, non de son intérêt propre, mais des intérêts de l'Église, étant prêt à s'immoler pour elle.

Depuis 1848, la situation avait bien changé. Alors, les États catholiques offraient à l'envi au Pontife fugitif un asile sûr et respecté. Mais aujourd'hui les États catholiques, troublés par la révolution, hostiles au Saint-Siége, ne sauraient offrir au Saint-Père un refuge digne de lui. Sans doute, en tout lieu, les peuples catholiques lui tendaient leurs bras ouverts. Mais en était-il de même des gouvernements ? En France, les républicains au pouvoir avaient acclamé ses spoliateurs. En Autriche, le pouvoir tremblait devant l'Italie et devant Bismarck. En Espagne, la présence du Pape n'eût fait qu'accentuer la discorde entre gouvernants et gouvernés. La généreuse Angleterre offrait bien à Pie IX l'île de Malte. Mais le Pontife se sentait au cœur trop de délicatesse pour faire honte aux puis

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sances catholiques, en acceptant l'hospitalité offerte par l'hérésie.

Imitateur de Pie VII qui avait pris le parti héroïque de tenir tête, dans sa capitale, aux ennemis qui l'y retenaient captif, Pie IX s'arrêta, sans hésitation, à la résolution magnanime de ne point abandonner son peuple fidèle.

Sa Sainteté manifesta elle-même en plusieurs circonstances les raisons qui l'avaient décidée à ne pas quitter Rome. Sa présence, pensait-elle, opposerait une digue aux excès des envahisseurs. Ceux des ambassadeurs qui resteraient près d'elle seraient aussi des témoins gênants pour les entreprises sacriléges qui se préparaient. Si son autorité était frappée d'impuissance pour arrêter le mal, le Pasteur au moins serait là pour crier au loup entré dans la bergerie, et compatir aux blessures faites à son cher troupeau. Enfin l'audace des rapacités exécutées sous les yeux mêmes du représentant de Dieu sur la terre mettrait dans tout son jour l'iniquité des oppresseurs. C'est ce qu'attestait le Pape lui-même dans une lettre adressée au cardinal Antonelli, en date du 8 juin 1872. Parlant des attentats commis journellement contre son autorité pontificale : « Nous pourrions, ajoute Pie IX, nous épargner d'assister à ce spectacle en cherchant un asile dans un pays étranger ; mais si des motifs d'un haut intérêt religieux nous ont conseillé, dans l'état actuel des choses, de ne pas abandonner pour le moment notre Siége, c'est afin que le monde soit convaincu du sort réservé à l'Église et au Pape par le changement d'une situation providentiellement ordonnée par Dieu. »

Le Pape n'ignorait pas à quel sort il était exposé en res-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tant près des usurpateurs; mais, Pontife de la croix (*crux de cruce*), il était prêt à y monter comme son divin Chef et comme le premier des Apôtres. Il avait présente à sa pensée la leçon faite à saint Pierre par Jésus-Christ lui-même dans ce trait bien connu, légué par la tradition. Fuyant le danger, saint Pierre quittait Rome. Aux portes de la ville lui apparaît Jésus-Christ portant sa croix. « Maître, où allez-vous? lui demande le fugitif. — Je vais à Rome, lui dit Jésus, pour être crucifié. » L'Apôtre comprit, il rebroussa chemin, et peu de temps après, il expirait sur une croix, la tête en bas.

Ce souvenir impressionnait Pie IX. Lui-même s'en ouvrit un jour au cardinal de Bonnechose. Le 29 septembre 1872, à la fin d'une audience donnée à ce prince de l'Église, le Pape, avant de le congédier, lui dit : « J'ai un souvenir à vous offrir. L'objet est en soi de peu de valeur, ajouta le Pape, l'intention en fera tout le prix. » Pie IX fit alors allusion aux conjectures qu'on faisait sur son départ de Rome. « Quand je médite sur ce sujet, dit le Saint-Père, il me vient toujours à l'esprit cette scène touchante de la vie de saint Pierre. » Ici, le Pape raconta l'anecdote citée plus haut, et il ajouta : « Je fais comme saint Pierre ; car si je quittais en ce moment la Ville éternelle, il me semble que Notre-Seigneur m'adresserait le même reproche. Eh bien! c'est cette scène qui n'est sans doute qu'une légende, mais une pieuse légende, que je veux vous laisser en souvenir. »

Pie IX remit en effet à l'archevêque de Rouen un écrin rouge à ses armes, qui renfermait un délicieux objet d'art. C'était une plaque d'ivoire de dimensions peu communes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

(douze centimètres de largeur sur quatorze de hauteur) où était représentée avec une exquise perfection la scène que le Saint-Père venait de raconter.

A partir de la captivité du Père commun des fidèles, au Vatican, les catholiques se mirent à honorer avec un redoublement de dévotion les chaînes de saint Pierre. Ces chaînes sont conservées à la sacristie de Saint-Pierre-aux-Liens, dans une armoire fermée. On les expose à la vénération du peuple fidèle, le 1er août, jour de la fête, et pendant toute l'octave. Alors, on les présente à baiser aux pieux chrétiens, et l'on fait toucher à leur cou le collier par lequel saint Pierre fut enchaîné. Pendant les grandes calamités de Rome et de l'Église, les Papes les font exposer extraordinairement et transporter processionnellement dans d'autres basiliques. Dans ces circonstances, cette précieuse relique a toujours été un gage de consolation et de salut. Pendant la captivité de Pie IX fut instituée la *Confrérie des chaînes de saint Pierre,* dans le but de propager ce culte de dévouement au Vicaire de Jésus-Christ. On fit en grand nombre des *fac-simile* en métal de ces saintes chaînes qu'on orna d'une petite croix semblable à celle qui servit au crucifiement du Prince des Apôtres, et chaque membre de la confrérie et un grand nombre de fidèles catholiques portent avec honneur cette précieuse livrée, qui tient lieu ordinairement de chaîne de montre. Cette confrérie fut enrichie d'indulgences par Pie IX lui-même.

Comme saint Pierre dormait paisiblement sur ses chaînes, ainsi Pie IX captif menait, au Vatican, une vie exempte de terreur et d'inquiétude. Sa confiance en Dieu faisait toute sa sécurité.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le règlement journalier qu'il suivait dans son palais, il continua de le suivre dans sa prison.

Agé de plus de quatre-vingts ans, le Pape se lève toujours à cinq heures et demie; retiré aussitôt dans un petit oratoire, qui est au-dessus de sa chambre à coucher, et où il réunit tous les objets de sa dévotion et les souvenirs les plus intimes de sa famille, il se livre à la prière et à l'oraison, pendant une heure et demie, et, après cette préparation, le Saint-Père descend à sa chapelle particulière et, assisté des prélats de service, y célèbre la sainte messe. Pie IX remplit cette auguste fonction avec une piété qui se traduit souvent par d'abondantes larmes. On fit la remarque que c'était surtout aux fêtes de la sainte Vierge, pour laquelle il avait une tendre dévotion, que le saint Pontife paraissait surtout attendri, en célébrant les saints mystères. Après sa messe, le Saint-Père assiste à celle de son chapelain, dans un recueillement profond.

Il est huit heures et demie quand le Pape a terminé ses pieux exercices du matin. Il déjeune avec une tasse de bouillon et un peu de café noir. A neuf heures, le cardinal Antonelli, qui a ses appartements au-dessus de ceux du Souverain Pontife, descend chez son auguste maître et traite avec lui les graves affaires qui réclament son examen. A leurs jours et à leurs heures, les cardinaux, présidents des différentes congrégations romaines, sont reçus par le Saint-Père et lui soumettent les questions qui ont besoin du concours de Sa Sainteté. Après ces affaires, arrivent les audiences; car chaque jour les visiteurs, accourus de toutes les parties du monde, se pressent dans les antichambres du palais apostolique.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

A midi, Pie IX fait une promenade à travers les galeries du Vatican. Souvent il y rencontre des visiteurs, hommes et femmes, heureux de se trouver sur son passage, et de s'agenouiller pour recevoir sa bénédiction. Le bon Pape alors s'arrête et se plait à leur adresser quelques paroles aimables. Ceux qui ne l'entendent point comprennent à son geste, à son sourire, à ses traits ce qu'il a voulu dire. Quel sujet pour un peintre que de voir ce Père commun au milieu de ses enfants, dans l'oasis de sa captivité, dans ces galeries peuplées de statues antiques, ornées de tombeaux et d'inscriptions! Sentir et goûter ces choses, pouvoir en jouir, cela tempérait la douleur de savoir Rome livrée, dans ce même moment, à toutes les turpitudes révolutionnaires.

Quand le temps le permet, Pie IX pousse sa promenade jusque dans le jardin du Vatican. Là, il chemine le long d'une grande allée bordée d'orangers chargés de fruits, et si le soleil est ardent, sous des ombrages, vers la grotte de Lourdes, qu'une main ingénieuse a façonnée avec tant de vérité qu'on se croirait transporté sur les bords du Gave. Une pierre détachée du rocher où l'Immaculée-Conception apparut à Bernadette, est enclavée dans la représentation fidèle et rend l'illusion plus complète. La source miraculeuse jaillit, comme à Lourdes, portant l'inscription que chacun sait. Le Pape marche d'un pas assuré, rapide, enveloppé, quand il fait froid ou humide, dans un ample manteau de pourpre, bordé d'or, la tête couverte du large chapeau rouge à ganse d'or; la canne qu'il tient à la main ne sert qu'à montrer au cortége qui le suit que le *vieillard du Vatican* peut s'en passer.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Durant la promenade, quelque grand personnage s'entretient avec le Saint-Père, qui s'arrête, çà et là, pour bénir quelques visiteurs privilégiés. D'ordinaire, on fait une halte dans une salle de la bibliothèque, où des siéges sont préparés ; on s'y assied autour du Souverain Pontife, qui apporte à la conversation son entrain et sa bonne humeur. La promenade du Pape dure une heure ; au bas de l'escalier du Vatican, les serviteurs pontificaux attendent le Saint-Père pour le porter à ses appartements. Pie IX laisse vide le fauteuil qui lui est préparé et fait d'un pas assuré, l'ascension qu'on voudrait lui ménager.

Rentré chez lui, l'auguste captif fait un modeste repas, conforme à ses goûts et aux prescriptions des médecins. Ce dîner se compose d'une soupe, d'un peu de viande bouillie ou rôtie, de pommes de terre accommodées au beurre et d'un demi-verre de vin pur. Il ne coûte en tout que trente *baiocchi*, c'est-à-dire un franc cinquante. Le vin s'achète jour par jour, parce que le Pape n'a pas de cellier ; c'est Sarraceni, marchand de vin de la rue des *Tre Cannelle*, qui le fournit. Souvent aussi de pieux donateurs envoyaient à Pie IX un vin plus généreux.

Les audiences recommencent à cinq heures du soir. D'ordinaire, à cette heure, le Pape reçoit dans sa chambre à coucher. Puis, il s'entretient quelques instants avec les prélats de sa Cour ; son confesseur est admis chaque soir dans l'intimité du Saint-Père, qui a pour lui une affection particulière. A dix heures, la journée si bien remplie du Pape se termine par un souper qui n'est pas moins frugal que le repas précédent. Une soupe, un peu de salade cuite et le demi-verre de vin ordinaire composent le menu de ce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

repas. Le souper fini, le Pape congédie tout le monde avec une bénédiction et se rend dans sa chambre, accompagné des *aiutanti di camera,* logés dans la chambre qui précède la sienne. Ces *valets de chambre,* au nombre de quatre en tout, sont tous des hommes dignes de la confiance du Saint-Père.

L'œil des Romains, domiciliés à portée du Vatican, suit avec amour et respect la petite lumière qui brille et bientôt s'éteint à la fenêtre de la chambre où repose le saint Pontife.

La chambre à coucher de Pie IX est très modeste. On y voit avec le lit, couvert en satin rouge, un petit miroir pour la toilette et quelques chaises à bras. La chambre est sans tapis, même en hiver. Aucun des familiers les plus intimes n'a su expliquer l'aversion de l'austère vieillard pour les tapis. Un petit prie-Dieu, surmonté d'un crucifix, complète l'ameublement.

Voilà l'homme que la démagogie transformait en une idole couverte d'or et se faisant adorer par les infaillibilistes ! la vérité est que le dernier de ses détracteurs ne se fût point contenté d'un pareil régime.

La presse libérale exagérait à dessein le nombre des personnes qui avaient trouvé un refuge au Vatican. A l'entendre, l'entourage du Pape se montait à trois mille personnes. Rien n'était plus faux que cette malicieuse affirmation.

Le palais pontifical contenait environ cinq cent trente à cinq cent quarante habitants, savoir :

Le Saint-Père, le cardinal Antonelli, le majordome, le maître de la chambre, le grand aumônier, le secrétaire,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'intendant, le gouverneur, le général Kanzler et cinq camériers secrets, soit quatorze personnes.

Le personnel administratif de la secrétairerie d'État, qui monte au chiffre de vingt personnes.

Celui de l'administration du palais, comptant quinze personnes.

L'imprimerie secrète, employant huit personnes.

Le Saint-Père a un valet de chambre et six domestiques.

L'antichambre apostolique est composée d'un doyen, de vingt-trois courriers, trois domestiques et trois ordonnances.

L'ensemble monte à cent et une personnes.

Le cardinal Antonelli et le général Kanzler ont une suite de quarante-huit personnes.

La garde suisse et la gendarmerie pontificale comptent deux cents hommes, dont vingt-trois mariés, ce qui fait deux cent vingt-trois personnes.

L'on voit que l'on est loin du chiffre fabuleux de trois mille personnes.

Amis et ennemis, tout le monde s'occupait de Pie IX. Personne ne parlait de Victor-Emmanuel. Un frappant contraste s'accusait entre le Vatican et le Quirinal, entre le vieux roi captif et le roi de Piémont transformé en roi d'Italie.

Au Vatican, le Pape ne donne point de dîners et de spectacles de gala ; il n'a que des faveurs spirituelles et des bénédictions à distribuer, et chaque jour des milliers de fidèles de toutes les parties du monde vont se prosterner, apportant des dons et des offrandes, des félicitations et des vœux *sincères*. Plus la révolution accumule les outrages,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

plus le sentiment catholique s'épanouit et suscite de merveilleux dévouements.

Les diplomates accrédités près le Saint-Siége, reçus un à un, présentent le personnel de leurs ambassades et légations. Ils sortent tous de chez le Souverain Pontife, éblouis de sa simplicité, de son calme, de son énergie. Il a des paroles de douleur, sans doute, mais toujours accompagnées d'espoir et de confiance absolue dans la Providence. Abandonné, il ne se plaint pas, il prend en grande commisération ceux qui l'abandonnent. Il entrevoit par delà nos horizons le châtiment de ses persécuteurs et l'aurore des triomphes de l'Église. Sa figure domine le monde, et captif, il est plus libre qu'aucun de ses ennemis, surtout plus sûr de sa royauté qu'aucun des souverains qui ont prêté les mains à sa déchéance. On peut même affirmer qu'il est le seul roi que la révolution n'ait pas vaincu ; les autres ne gardent l'apparence de la royauté que grâce à un répit de la secte qui ne veut plus de rois. Néanmoins, au dire de Victor-Emmanuel, qui visait à l'esprit, le Vatican n'était plus qu'une *grande ombre*. Que voulait dire par cette parole creuse et sonore ce plaisantin couronné ? Peut-être voulait-il faire entendre que, tuée par lui, la Papauté n'avait plus de corps et n'était plus aucunement redoutable. Mais alors pourquoi venait-il toujours si tremblant, si inquiet, si tourmenté dans la Ville éternelle ? Il affirmait, sans s'en douter, une vérité pour lui terrible. Oui, le Vatican était une ombre, une grande ombre qui se projetait comme une malédiction sur le Quirinal et sur ses hôtes !

Deux ou trois fois seulement, pendant sa captivité,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pie IX franchit furtivement le seuil de sa prison.

Le 27 septembre 1872, le Saint-Père alla visiter le célèbre établissement des mosaïques attenant au Vatican. Le pouvoir *italien*, qui avait mis la main sur tous les instituts fondés soit par la charité publique, soit par la munificence des Papes, avait jusque-là respecté celui des mosaïques. En le conservant, Pie IX pouvait encore faire des dons royaux aux souverains, et envoyer aux basiliques de Rome des œuvres immortelles. Une de ces œuvres dont il avait depuis longtemps ordonné l'exécution, laquelle ne marchait pas assez vite à son gré, venait d'être à peu près terminée. C'était *l'Assomption de la Vierge*, d'après le magnifique tableau dessiné par Raphaël et peint par deux de ses meilleurs élèves, Jules Romain et le Fattore. Pie IX destinait la mosaïque de ce tableau à Saint-Paul-hors-les-Murs. Il sortit avec une escorte d'honneur pour visiter ce chef-d'œuvre. Arrivé dans l'atelier, le Pape examina longuement le travail, et après avoir loué les ouvriers, il renouvela l'ordre de transporter le tableau à la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs.

Au moment où Sa Sainteté sortait de l'atelier pour rentrer au Vatican, elle rencontra le cardinal de Bonnechose qui s'y rendait. Le Pape, en le voyant, ralentit le pas; bientôt, il embrasse et relève l'archevêque prosterné à ses pieds, et lui dit avec émotion : « Chère Éminence, c'est une circonstance tout exceptionnelle... Voici la première fois, depuis deux ans, que je passe par ici! » Et il invita Son Éminence à le suivre et à l'accompagner dans sa promenade.

Pie IX rentra au Vatican par le petit chemin qui conduit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

aux jardins pontificaux, en longeant les murs de Saint-Pierre. Chemin faisant, il bénit des ouvriers qui travaillaient à la basilique, et qui l'ayant reconnu s'étaient mis à crier : *Santo Padre, la benedizione!*

En février 1875, Pie IX qui, depuis quatre ans et demi, n'avait pas visité Saint-Pierre, résolut d'y faire une apparition pour examiner les travaux qu'il y faisait exécuter.

Le Saint-Père choisit à dessein pour cette visite le jeudi 4 février, jour de l'ouverture du carnaval, jour néfaste que la secte antichrétienne consacre à ses folies impures. Vers onze heures, le Chapitre de Saint-Pierre, assemblé pour la célébration de l'office, fut prévenu par le cardinal Borromeo, archiprêtre, que le Saint-Père descendrait à midi dans la basilique.

En conséquence, un peu avant l'heure dite, les *San-Pietrini* (huissiers et desservants) firent évacuer le temple et fermer les portes. Le Pape arriva, escorté d'une nombreuse Cour, et accompagné de plusieurs cardinaux et évêques, entre autres de Mgr Langénieux, archevêque de Reims. Reçue par le Chapitre de Saint-Pierre, à la tête duquel était Son Éminence le cardinal Borromeo Arese, Sa Sainteté pria quelque temps avec une piété qui émut toute l'assistance, d'abord devant le Très Saint Sacrement, puis devant le tombeau des Saints-Apôtres. Le Saint-Père s'avança ensuite vers la statue de bronze de saint Pierre, et après avoir baisé avec vénération le pied de la statue déjà presqu'usé par l'attouchement des lèvres des fidèles, Sa Sainteté ôta sa calotte blanche, et mit sa vénérable tête nue sous ce pied, où elle la laissa durant quelques minutes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cet acte de foi et d'humilité chrétienne toucha profondément tous ceux qui en furent témoins.

Le Saint-Père s'assit ensuite sur un fauteuil préparé en face de la statue, et admit au baisement du pied le Chapitre et tout le personnel employé au service de la basilique. Après ce cérémonial, il examina les nombreux travaux exécutés depuis quatre ans dans ce superbe édifice par les soins du Chapitre. On sait que Pie IX fournissait personnellement pour une large part aux frais de ces travaux d'embellissement et de réparation, qui se faisaient continuellement, malgré la tristesse des temps, dans des proportions gigantesques.

Pie IX parcourut le vaste temple, et entra dans la chapelle du chœur pour examiner aussi les travaux qu'on y avait exécutés. Puis, après avoir adoré de nouveau le Très Saint Sacrement, le pieux Pontife rentra dans ses appartements, en passant par les escaliers secrets qui les mettent en communication avec la basilique. Continuant de jouir, grâce à Dieu, d'une santé florissante, il monta sans difficulté et sans aucun appui les longs escaliers qui mènent de la basilique de Saint-Pierre aux chambres qu'il occupait dans le palais pontifical.

Devenu octogénaire, Pie IX semblait reprendre sa jeunesse comme l'aigle.

Debout, au milieu de ses ennemis, ni la haine croissante des révolutionnaires, ni les souffrances de sa captivité, ni les persécutions qui, de toutes parts, assaillent les catholiques, ni les soucis inséparables du gouvernement de l'Église, rien de tout cela n'a pu l'abattre. Il semble, au contraire, que le poids des années apporte à l'auguste

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

captif une ardeur nouvelle, un courage plus indomptable, et, dans les enseignements qu'il continue de distribuer à son peuple, une parole dont la vive éloquence fait mieux éclater la ferme intrépidité.

Cette merveilleuse longévité de Pie IX ne laissait pas que d'étonner ses adversaires. Mais ceux-ci affectaient de n'attacher à ce fait aucune valeur surnaturelle. On rencontre souvent, disaient-ils, des vieillards de quatre-vingt-trois ans, parfaitement sains de corps et d'esprit, et on sait que les Mastaï atteignent tous un âge avancé. D'accord; mais il faut considérer le côté merveilleux de l'événement :

1° Dans le don que Dieu a fait à son Église d'un tel Pontife;

2° Dans l'unique exception opposée durant dix-neuf siècles à l'adage : *Non videbis annos Petri;*

3° Dans le désespoir même des sectaires qui, depuis quinze ans, ont basé tant de calculs sur la mort du Pape.

Tous les hommes d'État et en particulier les diplomates de l'empire bonapartiste, à l'exemple de leur maître, avaient attendu la mort de Pie IX. Que de dépêches échangées entre le ministre des affaires étrangères de Paris et les Lavalette, les Gramont, les Sartiges!

La diplomatie du temps n'en félicitait pas moins, dans l'occasion, le Vicaire de Jésus-Christ de sa santé prospère. En décembre 1872, le comte de Tauffkirchen, ministre de Bavière, étant reçu en audience, complimenta le Pape sur sa bonne santé en lui disant :

— Votre Sainteté a l'air de rajeunir.

— L'air seulement? Vous vous trompez, monsieur le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

comte. Je rajeunis véritablement. Ne savez-vous pas qu'on vient de m'inscrire dans la *Société de la jeunesse catholique d'Italie ?*

Par ces plaisantes réparties, le Pape laissait comprendre le cas qu'il faisait de cette courtoisie fardée des diplomates.

Un fait non moins surprenant que la robuste santé de Pie IX, et qui fera l'étonnement de l'histoire elle-même, c'est l'énergie sublime de Pie IX conservant, à son grand âge, dans une intégrité merveilleuse, toutes ces facultés de l'esprit unies à ce qui fait physiquement l'homme d'action : le regard, l'ouïe, la voix, la démarche avec la santé. Les ennemis de l'Église qui étaient ceux du Pape ont mille fois supputé les chances de mort que leur donnait l'âge du vieux Pontife; mais la Providence se riait de leurs calculs et gardait l'ange tutélaire de la justice, du droit et de la civilisation chrétienne.

De temps à autre, les indispositions passagères de Pie IX, ses douleurs de jambe, un léger rhume ravivaient les espérances de la secte. Mais c'était le supplice de Tantale que se plaisait à leur infliger la Providence. Ils n'en criaient pas moins tous les matins, du haut en bas des colonnes de leurs journaux : Le Pape est malade! sa faiblesse est extrême! ses médecins désespèrent! sa fin est prochaine! Quelquefois même, ils escomptaient la crédulité stupide de leurs lecteurs jusqu'à répandre des nouvelles comme celle-ci : Pie IX est mort, on a habillé de blanc un vieillard grimé en Pape, pour jouer le rôle de Pie IX! Une autre fois, on s'en prenait à la tête du Saint-Père qui présentait, disait-on, les indices d'une profonde perturbation intellectuelle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le gouvernement accueillait avec empressement ces fausses nouvelles. Il passait même pour avoir nommé un commissaire royal, à l'effet d'apposer de force les scellés au Vatican sous prétexte de garantir les propriétés de l'auguste défunt, comme aussi les propriétés *nationales*, c'est-à-dire les galeries, les musées, les trésors artistiques, etc.

Quoique accoutumés aux bruits malveillants de la presse révolutionnaire, les catholiques avaient besoin d'être rassurés. Plus ils aimaient le grand Pontife, plus ils étaient anxieux à son sujet. Le gouvernement pontifical apaisait leurs alarmes, en publiant des *communiqués* comme celui-ci, inséré dans *l'Osservatore Romano* du 10 décembre 1877 :

« En vérité, il est difficile de comprendre la persistance du journalisme libéral à répandre, au sujet de la santé du Saint-Père, sans aucun égard à la convenance des expressions, des nouvelles graves de nature à causer les plus sérieuses appréhensions dans le cœur des gens de bien.

« Nous pouvons assurer que ces nouvelles sont dénuées de fondement. Il est vrai, sans doute, que le Saint-Père, à la suite d'un refroidissement, fut, il y a quelque temps, obligé de se mettre au lit, avec une légère fièvre. Cependant cette fièvre dura peu, et elle ne put inspirer par elle-même aucune inquiétude, l'état physique de l'auguste Pontife n'ayant d'ailleurs jamais présenté la moindre gravité. Grâce au repos, les incommodités aux jambes dont Sa Sainteté est affectée ont eu une notable amélioration.

« Que si de ce repos prolongé est dérivée une certaine diminution des forces, elle n'a pas été telle que le Saint-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Père ait interrompu ses travaux habituels et les réceptions des cardinaux et des chefs de congrégations. On a dû simplement multiplier autour de sa personne sacrée les soins et les précautions, surtout à cause de la mauvaise saison, des intempéries de l'atmosphère.

« Grâce à ces soins particuliers, la précieuse santé du Saint-Père va toujours s'améliorant et tout fait espérer, surtout si le temps tourne au beau, que la guérison ne tardera pas à être complète. »

Au commencement de décembre de ladite année 1877, rien ne faisait donc pressentir une catastrophe prochaine. Pie IX lui-même savait parfaitement apprécier sa situation. La confiance ne l'abandonna jamais. En différentes occasions, il manifesta l'espérance de voir le triomphe de sa cause. Ce triomphe, dont il ignorait le caractère, c'était d'être témoin, avant de mourir, de la justice divine, en assistant aux funérailles de son spoliateur, célébrées sur le théâtre même de ses sacriléges usurpations. Pour quiconque eût été dans la confidence de ce terrible secret du Ciel, la forte constitution de Victor-Emmanuel, devant lui donner de longs jours, eût présagé par là même à Pie IX une nouvelle prolongation de son grand Pontificat.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE II

ROME PENDANT LA CAPTIVITÉ DE PIE IX

La ville papale profanée. — Affreux débordement du Tibre. — *E la scommunica che passa!* — Première entrée de Victor-Emmanuel à Rome. — Il visite les inondés. — Profonde misère. — Le crime à l'ordre du jour. — *On était mieux quand on était pire.* — Le carnaval romain dégénéré. — Les parodies du culte. — Le roi et les princes au bal du carnaval. — La *signora* Marignoli. — Un assassin devenu ministre — Mort de Mazzini. Son apothéose à Rome. — Sacriléges multipliés. — La folie, mal contagieux sous le nouveau régime. — Le scandale de d'Arnim à Saint-Pierre. — Licence de l'impiété. — *Société des intérêts catholiques.* — Profanation du Colisée. — L'antiquaire Rosa. — Les Juifs ingrats et pillards. — Les abbés Lémann. — Plaie de l'émigration. — Gendarmes pontificaux assassinés. — La garde nationale. — Le survivant des Tognetti. — Sus aux catholiques. — Le 25 novembre à Mentana. — Orgies des patriotes. — Insulte au monument funèbre des soldats du Pape. — Meurtre de Sonzogno. — La civilisation du couteau.

L'impiété, le blasphème et le libertinage entrèrent à Rome avec le bombardeur de la *porta Pia,* pour faire de la ville appelée *sainte* le cloaque de toutes les immondices et le scandale de toutes les nations. Telle Jérusalem tombée au pouvoir des Babyloniens.

L'invasion de tous les maux eut pour accompagnement providentiel, dès cette première année, une effroyable inondation du Tibre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Dès la fin de décembre 1870, le temps devient affreux. Des froids intenses se font sentir et alternent avec des chaleurs étouffantes et des orages, comme en juillet. La pluie tombe, tantôt mêlée des neiges de l'hiver, tantôt accompagnée des grêlons du printemps. Le Tibre grossit et inonde le Ghetto, les marches du pont de Ripetta et le pavé du Panthéon.

Pendant ce temps, le gouvernement pousse avec une activité fiévreuse de grands préparatifs pour l'entrée triomphale du roi. Malgré la fête de saint Jean qui est d'obligation à Rome, il emploie des milliers d'ouvriers dans les rues et sur les places publiques.

Le lendemain, 28 décembre, à trois heures du matin, le Corso est envahi subitement par la crue du Tibre, qui menace de dépasser les grandes inondations de 1846 et de 1805 dont les Romains parlent encore avec terreur. A midi, les immenses désastres qui viennent de frapper les campagnes commencent à se propager dans la ville, dont les deux tiers sont déjà envahis. Impossible de décrire le désespoir des habitants. On entendit une pauvre femme crier du haut d'une maison d'où elle voyait bondir le fléau à ses pieds : *E la scommunica che passa (Voilà l'excommunication qui passe) !*

De tous côtés s'élèvent des malédictions contre Victor-Emmanuel et contre les Italiens que l'on accuse d'avoir attiré sur Rome la colère de Dieu. On n'épargne pas la municipalité. Ce fléau devait être prévu ; on savait depuis plusieurs jours que le Tibre grossissait dans son cours supérieur, et aucune mesure n'a été prise. Cette municipalité ne songeait qu'à fêter le *roi d'Italie* et à dépenser en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

décorations folles près d'un million de francs. *Pane! Pane! Ajuto!* Du pain et du secours, tel est le cri qu'entendent ceux qui ont le courage de parcourir en bateaux les quartiers inondés.

Le Tibre charrie des troupeaux de bœufs, de chevaux, de moutons morts; des cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants, des débris de toute espèce. On n'a pu sauver des malheureux, qui, réfugiés sur les toits, ont vu l'eau monter, monter et les engloutir. Des maisons se sont écroulées.

Le général La Marmora fait afficher un télégramme du roi, du Galant-Homme, qui donne aux Romains... VINGT MILLE FRANCS. Quand on a volé un royaume on peut se permettre de telles largesses! En 1846, Pie IX, qui n'avait volé personne, donna immédiatement soixante mille écus, c'est-à-dire trois cent vingt et un mille francs. Et il n'était pas riche. Il venait à peine de monter sur le trône de ce petit État.

Il serait trop long de raconter les scènes de désolation et de dévouement dont Rome fut le théâtre en cette circonstance. Tout est morne et lugubre. La pluie continue à tomber et l'eau monte encore. Les personnes qui habitent les premiers étages ne se croient plus en sûreté. La ville est éclairée par des lampes que l'on place aux fenêtres afin que les bateliers puissent se conduire.

Du haut du Pincio, on voit toutes les campagnes sous l'eau jusqu'au pied du mont de Marius. C'est d'un aspect navrant. Pie IX, des fenêtres de sa chambre, peut suivre les progrès du fléau.

Il se tient souvent immobile, contemplant ces scènes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de désolation. Il pleure, tend ses bras vers le ciel, va s'agenouiller au pied du crucifix, puis revient et plonge son regard baigné de larmes dans les profondeurs de l'horizon. *Povera Roma!* Ah! qu'il doit souffrir! Il avait dit *Povera Francia!* Sa bouche prononce aujourd'hui ce mot: *Povera Roma!* Là le sang, le sang qui féconde. Ici l'eau qui emporte tout et stérilise. *Povera Roma!* que tes *libérateurs* t'ont fait de mal!

Dès le premier moment, le Saint-Père envoya par Mgr de Mérode des sommes considérables aux curés de Rome chargés de les distribuer aux victimes de l'inondation; ils ont en outre été prévenus qu'un crédit illimité leur était ouvert pour cette œuvre.

A onze heures, une dépêche annonce que le roi, touché des malheurs de *son peuple*, partira le soir même, à cinq heures, de Florence, et sera à Rome le matin à quatre heures. Ce roi excommunié se sentait fort embarrassé de ce voyage à Rome, de cette entrée *triomphale* qu'on lui préparait à si grands frais. Il saisit l'occasion de venir sans tambours ni trompettes, c'est-à-dire sans diplomates et sans députés.

Il arrive en effet à quatre heures deux minutes, dit le rapport officiel, c'est-à-dire avant le jour, comme les voleurs, *sicut fur*.

Le général La Marmora, le prince Doria et quelques membres de la municipalité l'attendaient à la gare.

Le roi va prendre son repos et dort trois heures.

A onze heures, il reçoit les chefs militaires; puis, la municipalité ayant à sa tête le prince Doria, qui récite une harangue. Un Doria des temps passés se fût coupé la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

langue plutôt que de l'employer à une telle forfaiture.

A dix heures, il monte en voiture, et fait monter à ses côtés le général La Marmora, le prince Doria et le général de Sonnaz. Il parcourt la rue Pia, celles de Sainte-Marie-Majeure et de Latran, et va au Capitole en passant par le Colisée; puis il traverse la place de Venise, le Corso, la place du Peuple, le Pincio, et rentre au Quirinal. Il portait un chapeau cylindre et un paletot d'un bleu indécis.

On voyait aux fenêtres peu de drapeaux. Quelques marchands se tenaient devant leurs magasins dévastés, d'autres avaient fermé leurs portes pour protester. L'inondation avait fait bien des conversions. La course de Victor-Emmanuel à travers Rome avait duré cinq quarts d'heure. De retour au Quirinal, il écrit une lettre à Sa Sainteté, et le colonel Spinola est chargé de la porter au cardinal Antonelli pour le prier de la remettre au Saint-Père. La visite du messager n'est pas longue, et il revient bientôt rendre compte de sa mission. Après l'avoir entendu, le roi, tout bouleversé, déclare qu'il veut partir sans délai, mais le train ne put être prêt à l'heure qu'il avait fixée lui-même. Il partit à quatre heures.

Il avait entendu dire que le Pape donnait cent mille francs pour les inondés. « Ah ! diable, fit le roi, je ne puis souffrir qu'il donne plus que moi ! » Aussitôt une affiche en gros caractères, placardée sur les murs de Rome, annonce que le monarque donne deux cent mille francs pour les victimes de l'inondation.

Le roi n'avait pas cette somme. Il envoie chercher cinq cent mille francs chez un banquier, en laisse deux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cent mille pour les inondés et en emporte trois cent mille à Florence.

Telle fut l'apparition de Victor-Emmanuel à Rome. La pluie et la grêle l'accompagnèrent jusqu'à la station du chemin de fer, et quelques instants après son passage à Orbitello, la gare de cette ville s'écroule à la suite d'un tremblement de terre.

Dépouillée par un rapt brutal de son titre de capitale du monde chrétien pour devenir la capitale d'un simple royaume, Rome n'est plus Rome, c'est une ville déclassée. Quand on quittait autrefois la Rome papale, on avait le cœur plein de regrets; aujourd'hui l'on dit volontiers adieu à cette cité avilie, où l'on ne peut faire un pas sans se heurter à quelque scandale.

L'idée révolutionnaire qui a pris droit de cité à Rome avec le nouveau régime en a banni tout principe d'ordre, de discipline, de morale et de justice. Les interprètes du droit, oubliant leur rôle pour ne servir que la passion de leurs nouveaux maîtres, se servent volontiers de fausses balances; ils ont des poids et des mesures suivant la qualité ou la couleur des justiciables.

Par une conséquence naturelle, le bien-être a disparu de la Ville éternelle. La misère et le dénuement des pauvres sont dix fois plus grands qu'ils ne l'étaient avant l'occupation. Toute monnaie d'argent a disparu : on n'a plus que du cuivre et du papier. Rien ne peut donner une idée de l'affreuse situation de beaucoup de malheureux.

La détresse atteint le gouvernement lui-même. Repu de vols et de rapines, commis surtout au préjudice des communautés et des églises, il en est aux expédients pour sub-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

venir à ses prodigalités; il fait argent de tout. Pauvres et riches sont accablés d'impôts. Des industries en souffrance et grevées par le fisc en sont réduites à s'expatrier pour vivre (1).

La misère s'étend à toutes les provinces comme une lèpre contagieuse.

Dans les Romagnes, des crimes se commettent journellement. Les meurtres ont le plus souvent un caractère

(1) Le trait suivant en est un frappant exemple.

Pagliano était un vieillard florentin, pâle, maigre, d'une santé de fer, vivant comme un anachorète et travaillant sans relâche. Ayant trouvé autrefois dans de vieux papiers de famille la recette d'un sirop, il se mit à fabriquer ce sirop, à le vendre et fit une fortune colossale. De son argent, il bâtit un théâtre, le plus vaste de la ville, et un hôtel très gracieux qu'il habitait dans la rue Pandolfini. Et comme tout lui réussissait, il joua à la Bourse et cette fois se ruina. Mais en peu de temps son sirop lui rendit ce qu'il avait perdu. Il expédie de deux mille à trois mille fioles par jour dans toutes les parties du monde, surtout dans l'Amérique du Sud. Mais que la fortune lui sourie ou lui soit contraire, il reste impassible.

La municipalité de Florence avait imposé Pagliano de douze mille francs par an, et il tolérait très bien cela. Mais tout à coup on porte à Pagliano l'annonce qu'on l'impose pour trente mille francs.

— Faites monter mon concierge, dit-il à l'un de ses employés.

Le concierge se présente.

— Vous allez fermer votre porte et vous collerez dessus ce papier.

Sur le papier on lisait : « Le professeur Pagliano part pour Paris. Sa maison cesse d'exister à Florence. »

Grand émoi dans la population scrofuleuse de Florence. On assiége son hôtel ; on demande du sirop. Mais le professeur est inflexible.

Trois cents ouvriers et leurs familles vont se trouver sans pain ; la municipalité mande Pagliano et consent à réduire l'impôt à vingt mille francs.

— Non, répond l'homme au sirop, ce sera douze mille francs et douze mille francs seulement. Si vous voulez cinq centimes de plus, je pars.

Il fallut céder, et Pagliano resta.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

politique ou sont le résultat de vengeances personnelles. La province est converte d'associations secrètes, qui poursuivent les entreprises les plus subversives, n'ont rien de moins en vue que la destruction de tout ce qui existe, et ne reculent devant aucun moyen pour arriver à leurs fins.

Le célèbre agitateur Bakounine, que l'Internationale elle-même a répudié, est en rapports avec plusieurs des sociétés secrètes du centre et du midi de l'Italie, dont les crimes ont jeté l'épouvante au sein des populations.

En présence de ces sociétés abominables qui veulent se baigner dans le sang et s'abîmer dans les ruines du monde, que fait le gouvernement italien?

Il montre sa force, son courage, son esprit à poursuivre les associations catholiques, que ses journaux « déclarent incompatibles avec la sécurité du royaume ! »

N'est-ce pas ici le cas de répéter : *Quos vult perdere Jupiter dementat?*

La révolution à l'aide de laquelle ce gouvernement a consommé tous ces attentats se retourne contre lui. Comme sa nature sauvage est de détruire, elle détruira tout, jusqu'à son cornac, quand celui-ci n'aura plus de crime à lui mettre sous la dent.

Aussi, le nouveau maître de Rome, sans cesse agité par de tristes pressentiments, ne peut mettre sa confiance dans ceux mêmes qui le servent; il n'est sûr de personne, et quand chaque année ramène l'anniversaire du 20 septembre, les canons officiels, par leurs coups monotones et réguliers, n'excitent ni joie ni terreur. Ils réveillent seulement chez les catholiques un souvenir de douleur, et chez les révolutionnaires un sentiment qui se formule par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ces mots : *Si stava meglio quando si stava peggio (On était mieux quand on était pire).*

Que de fois le Souverain Pontife, pleurant sur l'Italie, sa patrie naturelle, ne l'a-t-il pas avertie des maux que la révolution allait déchaîner sur elle ! Mais nul, excepté quelques âmes fidèles, n'a écouté ses paternels avertissements. La voix prophétique du saint Pontife, parlant au nom de la vérité même, n'a pu, malgré son éloquence évangélique, malgré la grande lumière qui en sortait, arracher les chefs du peuple à l'esprit homicide qui soufflait sur le monde. On se flattait, avec une sottise superbe, de tirer le bien du mal et de faire de la paix avec du désordre.

Le peu qui restait de joie dans Rome était devenu une repoussante bouffonnerie. Ainsi, l'ancien carnaval devint, sous le *roi d'Italie,* une fête qui rappelait les plus scandaleuses bacchanales de l'antiquité païenne. Aussi, cessa-t-il d'être populaire. Jadis, un joyeux entrain de toute la population soulevait les flots de la multitude, confondait les riches et les pauvres, gardait les règles de la décence, et faisait circuler des flots d'or et d'argent.

Aujourd'hui tout est bien changé. Le carnaval a cessé d'être brillant pour devenir échevelé. Le roi fournit, sur sa cassette, deux ou trois mille francs pour les réjouissances du peuple. Sa Majesté n'en est pas moins impuissante à faire rire ; mais elle ne l'est pas à faire pleurer. Si, d'un côté, les *buzzurri* aiment à travestir la royauté, d'un autre côté ils la dédommagent en insultant la majesté pontificale. On voit dans les rues des troupes de débraillés, costumés en diables et traînant des mannequins revêtus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'habits sacerdotaux et coiffés de la mitre; d'autres mascarades singent les processions, ou la cérémonie du Saint-Viatique. On y contemple aussi des chars remplis de Garibaldiens en chemises rouges.

Pour que le carnaval se fit politique, la politique se fit carnaval. En 1873, Victor-Emmanuel et les princes, bien qu'en deuil officiel après la mort de leur proche parente, l'impératrice d'Autriche Caroline-Augusta, parurent dans le Corso, aux bals, aux théâtres, etc. La princesse Marguerite sut concilier les rigueurs de l'étiquette avec les exigences du carnaval, où elle dansa en robe de deuil.

Elle dut même donner, le soir, un bal suivi d'un souper, dans une salle du palais apostolique, transformée en pavillon oriental. Quatorze tables rondes, disposées autour de la table ovale des princes, accueillaient les convives.

En 1877, le même carnaval, toujours alimenté par les généreux subsides du roi et du prince héritier, fut troublé par un tragique événement où les amis du Pape ne manquèrent pas de voir le doigt de Dieu.

La victime de cette catastrophe fut une dame populaire à Rome, la femme du sénateur Marignoli.

Les Marignoli étaient bien connus de Pie IX. Le grand-père du Marignoli actuel habitait Spolète, du temps que Mgr Mastaï était archevêque de cette ville. Charcutier de son état, c'était un homme bien pensant, bon chrétien, et aussi charitable qu'il était vertueux (1).

(1) Un jour que le bon archevêque préparait une fête à sainte Philomène, il se mit à quêter et il entra dans la boutique du charcutier. L'excellent Marignoli, qui faisait de grosses affaires, se troubla fort de l'honneur inattendu qu'il recevait; se confondant en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le petit-fils de l'excellent diocésain de Mgr Mastaï était devenu d'entrepreneur de diligences riche banquier, puis sénateur de Victor-Emmanuel. Sa femme passait pour la beauté la plus achevée du monde romain. Elle avait tout à la fois les traits, la taille, le port d'une princesse. Lancée dans le mouvement antipapal, elle aimait le plaisir et s'était faite une des premières zélatrices du nouveau genre de carnaval. Un Russe, revenu de la Chine, lui avait donné des modèles de chinoiseries : elle s'était plue à orner son balcon à la manière chinoise, à s'habiller en Chinoise ; on ne pouvait se présenter chez elle qu'en vêtement chinois.

Le jour du carnaval, elle était à son riche balcon chinois, richement parée elle-même de soie et de colifichets à la chinoise. Tout à coup, au moment où elle lançait des *confetti* sur les passants, elle porte la main à son front et s'évanouit : on la porte sur son lit et elle passe de vie à trépas sans recouvrer ses sens. Les médecins discutèrent sur la cause de cette mort, sans pouvoir s'entendre, sinon sur la réalité du fait. Elle laissait au désespoir son mari et deux jeunes enfants. Le lendemain, les chinoiseries avaient fait place aux tentures de deuil. Les mascarades passaient et repassaient près du cadavre de leur bienfaitrice en faisant semblant de ne rien apercevoir.

Pie IX fut très affligé de cette mort terrible, qui rappelait à son esprit d'agréables réminiscences, et qui mettait devant ses yeux de tristes réalités.

compliments, il ouvrit tous ses tiroirs, les uns après les autres, cherchant son argent et ne sachant plus ce qu'il faisait. Mais quand il l'eut trouvé, il versa dans les mains de l'archevêque une offrande digne d'un prince.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La royauté subalpine n'était plus maîtresse de sa dignité ni d'elle-même. Le pouvoir tombait aux mains des plus vils personnages ; tel un Melegari, ministre des affaires étrangères.

Quand Mazzini, en 1831, alla fonder à Marseille la secte affreuse de la *Jeune Italie* (1), il était entouré de sept ou huit affidés du nombre desquels était le jeune Melegari. Pour gagner des sympathies, l'odieux fondateur, qui mérita le surnom de *Père des assassins,* avait inscrit sur son programme l'abolition de la peine de mort. La secte se réservait à elle seule le privilége des exécutions. En effet, de toutes les sociétés secrètes, celle-ci fut la plus prodigue du sang de ses ennemis, même de ses amis, et surtout des têtes couronnées. Mazzini rêvait la disparition de tout monarque, et il ne laissait pas ignorer qu'il visait surtout à l'assassinat de Charles-Albert. Melegari fut son digne lieutenant pour le succès du complot. Ce patriote, inféodé corps et âme à la secte maudite, députa vers son chef le jeune Gallenga, résolu d'assassiner le roi. Mazzini le reçut, l'encouragea et lui donna un poignard et mille francs d'argent (2). Le jeune *bravo* réussit à s'intro-

(1) *Voir* t. I de cette histoire, *Introduction,* p. XXIV.

(2) A ce sujet, Mazzini lui-même raconte ce qui suit à la page 340 du troisième volume de ses écrits :

« A la fin de 1833, en novembre, un soir, se présenta à moi à l'hôtel de la Navigation, à Genève, un jeune inconnu. Il était porteur d'un billet de Louis-Amédée Melegari, qui me recommandait avec les expressions les plus vives son ami résolu à accomplir un haut fait et qui voulait s'entendre avec moi. Ce jeune homme était Antoine Gallenga. Il venait de Corse et était affilié à la Jeune Italie. Le jeune Antoine Gallenga me dit qu'il se sentait appelé à tuer Charles-Albert, le traître de 1821. Je fis des objections, comme j'ai

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

duire dans l'intérieur du palais ; mais il fut pris de peur, et le sang-froid lui fit défaut au moment de l'action.

Gallenga et tous les hommes capables de s'armer eux-mêmes ou d'armer les autres du poignard furent envoyés au Parlement, comme ayant bien mérité de la patrie. Melegari, plus favorisé que beaucoup d'autres, entra même dans les bonnes grâces du fils de Charles-Albert. Décoré du grand cordon de l'*ordre des Saints Maurice et Lazare*, et grand-officier de la *Couronne d'Italie*, il fut d'abord envoyé comme ministre extraordinaire et plénipotentiaire de Victor-Emmanuel près le gouvernement de Berne, et il devint enfin ministre des affaires étrangères du *royaume d'Italie*.

De tels dénouements peignent au naturel, et la lâcheté de ces fiers républicains, qui, de bourreaux de la royauté,

toujours fait en *pareilles circonstances* ; j'exposai tout ce qui pouvait l'ébranler. Je lui dis que je jugeais Charles-Albert digne de mort, mais que sa mort ne sauverait pas l'Italie ; que pour solliciter un ministère d'expiation, il fallait se sentir affranchi de tout autre mobile ; qu'en tout cas il trouverait la mort dans sa tentative ; qu'il mourrait déshonoré, et ainsi de suite pendant quelques instants. Gallenga répond à tout ; ses yeux lançaient des éclairs. Il finit par me convaincre qu'il était du nombre de ceux dont les résolutions sont arrêtées entre leur conscience et Dieu, et je lui demandai ce qu'il voulait de moi. Il me demanda un passeport et un peu d'argent. Je lui donnai mille francs et lui dis qu'il aurait un passeport dans le Tessin. Il l'eut en effet sous le nom de Mariotti. Les dispositions nécessaires furent prises à Turin. L'affaire devait avoir lieu dans un long passage que le roi suivait tous les dimanches pour aller à la chapelle royale. Craignant de se procurer une arme à Turin, ils envoyèrent un membre du comité, Sciandra, commerçant mort aujourd'hui, par Chambéry à Genève pour me demander une arme. Un petit poignard avec manche en lapis-lazuli, présent qui m'était très cher, était placé sur ma table ; je l'indiquai du geste ; Sciandra le prit et partit. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

s'en font les plats valets, et l'abaissement de la majesté de ce royal serviteur de la révolution qui ne rougit point de partager sa souveraineté avec l'assassin de son auguste père ! Rome était devenue le théâtre de ces écœurants spectacles.

La dégradation du pouvoir royal avait commencé avec la prise de possession de Rome. Quand le promoteur de la république universelle, Mazzini, mourut à Pise, le 10 mars 1872, et que, dans une pompe funèbre, les sectaires promenèrent triomphalement, au Corso, le buste de ce héros du régicide, ne vit-on pas le gouvernement de Victor-Emmanuel s'associer à l'apothéose du vieux conspirateur ? Ajoutons néanmoins, pour être juste, que le roi eut la pudeur de n'y point paraître, au grand déplaisir des organisateurs du *deuil national*.

Rome était tous les jours scandalisée par les extravagances sacriléges qui s'étalaient à la face du soleil.

Les Italiens révolutionnaires ne peuvent se défaire de la foi ; semblables au Démon, ils la gardent avec une haine fanatique contre l'Église et contre Jésus-Christ. De là ces attaques incessantes contre la religion ; de là ces insultes, ces coups de bâton distribués aux prêtres et aux catholiques, ces mépris jetés aux moines, ces pierres lancées à de pauvres religieuses, ces cris de : *Mort au Pape !* poussés chaque soir sous les fenêtres du Vatican ; de là, enfin, cette fureur contre la sainte Église, qui éclate jusque dans la presse ministérielle.

La nuit, le Romain est troublé par les chants de la rue, et ces chants ne sont plus des louanges à Victor-Emmanuel et à Garibaldi, mais des parodies monstrueuses de la litur-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

gie catholique. Le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, le *De Profundis* sont travestis, et l'impiété y adapte des paroles ordurières, auxquelles la langue italienne se prête mieux qu'aucune autre. Les *Litanies de la Vierge* surtout servent de prétexte à des blasphèmes horribles. Tous les noms que l'on peut adresser à des prostituées sont appliqués à la sainte Mère de Dieu. Un *buzzurro* chante un à un ces blasphèmes, et ses complices répondent : *Ora pro nobis!*

Les images du Christ, de la Vierge et des saints sont l'objet de tous les sarcasmes, et, sans respect pour des œuvres d'art, les *buzzurri*, renouvelant, dans l'ombre, les barbaries des iconoclastes, brisent ces images exposées au coin des rues ou sur les façades des maisons romaines. Des pavés sont lancés contre les vitraux des églises. Fréquemment les cérémonies du culte sont troublées par des hommes qui savent que la loi leur sera favorable. Les impies sont lâches; pas un n'oserait entrer dans Saint-Pierre si un homme y montrait le fer d'une pique ou la *pointe d'une botte*.

Les enterrements civils se multiplient, et il n'est pas de jours où quelque *buzzurro* n'emporte au cimetière, dans une voiture, un parent, un fils ou un ami mort. Au cimetière, le *buzzurro* enfouit son mort et s'en revient sombre et triomphant. Le lieu saint a perdu sa consécration, et le prêtre devra désormais bénir une à une les fosses où seront déposées des dépouilles chrétiennes.

La folie, devenue contagieuse, gagne les personnalités les plus éminentes. Les Farini (1), les Gualterio en furent

(1) *Voir* t. V, p. 78.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'illustres exemples. Pie IX avait prévu cette conséquence de l'esprit de révolte qui tourne les têtes. Il avait fait agrandir le *manicome* de la ville en disant : « Je dois préparer du logement pour les fous que me fera la révolution. »

L'impiété profitait des solennités les plus sacrées, comme celles de la Semaine sainte, pour se produire avec le cortége des plus audacieuses profanations.

A l'église de la Madeleine, à Saint-Louis-des-Français, des *buzzurri* font partir des fusées et répandent l'épouvante parmi le peuple fidèle. A Saint-Apollinaire, ils savonnent les marches du portique, pour faire tomber les femmes et les vieillards.

A la *Scala santa*, où s'accomplit un des plus touchants pèlerinages, ils brisent les portes et cassent les vitraux à coups de pierres. En d'autres églises, ils entrent le cigare à la bouche, le chapeau sur la tête, insultent les prédicateurs et interrompent les cérémonies. Dans les rues, ils maltraitent les religieux et injurient les prêtres. On voit même des agents de police arrêter des femmes consacrées à Dieu et les outrager de la façon la plus obscène. A Saint-Pierre, malgré la précaution qu'on avait eue de supprimer les pompes habituelles, des hommes qui n'auraient point dû entrer dans une église venaient profaner la basilique. Le ministre prussien d'Arnim, homme à la figure plate et vulgaire, était là, armé d'un lorgnon de théâtre et suivant, debout, d'un air cynique, au milieu de la foule agenouillée, les mouvements du chanoine qui présentait les reliques insignes de la Passion à la vénération publique.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La Fête-Dieu, si populaire à Rome et si pieusement célébrée jadis, était interdite; mais la parodie de cette grande solennité avait pleine licence. La procession sacrilége, où figurait pour être tourné en dérision tout ce que le peuple chrétien aime et vénère, accomplissait sa marche sous la protection de la police royale. Mais cette protection officielle était impuissante à retenir l'indignation du peuple fidèle.

Un gouvernement capable de couvrir de son égide des scènes semblables pouvait-il s'arrêter lui-même dans la voie des plus odieuses profanations? En dépit du *Statut* qui proclame la religion catholique religion de l'État, il n'avait aucun respect des solennités les plus augustes de la religion. Pour n'en citer qu'un exemple, le jour de l'Assomption (1874), on vit se continuer tout le jour, au grand scandale du peuple romain, des travaux de démolition et de voirie auxquels étaient employés des milliers d'ouvriers. A Sainte-Marie-Majeure surtout, où l'on célébrait la fête avec la pompe accoutumée, les abords de la basilique étaient couverts d'un peuple de travailleurs, de chariots et de fourgons emportant les terres et les décombres.

Les fidèles Romains essayèrent noblement de réagir contre l'envahissement de ce scandale. Il se forma une *Société des intérêts catholiques*, divisée en plusieurs sections. Une de ces sections était l'*Œuvre Pie* contre la profanation des jours de fête. Le président de cette dernière section, le comte Pianciani, un des fidèles gardes nobles, s'efforçait de dédommager le Saint-Père du mal fait à la religion par son frère qui, vendu au parti révolutionnaire,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

était devenu syndic de Rome et zélateur des monstruosités du nouveau régime.

L'*Œuvre Pie* lançait de généreuses protestations contre les outrages dont la religion avait à souffrir. Elle avait une publication régulière destinée à entretenir, parmi les commerçants, le respect des préceptes divins.

Une des plus affligeantes profanations, dont se rendit coupable ce gouvernement impie, fut celle du Colisée.

L'auteur de cette abominable entreprise fut l'antiquaire Rosa.

En 1870, ce sectaire qui était aux gages de Napoléon III, faisait le bon apôtre ; il se montrait obséquieux envers les évêques et les conduisait aux fouilles du Palatin qu'il leur expliquait à sa façon.

Sous Victor-Emmanuel, Rosa, qui avait rendu à la révolution italienne, sous le couvert du drapeau français, des services qu'il fallait récompenser, devint sénateur du *royaume d'Italie,* surintendant des recherches archéologiques, et fut décoré de toutes sortes de plaques. Mais les titres et les plaques ne lui avaient donné ni la science vraie, ni la sympathie des honnêtes gens.

Ce prétendu savant, pour bâtir de fausses antiquités, se mit à démolir, sans contrôle, les antiquités véritables. Il entreprit, au grand scandale du monde chrétien, de fouiller le sol du Colisée. Ce travail eut lieu en 1874.

Ce fut le signal de ce qu'on pourrait appeler un horrible sacrilége. On vit la croix renversée, les stations de la voie douloureuse abolies, la terre sainte enlevée et dispersée. Au point de vue de la science, travail et dépense inutiles. Ces fouilles avaient déjà été faites ; rien n'obligeait à les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

recommencer. Les substructions cachées sous l'arène étaient connues, avaient été visitées ; après quoi la terre baptisée du sang des martyrs avait été pieusement remise en place. Il n'y avait plus rien à apprendre, point de découverte possible : c'était une insulte gratuite à la piété chrétienne.

Que dire au point de vue de l'art ? Le bon goût, le sentiment du beau, du noble, du grand, du sublime, crie contre l'entreprise odieuse et vulgaire qui défigure le majestueux édifice. Les barbares détruisaient les monuments antiques, ils ne les déshonoraient pas. Les ruines, après leur passage, n'en étaient parfois que plus imposantes. Il a fallu la méchanceté sauvage et la sotte ignorance de l'érudition moderne pour les rendre hideuses, au nom d'une prétendue science. C'est réussi. Le Colisée maintenant n'est plus beau à voir que du dehors : à l'intérieur, on l'a rendu difforme, ce qui eût semblé impossible. N'est-ce pas avoir atteint le sublime dans l'art de dégrader que d'avoir pu introduire la laideur dans cette merveilleuse enceinte ?

L'archéologue officiel semblait avoir conscience de l'iniquité de son œuvre. Quelque marque de haute sympathie lui eût été d'un grand prix. Il recueillit des témoignages tout contraires, comme l'atteste le fait suivant.

Pendant le travail du *signor* Rosa, l'éminent cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, se rendait à son église titulaire de Saint-Clément, où il allait dire la messe tous les jours, quand, traversant le Colisée, il voit accourir M. Rosa qui l'aborde et lui propose de lui donner l'explication des fouilles.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le cardinal, qui connaissait l'antiquaire, refuse poliment ses offres et passe son chemin. L'importun insiste ; mais le prince de l'Église, arrivé à l'extrémité de l'arène, lui dit :

— Monsieur, je ne puis vous exprimer qu'un regret, qui est celui du monde chrétien : c'est que vous ayez profané le Colisée, enlevé la croix et les stations devant lesquelles nous venions prier autrefois.

Sur ce, Rosa voulut objecter qu'il n'avait pas enlevé la croix pour toujours et qu'elle serait replacée sur le terrain inférieur qui fut précisément le sol arrosé du sang des martyrs ; mais le cardinal le salua et lui tourna le dos.

Rosa n'en fit pas moins dire dans les journaux que l'éminentissime cardinal de Bonnechose avait visité les fouilles, agréé ses explications et approuvé l'enlèvement de la croix et des stations.

L'audace était par trop forte, le cardinal dut protester.

On eût dit le patriote Rosa d'intelligence avec les Juifs de Rome pour toutes ces fouilles, où le mercantilisme judaïque pensait trouver son compte.

Les descendants de la race déicide, redevables de tant de bienfaits à Pie IX (1), avaient trahi ce Pontife qui s'était montré pour eux un véritable père, et faisaient cause commune, non-seulement avec l'usurpation piémontaise, mais encore avec cette plèbe de carrefour qui faisait métier d'insulter journellement le Pape et l'Église.

Trois Juifs de la Haute-Italie, satellites assidus de l'invasion piémontaise, l'avaient successivement accompagnée et encouragée, de Turin à Florence, puis de Florence à

(1) *Voir* t. I, p. 182.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Rome, où ils eurent entre leurs mains la direction de toute la presse officielle.

Ces trois Juifs étaient Dina, Arbib et Levi, directeurs de *l'Opinione*, de *la Libertà* et de *la Nuova-Roma*, trois journaux ministériels.

Ils ne cessèrent pas un seul jour, depuis l'entrée des Piémontais à Rome, de déverser la calomnie et l'injure contre la religion catholique, son culte, ses communautés, ses prêtres, contre tout ce qu'il y avait de plus respectable, sans même épargner l'auguste personne du Pape. Sa Sainteté disait d'eux : *Ils dirigent contre moi toute la presse révolutionnaire!*

Dès le 20 septembre 1870, les passions socialistes qui sommeillaient dans le *Ghetto*, excitées de longue main par ces fanatiques, se réveillèrent tout à coup. L'explosion de leur haine antichrétienne se produisit de mille manières.

Pendant que le gouvernement subalpin forçait à coups de canon les portes de Rome, alors que la brèche n'était encore que commencée, une troupe d'Hébreux, traversant les décombres, la franchirent pour aller féliciter le général Cadorna et tendre la main à l'ennemi de leur bienfaiteur. Pie IX aussi, en 1848, avait fait une brèche aux murailles de leur *Ghetto*, où ils cessèrent d'être emprisonnés. Oublieux de ce bienfait, ceux qui avaient franchi la première brèche avec la liberté franchirent la seconde avec l'ingratitude et le déshonneur.

Pendant les jours d'anarchie et de licence qui précédèrent l'organisation du gouvernement usurpateur, on vit une bande de Juifs sillonnant les rues et passant d'une caserne à l'autre pour piller. Armes et uniformes, lits et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ameublements, tout devenait la proie de leur rapacité.

Longtemps ils s'étaient plaints que leur *Ghetto* était insalubre, malsain, trop exposé aux inondations du Tibre qui causaient dans ce quartier des dégâts considérables, et laissaient dans les habitations une vase pestilentielle. Après le 20 septembre, quand l'usurpation eût lâché les écluses, eux-mêmes devinrent un véritable torrent dévastateur portant partout le ravage et ne laissant sur son passage que des épaves nauséabondes.

Deux de leurs coreligionnaires convertis, les zélés et doctes abbés Lémann, pleins de dévouement pour les intérêts de cet ancien peuple de Dieu, leur adressèrent, à la date du 15 août 1873, un long mémoire pour les éclairer sur le rôle funeste qu'ils jouaient dans la tragédie révolutionnaire de l'Italie (1).

Tandis que l'écume des nations inondait l'enceinte de la Ville éternelle, les vrais Romains gémissant sous une oppression qui s'attaquait à leur fortune, à leur liberté et à leur propre existence, en étaient réduits à fuir une patrie changée pour eux en une marâtre homicide.

L'Italie était affligée d'une plaie qui lui était restée jusqu'alors inconnue, l'émigration. C'était par centaines de mille que les Italiens quittaient leur ingrate patrie pour aller manger le pain de l'étranger.

Les provinces méridionales étaient celles qui fournissaient le contingent le plus nombreux à l'exil volontaire. Tous les quinze jours sortaient du port de Naples des

(1) *Lettre aux Israélites dispersés sur la conduite de leurs coreligionnaires, à Rome, durant la captivité de Pie IX au Vatican*, par les abbés Lémann.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

navires chargés d'émigrants, qui allaient, prédicateurs trop éloquents, porter à leurs compatriotes d'Amérique la nouvelle du bonheur dont jouissait l'Italie sous le nouveau régime.

La Lombardie offrait un spectacle non moins lamentable que le royaume de Naples. On vit dans ces derniers temps (1884) un village tout entier, maire et curé en tête, partir pour l'Amérique du Sud, afin d'y chercher le pain que leur refusaient les plaines fertiles de leur pays.

Les impôts énormes qu'exige implacablement le gouvernement italien sont pour beaucoup dans ce malheur ; ils ont, en peu de temps, enlevé leur modique patrimoine à près de quatre-vingt mille petits propriétaires. Rien qu'en 1882, près de cent sept mille travailleurs des champs ont dû émigrer au loin ; en tout, cette année-là, l'Italie a vu partir plus de deux cent mille de ses enfants (1).

Sur mer et parmi les sauvages, ces pauvres émigrés étaient plus en sûreté qu'au milieu de leurs propres concitoyens. Car, à Rome, il ne faisait pas bon être ami du Pape et des principes conservateurs. A chaque instant des faits nouveaux prouvaient que chacun avait toute licence contre les personnes et les choses.

C'est ainsi que, le 7 avril 1872, des gendarmes du Pape furent victimes d'un horrible complot, qui remit en mémoire l'assassinat de Rossi à Rome, et le meurtre d'Anviti à Parme (2).

Ce jour-là, six gendarmes, ou mieux trois gendarmes et trois Suisses, sortaient en habits bourgeois, par la porte

(1) *Journal de Rome*, 20-21 avril 1884.
(2) *Voir* t. II, p. 150, et t. V, p. 70.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cavalleggieri, pour une promenade, comme font tous les habitants de Rome. En sortant, ils se virent d'abord insultés par une bande de *buzzurri*, auxquels se trouvaient mêlés des gardes nationaux en uniforme.

Cette première attaque n'ayant pas réussi, grâce à la présence d'esprit d'une femme qui ferma aux provocateurs la barrière d'une vigne où s'étaient réfugiés les serviteurs du Pape, un infâme guet-apens fut préparé, et lorsque après une demi-heure de repos dans la vigne, les pauvres soldats rentraient tranquillement à Rome, pensant que les *buzzurri* s'étaient éloignés, ceux-ci, sortant à l'improviste d'un cabaret borgne, s'élancèrent contre la petite troupe. Les agresseurs étaient armés, en nombre plus que triple de celui des gendarmes qui étaient sans moyens de défense; on trouva chez le cabaretier des stylets, des poignards et un pistolet chargé. Bientôt, le gendarme Lucca tomba mortellement frappé au flanc d'un coup de baïonnette; les deux autres reçurent également de graves blessures. On ne sait comment les Suisses purent rentrer sains et saufs au Vatican. Cependant la rage des assassins n'était pas assouvie; ils piétinèrent le cadavre encore chaud du gendarme tué, et l'on refusa tout secours aux deux blessés, lesquels durent se traîner presque mourants au palais apostolique.

Quelques jours après, la *Société des Reduci des batailles pour la défense de la Papauté* fit célébrer, dans l'église de *Saint-André-della-Valle* un service funèbre pour le repos de l'âme du gendarme Lucca. Aucun avis ne fut publié, aucune draperie extérieure qui indiquât ce qui se passait dans l'église. On voulait ainsi prévenir les désordres de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

place et ne pas fournir aux *buzzurri* le prétexte de crier à la provocation.

Mais on avait compté sans la police et les sectaires. De vraies escouades d'agents s'alignaient, en effet, autour du temple, mêlés à des gardes municipaux et à des gendarmes.

Les agitateurs, voyant un tel renfort, déployèrent une morgue du plus mauvais augure.

A leur sortie de l'église, les fidèles furent accueillis par des cris, des huées et des sifflets, et les *buzzurri* les poursuivirent jusque dans leurs maisons, en les insultant de la façon la plus indigne. Quatre jeunes gens connus pour leur dévouement à l'Église furent surtout l'objet d'affronts inouïs, et durent se réfugier dans un palais voisin. Il est vrai qu'au bout d'une heure la police intervint : elle se rendit au palais, pour les conduire... en prison ! La justice italienne avait ainsi des procédés à part, et qui promettaient pour l'issue du procès des agresseurs.

En effet, dans le courant de juin, sous la pression des menaces révolutionnaires, le jury acquitta les assassins du gendarme Lucca, qui, au sortir de l'audience, furent portés en triomphe, et la presse libérale chanta victoire en disant que le Pape était cause de tout, puisqu'il conservait des gardes.

La garde nationale avait largement trempé dans l'horrible guet-apens dressé contre les gendarmes du Vatican. Elle était chargée du soin de poursuivre les noirs projets de la secte qui avait mené Victor-Emmanuel au Capitole. Aussi, lui avait-on donné pour capitaine l'odieux Tognetti, l'homme sanguinaire, digne frère de celui qui était mort

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sur l'échafaud (1). Gravement compromis lui-même dans l'affaire de la caserne Serristori, il avait pu s'échapper, et, rentré à Rome après la nouvelle invasion, il devint naturellement le chef des brigands, devenus, par la grâce du gouvernement de Victor-Emmanuel, les rois de Rome. Ce forcené se pâmait d'aise à la pensée que, dans quelque circonstance, il aurait la bonne fortune d'atteindre le Pape et de lui couper la tête. Il s'expliquait là-dessus sans scrupule. Voilà pourtant l'homme qui avait ses entrées libres au Quirinal et qui dînait souvent à la droite de la princesse Marguerite.

Quand on songe qu'un pareil scélérat jouissait d'une arge part d'autorité, est-on téméraire d'accuser ses subordonnés de l'attentat de la porte *Cavalleggieri*? Qu'allaient donc faire en ce lieu et à cette heure les hommes armés de la garde nationale? Qui les avait commandés? Quelles instructions avaient-ils? Et qui leur avait permis de porter leurs armes? Toutes ces questions se posaient d'elles-mêmes.

Vainement le pouvoir essayait de décliner la responsabilité de tous ces faits, quand il laissait chanter publiquement, à tous les coins de rue, des chansons où l'on bénissait la main qui assassinerait Pie IX. Il alléguait le respect de la liberté, car il s'agissait de la liberté des *frères et amis*.

Les exemples attestant cette précieuse liberté se multipliaient à l'infini.

Le 30 mars de l'année suivante, une bande de vauriens,

(1) *Voir* t. V, p. 328.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

composée d'une soixantaine d'individus, voyant trois jeunes gens sortir de l'église du Gesu, les accablent d'injures et les frappent à coups de bâton. L'un de ces adolescents, le comte Pierre Antonelli, neveu du cardinal, reçut en plein visage un coup de bâton plombé et se vit couvert de sang. Un autre, nommé Vansitart, sujet anglais, ayant voulu arracher son ami aux mains des sicaires, fut à son tour criblé de coups, et tomba sanglant et évanoui. Un bâton armé d'une hachette lui avait fait une large blessure à la tête. Le troisième, le comte Brazza, put éviter le même sort, grâce à l'intervention de la police qui arrêta plusieurs des émeutiers.

Partout où la révolution domine, l'insulte à tout ce qui est beau et grand est à l'ordre du jour. Le roi lui-même n'est pas plus épargné que le reste, et c'est justice. Quand il parcourt les rues de Rome, les Romains, n'étant pas prévenus par l'éclat dont s'entouraient les Papes, n'y prêtent pas d'attention. Un monsieur passe dans une voiture ordinaire; ce monsieur porte de grosses moustaches teintes. Ils ne connaissent pas le roi. Habitués à s'agenouiller sur le passage du Vicaire de Jésus-Christ qui les bénissait tendrement, ils seraient embarrassés de donner un simple coup de chapeau au monarque qui se dit leur maître.

Avec de si beaux commencements, l'idée antimonarchique devait progresser en Italie. On eut un nouvel exemple de ce progrès, moins de deux mois avant la mort de Victor-Emmanuel.

Le 25 novembre 1877 eut lieu, à Mentana, l'inauguration d'un monument élevé aux *martyrs* de l'expédition garibaldienne de 1867.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La municipalité de Rome avait offert pour la circonstance le *gonfalon* qui servait jadis aux fêtes catholiques, et le gouvernement avait envoyé un contingent raisonnable de gendarmes pour honorer les *martyrs*, et sabrer au besoin les patriotes trop manifestants.

Un peu avant midi, le comité du monument, sortant de la commune de Mentana, s'avance péniblement vers la colline. Sur le *podium* prennent place le syndic de Rome, celui de Mentana avec ses assesseurs, plusieurs députés et personnages plus ou moins marquants.

Le peuple est saisi d'horreur en voyant parmi ces gros bonnets de la nouvelle démocratie des gens qui, en 1867, se trouvaient du côté du Pape. On entend sortir des rangs de la foule ces exclamations significatives : *A bas celui-ci! à bas celui-là!* Le syndic de Rome, Venturi, qui avait porté la soutane et l'avait quittée pour n'avoir pas obtenu la prélature qu'il convoitait, essaie le premier de prendre la parole; mais il est hué, insulté, et sa voix est étouffée par les cris de la populace.

Le député Cairoli, l'idole de la plèbe révolutionnaire, prend la parole à son tour et est acclamé. Il appelle ce mont de Mentana le *Calvaire de la liberté*. Tendant le bras vers Rome, il multiplie les insultes contre l'auguste Pie IX, et, malgré le vent qui lui coupe la parole, et la pluie qui lui fouette le visage, il s'acharne à déclamer contre la tyrannie pontificale. Quittant le chiffon inondé d'eau qu'il vient de lire, il prend une couronne et la dépose gravement sur l'autel.

Le bouquet fut digne de la fête. Un Sicilien échevelé, républicain de la veille, du nom d'Ardizzone, qui avait eu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

un de ses compatriotes parmi les morts de Mentana, s'écrie : « Les *martyrs* de la patrie nous lèguent le drapeau dans lequel ils s'enveloppèrent en mourant. Ce drapeau est celui du peuple; il a été renié par la monarchie! »

Sur ce, il cite un passage du discours de Victor-Emmanuel, qui, le 27 octobre 1867, renia le drapeau de Garibaldi et les expéditions de Monte-Rotondo et de Mentana.

Sa charge à fond contre le régime suscite une espèce de délire. On crie de toutes parts : *Vive la république!*

Quand il se retire, un citoyen appelé Zuccari prend sa place et plaide, lui aussi, la cause des territoires dits *italiens*. Il parle des hontes de la monarchie, et termine son *speech* en invitant l'assistance à crier *Vive la république!* et ce cri démocratique ébranle tous les échos de l'assemblée.

Le reste de la fête s'achève dans les cabarets du lieu, où, en mémoire des *martyrs*, les survivants boivent à longs traits l'esprit démocratique.

Cette belle journée faillit pourtant tourner au tragique. Des gendarmes se permettent de confisquer des drapeaux rouges surmontés du bonnet phrygien. Un de ces drapeaux est hissé sur le balcon de la mairie de Monte-Rotondo. La populace crie : *Vive la république!* et veut reprendre ses drapeaux.

Le citoyen Cairoli intervient, harangue la foule : « Vous voulez la république, vous l'aurez; elle est dans l'air, ne soyez pas pressés. La république vient à point à qui sait attendre, etc. » Tout le long du chemin, on chante à la république.

Somme toute, la journée du 25 novembre fut une jour-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

née absolument néfaste pour la monarchie subalpine. On outragea beaucoup le Pape et la Papauté; mais on outragea plus encore la royauté et le roi.

Un dernier trait pour peindre l'outrage officiel fait au gouvernement pontifical.

Pie IX avait élevé un monument à ses soldats tombés pour la défense des droits du Saint-Siége.

Les nouveaux maîtres de Rome avaient d'abord résolu de le détruire, mais ils crurent mieux faire de le conserver en substituant l'inscription suivante à celle que Pie IX y avait fait graver :

Ce monument
Que le gouvernement théocratique avait
Élevé
En mémoire des mercenaires étrangers,
Rome rachetée
Le laisse à la postérité
Comme témoignage éternel
Des temps calamiteux
S. P. Q. R.

C'était une sanglante injure aux zouaves pontificaux parmi lesquels les Français s'étaient illustrés en grand nombre. C'eût été un devoir pour la France de protester; mais la république française laissait sans déplaisir outrager la gloire de ses nationaux catholiques.

Offrons au lecteur, pour finir, une dernière fleur des beautés de l'usurpation piémontaise, savoir, l'assassinat du rédacteur en chef du journal *la Capitale*, le trop fameux Sonzogno.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cet écrivain était supérieur en talent à tous les autres journalistes de Rome. D'un caractère sauvage et taciturne, haïssant autant que haï. Entre ces hommes qui s'accordaient pour renverser le Christ, il y avait des rivalités inexorables et des goûts de vengeance qui faisaient de leur âme un enfer anticipé. Sonzogno était presque lui seul tout son journal; ses collaborateurs comptaient peu, et toutes les passions qui agitent d'ordinaire les autres hommes se résumaient en lui dans une haine immense contre l'Église, la monarchie et les *consorts*. Il avait fait de *la Capitale* un monument de colère et de révolte, d'impiété et d'infamie. Il n'avait absolument rien respecté de ce que le monde vénère. Sans le connaître, on éprouvait à son égard un mélange inexplicable d'horreur et de curiosité, d'horreur contre un esprit voué au mal, de curiosité pour un lutteur acculé dans le mépris public, se mesurant en désespéré contre tous ceux de son parti. On lui reprochait son âpreté au gain, et sa dureté envers les ouvriers; mais son journal très compact ne coûtait qu'un sou. Il soutenait Garibaldi sans l'estimer.

Cet homme d'ailleurs était profondément malheureux. Il avait été lâchement trahi dans ses affections et dans son honneur, accablé de deuils de famille, et il s'était vu dans la nécessité d'accepter un duel avec le prince Odescalchi. Le prince, offensé dans *la Capitale*, provoqua le rédacteur de cette feuille. Les champions se rendirent en Suisse. Ce devait être un duel à mort. Tous deux en sortirent blessés et vivants. Le prince venait de s'abaisser au niveau du démagogue, ou d'élever le démagogue à son niveau. En tout cas, il avait jeté au vent son blason princier et son fleu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ron baptismal. La noblesse paraissait s'égarer en restant sur ce front avili.

La plume de Sonzogno était un stylet aimanté qui attirait le poignard.

Le 6 février 1875, à huit heures trois quarts du soir, au moment où il écrivait dans son bureau de *la Capitale*, un jeune Transtévérin, ouvrier menuisier de vingt-six ans, entra chez lui et le frappa de quatre coups de poignard, lui laissant l'arme plongée dans la poitrine. Le malheureux n'eut que le temps de crier : *Au secours, à l'assassin!* Il fit quelques pas et tomba sans vie sur le sol.

Trois ouvriers typographes, accourus au bruit, durent lutter contre l'assassin, qui déployait une vigueur herculéenne. Enfin, grâce à l'arrivée de gens de police, il fut pris. Il se nommait Pio Frezza.

On se perdit en conjectures sur le motif qui avait poussé le Transtévérin. Peut-être était-ce un sicaire payé pour commettre le crime. Il n'avait sur lui qu'un billet de banque de cinq francs de la Banque romaine. On l'interrogea aussitôt, et bien que ses vêtements et ses souliers fussent ensanglantés, il nia tout, expliquant les souillures de sang par son contact avec les typographes qui avaient lutté contre lui, et disant qu'il s'était arrêté simplement et par hasard sous la porte cochère de *la Capitale*.

Le corps de la victime fut embaumé et partit pour Milan, son pays, où il avait été jadis attaché à la police autrichienne. Il était conduit par ses trois frères. Ses amis eurent recours aux artifices et aux exagérations en usage parmi les Italiens. Sonzogno fut vêtu en martyr, une robe blanche, une couronne de laurier sur la tête, une palme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans la main! il y eut procession funèbre, musiques funèbres, oraisons funèbres... tout ce qui pouvait relever la gloire de la victime.

Le meurtre de Sonzogno donna lieu à l'arrestation de neuf individus, impliqués de près ou de loin dans l'assassinat.

Le plus compromis fut un certain Joseph Luciani, ancien ami de Sonzogno, devenu son mortel ennemi. Le soin qu'il mit à se cacher était déjà une forte présomption contre lui. La maison qu'il habitait, rue de Giubbonari, fut cernée. On savait qu'il se trouvait chez lui au quatrième étage avec sa mère et sa sœur. Mais les deux femmes refusèrent longtemps d'ouvrir. Luciani refaisait son lit et essayait de se cacher. Après maintes recherches, les agents finirent par le retirer du fond d'une armoire où il était blotti, plus mort que vif.

Luciani était Romain; mais sous le gouvernement pontifical, ses opinions l'avaient éloigné du territoire de l'Église. Étant allé à Turin, il se fit étudiant à l'Université de cette ville et se distingua par la violence d'un patriotisme alors à la mode. Le Piémont était le rendez-vous de tous les exilés qui posaient en martyrs de la patrie et cachaient des ambitions insensées et des cupidités insatiables.

Peu à peu, Turin céda son titre de capitale à Florence. Luciani se rendit alors dans cette ville, et bientôt il rentra dans Rome avec les... *vainqueurs*. S'étant jeté avec ardeur dans le parti avancé, il se lia avec Sonzogno. Plus tard éclatèrent entre eux d'implacables dissentiments.

Luciani, d'un caractère faux et méchant, d'un esprit à la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

fois ardent et sombre, annonçait un tribun. Il avait toutes les qualités extérieures d'un héros de roman. Sa taille haute, élancée, sa voix timbrée, son accent romain le rendaient propre au rôle qu'il ambitionnait. La beauté de son visage ressemblait à celle de l'ange déchu ; ses traits appartenaient au type satanique. Souvent ses yeux jetaient des lueurs féroces.

La procédure fit éclater la complicité de Luciani dans le meurtre de Sonzogno. Les débats qui se déroulèrent devant la Cour d'assises de Rome, étalèrent devant tous les yeux l'état de barbarie et de pourriture morale où l'Italie était tombée, depuis le triomphe de la révolution. Le tribunal sembla même craindre de sonder à fond cette ténébreuse affaire, dans la crainte d'y trouver la main de plusieurs grands personnages officiels.

Le procès se termina le 13 novembre 1875 par un verdict de culpabilité. Luciani avait été si complétement mis à nu que ses puissants protecteurs furent obligés de le lâcher, tant cet Adonis des clubs était trouvé laid.

Frezza, l'assassin principal, Luciani, l'agent provocateur, et trois autres de leurs complices, furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Peut-on s'empêcher de voir le doigt de Dieu dans le spectacle de ces deux hommes, de ces deux ennemis acharnés de l'Église, oubliant un instant leur but commun pour se précipiter l'un sur l'autre, Sonzogno sur Luciani, Luciani sur Sonzogno, s'entre-déchirant comme une panthère et un tigre en fureur.

Jamais une cause célèbre n'excita dans un plus haut degré l'intérêt public. Elle provoqua le dernier triomphe

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de la franc-maçonnerie qui ouvrit et inaugura son temple à Rome, près de l'église Saint-André *della Valle*, scandale inouï, et attentat horrible à la majesté de Rome chrétienne, redevenue semblable à la description de Pétrarque : *Gia Roma or Babilonia, falsa e ria, seccola d'errori e tempio d'eresia.*

Ce procès retentissant était, en résumé, la vraie *portraiture* de l'état social créé à Rome par la révolution. Aussi le président de la Cour d'assises parla-t-il fort juste en disant dans le dernier résumé des débats : « L'avalanche qui porta Luciani de Turin à Florence le porta aussi de Florence à Rome. »

Ah ! vous avez bien dit, avisé président. Vous êtes venus tous à Rome comme une avalanche, et comme une avalanche vous avez semé sur votre passage le malheur et la désolation. Ce ne sont pas seulement des patriotes assassins, des garibaldiens enthousiastes que vous venez de condamner : votre mot condamne aussi l'avalanche italienne, la civilisation qu'on pourrait appeler la *civilisation du couteau*, de ce couteau sur lequel on reconnut les signes cabalistiques des *carbonari !*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE III

PIE IX CAPTIF DEVANT LA PERSÉCUTION *ITALIENNE*

Le gouvernement usurpateur veut rassurer le monde catholique. — *Loi des garanties.* — Inauguration de *Rome capitale.* — Entrée triomphale de Victor-Emmanuel. — Audience de protestation au Vatican. — Les hérétiques à Rome. — Dispute religieuse à l'*Académie Tibérine.* — Confiscation des couvents. — Crochetage des portes. Expulsions. — Suppression des ordres religieux. — Vente des biens. — *Collége romain* confisqué. — Le cardinal Clarelli chassé du Quirinal. — Le mariage civil à Rome. — L'enrôlement des clercs. — Projet de loi contre les *abus du clergé.* — Caisses allemandes à la douane. — *Bibliothèque de Victor-Emmanuel.* — *Université pontificale fermée.* — Les marbres d'Oudinot et de La Moricière enlevés du Capitole. — Interdiction des cérémonies extérieures du culte. — Manifestations populaires. — Protestation du cardinal Simeoni. — *Vingt-cinquième anniversaire* du règne de Victor-Emmanuel. — Les fidèles Romains au Vatican. — Trois fondements ruineux des trônes, d'après Pie IX. — Bruit de l'abdication du roi. — Visite secrète du roi à Pie IX. — Évêques expulsés. — Évêchés vacants. — Suffrage populaire dans l'Église. — Paricipation des catholiques aux élections.

Le gouvernement piémontais, en s'emparant de Rome par la violence, non-seulement foulait aux pieds ses propres engagements, mais il bravait les puissances catholiques. Il comptait, pour le succès de sa lâche entreprise, sur les défaillances de la France, et sur le trouble que la guerre franco-allemande jetait dans toute l'Europe.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Néanmoins, tout rassuré qu'il pût être sur l'inertie tant de fois éprouvée de la diplomatie européenne, il sentit le besoin de se mettre en garde contre la susceptibilité de diverses puissances. Aussi, dès le 18 octobre 1870, c'est-à-dire un mois après son entrée à Rome, il adressa, sous la signature du ministre des affaires étrangères, Visconti Venosta, une circulaire aux gouvernements pour les tranquilliser sur le sort fait à la Papauté par la suppression du pouvoir temporel.

« Notre premier devoir en faisant de Rome la capitale de l'Italie, est-il dit dans ce document, est de déclarer que le monde catholique ne sera pas menacé dans sa croyance par l'accomplissement de notre unité nationale.

« Et d'abord, la haute position qui appartient personnellement au Saint-Père ne sera gênée en rien. Son caractère de souverain, sa prééminence sur les autres princes catholiques, les immunités et la liste civile qui lui appartiennent en cette qualité, lui seront amplement garantis.

« Ses palais et ses résidences auront le privilége du territoire des neutres. L'exercice de sa mission spirituelle lui sera assuré par une double sorte de garanties : par les communications libres et non interrompues avec les fidèles, par les nonces qu'il continuera d'accréditer auprès des puissances, et par les représentants que ces puissances continueront à lui envoyer. »

Cette circulaire ne manque pas de faire ressortir avec une ironie superbe l'avantage qui résultera pour l'Église du nouvel état de choses. Elle trouvera, dans la respectueuse adhésion des consciences des hommes sa véritable souveraineté.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ne croirait-on pas qu'ils vont résolument, ces honnêtes spoliateurs, adhérer de toute la force d'une conscience délicate, à l'autorité religieuse du Vicaire de Jésus-Christ? Les paroles ne coûtaient rien à ces disciples de celui qui a été menteur dès le commencement.

Le roi, leur maître, ou plutôt leur valet, en prenant possession de ce trône usurpé, avait déjà pompeusement promis une loi propre à garantir l'indépendance du Chef de l'Église et le libre exercice de son autorité spirituelle. (*Voir* t. V, p. 540.)

Cette loi discutée et adoptée par le Sénat et la Chambre des Députés de Rome, dans le courant du mois de mai 1871, fut signée par le roi et promulguée le 16 dudit mois.

Elle porte le nom de *loi des garanties*.

Monument insigne d'hypocrisie, dans le fond et dans la forme, cette loi a fourni à ses auteurs tous les moyens de vexation, de spoliation et de tyrannie dont ils ont usé envers l'Église.

A quoi bon une *loi des garanties*, quand les garants en sont eux-mêmes les fabricateurs et les seuls interprètes? Elle devint en effet l'arsenal où le gouvernement a trouvé toutes les armes dont il avait besoin contre le Saint-Siége.

La *loi des garanties* est divisée en deux parties, savoir : 1° les prérogatives du Souverain Pontife et du Saint-Siége; 2° les rapports de l'État avec l'Église. La revue de ses principaux articles suffira pour en démasquer l'insigne perfidie.

Elle se divise en dix-neuf articles.

L'article premier déclare que la personne du Souverain Pontife est inviolable et sacrée;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

L'article deuxième, que l'assassin du Pape sera puni comme l'assassin du roi.

Dès son début, la *loi des garanties* voudrait donc, peut-être sincèrement, garantir contre le poignard la tête du Vicaire de Jésus-Christ. Mais rien n'atteste mieux tout d'abord que le Pape est sujet du roi d'Italie, puisque sa vie comme celle de tout citoyen n'est en sûreté qu'à l'ombre de sa protection. Sa dignité n'est protégée que par la loi commune et les offenses contre sa personne auguste sont de la compétence des Cours d'assises. Comme le dernier des sujets, le Pape ira défendre sa cause à la barre des tribunaux!

Assailli des outrages les plus indignes, le Pape aura-t-il même la consolation d'obtenir justice et réparation? Attendez. Le même article 2 a soin de se terminer par cette solennelle déclaration : « La discussion sur les matières religieuses est pleinement libre. » Avec cela vous pouvez aller aussi loin que vous voudrez dans l'offense et l'injure. Vous accusez la Papauté d'être la grande prostituée de Babylone; Luther l'a fait en discutant une matière religieuse. Vous accusez le Pape d'être l'Antechrist; Calvin l'a dit le premier en fondant sa secte. Vous accusez Pie IX d'être le chancre de l'Italie; Garibaldi le répète sur tous les tons.

Cette prétendue *loi des garanties* n'est donc bonne en réalité qu'à constater la sujétion du Pape et à le livrer à tous les outrages.

Par l'article 3, le gouvernement italien accorde au Pape les honneurs souverains, et lui octroie la faculté de conserver ses gardes palatins; mais l'article a soin

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'ajouter : « Sans préjudice des obligations et des devoirs résultant pour ces gardes des lois en vigueur dans le royaume. » Les gardes du Pape seront donc en réalité à la merci du gouvernement qui pourra librement les frapper ou les supprimer comme ne satisfaisant point aux *lois en vigueur*.

La loi renferme des contradictions bien plus fortes encore.

En vertu de l'article 5, le Souverain Pontife continue d'avoir la jouissance des palais apostoliques du Vatican et de Latran, ainsi que de la villa de Castel-Gondolfo avec toutes ses dépendances.

Ainsi le Souverain Pontife n'est pas même propriétaire de sa maison. On lui en continue la jouissance. Oh ! mon Dieu, vous entendez ! Les empereurs romains n'ont pas fait cela. Mais, aujourd'hui, le gouvernement italien rend au Souverain Pontife les honneurs souverains dus à un locataire gratuit.

Le paragraphe 2 du même article dit : « Lesdits palais, villa et annexes, ainsi que les musées, la bibliothèque et la collection d'art et d'archéologie qui s'y trouvent sont inaliénables et ne peuvent être expropriés pour cause d'utilité publique. »

Vous croyez que le Pape va jouir avec assurance de toutes ces choses à perpétuité. Détrompez-vous, naïf lecteur, et reportez-vous au dernier paragraphe de l'article 4, où s'est glissé subrepticement ce petit correctif concernant la dotation du Pape :

« Cette dotation ne pourra être diminuée quand bien même le gouvernement italien se résoudrait à prendre à sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

charge la dépense relative aux musées et à la bibliothèque.»

Ainsi, les musées et la bibliothèque qui ne peuvent être expropriés d'après l'article 5 peuvent l'être en vertu de l'article 4. Telle est l'économie de toute cette loi : donner et reprendre !

Et de fait, l'étroit domaine du Vatican qui était garanti au Pape n'a-t-il pas été réduit, sous prétexte du passage d'une rue ?

Par l'article 6, le gouvernement *italien* garantit, pendant la vacance du Siége pontifical, la liberté des cardinaux et du conclave. Redoutable pouvoir qui, dans un temps de crise comme celui du grand schisme, favorisera une minorité dissidente réunie en conclave et se fera le protecteur d'un antipape.

Par les articles suivants le gouvernement s'interdit de pénétrer soit dans la demeure du Pape, soit dans le conclave, soit dans le concile, soit dans les congrégations pontificales, revêtues d'attributions *purement spirituelles*, et il octroie au Souverain Pontife la faculté de remplir toutes ses fonctions, et de faire afficher aux portes des basiliques et des églises de Rome tous les actes de son ministère spirituel.

D'où il suit que le gouvernement italien est pleinement libre de faire arracher des portes des basiliques les affiches des actes du ministère pontifical qui ne lui semblent pas purement spirituels, comme il peut faire procéder à des visites, perquisitions, saisies de papiers, livres ou registres dans les congrégations pontificales revêtues d'attributions spirituelles, sous prétexte qu'elles auraient empiété sur le domaine temporel.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Y a-t-il un auditeur au conseil d'État qui ignore la manière de préparer ces conflits et de s'en servir ? Tout consiste à distinguer ce qui est temporel de ce qui ne l'est pas. Si vous consentez à vous en tenir à la décision du Pape, tout va pour le mieux. Mais si vous voulez vous en tenir à votre jugement et à vos intérêts, comme c'est le cas du gouvernement italien, tout est pour le pire, et vous ne nous garantissez rien.

En effet, qu'un officier de l'autorité publique s'introduise dans les palais et lieux où se trouve le Pape, un concile ou un conclave, sans avoir été demandé, sa réponse aux objections sera toute prête : « Nous avons appris, vénérables Pères, que vous vous occupiez de choses qui sont très peu spirituelles, et qui sont au contraire « préjudiciables aux lois de l'État ou à l'ordre public, » ainsi que nous l'entendons en vertu de l'article 17, paragraphe 3. C'est pourquoi vous ne pouvez plus invoquer le bénéfice de l'article 7. »

Les vénérables Pères répondent qu'ils s'occupent de questions parfaitement spirituelles. — L'officier de l'autorité civile réplique par le paragraphe 2 de l'article 17 : « En cas de conflit, c'est à la juridiction civile qu'il appartient d'en connaître. » Et tout est dit !

Quel nouveau piége tendu au Pape dans l'article 12 qui lui permet de correspondre librement avec le monde catholique au moyen de bureaux de poste et de télégraphie établis au palais pontifical ! Le bureau télégraphique pontifical sera relié avec le réseau télégraphique du royaume aux frais de l'État. Or, personne n'ignore qu'il n'y a point de « pli fermé » qui résiste à un cabinet noir un peu bien

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

monté ; et quant aux télégrammes chiffrés, il suffit de la moindre bonne volonté d'un employé à la transmission pour les rendre indéchiffrables. Les nonces en savent quelque chose. De plus, il n'y a, pour assurer le secret des correspondances, que la probité de ceux qui les touchent.

D'après l'article 13, dans la ville de Rome et dans les six évêchés suburbicaires, les séminaires et institutions ecclésiastiques ne dépendent que du Saint-Siége, sans aucune ingérence des autorités scolastiques du royaume.

Voilà qui est bien en apparence. Mais rapprochez de cet article, l'article 16, vous y voyez que le gouvernement soumet à sa juridiction les moines et les religieux de Rome et des six évêchés suburbicaires. D'où il suit que ces séminaires, académies, colléges, qu'on dit exempts des autorités scolastiques du royaume, pourront facilement être fermés par l'autorité civile. Le tour est bien simple. Ces établissements d'éducation sont à peu près tous dirigés par des membres de congrégations religieuses, et les congrégations religieuses sont assujetties aux dispositions de la loi civile, qui décident de leur vie et de leur mort.

A peu près chaque article de la loi prête à de pareils rapprochements. Contentons-nous de citer encore l'article 17 ainsi conçu :

« Article 17. — En matière spirituelle et disciplinaire, il n'est admis aucune réclamation ou appel contre les actes des autorités ecclésiastiques, et il ne leur est reconnu ou accordé aucune exécution par la force. »

C'est la doctrine catholico-libérale de la neutralité de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'État. Le gouvernement ne prend parti ni pour les subordonnés, ni pour les supérieurs ecclésiastiques. Chacun suit sa conscience à ses risques et périls. L'appel comme d'abus est donc enterré ? Oui, sauf à ressusciter dans les deux paragraphes que voici :

« Quant aux effets juridiques de ces actes comme de tout autre acte de ces mêmes autorités, c'est à la juridiction civile qu'il appartient d'en connaître.

« De tels actes demeurent sans effets s'ils sont contraires aux lois de l'État ou à l'ordre public, ou s'ils lèsent les droits des particuliers, et ils demeurent soumis aux lois pénales s'ils constituent un délit. »

Dès lors la condition du Pape va devenir inquiétante. Il avait jusqu'ici la faculté de faire afficher librement à la porte des basiliques tous les actes de son ministère, et les ecclésiastiques qui affichaient n'étaient passibles d'aucune peine pour avoir obéi au Pape. Les évêques, les curés prenaient respectivement des décisions relatives aux intérêts spirituels de leurs diocésains et paroissiens, et l'État n'avait rien à y voir. Maintenant il faut que le Pape et ses agents, les évêques et les curés prennent bien garde que tout ce qu'ils auront arrêté et notifié de la sorte ne soit contraire en rien aux lois de l'État, à l'ordre public, aux droits des particuliers, auquel cas ils commettraient un délit qui demeure soumis aux lois pénales.

Avec tant de causes d'intervention, tout acte que le pouvoir voudra frapper sera aisément entaché d'un vice qui le soumettra au bon plaisir du gouvernement.

Enfin, l'article 18 est un fil qui tient l'épée de Damoclès suspendue sur l'Église.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Article 18. — Il sera pourvu par une loi ultérieure au règlement, à la conservation et à l'administration des propriétés ecclésiastiques du royaume. »

C'était dire au Pape et à l'Église : Je ferai, un jour ou l'autre, une loi sur vos propriétés. Or, on sait ce que veut dire une loi de l'État sur les propriétés ecclésiastiques. C'est tout simplement la confiscation et le vol. La *razzia* déjà commencée alors s'est consommée depuis.

Après avoir pris la ville et les provinces, prendre quelques biens n'était plus qu'un jeu d'enfant.

Non content de se voir à Rome, le gouvernement sentait le besoin d'en prendre une possession officielle. Tant que Florence restait le lieu de résidence du gouvernement, le *royaume d'Italie* paraissait être le phénomène monstrueux d'un grand corps muni d'une petite tête. Il fallait corriger cet état de chose en faisant au plus tôt de Rome la capitale effective du nouveau royaume.

En décembre 1870, le gouvernement présenta aux Chambres un projet de loi ainsi conçu :

« Article 1. — La capitale du royaume sera d'ici à six mois transportée à Rome.

« Article 2. — Les frais de translation seront inscrits au budget extraordinaire du ministère des travaux publics pour l'année 1871, et s'élèveront à dix-sept millions de lires.

« Article 3. — Le gouvernement royal conservera pour deux années le droit d'exproprier les corporations et personnes morales des bâtiments situés à Rome, qui seront reconnus d'utilité publique pour l'installation des administrations et des ministères. L'estimation de ces immeubles

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sera faite à juste prix, et les corporations seront désintéressées par une inscription en rente cinq pour cent italienne, *au pair*.

« Article 4. — Les ministres de l'intérieur, des finances et des travaux publics sont chargés de l'exécution de la présente loi. »

La loi fut votée.

Le 2 juillet 1871 fut le jour fixé pour cette solennelle inauguration.

Plusieurs raisons motivaient le choix de cette date. En cette première année de l'occupation piémontaise, Rome allait être privée des solennités pontificales de la fête de saint Pierre qui amenaient tant d'étrangers à Rome. Point de pompeuses cérémonies à la basilique, point d'illumination de la coupole, point de feu d'artifice au Pincio. L'aspect majestueux du Saint-Père sur la *Sedia gestatoria* le cortége des cardinaux et des princes, les Suisses au costume éclatant, les trompettes d'argent sous le dôme, les carrosses de *gala* aux portes, l'immense foule sur la place, tout cela va être remplacé par l'entrée triomphale du roi dans sa nouvelle capitale.

Une éphéméride historique rendait cette date plus piquante encore. C'était au mois de juillet 1809 (dans la nuit du 5 au 6) qu'avait eu lieu une première invasion du Quirinal, quand le général Radet, commandant de gendarmerie, vint mettre la main sur Pie VII en lui disant : « Sainteté, je viens vous intimer l'ordre de renoncer au domaine temporel. » C'est alors que Victor-Emmanuel Ier, roi de Piémont, spolié lui-même, avait été relégué dans l'île de Sardaigne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Les Subalpins savaient tout cela. Que n'ont-ils du moins évité cette coïncidence? Mais peut-être était-elle de leur goût, comme tant de choses odieuses. La révolution est sans pudeur.

Le gouvernement avait adressé une circulaire aux ambassadeurs des puissances à Florence, pour leur notifier le transfert de la capitale à Rome et les inviter à s'y rendre. Les journaux officieux s'empressèrent de répandre le bruit que les gouvernements avaient adhéré à cette translation, alors qu'ils n'avaient encore fait aucune réponse à la circulaire.

Ce qui donnait tant de hardiesse à ce gouvernement, c'est qu'il avait la sympathie et le concours de la Prusse, devenue l'empire d'Allemagne.

L'ambassadeur de l'empereur allemand était prêt à suivre à Rome le *roi d'Italie*. Ces deux États nouvellement constitués par la force dans ce qu'ils appelaient leur unité nationale devenaient forcément alliés l'un de l'autre; et les catholiques savaient dès lors qu'ils n'avaient rien à attendre du gouvernement de Berlin.

L'orgueil du succès a souvent eu pour résultat de tourner les potentats contre Dieu. La révolte de Lucifer a fait contagion dans la race humaine. Le roi Guillaume qui, pendant la guerre, avait donné aux catholiques de si belles espérances, commençait à devenir le fléau de l'Église catholique dans ses propres États.

L'Autriche, par un reste d'égard pour le Pape, laissa son ambassadeur à Florence, pendant que le *roi d'Italie* inaugurait sa nouvelle capitale.

La République française, dirigée par Thiers, louvoyait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

encore entre deux partis contraires. Son ambassadeur, le comte de Choiseul-Praslin, fut appelé à Paris, pendant les fêtes de Rome. N'eût-on pas dit que Thiers avait hérité de l'astuce napoléonienne?

Le 2 juillet se consomme donc la grande iniquité. Au mépris des siècles, des droits, des souvenirs, des titres, de l'Église elle-même et du peuple chrétien tout entier, le chef de la maison de Savoie entre avec ses soldats dans la Ville éternelle, et s'y montre en vainqueur comme s'il en était le maître légitime! Des ovations l'attendaient; on avait préparé des couronnes pour sa tête et jeté des fleurs sous ses pas; un peuple égaré ou craintif allait le saluer. Du fond du Vatican, Pie IX put voir les drapeaux flotter aux fenêtres; il put entendre un à un les cent coups de canon qui annonçaient l'arrivée du roi.

Victor-Emmanuel se fit conduire par un détour à travers la ville jusqu'au Quirinal. C'est là, dans le palais des Papes, qu'il vint prendre possession de Rome!

A peine eût-il foulé de ses premiers pas cette demeure sacrée que les cris de la foule l'appelèrent au balcon. Le roi se fit attendre, comme si une crainte superstitieuse l'arrêtait à cette dernière limite de l'impudence. La populace redoubla ses cris. Un domestique vint jeter une tenture sur la balustrade. Enfin, le roi ému, presque tremblant, s'avança lentement vers le balcon et salua avec embarras la foule, de cette même place où le Pape nouvellement élu a coutume de bénir le peuple entre les statues de saint Pierre et de saint Paul, sous l'image de la sainte Vierge! Cependant, les crieurs continuèrent à crier; le roi fut obligé de reparaître une seconde fois.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Après les réceptions officielles, il alla dîner. Les journaux italiens publièrent le menu du repas royal, qui compta parmi les événements du jour.

En descendant du Quirinal, Victor-Emmanuel monta naturellement au Capitole. Au milieu des nobles débris de la grandeur romaine, ce personnage et cette contrefaçon de triomphe offraient un spectacle odieux où le héros comptait pour victoires l'assassinat de Castelfidardo et le brutal assaut de la porte Pia, et montrait pour butin et pour dépouilles opimes les propriétés de l'Église indignement confisquées ! Les grosses joues rouges du triomphateur et son petit œil gonflé, avec ses énormes moustaches en broussailles et ses cheveux hérissés, le faisaient paraître tout exalté, tout bouffi, tout enivré. Cependant, nul lieu n'était plus propre à lui rappeler que la roche Tarpéienne n'est pas loin du Capitole.

Au milieu des applaudissements de la foule, on arrête à grand renfort d'agents de police un petit filou qui *faisait* le mouchoir. On ne pouvait s'empêcher de considérer le sort différent des deux voleurs, le grand et le petit, qui attiraient l'attention dans cette circonstance.

Le soir, pour terminer la fête, on tira un feu d'artifice. La pièce principale était une apothéose de la louve qui allaita Romulus et Rémus : sanglante allusion à ces chefs de bandits qui fondèrent la ville fameuse devenue aujourd'hui la proie d'un émule des premiers fondateurs.

Quand tout s'éteignit, le roi alla faire un tour de danse au Capitole, puis s'échappa furtivement pour retourner nuitamment à Florence. Son départ à cette heure parut singulier. Un roi, disait le peuple, doit-il être pressé comme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

un commis voyageur? Mais le roi, qui avait couché la veille chez le prince Doria, ne voulait point dormir au Quirinal! Et puis, la rumeur populaire n'avait pas manqué de frapper ses oreilles. La misère était devenue générale et profonde, à Rome, et la municipalité, pour faire danser le roi, s'était résignée à faire danser un demi-million! Cette dépense paraissait exorbitante pour animer une fête où l'air n'était chargé que d'infamie. La masse qui remplissait les rues et les places publiques était formée, moins de Romains que d'étrangers, de chenapans et de courtisanes.

Au milieu de ces tristesses, Pie IX n'était point sans consolations. La grande majorité des Romains lui restait fidèle. Pendant que la Rome révolutionnaire se livrait à ses ébats, le Pape était entouré des cardinaux, d'une foule de prélats et de personnages de marque demeurés à cause de lui, malgré la présence de Victor-Emmanuel.

Vers onze heures, près de trois cents officiers de l'armée pontificale, en habits civils, mais avec leurs décorations, et environ deux mille employés des anciennes administrations, étaient réunis dans la salle ducale. Ils accueillirent Pie IX à son entrée par des acclamations si émouvantes et où l'on sentait si bien les protestations de l'amour et de la douleur contre ce triomphe sacrilége, que Sa Sainteté sembla prête à succomber à la violence du sentiment qu'elle éprouvait. Mais le Pape se remit promptement pour entendre la très énergique protestation de M. Tongiorgi, substitut du ministère des finances, parlant au nom des employés civils et militaires, et des officiers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Sa Sainteté répondit par une allocution de circonstance où elle disait entre autres choses :

« Je vous remercie d'avoir choisi ce jour pour venir près de moi et me porter vos vœux, ce jour où s'accomplit dans le monde le plus impudent, le dernier des sacriléges. Hier, je relisais la confession de celui-là même qui s'en fait l'instrument en violant sa propre conscience et en mentant à sa propre conviction.

« Je désire qu'au jour où la justice vengera ce jour du sacrilége, il puisse avoir le temps de recourir à la miséricorde divine, obtenir le pardon de ses crimes et sauver son âme... »

Le discours du Pape ne fut point rapporté intégralement par les journaux. La *loi des garanties* n'était-elle point là? Mais plus de deux mille trois cents personnes l'avaient entendu, et immense fut la sensation qu'il produisit sur l'auditoire.

Le monarque que Pie IX, pour ne pas dire son nom, appelait *celui-là* était rentré à Florence plus mort que vif. Premier *serf* de son royaume, il n'avait fait qu'obéir en disant à la municipalité romaine : « Je suis venu à Rome avec le consentement de toutes les nations, *y compris la France*. J'ai rendu, en venant à Rome, un service à l'humanité, puisque sans cela de grands désordres seraient arrivés. » Mais quel plus grand désordre pouvait se produire que l'arrivée à Rome de cette sacrilége invasion?

Si Lucifer eût réussi à monter sur le trône du ciel, il eût mis hors la loi Dieu et ses anges. Chassé du ciel, il prend sa revanche sur la terre. Ayant, par les mains

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

du roi de Piémont, détrôné le Vicaire de Jésus-Christ, il mit hors la loi Jésus-Christ et les siens.

Aussi, dès le début, donne-t-il une large place à l'erreur qui est son œuvre par excellence, en ouvrant toutes grandes les portes de l'Italie et de Rome au protestantisme.

Le premier acte des dissidents, agissant sous la haute protection gouvernementale, ce fut la tentative de découronner Rome de son glorieux titre de Siége de Pierre, en prétendant que le chef du collége apostolique n'était pas venu à Rome. Les protestants essayèrent d'accréditer à Rome ce vieux thème inventé par eux-mêmes. C'était venir se briser contre le roc sur lequel Pierre a été placé par Jésus-Christ. L'antique foi se dressa hardiment contre l'entreprise des sectaires.

Au commencement de février 1871, un certain Sciarelli, ministre évangélique, ayant invité le public à entendre une lecture contre la venue de saint Pierre à Rome, plusieurs membres de la *Société romaine pour les intérêts catholiques*, d'accord avec quelques prêtres romains, pensèrent qu'il était de leur devoir de sortir du silence et de renouveler les *disputes* dont Rome fut témoin tant de fois, au temps de la Réforme.

Dans une entrevue que provoquèrent les catholiques, une conférence fut décidée entre les deux partis. On convint du jour, de l'heure et des conditions de la discussion, qui devait avoir lieu publiquement.

Cette conférence eut lieu, en effet, le 9 et le 10 février, à neuf heures du soir, dans la salle de l'*Académie Tibérine*, au palais des Sabins.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cette dispute fut un triomphe pour la thèse catholique. N'ayant pu sortir honorablement du combat, les évangéliques appelèrent la canaille révolutionnaire à leur aide. De là des coups de bâton, des insultes et même des tentatives d'assassinat contre des prêtres catholiques.

Ainsi, le prédicateur du *Gesu*, qui traitait de la *Venue de saint Pierre à Rome*, allait monter en chaire, quand trois hommes, postés près des marches, lui remirent leurs cartes en signe de défi. C'étaient les évangéliques Sciarelli, Gavazzi et Ribetti, orateurs de la conférence, qui, battus par la parole, voulaient tirer leur victoire de la pointe de l'épée.

Abrités sous l'égide du nouveau pouvoir, les protestants ne craignirent point de heurter de front les sentiments catholiques de l'universalité de la population romaine, en érigeant partout des temples dans l'enceinte de la Ville éternelle. La première pierre du premier temple fut posée le 25 janvier 1873. Avec la pierre, l'évêque anglican jeta dans les fondements une boîte renfermant les gazettes libres-penseuses du jour. C'était apparemment une semence. Quatre ans plus tard, la capitale du monde catholique comptait déjà treize temples protestants disséminés dans la ville.

Ajoutons que le docteur *vieux-catholique* Doellinger et l'apostat Hyacinthe Loyson s'empressèrent d'accourir à Rome comme deux oiseaux de proie, et d'y fonder, en février 1872, l'éphémère journal *l'Espérance de Rome*.

Héritiers de la tactique protestante, les nouveaux maîtres de Rome voulaient ne tuer l'Église que pour s'engraisser de sa substance.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Dans le décret de translation de la capitale, ils s'étaient conféré le droit de mettre la main sur tous les immeubles religieux qu'ils trouveraient à leur convenance.

Des voleurs d'empire pouvaient-ils respecter des maisons? Ils avaient besoin d'appartements pour loger le maître et ses valets, les administrations et les assemblées.

Le Quirinal avait d'abord été envahi sans forme de procès.

Pour le reste, ils voulurent régulariser le vol par décrets. Les maisons religieuses étaient éminemment propres à recevoir le personnel des gouvernants et leurs bureaux.

Dès le 4 mars 1871 parut un décret qui autorisait le ministre des travaux publics à occuper d'abord huit couvents, savoir les couvents :

1° Des dominicains de la Minerve;

2° Des cordeliers, près l'église des Saints-Apôtres;

3° Des théatins, à Saint-André *della Valle;*

4° Des augustins, à Sainte-Marie *dei Vergini;*

5° Des religieuses, à Saint-Sylvestre *in capite;*

6° Des lazaristes, à Saint-Sylvestre-du-Quirinal;

7° Des augustins, à Saint-Augustin;

8° Des oratoriens, à Sainte-Marie *in Vallicella.*

On annonçait en même temps la suppression d'autres monastères.

Le temps accordé pour la remise des lieux était de quinze jours. Quinze jours accordés aux religieux et religieuses pour se pourvoir d'autres résidences!

Plusieurs de ces maisons étaient sous la protection de divers gouvernements. Ainsi, la confiscation de *la Minerve* atteignait, avec les dominicains, la France, l'Autriche,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'Angleterre, la Belgique, la Bavière; le collége de Saint-Thomas était fondé et entretenu par ces nations. Mais le cabinet de Florence compte, pour ces rapines, comme pour tant d'autres, sur la complicité des gouvernements.

Les expropriations devaient aller leur train jusqu'à l'extinction de tous les instituts religieux.

Par ordre de Sa Sainteté, les religieux et religieuses voulurent que le droit royal à Rome s'établit par la force et la violence.

Le rejeton de la dynastie de Savoie ne recula devant aucune extrémité. Les 5 et 6 août 1871, il signait un décret pour autoriser l'évacuation forcée de divers couvents.

En conséquence, le 7 octobre de ladite année, entre cinq et six heures du matin, le droit nouveau triomphait. A l'aide de rossignols, de marteaux, de piques et de haches, le *droit* du roi forçait les portes de deux monastères, le monastère de Saint-Antoine, près de Sainte-Marie-Majeure, et le monastère de Sainte-Thérèse, près la *porta Pia*. Les sœurs de Saint-Antoine, qui étaient bénédictines, s'étaient réfugiées dans le chœur pendant que les coups ébranlaient les murs sans ébranler leur cœur résigné. En les voyant si fermes, les agents du roi n'avaient pas une contenance de *héros* : ils dirent aux saintes filles que la *bonté ordinaire* du gouvernement daignait leur accorder quelques jours pour vider un lieu appartenant à la nation.

Quant aux sœurs de Sainte-Thérèse, les carmélites, elles se réfugièrent par un passage souterrain chez les sœurs dites *Barberines*, qui occupaient une propriété particulière de la famille Barberini.

N'oublions pas de dire qu'un notaire *royal* assistait au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

bris des portes des monastères et dressait procès-verbal, afin que tout fût fait et paraphé légalement et royalement. On mettait ainsi au sacrilége les formes de la loi. On légitimait la guerre à Dieu par acte notarié. Quand de la *porta Pia*, du Quirinal et des monastères, la révolution voudra se ruer sur le Vatican, elle ne manquera pas de se munir encore du notaire, des rossignols, des pinces et des haches, devenus maintenant des instruments royaux. La troisième république, qui, en France, en ce moment, nous tient le pied sur la gorge, n'eut besoin, — quand elle voulut, elle aussi, frapper les religieux, — que de s'inspirer des exemples de la royauté italienne. L'Europe avilie ne fut pas prise de dégoût pour ces choses infâmes !

Enhardi par ses premiers succès, le gouvernement italien, après avoir pris les bâtiments des religieux, procéda à la suppression des communautés elles-mêmes. C'était le moyen de tout avoir, immeubles, capitaux et revenus. Le 20 novembre 1872, il présentait à la Chambre des Députés un projet de loi contre les ordres religieux.

La loi fut discutée aux Chambres dans le courant de l'année suivante.

Les généraux d'ordre qui déjà, le 4 octobre 1871, dans une circulaire adressée à tous les représentants des puissances près le Saint-Siége, avaient protesté contre la confiscation des établissements religieux, adressèrent au roi, aux présidents du Conseil des ministres, du Sénat et de la Chambre, à la date du 2 juin 1873, une nouvelle et énergique mais stérile protestation contre la nouvelle loi.

Nous trouvons dans une circulaire ministérielle aux préfets, les raisons de cette loi, formulées en de bru-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tales accusations par le gouvernement lui-même (1).

« Les couvents, dit-il, sont bien des associations, mais non de celles qui passent, se modifient, changent et se prêtent facilement à la surveillance de l'État.

« Ce sont au contraire des associations d'un genre spécial, des organismes permanents de règles, de discipline, de hiérarchie, liés à des instituts analogues en Italie et au dehors, avec unité de but et d'action, de manière à constituer une vraie force. D'autre part, la difficulté de les surveiller, leur dépendance de l'autorité ecclésiastique suprême, surtout dans l'état actuel des rapports de l'État italien avec le Chef de l'Église, en font un véritable péril. Vis-à-vis de cette force et de ce péril, refuser l'existence aux couvents est plus qu'un droit, c'est un devoir de l'État.

« Il faut en outre considérer que l'État ne peut admettre ni tolérer qu'il surgisse dans son sein des associations ayant des fins opposées à la raison progressive des temps et à l'esprit des institutions publiques de la nation. Et tels sont les couvents, spécialement avec la clôture absolue et avec les vœux de chasteté prononcés à un âge où manque l'expérience suffisante pour apprécier le prix de la liberté à laquelle on renonce... »

C'est ainsi que, sous prétexte de sauvegarder la liberté d'autrui, on exerçait la plus odieuse tyrannie sur les consciences. On le savait bien, mais on se débarrassait du spectacle de la perfection évangélique qui était la condamnation de tous ces libres viveurs, et l'on s'enrichissait pour mener plus joyeuse vie.

(1) Cette circulaire est de Nicotera et de l'année 1876.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La loi ne rencontra pas d'opposition à la Chambre, parce que les intérêts catholiques n'y étaient pas représentés. Or, les intérêts catholiques étaient ceux de la nation véritable, c'est-à-dire des quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la population italienne ; ils subissaient la domination d'une bande de prétendus patriotes qui, sous le masque de l'amour de la patrie, n'avaient que l'amour d'eux-mêmes.

La loi fut donc votée par la Chambre et par le Sénat, et sanctionnée par le roi le 19 juin 1873.

La suppression des ordres religieux commença sans délai. Une junte appelée *junte liquidatrice* fut chargée de vendre les biens des communautés, et commença dès le 20 octobre suivant sa triste besogne.

Les jésuites furent comme toujours les premières victimes. La loi du 19 juin leur faisait même l'honneur de les excepter du prétendu bénéfice de la conservation des maisons généralices.

Le brigandage officiel contre les communautés religieuses se propagea avec une telle rapidité qu'au mois d'avril 1874, on comptait déjà quatre-vingts couvents tombés avec leurs biens en la possession de la *junte liquidatrice*.

Outre son instinct révolutionnaire qui le poussait dans cette voie de spoliation, le gouvernement avait un pressant motif d'intérêt. Les finances étaient dans un état désespéré. Il fallait ou voler ou mourir. Les biens des couvents jetés dans le gouffre du déficit ne devaient point suffire. Pourquoi s'arrêter en chemin, quand on a sous la main de quoi arriver au but ? Le ministre promit qu'en joignant à la spoliation des couvents, celle des paroisses, des institu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tions ecclésiastiques et des œuvres pies, il ferait entrer un milliard et demi dans les caisses de l'État.

En appelant *nationaux* ces biens divers, et *parasites* ceux qui en jouissaient, on se créait en deux mots un droit de rapine, système ingénieux recommandé aux voleurs de tout temps et de toutes nuances.

Mais l'excommunication trop méritée dont fut frappée l'entreprise devint, comme en France en 1793, aussi funeste aux acquéreurs qu'aux vendeurs et à la vente.

Pas un seul catholique digne de ce nom ne voulut prendre part aux adjudications des biens ecclésiastiques. Pour ne citer que quelques exemples, nous dirons qu'à Viterbe, un Juif autrichien se rendit acquéreur sans concurrents des propriétés appartenant aux hospices, au séminaire et à la mense épiscopale. La salle des adjudications est demeurée déserte à Civita-Castellana, à Terracine, à Ferentino et dans bien d'autres lieux.

On se fera une idée de l'étendue de cette odieuse spoliation en sachant que, au mois d'août 1876, le gouvernement avait déjà vendu cent dix-sept mille huit cent vingt-cinq lots de biens, et réalisé une somme de plus de cinq cent onze millions de francs, et l'opération était loin d'être terminée.

Les établissements les plus respectables ne purent trouver grâce devant les spoliateurs. Un de leurs premiers actes, en 1870, avait été de briser à coups de marteau l'écusson qui décorait le fronton du *Collége romain* où était écrit le nom de *Jésus*. Ils ne tardèrent pas à confisquer les vastes bâtiments où était établie cette institution célèbre. Le caractère d'universalité dont elle était revêtue,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sa fondation internationale, l'intérêt général du monde chrétien, les protestations répétées des recteurs, des séminaires et colléges étrangers, et même les réclamations de la diplomatie, ne purent la préserver de la violence et de l'outrage. Les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus durent sortir de chez eux, pour faire place aux professeurs officiels d'un lycée appelé *Quirino Visconti*. Dispersés dans la ville, ils n'en continuèrent pas moins leur enseignement aux élèves de toutes les nations venus à Rome pour leur instruction. Bien que supprimés et spoliés, comme être moral, par la loi, ils continuèrent d'exercer leur haut et saint ministère, sous l'autorité et l'influence du Saint-Siége, et les colléges étrangers ne cessèrent point d'être tributaires de la science des Pères de la Compagnie de Jésus.

Émules de ces fameux conquérants barbares, appelés Attila, Genséric, etc., les nouveaux pillards promenaient le ravage dans toute l'Italie.

Les couvents les plus célèbres, celui de Padoue dont la splendide basilique est dépositaire des restes vénérés du glorieux saint Antoine; celui d'Assises dont la triple église conserve les précieuses reliques de saint François, son illustre fondateur, sont livrés sans pitié aux horreurs de la dévastation.

C'est ainsi que les innombrables couvents que l'on comptait par centaines en Italie devinrent, à peu d'exceptions près, le domaine usurpé du gouvernement de Victor-Emmanuel; et partout les religieux, honteusement expulsés, se réfugient là où la bienfaisance et la charité veulent bien les recueillir.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Au mois d'avril 1874, le ministre de la justice propose un projet de loi sur l'obligation de célébrer le mariage civil avant le mariage religieux.

Avec une pareille loi, que deviennent ces pompeuses déclarations de l'État qui s'engage à ne point envahir le domaine de la conscience et à laisser chaque citoyen libre dans l'exercice de sa religion. Si vous voulez que le contrat civil soit libre et indépendant, l'Église, depuis si longtemps en possession, a bien plus droit encore de réclamer pour sa loi et ses sacrements la liberté et l'indépendance.

L'épiscopat tout entier fit entendre d'énergiques protestations.

Les archevêques et évêques de la Sicile, joignant leurs voix à celles de tous les prélats du continent, représentent au ministre que le nouvel état de choses résultant de la loi projetée ne sera pas moins nuisible à la société qu'à la religion.

Mais l'État qui se croit fort contre l'Église fait un étrange abus de ce qu'il ose appeler le *droit de la force*. Les réclamations, les protestations, les anathèmes, rien ne l'arrête. Aveuglé par la peur que lui cause l'Église, il ne voit pas qu'en secouant sur sa base la religion, il ébranle du même coup tout l'édifice social.

Il fallait encore mettre au jour diverses lois persécutrices que le gouvernement avait précédemment projetées.

Au mois de mai 1875 fut votée par la Chambre et par le Sénat la loi militaire soumettant à la conscription tout le clergé catholique. Pie IX, devant une loi si oppressive et si préjudiciable aux intérêts de l'Église, n'hésita pas à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

s'adresser par une lettre autographe au roi lui-même pour le conjurer de ne point sanctionner la loi.

« Sire, dit-il à Victor-Emmanuel, je vous en prie et vous en conjure, au nom de vos augustes ancêtres, au nom des saints de votre famille, au nom de votre Vierge *de la Consolata*, au nom même de Dieu, au nom de vos intérêts les plus chers, ne donnez pas votre sanction à une loi aussi fatale à l'Église ! cette loi militaire qui serait la destruction du clergé, et, par conséquent, si cela se pouvait, de l'Église catholique. Ah ! par pitié, sire, pour vous-même, pour vos sujets, pour la société, n'augmentez pas les dettes contractées envers Dieu, ne chargez pas votre conscience de nouveaux attentats contre l'Église. Arrêtez-vous ! et n'allez pas plus avant sur un chemin qui vous conduit aux plus profonds abîmes. »

Mais ni ces accents émus, ni ces avertissements solennels, ni les pétitions des évêques au Sénat, ni les adresses des fidèles à Sa Majesté, ne purent empêcher la sanction royale, qui fut apposée à la loi le 7 juin, lendemain de la fête de ce Statut qui a pour premier article : « La religion catholique, apostolique, romaine, est la religion de l'Italie. »

Les clercs ecclésiastiques devront donc être soumis au volontariat d'un an en temps de paix. En temps de guerre, tous les membres du clergé, y compris les évêques qui n'auront pas dépassé trente-cinq ans, seront mis en ligne, condamnés à porter le sac et à faire le coup de feu. C'est la loi, et il n'y a pas d'exemption.

Par cette loi dont les âges passés n'avaient jamais songé à donner le scandaleux exemple, la déclaration d'une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

guerre à mort à l'Église est lancée. Il appartient à Dieu de relever le défi, quand son heure sera venue.

Les catholiques ne restèrent pas inactifs en face du danger qui menaçait leur Mère la sainte Église. Un comité de secours se constitua en faveur des étudiants ecclésiastiques, sujets à la conscription militaire. Le Cardinal-Vicaire adressa pour cet objet une circulaire aux Chapitres, au clergé et aux pieux instituts de Rome. Il s'agissait de recueillir des offrandes régulières pour subvenir aux frais du volontariat des jeunes ecclésiastiques. Il n'y avait d'exemption pour personne. Mais le volontariat d'un an, en réduisant la durée du service militaire, le rendait moins funeste à l'Église.

Ce gouvernement ombrageux présenta aux Chambres un autre projet de loi contre le clergé. Ce projet, dû à la plume du ministre Mancini, avait pour but de réprimer les abus des ministres des cultes.

Le gouvernement pouvait-il rester plus longtemps *désarmé, sans défense, exposé aux accusations, aux attaques toujours plus violentes et quelquefois honteuses du clergé et du parti clérical?* Telle était la plainte du doux et craintif ministre de la justice.

Mancini avait rédigé en cinq articles ce projet de loi qui accentuait les dispositions du Code et préparait au clergé catholique une situation peut-être plus dure que celle que M. de Bismarck lui faisait en Allemagne. Les Italiens avaient bien raison de se moquer du chancelier et de dire : C'est à lui de venir à notre école. Il y apprendra que nous sommes plus forts et plus fins que lui, et que nous faisons beaucoup mieux sans tant crier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La loi fut votée par la Chambre des Députés en janvier 1877.

Le Pape, dans son allocution consistoriale du 12 mars suivant, protesta vigoureusement contre cette loi inique et perfide, dirigée encore plus contre lui-même que contre le clergé. Des protestations s'élevèrent aussi des différents points de l'Italie. La princesse Clotilde, épouvantée de la rapidité vertigineuse avec laquelle son malheureux père se laissait entraîner sur la pente révolutionnaire, joignit sa voix pieuse et éloquente à celle des catholiques italiens. Elle osa évoquer devant le roi le souvenir de la justice divine : « Dieu, lui dit-elle, pourrait ne plus laisser une heure à votre repentir. »

Sa Majesté ne fut pas insensible, cette fois, et ce fut la dernière, au cri de sa conscience. Il se prononça contre la loi, qui fut rejetée par le Sénat.

Non content de faire peser un joug tyrannique sur le clergé, le gouvernement employait toutes sortes de moyens pour entraver les œuvres catholiques. Citons un exemple criant des abus de pouvoir qui se multipliaient. Au mois de juin 1876, les pèlerins allemands avaient apporté cinq caisses remplies d'ornements sacrés à offrir au Pape pour les églises pauvres. La douane les arrêta au passage et demanda onze cents francs de droits. Le baron de Loë eut beau dire que la loi des garanties exemptait les objets adressés au Pape de tout droit d'entrée, on ne voulut pas même l'entendre.

Le soleil de chaque jour voyait se multiplier de toutes manières les outrages des Subalpins.

Telle fut encore l'inauguration de la *bibliothèque* dite *de*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Victor-Emmanuel, formée des collections enlevées à quarante-six monastères. Le ministre de l'instruction publique, M. Bonghi, avait cru sans doute faire honneur à la monarchie en donnant le nom du roi pour étiquette à ce vaste amas d'ouvrages recueillis jadis avec tant d'amour, de patience et de sacrifices, par les infatigables moines de la Ville éternelle.

Tel fut encore l'*ukase* du même ministre Bonghi supprimant comme illégale l'*Université pontificale* établie, après la prise de possession de l'Université de la Sapience par les Piémontais, dans le palais Altemps, c'est-à-dire chez un particulier. C'est Mgr de Mérode qui, avec l'agrément du Pape, avait généreusement fondé de ses deniers cette Université ou école supérieure pontificale. Bonghi en chassa violemment les professeurs et les élèves.

S'ils l'avaient pu, les Piémontais auraient effacé dans Rome tout souvenir de l'autorité pontificale. Prenant à leur compte tout ce que la révolution avait tenté ou accompli, ils détruisirent, à la façon des Vandales, tous les monuments des victoires de la Papauté, remportées glorieusement sous le pontificat de Pie IX. C'est ainsi qu'ils ôtèrent du palais des conservateurs, au Capitole, les deux marbres dont les inscriptions consacraient les hauts faits des généraux français Oudinot et La Moricière. C'était souffleter la France. Mais la pauvre République française prêtait volontiers les deux joues à ces sortes d'affronts. Toutefois la légation française à Rome, faute de mieux, recueillit les deux marbres, qui furent transportés à *Saint-Louis-des-Français,* et placés dans le grand salon de l'établissement.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le pouvoir spirituel que ce régime oppresseur faisait profession de respecter était loin d'avoir ses coudées franches.

Avant 1870, il n'était pas rare de rencontrer de prétendus catholiques qui, prenant pour argent comptant les serments de Victor-Emmanuel et de ses ministres, croyaient que la révolution en voulait uniquement au pouvoir temporel.

Or, après 1870, la révolution attaque le pouvoir spirituel avec une persistance diabolique. Ne pouvant employer toujours la violence, elle recourt au mensonge et ouvre une campagne en règle contre tous les droits et toutes les libertés de l'Église.

Ce qui révolta le plus les populations religieuses de l'Italie, ce fut la prétention du gouvernement d'interdire les cérémonies extérieures du culte. La foi populaire s'indigna contre cette compression tyrannique, et fit explosion, malgré la loi, malgré le pouvoir, par des manifestations spontanées et irrésistibles. Ici, les cloches sonnent le tocsin toute la nuit; là, au bruit de l'émeute, les gendarmes restent prudemment barricadés dans leurs casernes; ailleurs, l'autorité se voit forcée de céder aux exigences d'une multitude agitée; plus loin, le peuple se rit des défenses du gouvernement et prend lui-même les libertés qu'on lui refuse.

A Pietramellara, dans la Terre-de-Labour, où le public est très dévot à saint Roch, son patron, les femmes, sans écouter les recommandations du curé, prennent la statue du saint sur leurs épaules et sortent de l'église, malgré le clergé, malgré les autorités, malgré les gendarmes. Des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

hommes armés de bâtons noueux les accompagnent et les protégent. Plus de deux mille fidèles suivent en chantant. La procession dure trois heures et demie et rentre triomphalement dans l'église.

A Frascati, tout près de Rome, le délégué royal, appuyé d'agents et de gendarmes, disperse par la force la foule qui accompagnait le Saint-Sacrement porté aux malades.

Le gouvernement en vint à un tel abus de pouvoir relativement aux exercices extérieurs du culte, que le cardinal Simeoni, secrétaire d'État, dut adresser aux membres du corps diplomatique accrédités près le Saint-Siége, une protestation contre cette prétention du ministre de l'intérieur de s'ériger en arbitre suprême des pratiques extérieures du culte religieux.

« En présence d'une pareille attitude des gouvernants actuels de Rome, dit le premier ministre de Pie IX, le soussigné Cardinal-Secrétaire d'État ne peut se dispenser d'appeler l'attention de Votre Excellence sur les restrictions toujours croissantes de la liberté du culte dans ce centre du catholicisme, et sur les obstacles toujours plus grands que l'on fait naître à l'exercice du pouvoir spirituel du Saint-Père.

« On ne saurait comprendre comment, dans une nation catholique, dont la religion est la religion de l'État, les gouvernants s'attaquent à des actes du culte si chers au peuple fidèle et toujours célébrés pacifiquement pendant le cours des siècles, tandis que, à Constantinople même, nous voyons que non-seulement les saintes processions sont permises, mais que les milices ottomanes leur fournissent des escortes d'honneur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Comme il est de l'intérêt de tous les catholiques du monde que l'on évite ces extrémités, le soussigné a la confiance que Votre Excellence voudra bien communiquer ce qui précède à son gouvernement, lequel, sans doute, ne restera pas indifférent à la situation, toujours plus grave, que l'on continue de faire à l'Église et à son auguste Chef... »

L'inaction des gouvernements prouva pour la centième fois qu'aujourd'hui la diplomatie, frappée de démence, comme presque toutes les puissances collectives de ce temps, ne sert plus qu'à couvrir du silence l'oppression des faibles, et à sanctionner l'iniquité des puissants.

Il faut au peuple des fêtes. Celles de l'Église étant confinées dans les temples furent remplacées dans la rue par des fêtes profanes.

Le 23 mars 1874 était le vingt-cinquième anniversaire du règne de Victor-Emmanuel. C'est le 23 mars 1849 que Charles-Albert, vaincu à Novare, avait passé la couronne sur la tête de son fils. (*Voir* t. III, p. 13.)

A cette occasion, les feuilles officieuses rappelèrent tous les titres de gloire du premier roi d'Italie.

Né le 14 mars 1820, il était capitaine à onze ans, major à quatorze ans, lieutenant-colonel à seize ans, colonel à dix-neuf ans, major-général à vingt-deux ans, lieutenant-général à vingt-six ans, et roi à vingt-neuf ans. On citait les campagnes, les blessures, les actions d'éclat, les décorations, les missions spéciales et les autres mérites du roi Galant-Homme. On le vantait comme bon soldat, bon politique, bon chasseur, parfait gentilhomme, vainqueur de l'Autriche et du Pape. On relevait l'élégance de sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pose, le bon effet de sa tunique et de ses deux moustaches ; ce qui faisait dire plaisamment à l'empereur François-Joseph : « Il n'est pas beau, mais il est *chic*. »

Par malheur, le syndic de la ville, le chef républicain comte Pianciani, se trouva malade et alité au moment de la fête. On disait ironiquement qu'il avait contracté des douleurs de *reins* à force de se courber devant le Quirinal. Il était surtout fatigué des soucis que lui donnait une double lutte contre les habitants de Rome et contre son propre parti. Afin de témoigner son zèle dynastique, il fit exhiber pour cette solennité les anciens carrosses dorés du Sénat romain, les livrées pourpre et or des *Fedeli*, avec les pages et les chevaux noirs panachés. C'est dans ces équipages que les conseillers municipaux se rendirent au palais. Le peuple de Rome en éprouva une vive indignation. On entendait de tous côtés ces cris : Ce sont *nos* carrosses, les carrosses qu'ils nous ont volés ; et ils ont l'audace de se mettre là dedans, eux !

A défaut du syndic retenu sur son lit de douleur, ce fut l'épicier Galletti à qui échut l'honneur de présenter l'adresse au roi, au nom de la municipalité.

Le roi répondit aux différentes députations. A celle de la Chambre, en particulier, il affirma cette singulière chose : « Qu'il n'avait pas été mû par l'ambition de s'agrandir, en entreprenant la *rédemption* de l'Italie, mais par le désir de racheter la patrie et d'accomplir le vœu de son père. »

Pour couvrir son forfait, il n'avait pas honte d'outrager la mémoire de son vertueux père, en accusant Charles-Albert d'avoir voulu ce que lui-même venait de faire, c'est-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à-dire s'emparer de Rome à coups de canon, détrôner le Pape et s'installer en maître dans le palais pontifical !

Pendant que les Piémontais fêtaient leur roi dans les salles profanées du Quirinal, les fidèles Romains accouraient en foule au palais apostolique du Vatican. Il en était ainsi dans toutes les grandes circonstances. Pie IX recevait alors une de ces ovations qui attestaient la foi du vrai peuple romain, son invincible dévouement à la royauté légitime, et sa reconnaissance inaltérable envers l'auguste captif.

Le Pape d'ailleurs était plus roi dans sa prison que le roi sur son trône. Pie IX était respecté, aimé et obéi. Son autorité reposait sur des bases solides, cimentées de la main même de Dieu. Ses fidèles sujets voyaient en lui l'image de la divinité. Les rois d'aujourd'hui, celui d'Italie en particulier, sont dépouillés de ce prestige. Pie IX signalait un jour la caducité du pouvoir royal des temps modernes, en disant qu'il repose sur trois fondements ruineux, l'absurdité, l'impiété, l'injustice, représentés par trois principes :

Le roi règne et ne gouverne pas, voilà l'absurdité. Quand un homme est roi, il règne; et quand il règne, il gouverne.

Le roi n'est pas responsable, voilà l'impiété. Quel homme, ô mon Dieu, n'est pas responsable devant vous et devant ses semblables !

Les ministres sont responsables, voilà l'injustice. Ces ministres ne font que ce que le roi leur ordonne.

Au reste, ce beau régime dure depuis quarante à cinquante ans, et les peuples n'en peuvent plus. Il n'est pas

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

viable, et l'autre régime, celui que le temps a consacré, dure depuis quarante à cinquante siècles : il faudra bien y revenir.

Le roi sentait déjà pour ainsi dire chanceler sous lui son trône. Le bruit de son abdication venait de temps en temps défrayer le public. Il ne se sentait plus assez fort pour arrêter le char de l'État sur la pente qui l'entraînait dans les bas-fonds du radicalisme républicain. A ce motif s'ajoutait l'insistance de son épouse morganatique, Rosina, comtesse de Mirafiori, qui, non contente du mariage simplement religieux dont la loi ne reconnaissait pas les effets juridiques, voulait encore le mariage civil selon la loi. Mais la mort, plus pressée que le roi, devança et le mariage et l'abdication.

La comtesse de Mirafiori avait néanmoins un véritable ascendant sur l'esprit du monarque, ascendant justifié par son intelligence, sa piété, son attachement et celui de sa famille à la personne de Victor-Emmanuel. Les enfants issus de cette union passaient pour supérieurs aux princes nés du premier mariage. Le roi lui-même ne manquait pas de qualités extérieures, et, à titre de roi *galantuomo*, il avait l'âme douce et l'esprit aimable. Les sympathies allaient de préférence vers lui et se détournaient du sombre et méticuleux Humbert. Quant aux catholiques, toutes ces choses les laissaient indifférents.

Au souvenir de l'affection que lui avait jadis témoignée Pie IX, Victor-Emmanuel regrettait peut-être qu'un mur de séparation l'éloignât du Vicaire de Jésus-Christ. Il résolut un jour de franchir *incognito* la barrière qui l'isolait du Vatican. Un journal *ultrà, la Capitale*, raconta ainsi,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans son numéro du 7 décembre 1877, la visite du roi au Saint-Père :

« Avant-hier, entre onze heures et minuit, quiconque aurait traversé la place Saint-Pierre aurait pu remarquer un carrosse stationnant à peu de distance de la porte du Vatican. Il faisait une nuit d'enfer, et, certes, le malheureux cocher qui resta trois quarts d'heure au vent et à la pluie en peut témoigner.

« En s'approchant du mystérieux carrosse, on aurait vu sur la portière un chiffre surmonté d'une couronne, un chiffre trop connu pour ne pas être caché, quand on prétend garder le secret !

« En effet, tels assurent qu'ils ont vu, tels jurent par tous les saints du paradis qu'ils ont su : un haut personnage serait allé visiter le vieux prêtre du Vatican ; il y aurait eu des pardons, des bénédictions.., et autres choses... peut-être le renouvellement de quelque ancienne promesse !...

« Il paraît que le haut personnage est sorti du palais papal avec le cœur plus léger. En ce moment, il oubliait que les bénédictions du Pape portent malheur ! »

Ce persiflage était la digne monnaie des bassesses de ce roi envers la révolution.

Était-il vrai que Victor-Emmanuel avait voulu voir le Pape, lui confier les terreurs qui l'obsédaient, s'humilier, se frapper la poitrine et lui demander pardon ? Il était très capable de jouer ce rôle devant le Vicaire de Jésus-Christ, qu'il croyait à la veille de mourir. Mais on enlève plus difficilement au Pape une bénédiction qu'un territoire. Pour enlever un territoire il suffit d'avoir, avec l'ordre de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

secte et la complicité de l'Europe, des canons, des soldats et des généraux comme Bixio et Cadorna. Pour une bénédiction il faut, avec un vrai repentir, un acte de réparation, un acte de restitution, un acte de soumission parfaite, et, ces trois actes étant impossibles, la bénédiction l'est également. Victor-Emmanuel n'avait qu'une ressource : abdiquer en reniant et maudissant ses entreprises sacriléges, et en allant les expier dans un monastère où il aurait pris la place de son aïeul, après l'avoir outragé dans sa tombe.

Que Victor-Emmanuel ait réellement fait des promesses au Saint-Père, cela n'a point lieu d'étonner. Les promesses coûtaient peu à ce Protée couronné qui avait déjà donné sa mesure. Mais le Pape aurait pu lui dire :

« Vous m'aviez fait des promesses, même à la veille d'entrer à Rome, et vous ne les avez pas tenues. Vous croyant au lit de mort, à San Rossore, vous avez demandé l'absolution à un prêtre, avec promesses de réparer vos torts, et, revenu à la santé, vous avez foulé d'un pied dédaigneux vos promesses sacrées.

« Un roi doit être libre, et vous ne l'êtes pas ; car le joug sous lequel vous êtes courbé vous contraint de cheminer sous le fouet d'une secte maudite. »

Chose inouïe ! Victor-Emmanuel et ses ministres ne désespérèrent jamais d'en venir à la conciliation. Tous ces personnages officiels, doués assurément d'une certaine dose d'intelligence, avaient l'esprit évidemment étranger aux questions d'honneur. Ils s'obstinaient à croire que le Pape pouvait entrer en composition avec eux, afin de leur permettre de garder ce qu'ils avaient ravi. Et quand par de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

solides arguments, on leur avait démontré l'impossibilité d'un pareil phénomène : « Soit, disaient-ils, admettons que Pie IX doive se refuser à toute conciliation. Mais quand Pie IX aura disparu le conclave élira un autre Pape qui sera notre ami. »

N'est-ce pas une nouvelle aberration pire que la première? Car si le nouveau Pape était votre ami, il serait par là même l'ennemi du monde catholique. Mais aucun Pape, croyez-le bien, ne fera scission avec le monde chrétien pour être ce que vous voulez. Il vous est possible, sans doute, de tenir Pie IX prisonnier, mais non de paralyser l'action du Saint-Esprit et de l'empêcher de souffler où il veut. Aussi toutes les intrigues nouées par les chancelleries gouvernementales, au sujet d'un conclave qu'on croyait prochain, ont-elles été déjouées sans bruit par l'action providentielle, et dissipées comme les frêles mailles d'une toile d'araignée qu'un léger souffle fait disparaître.

A mesure que leur pouvoir s'affermissait, les nouveaux maîtres montraient le cas qu'ils faisaient, et de leur menteuse maxime : *l'Église libre dans l'État libre*, et de leur hypocrite loi des garanties, soi-disant faite pour sauvegarder la puissance spirituelle du Pape.

Tenant sous leur main rapace les bénéfices ecclésiastiques et les propriétés religieuses, ils se faisaient juges des nominations aux évêchés et aux cures, et s'attribuaient ainsi la plupart des revenus des églises et des établissements ecclésiastiques.

En 1875, c'est-à-dire cinq ans après la constitution du nouveau régime, sur cent cinquante-six évêques préconi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sés par Pie IX, depuis 1870, on en comptait seulement vingt-neuf qui eussent obtenu l'*exequatur royal*. Il restait donc cent vingt-sept évêques absolument spoliés.

Bien plus, tandis que d'un côté, Minghetti décrète un impôt sur l'indemnité que fournit le Pape aux évêques dépouillés, le ministre de l'intérieur, Cantelli, annonce par une circulaire aux préfets, que les communes n'ont plus désormais à inscrire dans leurs budgets des allocations pour le culte, les fidèles demeurant *libres* de satisfaire au sentiment religieux par des contributions privées.

C'est ainsi que Julien l'Apostat voulait abolir le christianisme, en affamant les chrétiens, et précipiter l'Église dans le néant en faisant le vide autour d'elle.

Non content d'interdire aux nouveaux évêques l'entrée de leur palais, le gouvernement use encore de violence pour en chasser ceux qui en ont pris possession.

Au mois d'août de cette même année 1875, les évêques expulsés sont au nombre de quarante (1) dont vingt-quatre appartiennent aux provinces méridionales, sept à la Sicile, sept à l'État de l'Église, un au duché de Modène, un à la Toscane.

Aucun évêque de la Haute-Italie ne figure dans le

(1) Savoir :

Les évêques de Lucera, de Givia di Marsi, de Cassano, de Sorrente, d'Amalfi, de Nardo, de Luce, de Ugento, d'Ariano, d'Acerenza, de Venoza, de Gravina, de Reggio (en Calabre), de San Angelo dei Goti, de Sulmona, de Gallipoli, de Nusco, d'Oppido, de Cosenza, de Converjano, de Caltagirone, de Piazza Armerina, de Noto, de arpi, de Sarsina, de Città di Castello, de Pittigliano, de Matera, de Bovino, d'Ischia, de Lanciano, de Syracuse, de Palerme, de Monreale, de Girgenti, d'Imola, de Policastro, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nombre. Considérant Victor-Emmanuel comme simple roi de Sardaigne vis-à-vis d'eux, ils n'avaient aucune raison de conscience qui leur défendît de demander l'*exequatur*.

Il faut avouer aussi que quelques évêques des États usurpés, notamment ceux de Pizze (États de l'Église) et d'Andria (royaume de Naples), avaient eu la faiblesse de demander l'*exequatur*.

Tout ce que le Pape permettait aux évêques en raison des circonstances, c'était d'exhiber devant le pouvoir laïque les actes de leur institution canonique.

Les prétentions du gouvernement usurpateur n'allèrent-elles pas jusqu'à tenter de soumettre la nomination des titulaires ecclésiastiques aux hasards de l'élection? L'imposer par la force, c'eût été lever l'étendard du schisme. Mais la royauté subalpine ne se sentit pas encore assez aguerrie pour affronter cette bataille contre l'Église.

L'Église, qui enseigne que le droit et la morale reposent sur des principes indépendants de la volonté des hommes, est loin de reconnaître la légitimité de tous les décrets émanant du suffrage des hommes. Pie IX a réglé sur ce point la saine doctrine dans la *Proposition LX du Syllabus*. (*Voir* t. IV, p. 417.)

Comment donc l'Église pourrait-elle admettre que l'autorité de ses pasteurs procédât du suffrage populaire? L'élection a pu quelquefois présider au choix des ministres sacrés, jamais à leur institution. La juridiction n'a jamais pris sa source dans la volonté des peuples.

C'est pourquoi Pie IX dut intervenir pour régler la conduite des catholiques dans l'exercice du suffrage universel qui s'installa à Rome avec la révolution triomphante.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Dès le début, il s'éleva à ce sujet un désaccord entre les catholiques.

Les uns voulaient que les catholiques prissent part aux élections, même politiques, sous prétexte que leur abstention favorise l'arrivée au pouvoir d'hommes hostiles à l'Église et au Saint-Siége. C'est pour cette raison qu'un législateur païen, Solon, condamnait à l'exil tout citoyen qui refusait de prendre part aux élections, parce que si les bons s'abstiennent, le pouvoir tombe aux mains des pervers.

Les autres voyaient dans la participation aux élections une reconnaissance au moins implicite de l'usurpation, et une trahison vis-à-vis du Souverain Pontife par le serment que les élus devaient prêter au nouveau régime.

Pie IX dans différentes allocutions fixa d'abord par forme d'avis la conduite à tenir. Il établit une différence entre les élections politiques, d'une part, et les élections provinciales et municipales de l'autre, interdisant la participation aux premières, et conseillant de prendre part aux autres.

En effet, en se mêlant aux élections législatives, on se fait complice d'un gouvernement illégitime. Il n'en est pas de même relativement aux administrations provinciales et municipales, qui ont conservé leur caractère primitif, qui ne sont pas astreintes au serment politique, et qui peuvent dans leurs actes agir d'après leur conscience catholique. Si donc il n'est pas permis à un catholique de se mesurer avec les sectaires sur le terrain de l'élection politique, un catholique peut donner ou accepter un mandat de conseiller provincial ou muni-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cipal. Ce mandat qui donne, par exemple, un droit d'intervention dans l'enseignement peut contribuer à sauver la foi des enfants en les arrachant à des maîtres impies et corrupteurs. Et puis, si les conseils provinciaux et communaux étaient occupés par des candidats du parti catholique, les influences communales auraient une action salutaire sur la politique générale d'un gouvernement trop disposé à la persécution.

Il suffisait que cette règle de conduite fût indiquée par le Pape pour être suivie dans la pratique par les catholiques de Rome et de l'Italie (1).

Mais on trouva néanmoins, dans les rangs des catholiques, des censeurs de la mesure adoptée par le Chef de l'Église. Les dissidences prenant une certaine consistance, Pie IX jugea nécessaire d'intervenir plus officiellement dans la querelle. Le 29 janvier 1877, à propos des élections qui venaient d'avoir lieu en Italie, Sa Sainteté, apprenant que les catholiques libéraux cherchaient à persuader au public que le Pape poussait les catholiques aux élections, adressa au président de la *Société de la jeunesse catholique* de Bologne, le comte Aquaderni, une lettre relative à cette question. On y lit ce qui suit :

« Ce n'est pas sans douleur, cher fils, que nous avons

(1) La règle de conduite tracée par le Pape était appuyée sur les principes de la saine morale catholique et fut invariablement observée. La conduite contraire eût entraîné les plus graves conséquences. Ici, comme en tout, Pie IX fit preuve d'une intelligence illuminée par l'Esprit-Saint. Aussi n'est-ce pas sans surprise que nous voyons M. Villefranche tout disposé à blâmer Pie IX de sa décision (*Pie IX, sa vie, son histoire et son siècle*, par J.-M. Villefranche, p. 462.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

appris qu'il y a des dissensions parmi vous. Les uns, en effet, séduits par la doctrine des fauteurs de conciliation, estiment qu'ils doivent viser aux moyens d'occuper des siéges dans les Assemblées publiques, afin de veiller aux intérêts de l'Église. D'autres, au contraire, pensent qu'ils doivent se tenir dans la voie tracée par l'autorité ecclésiastique... »

Puis recommandant aux membres de l'Association de se livrer aux œuvres de piété et de charité plutôt qu'aux affaires politiques, le Pape ajoute :

« L'ennemi de Jésus-Christ et du genre humain, ne pouvant rien ébranler, ni vaincre votre constance, s'est changé en ange de lumière, il sème le schisme parmi vous pour diviser vos forces, et il vous propose un bien plus grand pour vous détourner de celui que vous faites maintenant. Que si vous examinez sérieusement ce prétendu bien, vous verrez facilement qu'il n'est ni direct ni certain. Tout le monde, en effet, a devant les yeux les résultats des élections publiques et les actes des Parlements des nations étrangères. Par les premiers nous savons comment on a préféré les hommes perdus aux gens honnêtes; par les autres comment, bien que des catholiques illustres et de grande autorité parmi le peuple défendent excellemment la cause de la justice, on voit fréquemment sanctionner des lois tellement hostiles à l'Église que, si elle n'était divine, ces lois la feraient totalement périr. Ce qu'on veut donc, c'est abandonner un profit certain pour un avantage incertain et d'autant plus douteux qu'on a maintenant à combattre non plus contre l'erreur des esprits, mais contre la volonté du plus grand nombre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des votants, enflammés de haine contre la religion... »

La jeunesse catholique de Bologne et tous les catholiques d'Italie se le tinrent pour dit, les discussions cessèrent, et la volonté du Pape prévalut.

L'instrument électoral par excellence, c'est la presse périodique qui est en même temps le levier le plus puissant de tout le jeu révolutionnaire. Une épidémie qui chaque matin frapperait sur toute la surface de la terre des milliers de victimes ferait moins de ravages que le journalisme d'aujourd'hui. Que d'hommes inexpérimentés et sans défiance manient les feuilles publiques comme des enfants qui manieraient des poisons ou des serpents!

L'Église comme une bonne mère ne manque pas de signaler aux siens le danger. A Rome et en Italie, le dévergondage de la presse, travaillant sous la haute protection des gouvernants, était un écueil périlleux pour la société chrétienne. Pie IX ne pouvait se taire en face d'une pareille situation. Par son ordre, le Cardinal-Vicaire rappela dans une circulaire que la lecture des mauvais journaux est un péché grave. La presse anticatholique jeta feu et flammes; mais la parole pontificale n'en produisit pas moins l'effet désiré sur les catholiques, et la vente des mauvais journaux diminua d'un tiers dans la ville de Rome.

Le gouvernement qui favorisait toutes les publications antipapales se montrait impitoyable contre les organes de la presse catholique. L'hypocrisie révolutionnaire qui l'inspirait vantait la liberté. La liberté existait en effet pour toutes les sectes, mais elle était munie d'une sourdine à l'égard des amis du Saint-Siége. Ceux-ci ne pou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vaient même pas se mouvoir dans Rome devenue la capitale du royaume italien. Certains organes de la presse catholique étaient surtout l'objet des rigueurs officielles. Ce fut la gloire du journal *l'Univers* d'avoir été le bouc émissaire de toute la presse dévouée au Pape. Son correspondant à Rome, le comte de Maguelonne, directeur de l'excellente publication catholique *la Correspondance de Rome*, connaisseur exquis de la langue, des questions et des hommes, résolument dévoué à la cause du Pape, auteur de lettres publiques témoignant non moins de son courage que de son talent et de sa foi, fut, dès le mois d'août 1871, l'objet d'un décret spécial d'expulsion. Les organes de la presse révolutionnaire en France ne manquèrent pas d'applaudir à cet *acte de vigueur* de leurs *frères et amis* de Rome.

Il restait à consommer un acte d'iniquité devant lequel le brigandage officiel, si hardi qu'il fût, recula longtemps. Mais l'acte était décidé dans les conseils du gouvernement. C'était de mettre la main sur l'institution ecclésiastique qui paraissait le plus à l'abri de la rapacité du fisc, nous voulons dire la *Propagande*.

Par la charte de sa fondation, la *Propagande* participe au caractère d'universalité de l'Église. Il résulte en effet de la bulle d'érection de Grégoire XV, datée du 22 juillet 1622, que ladite institution a pour objet essentiel la prédication de l'Évangile par toute la terre.

Son organisation comprend :

1° Un collége fondé par Urbain VIII, en 1627, pour fournir au monde entier des missionnaires instruits dans toutes les langues ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

2° Une imprimerie polyglotte, unique au monde, qui, depuis 1626, a mis au jour une quantité prodigieuse de chefs-d'œuvre, dans tous les idiomes ;

3° Une bibliothèque sans rivale, dont la collection composée de cinquante mille volumes de choix, fait l'admiration du monde;

4° Enfin, un musée dont les curiosités sans nombre sont autant de documents ethnologiques dont les arts n'ont pas moins à profiter que l'histoire.

Les cent élèves du collége de la *Propagande* proviennent de toutes les contrées de l'univers; et quand ils ont fait une ample provision de toutes les connaissances nécessaires à leur divine mission, ils retournent dans leurs patries respectives pour y porter la bonne nouvelle et conquérir des âmes à Jésus-Christ.

Les biens de *la Propagande* n'appartiennent ni par leur origine, ni par leur destination au territoire italien. Ils viennent de la générosité de tous les peuples chrétiens et sont destinés particulièrement à la conversion des peuples barbares.

Depuis deux cents ans, la *Propagande* avait toujours été respectée par les plus violents envahisseurs de la Ville éternelle, et par Napoléon Ier lui-même, sous qui la rapacité allait néanmoins jusqu'à s'emparer des calices et des ciboires.

Le fisc italien pouvait-il se défendre de porter un œil d'envie sur les revenus d'une institution dont la fortune était évaluée à dix-huit millions? Il commença par assujettir ses biens-fonds et ses propriétés à une taxe énorme qui absorbait le cinquième de ses revenus an-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nuels ainsi soustraits à leur destination de bienfaisance.

Mais le capital représenté par les biens de la *Propagande* était une proie trop attrayante pour ne point exciter la convoitise des usurpateurs. Un moyen extrêmement simple se présentait pour s'en emparer. C'était d'assimiler l'œuvre de la *Propagande* aux autres institutions catholiques dont on avait résolu la spoliation.

Vainement la *Propagande* en appela aux puissances, fit valoir son caractère tout spécial d'institution universelle, touchant directement aux intérêts spirituels de tous les peuples du monde. Les puissances, depuis longtemps insouciantes des intérêts de l'Église, firent la sourde oreille. Il faut attendre, disait en particulier le gouvernement de Vienne, il faut attendre pour réclamer que le gouvernement du Quirinal ait commis contre la *Propagande* quelque acte positif. Bon raisonnement pour permettre aux brigands d'achever leur œuvre, et s'incliner ensuite devant le fait accompli. Cette abdication du droit par la politique dégénérée des puissances européennes était depuis longtemps érigée en système.

Tous les procureurs des évêques étrangers protestèrent à leur tour contre la vente des biens appartenant à la sacrée congrégation de la *Propagande*.

Mais, semblables aux bandits qui étouffent les cris de leurs victimes, les Subalpins continuèrent leur œuvre d'égorgement ; car ce qu'ils poursuivaient, c'était la destruction des institutions ecclésiastiques.

Il ne restait plus à la *Propagande* qu'à tenter l'impossible, en faisant appel aux tribunaux contre la *junte liquidatrice*. Elle prétendait à bon droit qu'elle était une insti-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tution *sui generis* qui, comme telle, échappait aux lois spoliatrices de 1866 et 1873. En appeler aux tribunaux italiens, c'était demander justice à la personnification même de l'injustice. Le gouvernement n'éprouvait pas un bien vif déplaisir à laisser la *Propagande* se traîner de longues années de tribunal en tribunal et supporter les lourdes charges d'un procès lent et onéreux.

La sacrée congrégation, plusieurs fois déboutée de sa demande, en appela en dernier ressort à la Cour de Cassation de Rome.

Ladite Cour, sur le rapport du conseiller Tartufari, arrêta, toutes sections réunies, que les biens de la *Propagande*, comme ceux des autres corps ecclésiastiques non supprimés, sont soumis à la conversion. La haute Cour, sentant en quelque sorte qu'elle allait accoucher d'un monstre, en retarda le plus possible l'apparition. Sa sentence ne fut rendue que le 29 janvier 1884. En choisissant pour rapporteur un des siens qui répondait au nom de *Tartufari*, elle semblait avoir conscience que ce qu'elle allait faire était un véritable monument de tartufferie révolutionnaire.

Vainement le gouvernement usurpateur prétendrait que l'application faite à la *Propagande* de la loi de conversion ne peut lui causer aucun préjudice, attendu que le montant de l'aliénation de ses propriétés doit être représenté par un chiffre correspondant de titres de rente sur le grand livre de l'État. Cette assertion est fausse et hypocrite.

Inscrite au grand livre, cette rente n'est-elle pas sujette à toutes les vicissitudes des rentes publiques, c'est-à-dire soumise aux conversions possibles, et aux suspensions

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

résultant d'une crise financière, d'une guerre, ou d'autres causes semblables? Et la banqueroute et la confiscation ne sont-elles pas aussi dans les éventualités de l'avenir?

La *Propagande* d'ailleurs a un absolu besoin d'avoir en main le maniement de ses capitaux, dont elle a fait usage en maintes circonstances pour des besoins extraordinaires.

L'arrêt de la Cour de Cassation contre la *Propagande* est sans contredit l'attentat le plus hardi qui ait été commis par le gouvernement lui-même contre la fameuse *loi des garanties* qui dit dans son article neuvième: « Le Souverain Pontife est pleinement libre d'accomplir toutes les fonctions de son ministère spirituel. » La propagation de la foi est pour le Pape une des grandes fonctions de son ministère spirituel. Le pouvoir en spoliant la *Propagande* arrache violemment au Pape le moyen d'accomplir cette sublime mission.

Mais hélas! que fait lui-même le gouvernement subalpin à Rome, sinon l'accomplissement d'une mission diabolique, celle d'anéantir, par tous les moyens en son pouvoir, la sainte Église de Jésus-Christ?

Mais le vol et surtout le vol sacrilége des biens de l'Église ne saurait profiter aux coupables. L'argent sacré en tombant dans les caisses de l'État semblait en faire des caisses percées. Le déficit allait se creusant de jour en jour. Au fort même des sacriléges spoliations, en l'année 1875, il n'était plus question en Italie que du papier-monnaie. Aux approches du 1er janvier 1876, le gouvernement prépara au pays un cadeau de premier de l'an. La planche aux assignats travaillait nuit et jour. Les billets

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de dix francs, cinq francs, deux francs et un franc se multipliaient à profusion. On jeta sur la place un milliard et demi en assignats. Ce papier avait cours forcé. Rien n'était plus rare que de voir une pièce d'argent dans le royaume de Victor-Emmanuel. Et quand, en l'année 1877, pour conjurer les murmures et la défiance, le ministre Depretis annonça, dans son exposé financier, que vingt millions seraient consacrés chaque année à l'amortissement, ce remède vraiment dérisoire excita dans la Chambre une longue hilarité. C'était annoncer en effet que le papier-monnaie pouvait compter encore sur soixante-quinze années de vie, avant son entière disparition.

Ah ! que le gouvernement du Pape avait un autre souci des intérêts du peuple ! Lorsqu'il succéda, en 1848, à la République romaine, il s'appliqua avec une ardeur infatigable à éteindre la dette et à faire disparaître le papier-monnaie. Chaque mois, le ministre des finances de Pie IX faisait brûler dans la cour du palais Madame, où siège aujourd'hui le Sénat prétendu italien, des masses de papier. (*Voir* t. III, p. 242.)

Fasse Dieu, dans sa miséricordieuse justice, que l'usurpation piémontaise, semblable à la République romaine qu'elle singe de son mieux, disparaisse sous un souffle vengeur, et que le gouvernement doux, juste et sage des Pontifes romains vienne réparer de nouveau les tristes ruines amoncelées à Rome et en Italie par les modernes barbares !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE IV

PIE IX CAPTIF DEVANT LA PERSÉCUTION ALLEMANDE

La Prusse, en possession de l'unité de race, rêve son unité religieuse. — Son plan d'attaque contre l'Église catholique.—M. de Bismarck. Son portrait. — Organisation de la lutte.—Les *reptiles*. — Loi contre la liberté de la chaire. — Sécularisation de l'enseignement. — Loi contre les jésuites et contre les ordres *affiliés*. — Le *parti du centre* au Reichstag. — *Société des catholiques allemands*. — Les évêques à Fulda. — Audience du 12 janvier 1873, au Vatican. Le *marigaldo*. — L'ensemble des *lois de mai*. — Protestation des évêques prussiens. — Lettre de Pie IX à l'empereur Guillaume. — Réponse du souverain. — La persécution éclate. — Illustres victimes. — Lois complémentaires de 1874 et 1875. — Mouvement de conversions au catholicisme. — Traitements ecclésiastiques supprimés. — Sécularisation de l'administration des fabriques. — Les *vieux-catholiques* en faveur. — Abolition des ordres religieux. — Triste situation du clergé et des paroisses. — Expulsion des religieux et des religieuses. Ovations populaires. — Les sociétés catholiques et les journaux poursuivis. — Pie IX encourage les défenseurs de l'Église en Prusse. — L'ambassade prussienne à Rome supprimée. — Audience du 17 janvier 1875 au Vatican. — Encyclique du 5 février 1875. — Adoucissements à la persécution. — Symptômes de pacification.

En racontant, dans notre quatrième volume, l'histoire des relations de Pie IX avec les différents peuples, nous avons à dessein, comme il est dit dans l'avant-propos de ce volume, passé sous silence quelques contrées, notam-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ment la Prusse et la Suisse dont les gouvernements hérétiques ont attendu, en quelque sorte, la captivité de Pie IX pour se livrer à tous les excès de la violence contre l'Église catholique.

Le moment est venu de reprendre l'ordre des événements survenus dans ces deux pays où la persécution dure encore.

A cause de l'importance du sujet, un chapitre sera consacré à la Prusse, et un autre à l'Helvétie.

La Prusse, où s'est naturalisé le protestantisme, ne devait pas tarder à prendre la direction du mouvement formidable qui allait battre en brèche le catholicisme.

Le margrave Albert de Brandebourg, ayant sécularisé l'Ordre teutonique au seizième siècle pour s'en approprier les domaines, s'est constitué lui-même l'évêque de ses sujets réformés par l'Évangile de Luther. Ses successeurs conservèrent soigneusement la houlette pastorale sous la garde du sceptre et de l'épée. Leur maxime commune était : *Cujus regio illius religio;* les habitants d'une contrée doivent être de la religion de leur souverain ; ils doivent croire, aimer, espérer, prier, jeûner, se confesser, communier, en un mot adorer et servir le Père céleste comme le veut le maître terrestre. Conformément à ce principe de gouvernement, admis dans le droit des gens au traité de Westphalie, les Hohenzollern se sont faits les apôtres du protestantisme, à mesure qu'ils ont étendu leurs conquêtes, en profitant de chaque occasion qui leur permettait de s'arrondir aux dépens de leurs voisins.

Après l'emprisonnement des archevêques de Posen et de Cologne, le père de Guillaume IV, empereur actuel,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rencontra une telle résistance dans les populations frémissantes qu'il se vit contraint d'abandonner pour le moment ses plans de fusion confessionnelle.

Craignant une insurrection, il conclut en 1842 avec le Saint-Siége un concordat, qui fixa dans son royaume les rapports de l'Église catholique et de l'État. La Constitution prussienne, octroyée en 1846, garantit l'indépendance de l'Église catholique, et admet la parité des deux cultes, dans les termes suivants : « L'Église évangélique, l'Église catholique, ainsi que toute autre société religieuse, règle et administre ses affaires en pleine indépendance, et demeure en possession et jouissance des fonds, des fondations et des institutions destinés au culte, à l'instruction et à la bienfaisance.

On accordait ainsi à toute société religieuse légalement reconnue le bienfait de la liberté.

Le gouvernement respecta dans leur ensemble les principes de cette pacification, et la paix régna entre l'État et l'Église.

Cette sage politique dura tant que le gouvernement prussien eut à craindre l'Autriche et la France, qui pouvaient trouver des sympathies dans les provinces de l'Ouest et de l'Est où domine la religion catholique.

La peur, qui paralysait en partie son zèle évangélique, se dissipa par l'abaissement de ces deux puissances, obtenu avec le concours des catholiques allemands. En osant prendre la couronne impériale, en 1871, à Versailles, dans le palais de Louis XIV (!!!), au milieu de nos gloires nationales éclipsées et de nos trophées abattus, le roi Guillaume se sentit assez fort pour oublier les promesses faites à ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sujets catholiques et renouvelées au Saint-Siége, comme il avait oublié, dans l'enivrement de la victoire, le discours tenu au Parlement prussien et les proclamations adressées au peuple français, lors de son entrée en campagne. La Constitution impériale, calquée, dans ses dispositions essentielles, sur la Constitution prussienne, omit à dessein le paragraphe relatif aux droits de l'Église catholique.

Les ministres crurent l'occasion favorable pour en finir avec l'Église romaine, après en avoir renversé les deux principaux soutiens, la France et l'Autriche, et mis dans leur dépendance les deux autres, l'Espagne et l'Italie.

L'histoire atteste qu'il n'y a pas de projet d'empire réalisable sans une idée religieuse, et il sembla au nouvel empire qu'un État fondé sur l'unité de race avait besoin de l'unité de religion. Pour faire du protestantisme la religion nationale, et donner ainsi une âme à ce grand corps politique, il fallait avant tout écraser le catholicisme.

Les guerres entreprises contre l'Autriche puis contre la France furent dans leur principe des guerres religieuses. La campagne de 1866 écrasa d'abord la première qui était aux yeux de sa rivale le boulevard de l'influence romaine en Allemagne. Du même coup furent ruinées sa prépondérance politique dans la Confédération et son influence religieuse. Ce fut l'œuvre de Sadowa.

La France aussi devait être frappée comme une grande puissance catholique. Il entrait dans le plan de la Prusse de s'attaquer à elle, plus encore pour écraser le catholicisme que pour venger la défaite d'Iéna. Ce ne fut pas elle sans doute qui donna le signal de la guerre ; mais ceux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qui la provoquent en sont-ils moins les auteurs que ceux qui la déclarent ?

L'Autriche et la France abaissées, il ne restait plus qu'à frapper au cœur le catholicisme lui-même, dans la personne du Chef de l'Église. L'Italie, déjà en si bon chemin, reçut de Berlin la permission de tout entreprendre contre Rome, afin que la chute du pouvoir temporel affaiblit d'autant la puissance spirituelle qu'il s'agissait d'anéantir.

Cette lutte engagée en Allemagne contre le catholicisme est plus grave que ne l'était même la crise de la Réforme. La Réforme se basait sur le christianisme et laissait intactes les grandes maximes conservatrices : « le christianisme est le fondement de la société civile ; le pouvoir temporel est le représentant de Dieu, il doit se soumettre aux commandements divins et protéger la religion ; l'Église et l'école doivent être intimement unies. »

Le libéralisme moderne, né de la Révolution française, sécularise la société civile, emprisonne la religion au fond de l'âme, établit un système social sans culte et sans Dieu.

En vertu de ces principes, les dogmes césariens de l'Allemagne, relativement à la religion, se résumaient dans les trois points suivants :

1° Aucun citoyen ne peut refuser obéissance aux lois de l'État sous prétexte qu'elles sont contraires aux doctrines et à la constitution de l'Église ;

2° Dans le règlement des affaires ecclésiastiques, l'État, étant souverain absolu, ne peut être lié par aucun droit historique, par aucun concordat, par aucune promesse des princes, ce serait une limitation de sa souveraineté ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

3° C'est l'État, et non l'Église, qui décide de l'orthodoxie des citoyens et proclame qui est ou n'est pas catholique:

En vertu de ces trois principes, on exige des catholiques une soumission absolue et sans conditions aux lois du pays, forgées en vue de l'abolition de l'Église romaine en Prusse.

Le gouvernement prussien prépara de loin cette trame diabolique.

Pendant le Concile même, alors que les évêques prussiens se rendaient librement à Rome, sous l'apparente protection de leur gouvernement, celui-ci dressait clandestinement ses batteries contre l'Église. De concert avec l'empereur Napoléon III, il avait la main dans les intrigues diplomatiques qui tendaient à faire avorter la décision conciliaire du Vatican sur l'autorité doctrinale du Souverain Pontife.

Nous avons déjà vu (t. V, p. 511) le trop fameux d'Arnim, envoyé prussien à Rome, mettre en jeu tous les fils d'un complot tortueux contre le Pape.

Mais l'homme qui, plus que tous ses contemporains, s'était épris du rêve de fonder au profit de la Prusse un nouvel empire allemand, et qui, plus habile ou plus heureux que les autres, se trouva en état de le réaliser, ce fut le comte de Bismarck.

C'est dans cet homme que s'incarna, en Prusse, la guerre contre l'Église romaine.

Après la défaite de l'Autriche et de la France, ceignant sans scrupule les lauriers cueillis par le vieux de Moltke, ivre de gloire et de puissance, tenant dans sa main avec tous les ressorts du pouvoir législatif tous les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

engins de la force et de la diplomatie, il résolut de livrer un assaut général à l'Église catholique. La puissance des ténèbres trouve toujours, au moment voulu, un exécuteur des machinations de l'enfer.

On vit donc ce grand politique, s'il est permis de qualifier ainsi ce nouveau démon incarné, on le vit, après tous ces apôtres de Lucifer qui, de Mahomet à Frédéric II, ont projeté de détruire l'immortelle Église de Jésus-Christ, recommencer pour la millième fois, cette folle entreprise. Se croit-il plus fort, ou est-il plus fou que tant de potentats insensés qui sont morts à la peine?

Plaçons un instant devant nous, debout, avec toute sa taille et ses robustes épaules, ce nouvel Atlas qui s'apprête à soulever le ciel.

Otto-Édouard de Bismarck-Schoenhausen naquit le 1er avril 1815. Haut de taille, front large, figure pleine et ronde, clignotant des yeux, les lèvres comme pincées par la malice, affectant un air martial, comme le veut sa qualité de Prussien, tournant à l'obésité depuis ses grands succès; expansif de caractère, du moins en apparence, devisant comme le premier venu avec le premier venu, détestant la cérémonie, intempérant de langage jusqu'à l'injustice, jusqu'à la cruauté, d'une rondeur calculée et d'une verve implacable, d'une franchise voisine de la brutalité, d'une impertinence sans limites; énergique, supérieurement doué, marchant sans trébucher à son but, expert dans toutes les ruses, dans tous les détours de la chancellerie, ennemi de la presse, mais familier avec les journalistes et leur prodiguant les marques d'une tendresse féline, s'attablant sans scrupule devant un bock de bière; malgré

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cela, prêt à passer pour un calife de Bagdad, moins le mystère de la réclusion.

Homme d'État et orateur, il met de la décision dans ses discours comme dans sa conduite. Son visage est un bizarre mélange d'idéal élevé, et de vulgarité grossière. Il porte le cachet de ce qu'on appelle dans la Cabale un *damné*. Cet homme a dû être vicieux à tout âge, et aucune des passions humaines ne paraît étrangère à son tempérament.

La duplicité est de nos jours le premier mérite d'un homme politique. Bismarck s'est fait de la franchise une duplicité propre et personnelle. Son amour pour la patrie n'a été de tout temps qu'un indomptable amour de lui-même. Comme beaucoup d'hommes de son époque, il aime le jeu ; mais ses cartes sont les caractères et les passions des hommes, et son enjeu des provinces et des empires. A ce jeu tout royal il prit goût de plus en plus par le succès. Il lance ses projets sous forme d'hyperboles. On ne prend pas d'abord au sérieux ses rêves fantastiques; personne n'y croit, mais les rêves deviennent des réalités.

Ambassadeur à Vienne, il parle hautement de la suprématie qu'il veut donner à la Prusse dans l'Allemagne. On le laisse dire comme un maniaque qui compromet son maître, et un an plus tard, Sadowa montre le projet réussi. Simple officier dans la *landwehr*, il jouit alors de la satisfaction d'avoir été prophète.

Il cueille les fruits de la guerre sans aimer l'arbre. La vue du sang excite chez lui moins d'horreur que de dégoût; il méprise les hommes de guerre, non parce qu'ils tuent, mais parce qu'ils font du bruit. L'espionnage est pour lui la première des vertus militaires.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Émule de Cavour, il reste plus longtemps sur la scène, et il a tout le loisir de le surpasser. L'homme de Turin n'a vu que l'aurore de son œuvre ambitieuse ; celui de Berlin a pu contempler le couronnement de la sienne, et il commence à en entrevoir le déclin. Tous deux, pacifiques de tempérament, ils ont fait la guerre par un égarement du patriotisme.

Le ministre du roi Guillaume, appelé le grand ministre, le grand politique, est à la piste des *casus belli*.

Jadis ambassadeur à Paris, il avait étudié Napoléon et le peuple français. Il connaissait l'homme et le terrain. Dès sa première entrevue avec le neveu du premier empereur, il fascina ce taciturne par un air de franchise. L'homme des Tuileries fut dupé par ce finot. Il alla jusqu'à le prendre pour compère et lui livra son cœur. Ce fut la pire méprise de cet ombrageux, qui en mourut.

Quant au peuple français, Bismarck l'eut jugé en peu de temps. Légers, naïfs et frondeurs, nous prêtons volontiers toutes nos oreilles au premier jongleur qui monte sur des tréteaux. Nous nous croyons à Berlin parce que nous avons chanté *la Marseillaise*. Comme je vais me jouer de ce peuple ! pense en lui-même l'ambassadeur prussien. Peu d'années après, les chevaux des uhlans piétinent sur la grève des Champs-Élysées ; et puis, spectacle à rendre Amphion jaloux, les murs de Paris croulent au son de la lyre prussienne, tandis que le pétrole dévorant projette sa lueur sinistre sur le casque à pointe.

Bismarck mérita dès lors le surnom populaire d'*homme de fer, de feu et de sang*. Son blason fut enrichi par son maître reconnaissant. Sa Majesté fit général et prince celui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qui avait posé sur son front, aux portes de Paris, la couronne d'empereur.

Arrondi sur tous les points par des annexions successives, le nouveau diadème semblait à Bismarck manquer d'unité, tant que l'élément catholique subsisterait dans l'empire. Détruire cet obstacle, tel est la tâche que s'impose à lui-même l'orgueil du nouvel Aman.

Le prétexte qui lui fait lever le masque, c'est la proclamation de l'infaillibilité pontificale. Il trouve qu'elle fait ombre à la sienne.

En outre, pris d'une feinte terreur en voyant les jésuites près de lui, le chancelier de Guillaume imiterait volontiers ce Prussien qui faisait cuire lui-même ses œufs, de peur d'être empoisonné par les disciples de Loyola.

Il projette donc d'abord de faire table rase de tous les ordres religieux comme solidaires les uns des autres.

Ce calculateur ne manque pas de s'interroger sur les redoutables problèmes qu'il pose en se lançant dans cette immense campagne contre l'Église catholique.

Il proclame hypocritement, il est vrai, qu'il n'est pas l'ennemi de l'Église romaine, qu'il guerroie seulement contre l'omnipotence du Pape, parce que le Pape rêve, à l'aide des moines, d'exterminer les hérétiques par l'Inquisition et les *auto-da-fe*.

En attendant, il ne se donne ni trêve ni repos dans ses projets pour l'anéantissement du catholicisme en Prusse. Il remuera pour cette œuvre capitale le ciel et la terre, et surtout l'enfer, *Acheronta movebo*. Il veut rendre sa nation une, grande et forte.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pour Bismarck encore plus que pour tout autre, l'argent est le nerf de la guerre. Avec le *fonds des reptiles* il fait des merveilles. Les Allemands donnaient ce nom au trésor des confiscations opérées par la Prusse sur les princes dont elle s'annexait les États.

Ces ressources furent mises législativement à la disposition du gouvernement qui put s'en servir comme de fonds secrets dont il ne devait compte à personne. C'est ainsi que l'argent provenant de la fortune particulière des maisons de Hanovre et de Hesse fut consacré surtout à soudoyer de tous côtés des combattants de la plume. Il prodiguait par millions chaque année les secours aux journalistes faméliques de l'Europe dont la plume vénale était vendue à sa politique fourbe et remuante, et il se flattait de pouvoir dominer l'opinion publique avec de l'or et du fer.

En effet, en jetant les yeux sur les nombreux journaux des divers pays, on voyait partout à leur poste les mamelouks littéraires de Bismarck. C'est au chancelier lui-même que les écrivains formant l'état-major de la presse ministérielle durent le nom de *reptiles*. Ce maître tout-puissant les estimait à leur juste valeur.

De Berlin partait le mot d'ordre. Là était le fameux *Bureau de la presse*, armé d'une plume dont le manche était dans la main de Bismarck et la pointe partout. Dans toutes les contrées de l'Europe et jusqu'en Amérique, on trouvait des journaux imprimés en allemand, formant comme une immense toile d'araignée qui enveloppait le monde. Peut-on s'étonner de l'influence exercée sur l'opinion publique par une pareille organisation ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Bismarck appela son odieuse entreprise le *Culturkampf*, c'est-à-dire, la *lutte civilisatrice*. Ne croirait-on pas à une infernale ironie ?

A la fin de 1871, vainqueur sur toute la ligne, tout-puissant et pouvant se rire de toutes les oppositions, il fait un premier essai en présentant au Reichstag une loi qui restreignait la liberté de la chaire et condamnait à un emprisonnement de deux ans au maximum les prêtres dont les enseignements déplairaient à l'État. Cette loi fut votée par cent soixante-dix-neuf voix contre cent huit. C'était une bonne précaution pour prévenir toute protestation contre les lois qu'il méditait.

En février 1872, la Chambre est saisie d'un autre projet de loi plaçant toutes les institutions publiques et privées d'enseignement et d'éducation sous la surveillance unique de l'État. C'était séparer la religion de l'instruction. De nobles protestations n'empêchèrent pas la loi d'être votée.

Dans le courant de juillet de la même année, un ordre ministériel vint ôter aux religieuses institutrices le droit d'enseigner. C'était violer par décret l'article 22 de la Constitution qui donne à quiconque justifie de ses aptitudes la liberté de donner l'instruction.

Dès le mois d'avril de cette même année, les jésuites étrangers avaient dû quitter la Prusse. C'était un premier essai de persécution. Bientôt fut présentée une loi contre la *Compagnie de Jésus*. Cette loi de proscription fut votée par cent quatre-vingts voix contre quatre-vingt-dix-huit. La loi enveloppait dans la suppression les *ordres affiliés*, ce qui laissait une large place à l'arbitraire. Aussi les pères *rédemptoristes*, les *lazaristes*, les frères et les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sœurs des *Écoles chrétiennes* furent bannis de l'empire avec les *jésuites*.

Atteints par ces violences, les catholiques, qui forment le tiers de la population allemande, songèrent à s'unir pour la résistance.

Au sein du Reichstag, se forma le parti constitutionnel, dit *parti du centre*, composé presque entièrement de députés catholiques. Leur programme était : respect de la Constitution, indépendance de l'Église catholique, liberté politique et religieuse et liberté d'enseignement.

L'organisation de ce parti au Parlement gênait Bismarck qui, par une lettre du 19 juin 1871, osa affirmer qu'elle était désapprouvée par le Saint-Siége ; mais le cardinal Antonelli assura par lettre Mgr de Ketteler que l'on ne blâmait nullement au Vatican l'effort des catholiques réunis pour travailler au bien de l'Église et défendre les intérêts du Saint-Siége ; qu'au nombre de leurs devoirs il fallait compter la défense de la religion et des droits du Souverain Pontife.

Plus tard fut constituée une grande *Société de catholiques allemands* pour s'entendre sur la résistance. Mayence fut le siége du comité central de cette grande association. Une première assemblée générale eut lieu dans cette ville en septembre 1872 ; on s'organisa pour la défense et l'on créa des journaux catholiques qui s'élevèrent au nombre de plus de trois cents dans tout l'empire.

De leur côté, les évêques se réunirent souvent à Fulda pour se consulter. Ils exprimèrent leurs justes plaintes dans des lettres adressées tantôt à l'empereur, tantôt aux ministres.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

A la fin de 1872 et au commencement de 1873, les projets de loi s'annoncèrent avec un caractère absolument tyrannique.

Jusque-là le gouvernement avait pris contre l'Église des mesures rigoureuses, mais qui pouvaient passer pour de simples mesures de police. Il n'avait pas mis la main dans les affaires intérieures de l'Église, ni le pied sur le terrain doctrinal.

Mais dans les premiers mois de 1873, le premier objet de ses préoccupations, ce fut de s'armer d'une législation propre à sabrer la discipline, le dogme même, et à bouleverser les rapports de l'État avec l'Église.

Bismarck se heurta, tout d'abord, dans la personne de Pie IX, à un roc inébranlable.

Dès le commencement de l'année 1873, le Saint-Père qui avait épuisé tous les ménagements de la prudence et de la modération, voyant grossir à l'horizon le nuage blafard d'où allaient sortir, comme d'une tempête, les lois destinées à anéantir le catholicisme, crut devoir donner de fermes et paternels avertissements aux catholiques d'Allemagne.

Le soir du 12 janvier de ladite année, une députation allemande était reçue au Vatican. En entrant dans la salle où il était attendu, le Saint-Père s'écria, en souriant : « Ah ! voici un bouquet de fleurs allemandes ! » Il prit place sur son trône et entendit la lecture d'une magnifique adresse présentée par le docteur Ubaal. Dans sa réponse, après avoir parlé de la guerre allumée chez eux contre la religion catholique, il les bénit en ces termes : « Je vous place sous la protection de Marie Immaculée, je vous place sous la protection de saint Boniface, et sous celle de vos

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

anges gardiens. Que la Vierge très sainte, que saint Boniface et les anges vous soutiennent dans la lutte ! Qu'ils vous donnent la force et la constance nécessaires, soit à vous ici présents, soit à vos frères qui sont unis avec vous en esprit, la constance et la force, dis-je, de conserver dans vos cœurs le dépôt sacré de la foi en Jésus-Christ et de le conserver à tout prix, même au prix de la vie... »

Le discours prononcé par le Pape, en cette circonstance, eut un grand retentissement. La presse dévouée à Bismarck jeta les hauts cris contre ce qu'elle appelait l'insolence du Pontife romain. Le tapage infernal des loups-cerviers de l'empire napoléonien contre le *Syllabus*, et contre l'excommunication des spoliateurs du Pape, n'avait été qu'un doux murmure en comparaison des hurlements de la meute lancée en Allemagne contre l'auguste Pontife.

Ces cris de mort prouvaient que le Pape avait frappé juste, et qu'il avait bien jugé Bismarck quand, dans sa ferme allocution, se comparant lui-même à Jésus-Christ traîné devant Caïphe, il comparait son agresseur de Berlin au *manigaldo* (*manieur de poignard*) qui a souffleté Jésus dans sa Passion.

Qui n'admirerait la magnanimité de Pie IX devant ces sortes de demi-dieux en face desquels les puissants de la terre gardent le silence, et qui n'entendent plus, dans l'ivresse de la victoire, que les accents de l'adulation sur tous les tons du servilisme ? Ils ont beau affecter le mépris, ou chercher à s'étourdir par des menaces de guerre et de persécution ; le fer de la parole pontificale reste enfoncé dans leurs flancs et y imprime un stigmate ineffaçable.

La campagne entreprise contre Rome peut bouleverser

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'Église catholique et couvrir l'Allemagne de ruines religieuses et morales, mais elle n'enrichira pas l'empereur Guillaume ni son chancelier Bismarck. Elle leur procurera encore moins de gloire que de trésors, en leur causant beaucoup de soucis et d'interminables difficultés.

C'est dans ce qu'on a appelé les *lois de mai* qu'a été mis à jour tout le plan des bourreaux de l'Église.

Ce plan dépasse par la profondeur du but, par le choix des moyens et par l'opiniâtreté de l'exécution, l'attaque des empereurs païens qui se bornaient, pour assouvir leur haine et leurs violences, à faire périr les chrétiens dans d'horribles tourments.

Le tyran berlinois, alliant ensemble les procédés violents et les combinaisons astucieuses, n'aspire pas à exterminer le christianisme, mais à le dominer, à l'exploiter comme un instrument de police qui lui assurera la direction des consciences avec l'empire des corps et des âmes, en substituant son autorité à celle des ministres de Jésus-Christ. Son but est satanique et révèle une des terribles phases de la lutte suprême qui doit précéder le solennel avènement du Fils de Dieu.

Humainement parlant, l'Église, attaquée sous toutes les formes et de tous les côtés à la fois, ne peut résister à des ennemis si puissants et si savamment organisés. Elle va périr sous leurs coups multipliés, si elle n'est, comme l'affirment ses détracteurs, qu'une agglomération accidentelle d'intérêts et d'appétits. Car elle a contre elle, en ce moment, toutes les forces coalisées des hommes et des démons.

Mais tous les canons Krupp, dressés en batterie contre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'Église, n'ont aucune prise sur ce roc inébranlable. Elle peut dire comme l'Apôtre : *Cùm infirmor, tum potens sum.*

Passons en revue cet ensemble d'engins destructeurs qu'on a appelés les *lois de mai.*

Ce ne fut pas trop de quatre projets de lois pour assiéger la citadelle en même temps sur les quatre faces.

Le 9 janvier, Falk, ministre des cultes, le caudataire et l'âme damnée de Bismarck, déposait à la Chambre les trois premiers projets de lois dont l'ensemble n'était autre qu'une constitution absolument civile du clergé et l'asservissement complet de l'Église à l'État.

On en jugera par un court résumé desdites lois.

Première loi *sur l'éducation et la nomination des ecclésiastiques.*

Cette loi n'accorde le droit d'accomplir les fonctions ecclésiastiques qu'à des sujets de nationalité allemande. De plus, pour occuper un emploi ecclésiastique, il faut avoir fait ses études théologiques pendant trois ans dans une université allemande de l'État. Enfin, relativement à la nomination des ministres du culte, le président d'une province est investi par la loi d'un droit absolu de ratification et de révocation.

Comme on le voit clairement par ces dispositions, une telle loi porte violemment atteinte au caractère d'universalité de l'Église, à ses droits et à ses intérêts les plus sacrés, et elle est une violation manifeste du concordat de 1814 qui reconnaît l'existence des séminaires en Prusse et leur accorde même une dotation.

Deuxième loi *sur le pouvoir disciplinaire et la création d'un tribunal ecclésiastique.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cette loi fixe des limites arbitraires au droit que possèdent les supérieurs ecclésiastiques de prononcer des sentences, et elle investit une *Cour royale pour les affaires ecclésiastiques,* dont le siége sera à Berlin, d'un plein pouvoir pour la confirmation ou l'annulation des sentences disciplinaires portées par l'autorité religieuse.

Cette loi est un attentat évident contre le droit que possède l'Église de s'administrer intérieurement comme elle l'entend. Un évêque doit toujours pouvoir infliger librement la punition qu'il mérite à un prêtre coupable. L'existence d'un tribunal chargé par le gouvernement de casser les arrêts des évêques et de prononcer dans les affaires de l'Église est un abus de pouvoir et une oppression intolérable.

Troisième loi *sur la délimitation du droit pénal ecclésiastique.*

Cette loi est un parfait modèle d'hypocrisie. Elle reconnaît en principe à l'Église le droit de prononcer des pénalités ou mesures disciplinaires dans le domaine purement spirituel ; mais elle ajoute aussitôt que toute pénalité est nulle contre la personne, la fortune ou la liberté des citoyens, ou si elle a pour objet un acte prescrit par les lois de l'État.

Évidemment si les lois règlent l'application des pénalités ecclésiastiques, l'Église n'est plus libre dans ses affaires intérieures. Le but de cette loi était d'empêcher toute excommunication. Une communauté quelconque peut-elle être privée du droit de bannir de son sein les membres indignes ?

Enfin, à ces lois vint s'en ajouter une quatrième *sur la*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

démission des fonctions religieuses. C'était une loi d'encouragement et de protection aux prêtres apostats.

Ces lois étaient contraires à la Constitution elle-même qui, dans ses articles 15, 16 et 18 laisse à chaque religion le droit d'administrer ses propres affaires intérieures.

Bismarck montrait bien que pour lui *la force prime le droit*. Sa haine aveugle l'emportait sur toute considération de justice.

La Chambre, quoiqu'elle fût vendue au ministre, voulut s'abriter au moins sous un fantôme de l'égalité. Elle abrogea les articles de la Constitution qui se trouvaient contraires à ces lois. Cette abrogation fut votée d'abord à la Chambre des Députés par deux cent quarante-cinq voix contre cent dix, et elle passa à la Chambre des Seigneurs moyennant une fournée de vingt-cinq pairs que le ministre eut la précaution de faire entrer dans la haute assemblée.

Des protestants même se joignirent aux catholiques pour combattre ces lois d'oppression. Un illustre défenseur de l'Église, M. Reichensperger, osa dire en pleine assemblée : « Ces projets de lois enlèvent tout droit à l'Église. On veut amoindrir le clergé en entravant les vocations ecclésiastiques ; l'Église aimera mieux cent fois n'avoir pas de prêtres que d'en avoir de mauvais. »

Les lois n'en furent pas moins votées. Le roi les sanctionna les 11, 12, 13 et 14 mai, et elles furent promulguées le 15, ce qui leur fit donner le nom de *lois de mai*.

La lutte religieuse devait prendre dès lors de grandes proportions. Les catholiques, dans l'alternative absolue ou de désobéir ou de cesser d'être catholiques, devaient résis-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ter. Les évêques, de leur côté, ne manquèrent pas de faire entendre leur *non possumus*.

Ils avaient protesté avant le vote des lois. Après leur promulgation, réunis à Fulda, ils signèrent une déclaration collective qu'ils adressèrent au ministre d'État.

Ce grave document qui montre l'Église debout et ferme contre les persécuteurs mérite d'être consigné ici dans sa teneur concise et énergique. Les vénérables évêques s'expriment ainsi :

« Très haut Ministre du royaume,

« Les archevêques et évêques soussignés se voient forcés, à leur plus profond regret, de déclarer qu'ils ne peuvent coopérer à l'exécution des lois publiées le 15 de ce mois.

« Ces lois froissent les droits et les libertés qui reviennent de droit divin à l'Église de Dieu. Elles nient absolument le principe fondamental, d'après lequel, depuis Constantin le Grand, les peuples chrétiens des différents États voyaient régularisés les rapports entre l'Église et l'État, principe qui reconnaît dans l'État et dans l'Église deux pouvoirs distincts, établis par Dieu, et qui, vu les points de contact *(berührung)* et les difficultés réciproques relatives à la fixation des confins de leurs attributions, sont obligés de ne pas agir l'un sans l'autre pour poser arbitrairement les confins et barrières qui les séparent, mais de s'entendre préalablement concernant les ordonnances et les définitions à prendre.

« L'Église ne peut pas reconnaître le principe de l'État païen, d'après lequel les lois de l'État seraient la dernière source de tout droit et l'Église ne posséderait que les droits que lui *accordent* la législation et la constitution de l'État, elle ne le peut sans renier avec la divinité du Christ

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'origine divine de sa doctrine et de sa fondation, sans faire dépendre le christianisme lui-même de l'arbitraire des hommes.

« Reconnaître ces lois, ce serait rejeter l'origine divine du christianisme, parce que par là elle concéderait à l'État le droit absolu de diriger *(bestimmen)* toute la vie humaine au moyen de lois.

« Mais une telle reconnaissance serait en même temps une renonciation à tous les autres droits historiques et positifs que possède l'Église en Prusse, par la raison que la législation, devenue l'unique source du droit, pourrait, selon son bon plaisir, les supprimer tous sans exception pour l'avenir, et cela sans aucun concours de la part de l'Église (*einseitig*).

« Nous ne pouvons pas non plus pour la même raison reconnaître les différentes résolutions desdites lois, qui ont été concédées par l'Église à différents États, en vertu d'une convention faite avec le Saint-Siége apostolique, car nous reconnaîtrions ainsi à l'État la compétence de définir arbitrairement en des choses ecclésiastiques.

« Signé : † PAUL, archevêque de Cologne.
† MIECISLAS, archevêque de Gnesen et Posen.
† HENRI, prince-évêque de Breslau.
† PIERRE-JOSEPH, évêque de Limbourg.
† CHRISTOPHE-FLORENT, évêque de Fulda.
† GUILLAUME-EMMANUEL, évêque de Mayence.
† CONRAD, évêque de Paderborn
† MATHIAS, évêque de Trèves.
† JEAN-HENRI, évêque d'Osnabrück.
† LOTHAIRE, évêque de Leuca *in partibus*, administrateur de Fribourg (pour Hohenzollern).
† PHILIPPE, évêque d'Ermeland.
† JEAN-BERNARD, évêque de Munster.
† GUILLAUME, évêque de Hildesheim.
Spécialement chargé par Mgr Jean, évêque de Culm,
KLINGENBERG, vicaire général. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cette protestation porte la date du 26 mai 1873.

Les suites de cette lutte sont faciles à prévoir. La force matérielle frappera, mais les consciences resteront inébranlables.

De toutes les parties du monde catholique arrivèrent à l'épiscopat et aux fidèles de Prusse d'éclatants témoignages de sympathie, d'admiration et d'encouragement.

C'est dans ces graves circonstances que Pie IX, armé de sa foi et de l'autorité qu'il puisait dans sa qualité de représentant de Dieu sur la terre, et planant dans une sphère inaccessible à toute crainte et à toute considération humaine, félicitait les persécutés, prenait hardiment leur cause en main et faisait souverainement la leçon aux puissances de ce monde. Croyant encore à la modération personnelle de l'empereur Guillaume, Pie IX lui adressa la lettre suivante :

« Vatican, le 7 août 1873.

« Sire,

« Toutes les mesures que le gouvernement de Votre Majesté a prises depuis quelque temps ont de plus en plus pour but de détruire le catholicisme. Quand je me demande à moi-même quelles peuvent être les causes de ces rigoureuses mesures, je reconnais que je ne suis pas en état d'en trouver une seule. D'un autre côté, on me dit que Votre Majesté n'approuve pas la conduite de son gouvernement et blâme la rigueur des mesures prises contre la religion catholique. Mais s'il est vrai que Votre Majesté ne les approuve pas (et les lettres que Votre Majesté m'a adressées autrefois me semblent prouver suffisamment

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que vous ne pouvez pas approuver ce qui se passe actuellement); si, dis-je, Votre Majesté n'approuve pas que son gouvernement continue à étendre de plus en plus les mesures de rigueur prises pas lui contre la religion de Jésus-Christ et à nuire par là si gravement à cette religion, Votre Majesté n'arrivera-t-elle pas alors à se convaincre que ces mesures n'ont d'autre effet que de miner son propre trône? Je parle avec franchise, car ma bannière est la vérité. Je parle pour remplir un de mes devoirs, qui consiste à dire la vérité à tous, et même à ceux qui ne sont pas catholiques; car tous ceux qui ont reçu le baptême appartiennent au Pape, à quelque point de vue que l'on se place et de quelque façon que ce soit, sans que j'aie à m'expliquer ici à cet égard. Je suis persuadé que Votre Majesté accueillera mes observations avec sa bonté accoutumée et prendra les mesures nécessaires dans la circonstance présente. En faisant agréer à Votre Majesté l'expression de mon dévouement et de mon respect, je prie Dieu d'embrasser Votre Majesté et moi dans une même compassion.

« PIE IX. »

A une lettre si noble, si modérée, si respectueuse, le monarque répondit avec le ton d'un Immortel récemment admis dans l'Olympe, aux côtés de Jupiter. On va en juger :

« Berlin, le 3 septembre 1873.

« Je me réjouis que Votre Sainteté m'ait fait comme autrefois l'honneur de m'écrire. Je m'en réjouis d'autant plus que vous me fournissez ainsi l'occasion de rectifier

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les erreurs qui, d'après la lettre de Votre Sainteté, en date du 7 août, ont dû se produire dans les rapports qui vous sont parvenus touchant les affaires d'Allemagne. Si les rapports qui ont été faits à Votre Sainteté sur les affaires d'Allemagne ne contenaient que la vérité, Votre Sainteté n'aurait pas pu penser que mon gouvernement suivît une voie non approuvée par moi.

« La constitution de nos États est telle qu'il ne peut pas en être ainsi, car les lois et les mesures gouvernementales ont besoin, en Prusse, de mon assentiment royal. Une partie de mes sujets catholiques a organisé, à mon grand regret, depuis deux ans, un parti politique qui cherche à troubler, par des menées hostiles à l'État, la paix religieuse qui règne en Prusse depuis plusieurs siècles. Malheureusement plusieurs prélats catholiques ont non-seulement approuvé ce mouvement, mais encore ils y ont aussi pris part jusqu'à s'opposer ouvertement aux lois existantes.

« Votre Sainteté aura remarqué que des faits semblables se produisent actuellement dans plusieurs États européens et dans quelques États d'outre-mer.

« Je n'ai pas à rechercher les causes qui peuvent engager les prêtres et les fidèles de l'une des religions chrétiennes à soutenir les ennemis de tout ordre dans leur lutte contre l'État; mais mon devoir est de protéger la paix et de sauvegarder le respect dû aux lois dans les États dont le gouvernement m'a été confié par Dieu. Je sens que je dois compte à Dieu de la manière dont je remplis ce devoir royal. Je défendrai l'ordre et les lois dans mes États contre toute attaque, tant que Dieu me donnera le pouvoir.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« En ma qualité de monarque chrétien, je suis tenu, à mon grand regret, de remplir aussi ce devoir royal contre les serviteurs d'une Église qui, je le suppose, ne reconnaît pas moins que l'Église évangélique l'obligation d'obéir à l'autorité temporelle comme à une émanation de la volonté divine qui nous est révélée. Un certain nombre d'ecclésiastiques soumis à Votre Sainteté renient, à mon grand regret, en Prusse, la doctrine chrétienne à ce point de vue et mettent mon gouvernement, qui est appuyé par la grande majorité de mes peuples, tant catholiques qu'évangéliques, dans la nécessité de veiller à l'observation des lois par des moyens temporels.

« Je me plais à espérer que Votre Sainteté, une fois instruite du véritable état de choses, voudra bien employer son autorité pour mettre fin à une agitation fomentée à la faveur d'une déplorable falsification de la vérité et d'un abus de l'influence ecclésiastique. La religion de Jésus-Christ n'a, comme je le jure devant Dieu à Votre Sainteté, rien à faire avec ces menées ; il en est de même de la vérité, et je me range sans aucune réserve sous sa bannière invoquée par Votre Sainteté.

« La lettre de Votre Sainteté contient encore une assertion que je ne puis laisser passer sans protester, bien qu'elle ne repose pas sur des rapports erronés, mais sur la foi de Votre Sainteté. D'après cette assertion, quiconque a reçu le baptême appartiendrait au Pape. Or, la foi évangélique que je professe, ainsi que mes ancêtres, avec la majorité de mes sujets, comme Votre Sainteté doit le savoir, ne nous permet pas d'admettre, dans nos rapports avec Dieu, d'autre intermédiaire que Notre-Seigneur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Jésus-Christ. Cette différence de croyance ne m'empêche pas de vivre en paix avec ceux qui ne partagent pas notre foi et de faire agréer à Votre Sainteté l'expression de mon dévouement et de mon respect personnel.

« GUILLAUME. »

Quelle différence de langage entre ces deux souverains!

Le Pape, captif, écrit du fond de sa prison au fier monarque qui, chargé de lauriers, s'est lui-même couronné empereur. Il lui parle comme à un roi dont il respecte la puissance, mais il n'oublie pas qu'il lui parle de a part de Dieu. Il lui dit la vérité, sans colère, sans détour, sans crainte. Toutefois, en se plaignant d'une persécution injuste, il évite de l'imputer au souverain. Il aime à croire encore à l'esprit d'équité et à la grandeur d'âme de Guillaume; mais il l'avertit qu'en prêtant la main à la destruction de l'Église catholique, il ne fait que miner la base de son propre trône. Et c'est pourquoi, après avoir offert à l'empereur l'expression de son dévouement et de son respect, il ajoute : « Je prie Dieu d'embrasser Votre Majesté et moi dans la même compassion. »

C'est là un beau langage, et tel qu'il convient au représentant de Dieu sur la terre.

Mais ce langage peut-il être agréé de celui qui se regarde presque, à ce moment, comme le maître du tonnerre? Il est d'expérience que la roue de fortune fait tourner les cervelles les mieux équilibrées. Ce qu'était ce souverain, avant la victoire, vis-à-vis du Pape et de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'Église, il ne l'est plus. Les catholiques bénissaient à l'envi son impartialité, sa protection, son pouvoir. *Quantum mutatus ab illo!* Aujourd'hui, il se fait gloire de sa tyrannie. Les lois de persécution, il les approuve; on les a votées avec son assentiment; il en prend toute la responsabilité. Il atteste hautement qu'elles sont bonnes. Il n'a fait qu'imiter ce qui se passe en maint État, en deçà et au delà des mers. Les lauriers de Garibaldi, de Juarez, etc., voilà ce qui empêchait encore le vieux roi de dormir. Il ne fait d'ailleurs que se défendre contre les ennemis de tout ordre qui luttent contre l'État. Pourtant, ces prétendus ennemis de l'État étaient encore naguère ses meilleurs sujets, les plus sûrs appuis de son trône. Mais aujourd'hui, *l'État, c'est moi*, semble-t-il dire. Dans son omnipotence, il a brisé toutes les lois antérieures les plus sacrées. La justice, le droit, la liberté, la conscience, tout est violé par ce maître omnipotent. Mais il faut courber la tête et obéir : *l'État, c'est moi!* Il ne sait plus que si les catholiques honorent le roi, ils ont à cœur avant tout de servir Dieu; et qu'en cas de conflit, *mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes*. C'est le drapeau levé dès le commencement, et qui flottera sur les enfants de l'Église jusqu'à la fin des siècles.

La persécution s'ouvrit prompte et implacable.

Les directeurs des séminaires ayant refusé aux autorités toute révision de leurs règlements, ces établissements furent privés des sommes allouées par l'État; plusieurs furent fermés comme ceux de Posen, de Gillishein, et, plus tard, ceux de Trèves, de Fulda, etc.

Les évêques, ne pouvant se soumettre, continuèrent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de pourvoir aux vacances comme par le passé. Pour chaque acte contraire aux *lois de mai*, les tribunaux prononcèrent des arrêts.

Mgr Ledochowski, archevêque de Posen, pour avoir signé quarante-cinq nominations à des cures, fut condamné à une amende de vingt-neuf mille thalers. Privé de son traitement, puis de son mobilier, monseigneur fut le premier prélat atteint par les nouvelles lois. Il reçut, le 25 décembre 1873, l'ordre de la part du président de la province de donner sa démission et avis, en cas de refus, que le tribunal pour affaires ecclésiastiques aurait à se prononcer. A cette injonction, monseigneur répondit par lettre au président qu'il regarderait comme une honte d'accomplir une telle action; qu'il avait reçu les fonctions d'évêque des mains du Pape; que c'est par ce pouvoir divin qu'il administrait son diocèse, et qu'aucune puissance temporelle n'était capable de lui retirer cette mission. L'autorité pouvait, peut-être, lui rendre impossible l'accomplissement de ses devoirs, mais elle ne le pouvait destituer de ses fonctions; car le pouvoir spirituel, donné par Dieu au pasteur, ne peut lui être enlevé par les hommes. Il ne pouvait donc être question de sa mise hors fonctions par un tribunal de l'État, et un acte semblable n'aurait aucune valeur devant Dieu, l'Église et la catholicité.

Monseigneur fut arrêté le 3 février, et conduit à Ostrowo; il fut condamné à deux ans de prison.

Le 15 avril suivant, le tribunal pour affaires ecclésiastiques prononçait sa destitution.

Monseigneur restait archevêque aux yeux des catho-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

liques, et Notre Saint Père le Pape, pour le récompenser de sa fermeté, lui conféra la dignité de cardinal.

Retiré à Rome, après sa captivité, il fut l'objet d'une demande d'extradition de la part de Bismarck. L'omnipotence allemande et la servilité italienne exposaient doublement la sécurité du Prince de l'Église. Pie IX sauva le noble proscrit en l'abritant hardiment sous les lambris de son propre palais, où le bras de l'homme de fer ne fut pas assez long pour l'atteindre.

Le 6 mars fut également arrêté Mgr l'évêque de Trèves pour avoir procédé à soixante-dix nominations, contrairement aux lois. Dans la prison où il fut enfermé se trouvaient cinquante prêtres victimes des mesures de police. Monseigneur dut y rester un temps assez long.

L'archevêque de Cologne, Mgr Melchers fut le troisième prélat interné. Il subit un emprisonnement de trois mois, ne pouvant payer une amende de sept mille thalers. Envisageant du haut point de vue de la foi les événements dont il était victime, il disait à ses diocésains, dans une lettre du 2 juillet 1877 : « N'oublions jamais que les temps actuels si tristes ont été envoyés par Dieu, dans sa sagesse et dans son amour impénétrables, à ses enfants pour les éprouver comme l'or au creuset, afin qu'après cette dure épreuve la lumière de la divine grâce et la vérité pénètrent de nouveau parmi les âmes égarées, afin que le règne du mensonge cesse. »

Mgr Martin, évêque de Paderborn, devait être aussi particulièrement éprouvé. Il avait été frappé de fortes amendes pour n'avoir pas fait les nominations suivant les lois. Afin de protéger son mobilier contre les saisies, il en avait fait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

don à son frère. Quoique l'acte fût parfaitement régulier, le tribunal déclara ce don non valable.

Monseigneur ayant publié un mandement où il établissait que les consciences ne pouvaient se plier aux nouvelles lois, tous les ecclésiastiques de son diocèse furent condamnés pour en avoir donné lecture. Monseigneur, au lieu d'être jugé immédiatement, fut, dans un but de vexation, assigné tour à tour devant chacun des tribunaux de son diocèse comme complice des prêtres qui s'étaient rendus coupables de publier son mandement. Il fut emprisonné d'abord à Paderborn, pendant un certain temps, puis dans la citadelle de Wesel, et destitué par le tribunal des affaires ecclésiastiques. Interné dans la ville de Wesel, il la quitta pour se réfugier en Hollande. Dans une lettre adressée au président du district gouvernemental de Minden, il exposa avec franchise les motifs de son éloignement. Après avoir dit qu'il ne pouvait, vu son état de santé, rester prisonnier à Wesel sans danger pour sa vie, il ajoute :

« Outre ce devoir envers moi-même, une considération d'un ordre plus élevé a motivé ma résolution. Bien que je sois *destitué* par l'État, vous n'ignorez pas que pour Dieu, pour la sainte Église et pour tout le monde catholique, je reste cependant chargé de l'administration épiscopale dans mon cher diocèse et que j'aurai à rendre compte des âmes immortelles qui me sont confiées par Dieu devant le tribunal redoutable qui nous jugera tous.

« Vous devez donc, comme homme et comme chrétien, trouver juste que je quitte un séjour qui m'a été imposé

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

par la force et dans lequel j'ai les mains tout à fait liées en ce qui concerne mon cher diocèse, pour choisir une résidence où je puisse mieux remplir les devoirs sacrés qui m'incomberont toujours en qualité d'évêque. »

Ils ont une conscience à part, les libres adorateurs de l'État, qui faisaient un crime à l'évêque prisonnier de s'être affranchi des liens d'un pouvoir despotique. Jésus-Christ a voulu tracer à ses Apôtres la règle à suivre en temps de persécution : « Lorsqu'on vous persécutera dans une ville, dit le divin Maître, fuyez dans une autre (Matth. x, 23). »

Jésus lui-même, quand les Juifs prirent des pierres pour le lapider, s'échappa de leurs mains. Les Apôtres, quand la tempête se déchaîna contre eux, se dispersèrent. Saint Paul interné à Damas se fit descendre par une fenêtre dans une corbeille pour sauver sa vie et sa liberté. Un abus de pouvoir n'a jamais engendré l'obligation d'obéir. La soumission cesse d'être exigible, quand le commandement dépasse les bornes de l'équité.

Poursuivi jusque sur la terre étrangère, Mgr Martin fut contraint de passer en Belgique, où, victime comme les Apôtres, de sa fermeté inébranlable, il mourut âgé de soixante-sept ans, en juillet 1879.

L'évêque de Munster, Mgr Brinckmann, condamné à différentes amendes, vit saisir son mobilier. Cinquante-deux dames de la noblesse de Westphalie, qui lui avaient fait parvenir une adresse de dévouement, furent condamnées, les unes à l'amende, les autres à la prison. Monseigneur fut interné dans la prison de Warendorf.

Le code des lois persécutrices se compléta dans le courant des années 1874 et 1875.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le 4 mai 1874, fut sanctionnée la loi dite de *bannissement*.

Elle avait pour but d'interdire aux prêtres destitués, ou non reconnus par l'État, l'exercice de leurs fonctions religieuses, sous peine de se voir condamner à l'exil ou à la prison. Elle allait jusqu'à donner aux fonctionnaires le droit de bannir, avant même le prononcé du jugement, le prêtre cité devant les tribunaux pour contravention.

D'après le code prussien, aucun citoyen, même le pire scélérat, ne peut être exilé. Le prêtre qui résistait aux lois d'oppression était donc traité plus sévèrement qu'un vulgaire assassin.

Cette loi qui souleva l'indignation fut votée au Reichstag, par deux cent quatorze voix contre cent huit. Un député catholique, M. Windhorst, fit entendre cette noble protestation : « Si vous nous enlevez nos prêtres et croyez pouvoir nous en envoyer de faux, vous vous trompez complétement. Vous pouvez contrarier nos sentiments, mais vous ne pouvez pas nous faire perdre la foi. Si nous n'avons plus de prêtres, nous prierons seuls. »

Après cette loi brutale, arrive la loi relative à la vacance des évêchés. Cette loi faisait défense aux ecclésiastiques de se mettre en rapport avec l'évêque destitué par l'État ; elle confiait la nomination d'un nouvel évêque au Chapitre, et, si celui-ci refusait d'accomplir cette mission, elle chargeait des commissions créées *ad hoc* de l'administration des biens de l'évêché. Cette loi contient aussi une disposition par laquelle les paroisses peuvent nommer elles-mêmes leurs pasteurs.

La demande de dix paroissiens suffisait pour qu'on pro-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cédât à cette nomination ! Comme on le voit, cette loi donnait le signal du schisme. On y trouvait, en même temps, un paragraphe qui punissait comme un délit l'aide donnée par un ecclésiastique à un prêtre d'une paroisse voisine.

Un peu plus tard, Bismarck fit voter une autre loi établissant, comme en France, le mariage civil, et lui donnant la priorité sur le mariage religieux. Le ministre crut porter un nouveau coup mortel à l'Église. Mais cette loi fut beaucoup plus fatale au protestantisme qu'à la religion catholique. Un grand nombre de protestants, dominés par des principes moins absolus en religion, se contentèrent, bien plus que les catholiques, des formalités civiles. Ainsi, rien que dans la province de Brandebourg, on remarqua, pendant le premier trimestre de 1874, où fut inaugurée la mise en pratique du mariage civil, soixante-quatre mille quatre cent vingt-quatre mariages religieux, tandis que dans le trimestre précédent on en avait compté quatre-vingt et un mille. A Berlin, les baptêmes diminuèrent de vingt-trois pour cent, et les mariages religieux de quatre-vingts pour cent.

De plus, la persécution accéléra en Allemagne le mouvement de retour vers la vérité catholique. Ainsi, en 1884, après six ans de persécution, plusieurs organes de l'orthodoxie protestante en Allemagne signalent et déplorent le mouvement qui s'est produit et se continue vers la religion catholique. Une statistique publiée par ces journaux mêmes, et relatant les conversions survenues depuis plusieurs années, fit jeter le cri d'alarme aux sectateurs de Luther.

Il résulte de cette statistique que le mouvement de con-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

version prit un grand développement au moment même où commença le *Culturkampf*. Ainsi, l'entreprise détestable machinée contre l'Église nuisit tout d'abord aux sectaires qui l'encourageaient.

En effet, le *Culturkampf* mit en pleine lumière les grandes vertus du clergé catholique.

De plus, la fermeté avec laquelle les populations catholiques ont supporté l'épreuve, leur admirable unité en face de la persécution, leur discipline, ont témoigné de la supériorité de leur foi. En Allemagne, l'Église romaine est apparue ce qu'elle est : le rocher contre lequel viennent se briser les tempêtes.

La comparaison était trop défavorable au protestantisme, divisé, morcelé, émietté, sans cesse en guerre contre lui-même, où la foi n'est qu'un prétexte aux discussions sans fin, où la doctrine se perd dans ce perpétuel conflit d'interprétations et de croyances.

Les protestants de bonne foi ont pu voir alors quel avait été le crime de Luther et, en admirant la phalange catholique si brave et si unie dans une guerre où elle n'avait aucun appui matériel, ils ont vu que l'esprit des premiers temps animait encore les catholiques, alors que la réforme de Luther avait eu pour prétexte un retour au christianisme primitif.

Jésus-Christ était évidemment avec les indomptables persécutés, et nullement avec les persécuteurs.

C'est pourquoi le désir est venu à beaucoup de luthériens de se rattacher à une Église si unie, si inébranlable en ses principes, si visiblement soutenue par Dieu.

L'œil attentif de Bismarck aperçut pourtant encore une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lacune dans ses lois de persécution. Il s'empressa de la combler en faisant voter la suppression du traitement des prêtres catholiques. Cette suppression ne devait cesser, pour chaque diocèse, que lorsque l'évêque se serait engagé, par écrit, à obéir aux lois de l'État.

C'était une atteinte flagrante au droit de propriété. Lors de la sécularisation des biens du clergé, l'État s'était engagé à payer les rentes annuelles, et la bulle *De salute animarum* de 1821 avait fixé le chiffre des traitements. Or, jamais un gouvernement n'a pu, seul, par voie législative, abroger des droits concordataires.

Toutes ces lois étaient au premier chef démoralisatrices, et ce n'était pas leur moindre défaut. Car, ce qu'il y a de plus sacré dans l'homme, c'est la conscience; et une loi injuste met forcément contre elle la conscience en révolte.

Engagé dans cette voie, Bismarck devait pousser jusqu'à ses dernières limites l'abus du pouvoir. Il régla par une autre loi, votée en juin 1875, l'administration des biens des paroisses.

D'après cette loi, les décisions importantes des conseils de fabrique devaient être pourvues de l'approbation des conseils communaux. En cas de dissentiment entre l'évêque et la commune, le ministre avait droit de prononcer sans appel.

Comme il n'était ici question que des intérêts temporels et que la foi n'était point engagée dans l'affaire, les évêques, aussi conciliants que possible, protestèrent sans doute, mais n'entravèrent point l'exécution de la loi.

Désireux de donner une vive impulsion à la marche du *vieux-catholicisme*, réputé l'*Église nationale*, Bismarck

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

donna, par une loi odieuse, les droits les plus exorbitants à la secte anticatholique.

Cette loi inique accorde aux *vieux-catholiques* la cojouissance avec les catholiques romains des églises, cimetières, vases et ornements sacrés, et autres objets du culte.

C'est le président civil de la province qui a autorité pour reconnaître une communauté quelconque de *vieux-catholiques*.

Or, en Prusse où les catholiques s'élevaient au nombre de huit millions, on ne comptait que quinze mille *vieux*. Et c'est à cette infime minorité qu'on sacrifiait les vrais catholiques, en lui livrant tous les droits de ceux-ci. Il s'en suivait que, grâce à l'arbitraire d'un président civil, cinq ou six *vieux* dans une localité pouvaient former une paroisse et faire la loi à toute une population catholique.

Par un autre criant abus, là où les *vieux* étaient en minorité, ils partageaient par moitié les droits des catholiques, mais là où ils formaient la majorité, les catholiques perdaient tout droit au partage. C'était une spoliation complète.

Cette loi fut promulguée le 4 juillet 1875.

Dans le même temps, une autre loi abolissait en masse tous les ordres religieux. Il y avait en Prusse mille trente-deux religieux, répandus dans soixante-dix-huit établissements; et sept mille sept cent soixante-trois religieuses occupant huit cent trente-six maisons. Cent soixante-seize établissements étaient destinés à la prière, les autres au culte religieux, au soin des malades, et à l'instruction des enfants.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cette loi était encore une violation manifeste de la Constitution qui couvrait de sa protection les associations religieuses, comme toutes les autres, par son article 30 ainsi conçu : « Liberté à toute association dont le but n'est pas contraire aux lois. »

Les établissements religieux existants devaient être dissous dans les six mois. Le ministre des cultes était autorisé à proroger, pendant quatre ans, les établissements voués à l'enseignement et à l'éducation. Ceux qui avaient pour objet le soin des malades étaient conservés ; mais ils pouvaient être eux-mêmes dissous par ordonnance royale.

Les biens des communautés dissoutes étaient soumis à l'administration de l'État qui devait toutefois entretenir sur ces biens les membres des établissements supprimés.

On avait la gracieuseté de leur faire l'aumône de leurs propres revenus.

La discussion de la loi ne souleva contre les couvents aucune accusation, aucun grief qui pût servir de point d'appui à la violence de ces odieux persécuteurs et les justifier d'arracher ainsi à des milliers d'innocents leur fortune, leur position, leur liberté ! La tyrannie de ce gouvernement était aussi aveugle qu'elle était gratuite ; car le départ de tant de religieux dévoués ne pouvait que nuire à la nation. C'était de plus payer d'une monstrueuse ingratitude les services rendus. Une inspiration satanique pouvait seule expliquer la brutalité implacable de cet homme qui sacrifiait à sa passion les droits les plus sacrés.

Résumons dans un seul tableau, les lois tyranniques, au nombre de seize, votées en Prusse contre l'Église catholique, depuis 1870 jusqu'au mois d'août 1875.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

1° La loi *lutziana* contre les abus commis du haut de la chaire, 10 décembre 1871 ;

2° La loi sur les écoles, dite la loi des coups de balais, 11 mars 1872 ;

3° La loi contre les jésuites et les ordres *affiliés*, 4 juillet 1872 ;

4° La loi supprimant les séminaires, 11 mai 1873 ;

5° La loi portant création de la haute cour ecclésiastique, 12 mai 1873 ;

6° La loi interdisant toute excommunication ecclésiastique, 13 mai 1873 ;

7° La loi votée pour la protection des apostats, 14 mai 1873 ;

8° La loi modifiant deux articles de la Constitution, favorables à l'Église catholique, 5 avril 1873 ;

9° La loi concernant l'exercice illégal des fonctions ecclésiastiques, 4 mai 1874 ;

10° La loi complémentaire à la loi du 11 mai 1873 sur les séminaires, 21 mai 1874 ;

11° La loi sur les évêchés vacants, 20 mai 1874 ;

12° La loi dite du pot-au-feu, qui supprime les dotations ecclésiastiques, 22 avril 1875 ;

13° La loi supprimant les ordres religieux, 31 mai 1875 ;

14° La loi dite de suspension suspendant les articles 15, 16 et 18 de la constitution, 18 juin 1875 ;

15° La loi sur l'administration des biens des fabriques et des paroisses catholiques, 20 juin 1875 ;

16° La loi, dite reinkensienne, sur la formation des communautés vieilles-catholiques, 4 juillet 1875.

Armée de tant d'instruments de persécution, la police

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

agit avec une activité et une rigueur inexorables. Condamnations, expulsions, saisies, emprisonnements se succédèrent sans interruption. Le bras de la justice prussienne ne se lassait pas de frapper des innocents.

Des villages et des villes étaient privés de prêtres. Les habitants devaient baptiser eux-mêmes leurs enfants, et aller au loin dans d'autres paroisses pour assister au saint sacrifice. Il fallait transporter les malades auprès des prêtres, et ceux-ci s'exposaient à perdre leur liberté s'ils accomplissaient, en cette circonstance, les moindres fonctions du ministère.

La conduite même des confesseurs était l'objet d'une inquisition particulière. Ici, le prêtre ne pouvant ouvrir la bouche pour se défendre, la malignité avait beau jeu. Des prêtres se virent condamnés sous prétexte de refus d'absolution, d'excitation à la désobéissance aux lois, ou à la haine du *vieux-catholicisme*.

Pour donner une idée de la gravité de la situation, qu'il nous suffise de dire que, pendant la seule année 1875, les condamnations s'élevèrent au nombre de cinq mille neuf cent soixante, et l'ensemble des condamnations contre ces cinq mille neuf cent soixante personnes formait neuf cent quatre-vingt-treize années d'emprisonnement. Les frais occasionnés aux victimes se montaient à trois cent soixante-quinze mille francs, et ceux de l'État pour l'entretien de ces cinq mille neuf cent soixante prisonniers, à un million sept cent quatre-vingt-sept mille cinq cents francs. Le tyran Bismarck était ainsi doublement cher à ses compatriotes.

Lorsque la loi contre les ordres religieux fut sanctionnée,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ceux-ci durent quitter le pays; ils partirent, suivis des regrets et des larmes de milliers de fidèles; en bien des villes, la foule attristée leur fit cortége à leur départ.

A Dusseldorf, soixante-dix-sept pères franciscains avaient résolu de s'embarquer sur le Rhin pour Rotterdam pendant la nuit, afin de ne pas émouvoir la population. Mais la nouvelle de ce départ fut connue; des milliers de personnes se trouvèrent rassemblées près du Rhin, et lorsque les Pères montèrent sur le bateau, la foule entonna de pieux cantiques. C'est avec les mêmes marques de sympathie qu'ils furent accueillis à Rotterdam. Plus d'un Hollandais a dû se demander ce que la Prusse avait contre ces hommes, ces religieux dont les poitrines portaient la récompense de leur dévouement aux malades.

Vingt-quatre pères capucins quittèrent Munster le 20 août; ils furent accompagnés jusqu'au train par la multitude en pleurs.

A Trèves, les sœurs bénédictines furent conduites à la gare par les dames de la ville, qui leur témoignèrent leur reconnaissance pour leurs services, en même temps que leur vif regret de les perdre. Les sœurs trouvèrent bon accueil dans un autre pays, où leur prière ne fut pas considérée comme un péril pour l'État et la société.

Les sœurs de Saint-François, en partant de Konitz (Prusse occidentale), furent suivies jusqu'à la gare par plus de cinq cents personnes, qui tenaient à leur prouver leur attachement et la douleur qu'elles avaient de les voir partir.

On a fait la statistique des ruines qu'a causées le *Cul-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

turkampf par la suppression des seules congrégations de femmes.

Les lois de mai ont frappé de leurs rigueurs, dans l'ensemble du territoire prussien, deux mille sept cent soixante-seize religieuses. De ce chef, quatre-vingt mille jeunes filles ont perdu le bénéfice d'une protection tutélaire et d'un dévouement de tous les instants. En effet, quarante-sept pensionnats, vingt-sept écoles de filles, quarante écoles professionnelles, soixante-douze orphelinats, quatre-vingt-onze crèches ont été privés de direction. Dans deux cent vingt-huit communes on a dû créer de nouvelles institutions ou agrandir les anciennes, ce qui a entraîné pour les budgets de ces communes, pris l'un dans l'autre, une dépense de neuf cent mille marks et plus.

C'était non-seulement contre le clergé et les communautés, mais aussi contre les associations catholiques et les journaux défenseurs de l'Église, que la persécution sévissait avec une rigueur impitoyable.

Plusieurs sociétés religieuses tombèrent sous l'omnipotence du grand chancelier, et les officiers de l'armée qui en faisaient partie se virent révoqués de leurs fonctions et leur carrière fut brisée.

Des journaux catholiques furent frappés pour les délits les plus insignifiants, et, dans la seule année 1874, plus de mille condamnations furent prononcées contre des journalistes dévoués au Pape.

Tant d'iniquités consommées au préjudice des intérêts catholiques ne pouvaient laisser le Pape indifférent.

Il semblait, au contraire, que Dieu eût dit à son repré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sentant sur la terre ce qu'il avait dit autrefois au prophète Ezéchiel : « Je te donnerai un front plus dur que le front de tes ennemis. »

Le Saint-Père, toujours ferme et intrépide sous les menaces du gouvernement prussien, encourageait et récompensait le zèle des catholiques allemands.

Au milieu de l'année 1873, alors que les lois de mai entraient en pleine vigueur, le Palatinat catholique ressentit une grande joie. Les insignes de l'*ordre de Pie IX* venaient de décorer la poitrine de trois vaillants défenseurs des droits de l'Église, savoir, MM. Lindau de Heidelberg, Rake et Boun de Mayence. Tous trois étaient de fervents catholiques, mais de plus ils avaient souffert la persécution, particulièrement M. Lindau de Heidelberg qui, depuis près de cinq ans, était traîné de tribunal en tribunal. Admis à l'honneur d'une audience particulière par Pie IX, il avait pu raconter au Saint-Père les tribulations de l'Église catholique dans le grand duché de Bade, où les Prussiens disposaient de l'autorité.

Les évêques persécutés recevaient tour à tour du Souverain Pontife des lettres de condoléance, de félicitation et d'encouragement. Dans ces lettres, les prêtres fidèles qui avaient à souffrir avec leurs évêques n'étaient point oubliés. Nous ne citerons qu'un exemple de ces paternelles attentions de Pie IX.

Apprenant, au commencement du mois de mars 1874, que l'évêque de Trèves venait d'être jeté en prison, le saint Pontife écrivit à M. Lozenzi, vicaire général de Trèves :

« La douleur profonde et cruelle qui Nous a saisi à la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vue de la peine inique qui a été infligée à votre évêque si distingué, à cause de sa magnifique fermeté dans la défense de la liberté de l'Église, est indicible. Elle aurait été augmentée, si elle avait pu l'être, en apprenant encore par votre lettre qu'un certain nombre de dignes et de bien-aimés prêtres de votre diocèse ont été atteints par la même peine, parce qu'ils ont été fidèles à l'Église et à leur saint caractère. Dans l'amertume de Notre cœur, Nous devons néanmoins remercier particulièrement le Dieu tout-puissant et bon de ce qu'il permet que ces souffrances injustes tournent à votre gloire, car elles n'ont en aucune manière ébranlé ni la foi ni la fermeté de votre illustre Pontife et des serviteurs du sanctuaire, qui contribuent au contraire par leur invincible constance à la gloire et à l'édification de l'Église..... »

L'homme de Varzin qui présidait aux destinées de l'empire allemand ne se contenta pas de faire la guerre au Pape sur le sol prussien, il sentit le besoin de porter ses coups jusqu'au pied du trône du Saint-Père, en y brisant les liens diplomatiques qui rattachaient encore, quoique faiblement, la Cour pontificale au gouvernement de Berlin. Le 4 décembre 1874, le grand chancelier notifia au Reichstag qu'il eût à rayer du budget les frais de représentation auprès de la curie romaine. Il regardait sans doute ce nouveau trait comme un coup de maître. A partir de ce moment, plus de place à la cour du Pape pour un chargé d'affaires de l'agence bismarckienne. Mais lui-même, quand, au sein du Parlement, voulant justifier sa proposition de retirer définitivement de Rome l'ambassadeur allemand, il en vint à parler du Pape, la parole, au dire de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

témoins oculaires, expira sur ses lèvres, il blémit et se prit à trembler; il engloutit coup sur coup plusieurs verres d'eau et entr'ouvrit sa tunique afin d'y chercher un point d'appui pour son bras, ce bras si puissant soudainement frappé d'inertie. L'homme de fer et de sang pâlit, il prit peur, trembla, *il venait de manger du Pape*.

Ce grand *homme d'État* s'imaginait peut-être que les quinze millions de catholiques de l'Allemagne, emboîtant le pas de l'ambassadeur, allaient se détourner de Rome. Son espérance fut bien déçue.

Depuis douze ans que dure la lutte contre Rome, contre le Pape, contre l'Église de Jésus-Christ, l'homme qui abattit l'Autriche en dix jours, la France en six mois, ne remporta pas, dans cette longue guerre, une seule petite feuille de laurier. La phalange des vrais catholiques est restée sur la brèche, et y restera jusqu'au dernier homme. Le nouvel empire d'Allemagne est né d'hier. L'Église catholique comptera bientôt deux mille ans d'existence; c'est un antique édifice qui a bravé les plus violents orages.

L'Église est de fondation divine, elle vivra jusqu'à la consommation des siècles; l'empire allemand, création humaine, est fatalement condamné à périr; demain peut-être il ne sera plus. Tous les Bismarck du monde ne pourront retarder l'heure fatale de sa ruine, inscrite à son rang sur le cadran de la justice divine.

Pour répondre à la suppression de l'ambassade prussienne à Rome, les catholiques allemands décidèrent d'envoyer à Rome, à la place de l'ambassade supprimée par le gouvernement et le Parlement allemands, une ambassade du peuple catholique, qui remettra au Saint-Père une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

adresse signée par les catholiques de toute l'Allemagne, exprimant le dévouement et la fidélité inébranlables du peuple catholique allemand envers lui et envers tous les papes qui monteront sur le trône de saint Pierre, par la voie canonique.

Le 17 janvier suivant, une nombreuse colonie de catholiques allemands se pressait dans la salle du Consistoire, attendant l'arrivée du Saint-Père. Quand il parut au milieu d'eux, Pie IX fut accueilli par une formidable explosion d'enthousiasme. Il avait un air de santé merveilleux. L'adversité ajoutait encore quelque chose à la beauté naturelle de son visage. Sa majesté empruntait du lustre à sa douleur. Il portait un défi à la révolution qui prophétisait à chaque instant sa mort prochaine. Cette prodigieuse longévité était comme une raillerie divine en face des méchants. Dieu, en effet, se moque des pervers. L'Écriture nous l'apprend. On voyait se résumer en Pie IX tout ce que Dieu peut donner à l'homme de force morale, d'honneur, de courage et de confiance.

Le Pape entendit d'abord une adresse latine où l'on disait que l'Allemagne catholique tout entière était en esprit à ses pieds, protestait de sa fidélité au Vicaire du Christ, et implorait sa bénédiction afin d'avoir les forces suffisantes pour soutenir la lutte et triompher de la persécution. L'adresse avait des passages éloquents et montrait les évêques, les prêtres et les fidèles subissant la prison, les amendes, l'exil et donnant aux peuples de beaux exemples de courage et de constance.

Pie IX se levant répondit qu'il avait la ferme espérance de voir l'Église d'Allemagne sortir victorieuse de la per-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sécution et des épreuves qu'elle traversait si noblement. Il parla des persécutions passées qu'elle a surmontées et, comparant l'antique serpent au serpent moderne, il dit avec beaucoup de finesse, en baissant la voix, comme s'il ne devait pas être entendu au dehors, qu'après tout ce serpent moderne n'était pas si fort qu'on le croyait.

C'est à ce moment pourtant que le serpent lançait avec le plus de fureur contre l'Église ses dards enflammés. C'est ce moment aussi que choisit l'intrépide Pontife pour essayer de frapper de sa faible main le monstre irrité.

Car, il arrive une heure où le Pape, ne pouvant plus se faire illusion, ni arrêter par sa modération les entreprises de l'impiété, doit s'armer de toute la force de son pouvoir spirituel pour résister à la violence.

C'est ce que fit Pie IX au commencement de l'année 1875, dans une solennelle Encyclique adressée à l'épiscopat prussien. Ce manifeste pontifical, daté du 5 février, débute ainsi :

« Ce que Nous n'aurions jamais cru possible, en Nous souvenant des stipulations conclues entre ce Siége Apostolique et le gouvernement prussien dans la vingt-et-unième année de ce siècle, pour le bien et le salut de la cause catholique, s'est actuellement réalisé de la manière la plus lamentable dans vos contrées, mes vénérables frères. Au repos et à la paix dont jouissait l'Église de Dieu chez vous a succédé une tempête grave et inattendue. Aux lois récemment édictées contre les droits de l'Église, lois qui ont déjà frappé tant de fidèles et consciencieux serviteurs, non-seulement parmi le clergé, mais aussi parmi le peuple, ont été ajoutées d'autres lois qui renversent complétement la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

divine constitution de l'Église et anéantissent les droits sacrés des évêques..... »

Puis, après avoir tracé sommairement le tableau des énormités consacrées par ces lois, le Saint-Père déplore la violence du gouvernement prussien contre les évêques de Posen et de Paderborn condamnés, incarcérés et destitués, et il ajoute, relativement à ces deux admirables prélats et aux lois iniques en vertu desquelles on les a frappés :

« Quoique Nous leur devions plutôt d'éclatantes louanges que des larmes de compassion, cependant l'abaissement de la dignité épiscopale, l'atteinte portée à la liberté et aux droits de l'Église, les persécutions dont sont victimes en Prusse les évêques dénommés et tous leurs frères, exigent que Nous, en vertu de Notre pouvoir apostolique, donné par Dieu, Nous élevions une voix accusatrice contre ces lois et contre les mauvaises actions qu'elles ont fait et qu'elles feront commettre et que Nous défendions contre la force impie, avec toute l'énergie et l'autorité divines, la liberté de l'Église foulée aux pieds.

« Pour remplir les devoirs de ce Siége Apostolique, Nous déclarons publiquement par la présente Encyclique, à tous ceux auxquels il appartient, *ainsi qu'au monde catholique tout entier, que ces lois sont nulles,* parce qu'elles sont entièrement contraires à la divine constitution de l'Église. Car ce n'est pas aux puissants de la terre que le Seigneur a soumis les évêques de son Église, en ce qui concerne son service sacré, mais à Pierre, à qui il a confié ses agneaux et ses brebis (saint Jean, XXI, 16, 17). C'est pour cette raison qu'aucun pouvoir temporel, aussi haut qu'il soit, n'a le droit de dépouiller de leur dignité épiscopale ceux qui ont

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

été nommés par le Saint-Esprit pour administrer l'Église (Apôtres, xx, 28). »

Pie IX flétrit ensuite les coupables et lâches ecclésiastiques qui acceptent de la main du gouvernement l'exercice du saint ministère, bravant ainsi l'excommunication qui les atteint et le bras de Dieu qui tient le châtiment suspendu sur leur tête, et il rappelle aux fidèles la conduite à tenir à l'égard de ces intrus :

« Nous exhortons les pieux fidèles, dit le Vicaire de Jésus-Christ, à ne pas assister au saint sacrifice célébré par ces hommes et à ne pas se faire administrer par eux les sacrements, ainsi qu'à éviter leur fréquentation et leur conversation, afin que le mauvais levain ne gâte pas la bonne pâte..... »

Enfin, Pie IX loue le clergé et le peuple fidèle de leur fermeté et de leur vaillance dans la lutte, et leur rappelle que leur force réside dans Celui qui a dit à ses disciples : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde. »

Cette lettre encyclique n'a pas été remise aux évêques prussiens par la voie ordinaire, c'est-à-dire par le nonce apostolique de Munich, ni par la poste prussienne, à laquelle on n'a pas voulu confier ce document important. Le Saint-Siége a eu, dans cette circonstance, recours à une personne spéciale, chargée de la mission de courrier extraordinaire.

Cette ferme attitude du Souverain Pontife et la noble résistance des catholiques exercèrent une influence considérable sur la masse de la nation allemande. L'opinion publique, révoltée d'une tyrannie trop manifeste, prit parti insensiblement pour ces persécutés et se dégoûta peu à peu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

du *Culturkampf*. Finalement, tous les partis en déclinent la paternité : on commence à reconnaître que la *lutte civilisatrice* n'a amoncelé que des ruines ; elle a frappé l'industrie et le commerce, elle a intronisé la misère. Tel journal propose la révision des lois de mai, tel autre entend les « faire dormir » comme jadis chez les Spartiates. Bref, si on est encore bien loin de la route qui conduit à Canossa, on ne peut nier qu'un revirement se prépare dans la situation.

Cette nuance de l'opinion perçait déjà dès le commencement de l'année 1876.

Presque partout les élections étaient favorables aux députés du centre. Aucun catholique ne reconnaissait les arrêts prononcés contre les évêques et les prêtres. La loi donnait aux paroissiens le droit d'élire leurs curés. Mais l'échec fut complet pour les faiseurs de lois, car malgré les centaines de cures devenues vacantes, il ne s'est trouvé aucune paroisse catholique pour pratiquer ce système d'élection protestante. Là même où un prêtre avait le malheur de succomber aux tentations du pouvoir, le peuple se séparait du Judas qui se trouvait seul dans son église.

Au lieu donc de soustraire au Pape les catholiques de l'Allemagne, on n'a fait que resserrer plus que jamais les liens qui les unissent à Rome.

Des tentatives officielles de rapprochement avec la cour de Rome ont été faites et se traînent lentement. Par une contradiction qui est toute à l'honneur de la Papauté, le Chancelier de l'Empire vient même de choisir Léon XIII pour arbitre du différend qui s'est élevé, au sujet des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Carolines, entre l'empire allemand et le gouvernement espagnol. Mais relativement aux affaires religieuses d'Allemagne, il en coûtera toujours au prince de Bismarck de retourner en arrière et de dire : « J'ai eu tort. » Il voudrait reprendre d'une main ce qu'il accorde de l'autre. Rome est conciliante dans la forme, mais elle est inflexible sur les principes. L'Église jouira de sa liberté et de ses droits, ou la guerre continuera au préjudice du bonheur de l'Allemagne. Selon toute vraisemblance, Bismarck et son maître descendront dans la tombe avant d'avoir fait la paix avec l'Église. Ils n'affecteront pas même, à leur dernière heure, le repentir hypocrite d'Antiochus. Ces grands persécuteurs, l'histoire en fait foi, meurent dans leur endurcissement. Que fera le successeur de Guillaume IV ? Le trouble jeté dans l'empire par la lutte religieuse dont il est témoin sera-t-il pour lui une salutaire leçon? L'avenir le dira. Mais il lui sera difficile de briser les chaines dont il s'est lié lui-même en se livrant à la franc-maçonnerie.

L'homme *de fer* qui a été, par la persécution religieuse, le fléau de sa patrie dépasse aujourd'hui soixante-dix ans. Un proverbe dit que le diable, quand il est vieux, se fait ermite. Cet émule de Lucifer aurait besoin, pour rendre la paix à son pays et méditer sur lui-même, de rentrer dans l'ombre. Puisse la justice vengeresse du successeur de l'empereur Guillaume l'obliger bientôt à se faire ermite dans son château de Varzin !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE V

PIE IX CAPTIF DEVANT LA PERSÉCUTION HELVÉTIQUE

Bismarck boute-feu de la persécution helvétique. — Statistique religieuse des vingt-deux cantons. — Les traités de Vienne et la Suisse

Jura bernois. Préludes de la persécution. — Évêché de Bâle. — La *Conférence diocésaine*. — Décret contre l'évêque de Bâle. — Réponse du prélat. — Destitution de Mgr Lachat. — Fidélité de Soleure et de Zug. — Fermeté des prêtres du Jura bernois. — Leur expulsion. — Les *intrus*. — Belle conduite des catholiques jurassiens. — Suppression du culte. — L'apostat Herzog. — Mgr Lachat au Vatican. — Bref du 27 avril 1876.

Canton de Genève. Mgr Mermillod. — Son action à Genève. — Communautés religieuses. — Avènement de Carteret. — Silhouette de ce bourreau de l'Église. — Loi contre les communautés. — Protestations pontificales. — Mgr Mermillod expulsé. — *Constitution civile du clergé*. — Nuée d'*intrus* à Genève. — Confiscation des églises. — Héroïsme des catholiques suisses. — Inaction de la diplomatie. — Les *intrus* en goguette. — Loyson à Genève. — Encyclique du 21 novembre 1873. — Congé signifié à l'internonce. — Les prêtres à Ferney. — Adresse à Pie IX. — Souscription pour les prêtres suisses. — Mgr Mermillod en France. — Confiscation de l'*église Notre-Dame*. — Mgr Mermillod au Vatican. — Déclin de Carteret. — Aurore de la liberté en Suisse.

Nous avons esquissé précédemment les premiers actes de la persécution religieuse en Suisse (t. III, p. 492). Il nous faut entrer maintenant dans le plein du sujet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La rentrée triomphale de Mgr Marilley à Fribourg, en 1856, avait apaisé momentanément la tempête.

Mais en 1871, quand Bismarck, après les victoires de la Prusse, déploya l'étendard de la persécution en Allemagne, ce terrible adversaire de l'Église romaine mit tout en œuvre pour déchaîner aussi contre elle toutes les fureurs de l'hérésie au sein de la Confédération helvétique. Le catholicisme fut donc de nouveau mis en péril sur la terre libre de Guillaume Tell.

On sait que les vingt-deux cantons dont se compose la République helvétique se partagent entre la religion catholique et le culte réformé, de la façon suivante :

Les cantons de Bâle, Berne, Vaud, Schaffhouse, Zurich et Neuchatel sont presque entièrement protestants ;

Les cantons de Soleure, Fribourg, Lucerne, Zug, Schwitz, Unterwald, Uri, Tessin et Valais sont totalement catholiques ;

Enfin ceux de Genève, Argovie, Glaris, Thurgovie, Saint-Gall, Appenzel et Grisons sont mi-partie catholiques et protestants.

La Suisse, outre les vingt-deux gouvernements de ces cantons qui se meuvent suivant des constitutions particulières, a, au-dessus des cantons, une triple autorité qui représente les Conseils suprêmes de la Confédération :

Le *Conseil national,* composé des députés de toute la Suisse (*un* député par vingt mille habitants), représente assez bien la Chambre des Députés de la France ;

Le *Conseil des États,* où chaque canton envoie *deux* députés (soit quarante-quatre), et qui est comme la Chambre haute ou le Sénat ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ces deux Conseils nomment pour trois ans le pouvoir exécutif, appelé *Conseil fédéral*, composé de sept membres, chargés de l'administration des affaires; le président de ce Conseil est en même temps président de la Confédération, ses fonctions ne durent qu'une année.

Ces notions ne sont pas inutiles pour comprendre les débats suscités en Suisse par la question religieuse.

Cette contrée renferme cinq évêchés dont les siéges sont : Bâle, Coire, Lausanne et Genève, Saint-Gall, et Sion.

Les traités de Vienne (20 mars 1815) ont arrêté les délimitations de la Suisse telles qu'elles sont aujourd'hui, et pour assurer la paix dans cet État neutre, les mêmes traités ont placé la liberté religieuse des parties annexées sous la protection des huit puissances signataires desdits traités.

En donnant ici le texte des stipulations qui concernent la Suisse, nous ferons mieux comprendre l'excès de pouvoir et la tyrannie odieuse des représentants de l'autorité dans ce pays.

Déclaration du Congrès de Vienne concernant les affaires de la Suisse, du 20 mars 1815.

. . . . . .

. . . . . .

Article 3. — La Confédération helvétique ayant témoigné le désir que l'*évêché de Bâle* (Jura bernois actuel) lui fût réuni et les puissances intervenantes voulant régler définitivement le sort de ce pays, ledit évêché et la ville et territoire de Bienne *feront à l'avenir partie du canton de Berne*.

Article 4. — Les habitants de l'évêché de Bâle, réunis au canton de Berne, jouiront, à tous les égards, sans diffé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rence de religion (QUI SERA CONSERVÉE DANS L'ÉTAT PRÉSENT), des mêmes droits politiques et civils dont jouissent et pourront jouir les habitants des anciennes parties desdits cantons.

Le canton de Berne fournira, dans la proportion des autres pays qui seront sous l'administration spirituelle de l'évêque, les *sommes nécessaires à l'entretien de ce prélat, de son Chapitre et de son séminaire...*

... Les puissances intervenantes dans les affaires de la Suisse donnent, par la déclaration ci-dessus, une preuve manifeste de leur désir d'*assurer la paix intérieure de la Confédération.* Elles se font également un devoir de *ne rien négliger* qui puisse en hâter l'accomplissement.

La présente déclaration a été insérée au protocole du Congrès de Vienne, dans la séance du 19 mars 1815.

Fait et certifié véritable par les plénipotentiaires des *huit puissances signataires* du traité de Paris, à Vienne, le 20 mars 1815. »

(Signatures.)

Voilà le texte officiel du traité de Vienne, tel qu'il se trouve dans *le Nouveau Recueil officiel des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne* (t. Ier, p. 297 et suiv. Berne, 1862).

C'est précisément sur cette partie de la Suisse que vint souffler d'abord avec le plus de violence le vent de la persécution. Elle était en effet limitrophe de l'empire d'Allemagne et sous l'influence immédiate de ce gouvernement persécuteur.

La Suisse, dans un acte d'accession voté par la Diète, à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Zurich, le 17 mai 1815, promit aux puissances signataires du traité de Vienne d'observer *fidèlement et religieusement* les stipulations dudit traité.

Nous verrons bientôt à quelle forfaiture ont abouti ces pompeuses promesses.

L'accalmie relative qui s'était produite en 1856 se prolongea jusqu'en 1871.

Vers la fin de cette dernière année éclatèrent des violences qui firent naître les plus sombres appréhensions. L'orage se déchaina avec une fureur particulière contre l'évêché de Bâle, et contre lui tout fut mis en œuvre.

Soleure, Berne, Argovie, Bâle et Thurgovie s'arrogèrent le droit, vis-à-vis des évêques, de déposer ces derniers dans le cas où ils n'acquiesceraient pas à leurs intentions, et déclarèrent que les communes catholiques avaient droit de décision dans les questions religieuses, qu'elles pouvaient choisir leurs curés et les congédier au cas où ils ne sauraient se conserver la majorité des suffrages.

Des prétentions pareilles portaient atteinte à l'existence même de l'Église catholique; car sa constitution était violée, sa croyance attaquée et la gestion de ses affaires soumise à l'arbitraire de l'État.

Sept des cantons formant le diocèse, Soleure, Berne, Argovie, Thurgovie, Zug, Lucerne et Bâle-campagne, avaient coutume de nommer des délégués qui se réunissaient en secret pour délibérer sur les affaires temporelles et souvent sur les intérêts spirituels de l'Église. Ces réunions, purement arbitraires, n'avaient aucune attribution ni aucun caractère ecclésiastique. Il leur plaisait de s'appeler la *Conférence diocésaine*, et elles étaient le foyer

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de la persécution. La direction appartenait à Soleure, où résidait l'évêque. Soleure convoquait et présidait les assemblées, on ne savait en vertu de quel droit ; il prenait le titre de *vorort*, mot sans signification précise : *pays* ou *lieu* dirigeant.

Dans sa séance du 19 novembre 1872, ladite *Conférence diocésaine* élabora le décret suivant contre l'évêque de Bâle :

« Considérant que l'évêque de Bâle a contrevenu à la défense portée par elle, en promulguant le dogme de l'infaillibilité papale ;

« Qu'il a troublé la paix publique, soit en déposant deux curés de sa propre autorité, soit en refusant de ratifier les nominations faites par les gouvernements ou par les paroisses ;

« Qu'il a violé le concordat en établissant et maintenant de sa propre autorité un séminaire diocésain ;

« Qu'il a enfin résisté au *vorort* diocésain en refusant d'abaisser la taxe des dispenses ;

« L'assemblée, d'*un avis unanime*, enjoint à l'évêque de répondre, dans le délai de trois semaines, aux faits qui lui sont reprochés dans les considérants qui précèdent, et de lever, dans le même espace de temps, la peine de suspense et d'excommunication portée contre deux curés de son diocèse. Le prélat est sommé en même temps de déposer son chancelier, l'abbé Duret. »

Ce décret fut voté d'emblée, et signifié à Mgr Lachat le 26 novembre.

Le courageux prélat répondit, le 16 décembre, audit Conseil. Il maintient fermement ses droits contre les pré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tentions et l'abus de pouvoir du gouvernement, et il termine sa lettre par cette déclaration qui révèle, dans l'évêque de Bâle, un émule des martyrs :

« Les maîtres de mon enfance et de ma jeunesse m'ont appris la crainte de Dieu. Irai-je maintenant, pour éviter quelques désagréments passagers, m'établir en évêque traître et *parjure?* Irai-je contrister ma mère la sainte Église et mes fidèles diocésains, portant le scandale dans tout le diocèse de Bâle et dans la Suisse entière ? Oh ! qu'on ne l'espère pas : non, jamais ! Et j'aime cette mâle devise : « Plutôt mourir que se déshonorer ! *Potius mori quam fœdari !...* »

Mais la raison et la justice n'avaient pas de prise sur des hommes résolus, coûte que coûte, à se défaire de l'inébranlable imitateur des Fransoni, des Vicari et des Marilley.

La *Conférence ecclésiastique* se réunit à Soleure, le 29 janvier 1873. Pendant que monseigneur célébrait pontificalement la messe chez les Filles de Saint-François de Sales, dont on célébrait la fête, la *Conférence* décrétait dans son omnipotence que Mgr Eugène Lachat était destitué, qu'il devait quitter le palais épiscopal, que toute fonction épiscopale et tout acte de la juridiction spirituelle lui étaient interdits dans les cantons de Soleure, Berne, Argovie, Bâle-campagne et Thurgovie auxquels il faut ajouter Bâle-ville et Schaffhouse, et que tous les fonds diocésains étaient placés sous séquestre. En entendant lire cette sentence inique et burlesque, quelqu'un ajouta : « Par conséquent, les fonds légués au *ci-devant* évêque sont à nous. » Désormais le prélat fut constamment appelé par ces gens-là le *ci-devant évêque*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Nous devons dire, à la louange des cantons catholiques de Lucerne et de Zug, que les gouvernements de ces cantons non-seulement refusèrent de prendre part à la *Conférence diocésaine*, qui mettait en délibération la destitution de l'évêque du diocèse de Bâle, mais que, de plus, leurs députés protestèrent hautement contre un tel attentat, se réservant tous les droits de leurs cantons, souverains au même degré que ceux de la majorité.

Chassé de sa résidence épiscopale, le noble exilé dut chercher sur une terre plus hospitalière l'asile que lui refusaient les *libérâtres* de Soleure.

Berne prenant au sérieux la destitution qui venait d'être prononcée ordonna, quelques jours après, au clergé du Jura d'avoir à cesser toute relation avec Mgr Lachat, qui avait cessé d'être évêque de Bâle.

En réalité, Mgr Lachat ne fut jamais plus évêque qu'après cette inique déposition. Le clergé, devant les ordres d'un gouvernement qui voulait le forcer au schisme, affirma solennellement sa fidélité à son évêque légitime. Par un acte signé, tous les prêtres du Jura déclarèrent au gouvernement de Berne que Mgr Lachat continuait d'être pour eux l'évêque légitime, que, placés entre leur serment prêté à l'évêque de Bâle, leur supérieur ecclésiastique, et les ordres de l'État qui veut briser ce lien sacré, ils repoussent l'oppression et l'injustice, restent soumis à leur évêque et à l'Église, conformément à cette parole des Apôtres : *Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes.*

Il y avait dans le Jura quatre-vingt-dix-sept curés, la protestation porta quatre-vingt-dix-sept signatures. Pas un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ne faillit à l'honneur sacerdotal et ne courba le front devant la tempête.

Berne répondit à cette protestation par un décret qui suspendait brutalement de leurs fonctions tous les curés du Jura (18 mars). La suspension fut, quelques mois après, suivie d'une révocation en masse prononcée par la Cour d'appel du canton de Berne. Tous les curés du Jura coupables d'avoir gardé la fidélité à leur évêque furent destitués, chassés de leurs presbytères, et de leurs églises.

Confiants dans les assurances du Conseil fédéral, qui déclarait protégé par les constitutions et les lois l'exercice du culte privé, les catholiques avaient organisé à la hâte, dans des granges ou sous des hangars, un service religieux qui répondait aux besoins les plus pressants du moment.

Recueillis par la charité de leurs paroissiens, nourris par les aumônes du monde catholique, les curés destitués remplissaient avec zèle les fonctions de leur ministère.

Dans ces conditions, le Jura se trouvait encore heureux dans sa détresse, puisque ses prêtres et son culte lui restaient.

Mais les cruels oppresseurs des catholiques avaient à pourvoir au service des églises privées de pasteurs. Les racoleurs du gouvernement de Berne se mirent en campagne pour ramasser l'écume des diocèses circonvoisins. On trouva quelques prêtres interdits, méprisés, que l'on intronisa d'autorité dans les cures et dans les églises, ou que l'on fit nommer par les quelques voix de ceux qui étaient la lie des paroisses. Mais partout, ces intrus fonctionnèrent dans le vide qui se fit autour d'eux. Les soixante mille catholiques qui formaient l'Église du Jura bernois,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

restèrent attachés d'esprit et de cœur à leurs pasteurs légitimes; et tandis que les *apostats*, comme le peuple appelait les prêtres *intrus*, occupaient dans la solitude la plus complète les églises enlevées aux catholiques fidèles, les populations jurassiennes encombraient les granges où se célébraient les divins mystères.

Ce n'était pas ainsi que l'entendaient les *intrus*, qui se morfondaient dans le vide de leurs églises. Honteux de leur insuccès et sommés de s'expliquer à l'autorité bernoise sur les causes de ce délaissement général, ils déclarèrent ouvertement que tant que les curés révoqués du Jura resteraient dans leurs paroisses, leurs efforts seraient vains et leur ministère infructueux.

Le Conseil fédéral, pour favoriser le succès de leur ministère, eut recours aux moyens extrêmes. S'armant de pouvoirs dictatoriaux, il prononça l'expulsion en masse des quatre-vingt-dix-sept prêtres signataires de la protestation de dévouement à l'évêque de Bâle.

Le gouvernement persécuteur donna quinze jours aux quatre-vingt-dix-sept *coupables* pour revenir à résipiscence.

La quinzaine expira le 5 avril 1873, mais pas un prêtre n'avait retiré sa signature.

Après cet acte public de dévouement, de respect et d'obéissance à leur évêque légitime, ces quatre-vingt-dix-sept prêtres qui administraient les soixante-seize paroisses du Jura furent suspendus, destitués et expulsés par la force de leurs paroisses et de leur patrie, au mépris des 44e et 45e articles de la Constitution fédérale, *lex suprema* de toute la Suisse, ainsi conçus :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Article 44. — Aucun canton ne peut renvoyer de son territoire un de ses ressortissants.

« Article 45. — Tout citoyen suisse a le droit de s'établir sur un point quelconque du territoire suisse. »

La sentence était donc inique, arbitraire, inconstitutionnelle ; elle blessait les droits imprescriptibles de citoyens inoffensifs, abrités par l'honorabilité de leur vie et l'inviolabilité garantie par les lois : aucun tribunal n'avait prononcé d'arrêts ; aucun crime n'était constaté et cependant d'un trait de plume, le gouvernement de Berne proscrivait de leur patrie, jetait sur la terre d'exil comme des criminels, quatre-vingt-dix-sept de ses ressortissants. Et cela se passait, non pas en Russie ou en Turquie, mais bien sur le sol de la *libre* Helvétie.

Le commissaire bernois fut impitoyable. En quelques jours, il eut signifié à tous les prêtres du Jura l'arrêt qui les chassait de leurs paroisses et de leur patrie. Ils avaient quarante-huit heures pour disparaître de cette terre jurassienne à laquelle ils appartenaient par la naissance et par leur ministère.

Toute résistance était impossible ; tout appel à la justice et à la commisération inutile. Il fallut partir. Il y avait, parmi ces prêtres frappés d'ostracisme, des vieillards qui depuis quarante, cinquante ans, administraient, dans la paix et la charité, leurs paisibles paroisses. Il y avait des infirmes ; dans les plis de ces montagnes, des prêtres vivaient ignorés du monde, connus de Dieu et de leurs ouailles. La proscription était générale. Les uns essayèrent de fixer leur résidence sur les frontières d'Alsace, pour de là venir au secours de leurs paroissiens ou les appeler à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

eux sur cette terre qu'ils croyaient hospitalière. Un décret de Bismarck vint aussitôt expulser du sol prussien ces fugitifs de la Suisse. D'autres cherchèrent un refuge dans les cantons voisins, Soleure, Bâle-campagne. Ils étaient à quelques pas de leurs paroisses, et, au péril de leur vie, ils pouvaient encore porter aux malades et aux mourants les secours du sacerdoce catholique. Soleure et Bâle-campagne firent comme la Prusse, et deux jours furent laissés aux exilés pour quitter le sol *libre* de ces deux cantons.

Restait la France, la catholique France. Seule elle offrit l'hospitalité de son sol aux confesseurs de la foi, errants et fugitifs. C'est sur ses frontières, sur les bords du Doubs, aux limites de la Prusse, que se retirèrent les pauvres exilés.

Ils étaient quatre-vingt-dix-sept, affirmant leur fidélité à l'Église; après un an de persécutions, de menaces et de promesses, ils se retrouvaient toujours quatre-vingt-dix-sept, frappés, révoqués, repoussés par le libéralisme bernois, pas un n'avait failli au devoir. Ce sera leur gloire et l'honneur éternel du Jura.

Parfois, ils franchissent, sous des déguisements qui les dérobent à tous les yeux, les frontières de France, et ils reparaissent quelques heures, pendant la nuit, au milieu de leurs troupeaux. Ils visitent, consolent, administrent les malades; ils entendent quelques confessions, offrent dans le secret d'un grenier ou d'une cave le saint sacrifice, et disparaissent aux premières lueurs du jour. Dans un village, c'était l'heure de l'office, la foule remplissait la grange, les cierges étaient allumés à l'autel : on chantait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et il y avait au front de chacun je ne sais quelle joie inaccoutumée. Et cependant l'autel était vide. Tout à coup deux gendarmes se présentent; ils viennent pour saisir le prêtre qu'on a signalé dans ce village. Ils ne trouvent qu'un peuple recueilli, chantant devant un autel sans sacrificateur. Ils se retirent. Et la messe se poursuit, et, au son de la clochette, tous se prosternent et adorent. Derrière une paroi qui s'appuie à l'autel, le curé est là, caché, disant, pour sa paroisse, la messe du dimanche, et tous le savent et joignent leurs prières à celles du prêtre.

Ailleurs, le peuple catholique se rend, aux heures ordinaires des offices, dans des granges ou sous des hangars pour y prier et y chanter, sans pasteur, les saints cantiques de la liturgie catholique. Un pieux laïque lit l'épître, l'évangile, les réflexions d'un bon livre ou bien les avis que le curé proscrit a envoyés par un messager fidèle. Après-midi, les vêpres, le chapelet, remplissent l'heure de la prière, et tous restent fidèles à Dieu, à la sainte Église et à leur curé.

Le droit du culte privé était encore trop de consolation pour les catholiques. En divers endroits, des arrêtés préfectoraux vinrent fermer brutalement les locaux où les fidèles se réunissaient pour prier, pleurer et chanter les hymnes de la captivité. De sorte que les catholiques jurassiens, privés de leurs prêtres, n'avaient plus même le droit de se réunir pour prier ensemble et suppléer par leurs chants religieux aux offices divins qui leur étaient enlevés. Pouvait-on trouver sur la terre un seul peuple qui fût plus cruellement violenté dans sa religion que le peuple jurassien?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La foi qui sommeillait dans quelques âmes se réveilla pleine de vie, et le Jura bernois fut plus catholique que jamais. Quant aux prêtres schismatiques, ils appellent en vain les *fidèles* à leurs églises spoliées, polluées, solitaires. Le peuple catholique du Jura couvre d'un mépris immense comme sa foi, les prêtres apostats qui ont chassé les vrais ministres de Dieu.

Le gouvernement honteux et confus de la conduite de ses élus, au lieu de chercher à en augmenter le nombre, prit le parti de diminuer celui des paroisses, qui de soixante-seize fut réduit à vingt-huit. Ce fut en même temps une économie d'argent et de honte.

L'un des *intrus* les plus en renom, le seul dont nous voulions parler, fut l'abbé Herzog, natif du canton de Lucerne, d'abord professeur à l'école normale de Rothause, puis à la faculté catholique de Lucerne. L'ambition le poussa dans la voie du schisme.

Édouard Herzog, après avoir publié une déclaration par laquelle il faisait acte de révolte contre l'autorité de l'Église et professait des doctrines hérétiques, quittait son diocèse pour se rendre en Allemagne, d'où il revint bientôt s'établir à Olten, usurpant, quoique déjà interdit et sans juridiction, le poste et les fonctions pastorales de son confrère le curé légitime. Poussant plus loin l'audace de ses empiètements, on le vit exercer la juridiction épiscopale qu'il se fit octroyer par un conciliabule oltenois, composé d'une poignée d'apostats, prêtres et laïques. Ne pouvant se faire sacrer dans la cathédrale de Soleure, ni dans aucune église de la Suisse, il alla demander l'onction épiscopale au pseudo-évêque *vieux-catholique* de Prusse,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Reinkens. La parodie du sacre eut lieu avec le cérémonial du pontificat catholique, le lundi 11 septembre 1876, dans l'ancienne chapelle électorale de Bonn. Herzog devint ainsi le Pontife du *vieux-catholicisme* en Suisse. Inutile de dire que sa consécration épiscopale, aussi bien que celle de Reinkens, était radicalement frappée de nullité.

Les évêques suisses publièrent une lettre pastorale collective contre le prétendu *évêque national suisse*, sacré par Reinkens. Ils y exposent la doctrine immuable de l'Église sur le gouvernement des âmes, et sur la source de toute juridiction épiscopale. Les vénérables prélats unissent leurs voix pour condamner et déclarer intrus et sans mission l'apostat Herzog.

Frappé dans son orgueil et dans ses intérêts, le renégat lève la tête comme un serpent qu'on écrase, et lance son venin dans une réponse pleine d'insolence et d'injures. Dans cette même réponse, il outrage indignement le Vicaire de Jésus-Christ, et, voulant prouver la validité de sa consécration, il fait un amusant tableau du rit observé dans cette parodie du sacre épiscopal. Il rêvait peut-être de se créer lui-même patriarche d'Olten et pape de toute la Suisse.

Pie IX ne perdait pas de vue ce qui se passait dans ce coin imperceptible du grand bercail de Jésus-Christ. Les catholiques suisses ne l'ignoraient pas, et ils avaient eux-mêmes les yeux et le cœur tournés vers Rome. Car c'est auprès du grand persécuté que tous les persécutés venaient chercher consolation, force et lumière.

L'évêque de Bâle tout le premier donne l'exemple. Le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

15 novembre 1874, Mgr Lachat est aux pieds du Saint-Père.

Lorsque Pie IX voit entrer dans son cabinet particulier l'illustre confesseur de la foi, il se lève de son siége, et, s'avançant vers lui, les bras ouverts, il le presse sur son cœur. Pendant quelques instants le prisonnier apostolique et l'évêque exilé restent dans cette étreinte de la charité que la communauté des souffrances, les difficultés d'un même combat, rendent plus cordiale et plus expansive. Puis, faisant asseoir l'évêque à son côté, le Saint-Père l'interroge avec le plus vif intérêt sur la situation de son diocèse et recueille avec avidité les moindres détails.

Le Père commun des fidèles suit avec une profonde douleur le récit des maux qui affligent les catholiques du Jura ; et les cruelles épreuves de ses enfants qu'il a déjà ressenties lui-même viennent s'ajouter une fois encore à ses propres amertumes.

Mais quand le saint évêque en vient à entretenir Sa Sainteté de l'inébranlable constance, de la fidélité à toute épreuve que conservent les catholiques du Jura, de leur ferveur et de leur union d'autant plus grande que la persécution sévit avec plus de violence, alors le regard du Pontife s'illumine d'un rayon de joie, et des paroles de louange et d'encouragement tombent de son cœur paternel dans le cœur attendri du prélat exilé.

Sur la demande de Mgr Lachat, le Saint-Père admet en sa présence les ecclésiastiques du diocèse de Bâle qui ont accompagné Sa Grandeur dans sa visite *ad limina*, ainsi qu'un serviteur fidèle et plein de dévouement qui, attaché à la personne de l'évêque de Bâle depuis plusieurs années,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

a voulu le suivre dans son exil et partager avec lui les privations et les labeurs d'une vie agitée et menacée sans cesse de nouvelles épreuves.

Dans son entretien avec le Pape, qui avait duré une heure, Mgr Lachat avait parlé italien; mais lorsque les personnes de sa suite furent devant le Vicaire de Jésus-Christ, Sa Grandeur dit à Pie IX : « Très Saint Père, ces messieurs ne parlent pas l'italien mais le français, et c'est dans cette langue qu'ils désirent exprimer à Votre Sainteté leur affection filiale et leur dévouement.

« Oh ! nous nous entendrons bien, répondit le Saint-Père ; s'ils étaient Allemands, je ne pourrais pas leur parler, car je ne sais pas la langue allemande; mais puisqu'ils sont Français, je vais leur parler français, quoique je ne connaisse pas parfaitement cette langue.

« Vous avez donc à souffrir, mes enfants, vous souffrez, et nous souffrons tous; mais c'est comme il est écrit : *Quos amo percutio, quos amo castigo.* Je frappe et je châtie ceux que j'aime. Vous savez d'ailleurs que partout on fait la guerre à l'Église. Voyez en Prusse, en Allemagne, et ici, et au Brésil. Oui, il n'est pas jusqu'aux républiques de l'Amérique où l'Église ne soit persécutée, et dans votre Suisse, dans votre République helvétique aussi, il y a la persécution.

« En Allemagne, vous savez mieux que moi ce qui s'y passe; cependant je reçois moi-même chaque jour des lettres de cette contrée qui m'apportent en même temps le récit de nouvelles tribulations et de nouveaux et magnanimes exemples de constance de la part de ses catholiques. Il y a encore la Russie où l'on veut détruire entièrement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la religion catholique. On y va lentement, mais sans relâche. Quoi d'étonnant d'ailleurs dans tout cela! L'Église a toujours été persécutée, et quand on a plus de quatre-vingts ans comme moi, on ne s'étonne guère des tribulations de ce monde ni des attaques des méchants. »

Le Saint-Père, levant alors les yeux et les bras au ciel, ajouta :

« Dieu aura certainement pitié de nous. *Omnia in patientia.* »

Puis, étendant les mains sur ses visiteurs, il les bénit, les encourageant à demeurer fermes dans la lutte, et il ne les laissa pas sortir sans les inviter à revenir auprès de lui avant leur départ, ne fût-ce qu'à l'heure de sa promenade, pour l'entretenir encore de la Suisse et des fervents catholiques qui y soutenaient si vaillamment la lutte contre les sectaires.

La lutte, en effet, se poursuivit de longues années encore.

En vain Mgr Lachat demanda justice aux autorités souveraines de la République helvétique; en vain ses droits furent soutenus au sein des grands Conseils; la liberté de l'Église catholique fut partout méconnue par une majorité haineuse et sectaire.

La persécution ne fit que s'accentuer de plus en plus, et Pie IX, qui ne cessait d'avoir les yeux fixés sur cette portion chérie de son troupeau, adressa, le 27 avril 1876, un bref à l'admirable évêque de Bâle pour le féliciter, le consoler et l'encourager, lui et son peuple fidèle. Cet épanchement doux et instructif de l'âme de Pie IX mériterait d'être cité tout entier. Il débute ainsi :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Nous ne pouvons Nous empêcher, vénérable frère, de pleurer avec Jérémie sur l'état de l'Église, contre laquelle s'acharnent avec tant de rage ses persécuteurs ; ses prêtres gémissent, ses vierges sont dans le deuil, et le peuple est plongé dans l'amertume ; le repos a fui de la cité sainte. Ce qui Nous afflige particulièrement en ce qui vous concerne, c'est de voir votre troupeau privé de son pasteur, vos prêtres proscrits, en proie au dénuement et dans l'impossibilité d'exercer leur ministère, tandis que les temples du Seigneur sont livrés soit à des usages profanes, soit à des apostats chargés de propager le schisme.

« Nous voyons ainsi tous les secours de la religion enlevés au peuple, la corruption envahir la jeunesse et l'enfance, des lois impies qu'on interprète dans le sens le plus cruel et dont on fait le plus criant abus, en un mot, tous les moyens mis en œuvre pour détruire le nom catholique et l'anéantir..... »

Le Pape exprime ensuite la joie que lui donne le spectacle admirable de la foi et de la constance que déploient, dans le diocèse de Bâle, l'évêque, le clergé et les fidèles. A l'exemple des martyrs des premiers siècles, ils répandent sur l'Église catholique une gloire incomparable.

Puis, rappelant que la souffrance et les épreuves sont le lot providentiel de l'Église ici-bas, Sa Sainteté ajoute à la louange des persécutés de Bâle :

« Ceux que Dieu aime et qui lui sont agréables, il les fortifie, les visite et les éprouve ; ceux, au contraire, qu'il semble épargner ou favoriser, ce sont des âmes lâches qu'il garde pour des châtiments futurs. Pourquoi, dans les camps, confie-t-on aux plus vaillants les missions les plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

périlleuses? A la faveur de la nuit, le général envoie l'élite de ses troupes surprendre l'ennemi, ou faire une reconnaissance, ou encore s'emparer d'une place forte. En obéissant aux ordres de son chef aucun de ces braves ne dit : *Le général n'a pour moi nul égard!* — Au contraire, chacun se dit : *Il a bonne opinion de moi!* — Que ce soit le langage de tous ceux qui ont à souffrir, par les ordres de la Providence, des maux qui feraient plier les âmes timides et lâches. »

Elles ont donc sujet de se réjouir, ces nobles victimes de la persécution.

Aussi, Pie IX les invite-t-il à l'allégresse en leur prodiguant ses félicitations :

« Nous vous félicitons de votre ferme attitude au sein de la persécution. Dépouillé de tous vos biens, opprimé, chassé de votre siége, arraché à votre troupeau, vous ne cessez de prodiguer, avec un courage intrépide, toute votre sollicitude à vos ouailles. A l'aide de fonds recueillis par vos soins, vous pourvoyez aux moyens d'existence de vos prêtres réduits à l'indigence, et par leur ministère vous faites face aux besoins les plus pressants du peuple fidèle.

« Nous félicitons aussi votre invincible clergé. Il a supporté sans fléchir la perte de ses biens, les amendes, l'exil et la prison; il a subi avec joie toutes les douleurs plutôt que de trahir son devoir en s'éloignant de son évêque.

« Nous félicitons également le peuple qui a triomphé de cette rude épreuve. Il a su garder sa foi et sa religion, et il demeure uni par l'obéissance et l'amour à son propre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pasteur, au point que rien ne détourne ce bon peuple de visiter son évêque, et que, pour lui demander sa bénédiction et son ministère, il ne se laisse rebuter ni par les distances, ni par les frais, ni par les difficultés du voyage... »

Pie IX termine cette magnifique lettre par la prédiction du triomphe futur de l'Église dans cette terre affligée :

« En ce moment Dieu fait sortir du creuset la scorie de son peuple, afin de le rendre pur de tout alliage et de revêtir d'une beauté pleine de gloire l'Église pour laquelle le Seigneur s'est livré lui-même. Aussi, quand Dieu aura atteint ce but, il éloignera de l'Église les coups de sa justice, et afin que son nom divin ne soit point blasphémé, il lui accordera, pour lui-même, la victoire, une victoire d'autant plus éclatante que l'épreuve subie aura été plus terrible. Puisse ce triomphe ne point tarder !... »

Devant Dieu les siècles sont des jours. La persécution dure encore dans le Jura bernois. Mais la tempête paraît moins sombre, et à travers la longanimité du prudent successeur de Pie IX, l'œil rassuré entrevoit l'aurore d'une prochaine pacification (1).

Un autre prélat fut, plus encore que Mgr Lachat, en butte à l'animadversion des sectaires qui opprimaient la

(1) Par suite des négociations entamées et d'une convention passée, à Berne, le 1er septembre 1884, entre Mgr Ferrata, délégué du Saint-Siége et le Conseil fédéral, Mgr Lachat, démissionnaire du siége de Bâle, est devenu, sous le titre d'archevêque de Dameitte, administrateur apostolique du canton du Tessin. Il fut préconisé en cette qualité dans le consistoire du 27 mars 1885, et remplacé sur le siége de Bâle par Mgr Fiala, prévôt du Chapitre et de la cathédrale de Soleure.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Suisse, c'est Mgr Mermillod, aujourd'hui évêque de Lausanne et de Genève.

Pie IX, qui honorait d'une affection toute particulière l'abbé Mermillod, l'avait sacré de sa propre main évêque d'Hébron en 1864, l'année du *Syllabus*. En l'envoyant à Genève en qualité d'apôtre, il donna avec confiance à cet autre François de Sales la mission de ramener dans le giron de l'Église romaine cette cité fameuse qui osait se dire la *Rome du protestantisme*. (*Voir* t. IV, p. 448.)

A Genève, le nouvel évêque exerça d'abord les fonctions épiscopales sous le titre d'auxiliaire de Mgr Marilley qui était depuis 1842 exilé de son siége. (*Voir* t. III, p. 493.)

Plus tard, Mgr Marilley ayant donné sa démission d'évêque de Genève pour garder seulement le titre d'évêque de Lausanne, Mgr Mermillod devint d'auxiliaire vicaire apostolique. Il exerça sous ce titre, sans aucune contestation, les fonctions épiscopales dans la ville de Genève. Il gagnait au Pape, selon le vœu de Pie IX, ce boulevard de l'hérésie. En l'espace de sept ans, un bien immense se réalisa au sein de la population genevoise par l'action persévérante et le zèle infatigable du nouvel apôtre. La secte révolutionnaire et calviniste frémissait de rage. Elle mit tout en œuvre pour enrayer le progrès du catholicisme.

La persécution débuta comme presque toujours par des mesures prises contre les communautés religieuses.

Il existait à Genève des *Filles de la Charité* depuis plus de soixante ans, des *Frères des Écoles chrétiennes* depuis près de quarante ans, et des *Petites-Sœurs des Pauvres* depuis une dizaine d'années; de plus, le pensionnat des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Dames de Carouge jouissait à juste titre d'une célébrité européenne.

Jusqu'aux événements de 1870, le gouvernement, quoique très agacé de l'établissement de ces diverses maisons, s'était contenté de n'employer contre elles que de mesquines et ridicules taquineries. Voulant rester sur le terrain de la loi, il ne trouvait aucune disposition légale qui lui permît d'aller jusqu'à la suppression.

Mais après 1870, les hommes nouveaux portés au pouvoir par le flot des événements ne s'arrêtèrent pas devant la barrière de la légalité ; ou plutôt, ils s'occupèrent avec frénésie de façonner une légalité conforme à leurs desseins.

Un fabuliste sectaire du nom de Carteret, improvisé président du Conseil d'État, ouvrit tout à coup une ère de persécution. Cet homme vit encore. Son nom est devenu synonyme de haine, hypocrisie, atrocité. Quelle que doive être sa fin, l'histoire peut déjà lui donner rang parmi les grands malfaiteurs de leurs concitoyens et les fléaux de leur pays. Nous laisserons à cet énergumène toute la responsabilité de la persécution genevoise de ces dernières années, et nous tairons les noms des plats valets qu'il a trouvés pour complices de son abominable politique.

Jusqu'au règne de Carteret, les communautés existaient à Genève à l'état de simples agrégations, en vertu de l'inviolabilité de domicile et de la liberté d'association garanties par le droit public. L'écrivassier de bas étage, bombardé homme d'État, ne tarda pas à se faire un nom en fabriquant une loi où il définissait à sa manière ce que c'est qu'une communauté religieuse. Une communauté, d'après la loi *carterétique*, est une *réunion* de personnes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qui ont fait des vœux et sont soumises à une règle, ou bien la vie commune de personnes observant une même règle. Là-dessus un limier de police est investi du pouvoir de violer le domicile, de scruter les replis les plus intimes de la conscience, de s'occuper des détails qui remplissent la journée des habitants d'un lieu, et de disperser l'association pour motif de piété.

Le 29 juin 1872 est votée par le grand Conseil de Genève la loi contre les communautés enseignantes. Car leur destruction était le premier objet de cette levée de boucliers.

En vertu de cette loi, les bons *Frères des Écoles chrétiennes* sont expulsés du territoire de Genève. Leur crime, c'est d'enseigner la religion aux enfants du peuple. Les *Filles de la Charité* sont également coupables et également frappées; toutefois, elles ne sont point expulsées, car l'État leur permet encore pour le moment de visiter les malades, mais leurs écoles sont fermées.

Pie IX qui voyait l'orage monter sur l'horizon de l'Église helvétique essaya de le conjurer. Par son ordre, le chargé d'affaires du Saint-Siége en Suisse, Mgr Agnozzi, dans une lettre datée du 10 août 1872, adressée au Conseil fédéral et au président de la Confédération suisse, protesta contre la loi qui frappait les communautés religieuses.

Mais le gouvernement de Genève avait son plan de persécution bien arrêté. C'était un torrent qui allait entraîner dans ses eaux fangeuses toutes les institutions catholiques, et, s'il l'avait pu, l'Église elle-même.

C'est pourquoi Carteret, après avoir fait l'essai de son pouvoir contre les humbles religieux, résolut de se mesu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rer avec l'évêque lui-même. Après lui avoir contesté ses pouvoirs d'auxiliaire et de vicaire général de l'évêque légitime, on lui contesta son droit d'être à la fois vicaire apostolique et curé de Genève.

Le Conseil d'État commença par couper court à toute opposition en retirant au prélat, par un arrêté du 20 septembre 1872, le titre de curé de Genève. L'arrêté est motivé par ce considérant que Mgr Mermillod, en qualité de curé, avait prêté le serment d'obéir à l'ordre établi et de prêcher la soumission aux lois, et qu'il n'en avait pas moins reçu du Saint-Siége, *sans l'autorisation de l'État*, le titre et la dignité d'évêque d'Hébron et d'auxiliaire de Genève. C'était bien tard s'apercevoir de ce cas de nullité.

En même temps qu'on interdisait tout acte de juridiction au pasteur, on supprimait le traitement de tout le clergé de Genève.

Ce noble clergé savait où chercher force et lumière dans ses tribulations. Il fit parvenir une adresse au Saint-Père pour déposer à ses pieds l'hommage de son respect, de son obéissance et de son dévouement.

La réponse ne se fit pas attendre. Dans un bref qui porte la date du 21 novembre de ladite année 1872, Pie IX, après avoir déploré les premiers actes de la persécution, ajoute :

« Tandis que l'on vous prépare encore de plus rudes épreuves, non-seulement vous n'êtes pas abattus par tant d'injustices et de violences, mais au contraire vous vous élevez contre les nouveaux projets tendant à ruiner la constitution de l'Église catholique, dont on veut rabaisser

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le caractère au niveau d'une société religieuse hétérodoxe.

« Certes, Nous ne doutions pas qu'en raison de votre constance on ne vous appelât des « séditieux, » car il n'est pas rare que l'on calomnie ceux que l'on veut opprimer. Rappelez-vous toutefois, chers fils, que l'on chargea de la même accusation devant Pilate notre divin Rédempteur, bien qu'il ait publiquement enseigné qu'il faut *rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.* Très certainement vous suivez son exemple et ses enseignements, vous qui, animés d'un amour sincère pour votre patrie, non-seulement ne vous êtes jamais écartés de ses lois ni de la déférence due au pouvoir constitué, et qui, par conséquent, ne pouvez être flétris du nom de *séditieux ;* mais, au contraire, vous avez formé le peuple à la pureté des mœurs, à l'obéissance légitime ; vous avez pris soin de l'éducation populaire en fondant des écoles gratuites et en assistant les pauvres par des œuvres de bienfaisance, travaillant à procurer la prospérité et la gloire de votre pays, et enseignant la justice, *qui élève une nation.* Et, sans aucun doute, vous ne faites actuellement autre chose en rendant à Dieu ce qui est à Dieu... »

Les tyranneaux de Genève ne tardèrent pas à recourir à des mesures plus violentes encore et à des voies de fait d'une audace inouïe.

De son côté, le Conseil fédéral de Berne se hâta de seconder les vœux du gouvernement de Genève. Dans la nuit du 16 au 17 février 1873, il décréta l'interdiction à Mgr Mermillod de tout le territoire de la Confédération. Immédiatement et sans attendre qu'une opposition puisse se produire, un agent du Conseil court à Genève porter la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sentence et presser le Conseil d'État de pourvoir à l'exécution.

Carteret n'attendait que cela. Le même jour, et une heure à peine après l'arrivée du magistrat bernois, vers onze heures du matin, un commissaire de police s'introduit dans le presbytère, pour notifier au vicaire apostolique et exécuter en même temps la sentence d'expulsion.

Mgr Mermillod, après avoir protesté noblement contre la violence et l'arbitraire, bénit les prêtres qui l'entourent et le personnel de sa maison, et traversant l'église Notre-Dame, il se prosterne en adoration devant le Saint-Sacrement; puis, prenant congé du divin tabernacle, adresse au Dieu caché cette parole du Psalmiste : *Dominare, Domine, in medio inimicorum tuorum* (*Régnez, Seigneur, au milieu de vos ennemis*). (Ps. CIX.)

Au sortir de l'église, l'exécuteur des hautes œuvres de Carteret et consorts le contraint de monter en voiture et l'emporte à toute bride à la frontière de France. Dix minutes après, l'auguste exilé arrivait, accompagné de ses prêtres, au presbytère de Ferney.

Tous les prêtres du canton de Genève protestèrent hautement de leur fidélité à leur pasteur légitime.

Quand il eut appris le bannissement de l'évêque d'Hébron, Pie IX se hâta d'écrire au vicaire général et aux prêtres du canton de Genève pour les fortifier et les consoler au milieu d'une si douloureuse épreuve. Le Vicaire de Jésus-Christ trouve dans l'exil du zélé prélat à Ferney, un trait providentiel. Après avoir posé sur le chandelier dans la Rome du protestantisme le flambeau de la foi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

catholique, l'admirable apôtre va le porter au foyer même d'où est parti, au dernier siècle, le cri de guerre contre la religion. Et ce sont les ennemis mêmes de l'Église qui, sans le savoir et sans le vouloir, se font ainsi les instruments des desseins de Dieu. Mais laissons la parole au Souverain Pontife :

« Assurément Nous sommes obligé de déplorer, chers fils, qu'on ait chassé de vos frontières l'infatigable et intrépide pasteur que vous étiez reconnaissants d'avoir vu accorder à l'Église de Genève...

« Comme l'or, vous êtes éprouvés par le feu de la tribulation, mais il en sortira un avantage considérable et pour votre foi, et pour celle de beaucoup d'autres, à qui sa fermeté deviendra plus manifeste.

« Ce n'est point non plus, pensons-nous, sans un dessein particulier de la Providence que le prélat arraché du milieu de vous, après avoir merveilleusement développé les bienfaits de la religion catholique dans cette ville, autrefois la citadelle de l'hérésie, a trouvé de préférence un asile dans cette autre ville d'où s'échappèrent et se répandirent, vers la fin du siècle passé, les semences de cette guerre désastreuse qui tourmente aujourd'hui l'Église et menace en outre de dissoudre les liens de la société civile.

« En effet, bien que les jugements de Dieu dépassent nos lumières et que ses voies soient impénétrables, pourquoi ne penserions-nous pas qu'il entrait dans les vues de sa sagesse d'employer les hostiles manœuvres du Conseil helvétique à doter quelque temps cette ville, d'où se sont répandues sur les hommes les plus pernicieuses ténèbres

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de l'impiété, de ce flambeau de la vérité qui avait brillé si utilement dans votre cité?... »

Ce bref est du 10 mars 1873.

Par ordre du Pape, le représentant du Saint-Siége, Mgr Agnozzi, adressa au Conseil fédéral une note où il établit de la manière la plus irréfutable le droit qu'avait le Saint-Père de faire cette nomination, et il proteste contre l'exil du vicaire apostolique. Cette note porte la date du 21 juillet 1873.

Le gouvernement de Genève n'en poursuivit pas moins son entreprise contre le culte catholique romain. Pour envelopper tout le clergé fidèle dans la même proscription, le Conseil d'État se hâta de voter le projet déjà mis en délibération d'une constitution civile de l'Église catholique. Le grand pivot de cette loi était l'élection populaire appliquée à la nomination des curés. C'est ainsi que ces plagiaires de la révolution française prétendaient, en disciples de Calvin, se rendre maîtres de la religion catholique et en bouleverser la constitution.

Pour singer jusqu'au bout les législateurs français de 91, le gouvernement de Genève imposa aux pasteurs légitimes le serment à la constitution civile qui venait d'être votée. Moins absolue mais plus décidée que la révolution française, celle de Genève ne visait que la condamnation et l'éloignement des vrais pasteurs. En effet, les uns sont jetés en prison, les autres à la frontière.

La loi fut appliquée sans délai. Les catholiques dignes de ce nom s'abstinrent, comme on le pense bien, d'aller aux urnes. Mais un ramassis de radicaux, de juifs, de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

chrétiens qui avaient renié leur baptême, enfin des hommes tarés de toute espèce s'empressent de se déclarer *vieux-catholiques* et sont invités à se donner par l'élection des curés dignes d'eux.

D'un autre côté, une trentaine de prêtres en révolte contre l'autorité, ou interdits par leurs évêques dans différents diocèses, mais surtout en France, s'étaient empressés de courir à la curée. Le suffrage d'une poignée de libres-penseurs et de renégats les désigne pour gouverner les différentes paroisses. L'autorité profite de ces faits provoqués par elle pour supprimer l'ancien culte et s'emparer des presbytères et des églises.

La plus ancienne église catholique de Genève, celle de Saint-Germain, fut livrée la première à la discrétion des *vieux-catholiques*.

A cette première usurpation répondit une nouvelle note de l'internonce adressée au Conseil fédéral. Mais cette protestation n'eut pas plus de succès que les précédentes.

C'était, disaient les hommes du gouvernement, c'était aux *catholiques* qu'on donnait les églises. Mais les *catholiques* pour eux n'étaient pas ceux du Pape; c'étaient ceux de leur choix. On ne pouvait plus brutalement se rire de la justice et abuser de la force.

La révolution eût voulu néanmoins ne pas effaroucher les catholiques, mais les amener peu à peu à ses desseins, en donnant à son œuvre le nom d'Église *catholique nationale*.

Aussi procéda-t-elle avec une certaine lenteur à la confiscation des églises du canton.

D'abord, deux ou trois libres-penseurs font une péti-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tion pour demander un curé. Le Conseil supérieur schismatique, qui a sous la main des apostats venus de l'étranger, fixe un jour pour l'élection. Douze à quinze compères, chiffre moyen, se présentent aux urnes, dans des paroisses de quatre à six cents habitants, et la farce est jouée. Les paroisses de Lancy, de Meyrin, du Grand-Sacconex, de Versoix, etc., sont conquises de cette manière.

Ces habiles stratégistes, pour mener la campagne avec succès, attaquèrent d'abord le catholicisme dans les paroisses où la municipalité était de connivence avec eux.

Mais dans la plupart des paroisses catholiques, l'autorité municipale se ligua avec la population pour défendre les droits et la liberté du culte catholique.

Depuis des années, cependant, les populations fidèles de la Suisse étaient travaillées par les ennemis de leur foi. Mais les séductions de l'argent, les mensonges de la presse, le contact journalier avec les habitants de la ville, rien n'avait pu ébranler leur fidélité; elle grandissait de jour en jour sous les coups de la persécution. Les ennemis de l'Église, qui jugent des catholiques par eux-mêmes, s'irritaient de cette résistance dont ils ne connaissaient pas le mobile. Ils étaient incapables de concevoir ce qu'est une conscience chrétienne; leur raison, saturée de principes qui ont leur source dans l'égoïsme, avait perdu la faculté de s'élever à la notion de cette force qui fait les martyrs, force que tout bon catholique possède, et contre laquelle, depuis dix-huit siècles, se brisent les efforts de l'orgueilleuse hérésie.

La conduite des catholiques suisses fut donc partout admirable.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ainsi, à Choulex, pour n'en citer qu'un exemple, sitôt que l'arrêté prescrivant le crochetage des portes de l'église est connu, la fatale nouvelle passe comme un courant électrique dans la paroisse; les maisons se couvrent de drapeaux noirs, des groupes se forment et stationnent à côté des postes de gendarmerie et de police établis par le Conseil d'État autour de l'église.

Le Conseil municipal vient lui-même prendre place devant la porte du lieu saint. Le maire et ses adjoints sont revêtus de leurs écharpes.

La foule nombreuse se presse et attend avec une sorte d'impatience l'exécuteur de l'odieuse spoliation. A l'arrivée de celui-ci, le maire, d'une voix fortement accentuée, lit avec l'âme et l'énergie d'un général en face d'un ennemi qu'il ne craint pas, une énergique protestation. Les pauses sont couvertes d'immenses bravos, couronnés par les cris de: *Vive Pie IX! Vive M. le Maire!* Et quand, à l'aide des fausses clefs, la porte de l'église s'ouvre à deux battants devant l'invasion des crocheteurs, on entend des huées formidables mêlées de qualifications trop méritées.

Après l'invasion de l'église, vient celle du presbytère, d'où est chassé, malgré ses protestations, le curé légitime. On voit alors le noble proscrit entouré de la foule de ses paroissiens, hommes, femmes et enfants, et, au milieu de ce peuple sympathique et indigné, le maire et l'adjoint emmenant le bon pasteur par le bras, l'un à droite, l'autre à gauche, escortés de tout le Conseil municipal; et quand ce cortége triomphal arrive à la maison qui doit servir d'asile au vénérable proscrit, d'une voix unanime toute

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cette multitude vraiment catholique redouble, avant de se séparer, ses acclamations favorites : *Vive M. le Curé ! Vive Mgr Mermillod ! Vive Pie IX !*

Les enfants, pour s'associer au deuil général, allaient chaque jour à l'école et en revenaient avec un drapeau noir.

Des scènes aussi admirables de foi et d'héroïsme chrétien se passèrent dans beaucoup d'autres paroisses, notamment à Meyrin, à Carouge, à Collonge, au Grand-Sacconex, etc. Dans cette dernière paroisse, les émissaires de Carteret durent faire le siége en règle de l'église dont la porte vola en éclats sous les coups de hache de la bande carterétine, et l'Eucharistie fut portée en triomphe, entourée du respect de tout ce peuple, dans une chapelle, en dehors de la ville.

Par de tels exemples chaque jour multipliés sur le territoire de Genève et dans tout le Jura bernois, le catholicisme helvétique écrivit, au déclin du Pontificat de Pie IX, une magnifique page dans les annales de l'Église.

Mais par contre, on voyait un gouvernement soi-disant chrétien se couvrir d'infamie, presque à l'égal des anthropophages, au sein de l'Europe civilisée. Le missionnaire, dans les pays sauvages, voit quelquefois des hordes païennes fondre tout à coup sur l'église qu'il avait construite et la saccager. Ce n'est qu'un ouragan passager ; ces barbares eux-mêmes savent rougir de leurs atrocités, bientôt ils s'apaisent, et l'église se reconstruit sous leurs yeux à l'endroit même où elle a été démolie. Genève ne sait plus rougir : on fait plus que démolir les églises, on les prostitue au sacrilége. Il ne resta que huit églises non profanées dans tout le canton.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Aussi, la persécution, même contre les simples fidèles, ne connaissait pas de bornes. Toute manifestation extérieure du culte catholique était absolument interdite.

Cette défense fut appliquée avec la dernière rigueur.

A l'enterrement d'une catholique du village de Veyrier, cinq femmes furent aperçues portant un cierge à la main, sur quoi le juge les condamna chacune à quinze francs d'amende et aux frais (1).

La Genève intellectuelle et aristocratique assiste gaîment à ce spectacle aussi bien que la Genève démagogique.

Que dis-je? L'Europe elle-même supportait sans mot dire ce triomphe de la force brutale, cette négation ouverte du droit, cette insolente violation des traités internationaux. L'Europe était autrefois le centre glorieux de la république chrétienne ; elle retourne aujourd'hui au paganisme, et pas un pouvoir ne s'y lève pour défendre les droits de la conscience et les priviléges de l'humanité.

Néanmoins, la conduite du clergé intrus était de nature à dessiller les yeux aux ennemis de l'Église romaine. Les prêtres schismatiques se donnaient, en effet, libre carrière dans leurs allures. Le mal alla si loin que l'autorité elle-même dut intervenir.

(1) Il est vrai que si les porteuses de chandelles étaient à l'amende, les curés officiels n'en étaient que plus grassement rétribués. Autrefois l'État payait dix mille francs pour les seize prêtres de Genève (six cent vingt-cinq francs pour chacun) ; maintenant, pour sept intrus qui occupent les églises volées aux catholiques, il lui en coûte trente quatre mille quatre cents francs ! Le budget du culte catholique, autrefois de quarante-sept mille francs, monte aujourd'hui à cent trente-deux mille francs pour le seul canton de Genève. Et quel culte ! et quel clergé !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Un *Conseil supérieur* avait été établi par la loi de 1873 pour veiller aux *intérêts religieux de l'Église catholique de Genève.* Il était naturellement composé d'hommes inféodés au pouvoir. Ces hommes graves s'émurent un jour des scandales donnés par leurs *subordonnés*. Ces vigilants gardiens de l'honneur ecclésiastique de leur canton exhalèrent hautement leurs plaintes dans une circulaire adressée à ce clergé modèle.

Dans cette pièce curieuse, rédigée en séance, le 10 mai 1877, le Conseil constate le peu de régularité des curés à commencer les offices religieux, la rareté de leurs visites pastorales, le délaissement des malades et des pauvres, la discorde qui règne entre eux, le relâchement de la vie religieuse dans les paroisses, le petit nombre de ceux qui assistent aux assemblées du culte, et des enfants qui fréquentent l'enseignement des pasteurs, enfin l'abandon des sacrements. Les immoralités notoires de ces prêtres renégats n'étaient sans doute, aux yeux du *Conseil ecclésiastique,* que des peccadilles qu'il était inutile de signaler. Nous n'en dirons pas davantage sur ces malheureux prêtres qui se sont faits, à prix d'argent, les sacriléges soutiens du schisme dans la patrie de Calvin. Leurs noms qu'il faudrait ensevelir dans un éternel oubli sont malheureusement consignés dans l'histoire de cette douloureuse persécution.

Le grand prêtre appelé à Genève pour discipliner ce clergé hétéroclite et scandaleux fut l'illustre apostat Loyson, l'ex-conférencier de Notre-Dame de Paris, le moine défroqué et marié. Ce singulier réformateur se mit à l'œuvre avec espoir et avec zèle. Mais à la vue des déportements du nouveau clergé, le dégoût monta vite au cœur pourtant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

peu délicat de cet acteur cosmopolite, et il alla essayer ses exercices ailleurs.

Il fallut bien aux gouvernants user d'un peu d'indulgence envers le clergé officiel. Ils s'en dédommagèrent en redoublant de violence contre le clergé *rebelle* et les catholiques *récalcitrants*. Rien ne put les arrêter, ni le droit, ni la vertu, ni les protestations de l'innocence, ni le cri des victimes.

A la vue des maux qui affligeaient l'Église de divers côtés à la fois, le Vicaire de Jésus-Christ crut le moment venu de saisir lui-même le glaive de la parole.

L'Italie, la Prusse et la Suisse rivalisaient d'ardeur dans la lutte entreprise contre l'Église romaine. Les gouvernements de ces trois pays, semblables à ces concurrents qui se disputaient le prix de la course dans les jeux de l'antiquité, couraient à l'envie dans l'arène de la persécution. C'était à qui devancerait ses rivaux dans ce jeu cruel.

Pie IX, dans la mémorable Encyclique *Etsi multa luctuosa* du 21 novembre 1873, proteste hautement à la face du monde contre l'oppression des catholiques par ces trois gouvernements.

Après avoir dénoncé à l'univers catholique l'iniquité des lois promulguées, en Suisse, contre l'Église, et l'inutilité des plaintes que, par ordre du Saint-Père, son chargé d'affaires avait déjà portées devant le Conseil fédéral, le Vicaire de Jésus-Christ condamnait ces lois en ces termes :

« C'est pourquoi, en vertu du devoir de Notre charge et par Notre autorité apostolique, Nous les réprouvons solennellement et Nous les condamnons; déclarant en même temps que le serment qu'elles prescrivent est illicite

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et tout à fait sacrilége; en outre, tous ceux qui, dans le gouvernement de Genève ou ailleurs, ayant été élus selon les dispositions de ces lois ou d'une manière semblable par le suffrage du peuple et la confirmation du pouvoir civil, osent assumer la charge du ministère ecclésiastique, Nous déclarons qu'ils encourent *ipso facto* l'excommunication majeure réservée à ce Saint-Siége et les autres peines canoniques ; en conséquence, les fidèles devront les fuir tous, selon l'avertissement divin, comme des étrangers et des *voleurs qui ne viennent que pour voler, tuer et perdre les brebis du Seigneur* (1)..... »

Puis, passant en revue les attentats commis, tant à Bâle qu'à Genève, contre les vénérables évêques, le clergé et le peuple fidèle, il décerne un juste éloge à cette portion si glorieuse de l'Église de Jésus-Christ :

« Nous bénissons Dieu, s'écrie en terminant le saint Pontife, nous bénissons Dieu, qui répandant cette même grâce par laquelle il soulevait autrefois et affermissait les martyrs, soutient aujourd'hui et fortifie cette part choisie du troupeau catholique virilement attachée à son évêque, pendant qu'*il élève un mur pour la maison d'Israël afin de ne pas faiblir dans le combat au jour du Seigneur* (2). Ignorante de la peur, elle suit les traces du chef des martyrs, Jésus-Christ, lorsqu'en opposant la douceur de l'agneau à la férocité des loups, elle combat pour sa foi avec constance et joyeusement..... »

L'Encyclique du 21 novembre fut envoyée au Conseil

(1) Joan. x, 10.
(2) Ezech. XIII, 5.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

fédéral à Berne par la légation suisse auprès du Quirinal.

La réponse ne se fit pas attendre. Une note remise à Mgr Agnozzi, et datée du 12 décembre, fit savoir au représentant du Saint-Siége près la Confédération helvétique qu'il eût à reprendre le chemin de Rome, et qu'à partir de ce jour les relations diplomatiques étaient rompues entre la Suisse et le gouvernement du Pape.

« Puisqu'au mépris de ces relations, est-il dit dans la note, et des égards qui en sont la conséquence élémentaire, le Pape profère avec éclat contre les autorités suisses et leurs actes des accusations graves et répétées, il est du devoir et de la dignité du Conseil fédéral de reconnaître qu'une représentation diplomatique permanente du Saint-Siége en Suisse est devenue inutile..... »

Ainsi raisonnent les persécuteurs de tous les temps. Ils déchargent sans pitié et sans relâche des coups redoutables sur l'Église de Jésus-Christ sans lui laisser même la liberté de se plaindre : *Suprà dorsum meum fabricaverunt peccatores* (1).

Prétendre que, sous prétexte de diplomatie, un père doit laisser ses enfants sous le pressoir, sans appui, sans conseils, sans consolations, c'est un surcroît d'oppression que l'Église n'a jamais subi. Son histoire en est un incessant témoignage. Aussi, lorsque, au sein de la tourmente, la parole paternelle du représentant de Jésus-Christ sur la terre descend du trône pontifical dans le cœur des persécutés, elle double leur force et leur confiance. Et c'est de

(1) Ps. CXXVIII, 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

là que tous attendent la lumière et le mot d'ordre pour céder ou mourir.

On le vit plus que jamais dans ces douloureuses circonstances.

Semblables au prophète Daniel qui, captif à Babylone, avait sans cesse les yeux tournés vers la Ville sainte, les prêtres suisses, du sein de leur exil, dirigeaient les élans de leurs cœurs vers la Ville éternelle.

Dans l'année qui suivit la publication de l'Encyclique *Etsi multa luctuosa*, c'est-à-dire au mois de septembre 1874, alors que le feu de la persécution avait atteint sa pleine activité, les prêtres genevois, rassemblés à Ferney pour la retraite pastorale, signèrent une adresse au Saint-Père et chargèrent leur évêque bien-aimé, Mgr Mermillod, de transmettre au Père commun des fidèles, les sentiments de leur admiration et de leur reconnaissance.

Pie IX, à la date du 20 décembre de la même année, répondit au Pontife et à ses prêtres plongés dans l'angoisse, par un bref rempli de condoléances, de félicitations, d'affection et d'encouragement :

« Nous sommes touché, leur dit le Saint-Père, des adversités et des persécutions très graves auxquelles vous et vos frères dans le Christ êtes en butte dans votre patrie. Nous avons vu par vos lettres l'expression des nobles sentiments de vos cœurs, par où se manifeste votre intime et étroite union à Nous et à ce Siège Apostolique, et votre inébranlable courage à supporter pour la cause de la religion et de la justice les injures de vos ennemis. Cette fermeté Nous prouve que vous suivez avec ardeur la trace de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ceux qui, pour la foi de Jésus-Christ, n'ont point cédé aux supplices, mais ont forcé plutôt, comme parle saint Cyprien, les supplices à céder à leur constance.

« Plus Nous sommes affligé, vénérable frère et fils bien-aimés, des entreprises de ces hommes égarés qui s'efforcent de renverser l'ordre établi par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même dans son Église, et de rompre les liens de l'unité catholique, plus Nous vous félicitons dans le Seigneur du magnifique spectacle de foi et de constance que vous donnez en ce grand combat..... »

En effet, l'inébranlable fermeté avec laquelle le clergé helvétique supportait la persécution et la détresse était un objet d'admiration pour tout l'univers catholique. On ne les délaissa pas dans leurs souffrances. Comme aux premiers siècles, la charité chrétienne s'émut en faveur des persécutés, surtout au sein de la France catholique. Une souscription fut ouverte en leur faveur dans le journal *l'Univers*. « Les plats et insolents avares qui gouvernent Genève, dit la feuille catholique à ses lecteurs, confisquent les dix mille francs qu'ils doivent à Mgr Mermillod et à ses collaborateurs; nous vous demandons d'en donner seize mille. » Au bout de quelques jours, la souscription dépassant le chiffre de vingt-deux mille francs était close.

La dispersion du clergé suisse, comme autrefois celle des Apôtres, ne fut point stérile pour l'Église. Mgr Mermillod surtout fut, pendant son exil, un véritable apôtre. Sa reconnaissance envers la France se manifesta par l'ardeur de son zèle apostolique. Les principales villes de sa patrie adoptive entendirent sa brûlante parole. Il fut pen-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dant plusieurs années un vrai pèlerin apostolique. Les offrandes quelquefois généreuses qui tombaient dans ses mains charitables servirent, pendant tout ce temps, à entretenir les prêtres, les églises et les œuvres de son pauvre diocèse.

Les talents, les vertus et les succès de l'illustre et infatigable missionnaire qui était l'honneur de sa patrie, et qui aurait dû subjuguer les cœurs de ses ennemis, ne firent qu'attiser contre lui le feu de la persécution.

Mais le coup le plus douloureux dont son cœur fut frappé avec celui de ses prêtres et de tous les catholiques, ce fut la confiscation de l'église *Notre-Dame de Genève*. Cet acte fut de la part des successeurs de Calvin le plus lâche coup d'audace et l'abus de la force le plus révoltant.

Cette église avait été construite, par ses soins, dans ces derniers temps, à l'aide des souscriptions des catholiques de Genève et des autres pays de l'Europe et surtout de la France, pour servir au culte catholique, au sein de la capitale du calvinisme. Le gouvernement de Genève avait résolu de faire main basse sur tout ce qui appartenait aux catholiques romains.

Lorsque fut conçu le projet de construction, en 1850, l'État, animé d'un esprit de liberté et d'impartialité, donna le terrain où l'on construisit cette belle église.

Mais à l'avènement de Carteret au pouvoir, tout avait changé de face. Reprendre non-seulement le terrain, mais l'édifice lui-même, ce fut un acte de brigandage devant lequel n'hésita pas le nouveau gouvernement.

La question néanmoins fut portée devant les tribunaux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de Genève. Un premier jugement reconnut le droit des catholiques à la possession de cette église. Alors, les ravisseurs, honteux de leur défaite en première instance, votèrent une loi qui bouleversait la magistrature.

Sans attendre le jugement sur lequel il comptait, le gouvernement prit possession de l'église. Le 4 juin 1875, avant l'aube du jour, par un premier attentat, des agents officiels vinrent briser les scellés que la justice avait fait apposer sur l'église, pour réserver le droit de propriété jusqu'à la décision du tribunal. Le 13 juin suivant, le schisme en prenait violemment possession.

Enfin, quand, le 6 mars 1877, la justice *épurée* de Genève rendit, non un arrêt, mais un service au gouvernement, les faits se trouvèrent après coup légalisés.

Dans une noble et émouvante protestation, datée de Paris, le 12 mars 1877, Mgr Mermillod, après avoir démontré l'iniquité d'une telle spoliation, ajoutait :

« La force n'est pas le droit.

« Le triomphe n'est pas la justice.

« Il nous reste Dieu dans le ciel et l'opinion des cœurs honnêtes de tous les partis.

« Ce n'est qu'un épisode transitoire dans l'histoire de Genève. Les esprits les plus prévenus reviennent à nous, et tôt ou tard notre cité retrouvera son renom dans la réparation de nos droits violés, et dans le retour à la loyauté et à la justice.

« Vous, chers catholiques de Genève, ne vous découragez pas, et vous, frères de l'étranger, qui nous avez toujours tendu une main secourable, ne craignez pas de revenir sur cette terre jadis si hospitalière de Genève. Il y

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

a quelques années, vous parcouriez les rives de notre lac et les rues de notre cité, apportant la prospérité matérielle, et heureux de prier devant nos autels libres, comme le font les catholiques à Londres et à New-York. Revenez avec confiance, vous trouverez des églises improvisées, de pauvres hangars dans nos campagnes ; vous saluerez un peuple à qui l'on a pris des murailles, mais dont on n'a pas souillé les âmes..... »

Ces touchantes paroles qui eurent un douloureux retentissement dans les cœurs catholiques passèrent par-dessus la tête des gouvernants de Genève. Ils poursuivirent leur œuvre. Près de l'église était le presbytère qui appartenait en propre à l'évêque d'Hébron. Mais contre un prélat catholique, tout n'était-il pas permis? En conséquence, le 5 avril au soir, la *Commission* dite *de Notre-Dame,* composée de cinq membres voués au schisme, fait signifier par exploit d'huissier à M. l'abbé Lany, recteur de Notre-Dame, domicilié dans la maison bâtie par Mgr Mermillod, d'avoir à remettre les clefs de l'édifice à la commission, qui menaçait de venir elle-même les réclamer le 10 avril et de faire mettre le mobilier hors des lieux.

Averti de leur dessein, Mgr Mermillod qui se trouvait à Paris, se hâta d'adresser, le 11 avril, un télégramme à ladite commission pour lui annoncer une protestation.

Cette protestation concise et indignée, qui arriva dès le lendemain à son adresse, peint trop bien la situation pour n'être pas mise tout entière sous les yeux du lecteur.

Elle est adressée à M. Deshusses (Henri), architecte à Genève, un des iniques spoliateurs et président de la *Commission de Notre-Dame.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Monsieur,

« J'apprends que vous voulez, sans aucun droit, vous emparer d'une maison que j'ai construite par mes seules ressources personnelles; je l'ai construite sans avoir délégation ni commission de personne, exclusivement pour qu'elle servit de demeure à des prêtres catholiques, apostoliques et romains; vous l'enlevez à celui qui l'a construite de ses deniers, vous l'enlevez à sa destination, et vous vous servez de la force brutale d'un Conseil d'État et d'un grand Conseil, en majorité protestants, pour accomplir une spoliation qui est un outrage à la justice, au droit, comme à l'honneur de notre pays. Vous profitez lâchement de l'exil arbitraire qui pèse sur moi, et jamais ni vous ni vos complices n'avez donné une obole pour bâtir cette demeure.

« Déjà vous vous parez, sans aucune raison et sans aucun droit, du nom de catholique, qui ne vous appartient pas, et, à l'aide d'un mensonge, vous dépouillez les prêtres et les catholiques fidèles de Genève d'une église édifiée par les générosités du Pape, des évêques et des catholiques du monde entier. Cette nouvelle spoliation d'une maison dont les pierres sont ma propriété, et dont j'ai payé les contributions publiques depuis près de quinze ans, attire sur vous les malédictions de Dieu, la réprobation unanime des peuples civilisés. Exilé et dépourvu de tout appui, j'en appelle au Dieu des justices, protecteur des opprimés ! J'en appelle à la conscience des honnêtes gens. J'en appelle même à tous les protestants honnêtes, soucieux du droit et de la réputation de ma

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

chère patrie, à qui vous infligez une flétrissure qui ne se produit que dans les contrées sauvages.

« Je me réserve le droit absolu de porter la cause devant les tribunaux de mon pays, quand l'heure de la justice aura sonné. Armé de l'article 555 du Code civil, je poursuivrai tous solidairement et chacun des hommes qui auront violé ma demeure ou qui l'auront habitée, réclamant au besoin des dommages-intérêts.

« Quel que soit le résultat de cette protestation de mon âme indignée, moins attristé de la perte momentanée de quelques murailles que du déshonneur imprimé à ma chère Genève, comme évêque, comme chef des catholiques de mon pays, comme seul constructeur d'un domicile dans lequel vous pénétrez par effraction, je vous plains, je prie pour vous et je demande au Dieu des miséricordes d'écarter de vous et de vos familles les malédictions divines et les mépris publics qui atteignent tôt ou tard les détenteurs du bien d'autrui.

« Je charge mon vénéré et fidèle ami, M. le recteur Lany, de s'opposer à cette usurpation nouvelle, lui confiant tous mes droits, et comptant sur sa ferme et prudente intrépidité pour défendre ce que vous outragez, la religion, la justice et la propriété.

« Veuillez, monsieur, communiquer cette lettre à vos complices, à qui, d'ailleurs, j'en envoie une copie et que je livre à la publicité.

« † GASPARD, *évêque d'Hébron, vicaire apostolique de Genève.* »

La peur des hommes arrête les scélérats de bas étage; mais les malfaiteurs qui tiennent le gouvernail des affaires

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

humaines se croient des privilégiés placés au-dessus même de la justice divine. Le vol fut consommé sans remords.

A peine Notre-Dame fut-elle devenue la proie des ravisseurs officiels que Mgr Mermillod, toujours inaccessible au découragement, fit jeter les fondements d'un édifice dont la construction fut menée avec une prodigieuse activité. Ce n'était pas une cathédrale; mais, outre une chapelle élégante et spacieuse, elle comprenait des bâtiments propres à être utilisés pour un Cercle catholique. La chapelle fut inaugurée le jour de saint Joseph, 19 mars 1876.

Au milieu des tribulations qui l'assaillaient, le noble proscrit avait senti le besoin d'aller se jeter aux pieds de Pie IX, qui n'avait cessé d'être pour lui un père tendre et dévoué.

Le 28 février 1876, Mgr Mermillod était à Rome. Mandé aussitôt par le Saint-Père, il se présenta au Vatican.

En l'apercevant, Pie IX se lève, ouvre les bras et presse son fils sur sa poitrine. Saint et doux embrassement du Vicaire de Jésus-Christ captif et de l'évêque persécuté et banni.

« *Ecco il mio carissimo*. Voici mon très cher, » dit le Pape, qui n'avait pas revu Mgr Mermillod depuis son exil de Genève (1).

(1) Quand Mgr Mermillod partit pour Rome en 1876, il venait de prêcher à Fontainebleau. Par une heureuse inspiration de l'archiprêtre de cette ville, Mgr Mermillod put offrir à Pie IX, dans sa première audience au Vatican, du chasselas renommé provenant de la *Treille du Roi*, dont Pie VII avait goûté pendant sa captivité au palais de Fontainebleau, sous le premier empire. Servi sur la table de Pie IX, ce fruit de la vigne formait comme un trait d'union entre les deux augustes prisonniers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pie IX retint l'évêque pendant plus d'une heure et s'informa avec une tendre sollicitude de la situation des catholiques de Genève: il loua la fermeté, l'union du clergé, l'énergie des fidèles de toute la Suisse.

Il demanda à Mgr Mermillod des détails sur son séjour à Ferney et vanta ironiquement cette persécution qui a su jeter un évêque de Calvin à Voltaire. Ses paroles respiraient la plus inébranlable confiance, malgré les difficultés de l'heure présente.

Et Pie IX savait bien à qui il s'adressait : Mgr Mermillod est de ceux qui, au sein de la lutte contemporaine, ont toujours entrevu le travail précurseur d'une forte et grande unité religieuse. Sa conviction ne pouvait que s'accroître au contact de la ferme intrépidité du Vicaire de Jésus-Christ.

Au reste, en voyant cet évêque chassé de la Rome protestante, et en l'entendant demander la lumière et la consolation à la Rome papale, le Vicaire de Jésus-Christ se prit à répéter, avec l'évêque lui-même, les paroles de la liturgie : *Mors et vita duello conflixere mirando, dux vitæ mortuus regnat vivus!*

Le Samedi saint, 15 avril de la même année, Mgr Mermillod qui se disposait à quitter Rome demeura longtemps encore chez le Saint-Père, qui le combla de bontés et d'affections. Partout où passe cet évêque, il laisse des impressions profondes. On peut bien dire avec Pie IX que Dieu a permis qu'il fût séparé brutalement de son diocèse par la révolution, afin d'étendre son apostolat. Sa douceur unie à une activité infatigable, son enthousiasme qui donne à son éloquence dans la chaire un attrait si puissant,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lui ont conquis le respect et l'admiration de tous.

Cet incomparable prélat semblait avoir le privilége de l'ubiquité. Pendant qu'il promenait son exil fécond à travers le monde, et que, dans sa patrie, les phaétons du char de l'État se précipitaient à la dérive dans l'excès du plus brutal despotisme, le prétendu cadavre du catholicisme sur lequel ils piétinaient à merci ressemblait à ces victimes que l'assassin a laissées pour mortes, et qui ressuscitent quand il a le dos tourné. L'œuvre de Jésus-Christ est d'une vitalité qui défie le bourreau le plus impitoyable.

Comme un ressort trop tendu perd sa force, ainsi la fureur de la persécution se détend par son excès même. A force de frapper, les bourreaux de l'Église sentirent le besoin de se reposer un peu. L'évêque d'Hébron, nommé par le Pape titulaire du siége de Genève et de Lausanne, put naguère s'installer à Fribourg où la population lui fit une ovation triomphale.

Quant à l'instigateur de tous ces brigandages, l'odieux Carteret, son étoile a pâli, son châtiment semble avoir commencé. Dans ces derniers temps (fin 1884), il n'arriva qu'avec une faible majorité au grand Conseil de Genève. Cet échec trop mérité, qui fut pour lui une véritable déception, sera, il faut l'espérer, le prélude de sa chute finale, et pour la Suisse catholique l'aurore de la liberté.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE VI

PIE IX CAPTIF DEVANT LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le gouvernement de la *Défense nationale* ingrat envers Pie IX. — Thiers, président de la République. — L'*Assemblée nationale*. — Pétitions catholiques en faveur du Pape. — Rapports sur les pétitions. — Séance du 22 juillet 1871. — Thiers et Mgr Dupanloup à la tribune. — Ordre du jour. — MM. Keller et de Belcastel. — Adresse des quarante-huit députés à Pie IX. — Réponse du Pape. — Nouvelles pétitions. — Séance du 22 mars 1872. — Les pétitions enterrées. — Le général Dutemple. — Question de l'ambassade française au Quirinal. — Le 13 juillet 1872 au Vatican. Discours du Pape. Les *dégouvernants*. — Thiers tourne à gauche. — Complot de la majorité. — Le 24 mai 1873. — Thiers jeté bas. — Mac-Mahon président. — Restauration manquée. — *Le cléricalisme, voilà l'ennemi*. — Thiers *cheval de renfort*. — Thiers frappé de mort subite. — Politique mac-mahonienne. — Question de *l'Orénoque*. — Rappel de ce navire. — *Le Kléber*. — Pie IX n'a pas demandé le retrait de *l'Orénoque*. — Un mot sur Mac-Mahon. — Le *septennat* républicain. — Le président sommé *de se soumettre ou de se démettre* — Ménagements de Pie IX envers le maréchal-président. Le Vatican fermé à son fils. — Le pouvoir du maréchal décline. — La vue de sa chute épargnée à Pie IX.

Pendant la guerre de 1870, les puissances de l'Europe, visitées et sollicitées par Thiers, le révolutionnaire émérite, restèrent indifférentes aux malheurs de la France.

Seul, Pie IX, dépouillé, prisonnier, sans autre autorité que celle de son auguste parole, montra pour la France

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

une sensibilité tout exceptionnelle. Non-seulement avant la guerre et pendant les hostilités, il intervint auprès des souverains aux prises l'un contre l'autre pour empêcher ou arrêter l'effusion du sang (1), mais encore après l'armistice et pendant les négociations pour la paix, il usa de toute son influence auprès du vainqueur pour conserver à la France son intégrité territoriale. L'arrogance que donnait son éclatant triomphe au souverain de l'Allemagne le rendit absolument sourd aux sollicitations du Vicaire de Jésus-Christ.

La France abandonnée à ses propres inspirations est noble et généreuse.

Le gouvernement de la *Défense nationale*, pouvoir usurpé qui n'avait point droit de parler au nom de la nation, avait lâchement félicité Victor-Emmanuel de son entrée à Rome. Mais, quand, rendue à elle-même, la France procéda, le 8 février 1871, à la nomination d'une Assemblée constituante, elle choisit une majorité toute dévouée aux principes d'ordre et sympathique à la cause pontificale.

La nouvelle Assemblée débuta néanmoins par deux fautes capitales. Avant d'avoir pu se compter, les différents partis qui la composaient votèrent des remerciements au gouvernement de la *Défense nationale*, et nommèrent président de la Chambre l'homme d'État qui avait su ménager tous les partis, c'est-à-dire ses intérêts personnels. Ce *commis-voyageur* du gouvernement d'alors qui, par ses pérégrinations stériles à travers l'Europe, avait

(1) *Voir* t. V, p. 507.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

triplé son importance, venait d'être nommé député dans vingt-six départements. Ce concert inouï de suffrages le désignait comme candidat sans rival à la présidence de la République.

Ce vieux parlementaire, si longtemps le bras droit de Louis-Philippe, se trouvait à la tête d'une Chambre toute royaliste. S'il eût été conséquent avec ses principes constitutionnels, il aurait tenté avec succès une restauration monarchique qui, après tous les désastres de la France, eût été le relèvement de la patrie. Mais l'ambitieux petit vieillard qui se trouvait bien au premier rang ne fit usage de son prodigieux talent que pour écarter toute restauration de la royauté.

Sous l'empire, Thiers avait défendu avec éloquence le pouvoir temporel du Pape. Les catholiques avaient donc quelque raison de compter sur lui pour le soutien des intérêts qui leur étaient chers.

Aussi, lorsque le gouvernement, après la défaite de la *Commune de Paris*, eut repris sa marche régulière, des pétitions se signèrent sur tous les points de la France, pour réclamer auprès de l'Assemblée nationale, la liberté du Souverain Pontife.

Les évêques furent les premiers à intervenir en usant du droit de pétition auprès de cette assemblée catholique pour lui exprimer la douleur des enfants de l'Église, et épancher leur espérance dans le sein des dignes représentants de la nation.

Les archevêques et évêques des provinces de Rouen, Alger, Cambrai, Bourges, Tours, Toulouse, Auch, Chambéry, Rennes, Sens, Aix, Bordeaux (le siége de Paris était

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vacant par la mort de Mgr Darboy), signèrent des pétitions semblables. Des laïques en grand nombre les imitèrent. Les signatures s'élevèrent au nombre de plus de cent mille.

Deux rapports sur ces pétitions furent présentés le 22 juillet 1871 à l'Assemblée de Versailles. Les rapporteurs MM. Pajot et Tarteron appuyèrent ces pétitions en rappelant tout ce qu'elles contenaient de noble et de légitime :

De grands malheurs sont venus fondre sur la France et l'ont ébranlée pour un moment ; mais ils n'ont pu atteindre son âme qui sera d'autant plus grande et forte qu'elle sera plus profondément dévouée aux intérêts éternels de la conscience, de la justice et de la vraie civilisation.

Le pouvoir temporel du Pape est aussi nécessaire que légitime. Le Pape a des droits au moins égaux à ceux des autres souverains de l'Europe. Il a pour lui la force du droit. Où en seraient les faibles, si les forts étaient libres de les attaquer ?

Les catholiques ont les plus fortes raisons de déplorer la situation faite au Souverain Pontife, et de témoigner les vives douleurs qu'elle leur inspire, soit pour l'indépendance et la sûreté du Pontife-Roi, soit pour la liberté des membres de la société catholique.

Le Chef d'une religion universelle, indépendante de toute forme politique, pour laquelle tout ce qui divise les peuples n'existe point, ni les frontières, ni les institutions, ni la langue, dont les membres peuvent vivre avec la même liberté sous la république et sous la monarchie, était devenu le sujet d'un gouvernement qui, installé à Rome, jouissait de l'intolérable privilége d'étendre sa main sur des citoyens de toutes les nations du monde.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Quel est cependant le souverain dont il s'agit? C'est Pie IX, celui qui a donné à la France tant de preuves de sa profonde affection, et qui, alors que les autres puissances ne nous manifestaient qu'indifférence, seul élevait la voix et conjurait le vainqueur d'arrêter l'effusion d'un sang précieux.

Et en faveur de qui cet abandon serait-il consenti? En faveur de ce royaume d'Italie qui nous a coûté tant d'or, de sang et de si cruelles défaites, et de qui la France n'a reçu jusqu'ici que des témoignages de déloyauté et trahison.

Victor-Emmanuel est donc à Rome, le Pape est dépouillé de ses États, il ne lui reste plus rien et la porte de l'exil est ouverte devant lui! A la vérité, le Parlement italien et le Sénat ont voté une loi dite des *garanties*, qui concède à Sa Sainteté la jouissance des palais du Vatican et de Latran, plus la villa de Castel-Gondolfo avec une pension. Mais outre que le Pape ne peut accepter ces conditions, cette prétendue *loi des garanties* ne garantit absolument rien, car les pouvoirs publics qui ont stipulé arbitrairement ces garanties pourront, quand ils le voudront, au moindre dissentiment, modifier la loi ou même l'abroger tout entière.

La France a d'ailleurs un devoir tout particulier de réparations à l'égard de Rome. N'est-ce pas elle qui, par son gouvernement, a appelé sur la Papauté les malheurs et les catastrophes, et ne serait-ce pas ajouter à ses propres infortunes que de répondre par des paroles d'abandon, alors que les regards sont tournés vers notre pays?

Il y a une question de dignité et d'honneur pour la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

France, on ne peut la résoudre par une abnégation absolue. Entre la lutte armée qui ne lui est pas possible, que personne ne réclame, et une résignation inerte, il doit se présenter une autre solution.

Les pétitionnaires supplient donc l'Assemblée d'inviter le gouvernement à se concerter avec les puissances étrangères afin de rétablir le Souverain Pontife dans les conditions nécessaires du libre gouvernement de l'Église catholique. Pas une seule des pétitions qui sollicite une intervention d'un autre genre. La question de l'indépendance du Pontife suprême, impliquant le droit de toutes les nations chrétiennes, doit être résolue par leur universel concours. D'où l'on voit combien ont manqué d'intelligence et de loyauté ceux qui ont accusé les membres de l'épiscopat et les catholiques de vouloir pousser le gouvernement dans les hasards d'une nouvelle expédition romaine.

La séance du 22 juillet 1871 restera mémorable comme celle du 5 décembre 1867 (t. V, p. 346). Jamais plus grande question dans un moment plus solennel n'excita de plus vifs débats et ne souleva tant d'incidents, mêlés de surprises, d'émotion, de violence et d'angoisse.

Dès une heure, l'agitation se montrait au dehors. La rue des Réservoirs était encombrée d'équipages. La *cour du Maroc,* les couloirs et la Chambre se remplissaient de monde. Avant deux heures, toutes les tribunes étaient combles. On y remarquait Mgr Chigi, nonce apostolique, et tous les ambassadeurs avec leur personnel.

On arrive au rapport des pétitions. Le premier rapporteur, M. Pajot, enchâssant très habilement les paroles ex-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

traites de plusieurs pétitions épiscopales, en fait ainsi un résumé qui prépare fort bien sa conclusion. Il propose de renvoyer les pétitions au ministre des affaires étrangères.

Le second rapporteur, M. Tarteron, insiste avec plus d'énergie encore, et c'est aux applaudissements de l'Assemblée qu'après son rapport très ferme, très chaleureux, très éloquent, où les infortunes de la Papauté et le devoir de la Chambre étaient noblement signalés, il conclut aussi à renvoyer les pétitions au ministre des affaires étrangères.

L'émotion gagnait l'assistance. Elle redouble quand Mgr Dupanloup se lève de son banc comme pour monter à la tribune. Mais au pied de l'estrade il fait un tour, s'approche de Thiers, et après un colloque de quelques minutes, c'est le président du Conseil qui monte à la tribune, pendant que Mgr Dupanloup regagne sa place.

L'*illustre homme d'État* était un serpent fascinateur exerçant sur ceux qui l'écoutaient une influence magnétique. Mais s'il possédait le brillant, la souplesse, l'astuce du reptile maudit de Dieu, il en avait aussi le virus d'autant plus meurtrier qu'il le cachait et le distillait à travers des flots de miel.

Il commence par dire quelle est la vraie, la grande politique de la France : c'est « celle de ces beaux génies qui créèrent l'équilibre européen ; celle de Henri IV, de Richelieu et de Mazarin ; celle qui plaçait notre pays dans la situation de modérer le monde, de le diriger, de le tempérer. »

La politique des nationalités, c'est-à-dire celle qui a renversé le Pape de son trône temporel et l'abandonne à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la discrétion des Jacobins italiens, il l'a toujours combattue, repoussée. La théorie des faits accomplis le révolte et l'indigne. A la bonne heure, voilà un honnête homme qui connaît la vérité et l'acclame! Voilà un Français qui sait découvrir la justice et ose la saluer. Mais, attendez! sous le héros va percer le déserteur. L'admirateur de la grande politique, sous je ne sais quel coup d'archet, plie le genou et se prosterne devant la petite politique; et jusqu'à trois fois il escalade la tribune pour affirmer qu'il ne fera rien qui puisse nous grandir et nous glorifier.

D'ailleurs, le voulût-il, comment s'y prendre? Il ne voit aucun moyen. Il demande conseil, mais personne ne lui répond.

« Je n'ai point contribué à l'unité italienne; mais *elle existe; que voulez-vous que je fasse?* » Et par deux fois, il répète cet aveu d'impuissance ou de complicité.

Si l'Italie avait le droit de poursuivre son unité, pourquoi exhortiez-vous l'empire à l'empêcher? Il n'y a pas de droit contre le droit. Et si vous prêchiez alors contre cette unité scandaleuse, pourquoi la jugez-vous bonne et respectable aujourd'hui?

L'orateur néanmoins s'est toujours flatté qu'il n'avait jamais changé d'opinion. En 1865, il disait :

« Messieurs, je suis trop sincère pour ne pas vous exprimer le regret que j'éprouve d'être obligé de traiter aujourd'hui la grave question qui vient de nous être soumise de nouveau : *non pas que j'aie à désavouer aucune de mes opinions passées; vous allez voir que ce*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que j'ai pensé je le pense encore et le penserai toujours. »

Voilà l'assertion, voyons la preuve.

Dans son grand discours de 1865, au Corps législatif, Thiers, défendant la cause du Pape, disait :

« *Le droit* des Romains, *le droit de changer le souverain territorial et de s'annexer au Piémont, existe-t-il ou n'existe-t-il pas?* Il faut s'expliquer, *il faut être clair ;* nous sommes ici dans un moment solennel.

« Le droit existe-t-il ou n'existe-t-il pas? MOI JE SOUTIENS QU'IL N'EXISTE PAS. Nous ne sommes pas en Asie, où ne règne que la force brutale ; nous sommes en Europe, pays du droit, où le droit est sans doute violé quelquefois, mais violé exceptionnellement, et où tout le monde réclame ou peut réclamer quand il l'est. Dans notre Europe, le droit violé quelque part est censé l'être partout... (1). »

En 1871, Thiers dit :

« *Je ne fais aucun reproche à l'Italie* de vouloir devenir *une puissance une ; je ne lui ai pas contesté* LE DROIT *de le devenir par sa propre force...* »

Et quelques lignes plus bas :

« Que *les Italiens* voulussent créer l'unité, C'ÉTAIT LEUR DROIT, *et nous n'avions pas de reproche à leur en faire...*(2)».

Ainsi, non-seulement l'appréciation d'aujourd'hui est entièrement contraire à celle de 1865, mais Thiers nie même ce qu'il disait alors, en employant deux fois le verbe au passé : « Je ne lui AI *pas* CONTESTÉ (à l'Italie) le droit de... » — « Nous N'AVIONS *pas* de reproche à leur en faire (aux Italiens)... »

(1) Séance du 13 avril 1865.
(2) Séance du 22 juillet 1871.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

En 1865, Thiers, dédaigné, s'était jeté dans l'opposition et faisait échec à l'empire. Aujourd'hui, il est au pinacle, et il exécute de point en point ce qu'il reprochait au régime impérial. L'adroit sophiste savait si bien jouer de son instrument favori, la parole, qu'il fit passer, de compagnie, sous un stérile amendement, comme sous des *fourches caudines*, un évêque et Gambetta, des catholiques pur sang avec les fous furieux de l'athéisme.

En lisant la harangue du président du Conseil, on n'est pas peu surpris de voir sortir de cette argumentation captieuse un accord parfait entre l'habile rhéteur et l'évêque d'Orléans.

Séduit par le magique langage de l'astucieux homme d'État, l'évêque catholique n'avait sans doute pas remarqué l'audace des conseils donnés au Saint-Père par le successeur fortuit de Napoléon III.

« Dieu me garde, avait dit l'orateur, de lui insinuer, à quelque degré que ce soit, un conseil ! Ce serait manquer de respect, et je n'en manquerai jamais à cette puissance si vénérable. Je lui dirais seulement : Ménagez la paix des âmes, car nous avons besoin de la paix, de la paix religieuse comme de la paix politique. »

A la vérité, ce n'était pas là un conseil, car un conseil ne se présente pas ainsi sous forme impérative. Cette sorte d'injonction appelait la hardiesse de l'expression. Il en fallait au vieux révolutionnaire pour trouver que ce qui troublait en Europe la paix religieuse, ce n'était ni l'invasion de Rome, ni la main mise sur le Chef de l'Église, ni la licence de l'impiété contre toutes les propriétés, les œuvres et les choses de l'Église, mais que c'était seule-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ment la résistance de Pie IX à toutes les injonctions et à toutes les iniquités.

Cette politique toute nouvelle de l'ancien défenseur du pouvoir temporel devait-elle surprendre, quand on voyait à la tête de son ministère les membres mêmes du gouvernement du 4 septembre, ceux qui avaient félicité le roi de Piémont de sa victoire sur le Pape, les Jules Favre, les Ernest Picard, les Jules Simon.

Ce qui confond, c'est de voir l'évêque d'Orléans s'accrocher à cette queue et à cette tête de la révolution et escalader la tribune pour acclamer le discours du chef de l'État. Son accent un peu rude est voilé, mais peu à peu il s'échauffe. Il parle des nobles traditions de la France avec un accent ému qui appelle plusieurs fois des applaudissements répétés. Sur la question même du pouvoir temporel, il flétrit énergiquement les attentats piémontais, mais, trop enthousiaste du discours de l'orateur qui l'avait précédé, il s'écrie :

« Je suis heureux de monter à cette tribune pour rendre hommage à M. le président du Conseil. Oui, sans le suivre dans toutes les hautes considérations politiques où il s'est engagé, je suis heureux de le remercier de tant de bonnes paroles qu'il vient de prononcer en faveur d'une cause qui depuis longtemps m'est chère... » Et tout en déclarant que « la situation actuelle est intolérable, inqualifiable et qu'elle ne peut durer, » il n'en remet pas moins les intérêts de la Papauté entre les mains de celui qui vient de dire des spoliateurs du Pape : « Une grande puissance s'est élevée en Europe, mon devoir est d'entretenir de bons rapports avec elle, et de ne soulever aucune

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

question qui pourrait les altérer. » C'est à ce politicien retors qu'un évêque catholique abandonne la cause pontificale, en disant solennellement, du haut de la tribune : « Je remets avec une pleine confiance que vingt années n'ont fait qu'affirmer, de tels intérêts entre ses mains, après les avoir recommandés, messieurs, à vos sentiments les plus profonds, à votre respect pour le malheur, à votre religion et à votre justice. »

Si ce prélat a été trompé par le vieux renard, c'est qu'il l'a bien voulu. Car l'astuce était transparente à travers le cristal du langage. Heureux du témoignage de celui qui, sous la mitre épiscopale, paraissait l'oracle de la droite catholique de la Chambre, Thiers fend les flots de députés qui entouraient et félicitaient l'orateur, et il précise une fois de plus sa résolution de ne pas troubler le *statu quo* italien. « Messieurs, dit-il, je suis profondément touché des témoignages de confiance que je viens de recevoir d'un grand évêque, d'un noble citoyen, d'un sincère ami de la liberté et d'un orateur grandement éloquent.

« J'accepte sa confiance, qui est un des plus vrais honneurs de ma vie; mais je dois dire, pour tous ceux qui m'écoutent, pour le pays, pour l'Europe, que j'accepte cette confiance aux conditions que j'ai énoncées.

« Il y en a deux : la première, c'est que je ne compromettrai point la politique de mon pays ! La seconde, c'est que je défendrai autant que je le pourrai l'indépendance du Chef de l'Église, qui est un des grands intérêts de notre politique. »

Dans un pays en majorité catholique, et vivant sous l'empire du suffrage universel, il était logique que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

M. Thiers, issu et dépendant du même suffrage, accueillit la prière de toute une nation et même s'inclinât devant elle. Mais qu'a-t-il fait? Il a si bien manœuvré que la nation très chrétienne, qui avait eu l'insigne honneur de couronner le Christ d'une royauté temporelle dans la personne de son Vicaire, a laissé finalement tomber ce diadème, et périr cette grande institution de liberté que fondèrent nos aïeux; et que la France, cet enfant prodigue du Père des sociétés humaines, a trahi sa vocation la plus ancienne, la plus féconde, la plus glorieuse, et qu'elle n'a plus ni garde à son épée pour arrêter les brigandages politiques, ni même la parole aux lèvres pour protester contre la violation de tous les droits internationaux.

L'Assemblée nationale, éblouie par le mirage de la parole présidentielle doublée de l'enthousiasme d'un grand évêque, et confiante dans le pompeux étalage des sentiments du chef du pouvoir, va émettre un vote de pleine confiance envers le gouvernement. Les républicains affectent, sous la direction de Gambetta, de voir dans cet ordre du jour l'enterrement des pétitions, et s'y rangent à l'envi. Éclairés par cette volte-face, les chefs de la majorité, renonçant à cet ordre du jour, proposent le renvoi des pétitions au ministre des affaires étrangères. Thiers, en habile tacticien, accepta cette proposition, mais en répétant que ce renvoi ne peut obliger à quoi que ce soit son gouvernement résolu à ne rien faire.

L'ordre du jour était ainsi conçu :

« L'Assemblée nationale, confiante dans le patriotisme et la prudence du chef du pouvoir exécutif, renvoie les pétitions au ministre des affaires étrangères. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cet ordre du jour de naïve confiance réunit quatre cent trente et une voix contre quatre-vingt-deux.

La majorité catholique vota dans cette circonstance, avec un laisser-aller étrange et une fascination inexplicable. La révolution, quoique battue en apparence, n'en appela pas moins ce vote l'*enterrement du temporel*, et cette séance fut qualifiée, non sans raison, de *journée des dupes*.

En enregistrant ces débats, l'histoire de l'Église de France ne manquera pas de signaler comme deux astres qui n'ont pas alors subi d'éclipse, deux députés catholiques : M. Keller, le noble représentant de Belfort, qui empêcha les députés catholiques de joindre leurs mains à celle de Gambetta dans l'harmonie trompeuse d'un même vote ; et M. de Belcastel, le catholique député de Toulouse, qui déploya sans succès tout ce qu'il avait de courage pour faire mieux accentuer l'ordre du jour.

Ce qu'on remarque avec tristesse, dans la séance du 22 juillet 1871, c'est l'abaissement de la France, n'osant protester contre l'iniquité dont le Souverain Pontife est victime. Ce que les Chambres de Louis-Philippe ont fait pendant quinze ans en faveur de la Pologne, l'Assemblée nationale n'a pas su le faire en faveur de la Papauté. Ce n'est pas le désir qui manquait à la majorité de l'Assemblée, elle était catholique. Mais la stratégie parlementaire est souvent un étranglement des opinions et des volontés ; les manéges de Thiers et de ses adhérents ont amené un reniement de nos traditions nationales.

Plusieurs députés catholiques, au nombre de quarante-huit, sentant qu'on n'avait pas assez fait pour le Saint-Père, voulurent lui donner un témoignage particu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lier de leur dévouement, et ils signèrent, le 16 septembre suivant, une adresse collective pour exprimer à Sa Sainteté, avec les sentiments de leur filial respect, leur adhésion pleine et entière aux enseignements de l'Église et du Pape sur les rapports de la société civile avec la société religieuse.

Le Pape, en réponse à la lettre des députés français, fit adresser à M. de Belcastel un bref où après avoir rappelé que les doctrines perverses sont les principales causes des maux de la société, il les félicite de tourner leurs regards vers Dieu et vers Rome pour chercher secours et lumière, et il ajoute :

« Comme vos maux ont été le fruit des doctrines perverses qui avaient affaibli la foi, corrompu la science et les mœurs, et comme par suite il importe de bien mettre en lumière que le remède consiste dans le rejet de ces doctrines, Nous regardons comme très heureux votre acte de pleine soumission aux définitions du concile du Vatican, et le dévouement absolu que vous proclamez pour la Chaire de vérité qui a reçu du Ciel la mission d'écraser l'erreur et d'arracher avec elle la racine des maux. Toutefois, cela est manifeste, elle ne peut remplir librement et efficacement cette mission de même que les autres charges de son ministère suprême, que si elle jouit elle-même d'une liberté souveraine, hors de l'empire de tout autre pouvoir. A cette fin, la divine Providence l'a dotée d'un principat civil lui appartenant en propre. C'est pourquoi l'oppression sacrilége pesant sur elle et l'usurpation d'un domaine de cette nature qui ont soulevé dans tout l'univers les cœurs des fidèles dont on foulait aux pieds

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les droits sacrés, enflamment également votre zèle pour stigmatiser un pareil forfait et exciter les conducteurs des peuples, surtout votre patrie, à redresser une aussi grande iniquité... »

Les catholiques ne perdirent pas courage. Ils ne pouvaient se résigner à la pensée de désespérer de leur patrie. Après l'échec du 22 juillet, ils recommencèrent de plus belle à pétitionner. Les pétitions avaient un double objet : obtenir de l'Assemblée nationale un vote consacrant les droits du Pape au pouvoir temporel qui lui avait été ravi, et empêcher le gouvernement d'accréditer un représentant de la France auprès du roi usurpateur.

Dès le mois de février 1872, ces pétitions étaient couvertes à nouveau de cent mille signatures.

Quelques députés catholiques s'efforcèrent d'obtenir de la Chambre la mise à l'ordre du jour du rapport sur ces pétitions. La question fut soulevée dans la séance du 22 mars.

L'évêque d'Orléans qui devait entamer la question cède, comme la première fois, son tour de parole au président du Conseil. Thiers monte à la tribune.

L'orateur, après avoir fait comme toujours un brillant étalage de ses sympathies pour la cause du Pape, ajoute :

« Je vous le déclare en toute sincérité, messieurs, dans les circonstances actuelles, les discussions auxquelles il s'agirait de se livrer auraient pour la politique de la France des inconvénients réels, et j'affirme que pour la cause de l'indépendance du Saint-Siége elles n'auraient aucun avantage.

« Fiez-vous-en à nos opinions connues, fiez-vous-en à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mon passé, et peut-être aurez-vous plus à vous féliciter de la confiance que vous voudrez bien nous accorder, que vous n'auriez à vous réjouir de discussions intéressantes sans doute, mais dans les circonstances actuelles tout à fait inopportunes. »

Cet appel renouvelé à la confiance des catholiques avait, comme au 22 juillet précédent, produit son effet et vaincu les résolutions des députés catholiques, même de l'évêque d'Orléans, qui s'empressa de remplacer le Président à la tribune pour déclarer qu'il renonçait à demander la discussion du rapport sur les pétitions.

Le parti révolutionnaire, par la plume déjà célèbre du pamphlétaire About, raille comme il suit, dans le journal *le Soir*, l'attitude de l'évêque, député :

« Pouvions-nous prévoir, en bonne foi, que M. Dupanloup parlerait pour ne rien dire! qu'il monterait à la tribune pour y faire l'étalage pompeux de son silence, et que la droite cléricale, après tant d'insistance et de persévérance, se tairait à grand orchestre avec lui? Un chœur de muets, un noble tapage sans paroles, une marche guerrière sur place, sans tambours ni trompettes : voilà le résumé de la séance d'hier. »

La parole épiscopale ne fit pas loi à tous les catholiques. A peine l'évêque d'Orléans était-il descendu de la tribune que, tout à coup, une voix s'élève du côté de l'extrême droite : c'est celle du général Dutemple, qui demande la parole et qui n'accepte point la déclaration de l'évêque d'Orléans. Il se dirige vers la tribune; la droite réclame avec énergie la clôture contre un des siens. La gauche, au contraire, crie au député catholique : Parlez! parlez! La

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

droite demande la clôture, et nous assistons à ce spectacle singulier de la droite favorable aux pétitions catholiques, insistant pour la clôture de l'incident, et de la gauche, désirant au contraire que les débats sur une question aussi grave continuent, au risque de rendre vains les frais d'éloquence du président de la République. Les rôles sont renversés. La clôture est mise aux voix ; elle est adoptée par toute la droite et le centre gauche, tandis que la gauche et l'extrême gauche votent contre la clôture. La clôture est prononcée.

Les ennemis du Saint-Siége entonnèrent le chant du triomphe dans leurs journaux. Mais celui de tous qui fit résonner le plus gaîment les accents de l'ironie sur le rejet des pétitions, ce fut *la Cloche :*

« Les voilà enterrées, dit-elle, et l'enterrement a été conduit par un prêtre, ce qui a dû consoler beaucoup la droite. »

Par une sinistre coïncidence, cet *enterrement* des pétitions catholiques fut le don de joyeuse arrivée que put offrir à Victor-Emmanuel le nouvel ambassadeur français accrédité près du Quirinal. Il était d'ailleurs digne du rôle dont l'investissait le gouvernement français. C'était M. Fournier, celui-là même qui, représentant de Napoléon III à Saint-Pétersbourg, avait amené doucement le czar à reconnaître le royaume d'Italie. Le choix d'un pareil homme était une gracieuseté faite à l'usurpateur.

Le gouvernement français, pour en venir à ce nouvel acte de basse condescendance, avait dû braver la honte et les dangers d'un ambassadeur au Quirinal.

Les catholiques, qui semblaient condamnés à succomber

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

toujours, avaient réclamé vainement contre l'envoi de l'ambassadeur à Rome, et déclaré qu'ils acceptaient, du moins comme un pis-aller, son maintien à Florence. C'est à Florence, en effet, que l'ambassadeur était le mieux placé pour remplir les devoirs de sa charge, car cette ville était plus au centre des courses incessantes par lesquelles le roi cherchait à étourdir ses remords? Victor-Emmanuel était-il à Rome? Non. Il était à Florence, il était à Turin, il était partout, hormis à Rome où il ne pouvait tenir. C'est en vain que ses ministres l'y voulaient enchaîner. Il s'échappait et donnait, sur le trône, la réalité de cette légende terrible popularisée dans la chanson du *Juif-Errant*. On le voyait errer dans toutes les villes de son royaume usurpé. Et l'on voulut qu'un ambassadeur français s'attelât à ce royal vagabond pour promener partout à sa suite l'abaissement de la France, devenue complice de ses attentats!

Pie IX avait compris enfin qu'il n'avait plus rien à attendre du gouvernement français. Faut-il s'étonner que, dès lors, il ait été sobre de compliments à l'adresse du gouvernement de Thiers et que, dans l'occasion, avec la noble franchise dont il avait donné tant de preuves, il ait manifesté clairement ce qu'il en pensait?

Le 13 juillet 1872, Pie IX recevait, dans la salle du Consistoire, tous les employés réunis du ministère du commerce et des travaux publics. A l'Adresse qui lui fut présentée en cette circonstance, le Pape répondit par un discours mémorable sur la situation qui lui était faite.

A ce propos, il rappelle qu'en 1848, un des chefs du parti républicain vint d'un air suppliant lui représenter à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

quels dangers il s'exposait en refusant de s'unir à ceux qui avaient déclaré la guerre à l'Autriche. A quoi, dit Pie IX, je m'empressai de répondre :

« — Le Vicaire de Jésus-Christ doit être en paix avec tous.

« — Mais, reprit cet homme, vous pourrez, Très Saint Père, en souffrir de graves dommages.

« — Je les souffrirai. Mais, pour éviter des dommages même très graves, je ne ferai aucune chose contraire à l'honneur, contraire à la justice, contraire à la conscience, contraire à la religion.

« Et il en arriva ainsi. Je fus contraint de partir de Rome, et à bon droit je pourrais dire que pour n'avoir pas voulu commettre un acte contraire à la justice, je dus perdre le trône.

« Aujourd'hui, les choses se passent autrement : le trône m'a été ravi par la violence. Il est vrai que mon acte de justice ne fut pas apprécié alors et qu'il ne l'est pas davantage à cette heure.

« De qui pouvons-nous donc attendre du secours? De qui, si tous les gouvernements sont dominés par les sectes et sont les fils des ténèbres? Certes, ce n'est point de ceux-là. De qui donc? Le monde catholique, vous l'avez dit, est tout en prière ; il est aux pieds de Dieu, implorant pitié et miséricorde. Hors de là, il n'y a rien à attendre.

« Quand saint Jean-Baptiste voulut confirmer les disciples qui désiraient savoir si Jésus était le vrai Messie, il leur dit ; Allez le demander à lui-même. Ils allèrent, et Jésus leur dit : Rapportez à Jean que les aveugles voient, es sourds entendent, les muets parlent, les boiteux mar-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

chent et les morts ressuscitent ; comme s'il voulait dire : A mes œuvres connaissez qui je suis.

« Si nous allons frapper à la porte des gouvernements de l'Europe, leurs œuvres sont au rebours de celles dont parlait Jésus aux disciples de saint Jean. Ces œuvres, vous les voyez tous, les œuvres d'un soi-disant gouvernement *(cosi detto)* en Italie, d'un soi-disant gouvernement à Madrid, d'un soi-disant gouvernement à Paris ; regardez, observez ces œuvres, et dites ensuite ce que nous pouvons attendre de ce monde.

« Donc *sursum corda*, élevons le cœur à Dieu, duquel nous attendons appui, renfort, conseil et protection, maintenant et toujours. »

Les paroles sévères du Pape sur les gouvernements qu'il désigne n'étaient que vraies et justes. Elles eurent un grand retentissement partout. Mais elles ne firent qu'attiser le feu des passions révolutionnaires et exciter l'animosité des pouvoirs publics contre Pie IX qui les qualifiait avec trop de vérité en disant, dans son dialecte italien, qu'ils *dégouvernaient* (*sgovernano*), c'est-à-dire qu'ils gouvernaient à rebours.

On s'aperçut bien, en France, que Thiers, enhardi par l'aveugle confiance de l'Assemblée, glissait de plus en plus vers la gauche.

Le désordre grandissait chaque jour à vue d'œil. Le flot de la barbarie montait, montait, toujours plus menaçant. A la Chambre, le président travaillait subrepticement à jeter le trouble et la division parmi les conservateurs, afin de scinder la majorité compacte des royalistes.

Vivre et mourir chef de l'État était le rêve de son ambi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tion. Il se croyait arrivé au moment de s'éterniser au pouvoir avec sa république soi-disant conservatrice, quand l'élection partielle du 27 avril 1873 vint jeter à la Chambre, dans la personne de l'ex-maître d'école Barodet, l'écume du parti radical.

Ce fut une soudaine révélation sur le progrès des idées révolutionnaires. La majorité de l'Assemblée crut voir le spectre d'une nouvelle *Commune* se dresser devant ses yeux. Évidemment l'homme qui gouvernait, qui personnifiait en lui la révolution et l'autocratie, travaillait mystérieusement à grandir son pouvoir par l'affaiblissement de la majorité royaliste de l'Assemblée.

Cet homme dépendait, il est vrai, d'un vote de la Chambre, et sa chute du pouvoir paraissait une question de salut public. Mais l'entreprise était grosse de difficultés. La majorité déjà en décomposition était à peine sûre d'exister numériquement. C'était en quelque sorte une question de molécules; un appoint indécis de quelques voix allait décider où se porteraient ces quinze ou vingt grains de sable, en qui se résumait la sanction du nombre. Tout calcul, toute prévision se dérobait. La réponse était à l'événement. Le dénouement, s'il n'était pas le salut, allait être le triomphe irrémédiable de la démagogie.

Dominée par cette effrayante perspective, la majorité se rassemble, elle entre en conseil, elle se détermine à agir vigoureusement, elle s'excite à la bataille.

Le 24 mai 1873, dans une séance de nuit, la question est traitée à fond, elle est épuisée. La majorité combat si vaillamment, avec tant d'union, de force, de discipline que l'illustre homme d'État se sent ébranlé sur son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

siége présidentiel. Vainement pour repousser l'assaut, rappelle-t-il les services rendus par lui, et surtout la libération du territoire. Sa politique est frappée d'anathème par un vote merveilleux de trois cent soixante députés résolus de sauver coûte que coûte la chose publique.

Le petit bourgeois, se piquant d'honneur et de fierté, descend du pouvoir. Sa démission est acceptée, et séance tenante la présidence est offerte au maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, qui se rend au vœu de l'Assemblée et lui donne cette noble assurance : « Nous maintiendrons la paix intérieure et les principes sur lesquels repose la société. Je vous en donne ma parole d'honnête homme et de soldat ! »

Joyeuse d'un si grand succès et s'encourageant à mieux faire encore, la droite déploie toute son activité pour assurer à la France le plus grand des bienfaits, à savoir, la monarchie légitime. Mais quand il semblait que toutes les difficultés fussent aplanies, les conservateurs déguisés qui s'étaient associés à ces nobles efforts se démasquent et affichent leurs prétentions. Périsse la France, pourvu qu'on ne renie pas les principes du libéralisme. Henri V refusa d'occuper un trône réédifié sur des bases chancelantes et exposé plus que jamais aux coups de la révolution.

Soudain la sécurité disparaît avec la stabilité, et la révolution sortant de sa propre ruine monte avec un nouvel élan à l'assaut de la société.

La nouvelle campagne révolutionnaire est menée par l'ancien dictateur de la *Défense nationale*, Gambetta, qui donne comme pivot à sa politique la formule célèbre :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le cléricalisme, voilà l'ennemi ! Thiers devint le *cheval de renfort* de cette politique et le confident de ce chef de parti. Il s'oublia jusqu'à consentir à une entrevue politique avec le *fou furieux*. Jour et heure étaient arrêtés pour cette singulière rencontre, quand un coup foudroyant vint frapper de mort subite l'illustre homme d'État et lui épargner la honte d'aller s'échouer dans les bras de celui qu'il avait couvert d'un mépris si mérité.

Le loyal soldat que l'Assemblée avait donné pour successeur au premier président de la troisième république ne se défia pas assez des piéges du parti vaincu. Mac-Mahon ne se garait des ruses de guerre qu'au champ de bataille. Enlacé peu à peu dans les perfides trames ourdies contre son pouvoir, il se fit sans le vouloir et presque sans le savoir l'exécuteur des complots révolutionnaires. Il eût pu même, à la fin, rendre des points sous ce rapport à son prédécesseur.

Nous n'avons à nous occuper ici des actes du maréchal de Mac-Mahon qu'au point de vue des affaires religieuses et surtout de la question romaine.

Le nouveau président de la République s'était entouré, dès l'abord, d'un ministère catholico-libéral. Les hommes dont ce ministère était composé s'étaient de longue main façonnés au système des compromis. Ils ne tardèrent pas à voguer à pleines voiles sur cet élément périlleux.

Dans le port de Civita-Vecchia se trouvait, depuis le mois de septembre 1870, un navire français, *l'Orénoque*, qui restait là en observation, n'ayant d'autre but que de se mettre, le cas échéant, aux ordres du Saint-Père, s'il plaisait à Pie IX de quitter Rome pour échapper à ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

geôliers. Ce pavillon flottant sur la mer Tyrrhénienne, c'est hélas ! l'unique sentinelle qu'ait laissée la France au poste où elle se chargea si longtemps de protéger le monde catholique, et où maintenant elle n'entretient plus qu'une garde d'honneur, réduite à quelques marins et se tenant au large, déjà bien loin du Vatican.

Mais aux yeux de l'usurpation italienne, c'est trop de protection encore. Toute marque d'intérêt donnée par l'Europe au Souverain Pontife blesse l'envahisseur. Il s'irrite des moindres égards qu'un gouvernement ou même un simple particulier peut encore témoigner au Pape. Pour lui, c'est un attentat à ses droits.

Pendant la première année qui suivit l'invasion, ne se sentant pas sûr de la tolérance de l'Europe, ignorant si l'on permettrait au corps diplomatique de le suivre de Florence à Rome, le gouvernement usurpateur se tint sur la réserve. Il se borna à faire insulter les marins français toutes les fois qu'ils descendaient à terre. Il comptait qu'à force d'affronts il les ferait bien partir.

Mais dès la fin de 1871, se sentant plus fort, il adopte une autre tactique. L'organe du parti, *le Diritto,* signale la présence de *l'Orénoque* comme une provocation de la France à laquelle il importerait enfin de mettre un terme, si l'on n'aime mieux la châtier sur-le-champ.

Le chevalier Nigra, ambassadeur italien à Versailles, fit, de la part de son gouvernement, une démarche auprès du gouvernement français, pour lui démontrer que la présence de *l'Orénoque* « dans les eaux italiennes » avait toute l'apparence d'une manifestation en faveur du Pape et contre le roi, que les masses révolutionnaires en étaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

émues, et que, si le gouvernement français maintenait ce bâtiment à Civita-Vecchia, il deviendrait absolument indispensable que les officiers de ce navire, après avoir, au nouvel an, offert leurs hommages à Sa Sainteté, se rendissent dans le même but auprès de Sa Majesté.

Cette démarche prouverait à l'opinion publique que la présence de *l'Orénoque* n'avait aucun caractère d'hostilité à l'égard de celui que la politique italienne nommait fastueusement le souverain territorial.

A cette époque le ministre de France auprès du Quirinal, mais qui ne voulut jamais aller à Rome, était l'honorable M. de Goulard. En son absence, furent envoyés de Paris à M. de Sayves, qui faisait les fonctions de chargé d'affaires à la place de l'ambassadeur, des ordres pour le commandant de *l'Orénoque*. Mais ce navire étant là pour le service du Pape se trouvait sous la juridiction de l'ambassadeur français près le Vatican. De toute nécessité il fallait obtenir l'agrément du comte d'Harcourt. Celui-ci refusa net. Il ne pouvait admettre qu'un navire, dernier vestige de l'antique protection dont la Fille aînée de l'Église couvrait le Pape, pût prétendre à l'honneur de transporter le Saint-Père, le jour où il lui plairait de quitter ses États, si jamais il faisait acte de vassalité à l'égard de l'usurpateur. Le comte d'Harcourt refusa donc l'autorisation demandée par M. de Sayves, et prenant hardiment ce refus sous sa propre responsabilité, il le donna par écrit et en référa ensuite à son gouvernement.

Que fit d'abord le gouvernement de Thiers? Il garda le silence. Mais l'ordre ne fut pas révoqué.

Bientôt, le nouvel ambassadeur français arrivé à Rome

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour représenter la France au Quirinal, M. Fournier, ennemi acharné du pouvoir temporel et de l'Église catholique, reprit la question de *l'Orénoque*. Les efforts combinés de Fournier à Rome et de Nigra à Versailles décidèrent le ministre des affaires étrangères, M. de Rémusat, à tenir bon pour infliger au Pape l'affront prémédité. Car, *l'Orénoque* n'ayant d'autre mission que de couvrir le Saint-Père de la protection de la France, envoyer son état-major au Quirinal, c'était forcer l'épée qui couvrait le Pape à s'incliner devant son bourreau. Quel plus sanglant affront pouvait-on faire au Souverain le plus auguste de la terre?

M. de Bourgoing qui avait succédé au comte d'Harcourt comme ambassadeur auprès du Saint-Père comprit tout l'odieux d'une pareille résolution, et il envoya sa démission au ministre. Le gouvernement s'émut et refusa de l'accepter, mais elle fut maintenue. De son côté le gouvernement maintint les ordres donnés. Mais quand on apprit, à Versailles, que le Souverain Pontife se disposait à faire éclater aux yeux du monde les sentiments que lui inspirait l'odieuse mesure préméditée, le gouvernement recula. Mais alors, il décida que l'état-major de *l'Orénoque*, dispensé d'aller au Quirinal, n'irait pas non plus au Vatican. Cette demi-mesure n'était qu'une nouvelle défaillance. Car, si le Pape ne doit plus être traité dans Rome que comme l'égal de Victor-Emmanuel, la présence de *l'Orénoque* à Civita-Vecchia n'a plus sa raison d'être.

On était à la fin de décembre 1872. M. de Corcelles, qui avait déjà si bien mérité du Pape et des catholiques, alla remplacer M. de Bourgoing à Rome. C'était un palliatif

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

propre à donner au Saint-Père une apparence de satisfaction. Les choses restèrent en l'état jusqu'à la chute de Thiers.

Cette œuvre basse devant laquelle le fin politique avait hésité était réservée à son successeur.

Le maréchal de Mac-Mahon avait toutes sortes de bons desseins, mais au repos près de son épée oisive.

Que se passa-t-il dans les coulisses de la diplomatie? Y eut-il près du pouvoir présidentiel des procédés d'intimidation? Il est impossible d'en douter. On n'eût pu donner le change à la vigilance de Thiers, mais on espéra circonvenir l'ingénuité de l'honnête Mac-Mahon.

Toujours est-il qu'un premier pas sur la pente des concessions s'accomplit le 23 mars 1874. C'était le vingt-cinquième anniversaire de la royauté de Victor-Emmanuel sur le trône de Sardaigne. Cette royauté, il est vrai, avait disparu, fondue dans la *royauté italienne*. Mais on la fêtait toujours.

A pareil jour, *l'Orénoque* avait pris l'habitude de prendre le large pour ne point saluer l'usurpateur.

En 1874, la frégate destinée au Pape hissa le drapeau italien en l'honneur de Victor-Emmanuel. Ce premier acte de faiblesse était l'indice d'une défaite irrémédiable et prochaine. *L'Orénoque* symbolisait tout un ordre d'idées. Sa retraite allait être une abdication des droits et des intérêts de la France.

A la fin de septembre 1874, Pie IX fut informé officiellement du rappel prochain de *l'Orénoque*. En sacrifiant le fond, Mac-Mahon garda les formes. Il prévint respectueusement le Saint-Père de la mesure arrêtée dont l'exé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cution se ferait prochainement. Pie IX leva les yeux au ciel et courba la tête. Il opposa comme toujours à la conduite du gouvernement français la résignation, la générosité et une grandeur d'âme incomparable. Tout ceci se passait à la fin de septembre 1874. Fatal mois de septembre! Une fois de plus on admirait la magnanimité de Pie IX, qui faisait un éclatant contraste avec l'abaissement de la France. Cet abaissement et cette grandeur établissaient une sorte d'équilibre dans l'âme des catholiques. Pendant que l'un attristait leur patriotisme, l'autre apportait à leur piété une consolation.

L'Orénoque, stationné dans les eaux de Civita-Vecchia, leva l'ancre le 13 octobre 1874.

Le Journal officiel du gouvernement français se hâta d'annoncer la nouvelle en ces termes, dans sa partie non officielle :

« *L'Orénoque* vient d'être rappelé à Toulon.

« Ce bâtiment, qui stationnait à Civita-Vecchia depuis le mois d'août 1870, avait pour mission de se tenir à la disposition du Saint-Père, pour le cas où, contrairement aux désirs de la France, Sa Sainteté se déciderait à quitter l'Italie.

« Le départ de *l'Orénoque* n'implique aucun changement dans les sentiments de dévouement et de sollicitude de la France envers Sa Sainteté.

« Un nouveau bâtiment a été mis à la disposition du Saint-Père; maintenu avec cette destination, dans un des ports français de la Méditerranée, il sera prêt en tout temps à se rendre à l'appel qui lui serait adressé sur l'ordre du Souverain Pontife.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Ces mesures nouvelles, dont la libre application ne saurait rencontrer d'obstacles, ont été portées à la connaissance de Sa Sainteté, qui a daigné les accueillir avec confiance. »

La note était suivie de ce supplément :

« *Le Kléber*, affecté à une mission spéciale, a reçu l'ordre de quitter le port de Toulon et de partir pour la Corse (1). »

La notification gouvernementale était, comme on le voit, empreinte d'un accent d'excuse et presque de repentir qui estampillait l'humiliation. La France, en effet, quittant la situation d'un fils à la porte de la prison de son père, prenait celle d'un ami compatissant et dévoué. Ce qui était bien différent.

L'envoi mystérieux du *Kléber* à Ajaccio était comme un essai de satisfaction placé à côté du remords.

Les Romains fidèles saluèrent le départ de *l'Orénoque* par ce cri douloureux confié aux colonnes de *l'Osservatore Romano :*

« C'est l'âme remplie d'une profonde tristesse que nous envoyons notre salut au vaisseau qui s'en allait hier de Civita-Vecchia, emportant loin de nous le drapeau glo-

(1) A propos du *Kléber*, on lisait dans *l'Union de Vaucluse*, à la fin de juin 1875 :

« *Le Kléber*, navire mis par la France à la disposition du Pape dans les eaux de Bastia, s'est trouvé fatigué, sans doute, de ses allers et de ses retours entre la Corse et les rives de Provence ; car, voilà qu'il vogue dans la direction des îles Baléares, à la recherche du *Cossard*, vapeur de l'État relâché pour avaries à Port-Mahon. Et si pendant ce temps le Pape a besoin du *Kléber* ? Bah ! c'est le dernier souci de M. Decazes. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rieux et honoré de la France. Non pas certes que nous éprouvions quelque trouble ou quelque crainte à voir s'éloigner ce signe matériel de la protection accordée au Saint-Siége par le gouvernement français; nous savions trop bien que la présence de *l'Orénoque* dans ce port n'apportait plus, n'aurait pu apporter un avantage réel à la cause de la Papauté, et nous savions mieux encore que la sauvegarde de l'Église de Jésus-Christ n'est certainement pas remise à la coque d'un navire. Mais ce qui nous afflige profondément, c'est de voir accomplir ce nouvel et grand acte de faiblesse par ceux qui gouvernent cette grande nation... »

La feuille romaine plaint ensuite en ces termes la nation française :

« Nous assistons avec une vive douleur, dit-elle, au départ du dernier symbole de sympathie et d'attachement que le gouvernement français conservait encore auprès du Saint-Siége, car il est à prévoir que cette suprême défection coûtera de nouvelles larmes à cette généreuse et malheureuse nation. Cependant, que *l'Orénoque* lui porte nos salutations cordiales, avec l'assurance que nous ne lui enlevons rien de l'estime et de l'affection que nous lui avons toujours données. C'est sans doute un décret de la Providence divine que le Souverain Pontife et l'Église, pour que leur triomphe soit plus splendide et solennel, doivent être abandonnés de tous et complétement livrés à leurs ennemis. Enfin, pour sa consolation, la nation française doit conserver la certitude qu'elle n'en reste pas moins l'instrument matériel des volontés de Dieu, car c'est contre sa volonté manifeste qu'a été accompli par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ses gouvernants ce dernier acte de faiblesse et de défection, pour lequel ils ne peuvent invoquer que cette excuse, la plus humiliante de toutes : Ainsi l'a voulu Bismarck! »

Les journaux bonapartistes et les feuilles gouvernementales applaudirent à l'envi à ce nouvel acte de trahison envers le Saint-Siége, à cette décadence de la France catholique qui descendait vis-à-vis du Pape à une condition inférieure à celle de la protestante Angleterre; car celle-ci avait, depuis quatre ans, dans la Méditerranée deux belles frégates, *la Défense* et *le Monarque*, à la disposition du Chef de l'Église catholique.

Une insinuation, soufflée par une influence semi-officielle consignée dans des journaux de diverses nuances, italiens et français, représenta le rappel de *l'Orénoque* comme une mesure sollicitée par le Pape lui-même.

« D'après nos renseignements, disait *le Français* qui avait emprunté cet entrefilet au *Journal de Florence*, ce serait lui, le Pape, qui aurait insisté pour qu'on en finit avec cette question de *l'Orénoque* et pour que sa chère et pauvre France ne demeurât pas plus longtemps exposée, à cause de lui, à tant d'outrages, de réclamations et de menaces. »

Ceux qui connaissaient Pie IX savaient bien qu'il était incapable de conseiller ou de demander à la France une bassesse et une abdication, vis-à-vis du Saint-Siége, de ses droits séculaires et de sa politique traditionnelle.

Le Pape ne pouvait laisser s'accréditer une telle erreur. Dans un bref à l'évêque de Montpellier, en date du 31 octobre 1874, il la réfuta par un *post-scriptum* ainsi conçu :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Je veux que vous sachiez, vénérable frère, qu'aucun désir n'a été exprimé par Nous, à l'effet d'obtenir le rappel du navire dont Nous avons parlé plus haut. Ceci soit dit contre les fausses assertions répandues avec malice par l'organe de plusieurs journaux. »

Le maréchal de Mac-Mahon était un triste exemple du mal que peut produire la faiblesse d'un honnête homme, hissé au pouvoir dans des temps difficiles. Il est jugé ainsi par un célèbre publiciste : « Mac-Mahon, catholique et soldat, protégé de Dieu dans vingt batailles, excellent homme, élevé par le choix des représentants du pays au rang suprême (pour sept ans) ; le seul d'entre nous qui ait fait ce grand chemin politique sans passer par la tribune, c'est-à-dire par le mensonge, mot qui comprend beaucoup de vices, sinon tous les vices ; bref, l'homme d'aujourd'hui qui a le plus de titres officiellement reconnus à dire qu'il est la France.

« Maurice, marquis de Mac-Mahon, d'une famille antique, catholique de tout temps, gentilhomme sous la monarchie, duc d'un nom de bataille et maréchal de France sous l'empire, président de France sous la république pour une autre bataille, pour sa bonne renommée et pour le talent et la vertu d'être devenu nécessaire et d'avoir su se taire à propos, cet homme, dans les mains duquel la Providence avait mis une couronne illustre entre toutes celles de la terre, pour la donner, ce qui est plus que la porter ; Mac-Mahon, disons-nous, au nom de la France dont il est l'expression civile et militaire actuellement la plus honorable et la plus honorée ; Mac-Mahon à qui personne dans le monde ne reproche aucune félonie et qui a l'immense

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

honneur d'être avec Pie IX l'homme public le plus honnête de son temps; Mac-Mahon enfin, dans sa vieillesse, dans sa splendeur et dans sa force, a donc écrit à Pie IX, Chef de l'Église du Christ, désarmé, dépouillé et environné d'ennemis furieux, qu'il retirait d'auprès de lui la dernière ombre visible de la main de la France, placée là par Adolphe Thiers.

« En sorte que de notre temps, M. Adolphe Thiers a été le dernier protecteur officiel de la Papauté en France et dans le monde. A présent, c'est fini (1). »

En trahissant malgré lui le Pape dans les hautes régions de la politique, le maréchal-président s'efforçait, dans les questions secondaires, de lui donner satisfaction. Sous son gouvernement, l'Église de France eut la bonne fortune de voir la pourpre cardinalice orner des prélats de premier mérite, tels que les cardinaux Pie, Régnier, Guibert, et la houlette épiscopale remise à des mains absolument dignes de la porter, comme NNgrs de Cabrières, Fava, Leuillieux, etc.

Mais à côté d'actes dignes d'éloges, que de déplorables défaillances : religieux et religieuses molestés, évêques tracassés dans l'administration de leurs diocèses, licence pleine et entière laissée à la presse impie contre la religion ; et à côté des scandales de l'incrédulité, la presse catholique, violentée, menacée, frappée, *l'Univers* suspendu pour avoir dit son fait au soudard Serrano, le fléau de l'Espagne ; le fils d'Isabelle autorisé à user perfidement du territoire français pour cerner et écraser l'armée de

(1) Louis Veuillot.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

don Carlos ; les catholiques français inquiétés pour mêler aux cantiques religieux le refrain touchant *Sauvez Rome et la France*; l'ambassade française au Vatican mise en question, celle de Victor-Emmanuel en France confiée au forban Cialdini, l'assassin de l'armée pontificale et de la noblesse française à Castelfidardo !

Trop semblable au Fils du Soleil, le phaéton de l'État laissa fatalement les rênes flotter sur le dos des coursiers et le char côtoyer les écueils.

A côté de lui, le pouvoir législatif qui l'avait choisi comme un instrument propre aux plus louables entreprises s'efforce de lutter contre les courants. Quoique gêné par une minorité turbulente, il eut le courage d'accomplir des œuvres de liberté et de réparation : la restauration de l'aumônerie militaire, l'affranchissement de l'enseignement supérieur, l'établissement de prières publiques à la rentrée des Chambres, la concession au nom de la France catholique d'un édifice expiatoire au Sacré-Cœur sur les hauteurs de Montmartre, etc.

Mais guidée par une prudence qui se mentit à elle-même, l'Assemblée vota, le 25 février 1875, pour durer sept ans et préparer une restauration monarchique, une Constitution républicaine qui promettait le plus bel avenir. Les catholiques libéraux la votèrent des deux mains et obtinrent de Pie IX l'autorisation d'insérer dans les prières liturgiques le *Domine salvam fac Rempublicam !*

Le pouvoir du maréchal qu'on avait cru fortifier par ces aveugles concessions alla au contraire s'affaiblissant.

Des urnes du scrutin sortit, le 14 octobre 1877, une Chambre hostile au duc de Magenta. La majorité de cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Chambre, par une sorte de coup d'État inouï, osa invalider une centaine de députés conservateurs. Elle usurpait ainsi l'omnipotence, et elle put, par la bouche de Gambetta qui ne reculait devant aucune audace, sommer le maréchal-président *de se soumettre ou de se démettre*.

Le chef de l'État, au lieu de répondre à ce cri de révolte par un coup d'autorité, essaya de résister mollement et prolongea tant qu'il put son languissant pouvoir.

Pie IX vit avec douleur, avant de mourir, la pauvre France, *povera Francia*, glisser rapidement sur la pente de l'athéisme révolutionnaire. Il plaignit et ménagea dans la mesure du possible le gouvernement du maréchal. Il lui témoigna à diverses reprises ses sympathies personnelles, et il accepta de sa main des présents artistiques (1), triste compensation de la désorganisation qui commençait sous le règne de l'honnête et vaillant soldat.

Mais Pie IX qui ne transigeait point sur la question de l'honneur et du devoir dut appliquer à Mac-Mahon la règle d'étiquette qu'il s'était prescrite vis-à-vis du Quirinal. Tout catholique étranger qui, venant à Rome, avait entrée chez Victor-Emmanuel allait frapper en vain à la porte

(1) En janvier 1876, M. de Corcelles, ambassadeur de France près le Saint-Siége, offrit au Souverain Pontife, au nom du maréchal de Mac-Mahon, un magnifique vase en porcelaine de Sèvres ; c'était un des rares échantillons de l'ancienne fabrique qui fut brûlée en 1870. Sa Sainteté fut très sensible à cette offrande, qu'elle s'est plu à considérer comme un nouveau témoignage de sympathie de la part du maréchal-président, alors surtout que les ennemis du Saint-Siége s'efforçaient de rompre le dernier lien des relations officielles qui unissait encore la nation très chrétienne au Siége Apostolique. Le vase en porcelaine offert par Mac-Mahon fut placé dans la bibliothèque vaticane, auprès de celui que donna le roi Charles X.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

du Vatican qui restait pour lui rigoureusement fermée.

Le fils du maréchal-président en fut lui-même un exemple, comme nous le dirons en son lieu.

Les condescendances du duc de Magenta furent impuissantes à sauver son pouvoir, et ne servirent, au contraire, qu'à rendre sa chute plus inévitable. Mais à Pie IX fut épargné ce douloureux spectacle. Il était décédé depuis un an quand, le 30 janvier 1879, l'autorité, échappée des mains de Mac-Mahon, passait, pour un temps indéfini qui dure encore, aux ennemis de la Papauté, de l'Église et de la société elle-même.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE VII

PIE IX CAPTIF DEVANT LES DIFFÉRENTS GOUVERNEMENTS

La diplomatie dégénérée. — Les souverains constitutionnels forcément malhonnêtes.

L'Autriche sous François-Joseph. — L'empereur *forcé* de trahir le Pape. — Il perd sa pieuse mère Sophie. — Il reçoit les louanges de la Révolution. — Abaissement des Habsbourg. — Échange d'amabilités entre François-Joseph et Victor-Emmanuel. — Pie IX seul magnanime. — Entrevue de Venise. — Pauvre François-Joseph ! — Commisération de Pie IX.

L'Espagne en révolution. Isabelle renversée. — Serrano. — Amédée de Savoie, roi d'Espagne. Il abdique. — Deux prétendants. — Guerre civile. — Isabelle aux pieds du Pape — Pie IX donne des *bénédictions apostoliques,* non des *bénédictions politiques.* — Fin de la guerre civile. — Alphonse XII. — L'unité religieuse en Espagne. — Lettre de Pie IX aux dames espagnoles. — Grand pèlerinage espagnol au Vatican. — Déconvenue de l'ambassadeur Coello. — Discours du Pape.

Visites princières au Vatican. Le grand-duc Nicolas — L'impératrice de Russie. — Message du roi de Perse. — Le roi de Grèce. — L'empereur du Brésil. — Le prince de Galles.

Les ambassades près le Vatican. Ambassades supprimées. — Ambassades conservées. — Le Vatican peut se bien porter sans ambassadeurs.

Depuis le concordat de 1802 jusqu'aux invasions sacriléges de Victor-Emmanuel, les puissances européennes n'ont pas cessé un seul instant de défendre, d'un commun

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

accord, le pouvoir temporel du Chef de l'Église catholique.

Les gouvernements hérétiques et schismatiques, notamment ceux d'Angleterre et de Russie, n'ont pas été les moins ardents à cette tâche.

Devant les prétentions de Napoléon Ier qui voulait accaparer au profit de son ambition l'autorité du Pape, ils comprirent la nécessité de placer l'indépendance du Souverain Pontife sous la garantie d'une royauté inviolable.

Le Congrès de Vienne reconstitua sagement, en 1815, les États du Pape, et depuis lors tous les actes diplomatiques où la question du Pape est intervenue ont scrupuleusement sauvegardé l'intégrité de son pouvoir temporel.

Cette diplomatie traditionnelle subit sa première éclipse devant l'étoile de l'usurpateur piémontais. En peu d'années la défaillance devint complète. Conquérant sacrilége, le fils de Charles-Albert put se croire un Alexandre en voyant l'Europe se taire devant ses entreprises, *siluit terra in compectu ejus!*

Mais de tous les gouvernements, le plus inexcusable et le plus aveugle, ce fut sans contredit le gouvernement français.

Si la France, sans faire des menaces que sa faiblesse ne lui permettait pas de mettre à exécution, avait affirmé hautement le respect de la justice et du droit, le respect de ses solennels engagements, le monde entier aurait admiré sa généreuse loyauté et obligé la Prusse à nous respecter. Mais devant le silence et l'inaction d'une puissance abaissée qui n'avait même plus souci de ses engagements les plus sacrés et de ses intérêts les plus évidents, la Prusse et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'Italie étaient assurées qu'elles pouvaient tout se permettre contre le Pape et contre nous.

L'odieuse conduite de Napoléon III, voilée de belles promesses et même d'une apparente générosité, avait moins altéré le sens moral de la nation que ne le firent, depuis, sous la république, le président et la Chambre. Les protestations de l'empire, après l'invasion des Marches, le rappel de l'ambassadeur français près Victor-Emmanuel, les chassepots de Mentana, le *jamais* de M. Rouher, conservaient du moins les principes, alors qu'on lâchait la bride aux événements. Sans doute la fourberie flétrit plus que la faiblesse. Mais d'hypocrites hommages au droit que l'on trahit le compromettent moins dans l'esprit des peuples que la mollesse des honnêtes gens. Sous ce rapport la Chambre religieuse, honnête et conservatrice, qui suivit aveuglément l'impulsion de Thiers, fut plus nuisible au Pape que l'empire, dont elle avait proclamé la déchéance.

Un grand peuple vaincu, écrasé, ruiné, enchaîné, ne peut se relever qu'en se grandissant dans l'ordre moral en proportion des abaissements qu'il subit dans l'ordre matériel. Pour que nous n'en doutions pas, la Providence a mis sous nos yeux l'exemple de Pie IX.

Le Pape grandit dans le honteux abandon où le laissent tous les gouvernements, à l'instar de la France. C'est un spectacle sublime de voir ce saint octogénaire lutter seul contre la révolution victorieuse, soutenir seul les droits éternels de la justice, de la morale et de la foi, et prier pour cette France qui fut la cause première de sa ruine.

Les souverains les mieux disposés en faveur des droits

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

du Pape comptaient sur un Congrès pour régler sa situation. La fiction du régime parlementaire auquel ils sont, par ce temps de révolution, docilement asservis, les aide à tranquilliser leur conscience. Ils sont souverains constitutionnels et cette qualité merveilleuse, douée de plus de vertu que l'introuvable pierre philosophale, rend beaux et permis à leurs yeux des actes que condamne leur conscience d'honnête homme et de chrétien.

C'était précisément le cas de Victor-Emmanuel. Lui aussi avait le cœur plein de sympathies pour Pie IX, il se disait son *affectionné fils;* mais il avait à remplir son devoir de *roi d'Italie,* c'est-à-dire d'instrument de la secte antichrétienne. Ce n'est pas lui qui a pris Rome, qui retient le Pape captif, qui fait saisir les Encycliques, non, ce n'est pas lui, c'est son gouvernement. Lui, le roi, n'a rien de commun avec ces faits qui ne lui sont pas imputables. Voilà ce que plaident ses procureurs généraux : celui de Rome requiert la mise en jugement de *l'Osservatore Romano* pour une Encyclique où se trouvent des propositions qui font remonter jusqu'au chef de l'État la responsabilité et le blâme des actes de son gouvernement.

La fiction légale qui les déclare irresponsables devant leurs sujets rassure la conscience de ces rois constitutionnels; ils acceptent, signent et sanctionnent sans remords tous les décrets d'iniquité que proposent leurs ministres, et, comme Pilate, s'en lavent les mains.

Le Congrès, d'ailleurs, rassemblât-il tous les gouvernements de la terre, est sans juridiction sur l'Église de Dieu et sur le Pape. Le devoir des puissances terrestres est de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

protéger le Pape et de défendre ses droits, et non de le faire comparaître à leur barre et de le juger.

Le plus catholique des souverains de l'Europe était assurément l'empereur d'Autriche François-Joseph. Il n'aurait jamais consenti à faire, même constitutionnellement, ce qu'a fait Victor-Emmanuel. Mais sa bonne volonté pour la cause du Pape ne dépasse pas les limites d'une sympathie toute personnelle, et il n'en compromit que plus aveuglément la dignité de *Majesté apostolique* dont sa dynastie était honorée depuis des siècles.

Dans les premiers mois de l'année 1872 il perdit sa sainte mère, l'archiduchesse Sophie, femme d'une vertu exceptionnelle, qui avait bien mérité de Dieu et des hommes. Cette mort fut naturellement pour les feuilles italiennes le signal d'un déchaînement d'injures contre la pieuse et noble princesse.

On vit alors, non sans une véritable douleur, l'empereur s'efforcer de mériter les éloges de ceux qui insultaient sa mère. Aussi, les outrages infligés par ces misérables à ce cadavre encore chaud marchaient-ils de front avec les louanges décernées au souverain. Ils célébraient à l'envi l'amitié de l'empereur pour l'homme qui avait détruit son empire et qui était l'ennemi le plus acharné de la Papauté, et ils racontaient en style fleuri que le comte de Wimpffen, ministre d'Autriche au Quirinal, avait été admis en audience particulière par le Galant-Homme, parce qu'il avait à remettre à ce dernier un cadeau de François-Joseph. Ce cadeau consistait en un magnifique étui renfermant deux fusils de grand prix. « Le malheureux empereur d'Autriche, disait à ce propos

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« un homme d'esprit, ne se doute guère à quoi Victor-
« Emmanuel emploiera ces armes ! Avec l'une il couchera
« le Pape en joue ; avec l'autre il expédiera l'empereur
« lui-même. » Hélas ! cette boutade est à peine exagérée.

Les catholiques ont un secret attachement pour la maison de Habsbourg ; ils ont un vif désir et comme un besoin intime de respecter cette grande race ; des traits semblables les frappent au cœur et les déconcertent. Il suffit d'être honnête pour éprouver comme un sentiment pénible, en entendant raconter un nouvel abaissement de ceux qu'on aime et qu'on voudrait voir rester nobles et dignes.

Assurément l'Autriche a causé au monde plus d'une douloureuse surprise : un représentant de l'empire apostolique au Quirinal, c'était déjà un vrai scandale ; l'attitude de ce diplomate et de ceux qui l'envoyaient était choquante au plus haut point.

Mais on se plaisait à espérer que l'empereur resterait en dehors de la politique criminelle et servile adoptée par ses ministres. Que François-Joseph ait pu se croire obligé d'humilier son empire devant son ancienne vassale et qu'il se soit épris de quelque misérable *raison d'État* qui pût excuser sa politique, c'est possible ; au moins pouvait-il laisser aux hommes de son cabinet le triste rôle de faire des bassesses et de dire des platitudes.

Mais c'est là ce que ne voulaient pas les ennemis de sa race ; il fallait qu'il se compromît lui-même. Rien ne l'y contraignait, ni les calculs d'une politique même dévoyée ni les nécessités de l'heure présente, ni la peur. L'homme auquel il envoie un souvenir et une marque d'amitié est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tel, dans sa conduite privée, que l'histoire, en racontant sa vie, éprouvera plus de dégoût encore que d'épouvante. Peu importe ! Le fils de l'archiduchesse Sophie crut devoir se montrer gracieux pour un tel homme !

Combien la figure de Pie IX grandit encore en présence de cette attitude des autres rois ! Ce Souverain, qui n'a plus de trône, est plus roi que ceux qui passent encore pour gouverner des empires. Il est en fait, comme en droit, le dernier gardien de la majesté sur la terre, et sa longue vie fut le don le plus précieux que la miséricorde divine pût faire au monde pendant les temps calamiteux que l'on traversait.

Le *roi d'Italie* ne pouvait rester en retard de générosité avec son nouvel ami l'empereur d'Autriche. L'usurpateur de Rome décora François-Joseph de la croix de la Couronne d'Italie. Cet ordre, on le sait, avait été fondé exclusivement pour récompenser ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont coopéré à la formation de l'unité italienne.

Voilà donc François-Joseph affublé d'un insigne qui le proclame coopérateur patenté de cette œuvre de violence et de sacrilége. L'empereur d'Autriche a-t-il senti cette poignante ironie qui tendait à le placer sous les foudres lancées *ipso facto* contre les complices de la spoliation du Pape ?

Sur la pente des concessions, quand on s'y place, on ne peut plus s'arrêter qu'en arrivant au fond. Le descendant des Habsbourg n'échappa point à cette fatalité. A chaque pas qu'il faisait sur cette glissante déclivité, il entendait une voix tonnante, celle du chancelier allemand,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qui criait incessamment derrière lui : *Marche ! marche !*

Le comble de l'abaissement pour François-Joseph, ce fut la visite qu'il consentit à rendre, en avril 1875, à Victor-Emmanuel. Résolu pourtant de relever d'un peu de dignité cet acte de faiblesse, il refusa, quoique poussé par la révolution, de rendre cette visite dans la ville papale. Les ennemis de son honneur durent se contenter de Venise, sous peine de voir échouer tout à fait un événement auquel ils tenaient comme impliquant de la part de l'empereur la reconnaissance définitive du nouvel état de choses créé à son détriment en Italie. Il allait le reconnaître dans la capitale même d'une ancienne province autrichienne, c'était déjà assez piquant pour la fierté impériale.

L'entrevue de Venise eut lieu le 5 avril. Elle avait été précédée d'une grande fête républicaine, l'érection de la statue de Manin, célébrée pompeusement dans la même ville le 22 mars précédent. La municipalité vénitienne aurait pu aisément changer cette date, aux approches de la visite de l'empereur; elle ne l'avait pas voulu. Cette obstination significative ne fit pas reculer le pauvre souverain, voué à toutes les humiliations. La populace qui, quelques jours, auparavant avait entouré de ses acclamations triomphales l'image de l'insurgé de 1849 fit froide mine à la personne de Sa Majesté impériale.

En revanche, la maison de Savoie tout entière se montra ruisselante de sympathie pour son hôte. Les deux souverains s'embrassèrent cordialement à deux reprises, à la gare d'arrivée, et les princes Humbert, Amédée et Thomas, avec la princesse Marguerite, mirent tout en œuvre pour fêter François-Joseph. Le soir, les illuminations officielles,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

un feu d'artifice, des feux de Bengale, inondèrent de leurs splendides reflets le palais des Doges, la basilique et le campanile. Le bal de la Cour fut une Babel confuse et ignoble, où Leurs Majestés firent à peine une courte apparition.

Le lendemain, 6 avril, eut lieu dans une vaste plaine, située entre Padoue et Vicence, une revue des troupes italiennes ; on y vit le noble rejeton des Habsbourg inspecter les uniformes piémontais de Magenta et de Solferino !

Là se produisit un fait qui put passer pour un accident de mauvais augure. Un piqueur de la princesse Marguerite, désarçonné, se brisa le crâne en tombant de cheval.

François-Joseph, arrivé à Venise le 5 avril à midi, prit congé du roi le 7, à dix heures du matin. Les adieux des deux monarques furent empreints d'une radieuse cordialité. A trois reprises différentes, ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Ces deux frères, jadis ennemis, finissaient leur querelle dans les étreintes de l'amitié. C'était mieux, pensaient-ils, que d'imiter Étéocle et Polynice.

François-Joseph, à la table de son royal ami, avait porté un toast *au bonheur et à la prospérité de l'Italie*. Ne serait-on pas tenté d'admirer tout de bon ce jeune empereur qui, après avoir soutenu vaillamment les guerres les plus désastreuses, se sentait encore du courage de reste pour les corvées les plus humiliantes?

La grande âme de Pie IX qui fulminait d'inexorables anathèmes contre les œuvres d'iniquité éprouvait en même temps une touchante commisération pour les malheureux artisans de ces œuvres. S'il conservait pour Victor-Emmanuel, malgré ses crimes, ce qu'on pourrait appeler une faiblesse de cœur, il aimait à combler

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

François-Joseph des témoignages d'une affection plus paternelle encore (1).

Si l'empereur François-Joseph est le plus pieux des souverains, la plus catholique des nations c'est l'Espagne.

Depuis un demi-siècle, ce malheureux pays est bouleversé par les guerres civiles et par la révolution. Innocent instrument de l'ambition maternelle, la reine Isabelle s'efforça, par sa piété et son dévouement au Saint-Siége, d'être digne de sa race et de sa couronne. Comme Louis XVI, elle sut, dans des moments critiques, déployer une fermeté courageuse. Mais sa grandeur d'âme plia aussi parfois sous le fardeau des événements (2), et sa défaillance fut l'aurore de sa chute, arrivée le 18 septembre 1868 (3).

Serrano, créature de la reine, la précipite du trône et lui ôte la couronne ; et le duc de Montpensier, son beau-frère, ne recule pas devant le rôle inavoué de prétendant. Le spectre de l'anarchie décide les libéraux espagnols à disposer du trône de Ferdinand VII en faveur d'un prince de Hohen-

(1) L'auteur de cette histoire se souvient qu'un jour, au temps de Mgr Meglia, s'entretenant, au secrétariat de la nonciature, à Paris, avec Mgr Lucciardi, auditeur, il se laissa aller à des paroles de critique contre l'empereur d'Autriche, dont le règne avait eu de si beaux commencements, et qui, depuis, non content d'avoir laissé abroger le concordat signé de sa main, abandonnait encore lâchement la cause sacrée du Pape. Le doux prélat, après avoir tout écouté, prit la parole à son tour, et sans se départir de la grâce propre à tous ces nobles envoyés du Saint-Siége : « Cessez, dit-il, de parler ainsi de l'empereur François-Joseph, c'est un ami du Pape, sa position est difficile, et Pie IX n'aimerait pas à vous entendre. » Cette anecdote sera peut-être, aux yeux du lecteur, un palliatif au sévère jugement porté dans ces pages sur le monarque autrichien.

(2) *Voir* t. III, p. 523.

(3) *Voir* t. V, p. 365.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

zollern. De cette candidature mise en avant sortit la formidable guerre franco-allemande de 1870. Appelé à son tour, le prince Amédée de Savoie eut la témérité de placer sur sa tête le diadème des Bourbons d'Espagne; mais, plus sagement inspiré sur les lieux, il finit par préférer à la couronne sa propre vie. Il descendit donc volontairement du trône, avant d'en être précipité.

L'ambitieux Serrano s'empare une seconde fois du pouvoir, et poursuit la guerre commencée pour barrer la route du trône au roi légitime Charles VII que le Nord de l'Espagne avait appelé au secours de la patrie agonisante.

Exilée en France, la reine Isabelle suivait avec un égal intérêt les événements d'Espagne et l'éducation de son fils élevé au collége Stanislas, à Paris (1). Elle sentit le besoin de faire un voyage à Rome pour retremper sa foi et chercher une consolation auprès du Chef de l'Église.

Le 21 juin, elle était à Rome. On célébrait au Vatican l'anniversaire du couronnement de Pie IX. Le Saint-Père y reçut une nombreuse députation de la *Société de la jeunesse catholique d'Italie*, ainsi que les représentants de deux cent-trois diocèses italiens. La reine Isabelle qui manifesta le désir d'assister à l'audience en obtint aisément la permission. Le chevalier Aquaderni, président du Conseil supérieur de ladite société, lut une belle adresse à laquelle Pie IX fit une réponse qui toucha profondément tous les assistants. Mais nulle émotion n'égala celle de la reine d'Espagne, surtout lorsqu'elle s'entendit nommer par le Saint-Père : « Prions, s'écrie Pie IX, prions pour

(1) Il vient de mourir en Espagne (25 novembre 1885).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'Espagne afin que cette *auguste dame* puisse voir la fin des maux de sa patrie! »

Le lendemain, 22 juin, Isabelle assista avec les princesses ses filles à la messe du Pape. On avait dressé pour la circonstance un autel dans la salle du Consistoire, beaucoup de cardinaux, de prélats, de Romains et d'étrangers se trouvèrent présents à la cérémonie. Tout le monde fut particulièrement touché de la dévotion de la reine et des jeunes princesses. Lorsqu'elle entra chez le Pape, Isabelle tomba à ses pieds en répandant des larmes abondantes. Sa fille, la comtesse de Girgenti, en revoyant le Pape, qui avait béni son mariage si malheureux, tomba évanouie.

La reine passa près d'une heure chez le cardinal Antonelli, et alla voir le Révérend Père Beck, ainsi que les couvents espagnols. Elle fit de larges aumônes et se montra résignée et toujours pleine d'esprit; car, sous ce rapport, la Providence l'avait heureusement partagée.

Les libéraux d'Espagne, se sentant incapables, dans un pays toujours fortement imprégné de l'esprit monarchique, de défendre leur république contre le légitime héritier des rois, appelèrent contre lui le fils d'Isabelle qui vint, sous le nom d'Alphonse XII, prendre la direction de la lutte contre don Carlos, son cousin.

Cette nouvelle révolution marqua les premiers jours de 1875. Ce fut le 7 janvier de ladite année que don Alphonse s'embarqua à Marseille pour l'Espagne. Serrano, obligé de céder devant le mouvement alphonsiste, dut chercher un refuge sur le territoire français. Il atterrit à Biarritz, pendant qu'Alphonse débarque à Barcelone. Le vieil ambitieux sent l'épée lui tomber des mains,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

quand le jeune prétendant tire la sienne du fourreau.

La lutte se prolonge entre les deux partis monarchiques, et la balance paraît longtemps égale entre le fils d'Isabelle et l'héritier de Charles V. Mais les guerres ont beau être civiles, c'est toujours par l'influence de l'étranger que se gagnent les batailles.

Le jeune fils d'Isabelle s'engage, sans remords, à laisser sa mère en exil, et se fait sans déplaisir le pupille de Bismarck et de la République française.

Sous l'inspiration de la reine Isabelle, Pie IX est prié d'intervenir comme arbitre entre les droits d'Alphonse XII et ceux de Charles VII. Jadis, un mot du Vicaire de Jésus-Christ dirimait une querelle et arrêtait l'effusion du sang. Mais, dans ce siècle émancipé, l'arbitrage du Pape ne paraît plus de saison. Pour le malheur des intéressés, sa compétence avait cessé d'être reconnue dans les questions internationales. Aussi Pie IX refusa-t-il de prendre connaissance du procès, comme étant une affaire purement politique. Cette réserve suffit pour témoigner que Pie IX connaissait son siècle. Le nœud de la question était d'ailleurs insoluble.

Malgré la neutralité du Pape, les alphonsistes cherchèrent à se prévaloir de la sympathie du Saint-Père pour leur cause. On s'empressa d'exploiter en ce sens une lettre adressée par Pie IX, en 1875, au fils d'Isabelle qui était son filleul. Pie IX, à cette nouvelle, ne manqua pas, toujours fidèle à lui-même, d'éclairer la situation, en répondant finement : « Je donne des bénédictions apostoliques, et non des bénédictions politiques. »

Don Carlos, muni des seules ressources de son parti et de ses amis, combattit, pendant quatorze mois, avec un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

courage digne de sa cause, la révolution, le libéralisme, le gouvernement officiel et la diplomatie, personnifiés dans son cousin Alphonse. Celui-ci trouva un auxiliaire inattendu dans le gouvernement français. La politique mac-mahonienne, qui affectait pompeusement une absolue neutralité, ouvrit tout à coup, perfidement, la frontière française aux troupes alphonsistes. Don Carlos, plein de confiance dans la parole du loyal soldat qui gouvernait la France, se trouva pris à l'improviste entre deux feux par le mouvement tournant de l'ennemi, et succomba dans une lutte inégale.

Alphonse XII restait seul maître en Espagne. Mais il n'était qu'un enfant à peine sorti de la minorité. Le sceptre tremblait et chancelait dans sa faible main. Toutefois, sous l'influence de l'épiscopat espagnol et des sentiments religieux de la nation, il s'efforça de sortir peu à peu de l'ornière révolutionnaire.

Un comité de dames catholiques n'hésita pas à prendre en main la cause de la religion devant le gouvernement. Ces dames lancèrent une pétition qui se couvrit d'innombrables signatures pour demander le rétablissement de l'unité religieuse en Espagne. Après avoir adressé cette pétition au roi, elles en envoyèrent le texte au Pape lui-même qui daigna les honorer de la courte mais admirable lettre que voici :

« *A nos chères filles en Jésus-Christ la duchesse de Baena, comtesse de Superunda, et aux autres respectables dames unies pour défendre la cause de la religion en Espagne,*

« PIE IX, PAPE.

« Bien-aimées filles en Jésus-Christ, salut et bénédiction apostolique.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Nous avons reçu la lettre que vous Nous avez adressée, et qui est un insigne témoignage de votre parfait amour de la religion et de la patrie, conjointement avec le document où abonde le sentiment de la piété chrétienne et que vous avez présenté au roi catholique afin que l'unité religieuse se maintienne en Espagne dans toute son intégrité. Les excellents sentiments que vous montrez dans votre écrit Nous prouvent, chères filles en Jésus-Christ, que vous comprenez bien et que vous apercevez clairement la gravité de la cause que vous soutenez ; ces sentiments égalent le zèle et la ferveur que vous avez déployés en cette occasion pour la défense de cette même cause, accomplissant ainsi l'un de vos devoirs religieux.

« Nous vous en félicitons dans le Seigneur, car vous avez imité cette mère dont parle l'Ecriture, laquelle jadis, en présence du roi que l'Esprit-Saint appelle très sage, ne permit pas que son fils fût coupé en deux morceaux, mais au contraire supplia le roi de décider qu'il fût conservé vivant et qu'il ne lui fût fait aucun mal. De la même manière vous avez déployé tous vos efforts contre ceux qui rappellent la perversité de la fausse mère ; vous avez travaillé à conserver à votre nation l'unité de la foi, c'est-à-dire à empêcher le partage de l'enfant que Dieu nous a donné, « son Fils, né de la femme et soumis à la loi pour le rachat de ceux qui se trouvaient sujets à la loi, » à savoir : le Christ.

« Nous sommes assuré que Dieu ne manquera pas de récompenser largement votre zèle pour la religion ; mais, en outre, Nous lui demanderons d'étendre également sa protection sur votre patrie, afin que, par l'effet de sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

miséricorde, les jugements des hommes qui dirigent ses destinées concordent entièrement, en ce qui touche à la cause que vous défendez, avec le jugement du très sage roi Salomon.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 mars 1876, la trentième année de Notre pontificat.

« PIE IX, PAPE. »

La foi ardente du peuple espagnol éclata particulièrement dans un magnifique pèlerinage composé de six à sept mille Espagnols qui, le 16 octobre 1876, allèrent déposer aux pieds du Pape le tribut de la foi, de la fidélité et du dévouement de la nation tout entière. Par ordre de Pie IX la basilique vaticane fut le lieu choisi pour une audience qui ne devait pas compter moins de dix mille personnes. Les grilles de la basilique étaient fermées, et les pèlerins entraient par la porte de bronze du palais, en montrant leur billet revêtu du sceau de la commission du pèlerinage. Il fallait prendre ces précautions pour éviter une trop grande foule, et surtout l'introduction de quelques faux frères.

La révolution qui se faisait un jouet de la royauté espagnole essaya de profiter de l'occasion pour compromettre Alphonse XII. Par malheur, le jeune roi, à l'exemple des autres puissances de l'Europe, entretenait un ambassadeur au Quirinal. Or, nous l'avons dit, pour tout catholique ayant ses entrées au Quirinal, les portes du Vatican restaient impitoyablement fermées. Or, le comte de Coello, ambassadeur espagnol près Victor-Emmanuel, prenant le rôle d'agitateur révolutionnaire, entreprit de forcer la consigne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Vers onze heures, ledit ambassadeur osa se présenter à la porte de bronze, avec une carte en règle. Il lui fut demandé à quel comité du pèlerinage il appartenait, et M. de Coello ayant répondu qu'il n'appartenait à aucun comité, mais qu'il était un Espagnol résidant à Rome, on le laissa passer à la seconde porte, en le priant d'avoir la bonté d'y attendre l'arrivée de quelqu'un qui pourrait lui accorder le passage.

A la seconde porte se trouvaient les membres de la jeunesse catholique de Madrid. Un de ces membres le questionna encore sur le comité auquel il appartenait.

— A aucun, répondit-il.

— C'est bien, mais alors désignez-nous une personne de votre connaissance qui puisse répondre de vous, car c'est le seul moyen pour que nous vous permettions l'entrée à Saint-Pierre.

— Je suis un Espagnol résidant à Rome et qui veut prendre part au pèlerinage.

— A la bonne heure, mais nous ne saurions réaliser vos bons désirs que si vous avez pour répondant une personne qui nous soit connue et qui réponde de vous. Nous sommes obligés de ne pas céder sur ce point, car autrement notre surveillance serait nulle, et l'église se remplirait de personnes étrangères ou d'ennemis, et c'est justement ce qu'on veut éviter.

— Je me nomme le comte de Coello, ambassadeur d'Espagne en Italie, fit alors plein de morgue le fier diplomate.

— Oh ! alors c'est différent : vous n'entrerez point du tout, car le corps diplomatique accrédité auprès du Qui-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rinal n'a pas d'entrée au Vatican. Maintenant, monsieur le comte, vous auriez beau vous faire inscrire comme pèlerin, vous ne passeriez pas sans une autorisation du Saint-Père.

L'ambassadeur, comprenant que toute résistance serait inutile, s'en alla *spontanément* par une porte qui donnait sur la rue, et qui était là tout près, à la disposition de ceux qui se trouvaient dans le cas du comte de Coello. Celui-ci n'en conserva pas moins une vive irritation qui faillit donner lieu à une question diplomatique. Mais les menaces semi-officielles qui suivirent la déconvenue de ce ridicule personnage finirent par se perdre dans la risée de l'opinion.

L'audience accordée au pèlerinage national de l'Espagne catholique fut des plus imposantes.

A midi, ce peuple était massé dans le bras gauche de la croix, au fond duquel un trône avait été adossé à la chapelle des Saints-Simon-et-Jude. Le flot arrivait jusqu'aux portes de la salle du Concile, qui fait face et occupe le bras gauche. Toutes les provinces d'Espagne étaient là avec leurs bannières aux riches couleurs, et un moine dominicain, accompagné du général de l'ordre, tenait le drapeau de Lépante. *C'était un spectacle imposant et sublime parce que la nation espagnole tout entière semblait présente.*

Ainsi parlait une des feuilles les plus hostiles au Vatican. En effet, tous les diocèses de la péninsule ibérique étaient représentés dans cette immense assemblée, ayant à sa tête Mgr Benvenuto Monzon y Martius, archevêque de Grenade. On y voyait également les évêques de Vich et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'Oviedo, ainsi que dix-neuf cardinaux, parmi lesquels se trouvait l'archevêque de Paris.

Quand Pie IX parut, un long cri d'enthousiasme fit trembler l'immense basilique. Après avoir entendu une éloquente adresse de l'archevêque de Grenade, le Pape se leva avec un visage qui paraissait inspiré, et prononça une admirable improvisation en langue italienne. Il rappela que la révolution l'avait privé du pouvoir temporel, mais que la divine Providence l'assistait. Il parla des projets impies des révolutionnaires, mais il exalta l'unité religieuse de l'Espagne, et se réjouit de voir le peuple espagnol décidé à la maintenir.

Le Pape, après ce discours, descendit de son trône et passa au milieu des pèlerins qui, invités à ne pas l'acclamer, se contentèrent d'agiter sans bruit leurs mouchoirs.

Le récit de ce pèlerinage eut un grand retentissement en Espagne, et servit merveilleusement à fortifier le pouvoir royal dans ses bonnes dispositions envers la religion.

A mesure que le jeune monarque sentit s'affermir dans sa main son fragile pouvoir, il s'efforça de le tremper de plus en plus dans le sentiment religieux de la nation; et si Dieu lui prête vie, il appuiera de son conseil, de son influence, et au besoin de son épée l'indispensable restauration de la royauté pontificale. Mais, hélas! un roi semi-révolutionnaire

> N'a pour servir sa cause et venger ses injures
> Ni le cœur assez droit, ni les mains assez pures.

Si la diplomatie laissait dans un complet abandon la cause sacrée du Pape, en revanche, les princes semblaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

prendre à tâche de dédommager personnellement par leurs prévenances ce roi indignement délaissé.

La règle adoptée par Pie IX de tenir le Vatican fermé à ceux qui allaient saluer l'usurpation au Quirinal s'appliquait seulement aux personnalités catholiques.

Pie IX reçut donc, pendant les jours douloureux de sa captivité, d'augustes visiteurs. Toujours semblable à lui-même, il rendait à chaque personnage tous les honneurs dus à son rang. Nous nous contenterons de mentionner ici quelques-unes de ces visites princières.

Le 18 novembre 1872, le grand-duc Nicolas, fils du grand-duc Constantin, frère de l'empereur de Russie, était reçu par le Saint-Père avec le cérémonial accoutumé en pareille circonstance. Le prince en grand uniforme était accompagné de M. de Capnitz, chargé d'affaires russe, et de deux généraux, aides de camp de Son Altesse impériale.

On ne sut rien des paroles échangées, en cette circonstance, entre le Pape et le neveu d'Alexandre II. Mais ce qu'on n'ignore pas, c'est que Pie IX ne laissait échapper aucune de ces sortes d'occasions, sans réclamer fermement la liberté des catholiques des diverses contrées. Il était alors sublime de hardiesse, de tact et de sainte indépendance.

On en eut une nouvelle preuve dans l'audience qu'il donna, vers la fin de mai de l'année suivante 1873, à l'impératrice elle-même de toutes les Russies.

Le bienveillant accueil que la czarine reçut de Sa Sainteté, et les nobles attentions dont elle fut l'objet de la part des personnages qui composaient la Cour pontificale, la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

touchèrent profondément, et cette visite dans la prison de l'auguste représentant de Jésus-Christ fut le meilleur souvenir qu'elle emporta de son voyage d'Italie.

Quelques détails de cette visite méritent d'être conservés dans l'histoire.

Lorsque Marie-Alexandrowna aperçut Pie IX s'avançant pour la recevoir, elle se précipita à sa rencontre avec une intention marquée de respect et d'hommage, s'inclina profondément, et, très émue, baisa la main de Sa Sainteté.

Dans l'entretien, qui dura environ vingt minutes, le Saint-Père dit qu'il avait un grand devoir à remplir, et qu'il s'adressait à l'esprit si élevé, au cœur si noble et si pieux de Sa Majesté impériale, pour revendiquer la liberté religieuse de la Pologne. Il eut des paroles à la fois apostoliques et fermes pour dire que cette liberté, qui était un droit sacré dont les Polonais ne devaient pas être privés, servait plus qu'aucune combinaison politique l'intérêt véritable de l'empire et de la dynastie russes.

La parole du Pape avait une chaleur et une effusion qui pénétrèrent l'impératrice d'une admiration respectueuse. Aussi Sa Majesté donna-t-elle au Saint-Père l'assurance qu'elle se ferait elle-même un devoir de transmettre à l'empereur les paroles de Sa Sainteté, et de plaider la cause des catholiques polonais.

L'impératrice visita les monuments de la ville. A Saint-Pierre, elle eut pour guide Mgr de Mérode.

Marie-Alexandrowna pria devant le tombeau des Saints-Apôtres, et l'on crut voir des larmes voiler son regard ; elle adora le Très Saint Sacrement, et baisa le pied de la statue de saint Pierre. Devant le tombeau de la comtesse

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Mathilde, elle parla avec un tact exquis et une mesure parfaite du dévouement de cette souveraine au Saint-Siége et à Grégoire VII.

Elle visita la crypte de Saint-Clément, les grandes reliques de Sainte-Croix-en-Jérusalem, et parcourut les galeries et les musées du Vatican, accompagnée du cardinal Antonelli.

L'impératrice était décidée à ne se point départir du respect dû au Souverain Pontife, et à éviter toute visite au Quirinal. Sa volonté avait dû céder devant la raison d'État. Elle avait choisi à dessein, pour son voyage à Rome, le moment de l'absence de Victor-Emmanuel. Mais celui-ci, à la première nouvelle de sa prochaine arrivée, accourut de Naples pour faire à Sa Majesté impériale les honneurs de *sa capitale*.

En conséquence, Marie-Alexandrowna dut se résigner à entrer dans Rome en caléche découverte avec Victor-Emmanuel, à rendre visite au Quirinal et à figurer à la table royale. Grand triomphe pour le *roi d'Italie*. Aussi, pour prix de leurs efforts à amener ce résultat, le baron d'Uxhull, ministre de Russie près le gouvernement italien, et Navinski, attaché militaire de la légation, reçurent du roi, le premier, le grand cordon de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare, le second le grand cordon de l'ordre de la Couronne d'Italie. Contrairement à l'usage, ces distinctions furent même accordées avant l'entrée de l'impératrice à Rome. Mais on y mit du zèle de part et d'autre.

Au mois de novembre 1875, Pie IX recevait du roi de Perse, non une visite, mais un message solennel. Un général persan, Son Excellence Nazar-Aga, était envoyé à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Rome, portant une touchante lettre du roi son auguste maître. Cet envoyé extraordinaire était un Arménien catholique. Il fut reçu avec la plus douce affabilité par le Saint-Père qui, le lendemain, lui permit d'assister à sa messe et lui donna de sa propre main la sainte communion, aussi bien qu'à son secrétaire qui était Français. La lettre du schah de Perse fut publiée. C'est une chose rare que le Pape communique à un journal un document de cette sorte ; mais celui-ci fait tant d'honneur au monarque qui l'a écrit, que Pie IX a pu déroger à la coutume (1). Que

(1) Le lecteur nous saura gré de conserver ici le texte original de cette lettre en style oriental :

« A Sa Sainteté Très Vénérable et Illustrissime le Pape, orné d'un caractère de Messie, élevé autant que les habitants du monde céleste. Puisse-t-il être assisté de la grâce du Seigneur.

« Elle est parvenue jusqu'à nous, qui sommes animé de sentiments de sincère amitié, la tendre et vénérable lettre de Votre Sainteté, aux qualités angéliques, par vous tracée dans l'abondance de votre amitié ; cette lettre qui avait été confiée à S. E. le très honorable Augustin, archevêque d'Héraclée, par vous envoyé vers nous, avec des présents, chers et précieux gages, illustres souvenirs, destinés à accroître toujours notre affection.

« Afin de faire connaître d'une façon plus particulière quelle valeur et quelle considération nous accordons à la lettre et aux présents de Votre Sainteté, nous les avons reçus de nos propres mains, de notre propre personne impériale, nous avons parlé en présence de tous, ainsi qu'il était convenable, de l'amitié et de l'affection de Votre Sainteté pour nous.

« En outre nous avons cru nécessaire, en vous adressant cette lettre, inspirée par l'amitié, de vous signifier notre joie cordiale et notre intime satisfaction pour cette marque d'amitié et de sincère affection que nous donne Votre Sainteté. Conformément à vos désirs, les délégués de la religion catholique, tous les individus de cette nation, ont été et seront objets de bienveillance, comblés de tous égards et de toute protection.

« Pour augmenter ces égards, nous avons adressé des instructions

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

serait-il advenu, mon Dieu, si d'autres lettres écrites par d'autres souverains avaient été connues du public, au moment même où ils commettaient des actes sacriléges et jetaient leur masque d'hypocrisie? Le public, à coup sûr, les eût trouvées non-seulement malhonnêtes, mais peu braves.

Quoi qu'il en soit, le schah de Perse adresse à Pie IX des paroles qu'aucun souverain régnant n'eût osé prononcer tout haut, par peur de la révolution.

Il faut avouer que le parallèle entre un potentat mécréant et les fiers monarques de l'Europe n'est pas à l'avantage de ceux-ci.

Au mois de mai 1876, avait lieu, au Vatican, la visite de Georges Ier, roi de Grèce, et de la reine Olga-Constantinowna.

Avant de quitter la Grèce, le roi Georges avait prié Mgr Marango, archevêque d'Athènes, d'écrire au Pape qu'il serait heureux, en passant à Rome, de présenter ses

aux gouverneurs des provinces et des ordres formels, concernant les droits, la protection et la liberté des catholiques, relativement à leur religieuse croyance.

« Et en fait nous considérons les individus de la susdite nation catholique habitant l'empire persan comme un dépôt fait par Votre Sainteté à notre sauvegarde, et, comme il est naturel, nous nous chargeons du dépôt qui nous est confié. Car nous considérons votre personne comme la plus grande parmi les disciples du Messie (salut à lui) et pour cela digne de vénération.

« Nous désirons que grâce à la pureté de votre cœur, vous ne nous oubliiez pas dans vos prières et que nos relations avec Votre Sainteté continuent toujours.

« Écrit dans notre royal château de Théran, le mercredi Ribi — vuh — san 1292 (mai 1875). »

Suit l'empreinte du sceau et la signature de S. M. le schah.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

hommages à Sa Sainteté. A peine le roi était-il à Naples qu'il apprit la réponse de Pie IX. Cette réponse disait que le Pape recevrait très volontiers la visite de Leurs Majestés, et qu'il fixait l'audience au lundi 1er mai, à onze heures du matin.

A l'heure dite, le roi, la reine et les princes se trouvaient donc au Vatican, et le Pape les accueillait avec une bonne grâce parfaite.

Certains conseillers n'avaient pas manqué de faire observer à Sa Majesté hellénique qu'une visite au Pape, après les témoignages d'amitié très empressés du Quirinal, serait peut-être d'un fâcheux effet politique.

Mais le roi avait répondu que, tout en étant, lui, protestant, il aimait les Grecs catholiques au même degré que les Grecs orthodoxes, et qu'il estimait de son devoir de faire auprès du Chef suprême de la religion catholique une démarche de vénération pour sa personne sacrée et de respect pour ses malheurs.

Avec de telles dispositions, il était facile à Pie IX de s'entendre avec le roi des Hellènes sur les intérêts de l'Église catholique dans son royaume. Aussi tombèrent-ils d'accord sur le rétablissement de la hiérarchie catholique en Grèce, et sur la préconisation d'un archevêque d'Athènes.

Un souverain des lointaines régions du nouveau monde vint aussi s'incliner devant le Vicaire de Jésus-Christ.

Don Pedro, empereur du Brésil, fit une première fois le voyage de Rome en 1872. Animé d'un beau zèle de prosélytisme, il avait rêvé de jeter le *roi d'Italie* dans les bras

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de Pie IX sur le terrain des faits accomplis (1). Le naïf souverain ne voyait à ce rapprochement aucune difficulté. Quand il fit part au Saint-Père de son étrange proposition, le regard sévère de Pie IX dut l'instruire de son ignorance et l'édifier sur la hardiesse de son entreprise.

Cinq ans plus tard, en février 1877, la Ville éternelle revit Sa Majesté brésilienne. Don Pedro II était toujours le même, et Pie IX non plus n'avait pas changé.

Pendant les cinq années qui s'étaient écoulées depuis le premier voyage de don Pedro, les douloureuses épreuves de l'Église s'étaient multipliées au Brésil. Mais don Pedro était bon prince; il permettait sans difficulté à la persécution religieuse de s'abriter sous son autorité, et sa conscience catholique ne s'alarmait point pour si peu. Il valait Victor-Emmanuel, et celui-ci valait don Pedro. De nouveau, tout deux sympathisèrent à Rome. Le *roi d'Italie*, usant de camaraderie envers son *bon frère*, vint le premier, contre toutes les règles, lui faire visite, le 13 février 1877. Le lendemain 14, dans l'après-midi, l'empereur rendait au roi sa visite au Quirinal. Mais entre ces deux visites, avait eu lieu, le matin même du 14, la réception de l'empereur au Vatican.

Pie IX jugea bon, dans cette circonstance, de faire fléchir la loi qu'il s'était imposée de fermer sa porte aux visiteurs catholiques du Quirinal. D'ailleurs, l'empereur du Brésil pouvait-il être rangé sérieusement parmi les princes catholiques? Les monarques francs-maçons ne professent-ils

(1) *Voir* t. IV, p. 264.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pas comme tels un culte plus qu'hérétique? Don Pedro n'avait même rien d'un souverain digne de ce nom. Aucun roi ne savait mieux que lui s'élever au-dessus des préjugés et faire litière des embarras de la couronne. On le voyait courir dans un fiacre à un cheval, porter un paletot mal taillé, se coiffer d'un chapeau mou, entrer chez les artistes, dans les boutiques, dans les écoles, honorer l'Université d'une longue visite, demander à passer la nuit à l'observatoire du P. Secchi, etc.

Cet empereur qui signait avec fatuité : *le professeur don Pedro d'Alcantara*, montra comment, à côté des souverains constitutionnels que la révolution démolit, il peut se rencontrer un souverain se démolissant lui-même, avec une incurable légèreté.

Pie IX daigna donc recevoir en audience privée l'empereur et l'impératrice du Brésil.

L'impératrice, émue, se jeta aux pieds du Pape qui la releva et invita Leurs Majestés à s'asseoir.

L'empereur dit qu'il était heureux de revoir le Pape, spécialement après les derniers événements qui venaient de se passer au Brésil. Il exprima l'espoir que le Pape, d'accord avec le gouvernement brésilien, aiderait à aplanir toutes les difficultés ecclésiastiques.

Le Pape répondit qu'il n'était pas dans les habitudes de l'Église de créer des obstacles, mais au contraire de les aplanir, et qu'il espérait pouvoir rétablir, dans le vaste empire du Brésil, cette harmonie religieuse qui fut toujours la gloire de ce pays.

Quand les augustes visiteurs prirent congé du Pape, Sa Sainteté les accompagna jusqu'à la porte de la salle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Les feuilles libérales, en racontant l'audience accordée à l'empereur du Brésil par le Pape, prêtèrent à don Pedro un langage catholique, et allèrent jusqu'à supposer que Sa Majesté avait condamné ou flétri les entreprises de la franc-maçonnerie au Brésil. Quant aux feuilles catholiques, elles gardèrent sur ce point le silence. Mais le monarque libre-penseur, ému des insinuations des libéraux, leur fit adresser un démenti par son ministre.

Une des bizarreries de cet étrange souverain qui étonna le plus, et qui ne fut du goût de personne, excepté de son goût à lui, ce fut l'invitation à dîner qu'il adressa individuellement aux membres du corps diplomatique près le Saint-Père et près le roi d'Italie, ministres italiens, grands fonctionnaires de la cour du Quirinal, anciens serviteurs de François II et du grand-duc de Toscane, etc. Tous ces personnages, fidèles à l'invitation, furent saisis de stupeur en se rencontrant dans le même rendez-vous. La conciliation, si elle n'eût été déjà impossible, le serait devenue par cette témérité princière. Le Souverain Pontife fut le premier à témoigner son mécontentement d'une pareille boutade et défendit au cardinal Simeoni de rendre sa visite à don Pedro, en lui recommandant de faire en sorte que l'empereur sût bien en vertu de quel ordre le secrétaire d'État se dispensait de le voir.

Autrement digne fut la conduite du prince de Galles envers le Souverain Pontife. Lui aussi, il vint à Rome; lui aussi, il sollicita une audience au Vatican. Rien ne manqua, de la part de l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, aux égards dus au Chef de l'Église catholique.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le roi d'Italie avait offert ses équipages au prince et à la princesse pour leur excursion au Vatican. Le prince les refusa, protestant que sa visite était strictement *incognito*. Mais sa raison sérieuse, c'est qu'il ne voulait pas montrer la livrée de Victor-Emmanuel à la porte du Souverain Pontife.

Ce qu'on remarqua particulièrement dans le cours de l'entrevue, ce fut, du côté du Pape, la plus aimable cordialité, et du côté du prince et de la princesse l'attitude du plus profond respect. Pie IX prononça des paroles où respirait la plus haute admiration pour la reine d'Angleterre, et avec une pointe d'ironie il exprima un remerciement à l'adresse des ministres anglais qui, au nom de la reine, lui avaient offert une résidence sur le sol britannique.

Faisant ensuite allusion à sa situation présente, Pie IX ajouta : « Dans ma condition, je suis probablement beaucoup plus heureux que quelques-uns de ceux qui se croient plus maîtres à Rome que moi-même. Je n'ai pas de crainte pour ma dynastie. Dieu a la charge de ma succession et de ma famille. Et savez-vous qui elles sont? l'Église. Je puis parler sans offense au prince de Galles de l'instabilité des maisons royales. La vôtre est profondément ancrée dans les affections d'un peuple sage. — Je suis heureux, répondit le prince avec un sourire marqué, que Votre Sainteté ait si bonne opinion de notre peuple. » Le Pape reprit aussitôt : « Ah ! oui, je respecte le peuple anglais parce qu'il est plus réellement religieux dans le cœur et dans la conduite que beaucoup qui se disent catholiques; lorsque quelque jour il reviendra au bercail, avec quelle joie nous souhaiterons la bienvenue

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à ce troupeau qui est égaré, mais non pas perdu. »

Le prince et la princesse sourirent et secouèrent légèrement la tête. « Ah! mes enfants, reprit le Pape, l'avenir réserve toujours au monde d'étranges surprises. Qui, il y a deux ans, aurait imaginé que nous verrions une armée prussienne en France? Je puis dire que vos plus fortes têtes s'attendaient mille fois plutôt à trouver le Pape à Malte que l'empereur Napoléon III à Londres. Et moi aussi, vous le voyez, je suis dépouillé de mes États, c'est vrai; mais Dieu, qui momentanément retire les biens de ce monde, peut aussi les rendre au centuple. La dynastie du Chef de l'Église est-elle moins en sûreté? Je puis être chassé pour un temps, mais lorsque vos enfants et vos petits-enfants viendront visiter Rome, ils y verront encore, comme vous le voyez aujourd'hui, que son pouvoir temporel soit plus ou moins grand, un vieillard vêtu de blanc montrant le chemin du ciel à des centaines de millions de consciences humaines. S'il n'a pas de sujets autour de lui, il aura des cœurs partout et toujours. »

Le Pape se reporta à l'Irlande et parla en termes chaleureux de la fidélité des catholiques de ce pays:

« Vous voyez, prince, dit-il, ce que fait la persécution; elle ne nous fait pas plus mauvais catholiques. Votre royale mère suit une politique différente de ses prédécesseurs à l'égard de ce pays, et vous voyez comme elle que de bons catholiques sont toujours de loyaux sujets. » Pie IX avoua, du reste, que l'Irlande avait besoin de toute la vigilance de ses vaillants prélats dont il fit le plus bel éloge. « Car, ajouta-t-il, le monstre, non du protestantisme, mais de l'anarchie et de l'infidélité, est, je le crains, en cam-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pagne dans la région de l'Ouest, quoique l'Internationale ait bien peu de chance de succès dans ce pays catholique. »

L'audience se prolongea dans ces intéressantes conversations, et les nobles interlocuteurs se séparèrent satisfaits l'un de l'autre.

Mais la courtoisie des princes et l'attitude de la diplomatie sont deux choses toutes différentes, ou plutôt, absolument contradictoires. La diplomatie, flottant au gré des événements, devint, comme à plaisir, aveugle et cruelle envers le Pape.

Aussi, après la déchéance du pouvoir temporel, la plupart des gouvernements s'empressèrent-ils de rompre leurs relations officielles avec le Chef de l'Église.

Comme il y avait eu une conjuration diplomatique, ou plutôt maçonnique, pour la reconnaissance du *royaume d'Italie*, il y eut un complot pour la suppression des ambassades officielles auprès du Pape, et pour l'envoi d'ambassadeurs par toutes les puissances auprès du Quirinal.

La défection avait déjà commencé précédemment.

La Russie, qui avait une légation régulière à Rome, la retira dès le 9 février 1866, à la suite de l'audience restée fameuse, à la fin de laquelle le Pape bannit de sa présence Meyendorf, le ministre russe (t. IV, p. 91). Un an plus tard, le conseiller de légation, de Kapnist, fut envoyé à Rome comme agent officieux de la Russie. Mais l'Encyclique du Pape, au sujet de l'oppression de l'Église catholique en Lithuanie, rompit encore une fois les relations diplomatiques, et tant que vécut Pie IX ces relations demeurèrent suspendues.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Bismarck suivit l'exemple de la Russie. Le budget allemand conserva encore dans l'article des affaires étrangères le crédit destiné à l'entretien d'un ministre plénipotentiaire et d'un secrétaire de légation au Vatican. Mais après le départ du traître d'Arnim, le Pape ayant refusé de recevoir comme ambassadeur le cardinal de Hohenlohe (1) qui, avec son frère, jouait un rôle si étrange dans la politique de Bismarck, le gouvernement de Berlin rompit ses relations avec la cour de Rome.

Aux lieu et place du cardinal, on vit arriver le *lieutenant Stumm*, mais ce *haut personnage* quitta bientôt Rome pour aller prendre part à l'expédition des Russes contre Khiva.

En 1872, la Hollande rappela également son ambassadeur, pour se conformer à une décision *libérale* de la Chambre; mais la Cour pontificale conserva son représentant à La Haye, et il y eut même encore à Amsterdam et à Rotterdam des consuls pontificaux.

A la suite du départ de *l'Orénoque*, le gouvernement anglais rappela M. Gervoise, secrétaire de légation, qui faisait fonctions d'agent diplomatique auprès du Vatican, depuis que le dernier titulaire de ce poste, lord Odo Russell, avait été chargé d'autres missions, d'abord à Versailles, pendant la guerre, ensuite à Berlin. Par cet acte, le cabinet Disraeli donnait satisfaction au parti protestant anglais, dont il recherchait les suffrages.

(1) C'est ici le lieu de rappeler que les cardinaux ne peuvent jamais accepter les fonctions d'ambassadeur à Rome, s'ils n'ont été, au préalable, agréés comme tels par Sa Sainteté.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

De toutes les grandes puissances, il n'y eut plus que la France, l'Autriche et l'Espagne qui fussent représentées auprès du Saint-Siége.

Parmi les petits États, la Belgique, le Portugal, la Bavière et Monaco ne cessèrent pas d'avoir leurs représentants auprès du Souverain Pontife.

En Amérique, le Brésil, la Bolivie, San-Salvador, la République de l'Équateur, etc., continuèrent aussi d'entretenir des ambasseurs près du Saint-Père.

Au surplus, quand toutes les ambassades quitteraient le Vatican, le Pape et l'Église n'en existeraient pas moins. Sous plus d'un rapport même le Pape ne pourrait que se féliciter si des diplomates tels que d'Arnim, Minto, Migliorati, Ponza, Grammont, La Valette, le *lieutenant prussien*, ne venaient jamais plus à Rome jouer leur rôle à double face et ourdir leurs intrigues déloyales.

Les Papes, martyrs aux temps des empereurs païens, ou exilés comme Grégoire VII, Pie VI et Pie VII, n'avaient pas de diplomates *autour* de leur personne; mais ils avaient *pour* eux l'Église catholique et Dieu; aussi triomphèrent-ils de leurs ennemis. Ce ne sont pas les ambassadeurs, ni ceux qui les envoient, qui dirigent cette diplomatie d'ordre supérieur qui, à travers les orages et les persécutions, a toujours assuré la victoire à la Papauté et à l'Église et conduit les persécuteurs à leur perte. C'est là une vérité historique suffisamment mise en évidence par la fin tragique des empereurs Frédéric Ier et Frédéric II, Napoléon Ier et Napoléon III. Il est sans doute réservé à notre siècle, fécond en persécuteurs, de voir plus d'une fois briller encore cette vérité d'un éclat retentissant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE VIII

PIE IX CAPTIF DEVANT LE MONDE CATHOLIQUE

Le monde catholique a les yeux et le cœur tournés vers le Vatican. — Le comité catholique à Rome. — Congrès annuels des associations catholiques. — Bref au Congrès de Venise. — Adresses des Congrès et réponses du Pape. — Les Congrès de Florence, de Bologne. — Congrès catholiques en France. — Réunion des évêques italiens à Ravenne. Adresse à Pie IX et réponse du Pape. — Pie IX refuse le titre de *Grand*. — Offrandes à Pie IX dans sa prison. — Rapacité du fisc italien sur les aumônes du Pape. — Le million de la duchesse de Galliera. — Huitième centenaire de saint Grégoire VII. — Septième centenaire de la victoire de Legnano. Les vingt-quatre villes de l'ancienne *Ligue lombarde* au Vatican. — Piteuse conduite des officieux. — Grand Jubilé de 1875. — Jubilé gêné en France, outragé en Belgique. — Vingt-cinquième anniversaire du Pontificat de Pie IX. — Sa cinquantaine épiscopale. — Les dons de la catholicité au Vatican. — Le 3 juin à Saint-Pierre-aux-Liens. — Les félicitations du monde à Pie IX. — Le soixante-quinzième anniversaire de la première communion de Pie IX. — Touchantes cérémonies à Rome. — Le monde catholique intimement uni au Souverain Pontife.

Le monde catholique dédommageait magnifiquement le Vicaire de Jésus-Christ de l'abandon des gouvernements, et des trahisons de la diplomatie.

De tous les points de l'univers les cœurs convergeaient à l'unisson vers le Vatican. Dans toutes les contrées se

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

multiplièrent des associations pour la défense des droits du Souverain Pontife.

Chaque année, à partir de 1871, un comité catholique représentant les différentes nations se réunissait à Rome, en assemblée générale, et déposait aux pieds du Saint-Père, dans une touchante adresse, le témoignage de la foi, et du dévouement de la catholicité tout entière envers le Pontife persécuté.

Le cœur du Pontife en était grandement consolé. Voici comment, dans une de ces circonstances, le 13 septembre 1873, il témoignait sa gratitude aux membres de cette généreuse association :

« *A nos chers fils et nobles hommes les membres du comité catholique formé par différentes nations.*

« Chers fils, nobles messieurs, salut et bénédiction apostolique. Cette quatrième visite que vous Nous faites, depuis l'occupation de notre auguste ville, à l'effet de resserrer plus étroitement les liens de votre union, et pour exciter de plus en plus votre zèle dans l'action, vient couronner et confirmer d'une façon éclatante les nombreuses et splendides preuves que Nous avons si souvent reçues de votre foi, comme aussi de votre sollicitude pour la cause de l'Église. Les lettres que vous Nous avez fait parvenir sont, en effet, telles que Nous n'aurions rien pu vous demander de plus explicite, ni de plus marquant, soit pour ce qui regarde votre dévouement envers Nous et envers le Siége Apostolique, soit pour ce qui a trait à votre soumission de cœur et d'esprit à la vérité, à la justice et au zèle pour la religion... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Puis, le Saint-Père les remercie avec affection et daigne les assurer que cette manifestation de leur foi et de leur zèle, au milieu des *afflictions qui l'accablent*, est pour lui un *grand soulagement*.

Les catholiques d'Italie donnèrent, les premiers, comme cela devait être, l'exemple du dévouement le plus admirable à la cause du Souverain Pontife.

Chaque année, une des grandes villes d'Italie ouvrait ses portes aux délégués des associations catholiques de la péninsule (1) et devenait le siége d'un Congrès solennel où se discutaient les intérêts sacrés de la religion et du Saint-Siége, de l'Église et de la société.

Ces grandes assemblées étaient la mise en commun du zèle et des lumières des différentes associations particulières pour réaliser plus efficacement le bien entrepris dans chaque localité, et c'est à l'initiative et aux conseils de Pie IX lui-même qu'obéirent les catholiques qui organisèrent ces Congrès annuels. Nous en avons le témoignage dans le bref adressé par le Saint-Père, le 28 mai 1874, au *Congrès de Venise*, qui fut la première réalisation, en

(1) Citons, parmi ces associations, la *Société de la jeunesse catholique italienne*, noble et belle institution qui forme une véritable milice laïque du Pape. Elle prend l'initiative de toutes les œuvres d'enseignement, de tous les pèlerinages, de toutes les institutions sociales et chrétiennes recommandées par le Saint-Père. Elle a dans toutes les villes un Cercle, véritable foyer d'apostolat pratique. Les membres actifs forment comme une congrégation spéciale de jeunes gens. Ainsi, la jeunesse italienne trouve dans des œuvres fécondes, dans des travaux de dévouement et de charité, un aliment utile à son activité. La Société eut pour principal fondateur et pour premier président le commandeur Aquaderni de Bologne, homme d'une foi, d'un zèle et d'une activité incomparables.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Italie, des inspirations de Pie IX à cet égard et qui s'ouvrit le 12 juin 1874.

Dans ce bref, le Saint-Père s'exprime ainsi :

« Dans le courant du mois de février, Nous adressions une lettre au *Conseil central de l'Union catholique italienne* pour lui conseiller et lui recommander chaudement d'établir entre les Sociétés catholiques d'Italie l'union la plus étroite; bien que chacune d'elles fasse les plus louables efforts pour subvenir d'une manière spéciale aux besoins de l'Église, Nous désirions qu'elles missent en commun dans ce but leurs forces et leurs lumières; aussi voyons-nous avec la plus grande joie que vous avez mis exactement Nos conseils en pratique, comme le prouve le Congrès que vous préparez à Venise.

« En effet, tandis que notre très sainte religion est assaillie et tourmentée de toutes parts et entourée de toutes sortes d'embûches, contre tous ces divers attentats les Sociétés particulières de fidèles se sont unies : les unes afin de pourvoir au culte divin, — d'autres pour procurer au peuple les bienfaits d'une éducation chrétienne, — d'autres pour secourir la pauvreté de ce Saint-Siége, — d'autres pour avoir soin des malades, ou des étrangers, ou des gens en péril, ou pour veiller aux bonnes mœurs, ou pour remédier aux malheurs publics, — d'autres pour opposer des écrits sains et religieux aux doctrines perverses et impies, — d'autres pour préserver l'Église, par les moyens légaux, des atteintes des lois hostiles, injustes, iniques, — d'autres pour tirer de la fange et rendre à leur première noblesse les arts libéraux livrés aujourd'hui à la dernière licence, d'autres enfin pour obvier à d'autres maux qu'il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

serait trop long d'énumérer. On peut croire assurément que tous auront à cœur de se réunir et de tenir conseil ensemble, tous seront heureux de faire connaître les uns aux autres la situation et les besoins de chacun de leurs pays, d'examiner les difficultés qui sont communes au plus grand nombre, de discuter les moyens qu'il serait bon d'employer et d'unir les forces communes de telle sorte que, quoique appliquée à des objets divers, l'action de tous *soit vraiment une*, et qu'ainsi elle entreprenne et poursuive la destruction des erreurs, l'extirpation du vice, le réveil des bonnes mœurs, la défense de la religion, l'accroissement de la piété, le soulagement des infortunes... »

Dès la première séance du Congrès, son président d'honneur, le cardinal Trevisanato, patriarche de Venise, caractérisa le but général de la réunion, savoir : *faire un peu de bien pour la défense de l'Église et de la société.*

Le Congrès eut pour président effectif le duc Salviati et pour premier vice-président le baron d'Ondes-Reggio. Le chevalier Aquaderni avait été un des principaux zélateurs de cette grande manifestation de la foi catholique.

Ce premier Congrès général fut le modèle d'une multitude d'assemblées analogues qui s'organisèrent dans les autres contrées du monde chrétien.

C'est ainsi que sur un signe de Pie IX tous les catholiques de l'univers s'unissaient comme un seul homme pour la défense des intérêts sacrés de la religion.

A partir de ce moment, ces grandes assemblées catholiques qui, sous le nom de *Congrès*, s'occupaient de toutes les branches des intérêts religieux et sociaux, inauguraient leurs sessions en mettant leur esprit, leur cœur et leurs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

œuvres aux pieds du Pape infaillible, et discutaient les graves questions soumises à leurs délibérations sous l'influence de la bénédiction pontificale.

Dès sa première séance, le Congrès de Venise adressa au Pape ce touchant télégramme :

« Les catholiques italiens réunis pour la première fois en Congrès général commencent leurs travaux en se prosternant humblement aux pieds de Votre Sainteté, en renouvelant leur première et entière adhésion à toutes les vérités proclamées par votre infaillible parole et en la suppliant de les encourager et de les soutenir de votre bénédiction apostolique. »

Par retour du courrier, Pie IX répondit :

« Le Saint-Père bénit de tout son cœur le président et les catholiques italiens réunis en Congrès général à Venise, et prie Dieu que leurs travaux, animés par des sentiments si dévoués au Siége de saint Pierre et à sa personne, tournent à la plus grande gloire de Dieu et à l'avantage de l'Église. »

Cet échange de vénération, d'amour et de fidélité d'une part, et d'affection paternelle, de bénédictions et de grâces de l'autre, se pratique, depuis, à peu près sous la même forme, dans tous les autres Congrès catholiques.

C'est ainsi que le sang de ce grand corps qu'on appelle l'Église refluait sans cesse des extrémités au cœur, pour s'y réchauffer et reporter à tous les membres la chaleur et la vie.

Le Congrès catholique qui s'assembla à Florence, à la fin de septembre 1875, fit plus encore que les autres. Au lieu d'une Adresse, c'est une députation qu'il envoya au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Saint-Père. Cette députation fut reçue au Vatican le 29 septembre. Elle se composait d'une cinquantaine de personnes de distinction sous la présidence du duc Salviati, ce modèle du gentilhomme chrétien, cordialement dévoué à son roi légitime, le Vicaire de Jésus-Christ.

Le Pape les reçut dans sa bibliothèque privée. Il était debout, appuyé sur une table placée devant lui, ayant à sa droite un magnifique crucifix d'ivoire.

Le président les présenta un à un, et chacun d'eux baisa le pied et la main de Sa Sainteté.

Pie IX fit signe aux assistants de se ranger en cercle dans la salle. Le duc Salviati donna lecture au Pape d'une superbe Adresse votée et signée par les membres du Congrès. De sa voix forte et un peu grasseyante, il parlait au Saint-Père comme on parle à Dieu et à ses saints en Italie, avec ce mélange de respect profond et de familiarité filiale qui sied si bien à la vraie dévotion.

Dans cette adresse se trouvait un passage rédigé en termes énergiques contre le catholicisme libéral, et que le Pape, en l'entendant, approuvait du geste et du regard.

Dans sa réponse, Pie IX accentua de nouveau la condamnation prononcée par le Congrès contre cette doctrine. Arrivant à parler de la situation de l'Église, il dit :

« Les hommes de la révolution refusent la liberté à l'Église : c'est que beaucoup d'entre eux, pleins d'ignorance et de préjugés, se persuadent que l'Église est méchante, ambitieuse ; ils la répudient et la veulent esclave ; mais elle est et sera toujours une mère, de droit divin elle est et sera toujours maîtresse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Que les catholiques d'Italie persévèrent donc dans la voie qu'ils ont entreprise, et que la bénédiction du Pape les y accompagne. Leurs efforts seront ou sembleront peut-être stériles, mais Dieu en tiendra compte. Nous travaillons péniblement le terrain ; nous y jetons la semence : Dieu seul donne la chaleur, la lumière et la fécondité. »

Le Pape trace les règles du combat chrétien : énergie contre les erreurs, charité envers les égarés; puis il enjoint à la presse catholique de recommander l'unité dans la doctrine et dans la défense de l'Église.

Parfois il trouve dans les journaux des articles parfaitement pensés et écrits, et à côté il en voit d'autres faibles et contradictoires. Avec une finesse d'expression charmante, il compare ces journaux à ces boutiques de marchands de village, où l'on trouve réunies les denrées les plus diverses et les matières les plus opposées : des livres, du sel, des chandelles, etc. L'unité dans la vérité est donc essentielle; il ne faut point s'en départir.

Les oppresseurs de l'Italie nourrissaient une sourde hostilité contre ce mouvement qui emportait les plus ardents catholiques dans les grandes cités italiennes, pour y défendre, dans de solennelles assemblées, les intérêts de la religion. Il est de règle pour la révolution, quand elle est au pouvoir, d'octroyer toute licence à l'impiété et à l'immoralité, mais de refuser même la liberté la plus vulgaire aux défenseurs de la religion. De plus, elle fait volontiers appel au désordre pour frapper ceux qui n'ont été que les victimes des perturbateurs. C'est ce qui arriva lors du troisième Congrès catholique qui se réunit à Bologne, au mois d'octobre 1876.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le jour même de l'ouverture de l'assemblée catholique, le 9 octobre, il se produisit, en opposition au Congrès, une contre-démonstration qui troubla la ville. Les anarchistes, avec ou sans le concours tacite de l'autorité, insultèrent avec la dernière violence les catholiques assemblés. Le devoir des gouvernants est de protéger les droits et la liberté des citoyens. Ici, ce fut tout le contraire. Dès ce même jour, le préfet de Bologne s'empressa de dissoudre le Congrès, afin de *prévenir les désordres auxquels pourrait donner lieu sa continuation.*

Ce mépris de la liberté des catholiques n'a rien qui puisse surprendre de la part du gouvernement italien. On peut même croire que la « contre-démonstration » n'avait d'autre but que de permettre à la police de dissoudre le Congrès catholique.

Ce nouvel acte absolument arbitraire, ou plutôt tyrannique contre les amis du Pape, exigeait de la part du Congrès une ferme et noble protestation. Elle ne se fit pas attendre. Au nom de l'assemblée, son président général, le duc Salviati, adressa au préfet une éloquente protestation qui est un modèle du genre.

Nous n'en citerons que le passage suivant :

« Il est bien douloureux pour nous, écrit le noble duc, de voir que le gouvernement, après avoir, pendant nombre d'heures, laissé se produire en toute impunité et sécurité les insultes, les menaces, les violences contre des centaines et des centaines de catholiques rassemblés de tous les points de l'Italie, et parmi lesquels figuraient un éminent cardinal et plusieurs évêques, sous le prétexte qu'il n'avait pas su trouver dans les textes de la loi un seul article qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'autorisât à empêcher les offenses de tout genre, il est, dis-je, bien douloureux de voir que ce même gouvernement trouve juste et légal de nous opprimer en nous sacrifiant aux volontés des perturbateurs.

« Contre nous, en un mot, bien que nous soyons dans notre droit le plus strict, on commet une iniquité ; mais à qui veut insulter on donne pleine satisfaction et licence. Et cependant, il y a quelques semaines à peine que, dans cette même ville, on laissait se réunir un Congrès de l'Internationale, réuni dans le but d'abattre toute institution religieuse, civile et sociale !... »

Il n'entre pas dans notre cadre de passer en revue les différents Congrès qui se sont tenus, à l'instar de ceux d'Italie, dans les autres contrées du globe. On sait surtout avec quel zèle, quelle régularité et quel succès s'assemblèrent annuellement, en France, des Congrès de toutes sortes, et surtout les *Congrès des Œuvres ouvrières catholiques*, auxquels Pie IX prenait le plus vif intérêt. Mais partout les gouvernements, à l'instigation des sociétés secrètes qui les dominent, font une guerre sourde, déloyale, tyrannique à ces réunions qui ont pour elles le droit commun ; et cette guerre s'est manifestée, à diverses reprises, jusqu'à ces derniers temps, — surtout en France, — contre les œuvres par des mesures iniques, et contre les personnes, par de basses vengeances qui font germer l'indignation dans les cœurs honnêtes.

Les évêques étaient dans leur rôle en activant partout de leur souffle le dévouement des catholiques à la cause sacrée de l'Église et de la Papauté. Ceux d'Italie donnaient l'exemple. Au mois d'octobre de l'année 1874, réunis en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

grand nombre à Ravenne pour la célébration du dix-huitième centenaire de saint Apollinaire, ils signèrent d'un accord unanime une Adresse au Souverain Pontife. Dans leur lettre, comparant le temps des persécutions qui avaient coûté la vie au courageux disciple de saint Pierre avec le temps actuel, ils trouvent que le parallèle n'est pas à l'avantage de ce siècle, où semble ressuscité l'ancien paganisme, sinon avec sa première férocité, du moins avec plus d'habileté à ourdir de perfides inventions et des subtilités pleines d'une infernale malice.

Puis les nobles évêques, considérant que l'exemple de saint Pierre suffisait au premier évêque de Ravenne pour le soutenir dans la lutte, eux-mêmes s'applaudissent d'avoir en Pie IX un prodige vivant de toutes les vertus, et ils s'écrient :

« O spectacle vraiment sublime d'admiration pour la terre et pour le ciel !

« Dans l'horrible chaos d'erreurs et de désordres dont l'âge présent est couvert et corrompu, vous seul, imperturbable, tenez haut et sans crainte l'étendard de la vérité et de la justice : dans un temps où les grandeurs les plus superbes (ce qui semblait être le moins à craindre), avilies et renversées, courbent le front, plient le genou devant le Bélial du siècle, vous seul restez debout avec votre dédain magnanime, et ne pliez point à des actes vils votre âme que vous maintenez dans une sainte fierté. Au milieu des spoliations de la pauvreté, des entraves de la captivité et des combats, vous conservez l'esprit et le cœur sereins et impassibles aux coups de l'infortune..... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cette Adresse portait la signature de vingt-six noms épiscopaux, tous italiens.

Le cœur de Pie IX se dilatait en sentant autour de lui des cœurs à l'unisson du sien. Il répondit aux évêques de l'assemblée de Ravenne :

« ... Ayant lu ce que vous avez écrit, Nous en avons tiré une grande consolation ; car, voyant avec quel zèle vous aviez pris soin de manifester votre piété envers l'illustre propagateur de la foi en Émilie, au jour de sa fête séculaire, Nous avons remarqué, en même temps, comment vous aviez eu à cœur de saisir cette pieuse occasion, afin d'en recueillir des fruits plus abondants pour vos âmes. En effet, vous en avez pris sujet de vous exciter, par l'exemple du très vaillant martyr du Christ, à fortifier votre cœur au milieu des ardeurs de la guerre déchaînée en ce moment contre l'Église et à resserrer par un nœud plus étroit les liens d'affection qui vous unissent entre vous, afin de rendre aussi de plus en plus étroite l'union qui vous rattache à ce Saint-Siége, lequel a été institué divinement pour être le fondement de l'Église, le magistère infaillible de la vérité et le centre de l'unité catholique... »

Le dévouement des fidèles enfants de l'Église prenait toutes les formes pour verser la consolation dans le cœur d'un Père abreuvé d'amertumes.

A l'occasion de la vingt-cinquième année de son Pontificat, en 1871, un certain nombre de Romains, ne consultant que la générosité de leurs sentiments, eurent la pensée d'offrir au Saint-Père un trône d'or et de lui faire décerner le titre de *Grand*. Déjà une commission s'était

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

formée pour organiser un appel aux catholiques du monde entier afin de centraliser les offrandes et les suffrages. Le marquis Cavaletti, sénateur, président de cette commission, crut devoir faire connaître au Pape ce double projet. Il en reçut la noble réponse qu'on va lire, dans laquelle Pie IX, tout en louant les bonnes intentions de la commission, se dérobe modestement aux hommages nouveaux dont elle voulait l'honorer.

« Cher marquis, sénateur, et fils en Jésus-Christ,

« Les preuves multipliées d'affection filiale qui, chaque jour, me parviennent de tous les points du monde catholique, produisent en moi la plus vive émotion et m'obligent à une gratitude sincère que je cherche à satisfaire par la prière en faveur de tant et tant de fils de l'Église, au profit desquels j'applique chaque semaine le sacrifice dont le prix est infini, la sainte messe. Pour me rendre au commun désir, je l'appliquerai aussi, s'il plait à Dieu, le 23 de ce mois, demandant à Dieu de délivrer notre Italie des maux si nombreux qui l'oppriment chaque jour davantage. En ces derniers jours, j'ai été surpris, fils très cher en Jésus-Christ, qui avez été toujours si attaché à ce Saint-Siége, j'ai été surpris, dis-je, de la nouvelle que vous m'avez communiquée que les bons catholiques se disposaient à manifester leur amour filial par deux traits nouveaux et vraiment inattendus : l'offrande d'un trône pontifical d'or et l'adjonction du titre de *Grand* au nom de Pie IX. Le cœur sur les lèvres et avec la sincérité d'un père qui aime affectueusement ses enfants en Jésus-Christ,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

je répondrai touchant l'une et l'autre de ces offrandes.

« Quant au don précieux d'une chaire d'or, la pensée s'est aussitôt présentée à mon esprit d'employer la somme provenant des oblations catholiques au rachat des jeunes clercs, qu'une loi ténébreuse et inouïe contraint de subir le service militaire. Le clergé est le siége d'or de l'Église, et c'est pourquoi les dominateurs actuels dirigent principalement leurs efforts contre le clergé, en le dépouillant, en le persécutant, et surtout en rendant très difficiles les vocations au sanctuaire, afin de réduire à un nombre toujours plus restreint les substitutions dans la hiérarchie ecclésiastique, laquelle, décimée chaque jour par la mort et par les amertumes, laisse des vides continuels qui ne peuvent être remplis, au grand détriment de l'Église de Jésus-Christ...

« Quant au second dessein, de joindre le mot *Grand* à Notre nom, une sentence du divin Rédempteur me revient à l'esprit. Comme il parcourait, revêtu de la nature humaine, les contrées de la Judée, quelqu'un admirant ses vertus divines l'appela « *Bon maître.* » Mais Jésus répondit aussitôt : « Pourquoi m'appelles-tu bon ? Dieu seul est bon. » Or, si Jésus-Christ, parlant de lui-même comme homme, a déclaré que Dieu seul est Bon, comment son indigne Vicaire ne devra-t-il pas dire que Dieu seul est Grand ? Grand par les faveurs qu'il octroie à ce même Vicaire ; Grand par l'appui qu'il accorde à son Église ; Grand par la patience infinie dont il use envers ses ennemis ; Grand par les récompenses qu'il prépare à ceux qui abandonnent les voies du péché pour s'appliquer à l'exercice de la pénitence ; Grand par les rigueurs de sa justice pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le châtiment des incrédules et de tous les ennemis obstinés de son Église.

« Cela posé, je sens le besoin de confirmer ce que je viens d'indiquer. L'argent recueilli devra être consacré non à l'achat d'une chaire, mais au rachat des clercs, et l'on continuera de prononcer mon nom comme auparavant en répétant cette parole à la gloire de Dieu : *Magnus Dominus et laudabilis nimis*...

« Il est vrai qu'à trois Papes véritablement *grands* ce titre fut donné; mais cela advint après leur mort, les jugements des hommes étant alors plus sûrs et plus calmes. Que ces trois Papes restent grands sur les lèvres et dans le cœur de tous ; pour moi, je vous donne avec toute l'effusion de mon âme, à votre famille et à tous les bons catholiques, la bénédiction apostolique.

« Du Vatican, le 8 août 1871.

« PIE IX, PAPE. »

Le dévouement à Pie IX était né de l'amour qu'on lui portait. Or, quand le cœur aime, la main s'ouvre aux largesses.

Pendant la captivité, les offrandes faites à Pie IX s'augmentèrent providentiellement en proportion de l'augmentation des charges du Pontife dépouillé.

La générosité comme le dévouement se prodigua sous toutes les formes à l'égard du bien-aimé Pontife.

Tantôt, pour figurer l'immobilité de la croix qui demeure, pendant que les siècles se précipitent, *crux stat dum volvitur orbis*, un horloger chrétien offre à Pie IX une croix d'or et de platine, bijou artistique renfermant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

une montre cachée. Un ressort qui se dérobe à la vue ouvre cette montre, et met à nu tout à coup la marche des aiguilles et les coups répétés du balancier.

Tantôt, c'est une plume d'or remise au nom d'un pèlerinage français à la main qui dicta le *Syllabus*.

Pendant la captivité, le denier de Saint-Pierre prit de nouveaux développements et une forme plus régulière et plus universelle.

A chaque anniversaire du Pape célébré par le monde chrétien, les offrandes de toutes sortes se multipliaient pour être déposées aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ.

A propos des aumônes qu'on versait dans les mains du Saint-Père, et qui sortaient de ces mains généreuses pour satisfaire aux besoins sans nombre créés par l'usurpation, les sacriléges spoliateurs de la Papauté donnèrent le spectacle inouï d'une lâche rapacité. Non contents d'avoir mis la main sur les possessions et sur les caisses pontificales, ils osèrent prélever un impôt odieux sur les aumônes du Saint-Père! Pie IX, malgré sa noble franchise, en était quelquefois réduit à imiter saint Paul qui disait aux Corinthiens : *cum essem astutus, dolo vos cepi* (II Cor. XII, 16); et il dérobait ses aumônes à la connaissance de ces insatiables ravisseurs. C'est ce qu'il fit en particulier quand, en 1876, la pieuse duchesse de Galliera, après la mort de son mari, remit au Pape un million pour ses œuvres. Pie IX laissa d'abord ignorer à quelles œuvres il appliquait cet important secours, de peur que la désignation de ces œuvres n'excitât la main du fisc à s'abattre sur des secours si généreusement mis à la disposition du Saint-Père.

A ce propos, il se passa un fait qui mit en évidence,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour la millième fois, le grand cœur de Pie IX. Quand il se mit en devoir de disposer du million de la duchesse de Galliera en faveur des pauvres et des monastères, il prit la plume et écrivit, en regard des noms, les sommes à distribuer. Puis, récapitulant, il crut trouver le million à l'addition. Seulement, le Pape, qui n'est pas infaillible en arithmétique, s'était trompé de soixante mille francs. Il donnait le million et soixante mille francs en plus.

« Eh bien ! tant pis ou plutôt tant mieux ! dit-il, ce qui est donné est donné, je croirais voler quelqu'un si je diminuais quelque chose de ma liste. »

Voilà Pie IX.

Il était, en effet, d'une générosité sans bornes ; il donnait tout ; il avait un détachement absolu des biens de ce monde, et le trait saillant de son caractère explique la générosité même des fidèles. Les fidèles donnaient au Pape, parce qu'ils savaient que le Pape à son tour donnait largement. Supposé un Pape avare, les fidèles eussent été avares également et eussent mesuré leurs offrandes.

Le monde catholique tout entier formait comme une immense harmonie de millions de cœurs groupés autour de Pie IX, pour défendre dans sa personne, par un rempart inexpugnable, avec le Vicaire de Jésus-Christ, la Papauté elle-même.

C'est pourquoi les amis de Pie IX continuèrent, pendant la captivité, de célébrer les anniversaires, soit des événements glorieux à la Papauté, soit des actes mémorables de la vie du Pontife bien-aimé.

Après le dix-huitième centenaire de saint Pierre, le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

monde catholique avait déjà fêté, nous l'avons vu, le jubilé sacerdotal de Pie IX.

Pendant la captivité de Pie IX, on célébra, entre autres anniversaires, les centenaires de saint Grégoire VII, du retour des Papes d'Avignon à Rome, de la victoire de Legnano contre Frédéric Barberousse; et, en l'honneur de Pie IX, le vingt-cinquième anniversaire de son élévation au trône pontifical, le soixante-dix-huitième de sa première communion, enfin son jubilé épiscopal, au cinquantième anniversaire de son sacre, comme évêque de Spolète.

L'espace ne nous permet de recueillir ici que quelques échos des principales de ces fêtes catholiques.

C'est le 25 mai 1873 que fut célébré le huitième centenaire de l'élévation de saint Grégoire VII sur la Chaire de saint Pierre.

A la fin du onzième siècle, un souverain, livré à tous les penchants qu'enfantent la luxure et la cupidité, inaugura contre l'autorité, les droits et la liberté de l'Église, cette guerre impie et cruelle qui, après des alternatives diverses, aboutit en apparence au triomphe de l'agresseur, mais eut pour dénouement réel la liberté et le salut de l'Église.

L'empereur allemand Henri IV, opprimant dans son royaume la justice, l'innocence et la faiblesse, était le bourreau de ses propres sujets; et, torturant l'Église par sa rapacité, au moyen des annates, des réserves et du trafic simoniaque des dignités et des bénéfices ecclésiastiques, il était le fléau du peuple chrétien.

Dieu, qui pourvoit toujours aux besoins présents de son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Église, plaça sur le chemin du prince sacrilége l'intrépide Grégoire VII. A la fin de la lutte, le monarque vit, debout sur son trône, le Pontife s'éteindre en exil; mais, blessé par les anathèmes pontificaux, il était comme un arbre frappé de la foudre. Sa chute put servir de leçon aux oppresseurs à venir.

Changeons les noms et nous avons l'histoire actuelle.

Henri IV d'Allemagne est devenu Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne, et Grégoire VII, Pie IX, avec cette différence qu'au onzième siècle l'usurpateur s'attaquait à une partie des droits du Pape, tandis qu'au dix-neuvième il essaie de saper par sa base la Papauté elle-même.

Chacun des deux Pontifes eut le sentiment intime de sa mission providentielle.

Dans une lettre qu'il écrivait, quelques mois après son exaltation, à Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre, alors ami de l'Église romaine, saint Grégoire s'exprimait ainsi : « Nous sommes monté malgré nous sur un navire qui, lancé à travers les flots d'une mer semée d'écueils et battue par la tempête, fait sa route avec péril, mais non sans courage. La sainte Église romaine, à laquelle Nous présidons, sans l'avoir ni mérité ni voulu, est continuellement exposée aux embûches de l'hypocrisie, aux contestations et aux démarches frauduleuses de l'erreur, aux piéges occultes ou aux vexations ouvertes des puissances du monde. Porter un remède à tous ces maux, voilà ce qui travaille nuit et jour Notre sollicitude. » Telle était l'immense tâche qui s'imposait au grand Pape du onzième siècle. Il la contemple, l'embrasse d'un ferme regard, et l'accepte de la main de Dieu dans toute son étendue.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Dieu, dont il est le Vicaire, lui a donné le génie, lui a donné la force, la constance, l'invincible courage ; victime volontaire, victime héroïque, il se dévoue à la sainte cause de la religion et de l'humanité.

Et, comme il a remarqué que tous les maux qui accablent la société chrétienne ont leur cause première dans l'oppression de l'autorité spirituelle par la puissance séculière, l'indépendance de l'Église devient l'idée dominante, le but suprême de son Pontificat.

Plus grave encore était la situation de l'Église sous Pie IX. Le saint Pontife ne se le dissimulait pas à lui-même. Dans un bref à l'abbé Margotti, directeur du journal *l'Unità cattolica* de Turin, qui, le premier, avait lancé l'idée de célébrer solennellement le huitième centenaire de saint Grégoire VII, Pie IX, approuvant ce projet, s'exprime ainsi :

« De nos jours, la guerre est plus acharnée et plus dangereuse, soit parce qu'on n'envahit plus seulement tel ou tel autre droit de l'Église, mais on attaque la puissance même qui lui fut donnée par Notre-Seigneur Jésus-Christ; on combat tout ensemble, et la constitution de cette Église et la religion catholique, et les droits de la société, en cherchant à en dénouer les liens ; soit parce que la lutte n'est pas entre l'Église et un prince seul, mais elle s'étend à presque tous les puissants du siècle ; soit enfin parce qu'on rencontre de nombreux Henri, et il ne se trouve plus de Mathilde à leur opposer. »

Mais Dieu ne manque jamais à son Église. Pie IX le savait bien, et le monde catholique aussi, et l'on en avait la preuve vivante en voyant saint Grégoire VII revivre en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pie IX, et revivre avec toute la plénitude de sa force et de sa foi. Et cette force et cette foi furent soutenues par les prières publiques et continuelles qui s'élevèrent presque partout, par l'ordre des évêques et avec l'approbation du Pape. « Il est utile, lisons-nous encore dans le bref apostolique, il est utile de rappeler la mémoire séculaire qui vient se renouveler pour la huitième fois, dans l'année courante, de l'élection du très intrépide et très saint Pontife Grégoire VII; de ce Pape qui parut vaincu et fut même amené à mourir dans l'exil pour avoir *haï l'iniquité et aimé la justice,* dans la lutte qu'il eut à soutenir avec le très puissant empereur de l'Allemagne, mais, néanmoins, reconquit à l'Église ses droits usurpés. »

Plus solennellement encore se célébra, du moins en Italie, le septième centenaire de la victoire de Legnano, remportée par la *Ligue lombarde* sur le grand ennemi de la Papauté, le brutal monarque qui avait nom Frédéric *Barberousse,* nom transformé par quelques-uns en celui de *Barbebleue.*

Cet anniversaire tombait le 29 mai 1876. L'idée de fêter solennellement ce souvenir fut suggérée aux catholiques par la présence à Milan, en 1875, de l'empereur d'Allemagne, le persécuteur des sujets du Pape dans son empire, et le protecteur des brigandages accomplis, en Italie, au préjudice du Saint-Siége par le *Barberousse* du dix-neuvième siècle, le roi subalpin.

Dans les derniers mois de 1875 se formèrent des comités dans les vingt-quatre villes de l'ancienne *Ligue lombarde,* qui, sous les auspices du pape Alexandre III, s'unirent pour combattre le despote allemand, persécuteur de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'Église et oppresseur des libertés des communes d'Italie. Dès les premiers jours de 1876, ces comités publièrent un *Appel* aux catholiques italiens pour la solennisation de ce grand centenaire, comme un hommage au Siége Apostolique, toujours défenseur des gloires de la patrie et toujours bienfaiteur moral et matériel des peuples.

Les journaux donnèrent la plus grande diffusion à cet appel, et *l'Unità cattolica* ouvrit ses colonnes à une souscription.

Les vingt-quatre villes de la *Ligue lombarde* étaient : Alexandrie, Bergame, Bobbio, Bologne, Brescia, Crémone, Ferrare, Lodi, Mantoue, Milan, Modène, Novare, Padoue, Parme, Plaisance, Ravenne, Rimini, Reggio, Tortano, Trévise, Venise, Vercelli, Vérone, Vicence. Les comités de ces villes recueillirent des souscriptions destinées à orner l'intérieur de la coupole du dôme d'Alexandrie des statues des vingt-quatre patrons desdites villes, et à renouveler ainsi l'union des anciennes villes de la *Ligue* pour la défense des libertés religieuses et civiles.

Il fut en même temps résolu que le 29 mai, jour anniversaire de la bataille de Legnano, les comités se rendraient à Rome, au nom des vingt-quatre villes, afin de rendre hommage au successeur d'Alexandre III.

Au jour dit, les comités de ces villes, unis à des députations de la *Société de la jeunesse catholique* et à des représentants de la presse, attendaient dans la salle du Consistoire le Pape, qui fit son entrée à midi, accompagné de neuf cardinaux, de la Cour pontificale, d'une foule de prélats et de patriciens romains.

L'honneur de lire l'Adresse fut dévolu à Félix Pozzi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

président du *Cercle de Saint-Ambroise de Milan,* parce que cette ville avait eu la part principale dans la gloire de l'héroïque journée de Legnano.

L'Adresse débutait ainsi :

« A vous, ô Pontife immortel, dont l'Italie a déjà gravé le nom sur ses épées brandies pour la défense de la liberté de la patrie ; à vous, qui nous rappelez de si près Alexandre III, glorieux patron de la concorde des cités de la Lombardie, de la Marche et de la Romagne, dont les catholiques italiens, pleins de joie et de confiance, célèbrent aujourd'hui, après sept siècles, le triomphe ; à vous, ô Souverain Pontife Pie IX, les catholiques italiens présentent l'hommage qu'au nom de tous nous venons déposer à vos pieds.....

« Très Saint Père, continue le pieux orateur, la *Ligue lombarde* nous est apparue telle que la voyait votre auguste prédécesseur : une inspiration de Dieu pour sauvegarder la liberté des peuples par l'autorité des Papes, et pour faire respecter l'autorité du Pape par la liberté des peuples.....

« Maintenant nous n'avons plus qu'à répéter avec ces héros de l'Italie : « Mieux vaut le péril et la lutte avec l'unité et la paix de l'Église, que l'apparence de sécurité et de paix avec le péril et la division de l'Église. » Et l'histoire nous donnera, à nous aussi, la raison que les ennemis du Pape refusèrent alors de donner aux Lombards.

« Puissent nous seconder les puissantes prières de nos saints patrons, sous les auspices desquels les cités de la Ligue triomphèrent et maintinrent l'unité de la foi ! ces

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

saints patrons, dont nous avons voulu réunir les statues dans la cathédrale d'Alexandrie, afin de perpétuer les sentiments que nous avons manifestés à vos pieds..... »

La réponse du Pape peut être regardée comme une de ses plus remarquables improvisations. C'est toute une philosophie de l'histoire propre à servir de cadre à la situation présente de l'Église, de leçon aux ennemis du Saint-Siége, et de consolation aux amis du Souverain Pontife.

« Entouré de bons Italiens tels que vous qui êtes ici présents, et pénétré des marques d'affection dont une infinité d'autres m'ont comblé en m'envoyant de gracieux billets accompagnés de paroles très tendres, lesquels déplorent tous avec Nous les tristes conditions de l'Italie et s'efforcent de les alléger, je vous invite à me suivre un moment et à remonter rapidement par la pensée vers les faits du passé d'où sont sortis les faits actuels.

« Il plut à la divine Providence de mettre un terme à la captivité de Pie VII et de le reconduire dans sa Rome aux applaudissements des peuples et de la chrétienté triomphante. A peine arrivé, le grand Pape s'achemina vers la basilique vaticane et rencontra sur le seuil, au milieu de ses joyeux sujets, un roi de Sardaigne qui l'accueillit avec des sentiments de filial amour et de profond respect. L'Italie entière, des sommets des Alpes aux vallées de la Sicile, se livra aux transports de l'enthousiasme et déposa les habits de deuil pour se vêtir de ceux de l'allégresse : l'Italie saluait le retour de la paix, qui était devenue un désir universel. En tous lieux retentissait la parole de paix ; les échos des villes, des campagnes et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des hameaux la redisaient : Paix ! paix ! C'était l'heureux cri que tous les peuples répétaient avec allégresse... »

Mais les révolutionnaires et les ambitieux se liguèrent pour égarer les intelligences et corrompre les cœurs :

« Alors surgit une secte, noire de nom (les *Carbonari)* et plus noire d'action ; elle se répandit dans le *bel paese*, pénétrant peu à peu en beaucoup d'endroits. Plus tard, il en parut une autre qui voulut se nommer la *Jeune*, mais qui, en vérité, était vieille dans la malice et dans l'iniquité. A ces deux-là d'autres encore se joignirent, mais toutes à la fin portèrent leurs eaux troubles et fangeuses dans le vaste marécage de la Maçonnerie.

« De ce marécage sortent aujourd'hui ces miasmes pestilentiels qui infectent tant de parties de l'univers et empêchent cette pauvre Italie de faire valoir sa volonté en face de toutes les nations... »

Les triomphateurs ont ajouté à la cruauté de la tyrannie le cynisme du mépris :

« *Nous n'irons pas à Canossa !* » crie avec un impudent sarcasme le Porte-Étendard *(Antesignano)* de la révolution actuelle, et tous ses satellites aveugles d'applaudir.

« Nous répondons : Aller ou n'aller pas à Canossa est une chose incertaine. Ce qui est certain pourtant, c'est qu'ils seront tous traînés devant la croix, qu'ils comparaîtront tous, bon gré mal gré, pleins de terreur et d'épouvante, devant ce glorieux signe. La croix sera leur condamnation, et la croix sera notre confort et notre joie.

« Il est également certain que Dieu a résolu de sauver son Église et de lui redonner la paix, même sur cette terre, par la vertu de la croix... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le moyen que doivent employer les enfants de l'Église pour arriver à ce résultat, c'est l'union entre eux :

« Un moyen plus sûr que tous les autres, et conduisant à la fin proposée, est la concorde, l'union. Union en Dieu, union entre vous, union avec les premiers pasteurs des diocèses. Et puisque l'on a parlé d'un grand Pontife, plein de mérites vis-à-vis de l'Italie, qui montra un cœur vaillant et une constance inébranlable, notons que cet Alexandre III, de sainte mémoire, fut spécialement redevable à l'union du triomphe qu'il obtint. Combattez, vous aussi, unis et d'accord, pour obtenir le même résultat, et vous l'obtiendrez certainement, peut-être sans qu'il soit besoin d'aller à Canossa ou à Venise... »

Profonde fut l'impression produite par cet éloquent discours sur la pieuse et illustre assemblée, qui répondit aux paroles du Pape par de chaleureuses acclamations. On put oublier, un instant, et la captivité, et les tribulations, et les dangers, pour ne penser plus qu'au glorieux souvenir de Legnano. Aux pieds du Saint-Père fut déposée comme une offrande de circonstance la somme de soixante mille francs renfermée dans un coffret élégant et artistique ; puis, un album contenant les Adresses des vingt-quatre villes de la Lombardie, des Marches et des Romagnes.

Le parti avancé en Lombardie se crut obligé de rappeler le centenaire par quelques illuminations et par un tir dit national, dont on adoucit la signification aux yeux de Bismarck en outrageant la France et l'Autriche, mais l'Italie officielle ne bougea pas. Le roi et les princes feignirent d'être étrangers à tout ce qui se passait. Les journaux officieux prirent à tâche de faire mentir l'histoire en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

écrivant des pages honteuses. Le comité exécutif révolutionnaire adressa au *président de la Chambre des Députés de Berlin* un télégramme ainsi conçu :

« Les Italiens célébrant aujourd'hui, 29 mai, le septième centenaire de la bataille de Legnano, principe de la fraternité des nations et base de la fraternité des peuples, envoient à la nation germanique un salut exprimant l'affection cimentée par la reconnaissance. »

Ne dirait-on pas que le comité exécutif était ivre?

Les membres de la *Ligue lombarde* n'ont jamais rien rêvé de semblable au royaume italien d'aujourd'hui. Ils donnaient au Pape de nouvelles villes comme Alexandrie, et le royaume actuel force les portes de la Ville éternelle et enlève Rome au Pape. Historiquement parlant, deux seules classes d'hommes avaient le droit de fêter et ont fêté en vérité Legnano : les catholiques et les républicains; les républicains parce que Legnano fut le Marathon des républiques lombardes, qui étaient des républiques fidèles et adorant le crucifix. Si les fêtes des catholiques furent graves, triomphantes, dignes du grand souvenir, celles des républicains parurent mesquines et ridicules.

Si les révolutionnaires se courbent encore aujourd'hui sous le bâton de l'héritier de Frédéric Barberousse et lui rendent grâces, les catholiques, s'inspirant des sentiments du Saint-Siége, font acte de dignité, de sens commun, de foi, de liberté et de patriotisme. Le patriotisme et la liberté sont des vertus dont les révolutionnaires ont usurpé le nom ; les catholiques gardent la chose.

Pour témoigner sa reconnaissance au monde catholique, Pie IX se plaisait à ouvrir aux fidèles le trésor des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

grâces spirituelles. Bien des fois, dans le cours de son Pontificat, nous l'avons vu, il accorda des indulgences plénières en forme de Jubilé. Il n'avait garde de leur refuser celles du grand Jubilé, dont l'échéance revenait en 1875.

On sait que l'indulgence du Jubilé chrétien était figurée dans l'ancienne loi par la cinquantième année si impatiemment attendue du peuple hébreu, pendant laquelle les dettes étaient effacées, les esclaves affranchis, les familles rétablies en possession de leur héritage. Mais le Jubilé des Hébreux n'était que l'ombre des biens à venir, pour nous servir du terme de saint Paul.

L'Année sainte de la loi nouvelle est infiniment au-dessus du Jubilé judaïque, en raison des biens spirituels qu'elle nous procure : la rémission des péchés, la délivrance des dettes contractées envers la justice divine, et notre réintégration dans tous nos droits à l'héritage céleste.

Le premier Jubilé connu et authentique est celui qu'accorda le pape Boniface VIII pour l'année 1300.

Le pape Clément VI, par une bulle du 8 janvier 1343 statua que désormais le Jubilé aurait lieu tous les cinquante ans, comme autrefois chez les Juifs.

Enfin Sixte IV, considérant que beaucoup de personnes ne pourraient profiter du Jubilé s'il n'était célébré que tous les cinquante ans, ordonna qu'il fût célébré tous les vingt-cinq ans, à partir de 1475, ce qui s'est toujours pratiqué depuis cette époque.

Jusqu'au seizième siècle, le Jubilé ne pouvait se gagner que dans la capitale du monde chrétien. Mais Alexandre VI étendit le Jubilé de 1500, par une bulle de cette même année, à tous les chrétiens éloignés de Rome, les exemp-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tant de l'obligation d'y aller moyennant certaines compensations.

Le dernier Jubilé universel et séculaire promulgué par le Pape avait été celui de 1825. En 1850, à cause de l'iniquité des temps, Pie IX n'avait pas donné de Jubilé. Il en exposa lui-même la cause dans la bulle d'indiction du Jubilé de 1875 :

« Voici venue, dit le Saint-Père, l'année 1875, année qui marque l'échéance de la période sainte que la pieuse coutume de nos ancêtres, et les décrets des Pontifes romains, Nos prédécesseurs, ont consacrée à la célébration des solennités du Jubilé universel. Avec quel respect et quelle religion l'année du Jubilé a été observée dans les temps tranquilles de l'Église qui en ont permis la célébration régulière ; les monuments anciens et récents de l'histoire nous le disent. Elle fut, en effet, toujours regardée comme une année salutaire d'expiation pour tout le peuple chrétien, comme une année de rédemption et de grâce, de pardon et d'indulgence, durant laquelle on accourait du monde entier à Notre Ville-mère et au Siége de Pierre, et où les plus abondants bienfaits de réconciliation et de grâce étaient offerts, pour le salut des âmes, à tous les fidèles ainsi conviés aux devoirs de la piété.

« Cette pieuse et sainte solennité, notre siècle lui-même l'a vue, lorsqu'après l'annonce du Jubilé de 1825 par Léon XII, Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, ce bienfait fut reçu avec une si grande ardeur par le peuple chrétien, que ce même Pontife put se réjouir d'un concours incessant de pèlerins dans cette ville pendant toute l'année, et de l'admirable splendeur de religion, de piété,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de foi, de charité et de toutes les vertus qui y brillèrent. Plût à Dieu qu'aujourd'hui Notre condition et l'état des affaires civiles et religieuses Nous permissent de célébrer librement, selon le rite antique et l'usage des siècles passés, cette solennité du grand Jubilé que déjà Nous dûmes omettre, en l'an cinquante de ce siècle, à cause de la misère des temps (1). Mais Dieu a permis que, loin de disparaître, ces grandes difficultés qui Nous ont empêché alors de promulguer le Jubilé se soient accrues de jour en jour.

« Néanmoins, à la vue de tant de maux qui affligent l'Église, de tant d'efforts faits par ses ennemis pour arracher la foi des âmes, pour corrompre la saine doctrine et répandre le poison de l'impiété, de tant de scandales étalés partout aux yeux des fidèles chrétiens ; considérant la corruption générale des mœurs, ce honteux renversement des lois divines et humaines, si général et si fécond en ruines, qui va à détruire dans l'esprit des hommes le sens et la notion mêmes du droit ; réfléchissant que, dans cette grande accumulation de maux, Nous devons avoir d'autant plus à cœur, en raison de Notre charge apostolique, de pourvoir à ce que la foi, la religion et la piété se fortifient et se raniment, que l'esprit de prière se répande et s'accroisse, que les défaillants soient excités à la pénitence du cœur et à la réforme des mœurs, et que les péchés qui ont attiré la colère de Dieu soient rachetés par de saintes œuvres, but auquel tend principalement la célébration du grand Jubilé ; Nous n'avons pas dû souffrir qu'au moins en la forme permise par la condition des temps, le peuple

(1) *Voir* t. III, p. 298.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

chrétien fût privé dans cette circonstance d'un si salutaire bienfait.....

« Que toute l'Église militante de Jésus-Christ accueille donc la parole par laquelle, en vue de son exaltation, de la sanctification du peuple chrétien et de la gloire de Dieu, Nous décrétons, annonçons et promulguons le grand Jubilé général pour toute l'année 1875. A cet effet, Nous ouvrons dans toute sa largeur le céleste trésor formé des mérites, des souffrances et des vertus de Jésus-Christ Notre-Seigneur, de la Vierge sa Mère, et de tous les saints, trésor dont l'Auteur du salut des hommes nous a confié la dispensation. »

Dans cette Encyclique, qui porte la date du 24 décembre 1874, Pie IX n'a garde d'omettre le souvenir du temps passé *où l'on accourait du monde entier à la Ville-mère et au Siége de Pierre, où les plus abondants bienfaits de réconciliation et de grâce étaient offerts, pour le salut des âmes, à tous les fidèles.*

A cette sorte d'invitation paternelle répondit avec une pieuse ardeur le sentiment catholique. Vers Rome se dirigea avec un surcroît de spontanéité et d'universalité ce grand mouvement de pèlerinages qui emportait, depuis trois ans, les populations catholiques du monde entier. Aucun lieu ne fut plus cher ni plus saint, en cette année de grâces, que celui où s'élève le tombeau des Apôtres.

Quel beau spectacle ce fut, à notre époque d'incrédulité, que de revoir ces grandes caravanes de catholiques prendre, comme au moyen âge, la route de la Ville éternelle ! Et quelle consolation pour le Saint-Père de recevoir le tribut d'hommages et d'affection de ces pieuses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

foules ! Quoique enfermé au Vatican, Pie IX remplissait moralement Rome de sa présence. A défaut des saintes cérémonies du Jubilé, où il ne pouvait plus paraître, les pèlerins avaient la joie de l'acclamer dans sa prison. Ils le voyaient et l'entendaient : c'était leur fête !

Mais nulle part le Jubilé ne fut célébré avec plus d'empressement qu'en France, et surtout à Paris. Le zèle de la population parisienne pour les exercices du Jubilé était signalé par toute la presse comme vraiment extraordinaire.

Le flot catholique qui convergeait vers Notre-Dame était incessant. Tout le jour, à chaque heure du jour, voitures et piétons débouchent de toutes parts sur le parvis de l'antique église, où de nombreux agents sont de service pour ordonner et discipliner ce mouvement. Dans l'intérieur de la cathédrale, les autels sont sans cesse entourés et on ne saurait évaluer le nombre des visiteurs.

Les visites des paroisses se font en corps. Elles ont lieu tous les jours de la semaine.

Aux pèlerinages du matin, les curés célèbrent la sainte messe à la cathédrale ; l'après-midi, après quelques chants du *Miserere* ou du *Stabat,* ils récitent au milieu de leurs ouailles les prières du Jubilé. C'est ainsi pour dire cinq *Pater* et cinq *Ave* devant l'autel de Notre-Dame, que les foules descendent de Montmartre, de la Roquette ou de Montparnasse, jusque dans la vieille Cité. Ces manifestations paroissiales traversent la ville : le clergé et la croix en tête dans une voiture ; les fidèles suivent, ceux-ci à pied, ceux-là en voiture.

Toutefois, en voyant cette troupe fidèle si nombreuse,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

suivant une croix qu'on est obligé de cacher et de voiler, on ne peut se défendre de sentir l'oppression qui pèse en France sur les consciences catholiques. Les processions parcourent librement les rues de Constantinople et de Jérusalem; à Paris, elles sont forcées de se dissimuler, à ce point qu'on se demande si elles existent en réalité, et si ces touchantes démonstrations paroissiales remplissent les conditions des cérémonies publiques auxquelles l'Église a attaché ses priviléges.

Mais les catholiques sont consolés en entendant le cardinal archevêque de Paris annoncer que le Souverain Pontife, réjoui d'apprendre les témoignages de foi donnés par la ville de Paris, et touché du réveil de la piété du peuple de la capitale de la France, applique aux démarches faites en corps par les paroisses tous les priviléges que les bulles pontificales ont attachés aux *processions*.

Les exercices jubilaires s'accomplirent moins pacifiquement dans la catholique Belgique, où la maçonnerie libérâtre voudrait depuis longtemps faire table rase de l'autel pour mieux saper le trône.

C'est à Liége surtout que les *frères et amis* essayèrent de mettre en jeu toutes leurs batteries contre les catholiques.

Les premières processions se poursuivirent sans trouble et sans difficultés. Mais les sectaires se concertaient silencieusement dans leurs repaires. C'était dans le courant d'avril que la paroisse de Saint-Denis avait ouvert la série des processions. Sa seconde sortie fut l'occasion tout à la fois d'une odieuse agression, et d'une courageuse affirmation de la liberté religieuse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

A peine la tête de la procession de Saint-Denis était-elle partie de l'église, qu'un groupe de perturbateurs se mit à la suivre : c'étaient des étudiants convoqués à cette manifestation par des circulaires répandues aux cours de l'Université, et quelques jeunes gens de la dernière classe et des gamins auxquels un de ces étudiants avait distribué des sifflets.

Le groupe contenait de cent cinquante à deux cents individus : il ne cessa sur tout le parcours du cortége de siffler la croix, de huer les cantiques et le chant sacré du *Magnificat*, d'essayer d'étouffer sous des cris insultants la récitation du chapelet, de l'*Ave Maria* et du *Pater*.

La procession comptait de cinq à six mille personnes, dont une bonne moitié d'hommes : l'ouvrier y priait à côté des membres les plus distingués de l'aristocratie, de l'industrie ou de la finance, des dames de la société la plus distinguée à côté des femmes du peuple. Tous supportèrent les insultes sans interrompre le chant ou la prière dont ces clameurs, si furieuses qu'elles fussent, ne réussissaient à couvrir le bruit que par intervalles.

Ce calme ne fit qu'ajouter à la surexcitation des tapageurs.

A plusieurs reprises, à l'entrée et à la sortie des églises, au retour à Saint-Denis surtout, ils se précipitèrent, soit à travers les rangs de la procession, soit sur quelques catholiques isolés, sur des femmes et des prêtres.

Des vêtements sacerdotaux furent mis en pièces, des coups violents portés à divers ecclésiastiques; peu s'en fallut que le curé de Saint-Denis lui-même ne fût précipité

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans la Meuse; des femmes, poursuivies par les perturbateurs, furent décoiffées, renversées et foulées aux pieds. Plusieurs hommes reçurent des coups de cannes plombées; le sang coula.

La police laissa insulter et entraver l'exercice le plus pacifique des droits constitutionnels; elle ne fit un peu de résistance qu'aux derniers des excès racontés plus haut.

La complicité de l'administration ne fit plus de doute quand parut, le 7 mai, un arrêté du bourgmestre de Liége interdisant les processions. Un pareil arrêté, après de pareils faits, c'était la confiscation de la vraie liberté, et un encouragement public à la licence.

On ne tarda pas à s'en apercevoir. Peu de jours après, Gand fut le théâtre de scènes semblables à celles qui venaient de se produire à Liége.

L'évêque de Liége, Mgr de Montpellier, s'empressa de dénoncer au roi gardien des lois et des droits de ses sujets catholiques l'arrêté du sieur Piercot, bourgmestre de sa ville épiscopale, comme étant une violation de la Constitution et un mépris des garanties consacrées par celle-ci en faveur du libre exercice des cultes, hors de l'enceinte comme dans l'intérieur des temples.

Mais que peuvent aujourd'hui les rois constitutionnels? Là où la révolution daigne encore se servir d'eux, elle ne les souffre au pouvoir que pour les obliger, par une sorte d'ironie, à couvrir de leur prestige et de leur nom ses œuvres les plus diaboliques.

Là où les exercices extérieurs du Jubilé n'étaient pas libres, le Saint-Père accorda des facilités particulières pour gagner la grande indulgence. Il en fut ainsi dans le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

diocèse de Bâle et en Russie. De plus, dans ce dernier pays, le Jubilé fut prolongé jusqu'à la fête de l'Assomption 1876.

Les anniversaires personnels de Pie IX, pendant la captivité, furent, plus encore que les autres, solennels et touchants.

Le premier qui se présenta après son emprisonnement au palais des Papes, ce fut la vingt-cinquième année de son Pontificat. Le 16 juin 1871, il atteignait les années de Pierre.

Ce Pontificat extraordinaire compromettait, ce jour-là même, une vieille opinion que dix-huit siècles avaient transformée en une sorte de certitude. De là cet avertissement donné à chaque nouveau Pape, qu'il ne verrait pas les années de Pierre : *Annos Petri non videbis*. A cette lugubre annonce, Pie IX, dit-on, avait répondu : *Ce n'est pas un article de foi*. Avait-il un pressentiment du privilége que la Providence lui réservait ?

A l'occasion de cet anniversaire, unique dans les annales de l'Église, le Saint-Père, dans une Encyclique datée du 4 juin, accorde à tous les fidèles suffisamment préparés une indulgence plénière. Dans ce document éclatent d'une manière touchante l'humilité et la reconnaissance du grand et saint Pontife favorisé, par la bonté divine, d'une pareille faveur.

« C'est assurément, s'écrie Pie IX, une grâce nouvelle, singulière et très grande de la munificence divine, et qui, dans une si longue série de Nos très saints prédécesseurs, durant dix-neuf siècles, n'a été par la permission de Dieu accordée qu'à Nous seul. Nous y reconnaissons aussi une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

preuve encore plus admirable de la divine bonté pour Nous, quand Nous voyons que, dans le cours de ce temps, Nous avons été trouvé digne de souffrir persécution pour la justice; et quand Nous contemplons cette merveilleuse ardeur de dévotion et d'amour qui, sur toute la terre, agite puissamment le peuple chrétien, et par laquelle, d'un zèle unanime, il se porte vers le Saint-Siége..... »

Outre l'indulgence plénière accordée à tous les fidèles, Sa Sainteté concède aux évêques la faculté de donner la bénédiction papale à leurs diocèses, et laisse à leur prudence le choix du jour où seront appliquées ces faveurs.

La chrétienté tout entière était dans l'attente de ce grand événement. Une pieuse émulation s'était emparée du peuple catholique pour célébrer dignement l'incomparable anniversaire rendu plus saint encore par les épreuves de Pie IX. Des protestations d'amour et de fidélité se signaient avec empressement; des fêtes s'organisaient; des dons se préparaient.

Le gouvernement et le municipe de Rome, ne pouvant empêcher la grande manifestation dont s'occupait le peuple romain, eurent la pensée de s'y associer.

Les journaux officieux lancèrent comme un ballon d'essai le programme de la fête.

A l'aube, le drapeau pontifical uni au drapeau italien sera arboré sur le château Saint-Ange, et salué de cent vingt et un coups de canon (les batteries d'artillerie qui ont ouvert la brèche de la porte Pia sont commandées pour cette solennité); dans la journée, une revue de la garde nationale et de l'armée sera passée par le prince de Piémont; le soir, girandola à la place du Peuple, et illumination

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

générale des édifices publics et des palais apostoliques. Le drapeau du Pape, mariant ses couleurs à celles de l'Italie unie, flottera tout le jour sur les principaux monuments de la ville, et, pour couronner cette fête de famille, une dépêche annoncera à l'Europe étonnée cette manifestation du gouvernement italien et de la ville entière de Rome en l'honneur du Chef de la catholicité.

Les hommes du 20 septembre, sentant le terrain trembler sous leurs pieds, avaient imaginé de donner cette comédie au peuple romain et à l'Europe, afin de tromper les uns et les autres sur le but de la révolution italienne.

Mais le parti auquel on était contraint d'obéir mit son *veto* au programme des officieux, épargnant ainsi, grâce à Dieu, au Pape cette nouvelle injure, et au peuple chrétien ce surcroît d'amertume.

Les souverains s'empressèrent d'offrir à Pie IX, à l'occasion de ce grand Jubilé, leurs félicitations personnelles. Le duc d'Harcourt, ambassadeur de France, reçut de M. Thiers une lettre pour le Pape. Tous les autres diplomates reçurent de leurs souverains des lettres analogues ou l'invitation de féliciter verbalement Pie IX.

Victor-Emmanuel eut la fantaisie de rivaliser, avec les autres monarques, de courtoisie princière envers Pie IX. Le général Berthole-Viale, aide de camp du roi, fut chargé d'aller présenter au Pape les hommages de son maître. Ce général était précisément le promoteur de la loi impie qui soumettait les prêtres au service militaire. Le choix d'un tel organe pour féliciter le Pape accusait le bon goût de l'intrus qui se qualifiait *roi d'Italie*. Sous ce rapport, le commis valait le commettant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Les gardes suisses qui veillent au Vatican s'opposèrent d'abord à son entrée; l'envoyé parlementa et finit par comprendre qu'il devait attendre les ordres du Pape. Par surcroît d'indélicatesse, le général italien dit au cardinal qu'il attendrait sa réponse au Quirinal, dans un palais qui était la propriété personnelle des Papes. Antonelli ne tarda pas à lui répondre que toutes les heures d'audience étaient prises, et que le Pape était trop fatigué pour le recevoir à un autre moment. Sur ce, l'envoyé de Victor-Emmanuel déclara que sa mission était remplie, et s'en retourna comme il était venu.

Des *triduum* de prières eurent lieu dans toutes les églises de Rome pour le Saint-Père; la grande majorité de la population romaine qui lui était restée fidèle y prit part avec autant de piété que d'empressement.

C'est à Saint-Jean-de-Latran qu'eut lieu la première solennité religieuse du 16 juin. C'est dans cette basilique, *caput et mater Ecclesiarum*, que Pie IX avait été proclamé Pape le 16 juin 1846. Le lendemain, une messe solennelle fut célébrée à Saint-Pierre.

Les deux cérémonies se ressemblèrent par la splendeur du culte et par l'affluence des assistants. Les riches tentures, un luminaire brillant, des chœurs nombreux de musique religieuse relevaient la fête dans ces somptueuses basiliques toutes resplendissantes d'or, de marbre et de lumière. Mais ce qu'il y avait de plus beau, de plus édifiant et de plus émouvant pour le cœur, c'était l'empressement des fidèles, le zèle de la piété, la ferveur de la prière et les voix à l'unisson des cœurs.

Avant la messe, à Saint-Pierre, on découvrit le monu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ment commémoratif du Jubilé pontifical de Pie IX, élevé au-dessus de la statue en bronze de saint Pierre, contre un des piliers de la coupole. Nulle place ne convenait mieux : Pie IX et Pierre, égaux par les années de leur pontificat, devaient être réunis dans la métropole du monde catholique.

Ce monument est composé d'un gigantesque médaillon en mosaïque, représentant la figure du Souverain Pontife, et d'une plaque de marbre entourée d'un grand cadre d'or qui soutient le portrait en mosaïque de Pie IX, et sur laquelle est gravée une inscription rappelant le grand fait historique de la durée du pontificat de Pie IX, seul égal à celui du Prince des Apôtres.

La messe, chantée en musique à deux chœurs, fut célébrée pontificalement, par le patriarche latin de Jérusalem, sur l'autel de la Chaire de saint Pierre, dans l'abside.

La grande gloire dorée qui entoure la Chaire du Prince des Apôtres resplendissait de mille feux. La messe fut entendue avec recueillement. L'assistance était nombreuse, sans parvenir encore à remplir toutes les parties de la basilique ; mais on pouvait juger qu'il y avait environ vingt-cinq mille personnes, à l'immense clameur du *Te Deum*, et surtout à l'issue de la cérémonie, quand, des cinq portes de la basilique, on vit descendre cette foule innombrable, déroulant ses flots pressés sous les rayons d'un splendide soleil, dans les reflets de l'or et les derniers échos des chants sacrés.

Ce jour-là, il y eut une fête dans toutes les églises. Par une heureuse coïncidence, le Jubilé pontifical avait lieu le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

jour consacré à la fête du Sacré-Cœur de Jésus, cette fête à laquelle Pie IX avait donné tant d'éclat en béatifiant l'angélique Marguerite-Marie.

Durant ces quelques jours, où il semblait que toutes les haines eussent dû cesser par égard pour la touchante solennité du Jubilé de Pie IX, par respect pour les lois de l'hospitalité sous l'abri desquelles les députations étrangères avaient au moins le droit de paraître à Rome, toute liberté fut donnée à la presse et à la caricature de bafouer la personne du Pape. Des bandes d'individus débraillés escortaient les pèlerins, lançant, avec leurs sifflets et leurs insultes, des pierres même, que les insultés ramassaient comme un témoignage de la liberté italienne.

Les députations catholiques se succèdent au Vatican. L'Angleterre, l'Allemagne, la France, la Belgique, la Hollande, l'Irlande, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Suisse, la Pologne, l'Europe et l'Amérique, etc., s'y présentèrent; parmi les princes qui envoyèrent des ambassadeurs, on compta non-seulement ceux à qui leur titre de catholiques en faisait un devoir, mais encore ceux qui se paraient de l'auréole de chefs de religion, le czar, le sultan. En même temps qu'arrivaient à Rome les représentants des princes et des peuples, de tous les points du monde le télégraphe apportait au Saint-Père les félicitations, les hommages, les vœux de la chrétienté. C'est par milliers que ces messagers aériens traversaient l'espace, sur toutes les routes qui sillonnent la terre. Jamais il n'y eut semblable empressement ni plus grande unanimité aux pieds de la Chaire apostolique.

On vit bien à Rome des foules plus nombreuses; mais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

en aucun temps, il ne se trouva réunies pour un même objet tant de personnes venues de tant de lieux différents. C'est un des plus grands faits de l'histoire de la Papauté que ce concours extraordinaire de catholiques de tous pays pour un événement lui-même si extraordinaire. Notre temps n'y fera pas assez attention, mais la postérité comprendra et admirera. Ceux qui disent que le catholicisme a fait son temps, que la religion est morte et la Papauté finie, devraient essayer de réunir quelque part autant de députations de libres-penseurs, de philosophes, de savants, pour venir affirmer leurs prétentions, qu'il est venu à Rome de catholiques attester la vie de l'Église universelle aux pieds du Souverain Pontife.

Bien plus, une partie seulement des catholiques étaient accourus, mais tous étaient présents d'esprit et de cœur aux pieds du représentant de Jésus-Christ sur la terre. Les audiences du 16 juin commencèrent dès neuf heures du matin, au Vatican.

Des députations sans nombre défilèrent tour à tour devant le successeur de saint Pierre, présentant, chacune, une Adresse, une généreuse offrande, et à chaque compliment Pie IX répondait par une paternelle allocution.

Les membres de la *famille pontificale* offrent au Saint-Père un magnifique reliquaire d'argent orné de pierres fines ; les camériers secrets et les camériers d'honneur un siphon d'or couvert d'émaux et de brillants dont le Saint-Père devait se servir pour aspirer, à l'autel, le sang précieux de Jésus-Christ, les jours où le cérémonial en a consacré l'usage.

La députation de la jeunesse catholique anglaise pré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

senta, enfermé dans un coffre de velours, aux armes du Souverain Pontife, une offrande de quatre-vingt-cinq mille francs.

L'audience donnée aux catholiques allemands fut particulièrement touchante. La députation se composait de près de huit cents membres. Elle dut, pour pénétrer dans le Vatican sans passer par les huées de la canaille massée devant la porte de bronze, s'y introduire par le côté latéral de la basilique.

Pie IX sentit en sa présence la véritable Allemagne, et il se montra ému, plein de douceur et de majesté. Les Allemands paraissaient absorbés dans la contemplation de la douce figure du Vicaire de Jésus-Christ.

Le Pape, dans sa réponse à l'Adresse des Allemands, les remercie du sacrifice qu'ils ont fait pour venir de si loin, leur dit qu'il les félicitait de leur courage dans les luttes qui surgissent dans leur pays. On cherche à envelopper les catholiques dans l'erreur. De grandes passions se soulèvent en Allemagne, mais il compte que les catholiques sauront continuer la lutte avec foi, union et persévérance. En demeurant unis entre eux et unis à la foi du Christ, ils auront, dans les jours mauvais, des consolations que le monde ne donne pas. En demeurant soumis à la voix du Vicaire de ce même Christ, ils s'assureront les éternelles joies du paradis.

Pendant que Pie IX parlait, on voyait des larmes sillonner son visage. On eût dit sa voix animée d'un accent prophétique. L'assemblée était vivement impressionnée.

Quand le Pape voulut se retirer, l'émotion était telle que des dames se précipitèrent vers lui, criant, sanglotant,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le retenant par les mains et par la soutane, comme si elles allaient perdre à jamais leur bien-aimé Père, et il fallut l'intervention des gardes pour mettre fin à cette scène d'attendrissement.

La députation française, composée de quatre-vingts personnes, fut à son tour reçue au Vatican, dans la soirée du dimanche 18 juin. Elle était présidée par Mgr Forcade, évêque de Nevers.

Quand parut le Saint-Père, on crut voir sur son auguste visage une expression de tendresse particulière pour les délégués de la France malheureuse. On en fut bientôt certain aux larmes qui mouillèrent ses yeux dès les premières phrases de l'Adresse où nos malheurs étaient rappelés.

Le Saint-Père, après avoir donné sa bénédiction, permit aux pieux visiteurs de se relever; alors l'évêque de Nevers s'avança vers le trône pontifical, et, d'une voix émue, il lut l'Adresse des catholiques français, dont chaque mot redoublait l'attendrissement de Pie IX. « Saint-Père, ajouta-t-il, les malheurs de la France ne nous ont pas permis de faire davantage. Nous sommes peu nombreux, et nos offrandes sont légères en comparaison de l'amour que nous vous portons; cependant au bas de cette Adresse figurent plus de deux millions de signatures, témoignage éloquent de notre piété filiale. »

L'évêque eût pu dire que les deux millions de signatures recueillies à la hâte, en trois semaines, devaient être décuplées pour donner le véritable chiffre des adhésions à l'Adresse, car dans ce nombre ne sont pas compris les comptes particuliers de quinze diocèses arrivés

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

séparément à Rome et une bonne partie de ces deux millions de signatures sont collectives.

Après la lecture de l'Adresse, le Saint-Père prononça en français un discours qui produisit sur l'assistance une profonde émotion. « La France, dit-il, est imprimée dans mon cœur, car je l'ai toujours aimée et je l'aimerai toujours. » Pie IX continua en félicitant la France de son dévouement au Saint-Siége, de son zèle pour la religion et des œuvres nombreuses de charité qu'elle a fondées et qu'elle soutient.

Il signala comme un péril particulier pour les âmes le libéralisme catholique, jeu de bascule entre le bien et le mal, souverainement dangereux pour la religion. Les paroles pontificales sur ce sujet sont à conserver et à méditer.

« Mes enfants, continua le Saint-Père, il faut que mes paroles vous disent bien ce que j'ai dans mon cœur. Ce qui afflige votre pays et l'empêche de mériter les bénédictions de Dieu, c'est ce mélange des principes. Je dirai le mot et je ne le tairai pas ; ce que je crains, ce ne sont pas tous ces misérables de la Commune de Paris, vrais démons de l'enfer qui se promènent sur la terre. Non, ce n'est pas cela ; ce que je crains, c'est cette malheureuse politique, ce libéralisme catholique qui est le véritable fléau. Je l'ai dit plus de quarante fois, je vous le répète à cause de l'amour que je vous porte. Oui, c'est ce jeu... Comment dit-on en français? Nous l'appelons en italien *altalena*. Oui, justement, ce jeu de bascule qui détruirait la religion. Il faut sans doute pratiquer la charité, faire ce qui est possible pour ramener ceux qui sont égarés : mais pour cela

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

il n'est pas besoin de partager leurs opinions. Mais je ne veux pas prolonger mon discours : mes forces ni mon âge ne me le permettraient pas..... »

A la fin de son allocution, Pie IX, les yeux au ciel, étendit les bras pour donner la bénédiction apostolique, que l'on reçut avec émotion; puis Mgr de Nevers se releva et cria d'une voix forte : Vive le Pape-Roi ! Tous répétèrent avec la même force : Vive le Pape-Roi ! Puis ils allèrent tour à tour baiser les pieds de Pie IX et recevoir de sa main un cadeau particulier. A Mgr de Nevers il donna une superbe croix pastorale en or rehaussée d'émeraudes ; à chacun des visiteurs une très belle médaille en bronze.

Ces médailles, frappées à mille exemplaires seulement, et dont le moule fut brisé, étaient un magnifique présent de la noblesse romaine à Pie IX, à l'occasion du Jubilé pontifical.

Six ans plus tard s'offrit au monde catholique un autre anniversaire non moins inconnu dans les fastes de la Papauté que le long règne de ce Pontificat, nous voulons parler de la cinquantaine épiscopale de Pie IX.

En effet, le cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale d'un Pape est un événement que l'on chercherait en vain dans le cours des âges, ou, du moins, si le fait s'est produit, l'histoire n'en a pas conservé le souvenir.

Cet anniversaire mémorable arrivait le 3 juin 1877 : ce jour était la date, non de sa nomination, mais de son sacre. C'est en effet par le sacre que l'on devient évêque.

Par une heureuse coïncidence, le 3 juin tombait, en 1877 comme en 1827, un jour de dimanche.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

On vit l'univers catholique tout entier se préparer à ces nouvelles *noces d'or* du Souverain Pontife.

Partout s'organisent des souscriptions, des offrandes en nature et des pèlerinages dans la Ville éternelle. Les derniers mois de 1876 sont consacrés à ces préparatifs.

Le saint Pontife, malgré son humilité, ne pouvait se refuser à ces témoignages d'amour de ses enfants. Sa reconnaissance éclata dans un bref daté du 28 février 1877. Comme le mouvement était parti de la *Société catholique de la jeunesse italienne,* c'est à elle que s'adresse Sa Sainteté, pour promulguer la faveur d'une indulgence plénière accordée à tous les fidèles enfants de l'Église.

« Puisque la *Société catholique de la jeunesse italienne,* dit le Vicaire de Jésus-Christ, outre les nombreux et insignes actes de piété filiale qu'elle ne cesse d'accomplir, avec la plupart des chrétiens animés du même esprit, envers le Père commun de la catholicité, voulant témoigner de son zèle pour Nous et de sa gratitude pour Dieu, dont la Providence souveraine Nous a fait arriver vigoureux d'esprit et de corps jusqu'à cet âge, malgré les terribles épreuves contre lesquelles Nous luttons, a résolu, si Dieu le permet, de célébrer solennellement, le 3 juin prochain, le cinquantième anniversaire de Notre dignité épiscopale, et qu'elle désire que cet événement profite au peuple chrétien; Nous, dans Notre pieuse charité, attentif à accroître la religion des fidèles et le salut des âmes par les trésors célestes de l'Église, et voulant obtempérer aux pieux désirs de cette Société, fort de la miséricorde du Dieu tout-puissant et de l'autorité de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, Nous accordons miséricordieuse-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ment dans le Seigneur à tous et à chacun des fidèles du Christ des deux sexes qui, le 3 juin de cette année, en assistant dans quelque église ou oratoire que ce soit au saint sacrifice de la messe, après s'être confessés dans de vrais sentiments de pénitence et nourris de la sainte communion, prieront Dieu pieusement pour la conversion des pécheurs, pour la propagation de la foi, pour la paix et le triomphe de l'Église romaine, une indulgence plénière, avec rémission de tous leurs péchés, applicable également par manière de suffrage aux âmes des chrétiens sorties de cette vie en union par la charité avec Dieu... »

Le 21 mai, anniversaire de la préconisation de Mgr Jean Mastaï-Ferretti comme archevêque de Spolète, fut le jour choisi pour offrir au Souverain Pontife tous les cadeaux des fidèles et l'album contenant les noms de tous les donateurs.

Ce jour arrivé, les représentants des nations catholiques se rassemblent dans l'immense *Galerie des cartes géographiques*. C'est là que sont déposés tous les dons envoyés pour être offerts à Pie IX.

A midi, la salle est comble. Tous les chefs de pèlerinages sont là. Plus de trente diocèses y sont représentés.

A midi et demi, le Saint-Père apparaît, entouré de plusieurs cardinaux et de nombreux évêques. Aussitôt le prince Altieri donne lecture en italien de l'Adresse par laquelle il offre au Saint-Père tous les présents des catholiques de la terre rangés en ordre dans les différentes parties de la salle.

Pendant la lecture de cette belle Adresse, le Pape donna plusieurs signes d'approbation. Après le baisement des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pieds par les membres de la noblesse romaine, il prononça une allocution dont aucun résumé ne pourrait donner l'idée; car cette parole à la fois si tendre et si forte est pleine des accents de la spiritualité la plus haute et des plus énergiques appels au combat sans trêve contre ceux qui aspirent à détruire le règne de l'Église dans le monde.

« C'est un doux et admirable spectacle, s'écrie Pie IX, que cette assemblée magnifique où je vois les représentants du monde catholique tout entier unis dans les mêmes sentiments pour l'Église et pour son Chef, ce dont témoignent avec votre présence les dons que vous offrez au Pape. A ce propos, rappelez-vous comment les Mages, ayant déposé leurs présents aux pieds de l'Enfant divin, trouvèrent au sortir l'étoile qui leur enseigna le chemin.

« Et vous aussi, je l'espère, vous trouverez, ou plutôt nous avons cette étoile, c'est Marie; invoquons-la, prions-la, pour qu'elle nous enseigne le chemin et que nous puissions, nous aussi, entendre le cantique des anges nous promettant le bonheur et la paix. Mais pour cela il faut combattre résolument contre tous ceux qui veulent ruiner l'Église, surtout en cette Italie qui verra, elle aussi, j'en ai l'espoir, luire un jour les consolations de la paix. Pour cela invoquons encore le grand patron de toute l'Église, saint Joseph, afin qu'il veille sur elle et sur nous. » A ce moment le Pape se leva et, embrassant toute l'assistance d'un regard, levant les mains avec un geste d'une majesté que rien ne peut rendre, il bénit tous et chacun de ceux qui étaient là, dans leurs personnes, dans leurs familles, dans leurs patries, dans leurs travaux pour ce monde,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans leurs œuvres pour l'autre. L'émotion était telle que les sentiments, ne pouvant se contenir davantage, s'échappèrent en une acclamation immense : *Vive Pie IX !* En vain s'efforçait-on de modérer les pèlerins, les acclamations redoublaient, et les échos en retentissaient encore quand le Pape eut regagné ses appartements.

La foule alors se disperse et se répand dans les salles de l'Exposition.

Le soir du même jour, un *Te Deum* solennel fut chanté à Saint-Pierre en actions de grâces pour la cinquantaine de Pie IX. A cinq heures et demie, l'iminense vaisseau était à moitié rempli ; à six heures, on n'y trouvait plus de place. A la grande foule des pèlerins, la foule plus grande des Romains était venue se joindre, témoignant ainsi une fois de plus des sentiments de piété et de fidélité dont elle était toujours animée pour le Souverain Pontife. Le nombre des assistants pouvait être de vingt à vingt-cinq mille personnes. Ce qui remplissait l'âme d'une indicible émotion, c'était moins cette immense multitude et ces chants admirables s'élevant vers le ciel, que l'attitude pleine de foi et de ferveur des fidèles accourus de toutes les contrées du globe, et confondus dans l'unité des mêmes sentiments et du même enthousiasme. Rien de plus imposant que ces vingt-cinq mille voix, chantant alternativement avec le chœur les versets de l'hymne ambrosienne, puis rentrant dans le silence au moment de la bénédiction du Saint-Sacrement. Dans l'assistance, on remarquait un grand nombre de soldats de l'armée italienne, venus comme fidèles, non comme espions, à cette religieuse solennité.

L'exposition des innombrables offrandes destinées à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pie IX fut splendide. On y put voir, en dehors dessommes d'argent, comme un hommage artistique de toute la terre.

La description de tous ces objets d'une variété infinie d'espèces, de formes et de valeur, description donnée en détail par les feuilles et les brochures du temps, ne saurait, quelque intérêt qu'elle dût présenter, trouver place dans les pages déjà si compactes de ce volume.

Nous nous contenterons de dire que les personnages les plus illustres s'étaient fait gloire d'envoyer au Saint-Père des présents dignes d'eux et de lui. Mentionnons les riches présents du maréchal de Mac-Mahon, président de la République française, des ducs de Nemours, d'Alençon, de la princesse Blanche d'Orléans, de la duchesse de Parme, etc.

La France se distingua entre toutes les nations par la beauté, la perfection et la richesse des dons qu'elle offrit au Saint-Père, en cette circonstance.

Pie IX fut touché, au delà de toute expression, de cette splendide manifestation du dévouement et de l'amour du monde entier pour le Vicaire de Jésus-Christ. Comme, dans ces circonstances, la douce gaîté du Père aimait à s'épancher en présence de ses enfants, Pie IX laissa échapper son admiration et sa reconnaissance dans une de ces saillies de bonne humeur dont il avait le secret. Exprimant un jour ses sentiments à la duchesse de Parme : « C'est vrai, dit l'aimable Pontife, mes enfants du monde entier apportent ici des présents sans nombre et sans prix ; cette manifestation est très grande et j'en suis profondément touché, cependant ils n'ont pas pensé à une chose. — Mais à quoi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

donc, Très Saint Père? fit la princesse, avec l'espoir de combler cette lacune mystérieuse. — Eh bien! dit Pie IX en souriant, ils n'ont pas songé à me donner de nouvelles jambes! »

La presse catholique de tous les pays aidait merveilleusement à populariser ces manifestations de la piété chrétienne.

Cette presse si dévouée avait cependant besoin de direction pour ne point dévier des règles de la prudence et de la charité. Car rien n'est plus facile aux ardents polémistes que de s'oublier dans la chaleur du combat quotidien. Aussi, les représentants des journaux religieux, défiants d'eux-mêmes, avaient-ils l'œil tourné sans cesse vers la Chaire de Pierre, pour y chercher ce rayon de lumière dont ils avaient besoin pour ne pas s'égarer dans leur voie épineuse.

Quelques jours avant la célébration du Jubilé pontifical, le 10 juin 1877, plus de quatre cents représentants de la presse catholique étaient reçus en audience par Pie IX. Cinq cents journaux avaient envoyé leurs délégués à Rome avec une généreuse offrande en or et des Adresses de dévouement dont la collection forme un recueil des plus instructifs et des plus édifiants.

Dès l'heure de midi, tous ces vaillants ouvriers de la plume remplissaient la salle du Consistoire. A une heure, le Saint-Père fait son entrée solennelle. Après avoir accueilli les dons et les Adresses de cette brillante députation, Pie IX prend la parole, et, dans un discours plein de grâce et de bienveillance, il adresse à tous ces généreux défenseurs de la cause pontificale des conseils qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

conviennent à la presse catholique de tous les temps, et dont nous nous contenterons de donner le passage suivant, qui en est comme le résumé :

« Que vous dirai-je, mes chers fils, car la prudence ne me permet pas de tout dire ; néanmoins, je vous dirai deux choses ; c'est d'abord que, dans les choses de ce monde, même les plus parfaites, il se glisse toujours quelque poussière ; parfois donc, dans la presse, chose excellente et nécessaire, on manque un peu de concorde. Or, ne l'oubliez pas, c'est l'union qui fait la force. Les soldats les plus braves, quand ils ne sont pas disciplinés, perdent une grande partie de leurs forces, et souvent font perdre la bataille au lieu de faire mordre la poussière à leurs ennemis. Je vous en prie donc, soyez unis... »

Toute l'assistance écoutait en silence et avec une pieuse avidité ces recommandations paternelles. Le Saint-Père n'a pas plus tôt fini que l'auditoire tout entier tombe à genoux pour recevoir la bénédiction pontificale, et aussitôt de toutes les poitrines s'échappe en signe d'adhésion ce cri du cœur : *Viva Pio nono !*

Ainsi bénie et conseillée par le Chef de l'Église, la presse, poursuivit, de concert, avec un nouveau zèle, sa lutte pacifique pour la cause de l'Église et de la Papauté.

Quand arriva le jour de la fête, le grand jour du 3 juin, la Ville éternelle prit un air d'animation extraordinaire. Dès l'aube, on vit les fidèles se diriger de toutes parts vers Saint-Pierre-ès-Liens, centre de la principale cérémonie.

A sept heures, l'église est comble ; la foule ne pouvant trouver place dans l'enceinte sacrée inonde la place qui disparait sous un encombrement de voitures et d'équipages.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Au-dessus de la porte principale se voit un grand tableau peint, commandé pour la fête, et qui représente la consécration épiscopale de Pie IX. On y lit une inscription commémorative de ce grand événement (1).

L'intérieur de l'église est splendidement décoré. Tous les murs, toutes les colonnes présentent aux regards une splendide ornementation. Autour de la basilique sont disposés quatre rangs de lustres étagés qui répandent des flots de lumière et transforment l'enceinte sacrée en une immense nef lumineuse.

Au-dessus de l'arcade centrale se lit sur drap d'or ce texte des livres saints: *Sanctificabit annum quinquagesimum, ipse est enim jubilæus Domini.* A la même hauteur, des deux côtés de la nef, courent deux autres inscriptions auxquelles l'innombrable assistance donne un commentaire plein d'éloquence. Du côté de l'évangile, on lit: *Jerusalem, leva in circuitu oculos tuos et vide. Omnes isti congregati sunt, filii venerunt tibi;* et du côté de l'épître: *Filii tui de longe venient, aurum et thus deferentes et laudem Domino annuntiantes.*

(1) La voici:

DEO . SERVATORI
QUOD
PIVS . IX . PONTIF . MAX .
QVINQVAGESIMO . EXEVNTE . ANNO
EX . QVO . EPISCOPVS . HIC . CONSECRATVS . EST
SALVVS . SOSPES . IN . ECCLESIA . IMPERAT
LAVDES . IMMORTALES . ET . GRATIÆ
VT . IDEM . PATER
PASTOR . PRINCEPS . INSVPERABILIS
CATHOLICI . NOMINIS . TRIVMPHVM . PERFICIAT
AD . S . PETRI . APOSTOLI . LAVREATA . VINCULA
VRBIS . ET . ORBIS . SUPPLICATIO .

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Entre les arcades de la nef sont appendues de magnifiques tentures portant, chacune, un cartouche soutenu par deux anges, et présentant, exécutées avec art, sur fond d'or, les images des vingt-deux docteurs ou pontifes qui ont le plus illustré l'Église sous les Papes précédents, et qui semblent convoqués à cette grande fête pour honorer tout spécialement celui des Papes qui a surpassé tous les autres par la durée et les œuvres de son Pontificat (1).

Des deux côtés de la confession, se trouvaient des tribunes réservées aux cardinaux, aux archevêques et évêques, aux prélats et autres personnages. On y voyait rassemblés presque tout le Sacré-Collége, tous les évêques français et étrangers présents à Rome, une foule de prélats, divers ambassadeurs, toute la noblesse romaine, les directeurs des pèlerinages, etc.

A neuf heures commença la messe pontificale célébrée par Mgr Simeoni, cardinal titulaire de l'église. Les chants furent exécutés par cent cinquante voix choisies pour interpréter la musique de Palestrina si propre à émouvoir le sentiment religieux. Mais ces chants admirables s'effacèrent

(1) Ces grands noms étaient, du côté de l'épître : saint Timothée, évêque d'Éphèse ; saint Hilaire, de Poitiers; saint Ignace, d'Antioche ; saint Eusèbe, de Verceil ; saint Grégoire, de Néocésarée ; saint Ambroise, de Milan ; saint Athanase, d'Alexandrie ; saint Augustin, d'Hippone ; saint Cyrille, de Jérusalem ; saint Maxime, de Turin ; saint Basile, de Césarée ; — du côté de l'évangile : saint André, évêque de Crète ; saint Laurent Justinien, patriarche de Venise ; saint Cyrille, évêque d'Alexandrie ; saint Thomas, de Cantorbéry ; saint Jean Chrysostôme, de Constantinople ; saint Yves, de Bretagne ; saint Épiphane, de Salamine ; saint Ildefonse, de Tolède ; saint Grégoire, de Nazianze ; saint Pierre Chrysologue, de Ravenne ; saint Grégoire, de Nysse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

devant l'inexprimable émotion qui s'empara de l'assemblée lorsque, après le canon, éclata la prière *Oremus pro Pontifice nostro,* œuvre du célèbre maître de chapelle de la Sixtine, Mustafa. Les larmes qui coulaient des yeux attestaient la sympathie de toute la pieuse assistance pour l'auguste Pontife.

L'audience des pèlerins venus des différents points de l'Italie était fixée à l'heure de midi. Dès onze heures, le cortége des équipages s'ébranle pour prendre la direction du Vatican. La foule des voitures est énorme. Le défilé dure trois grands quarts d'heure. Les chevaux avancent au pas, à travers ces rangs d'une multitude compacte, où se mêlent quelques figures hostiles, à la mine triste et impatiente.

Pour essayer une contre-manifestation, la presse italianissime avait recommandé fortement à ceux du parti d'orner leurs maisons des couleurs italiennes. Mais presque seuls les édifices publics se trouvaient pavoisés. On voyait seulement de loin en loin, se balancer honteusement à une fenêtre quelque lambeau du drapeau national.

Aux abords du Vatican la foule était innombrable. A une heure, la salle ducale regorge de monde. Plus de deux mille personnes s'y trouvent entassées, tandis qu'un millier d'autres sont répandues dans les salles voisines et les escaliers.

Quand Pie IX paraît, toute l'assistance, d'un élan spontané, unanime et enthousiaste pousse une immense acclamation: *Vive Pie IX! Vive le Pontife-Roi! Ad multos annos! Viva, viva il beatissimo Padre!* En même temps, les mouchoirs s'agitent, et l'émotion est à son comble.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le Pape lui-même est très ému. « Mes chers fils, dit-il enfin, en vous voyant si nombreux, et je sais que tous ne sont pas ici, j'éprouve une consolation immense et une grande joie, car vous êtes les témoins de ce qu'est en vérité l'Italie catholique. Et moi, comme Jacob, je bénis mes enfants. Je les bénis afin que leur nombre s'accroisse encore, afin que, comme ils sont unis de cœur et de foi, cette foi et cette union grandissent avec le nombre, pour votre bonheur, pour l'édification générale, pour le triomphe de l'Église. Je vous bénis, vous, vos familles, vos œuvres, vos diocèses, afin que cette bénédiction vous soit une force pour les combats de cette vie, en attendant que nous jouissions du bonheur sans fin dans l'éternité. »

L'assistance s'était agenouillée sous la bénédiction du Souverain Pontife. Lorsqu'elle se releva, voyant le Saint-Père quitter la salle, ce fut une explosion nouvelle des sentiments qu'elle ne pouvait maîtriser. Par trois fois les mouchoirs s'agitèrent et les cris de : *Vive Pie IX!* retentirent. Ils s'élevaient avec une telle force, que l'écho devait en venir par delà l'enceinte, jusqu'au poste où les Piémontais avaient placé leurs soldats, ou pour mieux dire leurs geôliers. N'a-t-il pas dû retentir à leurs oreilles comme la voix justicière du véritable plébiscite proclamant à la face du monde quel est, à Rome, celui que le peuple acclame comme son véritable souverain ?

La journée se termina par le chant solennel du *Te Deum* à Saint-Pierre-ès-Liens, où l'on vit se renouveler les mêmes scènes que le matin, au milieu de la même affluence.

Les audiences des pèlerins au Vatican furent très nombreuses, soit avant, soit après la date du 3 juin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La ville des Papes semblait avoir repris pour quelque temps la physionomie des anciens jours. Avec une humeur dont ils ne se cachaient plus, les journaux italiens le constataient eux-mêmes, mais les vrais Romains en marquaient assez clairement leur satisfaction. On le voyait au bon sourire avec lequel ils regardaient au passage ce flot de monde qui, dans un va-et-vient incessant, et du matin au soir, sillonnait Rome en tous sens, visitant les églises, admirant les monuments et toujours se donnant le Vatican et Saint-Pierre pour lieux de rendez-vous. Tous les jours, lorsque revenait l'heure des audiences pontificales, c'était un ravissant spectacle que de voir la file interminable des voitures qui, de la place d'Espagne, du Corso et de la Minerve, convergeaient vers le pont Saint-Ange, pour déboucher au bout d'un moment sur la place Saint-Pierre. Si l'on entrait au Vatican, le spectacle devenait plus grandiose encore; car nulle part à coup sûr on n'eût pu voir, dans un plus grand palais, de telles foules s'échelonnant dans les escaliers sans fin, se répandant à l'infini dans les vastes salles et les longues galeries, pour se ranger à grand'peine quand le Pape, comme un père, mais aussi comme un roi, passait à travers les rangs pressés de ses enfants, leur distribuant ses bénédictions.

Les témoignages de vénération et d'amour prodigués à Pie IX à l'occasion de sa cinquantaine ne sauraient se compter. Sa Sainteté reçut de tous les points du globe des dépêches et des télégrammes de toutes sortes, expédiés, soit par les municipalités, les communautés et les associations de toute nature, soit par des personnages de la plus haute distinction. Il en vint de New-York, de San-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Francisco, de Washington, de Boston, de Batavia, de Ceylan, du Japon, de la Nouvelle-Orléans, etc., et c'est ainsi que les inventions modernes servirent à manifester, dans cette occasion, l'unité du monde catholique dans son attachement à la Papauté. D'ailleurs, aux fêtes de Rome faisaient écho des fêtes semblables célébrées dans tous les pays du monde catholique.

Enfin, la dernière solennité dans laquelle, du vivant de Pie IX, le monde chrétien fit éclater envers le grand Pontife les témoignages de son respect et de son attachement, ce fut la célébration du soixante-quinzième anniversaire de sa première communion qui tombait le 2 février 1878. On était loin de penser que cette date précéderait seulement de quelques jours la mort du bien-aimé Pontife.

Ravivé par les souffrances du Père, l'amour des enfants n'en eut que plus de ferveur à prier pour lui le jour de sa fête.

Dès avant l'aurore, les portes des basiliques et des églises furent ouvertes. Les fidèles se pressaient en foule autour des tribunaux pour s'approcher, ce jour-là, de la table sainte. Jamais, d'ailleurs, les pieux fidèles n'avaient manifesté autant d'empressement pour la communion que depuis la captivité du Pape. Toute fête leur servait d'occasion pour courir à cette source de toutes les grâces (1).

(1) Un fait caractéristique en est une preuve manifeste. Les fabricants d'hosties, qui sont des hommes spéciaux et dignes de confiance, tiennent des registres où sont scrupuleusement notées les livraisons faites aux basiliques et aux églises de Rome. Or, il résulte de ces registres que, depuis l'invasion, la quantité des grandes hosties

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Dans les églises de Rome, et particulièrement au *Gesu* et *à Saint-Ignace*, les enfants avaient les honneurs de la préséance. Au *Gesu*, on avait massé dans le sanctuaire ceux qui faisaient leur première communion, les petites filles vêtues de blanc, couvertes de longs voiles et couronnées de fleurs.

La fête du soixante-quinzième anniversaire de la première communion de Jean-Marie Mastaï, fut célébrée, comme tous les principaux anniversaires de sa longue carrière, dans toutes les contrées du monde catholique, et, dans les annales de l'Église il sera, comme toutes les solennités semblables, un éclatant témoignage de l'intime union de tous les fidèles avec l'auguste Captif du Vatican.

à l'usage des prêtres avait diminué dans des proportions lamentables, ce qui s'explique par la suppression des couvents et l'expulsion des religieux, tandis que la quantité des petites hosties à l'usage du peuple fidèle avait été doublée et même triplée.

Ce détail, très attristant d'un côté, ouvre d'un autre côté le cœur à l'espérance, et montre visiblement comment Dieu sait toujours tirer le bien du mal.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE IX

LES PARFUMS DU VATICAN PENDANT LA CAPTIVITÉ

La prison de Pie IX devenue un sanctuaire. — Les pèlerinages au Vatican. — Merveilleuse résurrection des pèlerinages au dix-neuvième siècle. — Vains efforts des usurpateurs pour arrêter les pèlerinages à Rome. — Divers pèlerinages avant 1875. — Les pèlerinages prennent, en 1875, un caractère régulier et national. — Le mouvement parti de la France. — Pèlerinages à jour fixe. — Pèlerinages quotidiens. — Les catholiques de Rome dévoués aux pèlerins. — Les audiences des pèlerins au Vatican. — Traits divers. — Grand pèlerinage italien. — Le maire de Dublin au Vatican. — Conversions au Vatican. — Riche offrande du comte de Saint-Aymour. — *Il Papa verboso.* — Libre parole de Pie IX. — Pie IX infirme porté sur une litière comme saint Jean, son patron. — Pie IX aimerait à mourir au milieu de ses enfants. — Vies offertes en sacrifice pour Pie IX. — Mademoiselle Leautard. — Longévité de Pie IX. — De quoi Pie IX est *las.* — *Roma* et *Amor*, mots identiques. — Pie IX *Solis instar.* — Les morts autour de Pie IX. — Mort d'Antonelli. — Les défections. — Les retours. — Unification des cœurs au Vatican.

Les parfums se brûlent dans les sanctuaires. Or, pendant la captivité de Pie IX, sa prison, comme celle de plusieurs martyrs, devint un véritable sanctuaire, éclairé des lumières célestes, inondé de toutes sortes de parfums, sanctifié par les souffrances d'un saint, et visité par tous les anges de la terre.

A tous les lieux de pèlerinage anciens et nouveaux s'a-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

jouta, en effet, celui du Vatican. Ce n'était pas une fois ni deux fois l'an, à des époques déterminées, mais c'était continuellement et chaque jour que le lieu de captivité du successeur de Pierre se remplissait de pèlerins sans nombre, venus de toutes les contrées de l'univers, pour baiser les chaînes du successeur de saint Pierre et consoler par leur présence le Père commun de tous les fidèles.

Ce fut même la captivité du Pape qui fit renaître ces anciennes manifestations de la foi qu'un Calchas téméraire et haut placé avait déclarées solennellement n'être plus de notre siècle. C'est là un de ces coups de la Providence qui, tirant d'une façon inattendue le bien du mal, fait servir les machinations de l'impiété à la glorification du règne de Jésus-Christ.

Ce fut un sublime chapitre de l'histoire de l'Église que celui qui, sous Pie IX, s'écrivit dans toutes les langues sous le titre de *Pèlerinages modernes*.

Pour peu qu'on y réfléchisse, il est impossible de se méprendre sur la nature, la portée et la signification de cette merveilleuse résurrection d'un glorieux passé.

Bons et mauvais, tous comprennent que ces hommes qui traversent, au prix de mille fatigues, et les monts et les mers, sont des âmes attristées, des consciences blessées qui, à défaut d'autres moyens de faire entendre aux puissants du jour leurs protestations contre la situation insoutenable faite à l'Église et à son auguste Chef, revendiquent, de cette éloquente façon, la liberté du Pape. Comment en douter? Ces migrations humaines n'ont-elles pas réapparu sur l'horizon depuis que la sainte Église est livrée aux persécuteurs? Au lieu de diminuer, ne croissent-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

elles pas de jour en jour à mesure que se multiplient les amertumes dont la révolution, maîtresse des cabinets européens, abreuve le Saint-Siége et l'Église? Les Adresses lues par les pèlerins et reproduites par la presse en témoignent clairement; la rage tantôt manifeste et tantôt contenue des persécuteurs le proclame à sa manière, comme aussi les bénédictions qui descendent des lèvres du Souverain Pontife sur les fronts de ces nouveaux confesseurs de la foi, qui s'appelleront dans l'histoire « les pèlerins du dix-neuvième siècle. »

Il est digne d'admiration le spectacle grandiose de cette affluence qui comprend toutes les classes sociales ; car les princes et les gentilshommes y coudoient les négociants, les industriels, les paysans, les ouvriers, les mendiants ! Oui, les mendiants, car eux aussi viennent à Rome vénérer le Pape prisonnier ! Et pourquoi ? Pour que tout genou fléchisse devant lui ; pour que le pauvre, avec lequel le Vicaire de Jésus-Christ partage l'aumône qu'il reçoit lui-même, redise au Pape, au nom des pauvres de toute la terre, que les malheureux n'ignorent pas combien le Chef de la catholicité pense à eux, s'occupe d'eux, et combien il pourvoit à leurs besoins, dans les limites de ses faibles ressources.

Quelle est donc, et durant le voyage et à Rome, l'attitude de cette foule de chrétiens de tout rang, de toute classe, de toute opinion ? L'attitude des saints. Rien qu'à les voir on sent que ces vagues humaines sont poussées ici par le vent de la foi. Il faut les contempler priant dans les églises, communiant ensemble, s'agenouillant devant la sainte Victime de l'impiété révolutionnaire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le gouvernement usurpateur ne négligea rien pour paralyser et décourager les pèlerinages des catholiques, tant à Rome qu'en Italie. Par une mesure arbitraire et violente, il interdisait à la frontière les trains spéciaux de pèlerinages.

Dans Rome même, les séides de la révolution avaient pleine faculté d'outrager les pèlerins. C'est ainsi qu'un Italien, étant venu à Rome dans son costume national et traditionnel, fut brutalement arrêté et martyrisé, dans le Corso, par une bande de *buzzurri* acharnés contre sa personne. Délivré à grand'peine de leurs mains, il fut par ordre conduit en prison, et là, le ministre Lanza, médecin de son métier, le fit visiter et retenir comme fou. Néanmoins, après quelques jours, considérant que ce fou n'était pas furieux et qu'il était même, pour tout le reste, fort sensé, le ministre, non sans regret, consentit à le relâcher.

Les ministres italiens eussent été ravis d'appliquer cette mesure à tous les pèlerins catholiques; mais un tel système n'était pas sans inconvénients, et c'est alors qu'ils résolurent d'interdire aux chemins de fer le transport en masse des pèlerins. Des communards et des assassins, à la bonne heure! Mais des pèlerins! Qui pouvait songer sans frémir aux dangers pour le pays de recéler cette engeance qui porte malheur!

Ainsi, non-seulement le Saint-Père était captif, mais encore, traité en un sens plus durement que les condamnés et les galériens, il fut sur le point d'être tenu dans l'isolement et privé de la visite de ses amis.

Mais l'ardeur des catholiques, surtout des Français, ne se laissa pas intimider, et leur intrépidité s'enhardit à forcer

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les barrières dressées contre eux par ce gouvernement oppresseur. Les pèlerinages à Rome et au Vatican eurent lieu quand même.

Les routes n'avaient plus de distance, les océans d'écueils et de périls, les puissants d'intimidation pour des cœurs résolus, coûte que coûte, à se frayer un chemin vers l'auguste Victime des brutalités révolutionnaires.

Ce mouvement des pèlerinages ne se régularisa qu'en 1875. Mais jusqu'à ce moment il apporta déjà au Pontife persécuté de fréquentes et précieuses consolations.

La jeune Amérique n'avait pas attendu le signal donné par les catholiques d'Europe pour prendre son essor vers Rome. Dès l'année 1874, elle fit aussi son pèlerinage au Vatican. Ce pèlerinage, débarqué en France, visita les sanctuaires les plus vénérés de notre pays avant de s'acheminer vers Rome.

C'est le 9 juin de ladite année qu'ils firent leur entrée dans la Ville éternelle.

Avec les pèlerins d'Amérique se présentèrent au Vatican les catholiques américains présents à Rome. Plusieurs cardinaux, les prélats de la Cour pontificale et d'autres grands personnages assistaient à cette réception. Il s'y trouvait aussi des Romains et quelques fidèles de différentes nations, en tout deux cents personnes environ.

A l'heure dite, le Saint-Père entra dans la salle du Consistoire où sa présence souleva un enthousiasme indescriptible.

Mgr Dwenger, évêque de Fort-Wayne, président du pèlerinage, prit le premier la parole. Dans son discours, il fit ressortir le sentiment de foi qui avait poussé les pèle-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rins d'Amérique vers Rome, afin d'apporter leurs hommages au Pontife-Roi persécuté, et d'admirer de plus près le spectacle de ses vertus. « Les princes, ajouta-t-il, vous ont abandonné. Mais nous, et avec nous tout le peuple fidèle, nous ne vous abandonnerons pas, et c'est pour en témoigner que nous sommes venus ici saluer le Pasteur infaillible de l'Église, au centre qui garde l'unité de la vraie foi. » Mgr Dwenger termina en demandant la bénédiction du Saint-Père pour les pèlerins présents, pour leurs familles et pour tous les catholiques des États-Unis qui, de loin, s'associaient aux paroles et aux actes de leurs frères plus heureux. Il dit que les Américains condamnaient et flétrissaient les persécutions dont l'Église est l'objet dans la personne de son Chef, et, pour la plupart des États, dans la personne de ses prêtres.

M. Théard, juge de la Nouvelle-Orléans, lut ensuite une Adresse en français. « Très Saint Père, dit-il, en substance, nous venons d'un pays où les catholiques ne sont pas persécutés comme ailleurs. Nous avons tout quitté pour venir vous offrir nos fortunes et nos vies. Nous avons voulu voir de près cette gloire qui est un reflet de celle de Dieu, et qui éclate plus encore, s'il est possible, dans l'état où vos ennemis vous ont réduit. Nous vous apportons des cœurs pleins de soumission, de respect et d'amour. Plus le Saint-Père est persécuté et plus grandit notre amour pour sa personne. D'ailleurs nous savons que la persécution du juste amène tôt ou tard son triomphe. Dans cette confiance, nous offrons à Dieu nos prières afin que le Saint-Père recouvre ses États. »

Le pieux orateur parla ensuite du pèlerinage qu'ils

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avaient fait à Lourdes et qu'il donna comme une preuve de l'infaillibilité, la sainte Vierge ayant, semble-t-il, attendu la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception pour se donner ce nom à elle-même dans son apparition. Il rappela que le Pape avait visité le continent américain. Les fidèles de ce pays s'en souviennent, dit-il. Ils ont salué avec enthousiasme l'anniversaire mémorable annonçant que Votre Sainteté avait atteint les années de Pierre. Ils espèrent en l'avenir, car tout annonce qu'il n'y aura bientôt qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur, et que vous verrez le triomphe de l'Église. M. Théard termina en demandant la bénédiction pour ses compagnons et compatriotes, et en offrant leurs présents à Sa Sainteté.

Le Pape, très ému, manifesta sa joie de voir dans ces belles paroles comme un rayon de lumière à travers les ténèbres qui enveloppent le monde.

De grandes consolations lui viennent, dit-il, de l'ancien comme du nouveau monde. Il rappelle qu'il avait augmenté le nombre des diocèses d'Amérique, pour répondre au développement de la foi. Néanmoins bien des contrées restent à conquérir; pour y parvenir et pour conserver ce qui est acquis, il faut prier, beaucoup prier, afin que toute l'Amérique se convertisse à la vraie foi.

Ce discours du Pape toucha vivement les Américains, quoique plusieurs n'entendissent pas la langue. Mais le geste, l'expression du visage, le son de la voix leur suffisaient. Ils acclamèrent de nouveau le Pape qui, descendant de son trône, passa dans les rangs des pèlerins lagenouillés sur son passage, leur donna sa main à baiser et bénit les objets de piété qu'ils lui présentaient.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le jeudi suivant, 11 juin, le Pape célébra le saint sacrifice pour le pèlerinage américain, sur un autel dressé exprès dans la salle du trône, et distribua de sa main la sainte communion à tous ces pieux catholiques du nouveau monde.

Ces généreux pèlerins offrirent pour présent au Saint-Père une somme d'environ cinq cent mille francs en espèces, à laquelle ils joignirent un coffret contenant des échantillons d'or provenant des mines américaines.

Les pèlerins visitèrent Rome, surtout les sanctuaires et les lieux les plus chers à la piété chrétienne.

Venus de si loin, ils furent, à Rome, l'objet de la curiosité publique. Mais ils passaient sans daigner s'en apercevoir, entrant dans les églises, se prosternant et priant. Des Romains vont à eux, leur tendant les mains, en disant : *Bene! Da bravi cristiani! Siate benedetti* (Bien ! Vous agissez en braves chrétiens ! Soyez bénis !) Les pèlerins prennent ces mains romaines, les secouent à la manière anglaise et continuent de prier.

Ces fervents catholiques, en quittant la ville des Papes, le 20 juin, emportent avec eux la résolution d'organiser des pèlerinages périodiques à la prison du Vicaire de Jésus-Christ (1).

(1) Au nombre des pèlerins d'Amérique se trouvait une dame charitable et pieuse, Madame Peter, dont Mgr Nardi, dans *la Voce della Verità*, fit le portrait suivant :

« Soixante-quatorze ans, démarche ferme, vue et ouïe parfaites, parole prompte et animée, intelligence claire, cœur joyeux, onze traversées de l'Océan, dix couvents fondés dont le dernier dans sa propre maison, écoles ouvertes, hôpitaux et églises enrichis, charité sans autre limite que l'impossible, — telle est Madame Peter.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le 8 juillet de la même année 1874, à l'heure de midi, le Saint-Père reçut, dans la salle du Consistoire, deux députations de dames romaines. Une de ces députations, présidée par Madame Cevola Martignoni, était composée de quatre-vingt-trois filles romaines qui figuraient les quatre-vingt-trois années du Pape, ces filles étant disposées de façon à offrir les quatre-vingt-trois gradations de l'âge du Pape, c'est-à-dire que la première avait un an et

« Le plus âpre bigotisme protestant, le plus froid mépris sectaire se taisent devant cette femme qui renonce aux opulences de la vie et se fait pauvre pour les pauvres et pour la foi ; qui ne rougit pas de mendier quand il le faut. Son bâton à la main, le visage souriant et éclairé par la piété, elle parcourt, souvent seule, les rues de Cincinnati, arrête les passants, qu'elle les connaisse ou non, et leur dit : *You will, kindly give me something for my poor !* (De grâce, vous me donnerez quelque chose pour mes pauvres !) Et le passant contemplant cet œil tranquille, ce front vénérable presque sans rides, ce visage qui inspire le respect, met une pièce de monnaie dans la bourse de Madame Peter.

« Elle fait son sixième pèlerinage à Rome. De Cincinnati à New-York, quarante-huit heures de chemin de fer ; de New-York à Liverpool, dix jours de traversée ; de Liverpool à Rome, six autres jours de voyage. Eh bien ! pour elle, ne pas venir à Rome était impossible. Et elle n'y est jamais venue en vain.

« Sa première visite est à Saint-Pierre et au Pape. Puis, elle fait pieusement main basse sur les choses saintes et même sur les corps saints. On dirait qu'elle veut nous ravir tout ce qui nous reste de saint.

« Oh ! si nous avions vos églises, s'écrie-t-elle, si nous avions vos reliques et vos images, vos institutions et votre abondance de prêtres, de moines, de religieuses, que ne ferions-nous pas ?

« Ah ! madame Peter, laissez-nous les choses qui nous restent, priez Dieu qu'elles nous restent et remercions-le de ce qui arrive dans votre merveilleux pays. Là, notre foi est un soleil qui, tout en se montrant à peine à l'horizon, est déjà splendide et puissant. Qu'est devenu ce soleil parmi nous ? je ne le dirai point ; on le voit obscurci par les nuages. Mais, en vérité, il y a une bouche qui soufflera sur les nuages, seulement nous supplions qu'elle se hâte. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la dernière quatre-vingt-trois. Mais, après celle-ci, en venait une autre d'un an, qui commençait une nouvelle série et augurait au Pape une nouvelle vie. La piété qui avait dicté cette manifestation était empreinte, sans doute, d'une grande naïveté. Mais quelle ingénieuse pensée et quelle délicatesse de sentiments!

Le 19 août 1874, Pie IX reçut, le matin, une députation de catholiques espagnols venant de Majorque. La députation était présidée par deux ecclésiastiques de la colonie espagnole de Rome, le Révérendissime Père général des religieux de la *Merci*, et le Révérend Père Saderra, de la Compagnie de Jésus.

« Ah! voilà mes chers Espagnols, » s'écrie le Saint-Père en se présentant à la députation ; « ils viennent sans doute réparer la faute que commirent certains habitants de Majorque, lors de mon voyage en Amérique. En ce temps-là, les Espagnols d'outre-mer nourrissaient contre le Saint-Siége et contre ses délégués une animosité et des préventions qui les poussèrent à m'arrêter comme un individu dangereux (1). »

Cette réminiscence de tout point exacte arracha aux pieux visiteurs un cri d'admiration : ils voyaient plein de vigueur et de présence d'esprit cet auguste vieillard que la presse révolutionnaire et dernièrement encore le journal anglais *le Times* s'étaient plu à représenter comme mourant.

Cependant le Révérendissime Père général de l'ordre de la *Merci* exprima, dans des termes très chaleureux, les

(1) *Voir* t. I, p. 35.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sentiments dévoués contenus dans une Adresse en langue espagnole que la députation offrit à Sa Sainteté. L'Adresse occupait la première page d'un magnifique album rempli de signatures. En même temps, les pèlerins offrirent au Saint-Père, au nom des dames catholiques de Majorque, une palme et une branche de laurier en or massif, entrelacées autour des armes pontificales également en or. Au bas des armes on lisait l'inscription :

Piæ Majoricenses
Pio IX
Martyri et Confessori.

« Votre dévouement, dit le Saint-Père avec un sourire plein de grâce et de modestie, vous a fait exagérer les glorieux titres que vous me décernez. Il est vrai que je suis chargé de la croix et que, Dieu aidant, je confesserai jusqu'à la mort la foi dont j'ai été constitué gardien ; mais les titres de martyr et de confesseur, tout en indiquant votre participation à mes souffrances, ne sont point sans doute l'expression exacte de mes afflictions et de mes épreuves. »

Parlant ensuite de l'horrible anarchie qui désole l'Espagne, le Saint-Père prononça ces graves paroles :

« Je prie Dieu qu'il accorde la paix à cette nation catholique ; je désire qu'il lui accorde quelque chose qui soit un gouvernement, car ce qui fonctionne à Madrid n'en est pas même l'ombre. En effet, voici que les dictateurs madrilènes se refusent à reconnaître les évêques que j'ai préconisés dans le dernier consistoire, et cela malgré que les titulaires eussent été choisis après une entente préa-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lable avec M. Castelar, lequel avait formellement accepté la liste transmise par le Saint-Siége. Je vous le demande, mes enfants, est-ce là un acte digne d'un gouvernement? »

C'est en 1875, l'année du grand Jubilé, comme nous l'avons dit, que les pèlerinages du Vatican prirent un caractère tout à fait régulier et national.

Le mouvement partit de la France. Ses promoteurs avaient pour but d'expier les crimes de la nation très chrétienne, et de conjurer la malédiction tombée sur elle, qui se prolongeait comme un châtiment de ses lamentables infidélités.

De tout temps, les crimes publics et surtout les outrages faits à la Divinité par une nation tout entière ont provoqué la colère céleste.

Or, quand l'injure a été publique et nationale, il faut que la réparation et l'expiation soient marquées de ce double caractère.

La France est devenue la grande criminelle. Non-seulement elle a trahi et abandonné le Chef de l'Église, mais elle a de mille manières chassé Dieu de son sein. C'est elle qui doit commencer la réparation.

Les pieux fidèles comprirent que, par des manifestations publiques de leur foi et par des prières solennelles, ils pourraient apaiser la justice divine et obtenir de l'infinie miséricorde la conversion de ceux qui ne craignent point d'afficher encore le scandale. Dans ce but, ils entreprirent des pèlerinages, et ils s'efforcèrent de convoquer la France entière à ces saintes pratiques, depuis longtemps tombées en désuétude. Leur zèle fut couronné de succès.

Les premiers essais eurent à lutter contre la force bru-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tale de la révolution. Mais ils finirent par en triompher.

Pie IX, en bon père, plutôt que d'exposer ses enfants aux périls et aux outrages qu'ils étaient obligés d'affronter pour arriver jusqu'à lui, se résignait à être privé de cette consolation.

En 1875, à l'occasion du Jubilé, le projet d'un grand pèlerinage à Rome fut concerté en France. Mais on voulut connaître à ce sujet la pensée du Pape. Le vicomte de Damas, président du Conseil des pèlerinages, écrivit à Sa Sainteté pour être sûr de ne rien faire sans l'aveu du Souverain Pontife.

Pie IX lui fit adresser, à la date du 4 mars, par Mgr Mercurelli, secrétaire des Brefs aux princes, une réponse où se lisent ces paroles :

« Assurément il est impossible que notre Très Saint-Père Pie IX n'encourage pas tout ce qui peut affirmer, réchauffer et développer la religion ; il est donc impossible qu'il n'approuve pas le dessein de ceux qui désirent, par piété, faire le pèlerinage de Rome, afin d'y puiser dans leur plénitude les indulgences du Jubilé auprès des corps mêmes des Princes des Apôtres.

« Toutefois, les circonstances actuelles ne lui permettent pas de susciter de lui-même ou de provoquer ces pèlerinages, puisqu'il ne peut assurer aux pieuses caravanes de pèlerins une complète sécurité. Telle est la situation que Notre Très Saint Père m'a chargé de signaler à vos réflexions.

« Sa Sainteté est, du reste, réjouie au plus haut point par la foi éminente de ceux qui, pouvant profiter dans leur pays de la grâce du Jubilé, préfèrent entreprendre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

un long voyage pour la gagner dans la ville même d'où elle découle... »

La seule pensée que le Saint-Père non-seulement approuvait ces pèlerinages, mais encore y trouvait une grande consolation, redonna un nouvel élan au zèle des catholiques de France. Le projet fut poursuivi, et l'exécution en fut fixée au 5 mai de l'année suivante, c'est-à-dire à la fête de saint Pie V, l'illustre patron du Pontificat de Pie IX. En conséquence, le vicomte de Damas, le 24 février 1876, adressa à tous les présidents des comités régionaux de pèlerinage, la lettre suivante :

« Le Saint-Père a daigné dire à un des membres de notre Conseil, que ces pèlerinages étaient pour lui une vraie consolation ; ils sont dès lors pour nous un devoir, et nous devons cette année, comme les années précédentes, aller fêter la Saint-Pie V aux pieds de Pie IX.

« Notre intention serait de transformer en une série de pèlerinages l'itinéraire que nous devons suivre en Italie, et nous voudrions parcourir en groupe : les sanctuaires de Turin (le saint suaire) ; de Bologne (tombeaux de saint Dominique, sainte Catherine de Bologne, etc.) ; de Florence (églises de Santa-Maria Novella, Sainte-Madeleine de Pazzi) ; d'Assise (tombeaux de saint François, sainte Claire, saint Damien, Notre-Dame des Anges ou la Portioncule) ; de Rome (une matinée dans chaque basilique, l'audience du Pape, environ douze ou quatorze jours dans la Ville éternelle). Au retour, Lorette (santa casa), Padoue (saint Antoine), Milan (tombeaux de saint Ambroise, saint Gervais et saint Protais, saint Charles Borromée) ; rentrer en France par Turin... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Dès lors fut inaugurée cette série de pèlerinages annuels qui allaient solennellement, le 5 mai, consoler Pie IX dans sa prison par les hommages et les vœux, non-seulement de la France, mais de la catholicité tout entière.

Bien d'autres dates donnaient encore le signal d'une nombreuse affluence autour du grand Captif, savoir, la fête de l'Épiphanie, 6 janvier, l'anniversaire de l'élection de Pie IX et celui de son couronnement (16 et 21 juin), la date de sa naissance, 13 mai, les fêtes de Noël et de saint Jean son patron, etc.

Mais en dehors de ces époques mémorables, Pie IX se prodiguait encore journellement aux désirs d'une multitude de visiteurs.

Les catholiques de Rome firent écho à la piété du monde chrétien. Le *Cercle de Saint-Pierre* de la jeunesse catholique italienne de Rome, mû par le désir de faciliter le voyage des pèlerins étrangers au tombeau des Saints Apôtres nomma une Commission composée de plusieurs de ses membres, qui avait pour objet de se dévouer fraternellement à cette œuvre sainte, recommandée par le vénéré Pontife. C'est avec cette commission que se mettaient en rapports les organisateurs et directeurs des pèlerinages à Rome.

La première invasion de Rome par les pèlerins causa une véritable surprise. La bourgeoisie libérale et trafiquante, qui ne s'attendait pas à cette affluence des amis de Pie IX, n'avait eu ni le temps ni l'idée de se mettre en mesure et fut prise au dépourvu. Elle offrit aux pèlerins le plus attristant spectacle. Dans le Corso et dans les quartiers marchands, aux nombreux étalages de photographies, de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

gravures et d'objets d'art, figuraient les portraits de Victor-Emmanuel et de Garibaldi. Celui-ci surtout était de rigueur. Ce qui indignait davantage, c'était de les voir accolés, comme par dérision, aux portraits de Pie IX. Les pèlerins se gardèrent d'entrer et d'acheter dans ces boutiques.

Aussi, dans la suite, on n'y voyait plus, durant le séjour des pèlerins, que des portraits du Pape ; mais les pèlerins partis, Victor-Emmanuel et Garibaldi reparaissaient triomphants aux vitrines. Ce petit trait de tartufferie chez ces corps d'état montre quelle serait en toute chose la force des honnêtes gens s'ils savaient prendre leurs ennemis par leur faible, la cupidité.

Les cochers de fiacre eux-mêmes, par l'appât de l'argent, se comportaient en parfaits papalins dans la tenue, sinon de leurs personnes, du moins de leurs chevaux et de leurs voitures. La place Saint-Pierre en était couverte, les abords du Vatican en regorgeaient : c'était leur rendez-vous général. A toute heure du jour, il n'y avait qu'à faire un signe pour en avoir aussitôt plusieurs à son service. On sait cependant que c'est un quartier à part, tout en dehors du mouvement commercial et mondain, et qu'on n'y vient, pour ainsi dire, que par piété.

Le Quirinal, au contraire, est admirablement situé entre les quartiers productifs et la gare du chemin de fer. La place de ce palais n'en était pas moins déserte. Ce n'était pas là que l'on trouvait une voiture. Quelque fatigué que l'on fût, il fallait aller ailleurs. Le conducteur du plus misérable *legno* ne s'avisait jamais d'y chercher des clients, sachant très bien que personne ne fréquentait cette place. Le contraste était des plus saisissants : le mouvement et la vie

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

au vieux Vatican ; la solitude et la mort au Quirinal. Ce phénomène était fait pour donner à réfléchir.

Les audiences du Vatican étaient un grand spectacle qui se renouvelait tous les jours sans rien perdre de sa beauté merveilleuse. Autour de quel souverain vit-on jamais une pareille gravitation des cœurs ?

Il est midi. Déjà les premières antichambres sont remplies d'hommes, de membres du clergé ou des hautes classes sociales. A côté du missionnaire qui arrive du Japon ou de l'Australie, vous voyez des uniformes d'officiers des États-Unis, d'Angleterre ou de France. Tel personnage, vêtu d'un simple frac noir, est un ancien ministre qui connaît plusieurs cours ; il peut les comparer avec celle-ci.

Tout près de lui se trouve un homme de lettres ou un savant dont la vie s'est consumée dans les études ; pour la première fois peut-être il sent combien ont peu de valeur les travaux et la science elle-même sans la lumière et la chaleur de la foi. Plus loin c'est un gentilhomme de nationalité française ou anglaise ; ému, il baise la main qui bénit avec une tendresse paternelle et une autorité divine. Dans d'autres antichambres se trouvent de pauvres gens du peuple ou des artisans, preuve que la porte du Vatican n'est refusée à personne, pas même aux dissidents.

La première chose que chacun demande à voir en entrant à Rome, ce n'est ni le Panthéon, ni le Colisée, ni Saint-Pierre, ni les galeries, c'est Pie IX. Sur ce point, il n'y a distinction ni de patrie, ni de condition, ni même de croyance.

Précédé de ses gardes nobles et des prélats de sa Cour, entouré ou suivi de cardinaux et d'autres prélats, voici le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Saint-Père. Tous les genoux fléchissent ; tous les yeux se fixent sur ce doux visage. Le long désir qui a conduit ces foules d'au-delà des monts et des rivages les plus lointains du globe est satisfait. Presque tous ont d'amples provisions de chapelets, de médailles, de croix, de crucifix pour eux ou pour ceux qui, moins heureux, n'ont pu les accompagner.

Pour tous, le Saint-Père a des paroles variées, mais non diverses, parce qu'elles sont animées toujours d'une même pensée suprême ; après avoir donné à chacun, homme, femme, enfant, quelqu'un de ces préceptes que l'on n'oublie plus, sa revue est terminée ; il va se placer au milieu de l'assemblée ; là, dans un discours, ordinairement en français afin que tous l'entendent, il parle de nos grands devoirs et de nos éternelles destinées, et la multitude recueille avec une respectueuse avidité les leçons qui s'échappent de ces lèvres bénies.

Pie IX improvise toujours ; le plus souvent sa parole est inspirée par un mot de l'Adresse qu'il entend ou de l'Évangile du jour. Il prend là son sujet et parle avec une abondance et une force extraordinaires, sans hésitation, sans chercher ses idées ni ses mots. La doctrine coule de ses lèvres comme l'eau de la source, et il la revêt de cette forme saisissante et incisive qui pénètre profondément dans les esprits. Le sténographe recueille le discours, le recopie et le lui présente, et alors, si un mot a été mal entendu ou mal traduit, si un passage a été oublié, avec une parfaite sûreté de mémoire, le Saint-Père corrige, ajoute ou retranche, de façon à rétablir l'intégrité même de sa parole.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le Pape ne dit rien d'inutile, ses discours sont remplis de vérités à l'usage des fidèles et aussi à l'usage de ses ennemis, et il a la satisfaction de voir ces vérités recueillies par les uns et par les autres. En les recherchant pour les publier dans leurs gazettes, ses ennemis tendaient pour ainsi dire l'épaule au fer brûlant qui marquait la cause révolutionnaire du sceau de la réprobation.

Il est impossible, dans une histoire générale comme celle-ci, de suivre pas à pas cette série d'audiences et d'allocutions pontificales. Un volume entier n'y suffirait pas.

Nous avons déjà exquissé, précédemment, quelques-unes des audiences accordées par Pie IX, particulièrement à l'occasion des grands anniversaires; nous nous contenterons de citer ici quelques traits particuliers des milliers de pèlerinages reçus au Vatican.

Le premier grand pèlerinage italien qui eut un caractère tout à fait national fut celui du 6 janvier 1876.

La réception des Italiens au Vatican fut des plus imposantes. L'Italie catholique, l'Italie véritable était là, acclamant son roi, le Pape, et l'acclamant avec un enthousiasme sublime, un enthousiasme mêlé d'attendrissement, mais empreint aussi d'une énergie sûre de l'avenir.

Douze cardinaux, plusieurs évêques, une foule de prélats, toute la Cour, plusieurs princes romains, divers membres du corps diplomatique et des personnages étrangers entouraient le trône pontifical élevé au fond de la salle du Consistoire. Et cette salle, qui est double, était absolument occupée, jusque dans les embrasures des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

fenêtres, par la foule des pèlerins. Tous, hommes et femmes, portaient sur leurs vêtements la croix blanche filetée de rouge qui leur avait été remise le matin à Saint-Pierre.

Lorsque le Pape entra, de longues acclamations plusieurs fois répétées le saluèrent. Il était calme, grave, et il s'assit après avoir béni l'assemblée.

Le commandant Acquaderni, fils de cette noble ville des Etats de l'Église qui s'appelle Bologne la Savante et que Bonghi s'efforçait en vain de découronner, s'avança au pied du trône et lut d'une voix ferme une Adresse dans laquelle, protestant contre la sacrilége entreprise formée par les usurpateurs de bouleverser l'unité catholique en Italie, il affirme hautement la fermeté de la foi des vrais Italiens.

Pie IX répondit à cette Adresse par une improvisation pleine de feu et d'une sainte liberté, où il fit à grands traits l'histoire de la révolution italienne.

Sa péroraison surtout fut sublime ; les larmes coulaient de ses yeux, et faisaient couler celles de tous les assistants. En bénissant le premier pèlerinage italien et les pèlerinages qui devaient suivre, il pria Dieu de le bénir lui-même, vieillard chargé d'ans et d'angoisses, de soutenir ses bras et de lui permettre de mourir s'il le fallait pour l'Église, afin de remettre bientôt son âme entre les mains du Sauveur Jésus.

Quand Pie IX eût fini de parler, des acclamations enthousiastes se firent entendre; son majordome le couvrit de son vaste chapeau rouge aux glands d'or, son maître de chambre plaça sur ses épaules le manteau de pourpre, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

il descendit du trône bénissant encore la foule prosternée sous sa main paternelle.

Un touchant épisode que nous ne saurions passer sous silence, c'est l'audience dont fut honoré, au Vatican, un personnage bien haut placé dans l'estime et l'affection de Pie IX, nous voulons parler du lord maire de Dublin, l'honorable Mac-Swiney. Il parut devant le Saint-Père dans son costume officiel. C'était à la fête de Noël 1875. Il venait remercier le Pape de la grand'croix de l'ordre de Saint-Grégoire dont Sa Sainteté l'avait décoré, à l'occasion du centenaire d'O'Connell. Ce noble représentant de l'Irlande catholique fut saisi d'une douce surprise en voyant le Pape calme et fort, doux et souriant. « Que voulez-vous ? disait-il en racontant cette audience, *le Times* nous avait cent fois répété que le Saint-Père était mourant. Je m'attendais à trouver une ruine majestueuse, et mes yeux ont admiré un Pontife plein d'une verte vieillesse. »

Ce grand chrétien laissa échapper de son cœur des sentiments dignes en même temps de sa catholique nation et de l'auguste Pontife qui avait tant de fois donné à l'Irlande des marques de sa paternelle prédilection.

« En m'accordant, malgré mon indignité, cette haute distinction, après la célébration du centenaire d'O'Connell, dit-il, Votre Sainteté a voulu honorer dans mon humble personne les citoyens dont j'avais l'honneur d'être le premier magistrat, ces citoyens dont la conduite exemplaire et les hautes vertus ont été en cette occasion si bien comprises et approuvées par Votre Sainteté.

« C'est surtout à l'Irlande, si riche de foi et de dévouement au Saint-Siége, qu'est due une si haute distinction.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le 5 et le 6 août, l'Irlande a noblement, et avec des sentiments profondément chrétiens, honoré la mémoire du grand confesseur, du représentant par excellence d'une nation véritablement catholique.

« En cette circonstance, mes compatriotes auxquels s'étaient associés un grand nombre de prélats et d'étrangers distingués ont solennellement proclamé leur fidélité à ces principes auxquels l'immortel O'Connell avait dévoué sa vie; l'obéissance à l'autorité divine, dont le Saint-Siége est le seul représentant sur la terre... »

Le Pape bénit avec une tendresse toute nouvelle sa chère Irlande dans la personne du premier magistrat de la capitale de ce malheureux pays.

Une autre fois, c'est une Madeleine repentante qui, brisant son cœur aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, embaume la salle d'audience du parfum de sa conversion.

Une pieuse jeune fille étrangère, se trouvant à Rome avec sa famille, éprouvait un vif regret de ce que sa gouvernante était schismatique. N'osant disputer avec elle, la jeune fille se taisait, souffrait et priait. Elle priait surtout, elle priait avec confiance, et, durant le mois consacré à honorer Marie, elle implorait ardemment la Mère du Sauveur; elle voulait plus qu'une grâce, elle voulait un miracle, la conversion de sa gouvernante.

Un jour, c'était le 8 du mois de mai, elle avait fait sa communion le matin dans un sanctuaire de Rome, et, vers midi, elle se rendit avec toute sa famille, y compris la gouvernante, à une audience du Saint-Père.

C'était une de ces audiences où les fidèles se rangeaient par groupes dans les galeries du Vatican. Chacun s'age-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nouillait; le Pape passait en bénissant. Souvent il s'arrêtait près des groupes, entendait leurs demandes, y répondait par des paroles de conseil et d'édification.

Ce jour-là, il s'arrêta auprès de la famille étrangère, et fixant tour à tour la jeune fille et la gouvernante, il dit à celle-ci que, depuis longtemps, la grâce de Dieu la cherchait, qu'il était inutile de la combattre et de la fuir : « Ne perdez pas de temps, obéissez à la voix intérieure qui vous appelle, et vous serez bénie. »

Le visage du Pape était doux et sévère à la fois; son accent tenait de la prière et du commandement. Il contempla un instant la jeune fille d'un regard d'ineffable tendresse, toucha de la main le front et les lèvres de la pauvre gouvernante, qui avait peine à comprimer ses sanglots.

... Vers la fin du mois de Marie, la schismatique, s'étant préparée par de pieux exercices, abjura l'erreur et rentra dans le sein de l'Église catholique.

Ses ennemis ont bien pu découronner le saint Pontife, le réduire en captivité, l'abreuver d'outrages, et le livrer aux sarcasmes de la presse, aux haines de la secte ; ils auraient pu encore, si Dieu l'eût permis, déchaîner contre lui des fureurs parricides... Mais il y a une chose qu'ils ne pouvaient lui ôter, c'est cette *vertu* qui sortait pour ainsi dire du manteau de Pie IX comme de la robe du Christ, et qui opérait des prodiges.

Un des traits les plus touchants de l'amour et de la générosité chrétienne envers Pie IX, c'est la démarche du comte Gabriel de Caix de Saint-Aymour.

Au commencement de l'année 1877, ce gentilhomme français vint offrir au Pape un service complet d'autel ou

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

chapelle, d'une richesse inouïe. Dans ce service d'or massif il avait fait enchâsser avec une profusion plus que royale, mais toute chrétienne et toute française, des diamants, des rubis, des perles, des émeraudes, des topazes, des opales, des améthystes, etc.; en un mot, tout ce qui constituait la riche parure de sa jeune femme, emportée par la mort, après neuf mois de mariage.

Frappé inopinément dans ses plus chères affections, il était inconsolable; mais chez lui le génie de la douleur sut se réfugier là où il pouvait trouver quelque rafraîchissement.

Le comte de Saint-Aymour donnait ce service au *Pape,* en d'autres termes à la Papauté; il voulait que son présent fût public, et pût servir aux solennités pontificales : une inscription exprimait ce vœu sur le piédestal des vases sacrés.

Il faut bien l'avouer, des fidèles comme le noble comte ont beau être généreux, une longue expérience est là qui leur apprend que Pie IX est plus généreux encore, qu'il donne à mesure qu'il reçoit, et ne songe jamais à lui-même.

Cette fois, il est vrai, le présent est si riche et son usage pour le Pape est tellement indiqué, et pour ainsi dire réservé, que Pie IX accepte la condition... *mais à une condition.* Cette condition, que M. de Saint-Aymour dut accepter avec la plus vive émotion, peint l'âme du Vicaire de Jésus-Christ.

« Si la reine d'Angleterre se convertissait à la foi catholique, dit le Saint-Père, ce présent serait digne d'elle et je le lui enverrais. »

Certes, le pieux donateur dut être satisfait, et cet

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

acte de sa générosité occupe une grande place dans les annales de sa famille.

Puissent les diamants, les pierres précieuses et les riches parures de la jeune comtesse, consacrés au service de l'autel papal, passer aux mains de la reine Victoria ! Quel couronnement ce serait pour son long et beau règne !

Pie IX se plut à tenir étroitement embrassé pendant un instant son pieux interlocuteur, et lui parla dans les termes les plus tendres et les mieux faits pour cicatriser la plaie cruelle de son cœur.

Le lendemain, le Saint-Père lui écrivit de sa propre main, en lui envoyant l'ordre du Christ ; et le jeune comte qui entendait faire toute chose sérieusement, chrétiennement, voulut se disposer à recevoir cet ordre chevaleresque dans les conditions de foi et de piété des anciens chevaliers. Ce fut le cardinal Borromeo, dignitaire lui-même de l'ordre du Christ, qui lui en donna solennellement l'investiture.

Il semblait que ce fût pour Pie IX un délice à nul autre pareil de recevoir ses enfants dans sa prison et de s'entretenir sans fin avec eux.

Semblable à Celui dont il était le Vicaire, Pie IX était une voix toujours parlante. Le monde entier, au témoignage du disciple bien-aimé, ne pourrait contenir les volumes qu'on eût dû faire, si l'on avait recueilli toutes les paroles du divin Maître, *nec ipsum arbitror mundum capere posse eos qui scribendi sunt libros* (Joan. XXI, 25). On a fait aussi des volumes avec les paroles de Pie IX ; mais combien de ces paroles sont restées dans le seul souvenir de ceux qui les ont entendues, pour disparaître avec eux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans un éternel oubli! Ces flots divins qui sortaient de la bouche de Pie IX comme d'une source pure faisaient appeler le saint Pontife *il Papa verboso (le Pape verbeux.)*

Cette épithète, suggérée par un esprit d'ironie, ne faisait qu'attester la fidélité de Pie IX à la mission qu'il avait reçue du Verbe dont il était le porte-voix sur la terre.

Parlant comme le Fils de l'homme, *tanquam potestatem habens*, il faisait, sans peur et avec une sainte indépendance, la leçon aux puissants de la terre qui s'imaginaient avoir enchaîné son autorité et clos ses lèvres.

C'est ainsi que, recevant les vœux du Sacré-Collége, à Noël de l'année 1875, il ne craint pas de dire de son sacrilége spoliateur :

« Je crois voir revenu l'empire d'un autre Néron, qui se présente sous des formes différentes. En tel lieu, il siège la lyre en main, c'est-à-dire avec des paroles artificieuses et trompeuses; il feint de caresser, mais en attendant, il détruit et met en cendres. En d'autres lieux, il se présente avec le fer à la main, et s'il n'ensanglante pas les chemins, il remplit les prisons, il multiplie les exils, il dépouille, et en dépouillant il blasphème ; il usurpe les juridictions, les exerçant avec la violence et l'injustice. Avec la lyre en main, on abat, dans le grand amphithéâtre romain, le signe de la Rédemption et la voie du Calvaire, et ces arènes, consacrées par le sang des martyrs, sont souillées d'eaux stagnantes et fétides, symbole de la conscience des acteurs et des complices d'une si grande impiété... »

Sur la fin, arrêté par la faiblesse croissante de ses jambes, Pie IX, pour ne point priver les fidèles de sa présence et de ses encouragements, imitait son saint patron,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'apôtre saint Jean. Il se faisait porter dans l'assemblée des visiteurs, et laissait tomber sur ces cœurs avides les paroles que lui dictait son cœur embrasé de charité. Comme l'Apôtre bien-aimé, il ne se lassait pas de prêcher l'union et la concorde entre les enfants de la sainte Église. La variété de son langage n'engendra jamais la monotonie, et les échos de sa voix allaient remuer au loin les cœurs attendris, et dissiper partout les ombres mêmes d'un dissentiment entre les membres du corps dont il était le chef.

Comme, dans ces circonstances, ses médecins le suppliaient d'éviter l'émotion des grandes audiences et lui en représentaient les dangers pour sa santé, il répondit :

« Croyez-vous que je regretterais de mourir au milieu de mes enfants, en leur parlant, en les bénissant ? »

Un trait qui montre son humilité :

Quelqu'un faisant remarquer combien le mouvement des pèlerinages relevait et exaltait le Pape aux regards du monde, Pie IX dit :

« La Papauté est relevée et exaltée, oui ; mais, voyez, le pauvre Pape ne peut plus même se tenir debout. »

C'était d'ailleurs par l'effet des prières des fidèles, on en était généralement persuadé, que Pie IX donnait, sur le siége de Pierre, un spectacle de longévité qui paraissait surnaturel à plusieurs.

En effet, la vie du saint Pontife, magnifique enchaînement de prodiges, pouvait passer elle-même pour un miracle. N'était-il pas aussi racheté de la mort par l'immolation volontaire de plusieurs saintes âmes, martyres de leur dévouement au Pape ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

On cite, sous le Pontificat d'Alexandre VII, une élève de la Visitation qui offrit à Dieu pour le Pape le sacrifice de sa vie, et qui obtint satisfaction en mourant sur place. On connaît également le nom de plusieurs personnes qui demandèrent à mourir pour Pie IX et qui furent exaucées.

Le plus illustre de ces martyrs d'un nouveau genre fut Mademoiselle Leautard, de Marseille, tertiaire de Saint-Dominique, zélatrice de toutes les bonnes œuvres, et décorée de la Légion d'honneur pour son dévouement aux soldats et aux prisonniers. Un jour, elle offrit à Dieu sa vie pour la prolongation de celle de Pie IX. Le lendemain, après avoir communié à Saint-Pierre, elle tombe frappée d'un mal inconnu, et va au ciel recevoir la récompense de son généreux sacrifice. A cette nouvelle, Pie IX, levant les yeux au ciel : *Si tôt accepté de Dieu,* s'écrie-t-il avec émotion !

Cette paisible et merveilleuse longévité de Pie IX ne laissait pas que de jeter quelque trouble sur le triomphe de ses ennemis (1). Ils affectaient d'attribuer au hasard les longues années de Pie IX. Il a plu au hasard, disaient-ils,

(1) Il ne sera pas sans intérêt de donner ici un tableau général de la longue vie d'un grand nombre de Papes.

A partir de Grégoire XI, que sainte Catherine de Sienne eut la gloire de ramener à Rome en 1378, l'histoire relate l'âge de tous les Papes, à deux ou trois exceptions près. En remontant plus haut, elle laisse souvent ce détail dans l'ombre.

Donc, depuis 1378, sur cinquante-trois Souverains Pontifes, nous en trouvons *quinze* qui ont dépassé quatre-vingts ans.

Le plus jeune de ces vénérables octogénaires est le pape Grégoire XVI, mort en 1846, à quatre-vingts ans, huit mois et douze jours. Puis viennent les papes Grégoire XII (1406), Calixte III (1455-1458) et Benoît XIII (1724-1730) qui atteignirent *ex æquo* quatre-vingt-un ans ; et encore, le premier de ces trois Pontifes, Grégoire XII, ayant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que ce Pape fût d'un tempérament particulier et durât plus longtemps qu'un autre homme. Dans une situation étrange, il a rencontré une bonne fortune plus rare.

Pendant qu'ils dissertaient avec ce froid naturalisme,

abdiqué l'année même de son élection, à quatre-vingt-un ans, vécut-il jusqu'à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les papes Alexandre VIII (1689-1691) et Pie VI (1775-1799) sont morts à quatre-vingt-deux ans révolus.

Quatre Pontifes dépassèrent l'âge de quatre-vingt-trois ans : Grégoire XIII (1572-1585), Innocent X (1644-1655), Benoît XIV (1740-1758) et Pie VII (1800-1823).

Un seul, Paul III (1534-1549), mourut après avoir atteint sa quatre-vingt-quatrième année.

Trois vécurent jusqu'à quatre-vingt-six ans : Boniface VIII (1294-1303), Clément X (1670-1676), Innocent XII (1691-1700).

Un seul, le pape Clément XII (1730-1740), atteignit quatre-vingt-huit ans; et un autre, le plus âgé de tous, depuis 1378, le pape Paul IV, de sainte mémoire, élevé sur le Siége de saint Pierre à quatre-vingt-neuf ans, en 1555, vécut encore quatre ans et atteignit par conséquent sa quatre-vingt-treizième année.

Paul IV n'est cependant pas le doyen d'âge des Papes ; en remontant au delà de 1378, on trouve en effet le souverain pontife Grégoire IX, le saint ami de saint François d'Assise et de saint Dominique, qui, ayant quatre-vingt-six ans au moment de son élection, en 1227, régna près de quatorze ans et mourut presque centenaire, en 1241, après avoir eu le bonheur et l'honneur de canoniser saint François d'Assise et sainte Claire, saint Dominique, saint Antoine de Padoue et sainte Élisabeth de Hongrie, dont il avait été le père spirituel et le tuteur.

Jean XXII, mort en 1334, après un règne de dix-huit ans, avait dépassé sa quatre-vingt-dixième année ; et Célestin III (1191-1198), sa quatre-vingt-douzième année. Parmi les Papes dont l'âge a été consigné dans l'histoire, nous en trouvons vingt qui ont atteint l'âge de Pie IX. Tertiaire de Saint-François et resplendissant de vertu, comme le doyen d'âge de la Papauté, Grégoire IX, Pie IX a fourni, sinon la plus longue carrière, du moins le plus long règne, pour la plus grande gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour l'honneur du Siége Apostolique et de la Vierge immaculée, pour le salut et la sanctification de son troupeau.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la Providence se jouait de ceux qui affectaient de méconnaître son œuvre.

Par une grâce d'état toute singulière, accordée au Vicaire de Jésus-Christ, la défaillance physique n'avait aucune influence sur la force morale ; celle-ci, au contraire, semblait croître en raison inverse des progrès de celle-là : ce qui déjouait les espérances que fondaient ses ennemis, soit sur sa mort prochaine, soit sur sa lassitude. Le Saint-Père lui-même se riait de leurs calculs. « Ils disent, s'écriait-il un jour, que je suis *las*, et que je céderai. Oui, je suis *las* de voir tant d'iniquités, d'injustices, de désordres ; je suis *las* de voir chaque jour la religion outragée dans une ville qui donnait l'exemple du respect pour la foi et la morale ; je suis *las* de voir opprimer les innocents, insulter les ministres du sanctuaire, profaner les objets sacrés de notre vénération et de notre amour. Oui, je suis *las*, mais je ne suis pas encore prêt à céder aux ennemis de Dieu, car je me sens fort dans la foi. »

Véritable roi de *Rome*, Pie IX était la personnification de cette Reine du monde dont le nom providentiel, qu'on le prononce par le commencement ou par la fin, rappelle la *Force* (*Roma*), ou l'*Amour* (*Amor*). Pie IX était bien l'un et l'autre.

C'est dans le cœur de Pie IX que fermentaient ces deux éléments qui, de là, planaient sur le monde entier, comme les rayons d'un soleil bienfaisant.

C'est sous cette figure qu'il fut représenté un jour par l'illustre jésuite Secchi, dont Pie IX avait puissamment encouragé les travaux. C'était en 1873. Le savant religieux, dans une conférence publique qui était une véritable fête

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de la science, venait d'élever l'âme de son auditoire dans les sublimes contemplations des œuvres de Dieu. En terminant, il voulut offrir l'hommage de sa reconnaissance à l'immortel Pie IX, dont la munificence avait donné une si vive impulsion aux études astronomiques, en dotant magnifiquement l'Observatoire du Collége romain. Et, au moment où il terminait son discours, la machine du spectroscope, qui avait jusque-là projeté aux yeux des spectateurs la figure des planètes et les couleurs du prisme, fit tout à coup briller sur le tableau un grand médaillon où l'on put lire cette inscription tracée en caractères de feu :

PIO. IX. P. M.
SOLIS. INSTAR
INTER. SIDERA
PLURIMOS. ANNOS.

(A Pie IX, Souverain Pontife, qui brille comme le Soleil au milieu des astres, nombreuses années.)

Les applaudissements unanimes et répétés des assistants prouvèrent que l'inscription répondait aux sentiments de tous.

Au Vatican venaient se ranger autour du vertueux Pontife, comme dans un parterre odoriférant, des hommes d'un mérite éclatant et d'un dévouement sans bornes. Un grand nombre d'entre eux furent emportés, pendant cette longue et dure période de la captivité, mais tranchés par la faulx du temps, ils laissaient à la place qu'ils avaient occupée le parfum de leurs éminentes vertus.

Le 19 septembre 1871, Pie IX avait la douleur de perdre son frère, le comte Gaétan Mastaï. C'était la veille

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

du jour où s'était commis l'attentat de l'occupation de Rome; Victor-Emmanuel, sans respect pour la douleur de son prisonnier, n'en fit pas moins tirer le canon en signe de réjouissance.

Au mois d'août 1872, disparaissaient les cardinaux Quaglia et Clarelli Paracciani.

Le 15 février 1874, c'était le tour du cardinal Tarquini; le 24 du même mois était enlevé le cardinal Barnabo; le 30 mai, mourait encore le saint cardinal Falcinelli, ancien nonce à Vienne, dont la santé avait tant souffert des malheurs de la Papauté; et, le 10 juillet, Mgr de Mérode, ancien ministre des armes, si dévoué à Pie IX.

En 1877, le 22 mars, s'éteint Mgr Nardi, ex-auditeur de Rote, secrétaire de la sacrée congrégation des évêques et réguliers, dont la science, le grand cœur, le zèle et les pérégrinations avaient tant servi la cause du Saint-Siége et de la vérité catholique.

Le 9 juillet de la même année, le cœur de Pie IX est atteint de nouveau dans ses plus chères affections par la mort de l'éminent cardinal de Angelis, camerlingue de la sainte Église romaine et archevêque de Fermo, du même âge que Pie IX, célèbre par la fermeté de son caractère, ses travaux apostoliques, les persécutions qu'il endura, et par l'amour et la vénération dont l'entouraient ses fidèles diocésains.

Le 29 septembre, meurt à son tour le cardinal Riario Sforza, archevêque de Naples, un modèle de toutes les vertus épiscopales, particulièrement pleuré de Pie IX, auquel il eût pu succéder sur le trône pontifical.

La perte la plus grave que fit Pie IX durant sa captivité,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ce fut celle du cardinal Antonelli, décédé au Vatican même, le 6 novembre 1876. Un accès de goutte dont il souffrait depuis longtemps l'emporta dans une crise violente, à sept heures du matin. Il avait reçu la veille le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction. Il avait dépassé soixante-dix ans.

La mort le trouvait au poste où l'avait appelé la confiance du Saint-Père, et qu'il n'avait cessé d'occuper depuis 1850, à travers les grandes épreuves de l'Église.

Pendant près de trente ans, secrétaire d'État et premier ministre du Pontife suprême, il avait mis au service du Saint-Siége, avec le dévouement d'un cœur ardent et avec un infatigable zèle, les rares qualités d'un esprit éminent, aussi brillant que solide, aussi fin qu'expérimenté.

Sur le terrain du droit public et du droit des gens, il déploya une science si pénétrante, une sagacité si vive et si précise, que ses adversaires ou ses interlocuteurs ne semblaient plus que des écoliers. Depuis Consalvi, nul n'avait tenu un si haut rang dans la diplomatie européenne.

« Notre force, disait-il, n'est pas en nous, elle est dans la cause que nous défendons. Le génie du Vatican est tout entier dans le courage à prononcer ces paroles : *est, est ; non, non*. On a comparé les diplomates à des joueurs assis à une table de jeu. Rome ne s'asseoit jamais à cette table. En disant la vérité aujourd'hui, elle est sûre, sans y prendre garde, d'avoir parlé comme il y a un siècle. Voilà notre habileté, nous n'en connaissons point d'autre. »

Sa vie et ses services lui ont mérité l'honneur des attaques les plus violentes et les plus opiniâtres de la part des ennemis de l'Église.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« C'est contre lui, dirons-nous avec un éloquent défenseur de la Papauté, que l'hypocrisie dirigea maintes fois ses attaques, ne traversant le Ministre que pour atteindre le Pontife-Roi ; mais toujours ce grand homme d'État paraît si dédaigneux de toutes ces attaques plus ou moins officielles qu'il s'est grandi prodigieusement dans l'opinion des gens sensés. Il fut un des plus éminents Ministres de notre époque.

« Ce cardinal, d'une taille assez élevée, le visage amaigri par le travail et les sollicitudes de la situation, cachait sous les dehors du plus simple abandon, l'esprit le plus fin et le plus pénétrant. Son œil de feu, ses mouvements pétulants, la verve de sa parole, décelaient pourtant tous les dons qu'il avait reçus de la nature. Le voile de bonhomie, s'il est permis de parler ainsi, qui parfois s'abaissait sur ses traits, avait trop de transparence pour qu'un regard observateur ne distinguât pas à travers cet air de bienveillance, dans le laisser-aller plein de confiance, un coup d'œil perçant qui pénétrait et lisait votre pensée, un rare discernement des hommes et de leurs vues et l'art de démêler et de déjouer l'intrigue. Au-dessus des qualités aimables, rare cortége du génie de l'homme d'État, on remarquait dans le cardinal Antonelli les plus hautes vues dans la grande et saine politique. Digne de proclamer que l'abandon d'une partie d'un droit c'est la ruine du droit tout entier, sous l'inspiration de son auguste Maître, en dépit de la violence, bravant les anxiétés de l'avenir, il maintint par la droiture, par la seule puissance de la vérité, une situation sapée par tant d'efforts, attaquée par tant de haines, délaissée par tant de lâchetés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Dans cette défense de la plus juste cause, une différence cependant devait exister entre le Vicaire de Jésus-Christ et son Ministre temporel; l'un, portant à son front l'auréole de la lumière céleste, répandait le calme autour de lui par l'ineffable et suave douceur des saints, l'autre vivifiait tout du mouvement spirituel et chaleureux de sa physionomie. L'un traitait avec le ciel, d'où lui venaient la confiance et la grandeur du caractère; l'autre voyait, jugeait, menait les hommes et sondait la profondeur de leur bassesse. L'un, plaignant l'humanité dans ses erreurs, la rappelait, lui pardonnait et mêlait toujours au devoir du reproche, l'invincible douceur qui débordait de son cœur paternel; le Ministre choisi par lui marchait ou s'arrêtait, et se maintenait dans une ligne qui devint une carrière d'honneur. Antonelli savait tout ce que le droit donnait de puissance à la faiblesse qui ne sait jamais plier sous le joug de la force.

« Si maintes fois on a vu ce droit condescendre à des ménagements de forme là où pouvait seule se proclamer la sévère justice, c'est qu'auprès du trône de la céleste charité, on feint souvent de croire à la bonne foi d'un ennemi pour épargner à son orgueil l'humiliation d'avoir été deviné, si jamais il s'arrêtait dans une voie fatale. » (*Combats et triomphes de la Papauté*, p. 171.)

Si la contradiction, qui est la marque des grands serviteurs de Dieu, n'a pas manqué au cardinal Antonelli, elle a eu sa contre-partie dans les hommages fidèles et reconnaissants du monde catholique.

Après 1870, le cardinal resta au Vatican avec Pie IX, pour lui aider, nouveau Cyrénéen, à porter sa lourde croix.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

L'histoire aimera à redire de lui qu'il aima son Maître, son Père et son Roi jusqu'à la fin.

Nous avons parlé assez longuement du cardinal Antonelli dans les précédents volumes (1). Nous n'avons rien à retrancher des qualités que nous avons attribuées à cet éminent homme d'État, ni des éloges que nous avons donnés à son mérite et aux services qu'il a rendus à la Papauté et à l'Église. Nous n'ignorons pas ce que ses ennemis, et peut-être même des amis du saint Pontife qui l'honora de sa confiance, ont amassé d'accusations contre l'illustre ministre de Pie IX. Nous avons considéré Antonelli comme homme public, et c'est à ce point de vue que nous l'avons jugé. Quant à scruter comme on l'a fait avec passion tous les secrets de sa vie privée, pour trouver à déshonorer sa mémoire, nous abandonnons ce soin à ses ennemis. Nous n'avons pas à écrire sa vie. Nous nous plaisons à croire que le grand Pontife dont nous traçons l'histoire n'a pas, pendant plus d'un quart de siècle, donné sa pleine confiance à un homme couvert du masque de l'hypocrisie. Il nous semble que Pie IX n'a pu ni avoir un pareil malheur, ni commettre une pareille méprise. Près de Pie IX, son ministre dut être digne de lui. D'ailleurs, dans un homme de génie, tant de bassesse peut-elle s'allier à tant de grandeur ? Le croire est difficile, et le mystère serait si profond que nous ne voulons ni le sonder, ni engager une lutte avec les détracteurs du grand ministre.

Contentons-nous d'ajouter un mot sur les funérailles du cardinal. Les usurpateurs, qui avaient trouvé sur leur

(1) T. I, p. 407, et t. II, p. 244.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

route sacrilége les protestations du ministre de Pie IX, se vengèrent de lui sur ses cendres. On fut obligé de cacher dans l'ombre la cérémonie de ses funérailles.

Pour éviter les troubles et les manifestations de la foule, Mgr Ricci Paracciani, qui avait succédé au cardinal Antonelli dans les fonctions de maître des palais apostoliques, se concerta avec l'autorité municipale de Rome pour que la sépulture du défunt secrétaire d'État eût lieu avant le jour.

Ce fut, en effet, le matin, sur les cinq heures, qu'un modeste char municipal franchit les barrières de la place Saint-Pierre et s'achemina vers le Campo Santo, portant le corps du cardinal : c'était la pompe qui convenait à un prisonnier.

Cinq carrosses du Vatican, renfermant quelques prélats et les parents du défunt, et deux voitures de place où se trouvaient quelques gardes du palais, formaient tout le cortége. Lorsque le convoi arriva au Campo Varano, les prélats descendirent de voiture et célébrèrent la messe dans la chapelle mortuaire.

Le corps du défunt avait été embaumé. Un service solennel de *Requiem* fut célébré plus tard à Saint-Pierre, où le cardinal Borromeo officia pontificalement.

Pie IX fut encore heureusement inspiré dans le choix du successeur d'Antonelli. Il remit son portefeuille au cardinal Simeoni, qui le détient encore aujourd'hui, avec une grande distinction, sous Sa Sainteté Léon XIII.

Quelques semaines après la mort d'Antonelli, une nouvelle perte vint mettre à l'épreuve l'invincible résignation du Saint-Père.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le bon et vertueux cardinal Patrizzi, le père des pauvres et, depuis le commencement du Pontificat de Pie IX, l'administrateur du diocèse de Rome, alla recevoir au ciel la récompense de son zèle et de ses travaux.

Quelquefois aussi, hélas! un nuage de tristesse était poussé vers le Vatican par un souffle d'erreur parti des différents points de Rome ou de l'Italie. Ce sont tantôt les attaques du chanoine Audisio contre l'autorité pontificale; tantôt les audaces du Père Theiner, ex-apostat, ex-converti, ex-gardien infidèle des archives secrètes du Vatican; tantôt les témérités du Père Curci, autre jésuite, homme de valeur, qui, par orgueil, immole la vérité à sa raison, mais qui, sous le glorieux successeur de Pie IX, saura, grâce à Dieu, immoler avec une louable humilité sa raison à la pleine lumière de la vérité catholique.

Mais, en revanche, que de brises rafraichissantes venaient, à chaque instant, dilater le cœur du Père commun des fidèles.

Citons la conversion merveilleuse des frères Lémann, désertant la Synagogue pour adorer, dans la personne de Jésus-Christ, le Messie promis à leurs pères, et qu'on eût pris volontiers pour Henoch et Élie revenus sur la terre avec la mission de convertir le peuple juif.

Une conversion non moins douce au cœur de Pie IX fut celle de la reine douairière de Bavière, qui, après avoir soutenu les intérêts prussiens, les vieux catholiques et les luthériens auxquels elle appartenait, vint, en rentrant dans le giron de la véritable Église, adorer ce qu'elle avait brûlé, réjouir et défendre les catholiques et rasséréner la grande âme de Pie IX, qui, en apprenant cette éclatante

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

victoire de la grâce, versa de douces larmes et envoya sa paternelle bénédiction à la nouvelle convertie (1874), veuve de Maximilien II, mère de Louis II de Bavière, et cousine de l'empereur Guillaume, qui avait tenté vainement d'empêcher le triomphe de Jésus-Christ sur le cœur de l'illustre princesse.

Un autre événement qui ne fut pas moins consolant pour Pie IX, ce fut le retour inattendu d'une déplorable victime de la séduction piémontaise. Le prince Baldessare Odescalchi, jeté hors du droit chemin par le mirage des faux honneurs, ouvrit tout à coup les yeux sur sa méprise. Après avoir longtemps supporté avec dégoût l'écœurant spectacle des abus et de l'immoralité dont Rome était le théâtre, et n'espérant plus atteindre le but qu'avait rêvé son ambition, il se sépara hardiment de ses nouveaux amis, donna sa démission de conseiller municipal et de député, rougissant d'avoir pu serrer la main d'un Luciani et se battre en duel avec un Sonzogno. Sa pieuse mère, qui n'avait cessé de prier pour lui, avait enfin obtenu que le bandeau tombât des yeux de son malheureux fils.

Ce que nous avons raconté dans ce chapitre atteste que, pendant la captivité de Pie IX, le cœur des fidèles était à l'unisson avec le cœur du Père de la chrétienté. Entre le Vatican et le monde chrétien, c'était un échange d'amour et de dévouement. Il se faisait comme une immense respiration du corps mystique de Jésus-Christ. Dans la poitrine de ce grand corps battait le cœur de Pie IX. Le souffle de la piété qui animait tous les membres venait se retremper dans ce centre rafraîchissant, pour aller reporter dans tout le corps un surcroît de force et d'activité.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

C'est ainsi que la prison du Saint-Père était devenue un sanctuaire où les cœurs venaient s'immoler à Dieu dans la personne de son Représentant, au milieu des hommages de la foi, des tressaillements de l'espérance et des parfums de la charité.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE X

LES ODEURS DU QUIRINAL, SOUS LES USURPATEURS

Les spoliateurs apportent la contagion avec eux. — Le Quirinal foyer contagieux. — Le roi mal à l'aise partout. — Les princes au Quirinal. — Expulsion du cardinal Clarelli. — Les profanations du palais apostolique. — Douleur de Pie IX. — Deux églises détruites et profanées près du Quirinal. — Les complaisances du chevalier-aumônier Anzino. — Audaces de la princesse Marguerite. — Furtives apparitions de Victor-Emmanuel au Quirinal. — Le roi et le carnaval. — Amédée, roi d'Espagne. — Essai de conciliation entre le roi d'Espagne et Pie IX. — La fête du 14 mars. — Abdication d'Amédée. — Il est reçu en triomphe à Rome. — Jalousie du roi et d'Humbert. — Les chagrins au Quirinal. — L'irréligion d'Humbert et de Marguerite. — Joyeusetés du petit Victor-Emmanuel au Quirinal. — Les marmots de Garibaldi. — Garibaldi au Quirinal. — Humbert chez Garibaldi. — L'ex-roi d'Espagne écrit à Pie IX. — Beaux rêves du roi et d'Humbert. — La main de Dieu. — Morts tragiques. — Govone. Cugia. Matteuzi. Ratazzi. Le général-prêtre Sirtori. Des Ambrois de Nevâche. — Paroles de Pie IX sur les coups de la justice divine. — Le prince Doria. — Mort de La Marmora. — Le roi effrayé et troublé.

L'abyme appelle l'abyme, et le crime appelle la malédiction. L'invasion de Rome, le 20 septembre 1870, avait été suivie de près par une effroyable inondation du Tibre. L'invasion du Quirinal, par les princes, en janvier 1871, fut accompagnée d'une seconde inondation du vieux fleuve. Comme, en un temps d'épidémie, les pestiférés portent la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

contagion dans leurs vêtements, ainsi les spoliateurs sacriléges semblaient apporter dans les plis de leurs superbes manteaux la peste des corps comme celle des âmes.

Le peuple romain, le vrai peuple, témoin de ce qui se passait, disait hautement : *Ces gens-là portent malheur.*

Le foyer contagieux s'installe au Quirinal. En recevant ces hôtes illustres, l'antique palais des Papes devint le théâtre de toutes sortes de scandales.

Le roi, en qui la foi avait laissé pour dernier vestige une forte dose de superstition, regardait comme maudite pour lui cette résidence sacrée des Pontifes. Il n'y venait qu'à la dérobée (1). Dans Rome même, il se trouvait partout mal à l'aise. Il chercha autour de la ville une habitation au grand air.

Il commença par visiter la villa Mellini, propriété située au sommet du mont Marius, qui domine le Vatican, et d'où le regard embrasse l'un des plus beaux horizons du monde. La villa Mellini a une célébrité historique. Elle rappelle la bataille de Constantin et sa victoire sur Maxence. C'est de ce lieu que le premier empereur chrétien aperçut dans le ciel une croix avec ces mots : *In hoc signo vinces.*

Après avoir examiné la propriété et discuté le prix, Victor-Emmanuel s'arrêta, pensif, regardant la coupole de Saint-Pierre. Réflexion faite : « Je ne saurais, se dit-il, habiter ici ; c'est de ce palais (regardant le Vatican) que j'ai été excommunié, je serais trop près du Pape ! » Il partit brusquement, et, en fin de compte, se rabattit sur la villa *Ludovisi* où il fit sa résidence.

(1) *Voir* t. V, p. 542.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Moins superstitieux, son fils Humbert occupa sans scrupule tous les appartements du Quirinal. Il y fit place nette de tout ce qui exhalait quelque parfum de religion. Le cardinal Clarelli Paracciani, évêque suburbicaire de Frascati, secrétaire des Brefs et grand chancelier des ordres de chevalerie pontificale, habitait, au Quirinal, le palais de la Consulte. Les agents royaux l'en chassèrent brutalement, jetant ses meubles sur le pavé. Agé de soixante-treize ans, accoutumé à une vie paisible et jouissant d'une santé parfaite, il fut tellement affecté de ces actes de violence qu'il en tomba malade, et il mourut des suites de ces indignes traitements, en août 1872.

Installé avec pompe dans sa nouvelle habitation, Humbert s'étourdissait en remplissant les appartements du Vicaire de Jésus-Christ du bruit des fêtes profanes et du scandale des mœurs princières.

Non content de prendre possession par le droit de la force de la résidence pontificale, il s'y livre à tous les divertissements et à tous les plaisirs. Les chambres mêmes occupées par Pie IX deviennent celles du prince et de la princesse.

La future reine, la princesse Marguerite, travailla de toutes ses forces à donner au nouveau régime sa couleur propre, en patronnant les écoles protestantes, et en promenant dans l'enceinte de la Ville éternelle l'étalage de son mépris pour la morale et la religion.

De temps en temps, par un simulacre de déférence envers le Saint-Père, le gouvernement intrus rappelait assez bien les génuflexions des Juifs envers la sainte Victime du Golgotha.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

En juillet 1875, Minghetti fit demander au Cardinal-Vicaire un petit témoignage de la bienveillance pontificale, savoir, l'autorisation de démolir deux églises du quartier du Quirinal. Le roi avait besoin du terrain occupé par ces églises pour loger ses gardes du corps.

Le cardinal Patrizzi se contenta de répondre, avec une grande dignité, qu'une telle demande était bien superflue, après tant de confiscations arbitraires déjà réalisées.

Le cardinal avait raison. Le gouvernement se passa de toute autorisation et démolit les deux églises.

C'est dans l'une de ces églises, celle de Saint-André-du-Quirinal, que reposait dans l'habit de la Compagnie de Jésus, l'aïeul même du roi, le pieux Charles-Emmanuel IV qui, après son abdication en 1802, vint achever saintement sa carrière à Rome, et y mourut en 1819, dans le noviciat attenant à ladite église. Ses cendres si nobles pouvaient-elles se plaindre d'être troublées dans leur repos, quand le Maître du ciel et de la terre était obligé lui-même de se retirer pour faire place aux gardes du corps de l'usurpateur et aux écuries royales.

Néanmoins, comme il fallait, dans l'intérêt même du nouveau régime, ménager quelque peu la susceptibilité des habitants de la ville sainte, on avait songé à placer au Quirinal, à côté de tous les éléments de la vie la plus mondaine, l'organisation du service religieux, et l'on avait envoyé par avance à Rome, l'aumônier des princes, l'abbé Anzino, pour obtenir du Cardinal-Vicaire l'autorisation de célébrer la messe au Quirinal. Or, l'excommunication fulminée contre les envahisseurs n'atteint pas seulement leurs personnes, mais encore les lieux qu'ils souillent de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

leur présence. Ce palais du Quirinal, l'ancienne résidence d'été du Vicaire de Jésus-Christ, le lieu où le collége des cardinaux élisait en conclave les Souverains Pontifes, était donc désormais frappé lui-même d'interdit. Pour toute réponse, l'aumônier fut informé qu'il lui était loisible de célébrer la messe partout ailleurs qu'au Quirinal, pourvu qu'il ne le fît pas en présence de personnes frappées des censures ecclésiastiques. Malgré cette défense, le malheureux aumônier s'oublia jusqu'à célébrer le saint sacrifice, pour satisfaire la *dévotion* des princes, une première fois à Sainte-Agnès sur la place Navone, et une autre fois à Sainte-Marie-Majeure. Mais, effrayé de la suspense qu'il avait encourue, le chevalier-prêtre Anzino s'empressa de quitter momentanément Rome.

Les princes prirent gaîment leur parti des refus du Pape. Débarrassé de tout caractère religieux, le palais pontifical devint dans toutes ses parties un lieu déshonoré par cette Cour avilie.

La chapelle du conclave, ce chef-d'œuvre de goût religieux, où Pie IX, la veille de son départ pour l'exil de Gaëte, avait célébré les saints mystères, devint une espèce de *casino* pour les *maestri* orphéoniques, pour les bals et les festins, c'est-à-dire un lieu plus que profane où le saint sacrifice était remplacé par la danse, les chants pieux par des airs lascifs, les agapes chrétiennes par des festins de Balthasar, le prêtre par les histrions, en un mot, Dieu par Satan. C'était une douloureuse blessure au cœur de Pie IX que la pensée des orgies du Quirinal. Il ne pouvait s'en taire. « J'ai deux blessures au cœur, disait-il en soupirant, les scènes dont le Quirinal est le théâtre,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et l'expulsion des religieux de leurs monastères. »

L'âme des orgies princières, c'était Humbert et Marguerite, le futur roi et la future *reine d'Italie*. Les catholiques romains virent avec stupeur cette Corinne d'un nouveau genre parader superbement dans la loge pontificale, et humer les applaudissements de la populace de bas étage.

Par cette audace sacrilége, cette femme invitait tous les siens à déposer à son exemple toute pudeur.

Le 2 juillet 1871, le roi dut s'exécuter à son tour. Le voilà, par des rues détournées, arrivé enfin au Quirinal. Il lui faut paraître au balcon. On l'y traîne pour ainsi dire malgré lui. Appuyé sur la balustrade, il salue cette multitude tumultueuse qui redouble ses *hurrahs*. C'est de là que les Papes nouvellement élus bénissaient le peuple ! Alors la bénédiction descendait ; aujourd'hui la malédiction monte avec les vapeurs de la rue, et le monarque effaré s'empresse de repartir le soir même pour Florence, non sans avoir secoué son manteau imprégné de malédiction.

Au mois de février 1872, après avoir promis à la municipalité de rester à Rome et d'assister au carnaval, il part tout à coup pour Naples. Compter sur la promesse de Victor-Emmanuel pouvait entrer dans la tête des administrateurs de la ville régénérée, mais l'usurpateur ne trouvait de repos nulle part ; et tout dans la Ville éternelle lui était un sujet de trouble. Aussi agissait-il avec la précipitation et la mobilité de ces insectes insupportables, qui, après avoir fait invasion dans un lieu habité, bourdonnent quelques instants avec bruit, puis se posent en silence, puis recommencent à bourdonner en fuyant par la fenêtre.

Donc, ce jour-là, le roi Galant-Homme, s'éloignant de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Rome, était en voiture fermée, stores baissés, avec sa femme *Rosina, comtesse de Mirafiori*. Emportée par deux chevaux pur sang et conduite par un cocher à livrée éclatante, la voiture parcourait à fond de train la rue *del Tritone*. Un fiacre avait été renversé, une pauvre femme du peuple grièvement blessée. La foule criait, exaspérée, et maudissait. Des gendarmes, des gardes de police et des gardes de ville arrêtèrent le cocher, qui se montrait d'ailleurs d'une insolence extrême et voulait continuer sa course. Des attroupements se formèrent autour de la voiture, et les cris de: *Morte, morte agl' infami!* retentissaient de toutes parts. Le roi abaissa la portière et montra un visage pourpre et plein de colère. Stupéfiés, les gens de police faillirent s'agenouiller, et ils l'auraient fait si un geste du roi ne leur eût ordonné de disperser la foule. De cette foule alors partirent une rumeur injurieuse, puis des sifflets et des propos de la dernière grossièreté.

Le soir même Victor-Emmanuel était à Naples.

Humbert et Marguerite firent tous les frais du carnaval, à Rome, en payant même de leurs personnes. Le carnaval dépassa en scènes scandaleuses ce que les plus dissolus n'osaient espérer. Humbert et sa femme s'en donnèrent à cœur joie, soit par goût, soit pour acquérir de la popularité. Leur présence, d'ailleurs, ne retint personne.

Le roi, après avoir donné un bal à Naples, revint sans bruit à Rome.

Particularité digne de remarque : quand Victor-Emmanuel n'était point à Rome, la chronique entretenait scrupuleusement le public du nombre de daims, de faisans, de sangliers et autres gibiers qu'il abattait dans les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

terres de chasse du Nord ou du Midi de l'Italie. Mais quand il était dans la capitale, la même chronique s'efforçait de voiler les insultes et les menaces qui le poursuivaient, telles que : *Vive Garibaldi! Mort à Victor-Emmanuel!* Quelquefois, au théâtre, on réclamait *l'Hymne de Garibaldi*, et si l'orchestre jouait *la Marche royale*, aussitôt les sifflets se faisaient entendre.

Tourmenté et menacé par le parti républicain, le roi avait de plus fort à craindre du contre-coup des affaires d'Espagne, et, dans son angoisse, il allait jusqu'à chercher, par des détours, selon son usage, à opérer un rapprochement entre son fils Amédée, roi d'Espagne, et le Vatican. Un personnage influent fut chargé de sonder le Saint-Père à ce sujet. Mais Pie IX répondit que le Saint-Siége n'avait point à se mêler des affaires révolutionnaires d'Espagne, et que quant à lui, le Pape, il priait Dieu de redonner enfin à la nation espagnole la liberté et les bienfaits de sa foi.

De temps en temps, Victor-Emmanuel qu'on ne voyait guère à Rome arrivait tout à coup, non dans la Ville, mais dans une des nombreuses terres qu'il avait achetées aux environs de la capitale. S'il s'agissait de quelque grande réception officielle, par exemple, le 31 décembre, ou lors de quelque pompeux anniversaire, Sa Majesté apparaissait quelques instants au Quirinal. Les diplomates accrédités près de son gouvernement allaient le complimenter. Puis, venaient les députations du Sénat et de la Chambre, les hauts fonctionnaires, la municipalité et les officiers de l'armée. Le soir, il y avait dîner de gala au Quirinal, puis spectacle au théâtre *Apollo*. Aussitôt après, le roi s'éclipsait.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Quelquefois même pour disparaître il n'attendait pas la fête, comme il était arrivé au carnaval de 1872, et comme il arriva le 13 mars 1873.

Victor-Emmanuel et son fils Humbert étaient nés, tous deux, le 14 mars, le premier en 1820, le second en 1844. C'était donc, ce jour-là, une double fête dynastique. Or, le 13 mars 1873, le roi, au lieu de rester pour la fête du lendemain, abandonne tout à coup le Quirinal pour retourner à Florence. Une revue des troupes de la garnison et de la garde nationale était annoncée. Le prince Humbert, entré juste au palais, quand son père allait en sortir, passa seul la revue des troupes. Cette singulière démonstration ne pouvait passer inaperçue. Les commentaires allèrent leur train.

La vérité est que les embarras de la situation étaient extrêmes. Le roi roulait dans sa tête un projet d'abdication en faveur de son fils. Les ovations folles et échevelées qui venaient de saluer le retour de don Amédée, volontairement descendu du trône d'Espagne, avaient produit sur l'esprit du père et du frère du jeune prince, une très fâcheuse impression. Le père voyait dans ces ovations un écho populaire des conseils de la mauvaise presse, laquelle, en trouvant digne d'éloges un roi qui descend du trône, condamnait par là même celui qui s'obstinait à régner, malgré la révolution. Le frère, ayant été présent à ces ovations, où sa personne avait été parfaitement négligée, prenait sa part de la leçon et comprenait que la popularité, si tant est qu'il y eût encore une popularité pour les princes en Italie, allait vers Amédée et non pas vers lui, héritier présomptif de la couronne. A vrai dire,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

il n'avait pas le droit de reprocher aux Italiens de l'avoir habitué aux applaudissements.

On était donc contrarié, au Quirinal, de l'abdication d'Amédée, et l'on semblait jalouser d'avance l'ex-reine d'Espagne, dont la grâce, l'esprit, la beauté, le courage allaient laisser le reste de la famille dans l'ombre. Qu'on ne fût pas heureux au Quirinal, que la discorde y régnât ainsi que les chagrins, la maladie et la peur, c'était bien naturel. L'esprit d'amour et de charité, l'esprit de paix et de douceur que les Papes y entretenaient n'étaient-ils pas sortis par toutes les fenêtres au moment où l'on y entrait avec de fausses clefs?

La fête de la naissance du roi et de son fils aîné fut donc bien pâle, si l'on peut appeler fête quelques rares drapeaux pendus à quelques rares fenêtres, un surcroît de becs de gaz dans le Corso, dix ou douze coups de canon tirés pendant une revue de soldats mornes et de gardes nationaux plus mornes encore. Il est vrai que, pour compenser le tout, le prince et la princesse de Piémont donnèrent un dîner de gala au Quirinal.

L'honneur permanent du palais papal, c'était en effet le prince et la princesse, Humbert et Marguerite. Cette dernière était fille du frère de Victor-Emmanuel, le duc de Gênes, et avait pour mère une princesse de Saxe. Elle avait donc épousé son cousin germain, et elle était entièrement digne de lui.

On cite mille exemples qui peignent la religion du couple royal. On n'a que l'embarras du choix.

Un personnage américain alla un jour en curieux faire visite au prince Humbert. C'était en 1871.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

— Avez-vous des églises américaines à Rome ? fit le prince.

— Non, Altesse, nous allons au temple anglais.

— Eh bien ! monsieur, il faut que vous ayez non pas une mais plusieurs églises de votre religion à Rome. Sachez qu'aujourd'hui les cultes sont libres. Moi, je puis, si je veux, me faire protestant, mahométan, juif ; personne n'a rien à y voir.

L'Américain sortit indigné.

A la tête de ceux qui eussent voulu se défaire du Pape, il faut placer le prince Humbert.

Le roi, dégrisé de sa victoire et craignant une fin tragique, songea sérieusement à transmettre la couronne à son fils et il informa de son projet le futur héritier. « C'eût été bon, il y a un an, répondit le jeune prince ; j'aurais alors agi de façon à forcer le Pape de quitter Rome, mais aujourd'hui la situation est gâtée. Je prendrai la couronne quand vous mourrez, et si vous voulez abdiquer, commencez par chasser le Pape. » Cette anecdote fut publiée, à cette époque, comme véridique, et elle n'a pas été démentie.

Quant à la princesse Marguerite, elle aspirait à singer les femmes philosophes du dix-huitième siècle. Elle se plongea dans l'étude du darwinisme où elle puisa son genre de dévotion princière. Elle affectait une connaissance particulière des beaux-arts. C'est pourquoi elle voulut visiter les travaux du maire de Rome, Pianciani, lorsque, sous prétexte de fouilles, il fit abattre, d'accord avec le *signor* Rosa, les croix du Colisée, supprimer dans cette enceinte sacrée les stations du chemin de la croix, et souiller avec le hoyau et la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pioche cette terre arrosée du sang de tant de martyrs. Marguerite applaudissait.

Ils eurent à cœur de former à leur image les enfants issus de leur union.

Un fils leur naquit en 1869. Il reçut les noms de Victor-Emmanuel, avec le titre de *prince de Naples*.

Quand les augustes parents du royal moutard furent installés au Quirinal, on vit à tous les étalages photographiques les portraits de l'innocent, habillé à la Louis XV. Les courtisans vantaient la précocité du jeune prince et citaient avec admiration plusieurs de ses traits d'esprit. Ainsi, monté un jour sur une table, le petit Victor débite en frappant du pied, un passage du premier discours de son grand-père à Rome, celui où il est dit : *Siamo à Roma e ci resteremo*. Cela promettait.

Le père était glorieux d'entendre comparer la vivacité d'esprit de son fils avec celle des enfants de Garibaldi, car le héros de Caprera avait aussi un mioche, appelé Manlius, et une fillette nommée Clélie. En donnant à ses enfants des noms païens et en les privant du baptême, le forban avait voulu protester contre l'Église ; également, en leur donnant pour mère une femme qui n'était pas son épouse, il avait voulu protester contre les lois de l'État.

C'est au Quirinal que se resserrèrent les liens d'amitié qui unissaient déjà depuis longtemps la famille royale avec l'aventurier cosmopolite.

En janvier 1875, Garibaldi alla faire une visite solennelle au Quirinal. Ce fut le général Medici, ancien garibaldien, devenu aide de camp du roi, qui se chargea

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de négocier l'entrevue du flibustier avec Victor-Emmanuel, dans le palais des Papes !

A sept heures et demie, le général Medici alla chercher Garibaldi et son fils Menotti, et les conduisit au Quirinal dans un carrosse de la Cour. Garibaldi, soutenu par les généraux Dezza et Medici et par son fils, se rendit à l'appartement royal. Toute la maison militaire *en habit bourgeois*, était dans l'antichambre. Victor-Emmanuel, venant au devant de Garibaldi et lui tendant la main, lui dit : « Eh bonjour, mon général ! »

Medici présenta Menotti, et le roi, lui tendant aussi la main, lui dit : « Mais nous nous connaissons depuis la campagne de 1859 ; nous nous sommes vus à Brescia. » Après quoi, Garibaldi demeura vingt-deux minutes avec Victor-Emmanuel. Quelle conversation ont échangée entre eux le grand homme et le Galant-Homme ? Elle n'a point été révélée. Mais elle faisait partie de la comédie qui se jouait depuis longtemps entre ce souverain dégradé et ce démolisseur de rois qui avait roulé dans la fange et livré à l'exécration de la secte toutes les majestés royales !

Un mois après cette entrevue, on vit Humbert, à son tour, rendre visite à Garibaldi.

Fanfulla, un des journaux du parti avancé, raconta sur un ton plaisant l'odyssée de cette visite princière :

« Il était neuf heures du matin, dit-il, mais à la villa Severini, on est levé depuis longtemps à cette heure. La grille s'ouvrit et Humbert de Savoie et son premier aide de camp, le général Sonnaz, entrèrent. Le soldat de Montevideo, de Rome, de Venise, de Milazzo, de Capoue, attendait le soldat de Villafranca. Ils se serrèrent la main

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et demeurèrent un moment en silence. — Garibaldi et Humbert ne s'étaient pas vus depuis longtemps ou, pour mieux dire, ils n'avaient jamais eu occasion de se parler...

« Les *deux plus jeunes enfants* du général assistaient à l'entrevue. En voyant la physionomie *sérieuse* et les *moustaches* du prince, la petite Clélie était là tout interdite, son petit frère Manlius allait doucement se cacher derrière le gros fauteuil paternel, mais le général, le prenant avec douceur par le bras, le tira dehors et dit :

« — Enfants, n'ayez pas peur ; celui-ci n'est autre que votre futur roi (*sic*) ! *Questo non è altri che il vostro futuro re!*

« Naturellement on parla *aussi* du Tibre et de la campagne romaine (!!!). Le général laissait voir sur son visage la satisfaction qu'il éprouve quand il est très content de son interlocuteur. Après trois quarts d'heure d'entretien le prince se leva et prit congé de son hôte. »

C'est ainsi que cette royauté subalpine qui prétendait s'être élevée descendait jusqu'à se courber devant le rebelle d'Aspromonte et de Mentana, le capitaine des *Mille*, le futur dictateur de l'Italie, celui qui, s'il fût devenu quelque jour, au Forum, le justicier de la République italienne, eût envoyé pêle-mêle le Pape, les cardinaux, les prêtres, le roi, les princes, les ministres et les consorts travailler la terre dans les marais Pontins.

C'est ainsi, ajouterons-nous encore, que le palais sacré des conclaves se voyait prostitué à tous les genres de profanations.

Mais de ce palais dont le sol et les murailles avaient été

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

imprégnés de tant de sainteté, il sortit encore, Dieu le permettant ainsi, une sève odorante qui donna son fruit. Pour sa consolation, Pie IX en goûta la saveur.

L'ex-roi d'Espagne, le prince Amédée, duc d'Aoste, second fils de Victor-Emmanuel, n'avait pas craint d'aller s'asseoir sur un trône qui ne lui appartenait pas; mais il reçut de la Providence la leçon qu'il méritait. Chassé par la révolution qui l'avait appelé, frappé bientôt après dans ses affections les plus chères par la mort de la pieuse princesse Marie-Victoire della Cisterna, sa femme, il sentit le besoin de se rapprocher du Père commun de tous les fidèles. Vers le milieu de l'année 1874, il lui adresse une lettre conçue dans les termes les plus « émus » et les plus respectueux, digne en tout point d'un rejeton de cette antique maison de Savoie qui fournissait à l'Église des saints, qui portait si glorieusement le surnom de *très pieuse*. Le prince déplore humblement tout ce qu'il a pu faire ou permettre, pendant son règne en Espagne, contre les droits sacrés de l'Église, et sollicite de Celui qui a reçu le pouvoir de lier et de délier, « le pardon de ses fautes et l'absolution de toutes les censures qu'il a pu encourir. » Il parle dans les sentiments du plus profond regret de la spoliation du patrimoine de saint Pierre et de la condition anormale et insupportable qui en a été la conséquence pour le Siége Apostolique.

A l'approche du mois de mai 1877, le même prince envoya au Pape un calice magnifique, richement orné de pierres précieuses, accompagné d'une lettre autographe, dans laquelle il prie Sa Sainteté d'accepter ce présent comme étant offert par un fils dévoué et un sincère

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

catholique, et lui demande de prier pour le repos de l'âme de sa femme défunte.

En recevant ce calice, Sa Sainteté, émue jusqu'aux larmes, s'écria : « C'est la plus grande consolation que j'aie éprouvée en ces temps douloureux ; ce don, à cause du donateur, sera le plus précieux que j'aie reçu. »

Ce calice avait une valeur de dix mille francs. Peut-être, dans la pensée du prince, était-ce l'acquit de la dette de son père ; car, les rois de Sardaigne envoyaient chaque année au Pape, comme redevance, un calice d'or ; mais, depuis 1850, Victor-Emmanuel s'était affranchi de cette contribution obligatoire.

Dieu qui frappe pour guérir multiplia ses avertissements au prince Amédée. Le 29 juillet 1877, monté sur un *break* attelé de deux chevaux non encore dressés, le prince se rendait à la place d'Armes, à Rome. Il tenait lui-même les rênes pendant qu'un domestique était assis derrière lui. Au coin de la place d'Armes, les chevaux effrayés n'obéissent plus et commencent une course folle. Don Amédée, sentant le péril, lâche les rênes et saute de la voiture dans une contre-allée. Il va malheureusement se heurter avec violence contre un arbre. On le relève sans connaissance. Revenu à lui, il est pris d'un accès convulsif qui fait craindre pour sa vie. Les médecins, après avoir examiné les blessures, donnèrent l'assurance que ses jours n'étaient point en danger.

Cette succession d'épreuves donnèrent occasion au fils de Victor-Emmanuel de se livrer à de sérieuses réflexions. Le bruit se répandit à plusieurs reprises que le duc d'Aoste allait entrer en religion. C'eût été assurément une résolu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tion très louable de la part d'un prince auquel la Providence avait daigné montrer le néant des grandeurs humaines, la fragilité des affections, et le danger de mettre la main sur la couronne et sur le bien d'autrui.

On assura même que la famille royale, tout en paraissant hostile à ce projet, le caressait secrètement, dans l'espoir que le prince devenant prêtre, puis cardinal, finirait par porter la tiare et réaliser la fameuse conciliation entre le Saint-Siége et *l'Italie*.

Que le duc d'Aoste demandât les ordres sacrés, rien de mieux. Il avait dans sa dynastie d'illustres exemples d'une si noble vocation. Mais son aïeul Charles-Emmanuel, en entrant au noviciat des jésuites, ne songeait à devenir ni Pape, ni cardinal. Il se bornait à vouloir vivre et mourir saintement. Il est, d'ailleurs, facile de voir, par l'histoire, comment Dieu se rit des calculs faits sur la tiare. Napoléon Ier avait rêvé la Papauté pour son parent, le cardinal Fesch ; d'autres après lui firent d'autres calculs. Ce que devinrent ces calculs, Dieu le sait et le monde aussi.

La main de Dieu, en effet, quoique invisible n'en plane pas moins nuit et jour sur les affaires de ce monde, et tient, à l'insu même des acteurs de la scène, le fil des événements.

Si le roi d'Italie et ses agents ne s'étaient pas mis un bandeau sur les yeux, ils auraient pu voir au moins l'ombre du doigt de Dieu dans les événements dont eux-mêmes croyaient diriger la trame.

Que de personnages qui avaient endossé la malédiction sous les lambris du Quirinal disparurent tragiquement autour du souverain qui se croyait devenu un grand

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

monarque ! Pour lui, il survivait, semblable à ces grands chênes de la forêt qu'on laisse debout, à cause de leur taille majestueuse, tandis qu'autour d'eux tombent sous la cognée les arbres moins élevés qu'ils couvraient de leurs vastes rameaux.

Après le 20 septembre 1870, les faits de chaque jour devinrent comme une éphéméride des justices de Dieu.

En 1877, une vingtaine de ministres de ce gouvernement sacrilége avaient déjà comparu devant le tribunal du Souverain Juge.

Nous ne pouvons faire passer sous les yeux du lecteur que quelques-uns de ces trépas significatifs.

Le général Govone, ministre de la guerre au moment de l'invasion des États pontificaux, avait déployé une activité sans pareille pour organiser la marche *glorieuse* et *triomphale* de Cadorna et de Bixio sur Rome.

Le 20 septembre arriva, et Govone put s'écrier : La victoire est à nous. Mais le 20 octobre suivant il n'était plus ministre, il n'était plus citoyen, il n'était plus homme : c'était un fou. On le conduisit à Albe en Piémont, au sein de sa famille ; la première chose qu'il fit, ce fut de se jeter par la fenêtre ; mais il n'en mourut point ; il languit encore jusqu'au vingt-cinq du même mois, où une seconde tentative de suicide lui réussit, hélas ! mieux que la première, et vint mettre un terme à sa vie et à ses forfaits. Il n'avait que quarante-cinq ans.

Malheureusement, il n'y avait plus dans les régions politiques d'un pareil régime un seul homme capable de profiter de ces avertissements de la Providence. Comme ils travaillaient pour Satan, celui-ci les poussait en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avant dans un tourbillon rapide et étourdissant qui ne leur laissait le loisir ni de peser leurs actions, ni de regarder où ils allaient.

Peu de temps après, un autre général, le trop fameux Cugia, était frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, dans les escaliers mêmes du palais apostolique.

Effisio Cugia, premier aide de camp du prince Humbert depuis sa première jeunesse, n'était pas le premier venu. C'était un homme doué de qualités supérieures. Son enfance avait été entourée de soins religieux par son excellente famille, et il avait gardé assez de souvenir de sa première jeunesse, pour s'avouer à lui-même qu'il faisait fausse route. Il n'était pas un des principaux acteurs des faits du 20 septembre. Il ne faisait même point partie de l'armée active, et il n'était entré à Rome qu'à la suite de son maître. Il ne se sentait pas le courage d'abandonner un poste très envié, le poste de mentor du prince héritier; mais il ne se sentait pas non plus la hardiesse de se dire qu'il faisait bien d'y rester.

On savait d'ailleurs qu'il avait des sentiments meilleurs que ceux des princes piémontais envers le Pape, et qu'il s'employait souvent à modérer l'hostilité de son maître. Prévenu depuis quelque temps du danger très grave qu'il courait, à cause de son tempérament apoplectique, il était devenu triste, pensif; et qui sait le travail que la grâce a fait dans son âme! Mais, frappé à l'improviste d'une atteinte mortelle, il n'eut pas le temps de manifester son repentir et de recevoir les sacrements.

Le curé de la paroisse refusa d'abord d'aller prendre le corps, bien qu'il sût que des prêtres avaient été appelés en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

toute hâte au chevet du mourant. Mais le Cardinal-Vicaire consulté, ayant pris l'avis de Sa Sainteté, permit l'enterrement religieux.

Par son testament, Cugia laissait à son frère, alors colonel d'artillerie, toute sa fortune qui était assez considérable, à la condition de quitter immédiatement le service militaire et de se marier. Dans sa pensée, ce testament était une réparation. Puisse le Souverain Juge l'avoir eue pour agréable !

Cugia n'était pas encore déposé dans la tombe qu'un autre trait de la justice de Dieu vint effrayer les esprits réfléchis.

Il y avait à Rome un certain Lori, surnommé Raneighetto, boucher de profession, et très connu dans le monde patriotique. Ce fut un des plus zélés fabricateurs du plébiscite. Non content, lors de l'annexion, de racoler dans sa classe et dans le bas peuple tous ceux qu'il pouvait entraîner au Capitole pour y déclarer la déchéance du Pape, il s'amusait la nuit à aller peindre sur les maisons des *Caccialepri* un énorme *Si*, ou d'autres symboles analogues, peu rassurants pour les amis du Pape. Le lendemain de la mort de Cugia, ce malheureux se précipita par sa fenêtre.

Le 3 mars 1872, ce fut le tour d'un autre officier du palais.. César Matteuzi, attaché au prince Humbert, fut, ce jour-là, frappé de mort subite.

Pendant ce temps, le roi chevauchait comme un désespéré dans les bois de Venafro, et les feuilles officielles racontaient ses exploits cynégétiques. La fatuité de Victor-Emmanuel le rendait fier du récit de tant de prouesses. Mais ces catastrophes répétées ne manquaient pas d'im-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pressionner son esprit superstitieux. Elles expliquent, dans une certaine mesure, ce besoin de locomotion dont il était tourmenté. Quelque chose lui disait que Rome était fatale, et il tenait, comme nous l'avons déjà dit, à s'en tenir le plus possible éloigné. Petite précaution, en vérité! car le doigt de Dieu est assez long, il devait le savoir, pour atteindre ses ennemis, au dehors comme au dedans, au loin comme auprès.

Une mort non moins effrayante et non moins instructive fut celle de Ratazzi. Nous avons précédemment fait connaissance avec ce personnage (1).

Voué de longue date aux idées révolutionnaires, Ratazzi, dès le début de sa vie politique, s'était fait l'agent le plus actif de Cavour dans la préparation et l'exécution des plans de ce coryphée du parti révolutionnaire.

Bientôt, il s'était établi entre Ratazzi et Victor-Emmanuel une sorte de compagnonnage dont l'influence entraîna le roi dans les entreprises du perfide ministre. Tour à tour renversé du fauteuil et remonté au pinacle, il travailla partout à la réalisation de ses projets. C'est lui qui, en 1867, lança sournoisement Garibaldi sur Rome. La défaite de Mentana déconcerta un instant cet implacable ennemi du pouvoir temporel. Atteint par cette défaite, il donna sa démission.

Mais la suite des événements lui permit d'espérer une revanche, et d'entrevoir le triomphe de son programme.

Ratazzi poussait aussi avec une rage furibonde à l'abolition des ordres religieux. Et c'est au moment où la loi

(1) T. III, p. 483.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de suppression allait sortir, comme un vent d'orage, du sein du Parlement, que Ratazzi, inopinément frappé par une main invisible, succombait, le 5 juin 1873, à une courte maladie, dans une maison de campagne de Frosinone, sur le territoire de l'Église.

Ratazzi était franc-maçon. Dans la nuit qui précéda sa mort, le lit de l'agonisant était gardé par les sectaires, et Madame Ratazzi qui avait appelé un capucin ne sut pas commander dans sa propre maison. Le capucin fut expulsé par un certain *Cesare Orsini*, frère du célèbre assassin de Napoléon III.

Le scandale des funérailles civiles du défunt couronna dignement le scandale de sa vie entière. Pendant la promenade du cadavre dans les rues de Rome, l'odieux se mêla au burlesque, et l'on vit le prince Humbert figurer dans le cortége, faisant tourner, d'un air ennuyé, le cordon qu'il tenait à la main.

Comme Cavour, comme Mazzini, comme Bonaparte et tant d'autres, Ratazzi comptait voir disparaître Pie IX, et il est emporté à soixante-cinq ans. Ce fut un enseignement pour tous ceux qui spéculaient sur la mort du redoutable Captif : mais ils n'en profitèrent pas et continuèrent leurs petits calculs jusqu'à ce que le Maître de la vie les écartât à leur tour, soit de ce monde, soit de la scène politique.

Une seule année ne se passait pas sans que la Providence donnât en spectacle la mort tragique de quelque personnalité éclatante du nouveau régime.

Au mois de septembre 1874 mourait à Rome un illustre renégat de la robe sacerdotale, le général-prêtre Sirtori.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Il passait pour un vaillant dans l'armée qui l'avait accueilli avec la répugnance qu'inspirait non-seulement sa trahison sacrilége, mais encore sa rapide carrière dans les bandes de Garibaldi.

Il avait peu d'amis, vivait dans la tristesse, se montrait taciturne, mais bon envers ses inférieurs. C'était sans doute un reste de sa première éducation. Prêtre apostat, comment aurait-il pu vivre heureux et se montrer sévère pour autrui? Il passa de ce monde à l'autre sans les souffrances de l'agonie. On eût dit la mort du juste! mort redoutable après une telle vie!

Le corps du général Sirtori fut porté avec pompe de la rue des *Greci* à la station du chemin de fer, et expédié à Milan. On l'avait placé sur un char mortuaire employé pour la première fois, char très riche et très artistique. Les chevaux caparaçonnés étaient tenus en laisse par des valets de pied. Au faite du char se trouvait la croix, la croix qu'avait reniée le défunt. Mais autour du cercueil, des soldats et point de prêtres, point de flambeaux. C'était une marche funèbre comme celles qui doivent se faire aux portes de l'enfer.

Deux mois plus tard, une nouvelle perte venait encore frapper ce gouvernement d'intrus, dans un de ses plus dévoués partisans, le président du Sénat, un des signataires du traité de Zurich, M. des Ambrois de Nevache.

Cet honorable personnage, qui avait mieux aimé renoncer à l'honneur qu'aux honneurs, avait suivi la fortune et les errements de la dynastie de Savoie. Peu de jours avant sa mort, il jurait encore, au nom du Sénat, une fidélité à toute épreuve au nouveau roi d'Italie et à sa race.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Mais la fidélité, est-ce quelque chose de révolutionnaire, et pouvait-on compter sur celle d'un parjure qui avait fait bon marché du solennel traité revêtu de sa signature ?

A la fin de novembre 1874, il monta en voiture pour faire une visite au prince Humbert ; mais de retour chez lui, un rhume dont il était atteint s'aggrava tout à coup. Peu de jours après, le progrès du mal l'avait réduit à une faiblesse extrême. Enfin, le 3 décembre, comme on se préoccupait autour de lui, il calma les inquiétudes en disant à son entourage : « Cela ne sera rien, j'ai besoin de dormir. » A minuit juste, il tomba dans le sommeil : c'était le sommeil éternel !

Les funérailles eurent lieu le mercredi 9. Le cortége parti de la maison mortuaire à neuf heures n'entra dans l'église de Saint-Laurent *in Lucina* qu'à onze heures et demie. Tout ce que la nouvelle Rome de la révolution comptait de fonctionnaires militaires et civils faisait partie de ce cortége et reçut la pluie deux heures et demie durant. Dans la rue Frattina, on vit les chevaux qui traînaient le grand carrosse doré de l'ancien sénateur de Rome se cabrer, faire voler en éclats la devanture d'une boutique et causer une panique affreuse parmi la foule. Comme les pavés avaient été recouverts de sable jaune, ce cortége, assailli d'un déluge d'eau, cheminait péniblement dans un cloaque.

Le char funèbre était d'une grande magnificence : le prince Humbert, maigre et roide, le vice-président du Sénat, le président du Conseil des ministres, le président du Conseil d'État, un chevalier de l'Annonciade, le syndic

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de Rome et le syndic d'Onix, village où était né le défunt en 1807, tenaient les cordons.

Au cortége s'étaient joints des capucins et des prêtres que la canaille mêlée à la foule insulta de ses lazzis et de ses insolentes clameurs. Renforcée d'un tel cérémonial, cette pompe ressemblait au triomphe d'un damné!

Dans son allocution à la députation internationale du monde catholique d'Europe, le 22 mars 1876, Pie IX caractérisa lui-même le sens providentiel de ces catastrophes :

« Qu'adviendra-t-il des impies qui persécutent l'Église ? Il m'a été présenté, ces jours derniers, un livre imprimé dans un pays catholique d'Europe. On y rappelle avec exactitude les faits qui ont rapport à l'issue des persécuteurs de l'Église. Tous, sans exception, ont fini misérablement leurs jours. L'auteur commence à Hérode, Pilate, Caïphe, vient jusqu'à notre temps, en montrant ces funestes issues.

« Nous avons donc le droit, nous aussi de croire que les persécuteurs actuels de l'Église auront la fin de leurs devanciers et que, dans un temps fixé par la Providence, Dieu tendra une main miséricordieuse à son Église entièrement purifiée et délivrée des chaînes dont l'ont chargée ses ennemis et persécuteurs, qu'il la couvrira d'un vêtement d'or et la fera asseoir comme reine à la droite de son divin Fondateur : *Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato...* »

Les recrues que l'antique noblesse romaine avait fournies au nouveau régime offrirent aussi leur contingent à la série des terribles leçons que la Providence se plut à donner au monde.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le plus mémorable peut-être des coups de la justice divine tombé sur ces têtes coupables est celui dont fut atteint le prince Philippe-André Doria.

Le nom des Doria est une des gloires de l'Italie du moyen âge. Mais cette Italie n'existe plus et ses gloires sont éteintes. La nouvelle Italie a d'autres hommes, et l'histoire dira si ces hommes l'ont illustrée comme les Doria, les Colonna, les Orsini, les Savelli, les Frangipane, etc., illustrèrent l'Italie des républiques et de la Papauté.

Le prince Doria était un homme faible, mélancolique, hésitant, médiocre en toute chose, mais généreux envers les pauvres. Il donnait près de cent mille francs aux malheureux et aux œuvres pies. Il avait en effet de la piété et même des scrupules à ses heures. C'était un homme timoré et d'un esprit également fait pour les bassesses et pour les repentirs.

Il avait eu le tort de se donner à Victor-Emmanuel, qui l'avait fait grand-maître des cérémonies du Quirinal. Mais bientôt le sang des Doria lui avait inspiré une juste fierté, et la mort tragique de Cugia acheva de l'épouvanter et de le déconcerter. Il envoya sa démission au roi et demanda à rentrer en grâce avec le Pape.

C'était connaître le cœur de Pie IX. Pie IX le lui avait ouvert, ce cœur généreux, et lui avait envoyé un évêque ami, qui s'était efforcé de le consoler ; je dis *consoler*, parce que la Providence châtiait rudement le prince.

Mais Victor-Emmanuel refusa d'accepter cette démission du ministre de sa maison, motivée sur de prétendues raisons de santé. Le roi de la révolution ne nourrissait pas une grande sympathie pour le prince qui était à ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

yeux trop froid et trop borné d'esprit. Mais au milieu des vides que l'usurpation, les défections et la mort produisaient autour de lui, la démission d'un tel personnage à qui naguère il avait sacrifié son premier aide de camp de Sonnaz le contrariait tout particulièrement. « Cet homme veut se rendre ridicule, s'écrie le roi en froissant la lettre de son ministre entre ses doigts crispés; il se fonde sur des raisons de santé; ne va-t-on pas dire, surtout après la mort de Cugia, que pour se bien porter, il faut quitter le Quirinal ? »

Là-dessus, Sa Majesté s'empresse d'écrire au prince pour le détourner de sa résolution.

Dans cette longue épître, toute de sa main, le roi fait sentir au prince toute la gravité de sa détermination: c'est pour lui qu'il a sacrifié d'abord M. de Castellengo et ensuite MM. de Sonnaz et Corsini; il ajoute que le moment est bien mal choisi pour quitter la Cour, lorsqu'elle est presque déserte; car tous ces personnages n'ont pas encore été remplacés, justement par égard pour le ministre avec qui il veut s'entendre avant de procéder à de nouvelles nominations: il dit quelques mots du vide que vient de faire la mort dans son entourage, et termine en parlant très délicatement de l'impression très défavorable au caractère de M. Doria, que produirait sur le public l'annonce de sa retraite, qui aurait l'air d'une fuite, dans les circonstances malencontreuses où se trouve placé, à l'heure qu'il est, le Quirinal.

Le prince qui n'était pas un cèdre du Liban plia au souffle des adulations royales, et resta au service du palais.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Il était donc à ce poste quand, à son tour, il se sentit frappé de la main de Dieu. Le soir du 18 mars 1876, le prince sortant du théâtre était rentré dans son palais à une heure très avancée de la nuit. Il avait visité ses beaux chevaux de race qu'il affectionnait. Vers quatre heures du matin, il avait appelé son valet de chambre et demandé un bouillon. A six heures, il rendait subitement le dernier soupir, à l'âge de soixante-huit ans.

S'humilia-t-il sous l'arrêt de mort qui l'atteignait si soudainement? Les coups de Dieu sont comme ceux du médecin qui a le baume préparé à côté du tranchant qui coupe dans le vif. Le descendant des Doria ne dut point fermer son cœur aux avances de la divine miséricorde qui voulut faire de lui un exemple pour les vivants plutôt que pour les morts.

La Cour pleura ce trépas nouveau par un deuil de cinq jours! O favoris des rois démocrates, immolez donc votre vie et votre éternité à des maîtres si généreux qui, pour prix de vos services, se souviendront de vous pendant cinq jours!

La mort qui frappe est un courrier que le Maître des maîtres dépêche aux souverains comme aux sujets pour leur annoncer sa prochaine visite.

Peu de jours avant sa mort, Victor-Emmanuel vit de nouveau près de lui ce courrier tragique. A ses côtés tombait à son tour avec un formidable bruit son introducteur au palais du Quirinal, le général La Marmora.

Alphonse de la Marmora, sortant de sa retraite à l'appel de Victor-Emmanuel, en 1870, vint à Rome avec le titre de lieutenant du roi et osa s'emparer du palais apostolique

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des conclaves à l'aide de fausses clefs, chasser un cardinal du palais de la Consulte et s'y établir à sa place, et inaugurer, enfin, le régime sacrilége de l'Italie au centre de l'Église universelle.

Le 7 janvier 1878, deux jours avant la mort de Victor-Emmanuel, on célébrait, à Florence, ses pompeuses funérailles. Les journaux du parti étalaient avec un luxe affecté les grands noms qui entouraient le riche cercueil du défunt : le général Pasi, représentant du roi, Minghetti, premier ministre, Mezzaccapo, ministre de la guerre, de Rolland, préfet, le syndic de Florence, les notabilités de l'armée et de l'État, les maîtres des cérémonies et les gentilshommes de la Cour, les magistrats, la foule des grands fonctionnaires, les membres des académies, les corps de musique et des régiments entiers.

Ces mêmes feuilles ne parlaient ni de prêtres à son lit de mort, ni de clergé à ses funérailles. Cependant La Marmora suivait les pratiques de la religion, qu'il conciliait avec ses entreprises contre le Vicaire de Jésus-Christ. Étrange conciliation qui ressemblait fort à celle que certains esprits mal équilibrés rêvent entre le Saint-Siége et la monarchie subalpine, entre Dieu et Bélial.

La Marmora ayant été l'introducteur de Victor-Emmanuel à Rome et au Quirinal, n'était-il pas juste qu'il lui ouvrît celles de l'éternité ? Mais ce n'est point avec de fausses clefs qu'on ouvre le palais de la cité éternelle. Heureux si, profitant de cette miséricorde infinie qui leur laissa, sur le bord du tombeau, le temps de se reconnaître, tous deux ont quitté cette vie par la porte d'un sincère repentir !

Ces grands coupables qui, la force en main, s'étaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

emparés du palais sacré des Papes et y avaient installé la débauche et l'orgie, affectaient peut-être de ne pas voir le *doigt* de Dieu ; mais ce doigt se promenait en permanence sur les murailles profanées, et marquait ses victimes. La dernière heure de Balthasar lui-même allait bientôt sonner.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE XI

MORT DE VICTOR-EMMANUEL

Le roi adulé. — Le buste royal devant l'autel. — La basilique d'Assise profanée. — Victor-Emmanuel, sous la figure de saint Michel, écrase la tête de Pie IX. — Le prêtrophobe Depretis. — Attente de la mort de Pie IX. — Décret pour les funérailles pontificales. — La démence au Quirinal, — en Italie. — La révolution multiplie les fous, au témoignage de Pie IX. — Le banquet du 14 mars 1876. Toast à la santé du roi. — Victor-Emmanuel frappé une troisième et dernière fois. — La *Malaria* romaine, messagère intelligente. — Sollicitude de Pie IX pour le salut du roi. — Mgr Marinelli envoyé au Quirinal. Porte fermée. — L'aumônier Anzino. — Les derniers sacrements. — Paroles du roi à Humbert. — Crise suprême. — Le roi expire. — Humbert Ier. — *Ci resteremo*. — Les puissances au convoi. — Avènement d'Humbert notifié aux puissances. — Protestation de Pie IX. — Circulaire du Cardinal-Secrétaire d'État. Récit authentique de la mort du roi. — Expiration du triumvirat antipapal. — Pie IX peut mourir.

Le Balthasar de Babylone ne profanait que les vases sacrés du temple; celui du Quirinal, non content de souiller de sa présence la demeure sacrée des Pontifes, avait, comme on l'a vu, installé dans le sanctuaire même de ce vénérable palais l'abomination de la désolation.

Le profanateur subalpin souriait aux flatteurs qui faisaient de lui une idole. Il jouait au petit Nabuchodonosor.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

En 1875, on s'avisa de choisir une église pour distribuer les prix aux élèves de l'hospice Saint-Michel, ravi au Saint-Siége, et de placer le buste de Victor-Emmanuel sur un piédestal devant l'autel. L'autorité ecclésiastique dut ordonner au curé de purifier et de réconcilier l'église. Non-seulement ce fait prouvait que le roi était excommunié, mais encore il équivalait en quelque chose à une excommunication nominale que le Pape n'avait pas voulu prononcer.

Mais l'Église est comme un flambeau autour duquel les révolutionnaires, semblables à des oiseaux de nuit, viennent fatalement brûler leurs ailes. Ne s'avisèrent-ils pas aussi d'inaugurer, dans la basilique de Saint-François, à Assise, un collége où devaient être élevés gratuitement les enfants des instituteurs libres italiens, lesquels enfants étaient, comme leurs pères, voués à l'enseignement. Non contents d'avoir *liquidé* le couvent monumental, il leur fallut profaner cette triple basilique, où sept siècles avaient accumulé des trésors de piété et d'art. Ils voulurent qu'on leur chantât une messe solennelle dans l'auguste et sombre temple du milieu..., et ils trouvèrent, hélas ! des prêtres pour cette besogne ! Ils s'assemblèrent dans le temple supérieur sous la présidence du journaliste Bonghi, lequel, devenu ministre de l'instruction publique, avait déclaré en plein Parlement que l'enseignement devait désormais être athée, et ils acclamèrent Victor-Emmanuel et la révolution en présence des chefs-d'œuvre de Cimabué et de Giotto. Le corps vénéré du patriarche séraphique dormait dans son tombeau de marbre sculpté au centre de la basilique inférieure, et ils se persuadaient que l'ordre fran-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ciscain était fini, que leur collége serait en sûreté dans cet asile sacré, et qu'il donnerait à l'Italie des professeurs de morale, de science et de liberté. On pouvait affirmer qu'il s'échapperait un jour de ce collége des démons d'impiété pour la ruine de ce pays.

On vit longtemps exposé aux vitrines des kiosques, en pleine ville de Rome, une image qui représentait Victor-Emmanuel avec le costume de l'archange saint Michel, écrasant de son pied la tête de Pie IX, sans que la police en prît le moindre souci, et sans que le roi Galant-Homme crût que son honneur fût compromis par cette basse flatterie. Peut-être prenait-il au sérieux ce pronostic sacrilége.

Il ne voyait sans doute le Pape et les prêtres que par les yeux de ses ministres qui riaient de ces horribles amusements.

Parmi les ministres les plus en vue, brillaient alors et le mazzinien Melegari avec qui le lecteur a déjà fait connaissance (1) et le prêtrophobe Depretis.

L'avocat Agostino Depretis, qui est encore au pinacle en ce moment, est un vieil ami de Mazzini. Celui-ci en parle fort au long dans ses écrits ; il était déjà de la *Jeune Italie* en 1833, et travaillait en Piémont avec Amedeo Melegari.

Il y avait à Stradella (Piémont) une famille dont sortaient beaucoup de prêtres. Le peuple l'appelait la *casa de' preti*, et de là le nom de *Dépreti* avec lequel on a fait Depretis, — ce qui justifie une fois de plus ce texte de l'Écriture : *Inimici hominis domestici ejus*. Il n'y a pas, dit-on, de plus grand ennemi des prêtres que Depretis.

(1) Ci-devant, p. 46.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le prêtre qu'ils désiraient avant tout voir disparaître, c'était le Pontife suprême. A la mort de l'*intraitable* Prisonnier, tout s'arrangerait selon leurs vœux. On souhaitait cette mort. S'il eût été jeune, on eût trouvé sans peine quelque main exercée pour tâter la carotide de cet ennemi entêté. Mais à quoi bon couronner tant de crimes déjà consommés contre le vieux Pape par le plus exécrable de tous, quand la nature elle-même, on le croit du moins, va sous peu se charger de la besogne ?

On se croit tellement sûr de la prochaine catastrophe qu'on se prépare à encadrer les obsèques du vénérable défunt de toutes sortes d'honneurs officiels. Le dernier jour de décembre 1877, les ministres de Victor-Emmanuel font signer à la main complaisante de cet homme à tout faire un décret qui règle l'ordre des prochaines funérailles de Pie IX. Le Pontife déchu de sa souveraineté n'en recevra pas moins les honneurs funèbres d'un souverain. C'est ainsi qu'on prétend s'honorer soi-même en clouant dignement dans son cercueil ce Pontife redoutable, dont la parole avait fait trembler sur son trône usurpé le premier *roi d'Italie*.

Ils escomptaient ainsi à leur profit les œuvres éventuelles de la Providence. Mais cette Providence leur mettait un bandeau sur les yeux et se jouait de leur clairvoyance, et pendant que le roi signait l'arrêt de mort du Pontife, la justice vengeresse signait le sien du haut des nues. *Quos vult perdere Jupiter dementat.* Cet adage païen est vrai en tout temps. La démence planait sous les lambris du Quirinal, et semblait de là répandre sa contagion dans toute l'Italie. Jamais on n'avait vu la folie frapper

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tant de victimes, d'un bout à l'autre du nouveau royaume. Les hospices de la péninsule regorgeaient d'aliénés ; on n'en comptait pas moins de quinze mille. C'était presque le double de la moyenne ordinaire. Et puis, combien d'autres fous vivaient au sein de leurs familles ! La révolution elle-même semait les germes de l'aliénation dans les esprits. Pie IX le savait bien, et il ne se gênait pas pour l'affirmer hautement dans l'occasion.

Un jour, l'architecte Nepveu apportait au Pape un plan de basilique, destiné à perpétuer le souvenir de la définition dogmatique de l'Immaculée Conception. Comme projet, comme travail, comme richesse d'ornementation et pureté de style, c'était magnifique (1) ; mais après avoir loué l'artiste, Pie IX lui dit :

« Avez-vous vu les agrandissements et les embellissements que j'ai introduits à l'hospice des aliénés, dans le quartier de la Longara, au bord du Tibre ? Eh bien ! Rome a suffisamment d'églises. Ce qu'il faut, ce sont des maisons de fous, parce que la révolution les remplira bien vite. »

Pie IX avait mis le doigt sur la plaie de l'époque.

Victor-Emmanuel n'avait pas encore cinquante-huit ans, Pie IX allait atteindre sa quatre-vingt-sixième année. On célébrait précisément chaque année par des audiences religieuses au Vatican l'anniversaire de la naissance du Saint-Père. On célébrait aussi chaque année, au Quirinal, la naissance du spoliateur du Saint-Père. Les officieux la

(1) Ce plan fait en liége, enrichi de pierres, de dorures, de stucs et d'ornements de toute sorte, est déposé dans la grande salle de la bibliothèque vaticane.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

fêtaient aussi en ville. Un banquet réunissait chez le président du Conseil les amis du nouveau régime. On y convoquait surtout avec empressement les ambassadeurs des puissances représentées à la cour du Quirinal. Ainsi, le 14 mars 1876, Victor-Emmanuel accomplissait sa cinquante-sixième année. Dès le matin, le canon se chargea d'annoncer cette nouvelle aux habitants de Rome. On remarqua surtout aux fenêtres des petites rues une absence complète de drapeaux. La veille au soir, le président du Conseil avait donné un grand dîner au palais pontifical de la consulte d'État. Tout le corps diplomatique y était invité.

L'ambassadeur d'Allemagne, de Keudel, trôna à la table du festin. Ce fut lui qui porta le premier toast : *Au roi Victor-Emmanuel!* Le ministre du roi répondit en portant la santé de tous les souverains amis de l'Italie. Le vrai souverain ami de l'Italie était le Pape : il était seul oublié! Mais la Providence ne l'oubliait pas. Elle n'oubliait pas non plus le ravisseur du diadème pontifical.

Deux fois déjà une maladie subite avait conduit Victor-Emmanuel aux portes du tombeau ; deux fois, saisi de repentir, il s'était réconcilié avec Dieu, et avait fait réparation et amende honorable de ses forfaits contre le Pape ; et deux fois, épargné comme par miracle, il s'était hâté de renouer la trame de ses iniquités.

Une troisième fois, il va se sentir frappé. Que fera-t-il ? Un caricaturiste avait représenté le pape Pie IX tenant devant lui un sac dans lequel le diable jetait des âmes. L'image eût été plus vraie si le plaisant eût figuré le diable tenant un sac, et Victor-Emmanuel y jetant des âmes, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avant toutes les autres la sienne. Toujours est-il que le diable s'apprêtait à saisir cette proie. Le drame qui se déroula alors au Quirinal doit être raconté avec quelque étendue pour l'instruction du lecteur chrétien et des siècles à venir.

Victor-Emmanuel multipliait les dîners au Quirinal. Cherchait-il à s'étourdir? Visait-il à l'embonpoint dans ce lieu où il se sentait menacé de dépérissement? Chaque année, en y célébrant, au jour anniversaire de sa naissance, l'accumulation de ses années, il oubliait que c'était rappeler à la mort l'accroissement de ses droits sur une victime qui lui était promise à bref délai.

De même, chaque année, à la fête des rois, le 6 janvier, il célébrait avec pompe, au Quirinal, sa royauté usurpée. Il la solennisa pour la dernière fois le 6 janvier 1878. Il donna, ce jour-là, son grand dîner habituel dans le palais apostolique. Tout était prêt pour une réception brillante. Mais le principal personnage manqua. La veille au soir, samedi 5 janvier, le roi fut contraint de s'aliter. En son absence, Humbert et Marguerite présidèrent le dîner de gala.

Une forte fièvre, produite par une pleuro-pneumonie au poumon droit, venait d'arrêter tout à coup Sa Majesté. Le début du mal parut assez sérieux pour que le médecin ordinaire du roi, Saglione, appelât aussitôt deux autres célébrités médicales, le docteur Baccelli, de Rome, et le docteur Bruno, de Turin. Ils étaient pour ainsi dire en consultation permanente, et ils restaient de garde tour à tour auprès du malade.

Le mal ne faisait que s'aggraver de moment en moment.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Les médecins étaient très préoccupés. Des télégrammes furent envoyés à la reine de Portugal, à la princesse Clotilde, au prince Amédée, à la comtesse Mirafiori, épouse morganatique du roi, qui de son côté était indisposée au château de la *Mandria*. La comtesse était pieuse, et l'on pouvait appréhender de sa présence un conflit entre elle et le libre-penseur Humbert, héritier présomptif du trône, au sujet des secours religieux à procurer au pauvre malade, en ce pressant danger.

L'indisposition du roi avait pour cause la *malaria* de Rome. Il avait pris la fièvre, à ce que dirent les journaux officiels, en chassant dans les Maremmes. A ce sujet, les feuilles en question récriminaient contre l'incurie de l'administration pontificale qui avait entouré Rome d'un désert pestilentiel. Et ils accusaient amèrement l'Église d'avoir empoisonné le roi. A ce titre, elle en avait empoisonné bien d'autres avant lui.

Accuser l'Église en cette circonstance, c'était trop oublier que les susdits marais pestilentiels de la campagne romaine sont un peu plus anciens que Jules César, qui entreprit vainement, avec toutes les ressources d'une administration qui n'était point papale, de les dessécher. Bien d'autres après lui, jusqu'à Napoléon Ier, n'y ont pas mieux réussi.

D'ailleurs, pourquoi Victor-Emmanuel est-il venu chercher ce désert pestilentiel dont les désordres et l'incurie de l'administration papale ont entouré Rome? Ne pouvait-il pas rester chez lui, à Turin, au pied de ses montagnes? Ce ne sont assurément pas les catholiques qui l'ont conduit à Rome pour l'y faire mourir de la *malaria*. Elle était,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'ailleurs, bien intelligente, cette fois, la *malaria* romaine, et d'une intelligence vraiment vengeresse. En hiver, elle reste assoupie, comme certaines bêtes dont la somnolence dure, dit-on, six mois. Aujourd'hui c'est en plein hiver qu'elle frappe; elle quitte son marais d'un pas leste, et contre son habitude séculaire. Voulant atteindre une victime de choix, ce n'est point dans les appartements du Vatican qu'elle se glisse inaperçue, mais elle s'élance bruyamment sur les hauteurs du vieux mont *Collinus* et d'un bras qui a secoué tout engourdissement, elle frappe un seul coup et ce coup est mortel! Elle a contresigné le pacte du roi qui, en entrant à Rome, a pris cet engagement: *Nous sommes à Rome, nous y resterons.* C'est bien y rester que d'y être enfoui à l'état de cadavre. La cruelle mort, se mettant aux gages de la justice divine, se chargeait ainsi de relever le défi royal.

A peine le Pape eût-il connu la gravité de la maladie de Victor-Emmanuel, qu'il s'empressa d'envoyer un autre lui-même au Quirinal, non-seulement pour s'informer de l'état de la maladie, mais encore pour s'occuper de l'âme du malade, afin que, appelé à comparaître devant Dieu, il fût rendu digne de sa miséricorde. L'ecclésiastique ne fut pas introduit.

L'envoyé de Pie IX n'était autre que Mgr Marinelli, évêque de Porphyre, sacriste de Sa Sainteté.

Vaine fut la sollicitude de Pie IX pour ce malheureux prince. Un révolutionnaire, roi ou sujet, ne peut plus, ne doit plus mourir en chrétien; il ne s'appartient pas, sa conscience a des sentinelles qui défendent à Dieu de passer.

Victor-Emmanuel n'a pas connu, très probablement, le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

trait sublime de la magnanimité du Pape, qui, voyant l'impossibilité de pénétrer jusqu'au mourant par l'intermédiaire de l'évêque de Porphyre, s'écria, en présence des cardinaux : « Ah ! si la bonne princesse Clotilde était ici ! »

Mais les ministres, qui savaient, dès le lundi 7, que la maladie du roi était mortelle, s'étaient arrangés de façon à ce que les membres de la famille royale n'arrivassent pas à temps. Obtenir du roi des rétractations humiliantes pour la révolution, c'était tuer leurs... *principes*.

On ne permit donc pas à l'envoyé du Souverain Pontife d'accomplir la mission dont il était chargé par Sa Sainteté, c'est-à-dire *de voir le roi malade et de lui parler*.

Le 9 janvier, à partir de onze heures, le roi prévit sa fin prochaine. Comme les médecins insistaient pour qu'il se mît au lit : *Laissez-moi mourir à ma façon*, leur répondit-il. Un peu avant midi, il demanda le chanoine Anzino pour se confesser et communier.

L'abbé Anzino était un ancien condisciple de Victor-Emmanuel qui l'avait attiré avec lui à Rome. Dans cette fausse position, le chanoine, bien que répréhensible, comme nous l'avons vu, pour quelques actes de lâche condescendance envers la Cour, ne manqua pas, en cette circonstance, de rappeler ses devoirs au monarque prévaricateur.

Demeuré seul avec le moribond, le chapelain exigea de lui les déclarations imposées par la conscience, en dépit des obstacles accumulés par les incrédules, les impies et les sectaires qui avaient tramé un attentat suprême contre la liberté de conscience de leur roi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Les ministres et les médecins ne voulaient pas que Victor-Emmanuel fût en état de faire une rétractation. Ils avaient enlevé papier, encre et plumes de la chambre de l'agonisant. A leur sens, une rétractation aurait jeté l'opprobre sur le régime et même compromis le règne d'Humbert... Ier.

C'est quand ils crurent que Victor-Emmanuel allait rendre le dernier soupir et qu'il était à peu près incapable de parler ou de penser, qu'ils songèrent aux secours de la religion.

A leur sens encore il fallait pouvoir dire à un peuple catholique et au monde : Le roi est mort avec les sacrements.

Ils étaient à la porte, se persuadant que le roi allait rendre l'âme. « Vite, vite, les sacrements ! Finissons-en ! »

Le chanoine Anzino se jeta dans une voiture et descendit à l'église des Saints-Vincent-et-Anastase. A la demande qu'il fit du Viatique, le curé répondit qu'il lui fallait une autorisation écrite. Le chanoine insista ; le curé fut inflexible. Seulement il consentit à accompagner l'abbé Anzino chez le Cardinal-Vicaire. Celui-ci était au Vatican, où se tenait la congrégation du Saint-Office. On courut chez le vice-gérant du clergé de Rome. Là, même difficulté. Cependant le chanoine se désespérait et protestait que le roi s'était mis en règle. Alors, sur sa parole d'honneur sacerdotal, le prélat autorisa l'administration des sacrements, en déclarant que toute responsabilité pèserait sur le confesseur.

On revint aussitôt à l'église, où il fut permis à l'aumônier du roi d'emporter le Saint-Viatique.

Les journaux officieux s'efforcèrent d'exalter la grandeur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'âme du roi, en face de la mort. Pendant la pieuse cérémonie, tout le monde, disent-ils, pleurait dans la chambre du moribond. Sa Majesté seule était calme et *presque souriante.*

« Pourquoi pleurer, disait le roi d'une voix claire à la princesse Marguerite; ne savez-vous pas, ma petite fille, qu'il faut mourir ? »

Cela dit, il embrassa la princesse Marguerite et le prince Humbert; il serra la main de ses ministres, du général Medici, des médecins, et adressa quelques paroles affectueuses à chacun de ses familiers. « Ne pleurez pas, répétait-il, les rois eux-mêmes sont mortels. »

Après cette scène déchirante, le roi exprima le désir de rester seul avec le prince Humbert et la princesse Marguerite. Tout le monde se retira respectueusement, et personne ne put savoir ce que le roi dit à l'héritier de la couronne; mais le bruit circula parmi les familiers de la Cour que le monarque mourant aurait ardemment recommandé à son fils deux choses : la patrie et la religion.

Si le roi, prêt à paraître devant Dieu, avait tenu à mettre sa conscience en règle, il aurait tenu à son successeur à peu près ce langage :

« Sors de ce palais que profane notre présence. Ne te perds pas comme je me suis perdu. Retourne à nos foyers, s'il en est encore temps, et incline-toi devant le Vicaire de Jésus-Christ que nous avons injustement dépouillé et découronné..... A Turin, on te recevra peut-être. A Rome, tu verrais se réaliser le mot terrible que, dans mon orgueil, j'ai osé prononcer : *Siamo a Roma e ci resteremo !* Ce mot retombe sur ma tête, et j'en meurs. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le roi a-t-il dit ces choses? S'il ne les a pas dites, il aurait dû les dire, et il a dû au moins les penser.

Les journaux du gouvernement, qui avaient intérêt à dénaturer les déclarations du roi, lui ont prêté les paroles suivantes :

« Je meurs catholique, j'ai toujours eu une affection et une déférence particulières pour la personne de Sa Sainteté. Si dans quelqu'un des actes de ma vie j'ai pu déplaire personnellement au Saint-Père, je déclare que j'en éprouve du regret. Mais dans tout ce que j'ai fait, j'ai toujours acquis la conscience d'avoir rempli mes devoirs de citoyen et de prince, et de n'avoir rien commis contre la religion de mes pères. »

Une telle déclaration eût été évidemment une ironie et une insulte, et le Représentant de l'Église n'eût pu s'en contenter.

Mais le Ministère n'a fait que travestir à dessein les derniers actes de Victor-Emmanuel. Il voulut même fermer la bouche au chapelain Anzino. Crispi essaya de lui imposer silence, en lui disant : « Vous perdriez la monarchie, si vous parliez. » Néanmoins pour l'acquit de sa conscience, l'abbé Anzino, dans un rapport fait au cardinal, affirma que le roi avait fait une déclaration et une rétractation catégoriques ; mais il lui fut impossible de la consigner par écrit, à cause du mauvais vouloir des ministres qui avaient dérobé avec soin tout moyen d'écrire.

Les ministres et les hommes de la Cour, qui faisaient profession, sinon d'une impiété déclarée, au moins d'une hostilité manifeste contre le Vicaire de Jésus-Christ, s'agenouillèrent devant l'auguste sacrement de l'Eucha-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ristie. C'est ainsi qu'on vit l'indigne ministre Crispi qui avait crié à la Chambre : « La religion catholique a fait son temps ! » suivre processionnellement, un cierge à la main, le Saint-Viatique.

C'était quelques instants après, que les princes royaux étaient en conférence secrète avec le roi. La princesse Marguerite sortit de l'entretien accablée d'émotion et tomba évanouie dans les bras de ses dames d'honneur.

Le ministre président du Conseil, le docteur Bruno, le camérier particulier de Sa Majesté, le commandeur Aghemo, le général Medici et plusieurs officiers furent introduits dans la chambre.

Il semblait à tout le monde que le roi fût soulagé ; il parlait avec facilité et cherchait à se tenir debout ; une espérance fugitive et trompeuse entrait dans tous les cœurs. Les adjudants du palais se répandirent dans les appartements, communiquant la bonne nouvelle ; mais, peu d'instants après, sonnait l'heure de la crise suprême.

Le roi tombe épuisé sur son fauteuil ; le prince Humbert, le docteur Bruno, le commandeur Aghemo et le camérier soulèvent par les bras Sa Majesté et la portent sur le lit, où elle reste non pas allongée, mais presque assise, adossée à plusieurs oreillers, afin de respirer plus facilement.

Le docteur Bruno déclare que Sa Majesté n'a plus que peu de minutes à vivre et, en effet, au bout de quelques instants, le camérier ouvre les portes de la chambre pour donner la fatale nouvelle : « Sa Majesté n'est plus ! »

Avant de rendre le dernier soupir, le roi s'était soulevé sur son lit, avait redressé la tête, puis il était retombé sur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ses oreillers en murmurant : *I figli! I figli!* Il était deux heures et demie précises quand le roi cessa de vivre.

Le corps resta toute la nuit sur le lit. Le chapelain Anzino, un maître des cérémonies et un aide de camp veillèrent auprès de la dépouille royale. La porte fut interdite à tout le monde.

Aussitôt les théâtres furent fermés, ainsi que les édifices publics et municipaux et les écoles.

A peine Victor-Emmanuel mort, les ministres, ayant apposé les scellés sur ses meubles, se réunirent pour décréter l'élévation au trône de son fils, et lui portèrent une proclamation rédigée par l'un d'eux, Coppino, de l'instruction publique. Dans cette proclamation, que l'héritier signa incontinent, pas un mot qui aille au cœur d'un peuple chrétien! Le nouveau roi accepta le titre d'HUMBERT PREMIER. Titre étrange en vérité, et difficile à concilier avec l'engagement que prend le prince de suivre les exemples de son père, lequel avait conservé le titre de Victor-Emmanuel SECOND.

En effet, dans l'histoire des souverains de Savoie on trouve trois Humbert : 1° Humbert Ier, dit *Blanche-Main*, qui régna de 1003 à 1056, que Luigi Cibrario regarde comme le fondateur de la maison de Savoie ; 2° Humbert II, dit le *Renforcé*, qui régna de 1092 à 1103, roi très catholique, du temps des croisades ; 3° Humbert III, le *Bienheureux*, que l'on vénère sur les autels ; il régna de 1157 à 1188. Sous son règne, Frédéric Barberousse persécuta le pape Alexandre III, et fut vaincu par la Ligue lombarde, d'où la fondation de la ville d'Alexandrie. Grégoire IX

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

béatifia Humbert III, et l'Église le propose pour modèle aux rois parce qu'il a su préférer le royaume du ciel à celui de la terre et embrasser la mortification de la croix : *Deus qui Beatum Humbertum cœlesti regno terrenum postponere et crucis mortificationem amplecti docuisti*, etc.

On ne sait donc pour quel motif le successeur de Victor-Emmanuel II s'appelle aujourd'hui Humbert Ier. S'il fait suite à la série des Humbert, il devrait s'appeler Humbert IV ; s'il commence une nouvelle série, il devrait s'appeler Humbert tout court, laissant à l'histoire de le dire premier quand viendra le second. Ainsi Charles-Albert ayant été seul de son nom ne porte point de numéro d'ordre ; il n'est ni premier ni second, mais unique.

Par une coïncidence qui fut remarquée et que nous devons signaler dans l'histoire, Victor-Emmanuel et Napoléon III, qui avaient conspiré ensemble pour le dépouillement du Pape, moururent le même jour, 9 janvier, à cinq ans d'intervalle.

Plusieurs membres de la famille n'arrivèrent à Rome qu'après la mort du roi. La reine de Portugal, arrivée le 15, à neuf heures du soir, voulut voir le corps de son père exposé dans la chapelle ardente ; elle resta longtemps agenouillée priant et pleurant devant la dépouille mortelle. Ses larmes pieuses n'étaient que trop légitimes.

Le corps avait été si mal embaumé que le visage était méconnaissable. On dut, pendant la nuit, procéder à un second embaumement.

Le cadavre du roi, la couronne en tête, le sceptre en main, couvert du manteau blanc brodé d'or de grand maître de l'Annonciade, resta exposé trois jours au palais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

apostolique du Quirinal, dans la salle des Suisses, convertie en chapelle ardente.

Cette grande salle était toute tendue de velours grenat ainsi que les grandes fenêtres, les portes et le catafalque, sur les marches duquel on voyait des couronnes, le sceptre, le collier de l'Annonciade, etc. L'éclairage était splendide. On voyait, en guise d'autels, deux tables supportant deux crucifix d'argent, entourés de flambeaux.

En attendant les funérailles, la populace se pressait aux portes du palais, s'agitant, se heurtant pour entrer, criant, blasphémant, traversant les haies des carabiniers, des policiers et des bersagliers. C'était une cohue et une bousculade. Chaque convoi de chemin de fer vomissait des flots de curieux. Aux scènes de violence qui se passaient aux alentours du Quirinal faisaient diversion, par les opérations répétées de leur industrie, les escamoteurs et les pick pockets.

Sur les voies ferrées, quand il s'agissait des pèlerinages, l'administration refusait impitoyablement un rabais. A cette heure le rabais est de cinquante pour cent sur les chemins du Midi, de soixante-quinze sur les chemins du Nord. Aussi voit-on errer par la ville des gens chargés de leurs paquets qui ne trouvent point de logis. Ces gens-là sont la fleur de l'Italie révolutionnaire et ont des mines peu rassurantes. Mais il faut bien les prendre comme ils sont. Parmi eux se trouvent des bandes d'individus venus sans frais : ces bandes ont la mission délicate d'acclamer les personnages invités aux funérailles.

Après de longues discussions en famille et en Conseil des ministres, il fut décidé que la dépouille mortelle du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

premier *roi d'Italie* devait rester à Rome, au lieu d'aller reposer à la *Superga*, dans les caveaux des rois de Piémont. Humbert et sa femme opinèrent pour cet avis, de concert avec le prince Napoléon. Les princes Eugène de Carignan et Amédée luttèrent en sens contraire, le dernier surtout, mais sans réussir à faire prévaloir leur sentiment.

Le roi reçut une députation de la municipalité de Turin, qui lui demanda que les dépouilles mortelles de Victor-Emmanuel fussent déposées dans la *Superga*.

Le roi répondit en exprimant la satisfaction que lui causait ce témoignage d'affection de la ville de Turin envers son père et envers sa maison.

Il ajouta : « C'est un grand sacrifice pour mon cœur que de consentir à ce que les dépouilles du roi soient ensevelies à Rome. Mais j'ai pris cette résolution parce qu'elle m'a été dictée par le sentiment national.

« J'ai ordonné, a dit encore Sa Majesté, que l'épée de Victor-Emmanuel, ainsi que les décorations qu'il a gagnées sur les champs de bataille de l'indépendance italienne, soient données à la ville de Turin. »

Les funérailles furent fixées au jeudi 17 janvier. A la demande de célébrer le service religieux dans Saint-Pierre ou Sainte-Marie-Majeure, le Souverain Pontife répondit par un refus catégorique, comme aussi il exigea que dans les oraisons on s'abstînt de chanter *Pro Rege* NOSTRO ; on ne toléra que *Pro Rege* ; tout le monde comprit l'importance de cette modification.

L'église choisie pour cette sépulture royale fut Sainte-Marie *ad Martyres*, c'est-à-dire le Panthéon d'Agrippa.

Le président de la République française désigna pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

représenter son gouvernement aux obsèques du roi, le maréchal Canrobert et Patrice de Mac-Mahon, son fils aîné. Le 15 janvier, les deux envoyés se rendirent au Quirinal pour saluer le successeur du roi défunt. Introduits par Cialdini auprès de Leurs Majestés, ils exprimèrent, par la bouche de Canrobert, la *douleur qu'éprouvait la France* de la mort du roi Victor-Emmanuel.

Le roi remercia le maréchal Canrobert de ces sentiments, ajoutant qu'ils étaient la confirmation des relations cordiales existant entre les deux nations.

Le roi adressa également quelques paroles à M. Patrice de Mac-Mahon, disant que son arrivée à Rome était un témoignage de la considération spéciale du chef de la nation française pour l'Italie.

Le maréchal Canrobert en grand uniforme, accompagné de sa suite, rendit visite au prince impérial d'Allemagne. Cette visite dura une demi-heure.

L'empereur d'Autriche, non moins gracieux que le chef de la nation française, députa l'archiduc Rénier aux funérailles de Victor-Emmanuel. Reçu à la frontière, dès le 13 janvier, par des messagers du nouveau roi, il logea au palais Chigi, chez l'ambassadeur d'Autriche près le Quirinal. On lui rendit de grands honneurs, et il alla porter les compliments de condoléance et de bon avènement de François-Joseph à Humbert, qui à son tour lui rendit visite dans la journée.

Le char mortuaire des rois de Savoie et de grands carrosses de deuil furent expédiés de Turin, pour figurer aux funérailles. Ici la révolution est théâtrale. Pour jouer un rôle, Garibaldi part de Caprera. La plupart de ses épîtres

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sont empreintes d'une haine cruelle contre la royauté, mais Victor-Emmanuel était *personnellement* son *ami*.

La Prusse fut représentée aux obsèques par le prince impérial d'Allemagne. Le souverain de ce pays ne trouva rien de trop haut pour figurer en son nom dans cette circonstance. Un lien étroit unissait déjà les deux puissances. A côté de l'héritier de l'empire allemand, le maréchal Canrobert, même accompagné du fils de Mac-Mahon, n'était pas un grand personnage. Mais la France déchue et républicaine donnait ce qu'elle trouvait de mieux. Ce n'était pas la faute du président de Mac-Mahon, ni même du Ministère, s'il ne se trouvait pas un républicain présentable pour paraître à Rome, à côté des autres personnages des Cours européennes, au nom de cette pauvre République française qui n'avait même pu obtenir d'être reconnue que par la Suisse.

Les puissances catholiques, en reconnaissant le prétendu royaume d'Italie, avaient, aussi bien que les autres puissances de l'Europe, sanctionné la spoliation du Pape, foulé aux pieds toute politique traditionnelle, et outragé en même temps le Roi-Pontife et le droit des gens. Elles ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'en se rendant complices d'une odieuse forfaiture elles s'étaient jetées dans une voie pleine d'embarras et de difficultés. Les représentants qu'elles envoyèrent pour escorter la dépouille de l'envahisseur trouvèrent fermée devant eux la porte du Vatican. En conséquence, ni le fils de Mac-Mahon, ni les autres envoyés ne purent obtenir l'audience qu'ils sollicitaient de Pie IX.

On s'efforça de déployer pour le convoi toute la pompe

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

possible. Le défilé dura trois heures et demie. Parti du Quirinal à dix heures et demie, le char n'arriva qu'à deux heures au Panthéon, après avoir parcouru la distance de deux kilomètres.

Dans ce convoi, où l'harmonie faisait souvent défaut, le clergé n'était composé que de quelques prêtres, précédés de la croix. On pouvait admirer le corps d'officiers de terre et de mer, la magistrature en robe, la tenue des princes et de la diplomatie, le char littéralement couvert de couronnes, les grands officiers et les ministres. L'aide de camp du roi, général Medici, portait, à cheval, l'épée de Victor-Emmanuel devant le char. Derrière venait M. Correnti, à pied, portant sur un coussin la couronne de fer, une sainte relique aux mains d'un franc-maçon !

Mais les députés et les sénateurs faisaient triste mine ; leur pêle-mêle flattait peu le regard. La plupart étaient enveloppés de paletots ; plusieurs vêtus de l'affreux passe-montagne aux couleurs voyantes, à carreaux, et tombant jusqu'aux pieds. Les associations ouvrières, maçonniques et autres, marchaient en désordre, portant leurs innombrables bannières.

Sur les places publiques, à l'extrémité d'antennes peintes noir et jaune, pendaient des étendards tricolores. Quelques balcons étaient tendus d'étoffes de deuil ; peu de drapeaux aux fenêtres.

Au Panthéon, on lisait sur la façade deux inscriptions : l'une : *A Victor-Emmanuel II, père de la patrie ;* l'autre : *Italie, avec orgueil de mère et douleur de fille, implore pour le grand roi, qui fut citoyen fidèle et soldat victorieux, l'immortalité des justes et des héros.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

L'intérieur du temple était orné avec une magnificence trop tapageuse, mais d'un grand effet.

De tous ceux qui prirent place dans le vieil édifice, bien peu songeaient ou même savaient que ce temple a été sauvé de la destruction par Boniface IV et maintenu dans son état de conservation parfaite par les Papes ; que Benoît XIV l'avait placé sous la protection immédiate des Souverains Pontifes, et que Pie IX même en avait depuis peu refait le pavé avec les marbres de l'Emporium.

La cérémonie funèbre consista dans l'absoute. A la demande de la reine Marguerite, le maestro Terziani avait composé un *Libera* qui fut exécuté par les *virtuoses* du Panthéon.

Le corps du roi était placé à droite, entre l'autel majeur et l'autel de saint Anastase, martyr. Sur la pierre du tombeau, l'inscription portait simplement ces mots : *Vittorio-Emanuele II, re d'Italia.*

Le clergé était peu nombreux. Le gouvernement avait demandé des *moines* au vicariat, et le vicariat avait répondu avec beaucoup de justesse : *Vous les avez supprimés.*

En enterrant son père au Panthéon, l'héritier du trône ne faisait que réaliser la solennelle résolution du défunt, prise en face du Parlement : *Siamo a Roma e ci resteremo !*

Le jeune monarque envoya ses généraux porter aux souverains de l'Europe la nouvelle officielle de son avènement au trône d'Italie. Cialdini, l'odieux bourreau de tant de jeunes Français dévoués au Pape, fut chargé de cette mission près le maréchal de Mac-Mahon !

Pie IX se hâta de dicter à son Secrétaire d'État une vigoureuse protestation dont voici le texte :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Palais du Vatican, 17 janvier 1878.

« Le Souverain Pontife, n'oubliant pas le devoir sacré qui lui incombe de défendre les droits imprescriptibles du Saint-Siége, a toujours eu soin de réclamer contre les sacriléges entreprises successivement consommées par le gouvernement subalpin contre le pouvoir temporel de ce Saint-Siége.

« Parmi les réclamations de ce genre, nous devons spécialement rappeler, à cause de la gravité des circonstances qui les provoquèrent, les notes adressées par ordre de Sa Sainteté au corps diplomatique, le 24 mars 1860, contre l'annexion des Romagnes au Piémont; les 12 et 18 septembre de la même année, lors de la violente invasion des Marches et de l'Ombrie; le 15 avril 1861, alors que le défunt roi Victor-Emmanuel prit le titre de roi d'Italie, et finalement le 20 septembre 1870, date de la criminelle occupation de Rome.

« Ces solennelles protestations conservent toujours leur pleine vigueur, et les années qui se sont écoulées, loin de leur enlever de leur force, en ont, au contraire, davantage démontré toute la sagesse et la nécessité, une triste expérience ayant manifesté les nombreux obstacles que le Saint-Père a dû rencontrer dans l'accomplissement de son ministère apostolique, du moment où il a été dépouillé de ses États.

« C'est pourquoi, maintenant que, après la mort dudit roi, son fils aîné, dans un manifeste solennel et public, prenant le titre de roi d'Italie, a prétendu sanctionner la spoliation consommée, je ne puis, au nom du Saint-Siége,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

garder un silence dont certaines personnes pourraient peut-être conclure de fausses déductions en lui attribuant une signification erronée.

« Par ces motifs, en voulant en outre appeler l'attention des puissances sur les conditions très dures dans lesquelles l'Église continue à se trouver, Sa Sainteté a ordonné au soussigné Cardinal Secrétaire d'État de protester et de réclamer de nouveau pour maintenir intact, contre une inique spoliation, le droit de l'Église elle-même sur ses antiques domaines, destinés par la divine Providence à assurer l'indépendance des Pontifes romains, la pleine liberté de leur ministère apostolique, la paix et la tranquillité des catholiques répandus dans le monde entier.

« En exécution des ordres de Sa Sainteté, l'auteur de cet écrit émet donc les protestations les plus complètes et les plus formelles contre le fait dont il s'agit et contre la consécration que, par là, on prétend donner aux usurpations déjà commises au détriment du Saint-Siége. Il prie Votre Excellence de les porter à la connaissance de votre gouvernement et profite de l'occasion pour vous renouveler les sentiments de sa considération la plus distinguée.

« JEAN, cardinal SIMEONI. »

La révolution tenait à la sépulture chrétienne du roi, mais elle ne tenait pas moins à faire croire que le roi n'avait fait aucune rétractation au moment de sa mort, et elle trompait sur ce point le public par les journaux de la secte. C'est pourquoi Pie IX ordonna à Mgr Simeoni de protester publiquement auprès des puissances contre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le mensonge que l'on cherchait à accréditer. Le Cardinal-Secrétaire d'État adressa donc aux divers gouvernements une circulaire où il trace en détail le récit authentique des derniers moments du roi. Ce document est empreint d'un caractère solennel qui en marque l'importance, et qui nous fait un devoir de le rapporter presque intégralement :

« Le Saint-Père qui ne cesse un seul instant, dit le ministre de Pie IX, d'être le Vicaire de Jésus-Christ, et qui mettant de côté, à cette heure, toute autre considération, a voulu tout d'abord penser au salut de l'âme du pécheur moribond. Cette sublime pensée, qui a porté Sa Sainteté à envoyer son propre sacriste au lit du malade, ne fut aucunement appréciée comme elle le méritait, puisque l'insigne prélat ne fut pas même admis en présence du roi qui, à la dernière heure d'une vie surchargée d'offenses si graves envers Dieu et l'Église, aurait pu sans doute trouver dans la généreuse initiative du Père commun de tous les fidèles un puissant allégement et une garantie efficace pour l'avenir de son salut éternel.

« Pourtant le Saint-Père, ne limitant pas sa bonté paternelle au trait qui vient d'être rapporté, ordonna également qu'à quelque heure que le malade requît les secours de la religion, ils lui fussent administrés, pourvu que le prêtre qui aurait entendu sa confession en eût obtenu un acte de réparation pour le mal qu'il avait commis. Malgré ces bienveillantes dispositions du Souverain Pontife, il ne fut donné au chapelain du roi de le confesser que quand celui-ci se trouvait déjà à l'extrémité. Chacun peut voir avec évidence que l'on voulait ainsi faire en sorte d'atteindre un double but : empêcher, d'une part, que le roi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pût signer de sa propre main l'acte requis, comme il l'avait fait dans une circonstance analogue, en 1869, au château de San Rossore, — ce dont il n'avait toutefois tenu aucun compte dans la suite, — et obtenir, d'autre part, que la sépulture ecclésiastique lui fût accordée; ce à quoi les membres du gouvernement révolutionnaire, qui avaient résolu de se servir de la personne de leur malheureux souverain, même après sa mort, pour l'accomplissement de leurs desseins pervers, attachaient non sans raison une grande importance.

« Et, en effet, ceux-ci purent arriver à réaliser en partie la fin qu'ils s'étaient proposée, puisque les plus scrupuleux rendant les honneurs funèbres à celui qui si longtemps avait combattu l'Église de toutes manières et foulé aux pieds ses préceptes les plus essentiels, ils parvenaient en quelque sorte à faire croire que le Souverain Pontife n'excluait pas du sein de l'Église celui qui l'avait attaquée, par la raison qu'il aurait agi sous un prétexte politique quelconque. Ce ne fut donc que lorsque les choses en étaient au point que nous avons dit que le confesseur du roi put le voir; mais alors le roi n'était plus en état d'entendre ni de signer une rétractation. Cependant, comme le confesseur du roi assura que le moribond l'avait chargé de manifester à Sa Sainteté le repentir du mal qu'il avait fait, et de solliciter pour cela son pardon, ledit confesseur, sous la condition qu'il délivrerait par écrit et avec serment une déclaration de cet acte de rétractation à l'éminentissime seigneur Cardinal-Vicaire, fut autorisé par l'autorité ecclésiastique, en vue du péril imminent dans lequel se trouvait le malade, à lui porter le Saint-Viatique.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« La déclaration voulue fut remise au vénérable cardinal, le lendemain de la mort du roi, et c'est en raison de cette déclaration qu'il fut concédé que le défunt serait accompagné du clergé et qu'il recevrait la sépulture ecclésiastique. A ce propos, il faut noter que, dans les négociations qui précédèrent les mesures arrêtées pour la sépulture, le gouvernement du prétendu royaume d'Italie ne figura jamais, ne comprenant que trop que l'autorité ecclésiastique n'aurait jamais traité, ni même ne se serait prêtée à traiter avec lui. Le confesseur du défunt fut chargé de tout. C'est le moyen qu'employa la révolution pour obtenir tout ce qu'elle pouvait désirer pour le cadavre, c'est-à-dire l'accompagnement du clergé et la sépulture ecclésiastique, le gouvernement s'étant vu contraint de se dissimuler derrière ce confesseur, tant était grande chez lui la crainte que les négociations n'aboutissent à aucun résultat.

« Assuré de la décision prise par le Saint-Père d'après l'acte de réparation qui lui avait été soumis, le gouvernement aurait voulu que cette décision eût pour effet d'autoriser non-seulement les pompes funèbres accordées à tout homme privé qui, sur le point de mourir, s'est réconcilié avec l'Église, mais encore celles qui se trouvent dues à un roi catholique mort dans ses États et dans son propre royaume. Tous les efforts possibles furent tentés pour obtenir cela, mais en vain, l'autorité ecclésiastique ayant tenu fermement à n'accorder que ce qui pouvait être demandé par un pécheur quelconque mort pénitent, et à refuser tout le reste. Et c'est pour cette raison que le défunt ne put être accompagné à sa sépulture que du curé et du clergé de sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

paroisse, composé d'une dizaine de simples ecclésiastiques. Pas un prélat, pas un évêque, ni aucun de ceux qui restent des membres des ordres religieux supprimés par la révolution, pas même les confréries, ne furent autorisés à prendre part au convoi funèbre. Malgré qu'on se fût abaissé à plusieurs reprises aux plus pressantes sollicitations, l'autorité ecclésiastique ne permit pas davantage qu'une messe fût célébrée au palais pontifical du Quirinal usurpé, et elle refusa sans cesse le privilége royal, plus souvent encore réclamé, de célébrer les funérailles dans une des trois basiliques patriarcales de Rome.

« Pendant que le Ministère travaillait indirectement à obtenir de l'autorité ecclésiastique les concessions qu'il désirait, il organisait une immense démonstration sous les yeux du Pape, pour honorer l'homme qui l'avait dépouillé et de ses États et des biens de l'Église, et qui, pendant sept années consécutives, avait permis qu'on outrageât publiquement, en toute circonstance et impunément, non-seulement l'Église, le clergé et le Souverain Pontife, mais encore les principes les plus sacrés de notre sainte religion, sans en excepter le culte des saints, de la Vierge et de Dieu même.

« Tous les révolutionnaires d'Italie furent invités à se joindre à cette démonstration, et ceux-ci, grâce aux facilités données par les diverses directions de chemins de fer, purent se rendre à Rome et y demeurer rassemblés quelques jours. On eut l'intention de faire ainsi une espèce de nouveau plébiscite en faveur de l'Italie une et contre le Pape, avec le dessein de tromper de nouveau l'opinion publique du monde civilisé. Ce plébiscite parut, sans doute, si

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

superflu qu'on y renonça tout d'un coup, et que, pour une raison ou pour une autre, quelques gouvernements consentirent, par l'intermédiaire de leurs envoyés tant extraordinaires qu'ordinaires, à prendre part à une démonstration destinée, à leur insu, je veux l'espérer, à rendre hommage à la révolution triomphante.

« D'après cette courte relation Votre Seigneurie jugera facilement des nouveaux coups portés par de tels procédés au cœur du Saint-Père, déjà si rempli d'amertume. Heureusement les violences qu'il subit, outre qu'elles poussent les esprits nobles et élevés à diriger de plus en plus leurs regards vers sa personne sacrée et vénérable, ne troublent ni ne troubleront jamais la conscience et le courage de Celui qui doit servir d'exemple et de lumière au monde catholique. C'est ainsi qu'à l'occasion de l'élévation au trône du prince Humbert, Sa Sainteté m'a ordonné d'adresser à tous les représentants étrangers près le Saint-Siége une protestation solennelle contre l'usurpation de ce trône, qui est le sien, par le fils du feu roi de Piémont.

« Le Saint-Père a également résolu, quoique avec un profond regret, de ne recevoir aucun des princes de maisons régnantes ou des ambassadeurs envoyés ici pour prendre part au cortége funèbre ; n'ayant pas l'intention, en prenant une telle résolution, d'offenser qui que ce fût, mais bien de défendre sa propre dignité et de faire respecter son droit autant qu'il dépend de lui : car il est de son devoir de faire entendre en toute circonstance, au monde entier, la constante protestation du Saint-Siége contre les faits accomplis au détriment de l'Église, dont il a mission

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de sauvegarder, aussi scrupuleusement que possible, les droits et les intérêts.

« Quoique le Saint-Père ne doute pas que les gouvernements qui ont envoyé en cette circonstance leurs représentants spéciaux n'aient jamais entendu entrer dans ces visées de la révolution, il reste cependant établi que les révolutionnaires, aussi bien que les catholiques de tous les pays, ont interprété la démarche de ces gouvernements comme si telle eût été leur intention.

« Il n'y aura donc pas lieu de s'étonner si, en présence d'une si grande offense adressée au Chef suprême de l'Église, souverain légitime des États pontificaux, une telle manière d'agir peut contribuer à maintenir ces mêmes catholiques dans un sentiment de mécontentement, qui parfois se manifeste dans un sens peu agréable à certains gouvernements, soit dans la presse, soit dans les assemblées.

« Chacun comprendra facilement que Sa Sainteté ait ressenti une immense douleur en voyant que la charité paternelle, dont elle a donné une preuve si éclatante à la mort du roi Victor-Emmanuel, n'a été reconnue, selon la coutume de la révolution, que par une ingratitude vraiment monstrueuse, puisqu'on s'est servi de cet acte de bonté envers un moribond pénitent, pour glorifier les mêmes fautes dont il s'était repenti, selon un témoignage rendu sous serment, et en raison duquel on lui avait accordé une sainte sépulture. En conséquence, prévoyant que de telles menées doivent faire naître un grand scandale et donner lieu à une égale confusion d'idées, le Saint-Père m'a ordonné de protester dès maintenant contre ces

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

attentats, par l'intermédiaire de Votre Seigneurie, auprès du gouvernement de..., se réservant d'éclairer la catholicité tout entière sur ce qui vient de se passer, lorsqu'elle aura eu connaissance de ces nouvelles démonstrations, tendant à dénaturer les faits ou à induire l'esprit des peuples dans une opinion nuisible aux intérêts de l'Église... »

Cet acte porte la date du 28 janvier 1878.

Avec Victor-Emmanuel venait de mourir le dernier triumvir de la coalition antipapale. L'initiateur Cavour, l'organisateur Napoléon III, l'exécuteur Victor-Emmanuel, avaient donc successivement disparu de la scène du monde. La victime dépouillée restait seule en spectacle au ciel et à la terre, au milieu de tant de débris de la puissance humaine. Il avait enterré, depuis le commencement de son Pontificat, six empereurs, dix-neuf rois et reines, et sept archiducs. Sa défaite était un assez beau triomphe. La Providence l'avait suffisamment vengé. Ses combats, ses vertus, son âge le rendaient digne enfin de recevoir de la main de Dieu l'immortelle couronne que lui tenait en réserve Celui dont il avait si dignement tenu la place sur la terre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE XII

MORT DE PIE IX

La diplomatie bâtit ses espérances sur la mort de Pie IX. — Santé du Pape à la fin de 1877. — Pie IX reçoit dans sa bibliothèque privée. — Consistoire du 28 décembre. Pie IX se recommande aux prières du Sacré-Collége. — Cérémonie du 31 décembre. Remise du chapeau cardinalice. — Le Saint-Père dément les fausses nouvelles sur sa santé. — Audience du 2 février 1878. Les délégués des paroisses. Cierges offerts. Dernier discours de Pie IX. — Indisposition subite, le soir du 6 février. — Mauvaise nuit. — Rapidité du mal. — *Questa volta é tutto finito.* — Les derniers sacrements. — Angoisses de la journée du 7. — La mort. — Attitude édifiante de la population romaine. — Acte de décès. — La chambre mortuaire. — La chapelle ardente. — Le Pape photographié. — Cérémonial de la constatation du décès. — Le glas. — Ablutions et embaumements du corps. — Le corps exposé. — Transport dans la basilique vaticane. — Les *novendiali.* — Affluence des visiteurs. — Ensevelissement et déposition solennelle du corps. — Les trois services dans la chapelle *Sixtine.* — Le testament. — Gouvernement de l'Église pendant l'*intérim.* — Physionomie de Pie IX et de son siècle.

La diplomatie faisait bon accueil à toutes les fâcheuses nouvelles concernant la santé de Pie IX. Elle en fabriquait même au besoin. Il lui semblait que la mort du magnanime Pontife allait couper le nœud gordien de toutes les difficultés. Par la disparition de Pie IX, la suppression du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pouvoir temperel deviendrait, comme tant d'autres choses, un fait accompli qu'on régulariserait définitivement avec son successeur.

Pie IX devait certainement mourir. Mais au point de vue de leurs projets, les ennemis de Rome papale faisaient un calcul aussi aveugle que criminel.

La longévité de l'invincible Pontife déconcertait tous les complots; et sa mort, tant de fois annoncée, allait, plus encore que le prolongement de sa vie, étonner ceux qui la désiraient.

A la fin de l'année 1877, la santé de Pie IX ne parut pas plus inquiétante que d'habitude.

Il est vrai que vers la fin de novembre ses souffrances périodiques prirent une intensité qui inspira quelques inquiétudes. Heureusement, comme d'habitude, elles se dissipèrent. Toutefois, la faiblesse de ses jambes l'obligea à garder le lit.

C'est sur son lit qu'il était transporté tous les jours de sa chambre à coucher dans la salle de sa bibliothèque privée qu'il ne faut pas confondre avec celle du Vatican. Elle contenait les livres, la plupart richement reliés, offerts par des auteurs chrétiens, ainsi que les dons magnifiques des fidèles et les objets d'art placés le long des parois dans des armoires vitrées, ou sur de grandes tables au milieu de la salle. C'est là aussi qu'il s'entretenait familièrement avec les cardinaux et les prélats intimes, admis à l'honneur d'assister à ces conversations où son esprit et sa mémoire brillaient toujours d'un éclat enchanteur et vraiment surprenant.

L'année se termina de la manière la plus satisfaisante.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le 28 décembre, Sa Sainteté put tenir un consistoire où elle créa deux cardinaux, institua cinq évêques et préconisa six autres églises épiscopales déjà pourvues par Bref.

Dans ce consistoire, qui fut le dernier convoqué et présidé par Pie IX, il prononça une courte allocution, dans laquelle, sentant de plus en plus, — à son âge et avec ses infirmités, — le besoin qu'il avait du secours d'en haut pour gouverner l'Église, en ces temps difficiles, il se recommanda aux prières du Sacré-Collége dans les termes les plus touchants :

« Nous vous exhortons puissamment, vénérables frères, et surtout ceux d'entre vous qui exercent le ministère épiscopal dans le diocèse qui leur est confié, non moins que chacun des pasteurs qui dirigent le troupeau du Seigneur dans l'univers catholique tout entier, à répandre pour Nous et pour l'Église, devant la Divine Clémence, leurs prières assidues.

« Oui, que ces prières lui soient offertes, afin qu'Elle Nous donne, malgré la faiblesse de Notre corps, la force de l'âme nécessaire pour soutenir vaillamment le combat qui presse; qu'Elle jette un regard sur les difficultés et les injures auxquelles l'Église est soumise; que, remettant toutes nos fautes, Elle donne la gloire à son très saint nom, et qu'Elle Nous accorde, avec le don de la bonne volonté, le fruit de cette paix que les chœurs des anges annoncèrent aux hommes lors de la naissance du Seigneur. »

Le 31 décembre, eut lieu, toujours dans la bibliothèque privée, érigée en chapelle pour la circonstance, la remise du chapeau cardinalice à Leurs Éminences les cardinaux Moretti et Pellegrini, nouvellement créés, ainsi qu'à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Mgr Regnier, archevêque de Cambrai, créé en 1873, et à NNgrs Manning, archevêque de Westminster et Brossais Saint-Marc, archevêque de Rennes, créés en 1875 et qui n'avaient pas encore reçu le chapeau.

Pie IX lui-même se plaisait à démentir, dans l'occasion, les nouvelles fausses que l'on débitait à loisir sur le mauvais état de sa santé.

Ainsi, le 2 janvier 1878, il écrivait au cardinal Moreno, archevêque de Tolède :

« La lettre que vous Nous avez envoyée à l'approche du jour solennel de Noël, nativité du Seigneur, Nous a été très agréable. Nous vous savons gré de votre sollicitude pour l'état de Notre santé, ainsi que des vœux que vous faites pour Notre bonheur, car ils sont pour Nous un nouveau témoignage du sincère attachement que vous Nous portez.

« Au reste, votre prudence ne vous a pas trompé lorsque vous avez mis en doute la véracité des nouvelles que des feuilles impies propageaient au sujet de Notre maladie, et il n'y a pas lieu de votre part de cesser de remercier le bon Dieu qui conserve Nos jours jusqu'à présent ; car Nous comptons parmi les bienfaits de la Providence, celui de Nous avoir encore soutenu dans l'exercice de Nos fonctions pastorales, à notre âge, accablé comme Nous le sommes sous le poids énorme de tant de tribulations, et par ces temps calamiteux..... »

Dans les premiers jours de février, la Providence semblait présager à Pie IX une sorte de rajeunissement. Il se levait, s'habillait et recevait les visiteurs, assis sur un fauteuil perfectionné qui permettait de le porter d'un endroit dans l'autre sans secousses ni douleurs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le 2 février, jour anniversaire de sa première communion, il put, par une sorte de miracle, célébrer le saint sacrifice, bonheur dont il était privé depuis près de deux mois.

Le même jour, à midi, il donnait une audience publique, dans la salle du Trône, aux délégués du clergé, des paroisses, des églises, des colléges et des ordres religieux qui venaient, comme d'habitude à pareil jour, lui offrir des cierges. Sa Sainteté, assise sur son trône, était entourée des prélats de sa Cour, de ses gardes, de plusieurs camériers et d'un certain nombre d'évêques étrangers.

Les délégués, porteurs de cierges, n'entrèrent pas un à un dans la salle, comme autrefois, pour présenter leur offrande tour à tour. Ils furent admis tous à la fois et se rangèrent en face du trône. L'auguste Pontife prit la parole. Ce discours, qui était le trois-cent-soixante-quinzième prononcé au Vatican depuis la captivité, fut le dernier. A ce titre, il mérite une mention particulière.

« C'est pour moi, dit le Saint-Père, une grande consolation de vous voir ici réunis, formant autour de moi une agréable couronne de fils dévoués. Je vous remercie du zèle que vous ne cessez de manifester pour la garde et le salut des âmes qui vous sont confiées. Je remercie les pasteurs et gardiens des âmes qui s'efforcent d'obtenir la persévérance dans la prière et la fréquentation des sacrements.

« Je remercie les pasteurs des âmes, aussi bien ceux du clergé séculier que du clergé régulier, des prières que, sous leur direction, les fidèles n'ont cessé d'adresser à Dieu pour moi, et je vous invite tous à remercier en mon nom toutes ces âmes qui vous sont confiées. Remerciez-les et inculquez-leur bien que je demande à Dieu de leur accor-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

der la persévérance dans la prière, dans la fréquence des sacrements et dans la fidélité au Chef de l'Église. Dites-leur que je me souviens d'elles, que je prie pour elles tous les jours, afin que Dieu les conserve sous l'égide de sa main protectrice.

« Je vous dirai une seule chose dans cette circonstance et vous congédierai ensuite. Je sais bien qu'il y a toujours, dans les diverses paroisses, des ignorants qui ne savent pas même les choses les plus nécessaires de la religion. Je sais bien encore que les parents sont très coupables de laisser ainsi leurs enfants grandir dans cette ignorance religieuse ; mais je sais aussi que nous devons courir après les pécheurs pour les convertir et les ignorants pour les éclairer.

« Cherchez donc les ignorants, éclairez-les avec zèle, pour qu'il ne puisse pas être dit qu'il y a dans ce centre du monde catholique des âmes qui ignorent les principaux mystères de notre sainte religion. Employez tous vos efforts à ôter de Rome cette honte, et que, moyennant votre zèle et vos prières pour la conversion des âmes, la lumière de vérité brille partout dans cette ville sainte.

« Voilà les seules paroles que je tenais à vous adresser dans cette circonstance, mon état de faiblesse ne me permettant pas encore d'en dire davantage Et maintenant, je vous bénis. Je bénis vos personnes, vos maisons religieuses, toutes les âmes qui vous sont confiées. Que cette bénédiction vous accompagne tous les jours de votre vie, et qu'elle soit le thème de vos prières et de vos louanges, quand il plaira à Dieu de vous appeler dans la gloire du paradis. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ce discours fut prononcé d'une voix forte, vibrante et avec la plus parfaite aisance. Pie IX, assis, avait les jambes parfaitement libres, le visage souriant, étonnant l'assistance par la lucidité et l'élévation de ses paroles.

Une chose vraiment remarquable et qui frappa tout le monde, c'est que ses joues, en maigrissant, avaient aussi perdu leurs rides. Quant au regard, il était toujours aussi vif, aussi brillant et aussi pénétrant que jamais.

Après le départ des délégués, le Saint-Père fut reporté dans ses appartements, bénissant sur son passage et appelant par leurs noms, avec un surcroît d'amabilité, les personnes de sa Cour qui se pressaient pour baiser sa main. Il va sans dire que de grandes précautions étaient encore nécessaires pour garantir la santé du Saint-Père, surtout à cause de la température anormale et rigoureuse qui sévissait cet hiver-là, mais il fut aisé de constater, par ce qu'on se plaisait à signaler comme l'exploit de ce jour, les immenses progrès obtenus.

Du reste, le docteur Ceccarelli était persuadé qu'il aurait la joie de revoir le Saint-Père sur pied, marchant de lui-même appuyé sur un bâton.

C'était un spectacle bien consolant pour les catholiques de voir le grand Pape reprendre force et vie, à son âge, et au moment où ses plus forts ennemis, à la fleur de l'âge, tombaient comme de frêles roseaux qui s'affaissent sous les moindres coups de vent.

Du 2 au 6 février, l'amélioration survenue dans la santé du Saint-Père parut se maintenir. Il donna encore plusieurs audiences. Il essayait même parfois de faire quelques pas, et il parvint, un jour, à se tenir debout sans trop de fatigue.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le 5, Mgr Bianchi, secrétaire de la congrégation du Concile, étant reçu par le Saint-Père, lui demandait des nouvelles de sa santé, qui du reste semblait aussi bonne que possible. « On me dit que je vais beaucoup mieux, répondit Pie IX, mais moi je ne m'en aperçois pas du tout. »

Le même jour, il accordait encore une audience particulière au Conseil de direction de la Société primaire romaine pour les intérêts catholiques.

Le 6, le Saint-Père se sentit un peu fatigué et reçut les cardinaux au lit, mais son état paraissait très normal. Il se proposait de recevoir le 7, date de sa mort, le vicomte d'Harcourt, secrétaire de la présidence en France, de passage à Rome, sans aucune mission d'ailleurs. Les deux principaux médecins du Saint-Père étaient si rassurés qu'ils n'avaient laissé à sa disposition que les deux médecins secondaires, qui habitaient le Vatican. Sans doute la résorption des humeurs était toujours à craindre, mais les exutoires fonctionnaient bien, l'état général était satisfaisant, le moral admirable; on croyait donc fermement que l'auguste Vieillard atteindrait l'été sans encombre.

Mais le soir du même jour les médecins ordinaires du Saint-Père remarquèrent chez lui un léger frisson de fièvre. Dans la nuit, le sommeil de l'auguste malade fut plusieurs fois interrompu. Ce mal subit parut être la suite d'une concentration des humeurs à la poitrine, dès lors la fièvre se manifesta avec une violence extrême. A trois heures du matin, il sonna son familier, prit régulièrement une potion calmante de quinine, avec un peu de vin ou de bouillon pour relever ses forces. La nuit avait été très

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

agitée ; un peu avant cinq heures, Sa Sainteté éprouva un grand tremblement, accompagné de froid et d'une respiration précipitée et inquiétante. Le pouls était rapide, mais la tête restait libre; son médecin ordinaire le docteur Ceccarelli qui était en permanence, fut appelé en toute hâte ainsi que son collègue Antonini. En le voyant entrer, le Saint-Père, ayant conscience de la gravité de la situation, lui dit : *Ah! caro dottore, questa volta è tutto finito* (Ah ! cher docteur, cette fois tout est fini).

Ceccarelli ordonna une nouvelle potion de quinine, mais le mal fit aussitôt des progrès effrayants, et, dès le premier moment, tout espoir fut perdu. Les poumons cessèrent bientôt de fonctionner, le pouls droit ne battait plus et le pouls gauche était à peine sensible. Les médecins comprirent que la mort allait livrer au Saint-Père un rude assaut, et que, cette fois, elle sortirait victorieuse.

A huit heures et demie, le pouls devenait rapide, mais toujours très faible ; les bronches étaient envahies par un catarrhe abondant.

Le Cardinal-Vicaire fit aussitôt exposer dans les églises de Rome le Saint-Sacrement, en même temps que toutes les cloches de la Ville éternelle appelaient les fidèles au pied des autels où le clergé réuni récitait les prières : *Venerabili pro Pontifice in agonid*, afin de demander la conservation du Chef bien-aimé de l'Église, et c'est ainsi que la nouvelle de la grave maladie de Pie IX commença à circuler dans Rome jetant partout la désolation et l'effroi.

Lorsque le Cardinal-Vicaire dit au Saint-Père qu'on allait faire dans toutes les églises des prières publiques pour obtenir sa guérison, Sa Sainteté répondit : *Pourquoi*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

donc, mon cher cardinal, vous opposeriez-vous à ce que je parte pour le ciel? » C'était l'écho de la grande parole de l'Apôtre : *Cupio dissolvi et esse cum Christo.*

Dès le matin, le malade avait exprimé lui-même le désir qu'on lui administrât les derniers sacrements.

Le Pape reçoit le Saint-Viatique autant que possible assis dans un fauteuil ou sur son lit, vêtu de sa robe blanche avec la mosette et l'étole.

C'est au Cardinal-Pénitencier, dépositaire des pouvoirs officiels pendant l'interrègne pontifical, qu'incombe l'obligation d'assister le Pape à ses derniers moments. Il remplit ce devoir en compagnie du confesseur, quoique le soin de lui administrer l'Extrême-Onction revienne au seul *sagrista,* ou sacristain de la chapelle papale.

Mgr Marinelli, évêque de Porphyre, sacriste et confesseur de Sa Sainteté, curé du palais apostolique, que Pie IX aimait et estimait et qu'il avait envoyé au Quirinal pour assister Victor-Emmanuel, se rendit, accompagné des aumôniers et des gardes nobles, dans la chapelle pontificale pour prendre la Réserve et entra dans la chambre de l'auguste malade, en traversant les rangs des cardinaux, des gardes et des familiers à genoux, et il administra le Saint-Viatique au Saint-Père, dont l'esprit était résigné, plein de courage, envisageant la mort avec l'espérance d'un captif qui va reprendre sa liberté ; il était huit heures et demie ; à neuf heures, le même prélat administra l'Extrême-Onction au saint Pontife qui avait conservé toutes ses facultés et toute la lucidité de son esprit, et entre les accès de suffocation on pouvait l'entendre répondre aux prières. Il put même saisir un petit crucifix

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

placé sous son traversin et bénir la pieuse assistance.

Mais les poumons ne fonctionnaient plus, et bientôt commença une suffocation lugubre et effrayante. On voyait l'estomac se soulever avec force. Tous les témoins de cette crise étaient navrés autour du moribond.

Malgré ses grandes souffrances, le Saint-Père n'avait pourtant pas perdu connaissance. Les cardinaux à genoux récitèrent les litanies des Saints, puis se retirèrent quelques instants dans la salle voisine pour délibérer sur les dispositions à prendre.

Les cardinaux Simeoni, Bilio, Pecci et di Pietro restent en permanence auprès du Pontife. A chaque personne qui sort des appartements du Pape, on demande des nouvelles avec anxiété. Hélas ! une réponse uniforme est donnée par tous : « Le Saint-Père n'a plus que quelques instants à vivre ! »

Le Saint-Sacrement demeurait toujours exposé.

Les suisses et les gendarmes pontificaux avaient peine à empêcher la foule de pénétrer en masse dans le palais apostolique, ne laissant entrer que les familiers et les personnes connues ou en charge. Les ambassadeurs et ministres de toutes les puissances étaient en permanence au Vatican depuis onze heures du matin, et d'heure en heure ils télégraphiaient immédiatement à leurs gouvernements respectifs.

Il était midi, et les médecins constatèrent que la respiration devenait abdominale.

Tous les membres du Sacré-Collége étaient réunis dans la chambre du Pontife mourant, et à ses côtés se tenaient constamment Leurs Éminences Mgr Bilio, grand péniten-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cier, et Mgr Marinelli. A une heure, au milieu d'un silence souvent interrompu par des sanglots, le premier de ces cardinaux lit à haute voix la recommandation de l'âme, et au moment où il prononce l'acte de contrition, Sa Sainteté, recueillant ses forces, dit avec une ferveur émouvante ces mots : *Col vostro santo ajuto !... Avec votre sainte grâce ;* et il répétait avec une indicible émotion ces paroles pleines de foi : *In domum Domini ibimus*, et à cette autre parole : *Proficiscere*, Sa Sainteté répondit : *Oui ! Proficiscere !* Le Pape, déjà froid aux extrémités, eut encore la force de bénir l'assistance et d'indiquer aux cardinaux agenouillés à son chevet l'endroit où l'on trouverait certains papiers qui étaient son testament et un bref ou une bulle concernant la tenue du conclave. La respiration n'est plus qu'une angoisse, elle devient de plus en plus haletante ; le visage se couvre d'une sueur glacée et les traits du saint Pontife expriment la souffrance unie à la résignation ; il conserve encore ses facultés mentales, elles illuminent toujours son regard, et il fait comprendre qu'il regrette de ne pouvoir exprimer verbalement ses pensées. Son Éminence le cardinal Bilio lui demande de bénir tout le Sacré-Collége des cardinaux, et Sa Sainteté lève la main et bénit. Les diplomates de France et d'Espagne reçurent eux-mêmes, agenouillés, la bénédiction du Pontife-Roi dépouillé ; ce fut la dernière...

Déjà le bruit de la mort s'était répandu, mais il était prématuré. Le gouvernement donna lieu lui-même à cette fausse nouvelle.

Le roi Humbert envoya un chambellan prendre au Vatican des nouvelles de Pie IX. Ses ministres n'eurent pas la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

même délicatesse. Ils aimèrent mieux s'en rapporter à la rumeur publique. Le secrétaire général de l'intérieur, *della Rocca*, annonça au Sénat et à la Chambre que le Pape était mort à deux heures trois quarts. Il attribuait sa mort à une maladie du cerveau. Le même fonctionnaire fit appeler les correspondants des agences et des journaux étrangers pour leur communiquer cette nouvelle. Une heure plus tard, il se voyait obligé de contredire ses premières assertions. Pour la première nouvelle qui annonçait la mort, quand l'illustre malade était encore vivant, le gouvernement avait été trompé. Pour la seconde, qui attribuait la mort à une maladie du cerveau et non à la paralysie des poumons, il avait voulu tromper.

Tout le monde sait qu'un mourant atteint au cerveau perd la connaissance de son état et tombe dans la torpeur, tandis qu'un mourant atteint à la poitrine garde l'intégrité de ses facultés intellectuelles, que ces facultés s'exaltent même et jettent d'abondantes lumières.

Il importait aux ministres de présenter Pie IX comme subitement frappé dans sa volonté. Mais, grâce à Dieu, les Papes ne meurent point ainsi.

Vers trois heures quarante minutes, la situation s'aggrave encore. La cyanose s'avance de la périphérie vers le centre ; les yeux commencent à se voiler et... le Pontife entre en agonie ! L'agonie est très douloureuse, et l'auguste malade fait des mouvements convulsifs pour respirer.

Une sueur froide inonde son front, des larmes sillonnent son visage, le hoquet s'éteint.

Le Pape est étendu sur sa couche, penché sur le côté, la calotte encore sur la tête ; les lèvres sont contractées et un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

peu de travers, l'air ne pénètre presque plus, le râle devient plus effrayant. Quelques cardinaux sortent, ne pouvant plus soutenir ce douloureux spectacle. On les interroge. Hélas ! tout sera bientôt fini.

Peu à peu la crise s'apaise, la physionomie du malade devient placide, les mouvements convulsifs diminuent, ils cessent. Le moment fatal approche.

Toutes les antichambres sont remplies d'hommes agenouillés priant et pleurant.

Dans les salles qui précèdent les appartements pontificaux se trouvent des femmes de la noblesse romaine et des enfants, agenouillés également, en prières et en larmes.

Dans la chambre du Saint-Père, on entend les sanglots des assistants, qui, mêlés à leurs pieuses invocations, forment comme un accompagnement lugubre à la respiration faible et mourante du Pontife.

Seul, l'auguste malade est calme, bien que l'on voie déjà se manifester en lui les symptômes d'une catastrophe imminente. Ses yeux demeurent fixés sur le Christ que lui présente le cardinal Bilio, et pendant que celui-ci lui suggère d'invoquer les saints noms de Jésus et de Marie, Pie IX essaie à plusieurs reprises de lever ses bras affaiblis, et l'on remarque dans tout son être comme un indicible tressaillement de piété.

A cinq heures, le docteur Ceccarelli invite le cardinal Bilio à répéter le *Proficiscere ;* à cinq heures et demie, le même cardinal commence à réciter les mystères douloureux du Rosaire, auxquels répondent tous les assistants. Mais, au commencement de la quatrième dizaine, ceux qui se trouvent plus près du lit du Pontife se lèvent tout à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

coup ; le râle est sur le point de cesser, la dernière larme brille dans les yeux désormais éteints du Père commun des fidèles ; les paroles de la dernière absolution, répétées à haute voix, sont accompagnées du battement de l'horloge qui, placée à côté du lit, frappe lentement l'heure à laquelle se brisent à jamais pour Pie IX les chaînes de la captivité. *Consummatum est !* Le grand Pape n'est plus ! Il est cinq heures quarante minutes, jeudi 7 février. Les cloches sonnent partout l'*Ave Maria*, comme une invitation de la Reine des Anges au Pontife de l'Immaculée Conception de partir pour le ciel.

Le cardinal grand pénitencier se penche sur le corps du vénérable défunt et lui ferme les yeux en disant : *Requiem æternam dona ei, Domine.* Et toute l'assistance répond : *Et lux æterna luceat ei.* A ce moment, les témoins de cette dernière scène ne peuvent plus contenir leur émotion. On se précipite pour baiser encore une fois cette main qui avait répandu tant de bénédictions.

Bientôt après, on voit sortir les cardinaux, les prélats, les ambassadeurs qui ont assisté aux derniers instants du Pontife, et qui, tous, paraissent plongés dans la tristesse. A chaque apparition, les sanglots redoublent, les larmes coulent plus abondantes.

Les camériers (de cape et d'épée) chargés de veiller sur les dépouilles mortelles de Pie IX ont seuls accès au Vatican.

Le cardinal Pecci, camerlingue, s'empare des papiers et du testament du Souverain Pontife, moins les papiers personnels déposés dans son bureau, y met le sceau pontifical, et prend possession de toutes les clefs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Avant de mourir, Pie IX avait indiqué et recommandé au Cardinal-Camerlingue un pli cacheté, contenant des instructions pour le Sacré-Collége et ses dispositions testamentaires, avec ordre de le lire en présence de son cadavre ; il conseillait au Sacré-Collége de livrer le soin de ses obsèques au chapitre de la basilique de Saint-Pierre, pour que les cardinaux pussent consacrer leurs soins à la tenue du Conclave.

Pendant ce temps, tous ceux qui assiégeaient les antichambres se retirent silencieusement et la mort dans l'âme. En sortant du palais, il leur faut traverser la foule, mais chacun fait place avec respect.

Cependant toutes les cloches des trois cent soixante églises sonnent le glas pendant une heure et ainsi tous les jours jusqu'à l'enterrement. Dans toutes les églises également seront célébrées les obsèques solennelles avec l'oraison : *Pro Pontifice eligendo.*

La grande porte de bronze du Vatican est immédiatement fermée ainsi que les fenêtres du palais pontifical.

La nouvelle de la mort du vénéré Pontife s'est répandue dans la Ville éternelle avec une rapidité électrique. Le plus grand nombre des magasins sont aussitôt fermés ainsi que les palais de l'aristocratie romaine et des ambassadeurs. A la nouvelle de la mort du roi Victor-Emmanuel, la foule avait inondé bruyamment les rues. A la nouvelle de la mort de Pie IX, chacun se retire tristement chez soi ; les rues sont désertes, Rome est silencieuse, et le peuple romain témoigne dignement son amour, sa fidélité, sa tristesse. Ici, nulle feinte, nulle hypocrisie, mais une douleur vraie, immense, inconsolable.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Au grand scandale des vrais Romains, les théâtres ne furent point fermés ; mais hâtons-nous de dire, à l'honneur de Rome, qu'ils sont demeurés déserts, et si quelques amateurs ont osé s'y montrer, ce n'étaient pas des Romains.

Quelques instants après la mort du Saint-Père, les médecins rédigèrent l'acte de décès ainsi conçu :

« Nous, soussignés, attestons que Notre Très Saint Père le pape Pie IX, atteint depuis longtemps déjà d'une lente bronchite, a cessé de vivre par suite d'une paralysie aux poumons, aujourd'hui 7 février, à cinq heures quarante du soir. — Doct. Antonini, médecin ; doct. Ceccarelli, chirurgien ; doct. Petacci, assistant ; doct. Topai, assistant. »

Le corps du Saint-Père fut ensuite, avec un soin attentif et religieux, arrangé sur son lit de mort par le professeur Ceccarelli, dans la chambre mortuaire.

Cette chambre est toute petite et d'une extrême simplicité. Il n'y a qu'une seule fenêtre ouvrant sur la place Saint-Pierre. Point de tapis sur le sol, qui est dallé en marbre. De chaque côté de la fenêtre, une armoire contenant le linge du Pape et les objets religieux destinés aux visiteurs. Devant la fenêtre, un guéridon où Sa Sainteté faisait la lecture. Près de la porte est le lit, très étroit ; à côté, un bureau orné d'un crucifix, de deux statuettes représentant les saints apôtres Pierre et Paul, et d'une pendule ; enfin, un canapé pour faire la sieste et un prie-Dieu surmonté d'une image de l'Immaculée-Conception. Un seul fauteuil pour les visiteurs.

De cette chambre il fut transporté dans une salle voisine qui est elle-même attenante à la salle du Trône. Il était

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

revêtu de la soutane blanche et de la mosette rouge bordée d'hermine. Il reposait sur un modeste et très simple lit de fer capitonné en damas rouge, recouvert d'un linceul blanc qui ne laissait voir que les traits du visage. La tête était appuyée sur un coussin, les mains croisées sur la poitrine pressaient le crucifix sur lequel le mourant avait appliqué ses lèvres. L'expression était sereine, majestueuse, souriante presque. Le grand Pontife semblait respirer encore. A la tête et au pied du lit brûlait un cierge posé sur un chandelier d'argent.

Des deux côtés, un garde noble montait la garde, l'épée nue à la main avec la pointe à terre. A gauche, une cheminée avec une pendule et deux candélabres ; à droite, une console avec un grand crucifix en ivoire, sur la base duquel est sculpté un pélican donnant son sang à ses petits ; puis deux vases en marbre surmontés, l'un d'une branche de lys en argent, et l'autre d'une branche de roses ; devant la croix une pendule dont le sujet représente saint Michel qui écrase le serpent et tient d'une main l'épée, et de l'autre montre le ciel : *Quis ut Deus* (1) ?

On ne saurait rien imaginer de plus grandiose et de plus touchant que la majestueuse simplicité de cette salle et la modeste apparence de ce lit, sur lequel repose le grand Pontife. Dans la salle du Trône, les pénitenciers de Saint-Pierre récitent l'office des morts.

A une heure, le photographe Rinaldini, assisté du doc-

(1) Sous la sphère de cette pendule on lit la légende suivante en italien : « Je n'ai ni fils, ni défenseurs à offrir à la plus sainte des causes, Très Saint Père. Je vous offre le symbole de votre futur triomphe. — La baronne A. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

teur Ceccarelli, tire la photographie du Souverain Pontife. Trois épreuves furent essayées ; la dernière est admirablement réussie. Le lit, qu'on avait dû mouvoir et soulever pour faciliter l'opération, est replacé aussitôt dans sa position première.

Un air de bonté s'épanouissait sur les lèvres du défunt comme l'expression constante de la paix de sa belle âme. On eût dit, à le voir, qu'il était endormi... et il dormait en effet du sommeil des justes, attendant la résurrection finale, où il apparaîtra, dans le grand triomphe de l'Église, comme une des plus merveilleuses personnifications de la constance et de la piété.

L'un des prélats couvre le visage du Saint-Père d'un voile blanc.

C'est le Cardinal-Camerlingue qui doit constater la mort du Pape (1). Cette formalité eut lieu le lendemain du décès, à huit heures du matin, de la manière suivante :

Le Collége des clercs de la Chambre et les autres dignitaires du Saint-Siége se rendent auprès de Son Éminence le cardinal Pecci, camerlingue. Le cardinal se dirige avec eux vers la salle où repose la dépouille mortelle du Souverain Pontife. Il est vêtu de violet, deuil des cardinaux, tandis que les prélats de la Révérende Chambre sont en soutanes noires, deuil de la prélature.

Le camerlingue récite des prières ; puis, ayant reçu un

(1) Le camerlingue est le chef de la Révérende Chambre apostolique, corps politique et financier, avec lequel, pendant la vacance du Saint-Siége, il administre le temporel de l'Église romaine. C'est le vice-pape pour les choses matérielles ; le Cardinal-Vicaire est le vice-pape pour les choses de religion.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

marteau d'argent des mains d'un maître des cérémonies, il s'avance vers le cadavre.

Il enlève le voile qui couvre le visage et, du marteau, il frappe le front trois fois, en appelant par trois fois, à voix haute, le nom du mort : *Giovanni! Giovanni! Giovanni!* Après quoi, se tournant vers l'assistance, il dit : *Dominus noster Papa IX, vere mortuus est!*

Aussitôt les clercs dressent procès-verbal, et la grosse cloche du Capitole sonne à coups redoublés, signal par lequel les Romains apprennent officiellement que le Pape est mort.

Puis, le Camerlingue récite les prières des morts. Enfin, un prélat, maître des cérémonies, s'avance tenant un coffret ou écrin d'où il tire un anneau qu'il remet au Cardinal-Camerlingue. C'est l'*anneau du Pêcheur*. Le camerlingue ayant reçu ce cachet se retire après avoir fait la génuflexion devant le cadavre; car, on rend au corps du défunt les mêmes honneurs que s'il était encore vivant.

Alors, l'aumônier secret, divers prélats et les maîtres de chambre font subir au cadavre les ablutions et les embaumements indiqués dans le cérémonial.

En même temps que se fait cette toilette funèbre, le Cardinal-Camerlingue procède — sans perdre une minute — à l'inventaire de tous les objets renfermés dans le palais apostolique. Cette opération terminée, il reçoit la visite des trois cardinaux les plus âgés dans chacun des trois ordres : évêques, prêtres et diacres. Ces prélats forment avec lui une commission spéciale chargée de régler le cérémonial des funérailles.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le grand embaumement se fait vingt-quatre heures après le décès.

Le vendredi 8, après six heures du soir, le docteur Ceccarelli, assisté des docteurs Antonini, Petacci et Topai, et des autres médecins et chirurgiens du Vatican, procéda à l'embaumement. L'opération qui dura plusieurs heures réussit parfaitement. Elle fut faite suivant le système mixte d'extraction des entrailles et d'injection de sublimé corrosif. Les entrailles déposées dans une urne en terre cuite, fermée ensuite hermétiquement et scellée, furent portées dans les souterrains de la basilique de Saint-Pierre, en attendant que les circonstances permissent de les transférer dans le lieu destiné à les recevoir, c'est-à-dire dans l'église des Saints-Vincent-et-Anastase.

Le corps du Pape, embaumé avec un soin et un art irréprochables, conserve toutes les apparences de la vie. D'après le docteur Ceccarelli, dans dix ans, dans vingt ans, on retrouvera les traits de Pie IX tels qu'ils sont aujourd'hui. L'opération ne finit qu'à quatre heures et demie du matin.

La ville de Rome offrait un spectacle des plus touchants. Le deuil était universel. Tous les visages paraissaient empreints d'une morne tristesse.

Le gouvernement donne enfin ordre de fermer les théâtres.

La dépouille mortelle du Saint-Père resta exposée, le samedi 9, dans la salle attenante à celle du Trône et sur le même modeste lit. Comme la veille, deux gardes nobles veillaient près du corps, tandis que les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pénitenciers de Saint-Pierre récitaient des prières (1).

Le Saint-Père était étendu sur son lit, toujours revêtu de la soutane blanche, de la mosette rouge bordée d'hermine, le *camauro* sur la tête, et les mains jointes pressant le crucifix sur sa poitrine.

Le même jour, samedi 9, vers quatre heures du soir, les portes furent fermées, et il ne fut plus permis de pénétrer auprès du Pontife défunt. Les pénitenciers de Saint-Pierre revêtirent le corps de ses ornements pontificaux de couleur rouge, c'est-à-dire du rochet, de l'aube, du cordon, de la dalmatique, de la chasuble, du pallium, d'un voile blanc sur les épaules, la mitre en lames d'or sur la tête, les pieds chaussés des mules rouges, et les mains gantées tenant toujours le crucifix. On déposa ensuite le corps sur une sorte de bière en forme de lit, dans la même salle où il avait été exposé. Les membres avaient conservé leur entière flexibilité.

Un peu après six heures eut lieu le transport funèbre des appartements du palais à Saint-Pierre. Les portes de la basilique, aussi bien que celles du palais, avaient été hermétiquement fermées.

Les *sediari* en grand costume rouge qui portaient autrefois Pie IX sur leurs épaules, assis sur la *sedia gestatoria*, le soulèvent sur son lit funèbre et se mettent en marche.

Un cortége imposant accompagne cette marche lugubre, ce cortége se compose de tout le personnel du Vatican,

(1) Parmi ces pénitenciers se trouvait un religieux franciscain de Naples, qui, exerçant depuis quarante-deux ans la même charge apostolique à Saint-Pierre, avait rendu à Grégoire XVI les soins funèbres qu'il allait rendre à Pie IX.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des dignitaires ecclésiastiques, des différents corps de la garde du palais en grande tenue, des personnages du corps diplomatique, des princes romains et d'un grand nombre d'invités. Chacun est revêtu des insignes de sa dignité et de son rang, et tous, pendant la marche, ont un cierge à la main.

Cette imposante procession se déroule majestueusement à travers les salles du Vatican et descend par le grand escalier pour se rendre à la basilique. Rien de plus émouvant qu'un pareil spectacle. Ce roi des rois, ce Pontife suprême, vénéré du monde chrétien, transporté à travers le dédale de ce palais devenu une prison, transporté secrètement, *di trapego*, comme disent les Romains, et le peuple qu'il a aimé, béni, secouru, n'est pas là pour saluer et escorter cette chère dépouille !

A sept heures, on entre par une porte secrète dans la chapelle du Saint-Sacrement, où se trouve réuni le Chapitre de Saint-Pierre en habit de chœur, ayant à sa tête le cardinal Borromeo, archiprêtre.

Le corps du Saint-Père est déposé sur un catafalque à plan incliné. De chaque côté du catafalque brûlent six grandes torches posées sur des chandeliers d'un style sévère et simple. Les pieds du Pape touchent la grille, et le visage est tourné vers le peuple.

Les cardinaux et tous les personnages du cortége, ayant en main leurs cierges allumés, se rangent en cercle autour du lit funèbre, et le doyen du Chapitre, Mgr Folicaldi, archevêque d'Éphèse, commence les prières de l'absoute.

Les chantres de la chapelle *Giulia* entonnent ensuite le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Libera. Les prières terminées, toute l'assistance retourne au Vatican, après avoir baisé encore une fois les pieds du grand Pontife et avoir jeté un long regard d'adieu mêlé de larmes sur les traits de ce Père vénéré.

Le dimanche 10 commencèrent les prières appelées *novendiali*.

Ces prières remontent à Grégoire X, qui décida et ordonna que les cardinaux attendraient les absents pendant dix jours, à partir de la mort du Pape; qu'on célébrerait pendant neuf jours, dans la ville où il résidait, des cérémonies funèbres en son honneur, et que des cérémonies semblables auraient lieu dans les principales villes des États romains.

On célèbre donc pendant neuf jours consécutifs, dans la chapelle du chœur de la basilique de Saint-Pierre, les cérémonies funèbres en l'honneur du Pontife décédé.

Le premier jour des *novendiali*, qui est le quatrième de la mort du Pape, le cardinal-doyen chante la messe solennelle; les cardinaux-évêques les jours suivants, et, les trois derniers jours, les cardinaux-prêtres.

Pendant ces jours de deuil, on vit une multitude compacte assiéger les abords de la basilique.

Dès le premier jour, bien des gens avaient passé la nuit, femmes, enfants, vieillards, prêtres, militaires, riches, pauvres, costumes modernes, costumes italiens de toutes les couleurs, tout bigarrés, comme si la campagne romaine avait voulu dire à Pie IX un dernier adieu, tous, dans une attitude respectueuse et pieuse, attendant l'ouverture des portes pour voir Pie IX.

A sept heures, les portes s'ouvrirent. Les haies de sol-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dats et de gendarmes sont brisées, renversées, emportées par le flot populaire. L'énorme grille de la chapelle du Saint-Sacrement est tordue sous la poussée de cette masse compacte de visiteurs.

Au dehors, dans les rues qui débouchent sur la place, roulent des fleuves humains. On aperçoit beaucoup de gens découragés qui cherchent à rebrousser chemin : impossible !

L'affluence est presque aussi nombreuse les jours suivants.

Les gouvernants n'ont rien négligé pour ôter à cette sorte de plébiscite religieux une partie de sa valeur ; mais leurs efforts n'ont point abouti, le triomphe de la cause pontificale a été splendide, immense, complet. Chacun a tenu à posséder un objet qui eût touché le corps de Sa Sainteté. Aussi est-ce par milliers, par millions, qu'il faut compter les chapelets, les médailles et autres objets de piété qui ont été comme consacrés par ce saint attouchement. On ne venait point voir un cadavre, on accourait vénérer les précieux restes d'un saint. Rien de plus touchant que les exclamations d'amour et d'admiration de ces pieux fidèles qui venaient contempler pour la dernière fois les traits chéris de leur bienfaiteur, de leur père, de leur roi ! Qu'il est beau ! s'écriait-on ; quel ravissant sourire ! Et ne pouvant l'approcher, on lui envoyait naïvement de tendres baisers !

Si jamais, après cela, les impies et les révolutionnaires osaient nous répéter que le catholicisme est mort et la question romaine à jamais enterrée, nous leur fermerions la bouche en leur montrant le triomphe incomparable de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pie IX prisonnier, de Pie IX mourant, de Pie IX mort. Cette démonstration immense, irrésistible, vraie, universelle, demeurera en même temps le panégyrique le plus éloquent des vertus du grand Pontife, la consécration la plus solennelle des droits et des intérêts de l'Église romaine asservie, et la protestation la plus éclatante des catholiques opprimés.

Ce fut le mercredi 13, après six heures et demie du soir, qu'eut lieu la grande cérémonie de la mise en bière.

Les cardinaux, camériers et prélats, accompagnés des gardes suisses, se réunirent au Chapitre de Saint-Pierre, dans la chapelle du Saint-Sacrement.

Deux mille personnes environ attendaient dans la basilique. C'étaient toutes les familles de la nombreuse aristocratie romaine, les membres des députations étrangères déjà arrivées, des catholiques bien connus de Rome et d'Italie, et aussi quelques libéraux qui avaient réussi à se procurer des billets de faveur, enfin bon nombre de correspondants étrangers. Les membres du corps diplomatique et leurs familles étaient placés dans les tribunes du chœur de la chapelle des Chanoines.

La vaste basilique, avec sa masse imposante, sa grandiose coupole, ses piliers remarquables et ses marbres précieux, enveloppée dans une sombre obscurité au milieu de laquelle on voyait jaillir, comme autant d'étoiles, la flamme des lampes qui entourent la confession et celle de quelques flambeaux qu'on avait disposés le long de la grande nef pour éclairer les pas des assistants, offraient le spectacle le plus touchant et le plus majestueux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Les cardinaux, défilant devant le corps de Sa Sainteté, se mettent en marche vers la chapelle du chœur, pour y prendre place dans les stalles des chanoines. Ils sont suivis des membres du Chapitre précédés de la croix et psalmodiant le *Miserere*. Le corps du Saint-Père vient ensuite, porté par huit membres de la confrérie du Saint-Sacrement et par huit exempts des gardes nobles qui ont revendiqué l'honneur de rendre à leur Souverain ce dernier hommage d'amour et de dévouement.

De chaque côté du corps, les gardes nobles et les suisses en armes; derrière, tous les attachés de la cour du Souverain Pontife. Le cortége traversa la double et profonde haie des invités qui, après s'être agenouillés, se relevaient aussitôt pour mieux contempler encore une fois le visage encore souriant du Père bien-aimé qu'on n'allait plus revoir.

Le corps fut déposé au milieu de la chapelle, et les chantres entonnèrent l'antienne : *In paradisum deducant te angeli.*

L'officiant, Mgr Folicaldi, après avoir chanté l'oraison, aspergea d'eau bénite le corps et la bière.

Aussitôt après, quatre chanoines, assistés des frères du Saint-Sacrement, des exempts, des gardes nobles, et dirigés par le docteur Ceccarelli, soulevèrent dans leurs bras le corps du Pontife défunt et le déposèrent pieusement dans une bière en bois de cyprès doublée de ouate et de velours rouge, avec deux coussins au sommet pour soutenir la tête.

Le corps est ainsi déposé dans sa bière revêtue de tous ses ornements pontificaux et la mitre en tête. Tous les fronts se penchent pour contempler encore une fois les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

traits du Pontife qui va disparaitre, et des sanglots éclatent de tous côtés. Mgr Ricci, majordome et préfet du palais apostolique, s'avance alors en chancelant et le cœur plein d'angoisse. Ses yeux sont inondés de larmes. Il jette un dernier regard sur le grand Pontife qu'il a tant affectionné. Il s'arrête un instant suffoqué par la douleur. Puis, ayant repris courage, il couvre le visage et les mains de Pie IX d'un grand voile de soie blanche. Il dépose ensuite au fond de la bière une bourse en velours de soie rouge, contenant trois rouleaux. Dans ces rouleaux sont trente et une médailles en or, trente et une en argent et autant en cuivre. Ce sont les médailles qui ont été frappées, chaque année, pendant le Pontificat de Pie IX, pour commémorer quelque fait éclatant ou quelque monument de l'inépuisable générosité du grand Pontife (1). Enfin Mgr Ricci dépose encore dans la bière, au pied du corps, un cylindre en fer-blanc contenant l'éloge du Pape défunt écrit sur parchemin et en latin, selon l'usage, avec cette inscription : *Corpus conditum Pie IX*, P. M. Cette formalité remplie, le voile de soie blanche qui couvre déjà les traits et les mains du Pontife est étendu jusqu'aux pieds. On apporte aussitôt le couvercle et on le visse, puis la biére tout entière est entourée d'un drap de soie violette sur les bords duquel on appose deux cachets en cire rouge avec le sceau du

(1) L'usage veut que, dans le cercueil du Pape, soient déposées des médailles de son pontificat.

Pour Pie IX, qui avait régné trente et un an passés, il fallait trente et une médailles en or, trente et une en argent et trente et une en bronze, soit quatre-vingt-treize.

L'hôtel des monnaies fut obligé d'en frapper de nouveau quelques-unes qui étaient épuisées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cardinal-Camerlingue, deux autres avec le sceau de Mgr le majordome, préfet du palais apostolique, un avec celui du cardinal Borromeo, archiprêtre de la basilique, et un enfin avec celui du Chapitre. La bière en bois de cyprès est déposée dans une autre beaucoup plus grande en plomb. On apporte le couvercle de cette seconde bière qui est à son tour soudé et scellé ; ce couvercle est surmonté d'une grande croix posée sur un piédestal formé de trois pommes de pin ou tours. Au-dessous sont les armes du Pape, puis une inscription avec ces mots : *Corpus Pii P. P. IX qui vixit*, etc., *rexit Ecclesiam*, etc., *decessit*, etc. Enfin, au-dessous, une tête de mort et deux ossements croisés, le tout en relief. L'opération de la soudure est assez longue. Pendant cette opération, Philibert Pomponi, notaire de la basilique vaticane, donne lecture de l'acte de décès et de sépulture du Souverain Pontife. Cet acte est en latin. C'est une longue notice sur la vie et la mort de Pie IX. Cette lecture dure une demi-heure.

Le travail des plombiers et la lecture du notaire terminés, on apporte une troisième bière en bois de châtaignier poli. Elle est placée sur une sorte de radeau à roues; le couvercle est déjà adhérent; mais elle est ouverte au sommet de sa partie verticale. En ce moment les cardinaux quittent leurs stalles et viennent tous adresser un dernier adieu au Pontife défunt. Aussitôt on glisse le cercueil de plomb dans le troisième en bois, on cloue la partie supérieure, et le tout est roulé hors de la chapelle vers la porte qui donne accès aux tribunes du chœur, du côté gauche. Un échafaudage était déjà prêt. Les trois cercueils sont entourés de cordes, auxquelles est adapté un grand crochet à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

poulie. Un cabestan est mis en mouvement, et le corps du grand Pontife s'élève peu à peu dans les airs, tandis que les chantres font entendre des morceaux lugubres, et que l'officiant récite les dernières prières. Bientôt le cercueil est arrivé à la hauteur voulue. Les ouvriers le poussent vers l'ouverture du mur. Pie IX vient de remplacer Grégoire XVI (1). L'ouverture est murée rapidement par les maçons, et au-dessus du mur on place l'inscription suivante : *Pius P. P. IX*. Tout est terminé, chacun se retire en silence et le cœur plein d'émotion. La triste cérémonie, commencée à six heures trente, était terminée à neuf heures et demie.

Après la sépulture dont nous venons de parler, le Sacré-Collége se mit en devoir de faire célébrer, selon l'usage, dans la chapelle *Sixtine*, trois services funèbres pour le repos de l'âme du Pontife défunt.

Depuis le 20 septembre 1870, cette chapelle si célèbre se taisait : on en avait enlevé les ustensiles sacrés ; la sacristie était vide des ornements pontificaux. Les touristes seuls, munis des billets que délivrait le majordome de Sa Sainteté, Mgr Ricci-Paracciani, s'y rendaient pour admirer cette scène sombre et gigantesque du *Jugement dernier*, sortie du pinceau de Michel-Ange.

Hélas ! Il a fallu la mort de Pie IX pour réunir les car-

(1) On croit généralement que le corps du prédécesseur de Pie IX est resté, selon l'usage, dans le tombeau suspendu à gauche de la chapelle du chœur. Mais il n'en a point été ainsi. Dix ou douze ans auparavant, le monument de Grégoire XVI étant achevé dans la basilique, Pie IX avait permis que le corps fût enseveli dans les souterrains.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dinaux autour d'un catafalque élevé dans ce mémorable sanctuaire.

Pendant trois jours, les 15, 16 et 17, des cérémonies s'y accomplissent avec l'ancienne majesté du culte pontifical. Mais ce ne sont plus des parements et des vêtements d'or ; le Sacré-Collége porte les chapes et les chasubles noires sur ses robes violettes, et le trône du Pape est vide !

Les chantres de la chapelle sortent de leur repos, non pour réjouir les cœurs par les chants de Noël ou les hymnes de Pâques, mais pour les attrister du lugubre *Requiem* de Palestrina !

Au milieu de la chapelle s'élevait un superbe catafalque à deux étages surmonté d'une urne sur laquelle était placée une tiare. Aux quatre angles était peint en relief l'écusson du Saint-Père. Sur les quatre côtés du catafalque on lisait des inscriptions à la louange du grand Pontife défunt.

Quatre bas-reliefs peints couleur de bronze sur les quatre côtés du soubassement représentaient :

1° Le Sénat de Rome qui, avec d'autres autorités, rend hommage au Souverain Pontife Pie IX ;

2° Pie IX proclamant le dogme de l'Immaculée Conception ;

3° Pie IX, le plus bienfaisant des hommes, qui répand des trésors pour le soulagement des malheureux ;

4° Pie IX défunt, exposé, revêtu de ses ornements pontificaux, dans la chapelle du Saint-Sacrement à Saint-Pierre.

Les gardes nobles montaient la garde aux quatre coins du catafalque. L'assistance était nombreuse. La chapelle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Sixtine était divisée en deux parties séparées par une sorte de balustrade. Dans la première partie attenante à l'autel et au milieu de laquelle était placé le catafalque, siégeaient les membres du Sacré-Collége, portant la cape en mérinos violet surmontée de la pelisse en hermine blanche. Derrière les cardinaux qui occupaient le premier banc autour du catafalque, on remarquait les prélats, archevêques, évêques, le vice-camerlingue, le majordome, les protonotaires, les abbés et généraux d'ordres religieux, les auditeurs de Rote, les clercs de la Chambre apostolique. Les prélats portaient la soutane noire et un simple surplis.

Dans la seconde partie de la chapelle attenante à la porte d'entrée étaient deux estrades à droite et à gauche ; l'une était destinée au corps diplomatique, l'autre aux dames invitées. Derrière le corps diplomatique on remarquait six personnes en grand deuil ; c'étaient les parents du Pontife défunt.

Ces parents de Pie IX furent convoqués, dans la soirée du vendredi 15 février, par le Cardinal-Camerlingue pour entendre la lecture du testament du Saint-Père.

Pie IX avait deux frères qui étaient morts avant lui.

De son frère aîné, *Gabriele Mastaï*, restait un fils, le comte *Ercole Mastaï*; ce dernier avait deux fils, qui se trouvaient, au moment de la mort de Pie IX, l'un à Sinigaglia, et l'autre à l'École militaire de Saint-Cyr, à Paris.

Le comte *Ercole* avait en outre deux filles : l'une oblate au couvent de *Tor de Specchi*, l'autre mariée au commandeur Marco Fabri, de Fano.

Outre ces neveux qui portent le nom de Mastaï, Pie IX en laissait d'autres du côté des femmes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Tels étaient les héritiers de Pie IX.

A la nouvelle de la mort de leur oncle, les deux petits-neveux partirent précipitamment, l'un de Sinigaglia, l'autre de Paris, pour se rendre à Rome.

C'est en leur présence que fut faite la lecture des dispositions testamentaires.

Elles étaient écrites de la propre main de Pie IX, sur plusieurs feuilles liées par un cordon de soie et datées de 1875, avec quelques codicilles postérieurs. Sur la principale de ces feuilles, le saint et regretté Pie IX prélude à ses dernières dispositions par une tendre et pieuse invocation à la Très Sainte Trinité, à la Vierge-Immaculée et à ses saints protecteurs, dont il implore le secours et l'appui pour son heure dernière. Vient ensuite cet admirable monument de modestie, de simplicité et d'humilité, concernant sa sépulture qu'il règle lui-même ; il est conçu en ces termes :

« Mon corps devenu cadavre sera enseveli en l'église de Saint Laurent-hors-les-Murs, précisément sous le petit arceau existant au-dessous de la *graticola* (1), c'est-à-dire

(1) *Graticola*, gril. Communément on croit que saint Laurent fut brûlé sur un gril tel que nous l'offrent les peintures murales, mais cette image, que la pensée chrétienne a ennoblie, s'écarte de la réalité. Le gril était fait d'une plaque de marbre assez épaisse, percée de trous qui donnaient passage à la flamme et prolongeaient les tourments du martyr. L'authenticité de cette pierre est telle à la vue qu'elle pourrait en quelque sorte se passer de la tradition. On comprend le pieux sentiment qui avait poussé le Pape à transporter, au lendemain du 20 septembre 1870, dans son oratoire privé, la célèbre relique de saint Laurent, c'est-à-dire, la tête entière du martyr, tête romaine, très noble, à laquelle le supplice même a donné une expression indéfinissable de douleur physique et de joie surnaturelle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de la pierre où sont encore empreintes les taches provenant du martyre de l'illustre lévite. La dépense du monument ne devra pas excéder la somme de quatre cents écus (1). »

Le Pape avait tracé aussi de sa main son épitaphe ainsi conçue :

OSSA . ET . CINERES
PII . P . IX . SVM . PONT .
VIXIT . ANN.
IN . PONTIFICATV . ANN.
ORATE . PRO . EO.

Enfin, il ordonnait qu'en place de l'écusson nobiliaire on mit sur son tombeau une tête de mort reposant sur des os en croix.

Que d'humilité et de grandeur dans ces dernières volontés du Pontife incomparable qui a enrichi la ville de Rome de tant d'œuvres magnifiques, qui a répandu les millions à profusion pour la construction et la restauration d'une infinité de monuments, et qui ne se réserve pour lui-même qu'un modeste monument dont la dépense ne devra pas dépasser deux mille francs ! Quels profonds enseignements ! Ce Pontife qui a été l'homme le plus renommé de son époque et qui a excité l'admiration du monde devait, après sa mort, étonner encore le monde par sa profonde humilité.

Il recommande à l'Église les cardinaux Pecci, di Pietro

(1) Quatre cents écus font deux mille cent quarante francs de notre monnaie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et Bilio, qu'il délègue pour la gouverner pendant la vacance du Saint-Siége.

Les biens Pie de Sinigaglia, acquis et augmentés à ses frais, sont l'objet de dispositions particulières de la part du Souverain Pontife, qui prie Dieu de les conserver et de les protéger pour le saint usage auquel ils sont destinés.

Pie IX laisse sa bibliothèque principale au séminaire romain Pie ; et sa petite bibliothèque, composée en grande partie de livres ascétiques, est donnée au couvent des passionnistes, fondé par le même Souverain Pontife près de la *Scala santa*.

Après s'être occupé de ses plus fidèles et de ses plus anciens serviteurs, Sa Sainteté laisse des legs et des souvenirs à plusieurs prélats ou employés de sa maison.

Les deux lipsanotèques du vicariat et de Mgr le sacriste recevront les reliques sacrées qui appartenaient à Pie IX.

Se souvenant aussi des insignes basiliques ou cathédrales auxquelles l'avait uni sa dignité de Pontife, d'évêque ou de prêtre, il assigne de riches souvenirs à la basilique vaticane et à celle de Latran, à l'église collégiale de Sainte-Marie *in via Lata*, dont il avait été chanoine, aux cathédrales de Sinigaglia et d'Imola, enfin à celle de Saint-Jacques, au Chili.

Après avoir ensuite honoré de legs particuliers les cardinaux Simeoni, Mertel et Monaco-Lavaletta qu'il institue ses héritiers ou mieux ses exécuteurs testamentaires, et après avoir défini tout ce qui regarde ses biens particuliers et ceux du Saint-Siége, le Pontife tourne ses pensées vers ces monarques, et ces princes catholiques exilés ou régnant qui pendant son Pontificat lui ont donné des preuves par-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ticulières de filiale abnégation et d'attachement. Ceux qui sont restés fidèles à leurs souverains légitimes sentiront leur amour pour le grand Pontife croître encore en voyant l'immortel Pie IX consoler par un dernier souvenir et honorer par un dernier hommage ceux que la révolution a dépossédés comme lui du trône qui leur appartenait.

Nous citons textuellement.

Neuvième feuillet :

« Du Vatican, 2 octobre 1877.

« A S. A. R. le comte de Chambord, la Madone dite du Destin, en mosaïque.

« A S. A. R. la duchesse veuve de Modène, une Madone en mosaïque.

« A la reine Isabelle d'Espagne, le crucifix de Lucques.

« PIUS P. P. IX. »

Dixième feuillet :

« Du Vatican, le 2 octobre 1877.

« En signe de paternelle bienveillance, je laisse à S. M. le roi de Naples un groupe en argent représentant la Sainte Famille.

« A S. A. I. et R. le grand-duc de Modène, une Madone, copie de Raphaël, avec cadre en argent.

« A S. A. R. le duc de Parme, une grande miniature, *Sinite parvulos*.

« A S. A. R. don Alphonse de Bourbon, ancien zouave pontifical, une nacre de perle représentant la Résurrection.

« PIUS P. P. IX. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Onzième feuillet :

« 13 octobre 1877.

« A S. A. la princesse de Thurn et Taxis, le tronc de croix en argent orné de diamants et avec deux petits anges ayant en main deux symboles de la Passion et avec les reliques du Bois sacré.

« PIUS P. P. IX. »

Pour remplir une des dispositions du testament, le Sacré-Collége fit distribuer sans retard aux pauvres de Rome, par l'entremise du Cardinal-Vicaire, une somme de cent mille francs. Une grande partie de cette somme fut directement remise aux pauvres par les curés de la Ville éternelle ; le reste a été divisé entre de pieux instituts, les œuvres de bienfaisance, et une partie servit à constituer des dots aux jeunes filles pauvres qui se faisaient remarquer par leur assiduité aux saints offices et au catéchisme.

Enfin il léguait à son successeur toutes les sommes provenant du denier de saint Pierre.

Ces divers prélèvements accomplis, il ne restait plus pour sa famille que la fortune patrimoniale que lui-même avait reçue.

« On ne se consacre pas au Seigneur pour s'enrichir, » disait-il souvent. Il déterminait le partage de ce patrimoine entre les membres de sa famille.

Pendant l'intérim, le gouvernement de l'Église fut réglé comme il suit :

Le cardinal Simeoni annonça aux ambassadeurs que ses fonctions ayant cessé, ils devaient s'adresser, dans leurs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rapports avec le Saint-Siége, au secrétaire du Sacré-Collége, M. Lasagni.

Le cardinal Pecci, camerlingue, dirigeait les affaires temporelles et prenait toutes les dispositions nécessaires avant le conclave.

Le cardinal Amat, doyen du Sacré-Collége, étant malade, ce fut le cardinal di Pietro, sous-doyen, qui dirigea les affaires religieuses.

Le cardinal Simeoni, tout en cessant les fonctions de secrétaire d'État, garda la préfecture du Palais apostolique.

Le cardinal Monaco-Lavaletta resta le Vicaire de Rome.

Le cardinal Bilio continua ses fonctions de grand pénitencier.

Le voilà donc terminé ce grand Pontificat, le plus long, le plus mouvementé, le plus fécond, le plus illustre que l'on eût vu depuis le berceau du christianisme. Sa longue durée est comme un vaste océan où se sont déchaînées toutes les tempêtes.

Avant l'inauguration de ce règne mémorable, le divin Fondateur de l'Église, mesurant l'immensité des périls où allait être jetée la barque de saint Pierre, choisit et prépara le pilote qu'il fallait pour tenir le gouvernail. L'élection de ce Pape, plus encore que toute autre, put paraître une œuvre divine.

La vieille conspiration de l'enfer contre Dieu et son Christ, appelant à son aide toutes les ressources de la force, de la ruse et de l'audace, avait résolu d'en finir avec l'Église de Jésus-Christ. La corruption des esprits et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des cœurs, du haut en bas de l'échelle sociale, sans excepter les détenteurs du pouvoir, allait aider la révolution à diriger ses feux croisés contre la citadelle de la vérité. Il fallait, pour opposer à ces furieuses attaques une résistance invincible, un homme d'une force et d'une constance surhumaines.

Cet homme, Dieu le trouva dans Pie IX. Suscité comme un autre Ézéchiel pour éclairer, pour diriger le peuple de Dieu, au milieu des catastrophes et des ruines, Celui qui l'envoya lui donna un front plus dur que celui de ses ennemis : *Dedi frontem tuum duriorem frontibus eorum* (Ezech. III, 8). Lui-même avait conscience de sa force. Un jour, un artiste, avant de peindre sa tête, lui demanda la permission de la palper. « Oui, répond le magnanime Pontife, tâtez mon front, comme il est dur ! »

Monté jeune encore sur le trône pontifical, il n'avait peur ni des idées, ni des hommes. Avec cette vaillance, il était bon, généreux. La grande ennemie de l'Église, la révolution, affecta de le trouver elle-même de son goût, et elle conçut le dessein de s'en faire un instrument pour arriver à son but. Dresser un réseau d'ovations autour de lui, l'enivrer d'acclamations populaires pour l'entraîner dans le mouvement de ce qu'ils appellent les *idées modernes*, et lui imposer les plus téméraires entreprises, voilà une tactique digne d'elle. Le noble cœur du Pontife, incapable de soupçonner une pareille trahison, en fit assez pour attester sa loyauté et ses bons désirs. Mais l'iniquité ne tarda pas à se mentir à elle-même, et quand elle exigea du Vicaire de Jésus-Christ un acte que repoussaient sa dignité et son devoir, nouveau Samson, brisant la chaîne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dont il se sentait lié, il énonça en trois mots énergiques sa ferme résolution : « Je ne *puis*, je ne *dois*, je ne *veux* ! »

Dès ce moment, plus d'accord possible. Pie IX et le monstre révolutionnaire, après avoir paru un instant marcher d'un commun accord, deviennent des frères ennemis. Plus rien de commun entre le défenseur-né de toute justice et le violateur de tous les droits ; et si Pie IX est obligé de subir la tyrannie victorieuse des *faits accomplis*, il sauvera tout en sauvant les principes.

Quelle admiration n'éprouve-t-on pas pour cet incomparable Représentant de Jésus-Christ qu'on ne vit jamais fléchir devant l'iniquité, ni capituler devant la force. Du milieu des ombres épaisses qui enveloppent le monde moral, la grande figure de Pie IX se détache radieuse et triomphante ; c'est le phare qui brille dans les ténèbres pour montrer aux hommes la bonne voie ; c'est l'écho de Dieu lui-même arrivant jusqu'aux âmes, à travers le bruit discordant de toutes les contradictions.

Que d'éclatants triomphes remportés sur l'erreur durant ce long règne, et que d'œuvres merveilleuses !

La proclamation de l'Immaculée Conception, la définition de l'infaillibilité pontificale, tant de fausses doctrines frappées à mort par des Encycliques mémorables et par l'immortel *Syllabus ;* tout l'épiscopat catholique merveilleusement identifié avec la Chaire pontificale ; les faibles défendus, les victimes de l'oppression vengées par la noble intervention du Pontife, en Irlande, en Pologne et ailleurs ; la hiérarchie catholique rétablie dans les pays hérétiques, l'unité rendue à la prière publique dans tous les diocèses ; de vaillants évêques soutenus contre les gou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vernements persécuteurs, d'autres rendus à leurs églises restées longtemps dans le veuvage; la piété des fidèles entretenue par de fréquents Jubilés, par de nombreuses canonisations et par la célébration des anniversaires ou des centenaires mémorables; l'union resserrée entre l'Église et les gouvernements justes par la conclusion ou le rétablissement des concordats; l'extension donnée aux missions catholiques, la prodigieuse multiplication des évêchés, des vicariats et des préfectures apostoliques; le chapeau cardinalice revêtant un nouvel éclat sur la tête des premières illustrations des plus lointains pays; les temples saints ornés par les munificences de Pie IX, par les glorieux couronnements des Vierges les plus célèbres et des grands patrons du monde catholique; enfin l'Église elle-même honorée, glorifiée et protégée par de nouveaux patrons, par de nouveaux docteurs et par de touchantes fêtes, les unes instituées ou rétablies, les autres élevées à un rite supérieur.

En songeant à l'Église universelle, Pie IX n'oubliait point sa bonne ville de Rome, ni aucune partie de ses États. Tant qu'il conserva la royauté temporelle, il pourvut avec une paternelle sollicitude au bien-être matériel de ses peuples. Rien ne lui fut étranger de ce qui intéressait la décoration extérieure de la cité et le bien-être de la vie civile. Il s'occupa de la découverte et de la conservation des antiquités. Il fonda à Rome cette célèbre commission d'archéologie sacrée qui, après sa mort, fit placer, en signe de reconnaissance, à l'entrée du cimetière de Saint-Calixte, une plaque de marbre, ornée d'une inscription commémorative, en l'honneur de son illustre fondateur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Il eut soin de créer aussi des ordres honorifiques pour récompenser le mérite et la vertu.

C'est surtout par la parole et par l'exemple qu'il fortifie la vertu et relève les courages. Il est là, immuable comme l'Église, inaccessible à la crainte et à la menace, prêt à tout souffrir plutôt que de sacrifier le moindre des intérêts dont il a la garde, et par sa noble indépendance plus grand que tous ses ennemis, et faisant trembler les puissants sur leurs trônes. Ceux qui l'attaquaient étaient obligés de l'estimer. C'était de son temps le seul homme vraiment digne de ce nom : *Erat vir ille magnus* (Job I, 3).

Ce grand Pontife n'eut pas de peine à conquérir les cœurs de tous les vrais fidèles. Sous Pie IX, un amour passionné du Pape s'empara du monde catholique. Alors naquit cette sorte de dévotion nouvelle appelée le culte de la Papauté qui enflamma les cœurs chrétiens. Le riche offrit au Vicaire de Jésus-Christ son or, le pauvre son obole, les mères leurs enfants. Un des lieux de pèlerinage les plus fréquentés, fut le palais du Pape. Vers son trône affluaient par mille courants la foi, l'amour, le dévouement sans bornes. C'est en travaillant à la destruction de la Papauté que ses ennemis lui ont créé des millions de remparts inexpugnables. C'est quand il eût été par eux attaché à la croix, comme son divin Maître, qu'il attira tout à lui. Par une irrésistible impulsion qui n'eut de semblable à travers les siècles que l'élan des croisades, la foi précipitait sans cesse sur les chemins de la Ville éternelle des masses humaines. Chacun ne s'en éloignait ensuite qu'avec le désir d'y revenir ; on était insatiable de voir le Pape, plus insatiable encore de le revoir.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Avant Pie IX, les Papes, images vivantes de Dieu sur la terre, restaient le plus souvent presque invisibles à la foule. Ils s'occupaient du gouvernement de l'Église dans le silence de leur féconde solitude, et quand leur action se faisait sentir sur le peuple chrétien, c'était tantôt sous la forme d'une pluie de grâces, tantôt par un coup de foudre qui abattait l'erreur.

Pie IX rompit avec la coutume ; sans se compromettre, sans rien perdre de sa dignité, il fut prodigue de sa personne. La popularité qui naît du contact avec la foule ne lui déplaisait pas. Il l'a prouvé en plus d'une circonstance. La vaine gloire n'était pour rien dans cette complaisance. L'intérêt des fidèles et de l'Église était en toute chose sa seule ambition. Comme Jean dans le désert, il était journellement environné de visiteurs de toute condition. Ce qu'on allait voir dans le désert du Vatican, ce n'était ni un mobile roseau, ni un grand mollement vêtu, c'était un prophète, c'était un homme de Dieu disant à chacun son fait. Quand il parlait à des groupes rangés autour de lui, ses improvisations étaient des discours d'une haute portée. On les a recueillis, ils se comptent par centaines et composent plusieurs volumes. C'est de l'éloquence la plus riche, la plus pratique, la plus variée, la plus étonnante.

Ici encore Pie IX a joué un rôle unique. On l'aura distingué de tous ses prédécesseurs en l'appelant le *Pape orateur*.

« Son éloquence, dit un admirateur non suspect du grand Pontife, a tous les tons, la saillie, la plaisanterie joviale, l'insinuation, la caresse, l'ironie, l'élévation, la sérénité, le pathétique. Il sent non-seulement tout ce qu'il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dit, mais tout ce que sentent ceux qui l'écoutent ; il pleure avec l'affligé, il contemple avec le sage, il triomphe avec le martyr. Sans aucune emphase et sans aucun effort, naturellement, par un mouvement insensible, de la familiarité il passe au sublime : il est vraiment comme cet aigle dont parle avec magnificence Moïse, qui descend à terre, voltige doucement sur ses petits, puis les prend sur ses ailes étendues, et d'un vol rapide leur fait percer les nues pour les porter en haut (1). »

La majesté s'alliait merveilleusement dans Pie IX à une grande simplicité. Un mélange de grandeur et d'humilité éclatait sur sa noble figure avec je ne sais quel reflet d'amabilité qui tenait de la bonhomie. L'énergie du regard et le pli de la bouche révélaient une apparence de roideur ; mais en même temps sur son visage calme et dans ses yeux limpides errait je ne sais quoi d'affable qui attirait les cœurs et forçait les plus rebelles à s'agenouiller en pleurant aux pieds de l'aimable Pontife.

Pie IX était d'une taille au-dessus de la moyenne ; fort sans obésité ; figure pleine, front élevé, regard vif et parlant, lèvres épaisses, chevelure toute conservée et blanche comme son vêtement. Son âme pure s'épanouissait sur toute sa physionomie, et sur son front brillait le reflet de toutes les vertus. Sa prunelle était comme un miroir où se peignaient ineffaçablement les traits de chaque visiteur. Mais aussi quand on l'avait vu lui-même on emportait ses traits stéréotypés dans le souvenir.

Le cœur chaud et fécond de Pie IX lui fournissait, en

(1) Émile Ollivier : *L'Église et l'État au Concile du Vatican.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

face de chaque interlocuteur, une matière de conversation. Sa facilité d'élocution ne lui venait ni d'une science extraordinaire, ni d'une intelligence hors ligne, mais de la chaleur de son âme, et jamais orateur n'a mieux mérité que lui l'adage des maîtres en éloquence : *Pectus est quod disertos facit.*

Ceux qui l'ont entendu n'oublieront jamais les accents de cette parole tout à la fois familière et sublime, et les vibrations de cette voix qui chantait, qui pleurait et qui foudroyait tour à tour. Jamais ceux qui ont eu le bonheur de le contempler, et nous sommes de ce nombre, n'oublieront ce visage dont les années avaient respecté la beauté, ce fin et aimable sourire, ce regard où rayonnait la grâce, où étincelait l'énergie, ce front qui se relevait sous les orages et qui dominait les adversités.

Prisonnier comme saint Pierre, il dormait paisiblement tandis que ses geôliers tremblaient autour de lui. Quelles leçons magistrales tombaient de la bouche pontificale, tantôt sur les spoliateurs du Saint-Siége, tantôt sur les oppresseurs des peuples catholiques !

Avant Pie IX, la société languissait dans le marasme de l'indifférence religieuse. Le prestige que Pie IX exerça sur le monde le réveilla de son assoupissement. A cette torpeur qui ressemblait à l'agonie succédèrent les convulsions de la lutte. Le peuple fidèle s'agita pour se défendre contre la mort. On se compta contre l'ennemi. Le combat fut acharné. Plus de neutres possibles. Il fallut être du côté de la vérité ou du côté du mensonge, sous la bannière de l'Église ou sous le drapeau de la révolution.

Le catholicisme avec une énergie toute divine se mit à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vivre au grand jour. En entendant les coryphées de la libre-pensée crier sus au cléricalisme, c'est-à-dire à l'Église de Jésus-Christ, et prendre à leur solde, pour cette besogne impie, les stupides chefs de gouvernements, les enfants de Dieu se levèrent avec une nouvelle intrépidité pour combattre cette recrudescence de la conspiration satanique. Un souffle du ciel passa sur les âmes, et une rare explosion de sève religieuse circula dans les veines de la société chrétienne. Cette ardeur ne s'est jamais ralentie, depuis, et quand il plaira à Dieu, arbitre des nations, de confondre les complots des pervers, et de briser les entraves mises par la tyrannie des pouvoirs humains à la liberté et aux droits de l'Église, on verra quelle nouvelle floraison de vertus et d'œuvres merveilleuses couvrira de nouveaux bienfaits la surface de la terre.

La résurrection chrétienne dont nous venons de parler fut l'ouvrage de Pie IX. Il fut le Judas Macchabée qui donna le branle aux zélateurs de la loi.

Par le prestige que lui avaient donné les événements, sa position et son rôle, Pie IX était vraiment le roi de la terre entière. Sans autre théâtre, à la fin, qu'un palais d'où il ne pouvait sortir, sa souveraineté s'étendait des glaces du pôle aux derniers confins des déserts; les peuples civilisés tressaillaient à son nom, les sauvages le chantaient dans leurs idiomes; sans trésor, sans budget, il ouvrait sa main comme son cœur au soulagement de toutes les infortunes; sans armée, d'un seul signe de sa main, il faisait mouvoir le monde. Sa personne était captive au Vatican, mais sa parole était libre, féconde et victorieuse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le plus populaire et le meilleur des rois a connu en même temps et l'ivresse des joies et le torrent des amertumes. Disciple que Jésus aimait, comme saint Jean son patron, il a bu comme lui au calice du divin Maître. Condamné d'abord par la révolution aux tourments de l'exil, en échange d'une plus grande liberté donnée à son peuple; puis, dépouillé de ses États, de sa ville même par un fils déloyal et traître; abandonné par toutes les puissances de ce monde, et même, hélas! par cette France qu'il avait si paternellement aimée; abreuvé d'outrages par d'impudents écrivains et par les souhaits impies de ceux qui trouvaient lente à venir la mort du saint Vieillard: voilà quelle a été la destinée de Pie IX.

Son règne exceptionnel de trente-deux ans n'a été qu'une longue épreuve, rappelant la passion et le calvaire du Fils de Dieu fait homme. Mais les douleurs noblement supportées sont le plus bel ornement et la pierre la plus précieuse de sa couronne temporelle devant laquelle pâlit celle des plus illustres potentats.

Après avoir vécu sur un calvaire perpétuel, Pie IX, comme Celui dont il était le Vicaire, devait y mourir. Imposant le respect à tous, il semblait l'imposer aussi à la mort. Ce ne fut qu'après avoir couché dans la tombe ceux qui avaient prophétisé sa défaite et préparé ses funérailles, qu'il permit, pour ainsi dire, à la mort d'approcher de sa personne.

Maintenant le Ciel nous a ravi l'âme de Pie IX, et la tombe nous a dérobé son corps. Mais sa mémoire nous reste; elle est de celles qui ne périssent jamais. Les actes de son Pontificat lui ont fait une place immense dans les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

annales de l'Église et dans l'histoire des peuples. Le monde n'entendra plus les échos de cette voix héroïque; il ne verra plus cette physionomie pleine de grâce et de majesté; il ne baisera plus cette main d'où la bénédiction coulait comme de source, il ne tombera plus à genoux à ces pieds d'où l'on sortait plus chrétien et plus fort. Mais si sa disparition a jeté dans le deuil l'Église de la terre, elle a réjoui l'Église triomphante. Quel surcroît d'allégresse son entrée au ciel a dû porter dans l'assemblée des saints dont un si grand nombre lui doivent leur glorification sur la terre! Que la Vierge immaculée dut lui être douce en souvenir de la gloire qu'elle avait reçue de lui! Quel empressement dut mettre saint Joseph à remplir près de lui son office de Protecteur de l'Église universelle! Et quel accueil dut faire le Prince des Apôtres au défenseur de son enseignement infaillible! Et vous, héroïques soldats du Saint-Siége, tombés sur les champs de bataille pour la défense de la Papauté et couronnés de ce nouveau genre de martyre, de quelles vives acclamations n'avez-vous pas salué ce Roi dont un mot faisait la joie de votre vie et la récompense de votre mort!

Nous ne serons, en finissant, que l'écho de la voix publique en osant affirmer que Pie IX a été le plus grand homme et peut-être le plus grand saint de notre époque, celui dont le nom, les actes et les paroles ont eu le plus de retentissement dans le monde entier. L'histoire redira cette vie si noble et si sainte, si honorable et si vaillante; elle recueillera avec respect et admiration les étincelles de cet esprit si vif, si prompt et si aimable; elle gardera les trésors de ce cœur si tendre et si généreux, et elle publiera

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les largesses plus que royales de ce grand pauvre qui vivait de l'aumône de ses enfants. Quel souverain reçut jamais dans son royaume un pareil tribut de générosité et d'amour, et se vit entouré d'une obéissance plus entière, plus joyeuse, plus prompte et plus universelle? A l'exemple du Créateur, il fut grand jusque dans les plus petites choses : *in minimis maximus*. Exclu de la politique par l'ingratitude et la violence des puissants de la terre, il n'en fut pas moins le centre du monde moral, le pivot de la vraie civilisation, et la clef de la voûte de l'édifice social ; et si le monde moderne voulait une bonne fois se piquer de justice envers l'immortel Pontife, il donnerait son nom au dix-neuvième siècle. Quant à nous, usant du droit qu'on ne peut refuser à l'historien d'une époque, de prendre l'initiative de la qualifier, nous appellerons hardiment l'époque dont nous venons de tracer l'histoire, et où le Pape-Roi a joué un si grand rôle, LE SIÈCLE DE PIE IX !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE XIII

APRÈS LA MORT DE PIE IX

ÉPILOGUE

Émotion universelle causée par la mort de Pie IX. — Les ambassadeurs reçus par le Sacré-Collége. — L'envoyé du roi Humbert poliment éconduit. — Deuil public dans le monde chrétien. — En Pologne. — En Belgique. — En Espagne. — En Allemagne. — En Angleterre. — En Irlande. — En Suisse. — A Constantinople. — En Amérique. — En France. — Aux Chambres françaises.

Le nouveau conclave. — Difficultés ; craintes et hésitations des Cardinaux. — Le conclave tenu à Rome. — Élection merveilleuse de Léon XIII. — Le nouveau Pape continuera Pie IX.

Translation du corps de Pie IX à la basilique de *Saint-Laurent*. — Indignes outrages aux restes du saint Pontife. — Enseignements qui en résultent. — Hypocrisie gouvernementale. — Protestation de Léon XIII. — Le tombeau de Pie IX. — Transport du cœur de Pie IX. — Monument élevé à Pie IX par les cardinaux. — Restauration de la crypte de *Saint-Laurent-hors-des-Murs*. — Pie IX et la fin des temps.

L'émotion profonde et universelle que produisit la mort de Pie IX fut un hommage rendu à la majesté du Vicaire de Jésus-Christ. Ce roi sans États, ce Pontife sans défense était l'objet de la préoccupation du monde entier.

Les indifférents aussi bien que les vrais fidèles sentaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que la mort de Pie IX n'était point une mort ordinaire, ni même une de ces catastrophes princières qui excitent autant de curiosité que d'émotion. Par la disparition de ce grand Pape, un vide immense se faisait dans le monde. On vit mieux la place que le Chef de l'Église tenait au milieu des peuples, quand cette place fut vacante. On éprouvait instinctivement une sorte de stupeur en se voyant tout à coup privé de celui en qui la conscience des nations reconnaissait la plus haute expression de la vertu, du droit et de l'honneur.

Le géant de la presse britannique, *le Times*, non suspect en pareille matière, donnait ainsi les raisons de cette impression générale:

« Pie IX, sur qui, pendant plus de trente ans, le monde civilisé a concentré une somme d'intérêt, d'admiration, de curiosité et même d'affection bien au-dessus de la mesure due aux hommes mortels, n'est plus. En lisant ces mots, il nous semble que nous brisons un grand lien avec le passé et que nous voyons le monde lui-même tomber et se remettre en marche vers une nouvelle phase des affaires humaines, sinon vers un nouvel ordre de choses. Autour de ce nom comme autour d'un foyer commun sont rassemblées toutes les questions qui prennent la grande part du cœur humain.

« Quoi qu'on crût, qu'on espérât, qu'on craignît, qu'on méditât au delà des affaires privées, Pie IX avait inévitablement sa place dans tous les calculs humains. Si quelqu'un voulait réaliser le nouveau, prévoir le futur, unir les divisés, élever ce qui est bas, enseigner le barbare, ou faire une des bonnes œuvres qui sont les œuvres de ce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

siècle, il avait à compter Pie IX comme ami ou ennemi, travaillant directement ou indirectement, pour lui, contre lui, ou à côté de lui. »

Les divers ambassadeurs restés près du Saint-Siége furent les premiers à exprimer au Sacré-Collége les condoléances de leurs gouvernements respectifs. Le collége des cardinaux leur donna audience dans les journées du 15, du 16 et du 17 février, dans la salle du Consistoire. Les représentants des puissances admis successivement à ces audiences furent ceux d'Autriche, d'Espagne, de Bavière, de Belgique, du Brésil, de Costa-Rica, de Bolivie, de France et de Portugal.

Le gouvernement *italien* eut assez de hardiesse ou d'hypocrisie pour vouloir, dans ce genre de démonstrations, anticiper sur tous les autres.

A peine le Pontife avait-il rendu le dernier soupir, qu'un aide de camp du roi Humbert se présenta au Vatican pour offrir au Cardinal-Camerlingue les compliments de condoléance du roi. Le messager apportait aussi des propositions relatives à une entente pour le service de sûreté publique et des assurances de bonne volonté et de zèle du gouvernement.

On l'éconduisit poliment.

Le Vatican est une prison.

Le souci de garder cette prison n'est pas l'affaire des captifs, mais celle des geôliers.

Telle est la morale que le roi Humbert a dû retirer de la réponse courtoise du Sacré-Collége.

Tout autre devait être l'accueil fait aux condoléances des monarques détrônés par le prétendu roi d'Italie. Ces

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

monarques ne furent pas les derniers à honorer la mémoire de l'héroïque Pontife, victime comme eux, et plus qu'eux, de la violation du droit et de la justice.

Nous nous contenterons de dire qu'à la nouvelle de la mort de Pie IX, le comte de Chambord fit célébrer, dans la chapelle de Goritz, un service funèbre, auquel il assista avec la comtesse sa femme et toute sa maison.

Dans certains pays, la douleur publique prit des proportions inimaginables.

En Pologne, par exemple, la mort du Pape devint subitement la cause d'un deuil national. Plus que les autres peuples, les Polonais se sentaient orphelins. Car Pie IX était tout particulièrement le père des malheureux, et les persécutés de la catholique Pologne avaient une place de prédilection dans son cœur paternel,

Impossible de décrire la désolation générale du peuple polonais. Dans plusieurs paroisses, les pleurs des fidèles couvrirent entièrement la voix du prédicateur qui leur annonçait la fatale nouvelle. Toutes les classes de la société prirent le deuil : les divertissements du carnaval cessèrent entièrement, les dames prirent des vêtements noirs, et les principales villes de l'ancienne Pologne, Varsovie, Cracovie, Léopol, Posen, donnèrent l'exemple d'un regret profond, témoignant, et de leur respect pour la mémoire du Pontife défunt, et d'une douleur sincère autant que générale. En Galicie, les priviléges de l'autonomie et d'un gouvernement catholique permirent aux autorités locales de prendre l'initiative des cérémonies funèbres et des manifestations d'un deuil public. A Cracovie et à Léopol, sur les bâtiments publics et privés, on vit flotter le drapeau

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

noir, et tous les hauts fonctionnaires assistèrent en grande tenue aux services célébrés pour le repos de l'âme de Pie IX. A Varsovie et dans toute la Pologne soumise à la Russie, l'expression de la douleur nationale se vit nécessairement entravée par un gouvernement jaloux de la seule autorité qui avait toujours résisté à ses violences. Cela n'empêcha point une foule immense d'assister aux messes de *Requiem* et de prendre le deuil.

En Belgique, la mort de Pie IX donna lieu à d'éclatants témoignages de sympathie.

Une solennelle démonstration eut lieu le dimanche 10 février, à Gand, pour honorer la mémoire du grand Pontife que l'Église venait de perdre.

Le comité central de l'Œuvre du denier de saint Pierre avait convoqué au Cercle catholique toutes les œuvres et associations religieuses de la ville, à l'effet d'aller, en corps, porter à Mgr l'évêque de Gand l'expression des sentiments de condoléance des fidèles de la cité épiscopale.

Un grand nombre de catholiques gantois résolurent de porter le deuil jusqu'après les funérailles du Saint-Père et d'arborer, aux façades de leurs maisons, le drapeau pontifical surmonté d'un crêpe.

A Bruxelles, sur l'invitation du Cercle catholique, une communion générale eut lieu devant l'autel de Notre-Dame dans les églises de Saint-Michel et de Sainte-Gudule.

Plus de quinze cents personnes, hommes et dames, se présentèrent à la sainte table. La noblesse, la magistrature, le barreau, l'armée, la bourgeoisie, la presse catholique de Bruxelles étaient représentés à cette touchante solennité.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Toutes les fêtes, toutes les soirées et réceptions dans la haute société bruxelloise furent ajournées. Beaucoup de personnes prirent le deuil à Gand, à Bruxelles, à Malines, à Anvers ; partout les prières furent mêlées de larmes.

En Espagne, la Cour prit le deuil pour un mois.

Les députés espagnols voulurent exprimer par un témoignage la douleur qu'ils éprouvaient de la mort du Pape, et ils suspendirent leur séance.

Les théâtres furent fermés et des prières publiques ordonnées.

Tous les autels de toutes les églises d'Espagne furent couverts d'un drap noir pendant huit jours.

Le premier chambellan du roi, le ministre des affaires étrangères rendirent au nonce une visite de condoléance.

Dans le discours de la couronne prononcé par le roi Alphonse, à la rentrée des Cortès, on remarquait le passage suivant :

« La profonde douleur que m'a causée la mort de l'illustre Pie IX, que je déplore comme roi catholique et que je regrette comme chrétien et comme filleul avec toute la force de mon âme, est venue troubler la félicité de cette période heureuse de ma vie (celle du mariage). La bonté sans bornes dont son cœur était le trésor, la grandeur constante de ses vues, rendent superflu pour sa gloire le jugement impartial de la postérité. La divine Providence inspirera sans doute ceux qui, réunis en ce moment en toute liberté et indépendance, ont la mission difficile d'élire un successeur pour le Siége de saint Pierre, en vue d'un Pontificat qui assure la concorde, si féconde en bienfaits, de l'Église et de l'État. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

C'est un fait remarquable que la touchante unanimité avec laquelle la presse espagnole déplora la mort du grand Pontife. L'organe le plus populaire, le plus intelligent de la démocratie espagnole, *el Imparciale*, disait :

« Un immense malheur, le plus grand qui pût affliger le monde catholique, vient de laisser l'Église veuve et de porter le deuil dans toutes les consciences... Nous ne croyons pas qu'il y ait un seul homme d'un cœur droit qui ne vit avec un sincère chagrin la perte du vieillard débonnaire, modèle de vertus et honneur de notre siècle. »

En Allemagne et en Autriche, tous les journaux catholiques parurent encadrés de noir. Tous constataient l'impression immense produite par l'événement du 7 février, même parmi les protestants et les israélites.

Les journaux officiels et officieux, protestants et démocratiques, s'exprimèrent d'une façon convenable sur la mort du Souverain Pontife. Une seule feuille fit exception. *La Gazette de Cologne*, en cette occurrence, eut le triste privilége de dépasser en grossièreté les journaux les plus démagogiques de France.

En Angleterre, la reine Victoria et sa Cour prirent le deuil pour deux mois.

La reine qui aime les souvenirs des souverains décédés fit télégraphier au cardinal Manning pour le prier de demander au Cardinal-Camerlingue une relique du Saint-Père. Il fut décidé que Sa Majesté étant protestante, on n'accepterait ni médaille, ni crucifix. Mais le Saint-Père avait coutume de tenir entre ses mains une petite boule en métal anglais contenant de l'eau bouillante, et le cardinal Manning demanda cet objet pour S. M. la reine Victoria.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le clergé catholique d'Angleterre et les membres des diverses associations prirent le deuil, et toute la presse catholique parut avec un encadrement funèbre.

Quant aux écrivains protestants, ils ne voulurent pas, il est vrai, rendre un entier hommage à l'un des plus grands Papes qui aient gouverné l'Église.

Beaucoup de critiques étroites, beaucoup de récriminations passionnées, de grandes ignorances, volontaires ou non, diminuaient les éloges spontanés accordés par nos voisins au Pape-Roi. Mais il resta assez de respect, de mesure et de justice dans ces éloges pour que nous éprouvions le besoin de mettre sous les yeux de nos lecteurs le passage suivant du *Standard :*

« Une grande figure vient de disparaître. Le fameux et après tout populaire prisonnier du Vatican manquera certainement au monde. De rigides moralistes de la politique se sont plu quelque temps à dire qu'il y avait seulement deux hommes honnêtes en Europe : le comte de Chambord et le Pape de Rome.

« Si cette théorie exclusive est vraie, il n'en reste plus qu'un. »

Le Daily Telegraph disait, de son côté :

« Ce n'est pas le moment d'insister sur les derniers incidents de la vie si pleine d'événements du Pape, ou de critiquer minutieusement la politique, le langage et les actes réunis qui constituent le plus merveilleux des règnes dans une longue liste de Pontificats ; ses admirateurs rappelleront seulement qu'il a été bon, qu'il a eu un grand cœur, qu'il avait un caractère de saint ; et ses ennemis oublieront leurs luttes contre lui quand ils penseront à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ses bonnes intentions et à sa merveilleuse histoire. Beaucoup de plus grands hommes, quelques-uns d'aussi bons se sont assis sur le trône de saint Pierre ; mais il n'y aura pas eu de Pontife plus courageux. L'histoire lui paiera son tribut en disant qu'au jour des compromis il n'a pas dévié d'une ligne du droit dont il se croyait investi par une main plus que terrestre. »

La nouvelle de la mort de Pie IX causa en Irlande un deuil universel. Comme en Pologne, elle fut accueillie par les plus touchantes démonstrations de douleur et de regret. A Dublin, à Limerick, à Cork, à Kilkenny, à Drogheda, les corporations municipales suspendirent leurs séances, les églises se remplirent d'une foule émue, les magasins et les boutiques furent fermés. Dans les villes maritimes comme à Drogheda, les navires et les steamers en rade mirent leurs pavillons en berne. En un mot, la fidèle Irlande voulut montrer que c'était pour elle « un deuil national. » Et c'était justice, tant Pie IX l'avait aimée !

La Suisse catholique pouvait-elle ne pas pleurer l'admirable défenseur de ses droits contre la tyrannie des schismatiques ?

L'évêque de Bâle, Mgr Lachat, vint célébrer à Lucerne un service funèbre auquel le gouvernement assista. Le concours des fidèles, surtout des hommes, fut extraordinaire ; jamais on n'avait vu la vaste église collégiale aussi remplie.

Les gouvernements des cantons catholiques participèrent partout aux offices qui se firent dans tous les chefs-lieux des cantons ; à la campagne, il n'y eut pas une paroisse qui ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

célébrât un service solennel en mémoire du vénéré Pontife. A Berne, les membres catholiques du corps diplomatique assistèrent au service funèbre qui eut lieu dans une église protestante, les vieux-catholiques ayant confisqué l'église romaine de Berne, construite à l'aide des secours de Pie IX et du monde catholique!

Dans le Jura bernois, tandis que les porte-voix du radicalisme insultaient par des rires et des sarcasmes à la douleur des catholiques, ceux-ci leur répondaient en faisant partout, avec toute la pompe possible, dans les greniers et les granges où était refoulé leur culte, des prières publiques pour la grande âme de Pie IX.

La sympathie du clergé et du peuple helvétiques pour le Pontife de glorieuse mémoire se manifesta d'une manière si éclatante en Suisse, qu'on peut dire en toute vérité que Pie IX, par sa mort, remporta dans ce pays un nouveau triomphe sur les adversaires de la sainte Église.

A Constantinople, le deuil catholique revêtit une pompe extraordinaire. Un service solennel pour Pie IX, ordonné par Mgr Grasselli, l'archevêque latin de Constantinople, fut célébré, le lundi 18, en l'église cathédrale du Saint-Esprit, à Péra, avec une pompe inconnue jusqu'à ce jour en Orient, et au milieu d'une foule immense profondément recueillie. Un catafalque grandiose, surmonté de la tiare et des clefs de saint Pierre, entouré de lampadaires qui produisaient une magnifique illumination, était placé à l'entrée du chœur. La garde de ce catafalque était confiée aux marins français. Un service d'ordre extérieur était fait par un détachement de soldats turcs, commandés par plusieurs officiers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

L'enceinte sacrée était comble. On y voyait figurer, à des places d'honneur, les ambassadeurs de France, d'Autriche, les ministres d'Italie, d'Espagne et de Belgique en grand uniforme, avec le personnel de leurs ambassades et légations.

Mgr Grasselli officia pontificalement ayant à ses côtés Mgr Hassoun, patriarche arménien, et un nombreux cortége d'archevêques, d'évêques et de prélats.

Après la messe, les cinq absoutes furent données, les quatre premières par les archevêques présents, dans les divers rites orientaux, et la cinquième par l'archevêque officiant, selon le rite latin.

Les honneurs exceptionnels rendus à la mémoire de Pie IX, la pompe du service funèbre, l'assistance de tous les représentants des puissances catholiques, la foule immense, pieuse et recueillie qui était accourue pour témoigner sa douleur de la mort du Père commun, l'ordre parfait qui ne cessa de régner, produisirent une sensation profonde dans Péra et Galata, chez les schismatiques. La mort de leurs patriarches est un incident sans portée; celle d'un Pape afflige, émeut, trouble l'univers entier : c'est que la Papauté est la pierre fondamentale sur laquelle Dieu a bâti son Église, sur laquelle il a élevé l'édifice qui couvre, abrite et protége toutes les puissances de la terre.

L'émotion inexprimable causée en Europe par le douloureux événement du 7 février franchit les océans et se répandit dans toutes les parties de l'univers, mais nulle part plus que dans le nouveau monde, même en dehors du troupeau fidèle.

A peine la triste nouvelle fut-elle parvenue sur le terri-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

toire de la grande République américaine, qu'elle frappa les âmes d'attendrissement et provoqua de nobles marques de respect.

Il suffit de rappeler les faits suivants : A Jersey-City, à Brooklin, comme dans toutes les églises de la capitale américaine, et aussi sur tous les points du territoire de l'Union, de splendides obsèques furent célébrées à l'intention du Pape défunt.

Mais ces cérémonies funèbres eurent un caractère des plus touchants dans la cathédrale de New-York, dédiée à saint Patrick. Une foule de fidèles avaient répondu à l'appel des pasteurs ; des membres du gouvernement de la cité se pressaient dans la nef, où une députation de zouaves pontificaux formait une garde d'honneur autour du catafalque.

Par ordre du maire de New-York, le drapeau de la ville, en signe de deuil, fut hissé à mi-mât sur le City-Hall, dès la première nouvelle de la mort de Pie IX. Ce maire, M. Ely, voulut assister, avec les autorités de la ville, au service de la cathédrale.

Diverses Cours de justice suspendirent leurs séances.

A Saint-Louis, le drapeau pontifical fut arboré sur tous les établissements d'éducation.

Les journaux protestants américains, de leur côté, rendirent un hommage unanime aux vertus et à la mémoire du Pontife défunt ; on entendit même, comme en Angleterre, des pasteurs protestants faire en chaire l'éloge de Pie IX.

Disons enfin que le plus important des journaux français de New-York, *le Courrier des États-Unis*, dont les doc-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

trines anti catholiques n'étaient que trop connues, ne put se défendre d'exprimer ses sentiments dans ces termes enthousiastes :

« La mort de Pie IX a causé une profonde émotion en Amérique comme en Europe. Ce sera le privilége de cet homme de bien d'avoir été suivi dans la tombe par le respect et la sympathie du monde entier, par ceux qui le reconnaissaient pour leur Chef spirituel, et par ceux qui professaient une autre foi religieuse. Le sentiment public est unanime pour louer son caractère et honorer sa mémoire. Catholiques et protestants n'ont qu'une voix pour rendre hommage à ses vertus, et pour offrir sa longue carrière en exemple à ceux qui recueilleront son héritage. »

Ainsi, par l'ascendant de sa dignité et de son grand caractère, celui que le monde semblait avoir vaincu, le Prisonnier du Vatican, obligeait le monde à s'agenouiller ou à se découvrir devant son tombeau.

On ne put s'empêcher de voir, dans le fait de ces regrets universels, un mystère, une consolation et une espérance.

En France où l'on ne fait point les choses à demi, soit en bien, soit en mal, la consternation causée aux catholiques par la nouvelle subite du décès de Pie IX se fit jour par des manifestations de toutes sortes.

Il est vrai que les feuilles ultraradicales se laissèrent aller contre le vénérable défunt à des attaques telles que, dans aucun pays, aucune feuille, excepté peut-être *la Gazette de Cologne*, en Allemagne, ne s'en permirent de semblables. Mais, pour en faire justice, il suffit de rappeler que les feuilles boulevardières qui s'en rendirent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

coupables s'étaient, depuis longtemps, mises au ban de la littérature honnête.

A la première nouvelle qu'il reçut de la mort du Souverain Pontife, le nonce du Saint-Siége à Paris se hâta de la communiquer, dans les termes les plus touchants, aux cardinaux et aux archevêques de France.

Le cardinal archevêque de Paris, Mgr Guibert, avant de partir pour Rome, s'entendit avec le ministre des cultes, M. Bardoux, pour qu'un service solennel fût célébré dans la cathédrale de Paris. Le jour choisi fut le vendredi 15 février.

Au nom de toute la presse catholique de France, les grands journaux religieux de Paris signèrent une Adresse collective de fidélité au Saint-Siége, et la déposèrent entre les mains de Son Excellence le nonce apostolique, pour être transmise au Sacré-Collége.

La presse de province répondit par une adhésion unanime aux sentiments des grands journaux de la capitale.

Les échos de la douleur publique arrivèrent si nombreux et si touchants, de tous les points de la France, à la nonciature de Paris, que le représentant du Saint-Siége, dans l'impuissance de répondre en particulier à toutes les lettres, messages et télégrammes, exprima sa haute reconnaissance à tous les honorables correspondants, par la voie du *Journal Officiel*.

Dans les quartiers aristocratiques de Paris, les catholiques prirent le deuil en mémoire de Pie IX et le portèrent jusqu'à Pâques.

Les catholiques de la plupart des villes de France imitèrent ceux de la capitale.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Dans plusieurs de ces villes, les conseils municipaux et les diverses administrations suspendirent leurs séances et assistèrent en corps aux services funèbres célébrés pour le repos de l'âme du grand Pontife. La magistrature et l'armée s'associèrent généralement partout aux manifestations de la douleur publique. Dans beaucoup de villes aussi, le jour du service, les commerçants fermèrent leurs magasins.

A Cambrai eut lieu, au palais de l'archevêché, une émouvante réception du Chapitre et du Conseil épiscopal, présentés par Mgr l'évêque de Lydda, pour affirmer, au nom de tous, clergé et fidèles, la douleur et la foi du diocèse. A propos du voyage du cardinal à Rome, un des assistants osa exprimer à Son Éminence quelque crainte, à cause de son grand âge et des fatigues de la route. Monseigneur, résolu, quand même, de partir pour Rome, répondit : « Mon devoir est de partir, je pars ; mais mon devoir n'est pas d'arriver. Ceci est l'affaire de la Providence. Si elle veut que j'arrive, elle m'en donnera les moyens. »

Le jour où les funérailles de Pie IX furent célébrées à Rome, les catholiques de Lille arborèrent à leurs maisons le drapeau pontifical recouvert d'un crêpe noir.

Les Universités catholiques envoyèrent leurs représentants à Rome, pour assister en leur nom aux funérailles de Pie IX.

Celle de Toulouse se distingua par une offrande d'un goût tout particulier. Les étudiants de cette Université envoyèrent à Rome une couronne pour le catafalque de Pie IX. Cette couronne mesurait plus d'un mètre cinquante de hauteur. Elle était formée par deux énormes branches

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de chêne avec glands de couleur, de lauriers et de liserons en argent fin. En haut, dans l'intérieur de la couronne, se voyait une superbe tiare posée sur les clefs symboliques entre-croisées et sur le bâton pastoral, le tout en or fin. En bas, et partant du croisement des deux branches, s'élançait en s'épanouissant une superbe gerbe d'épis en argent fin, au milieu desquels brillait une grande croix d'or. Les branches étaient nouées par une écharpe de satin blanc sur laquelle se détachait, en lettres d'or, l'inscription suivante : *A notre bien-aimé Pie IX, les étudiants de Toulouse.*

Un certain nombre d'Œuvres voulurent se faire aussi représenter aux funérailles du Saint-Père, et firent choix du délégué qui devait se rendre à Rome pour cette triste solennité. Cette inspiration, qui fut un acte de reconnaissance pour la constante protection accordée par Pie IX aux Œuvres catholiques, trouva un écho naturel, non-seulement sur tous les points de la France, mais en Europe et partout à l'étranger.

Le lecteur a hâte de savoir quel accueil fit à la mort de Pie IX la Chambre républicaine nouvellement installée à Versailles, et qui devait bientôt inaugurer une ère de persécution systématique contre le clergé et contre l'Église.

Le 8 février, après la lecture du procès-verbal, les députés de la droite eussent voulu porter à la tribune une proposition digne de la France catholique, celle de suspendre la séance. Mais dans la crainte trop fondée que la majorité radicale ne repoussât cette proposition, ils se bornèrent, pour éviter un pareil scandale, à demander

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que la Chambre voulût bien ne pas tenir séance le jour où serait célébré le service solennel à Notre-Dame.

Cette proposition de haute convenance fut faite par M. de Kerjégu dans les termes suivants :

« Au nom de mes amis catholiques, j'ai l'honneur de proposer à la Chambre de vouloir bien décider, dès aujourd'hui, qu'elle ne se réunira pas le jour qui sera prochainement fixé, à Paris, pour le service solennel de Pie IX.

« La Chambre pourrait alors se rendre à l'invitation qui lui serait adressée.

« Messieurs, les catholiques ont perdu leur père ; la France, celui dont la voix, au jour du délaissement, lui demeura fidèle... (très bien ! très bien ! à droite) ; le monde, l'un des plus grands caractères qui l'aient honoré.

« Français et catholiques, nous voulons offrir un hommage de filiale douleur, de reconnaissance et d'admiration à la mémoire du bon, du glorieux, du regretté Pie IX. »

La proposition mise aux voix fut adoptée à une faible majorité. L'attitude louable du centre gauche, dans cette circonstance, épargna à la France une ignominie. Par une sorte de miracle, cette Chambre athée s'inclina aussi devant le cercueil de Pie IX.

Au Sénat, la proposition votée par la Chambre des Députés passa sans opposition.

La cérémonie du 15 février, à Notre-Dame de Paris, revêtit un caractère de véritable grandeur.

L'aspect intérieur de la vaste basilique frappait la vue par la magnificence du catafalque non moins que par la splendeur des décorations funèbres, et saisissait le cœur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

autant par la pompe des cérémonies sacrées que par la majesté des chants religieux.

La magistrature et l'armée y furent noblement et largement représentées. On y remarquait trois ministres. Le Sénat s'y trouvait par la présence de son bureau tout entier. Le bureau de la Chambre des Députés brillait par son absence.

Quand s'ouvrit, vers l'heure de midi, la porte de la basilique, la foule des fidèles qui, depuis près de deux heures, attendait sur la place et dans les rues avoisinantes, envahit en un instant les bas-côtés, demeura pendant toute la messe dans le plus profond recueillement, et s'écoula ensuite silencieusement en jetant l'eau bénite sur la représentation.

Le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, qui avait assisté en personne, la veille, jeudi 14 février, au service célébré à Versailles, siége du gouvernement, se fit représenter à celui de Notre-Dame.

Beaucoup de magasins étaient fermés dans Paris, en signe de deuil.

Le consolant spectacle que présenta le monde entier, à la mort de Pie IX, eut quelque chose de doux et de consolant pour les cœurs chrétiens. Jamais homme ne fut tant pleuré que l'incomparable Pontife.

Les fidèles n'avaient jamais eu, en effet, tant sujet de pleurer et de prier. Car, depuis des mois et des années, les ennemis de l'Église attendaient la mort de Pie IX pour en finir avec la Papauté.

Ils surveillaient, ils épiaient les moindres événements du Vatican. Et voilà que, tout à coup, éclate dans leurs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rangs, comme un coup de foudre, le grand événement du Quirinal, la mort inopinée du misérable fantoche choisi par eux comme un instrument à tout faire, et couronné de leurs mains *roi d'Italie*. C'est au moment où ils ont le plus besoin de lui, et au milieu du désarroi causé au milieu d'eux par cette mort terrible, qu'ils ont à prendre un parti au sujet du conclave et de l'élection d'un nouveau Pape.

Leurs projets destructeurs ne marchèrent pas au gré de leurs désirs. Plusieurs gouvernements catholiques intervinrent auprès de la cour du Quirinal pour réclamer la liberté du conclave.

Le gouvernement espagnol télégraphia dans ce sens au gouvernement italien.

Par des instructions spéciales, le ministre des affaires étrangères de France, le protestant Waddington, recommanda au représentant français près le Saint-Siége la plus complète neutralité dans l'élection du Souverain Pontife.

De prime abord, le gouvernement italien se montra scrupuleux observateur de la *loi des garanties*. Il ne s'immisça en rien dans ce qui se faisait ou se préparait au Vatican. Il comprenait, du reste, qu'il était de son intérêt de n'entraver en aucune façon la liberté des résolutions du Sacré-Collége.

Il était bien assez contrarié de voir la question romaine, qu'il aurait voulu ensevelir dans le tombeau du premier *roi d'Italie*, se lever de nouveau toute grande comme un spectre, ou plutôt comme une réalité menaçante, et juste au moment où les grandes puissances allaient se réunir pour discuter les graves intérêts de l'Europe.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Il était, de plus, fort inquiet de l'agitation de quelques républicains, plus irréfléchis que calculateurs, qui demandaient l'abrogation de la *loi des garanties*, pour que le successeur de Pie IX fût soumis à ce qu'ils appelaient le droit commun.

Ce n'est pas qu'il ne se réservât d'en arriver là aussi ; mais plus tard. Pour le moment, il voulait éviter tout ce qui pouvait lui créer des difficultés.

Ce gouvernement avait donc grand intérêt à maintenir l'ordre. Il espérait sans doute que le seul fait de la réunion du conclave à Rome prouverait la possibilité de la coexistence des deux pouvoirs.

La question de donner un successeur à Pie IX préoccupait aussi singulièrement le Sacré-Collége.

Pendant les jours des *novendiali*, les éminentissimes cardinaux tinrent, au Vatican, uné série de congrégations générales, en vue de régler tout ce qui concernait la tenue du conclave.

Le choix d'un lieu propice à la réunion des cardinaux n'était point sans difficulté. Les opinions étaient très partagées à ce sujet dans le Sacré-Collége.

D'après les Constitutions apostoliques, le conclave doit se réunir dans la ville même où le Pape vient à mourir. Mais, par une bulle du Pontife défunt, les cardinaux sont autorisés à choisir eux-mêmes, pour tenir le conclave, le lieu qui leur semblera le plus opportun et aussi à devancer, s'il le faut, le jour de la convocation du conclave.

Il était donc naturel que la question de temps et de lieu fût débattue dans le Sacré-Collége.

Or, dans les deux premières réunions des cardinaux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

quelques-uns d'entre eux soutinrent qu'il valait mieux, au point de vue d'une liberté pleine et entière, tenir le conclave hors de Rome. D'autre part, la majorité des cardinaux, envisageant la question sous un aspect pratique, reconnurent qu'il n'y avait pas de lieu en ce moment qui pût être utilement choisi comme résidence du conclave et du futur Pontife. On parla de Malte; mais les complications où l'Angleterre se trouvait mêlée firent craindre que cette île elle-même ne fût mise tout à coup en état de siége. On parla aussi de Nice et de Monaco. Quant à cette dernière ville, qui compte cinq mille âmes à peine, elle n'offre pas de locaux suffisants. A Nice, on se trouverait au milieu de l'agitation *italianissime* et peut-être aussi en butte aux hésitations et à la faiblesse du gouvernement français. Où aller en dehors de Rome? D'ailleurs, pour se réunir en tout autre lieu, on perdrait un temps précieux en demande d'hospitalité, en voyage, en installation. On avait à se demander en outre si le gouvernement italien, qui avait tout intérêt à protéger le conclave à Rome, laisserait partir les cardinaux ou pourvoirait à ce que leur départ fût libre et respecté.

Toutes ces raisons furent débattues avec liberté et avec calme dans les congrégations du 8 et du 9 février, et c'est dans la dernière de ces réunions que, tout bien pondéré, le Sacré-Collége décida que le conclave se tiendrait à Rome, mais toutefois *positis ponendis*, c'est-à-dire autant que la liberté pleine et entière du conclave ne serait ni entravée, ni même menacée ; car, au moindre indice de pression et de violence, les cardinaux reprendraient toute leur liberté d'action.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Au moment de la mort de Pie IX, le nombre des cardinaux actuellement en charge était de soixante-quatre. Il n'y avait donc que six chapeaux vacants.

Les diverses nationalités étrangères se répartissaient de la manière suivante : neuf cardinaux français, quatre espagnols, trois autrichiens, deux hongrois, deux anglais, un irlandais, un portugais, un allemand, un polonais, un belge, un américain.

On remarquait, non sans quelque anxiété, que, grâce aux larges idées de Pie IX, l'élément étranger occupait une place relativement considérable au sein du Sacré-Collége, plus considérable qu'il ne l'avait jamais eue depuis la période avignonaise.

Les cardinaux étrangers n'étaient pas en mesure d'assurer le succès d'une candidature issue de leur sein ; mais, les deux tiers des suffrages étant nécessaires pour l'élection du Pape, ils pouvaient, en votant systématiquement contre tous les candidats italiens, rendre l'élection d'un de ces derniers impossible (1).

(1) Sur environ deux cent soixante papes élus jusqu'à présent, deux cent un ont été de nationalité italienne. Parmi ces derniers, cent-six étaient romains, et les autres quatre-vingt-quinze étaient nés dans les diverses provinces de la péninsule et notamment en Toscane, dans la Campanie et dans la province romaine. Les papes non italiens se répartissent par nationalités de la façon que voici : dix-neuf grecs, dix-sept français, six syriens, cinq allemands, trois africains, trois espagnols, deux dalmates, un anglais, un portugais, un crétois, un aquiléien, un de Galilée et un d'Utrecht.

Le règne des papes étrangers s'affirma d'une manière assez positive à partir de l'année 1047 ; il se doubla avec une persistance éclatante, par les papes de la période avignonaise, et se termina en 1522, en la personne d'Adrien VI, d'Utrecht. Depuis cette époque, tous les papes ont été italiens.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

On se préoccupait donc, à bon droit, de l'éventualité de l'élection d'un Pape étranger.

Les Papes furent toujours choisis tels que Dieu les a voulus pour faire son œuvre, suivant les besoins de chaque époque. Il y eut des Papes plus ou moins parfaits. Il n'y en eut point de traîtres, et c'est un doute qu'il y en ait eu de véritablement mauvais. Plusieurs que l'obscurité des temps a permis de calomnier sont aujourd'hui justifiés avec éclat. Aucun n'a osé ni voulu trahir la vérité. C'est un crime qui a été, en leurs personnes, épargné à la fragilité mortelle. Ce crime a été celui des Antipapes, créatures des rois de la terre ; ils sont connus. L'indéfectible Église les a expulsés. Les Papes réguliers ont été fidèles ; et l'ennemi attend encore celui qui portera la tiare sur un front contaminé. Lorsqu'on parcourt la liste des Papes, il faut d'abord saluer ce miracle : sur deux cent soixante, point de traîtres, point de lâches, point d'ineptes, à qui la séduction, le vice ou la peur ait fait abandonner les droits de la vérité.

Le Sacré-Collége s'assembla en conclave, dans le palais du Vatican, le lundi 18 février.

L'Esprit-Saint couvrit de son ombre, comme toujours, l'assemblée qui devait élire un nouveau Pape, et la prompte nomination du successeur de Pie IX vint déjouer la politique des habiles.

La foi, l'espérance et la paix étaient en dehors et au dedans du conclave, le trouble était et est encore partout dans le monde où les empires tombent, les tyrannies s'élèvent, la démocratie vient, l'apostasie éclate. Au milieu de tant d'armées et de tant d'embûches, l'enceinte sans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

garde où soixante-trois vieillards, car ils étaient soixante-trois réunis, grâce à Pie IX, des quatre coins du monde, ce qui jusque-là ne s'était pas encore vu, soixante-trois prêtres catholiques parmi lesquels le futur élu, s'apprêtaient à désigner l'un d'entre eux comme Chef spirituel du monde qui dit ne vouloir pas de chef, cette enceinte reste paisible et libre. Cette sécurité n'est-elle pas à elle seule un prodige et un mystère...

Pourtant, jamais conclave n'a été ni aussi nombreux, ni aussi complet. Des soixante-quatre cardinaux existants, *soixante et un* étaient au Vatican. Le patriarche des Indes et le cardinal de New-York étaient attendus sous peu de jours, de sorte qu'il ne devait manquer au conclave que le cardinal archevêque de Rennes malade.

C'est après trois scrutins que l'élection du Souverain Pontife eut lieu. Le premier vote du mardi fut nul; au second, les voix s'étant dispersées, le cardinal Pecci, camerlingue, eut trente-quatre suffrages. Ce premier résultat fit une grande sensation. Plusieurs cardinaux ayant obtenu quelques voix prièrent leurs collègues de les reporter sur le cardinal Pecci. Mercredi matin, 20 du mois de février, eut lieu le troisième scrutin; le cardinal Pecci ayant eu immédiatement quarante-quatre voix, il ne fut pas nécessaire de recourir à l'accession, l'assemblée du conclave, debout tout entière, acclama aussitôt l'élu. Il était une heure un quart.

C'est donc dans le cardinal Pecci que le Sacré-Collége avait découvert toutes les qualités nécessaires à un Pape qui devait succéder au glorieux et douloureux Pontificat de Pie IX; c'est sur lui, Italien et né dans les États de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'Église; sur lui, familiarisé avec les affaires diplomatiques et administratives du Saint-Siége; sur lui, qui résidait comme évêque depuis trente-deux ans dans le même diocèse; sur lui, savant en théologie, en droit, en philosophie, en littérature; sur lui, riche de tant de vertus et de mérites naturels ou acquis; sur lui, si éminent, si pieux, si dévoué pour la cause du règne de Jésus-Christ dans le monde, que les suffrages des princes électeurs se sont promptement réunis. Ainsi, le 20 février, après trente-six heures de conclave, au troisième scrutin il fut élu Pape, au milieu de l'allégresse commune.

A l'interrogation qui lui est faite, le nouvel élu, après avoir prié, répond qu'il accepte; il déclare vouloir prendre le nom de LÉON, puis il va revêtir les habits de sa dignité; après quoi, assis sur le trône devant l'autel, il reçoit l'hommage des cardinaux.

A une heure vingt-cinq, la grande loge de la basilique du Vatican est ouverte. Le cardinal Caterini, doyen des diacres, se présente au balcon extérieur où il annonce selon la formule ordinaire l'élection du Pape. Les personnes présentes accueillent cette nouvelle par des vivats et des applaudissements prolongés. Le Cardinal-Vicaire Monaco-Lavaletta, confirmé dans ses fonctions, fait annoncer que le lendemain un *Te Deum* sera chanté dans toutes les églises.

Bientôt la ville entière se précipite vers la basilique, où se presse une foule immense, attendant le Pape qui ne vient pas. Le bruit court alors qu'il paraîtra à l'extérieur de la basilique; mais, à quatre heures et demie, Léon XIII vient à la loge intérieure, et, d'une voix forte, donne la bénédiction solennelle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Les acclamations retentissent. Le cri répété de : *Vive Léon XIII !* est poussé par des milliers de voix, l'émotion est indescriptible.

Aussitôt toutes les cloches de la ville annoncent à grande volée l'heureuse nouvelle.

L'élection de Léon XIII porte la joie dans la catholicité tout entière. Les dangers qu'on pouvait craindre de la prolongation du conclave sont écartés. L'union entre les cardinaux se fait à l'instant même. La transmission paisible de la souveraineté pontificale se continue depuis dix-neuf siècles. Et si elle a été quelquefois troublée, ce n'a jamais été que sous la pression violente du dehors. Cette souveraineté n'a pas varié, elle est l'immuable dépôt confié à Pierre par Notre-Seigneur, et que ses successeurs ont reçu intact. Le Sacré-Collége désigne le Pape, il ne le crée pas, il ne lui donne pas le mandat, c'est Notre-Seigneur qui le donne. Le Pape est le Vicaire de Jésus-Christ, et non du Sacré-Collége ou de l'Église. C'est sous cette paternité divine que vivent les chrétiens. Les journaux demandaient un Pape *modéré*, entendant par là un Pape qui renoncerait aux droits temporels de l'Église. Mais le Pape n'est pas le propriétaire de l'Église ; il garde un dépôt dont il doit compte à ceux qui viennent après lui. Ces droits de l'Église n'importent pas seulement aux Italiens, mais à tous les catholiques que renferment les divers États.

Tandis que l'heureuse et prompte élection du Souverain Pontife comble de joie tous les cœurs catholiques, elle surprend et déconcerte visiblement les ennemis de l'Église: ils comptaient sur des divisions dans le Sacré-Collége ; ils

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

espéraient avoir le temps de pousser leurs intrigues. Grâce à Dieu, ces espérances coupables ont été trompées, et dans les épreuves actuelles, comme en face des dangers qui la menacent, l'Église, appuyée sur les promesses éternelles, envisage l'avenir avec une confiance inébranlable; ne craignons pas : la justice et la sainteté de sa cause triompheront un jour ; l'élection admirable du 20 février 1878 en est la promesse et le gage, et Léon XIII va continuer Pie IX.

Dans son testament, Pie IX, on s'en souvient, avait désigné lui-même le lieu de sa sépulture, précisé la simplicité du monument et rédigé la formule d'inscription qu'on y ferait graver.

Ce ne fut que trois ans après sa mort que ces dispositions reçurent leur complète réalisation.

Quand, dans les premiers mois de l'année 1881, le tombeau se trouva prêt, dans la basilique de *Saint-Laurent-hors-des-Murs*, on prit les mesures nécessaires pour y transporter les restes du saint Pontife.

Cette translation eut lieu dans la nuit du 12 au 13 juillet, à l'heure fixée par le gouvernement lui-même, en vue d'éviter une manifestation. Mais cette précaution fut vaine; car, difficilement on eût imaginé un plus beau, un plus émouvant spectacle. Le récit de ce touchant épisode devient comme l'épigraphe naturelle de ce grand Pontificat.

Pie IX obtint, dans cette circonstance, un double triomphe : d'une part, l'hommage d'un dévouement sans bornes; de l'autre, l'outrage sans mesure des passions démagogiques.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Donc, le 12 juillet, vers le coucher du soleil la vénérable archibasilique vaticane présentait un aspect inaccoutumé en cette saison. La foule des fidèles avait envahi l'église pour y faire des stations de dévotion devant la chaire de saint Pierre, le tombeau du prince des Apôtres, la chapelle du Saint-Sacrement et devant le portail au-dessus duquel reposaient, depuis le 13 février 1878, les restes mortels du grand Pontife. Le corps de Pie IX, on le savait depuis peu de jours, ne devait plus rester que quelques heures dans la basilique de Saint-Pierre, et l'on se hâtait de mettre à profit ces derniers instants.

Vers les huit heures, l'église fut fermée.

Au moment où les cloches de Saint-Pierre et des églises et oratoires du Vatican et du Borgo sonnaient l'*Ave Maria*, le public quittait la basilique. Toutes les portes une fois fermées, Mgr Theodoli, primicier du Chapitre de Saint-Pierre, accompagné du commandeur Vespignani, architecte de la basilique, se rendit avec huit ouvriers dits *san pietrini*, attachés à ladite église, à l'endroit où étaient déposés les restes du Pape. Au même moment s'y rendirent le révérend Chapitre et les personnes désignées pour prendre part à la cérémonie.

Les travaux de démolition de la sépulture provisoire commencèrent à neuf heures précises. En quelques minutes, le cercueil apparaissait aux yeux des assistants.

Le cercueil descendu, on ouvrit la bière extérieure et on procéda aux constatations d'usage.

Vérification faite des sceaux apposés sur le cercueil de plomb, ce cercueil fut remis dans son enveloppe extérieure, recouverte du riche drap mortuaire qui, depuis

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des siècles, sert à la sépulture des Pontifes, et porté à la chapelle du chœur où l'absoute fut donnée par Mgr Folicaldi, doyen du Chapitre. Au moment où le cortége se rendait à la petite porte postérieure, qui est en face de l'église de Sainte-Marthe-du-Vatican, lecture fut faite du procès-verbal de la vérification des sceaux et de l'ordre de la translation, donné par les cardinaux exécuteurs du testament de Pie IX.

On hisse ensuite le cercueil sur le char funèbre, expressément construit pour cette cérémonie et attelé de quatre chevaux noirs.

Derrière le char viennent quatre voitures de la Cour pontificale contenant les principaux personnages de la cérémonie du transfert et environ deux cents voitures de la haute société romaine.

Durant ce temps, la place Saint-Pierre, la place Rusticacci qui en forme pour ainsi dire l'atrium, et le Borgo, présentaient un aspect extraordinairement imposant. A la droite de la place se tenaient une file d'équipages qui allaient jusqu'à l'entrée du pont Saint-Ange.

La place Saint-Pierre, les places et les rues du Borgo étaient remplies d'une foule visiblement émue, accourue pour rendre un dernier hommage à Pie IX.

Minuit sonné, des milliers et milliers de cierges s'allumèrent comme par enchantement au milieu de cette foule. Toutes les maisons de la place Rusticacci et du Borgo avaient des lampions à leurs fenêtres. Il est impossible de décrire ce moment solennel où le char funèbre fit son apparition sous l'arcade qui conduit derrière le cimetière

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des Allemands à la place Sainte-Marthe. C'était un spectacle absolument sublime.

Le cortége se mit lentement en marche vers la Rome du pape Jules II, par où conduit ce qu'on appelle la *via Papale*, c'est-à-dire les rues par où les Souverains Pontifes avaient l'habitude de passer quand ils allaient en cérémonie dans la ville intérieure. Passé le pont Saint-Ange, on prit la direction de la *via dei Banchi nuovi, piazza Pasquino, piazza San Andrea della Valle del Gesu*, la place de Venise, des Saints-Apôtres, la rue *Magna Napoli*, la *via Nazionale*, les quartiers neufs de la gare, la place des Termes et finalement Saint-Laurent. Sur ce parcours immense toutes les maisons étaient illuminées. Du haut des balcons on jetait des fleurs sur le char. Tout Rome était aux fenêtres et aux balcons.

Aux portes des nombreuses églises et des multiples oratoires devant lesquels le cortége passait, et dont les autels étaient illuminés, se tenait le clergé, chacun tenant un cierge à la main. Aux portes des palais du patriciat romain comme à ceux des ambassadeurs, et des ministres étrangers, se tenait en grande livrée la domesticité desdits palais. Une seule faisait exception, celle du palais Braschi, lequel appartenait jadis à la famille de Pie VI et qui est occupé aujourd'hui par un des ministres du *royaume d'Italie*.

Vers deux heures, le cortége touchait à *Saint-Laurent-hors-des-Murs*. La basilique autour de laquelle se trouve le grandiose cimetière de Rome était splendidement illuminée. A la grille de la basilique se tenaient les cardinaux exécuteurs du testament. Son Éminence Monaco-Lavaletta, vicaire de Sa Sainteté, portait le grand habit pontifical. De la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

grille à la porte de la basilique étaient rangés, torches en mains, les Révérends Pères capucins, les membres de la confrérie des Trépassés, dont Pie IX avait fait partie, et ceux de la confrérie de l'Immaculée-Conception dont le saint Pontife était le fondateur.

Le cercueil fut descendu du char funèbre et transporté à la basilique sous l'arc qui contient la pierre où fut martyrisé saint Laurent. Son Éminence le Cardinal-Vicaire donna l'absoute. Lecture du procès-verbal de la translation fut faite, et Son Éminence le Cardinal-Vicaire célébra la messe des Morts à l'autel de la crypte, pendant que des prélats et des religieux célébraient le saint sacrifice aux autres autels.

Pendant ce temps, le sépulcre fut muré par les ouvriers.

Ce sépulcre demandé par Pie IX dans son testament est très simple. C'est une ouverture rectangulaire de deux mètres quarante sur un mètre vingt, située sous l'arc, au-dessus duquel se trouve la pierre portant les traces du martyre de l'illustre diacre de la sainte Église romaine.

Le sépulcre muré, on y colla un fronton de marbre blanc de Carrare. Au milieu du tympan se voient les armes pontificales, au-dessous desquelles se trouve l'inscription dictée par Pie IX dans son testament.

Sur la base se trouve, avec une tête de mort en bronze, la légende suivante :

RAPHAEL . MONACO . LA . VALETTA . JOANNES
SIMEONI . THEODULPHUS . MERTEL
CARDINALES
HÆREDES . POSUERUNT . EX . TESTAMENTO.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Mais cette touchante cérémonie eut son revers douloureux. Les scandales dont elle fut l'innocente occasion surpassèrent tout ce qu'on avait vu jusqu'alors.

A partir de la place Saint-Pierre, une bande bien connue de misérables commence à troubler par des cris discordants la marche du cortége funèbre.

A l'entrée de cette place se tenaient quelques *patriotes* du quartier, grainetiers, bottiers et fruitiers, qui croyaient faire acte de patriotisme en criant : *Viva l'Italia!* Plus loin, près du pont Saint-Ange, ce fut bien autre chose. Une bande d'étudiants, de commis-voyageurs et de jeunes gens sans aveu et sans famille se mettent à hurler toutes sortes d'insultes. Chemin faisant, leur nombre grossissant à chaque pas, leur audace ne connaît plus de bornes. Ils se comportent, pour nous servir d'une expression romaine, comme de vrais *galeotti* (galériens).

Ils répandent la terreur et multiplient les outrages, blasphémant les choses saintes, sifflant avec grossièreté et menacent les personnages les plus notables.

Le comte Camille Pecci est forcé de descendre de sa voiture, entouré d'une bande de *patriotes* qui hurlaient : *C'est le neveu du Pape, tuez-le! tuez-le!*

Les fidèles qui suivaient le char funèbre, et dont le nombre dépassait deux mille, sont assaillis à coups de bâton. On leur jette des pierres, on leur crache à la figure, on arrache leurs chapeaux.

Bien plus, ce qui n'aurait eu lieu chez aucun peuple barbare, ils n'épargnèrent pas même la sainte dépouille du Souverain Pontife. Non-seulement des outrages sont prodigués à la mémoire de Pie IX, mais des pierres sont jetées

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sur le char à quatre chevaux qui porte les restes, et des cris se succèdent, invitant la plèbe à jeter à l'eau les cendres sacrées. Cet odieux spectacle se prolonge sur un long parcours et deux heures durant.

Ce fut seulement près de la gare que la police intervint et opéra quelques arrestations.

Les catholiques romains, contristés, mais non intimidés, continuèrent leur chemin, malgré la grêle de pierres dont ils étaient assaillis.

Si les perturbateurs n'en sont pas venus aux derniers excès, il faut l'attribuer à la modération de ceux qui, au milieu des provocations les plus vives, ont mieux aimé supporter patiemment les injures que de permettre, en aucune manière, que des incidents plus graves se produisissent au milieu de l'accomplissement de ce devoir de piété.

Si quelques hommes bien intentionnés avaient eu jusqu'à ce jour la simplicité de croire que la révolution ne dominait pas la Ville éternelle, ils ont dû reconnaître que l'hydre révolutionnaire était là, constamment remuante, depuis l'arrivée des Piémontais.

Grâce à la révolution, le convoi d'un Pape mort ne peut traverser, même pendant la nuit, les rues de Rome, sans que la tourbe démagogique se rue sur les catholiques qui l'accompagnent en priant, et sans qu'elle crie sur le pont Saint-Ange : « A l'eau le *porc!* Vive le roi! Vive l'Italie! Vive Garibaldi! Mort au Pape! Mort aux prêtres! »

En associant les imprécations contre la Papauté aux *evviva* pour Humbert, pour l'Italie *régénérée* et pour le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vieux funambule de la révolution, les sicaires montrent suffisamment ce que l'Europe doit attendre du roi, de l'Italie et de la secte qui la domine.

Les scènes sauvages de cette nuit funèbre ont du moins ce double et triste avantage de prouver que le gouvernement italien, ou ne veut pas, ou ne peut pas réprimer les excès des siens, et qu'il mérite tout le mépris du présent et toutes les sévérités de l'avenir.

Ces scandales prouvent de plus que la ville de Rome, conquise, opprimée et déshonorée par ses maîtres d'aujourd'hui reste toujours au Pape, et que toutes les ressources de la violence sont impuissantes à détacher de son vrai souverain le vrai peuple de Rome.

Ces mêmes faits suffisent encore à prouver quelle confiance il faut accorder aux affirmations des feuilles officielles qui prétendent que Léon XIII se condamne sans raison aux rigueurs d'une séquestration volontaire. Cette foule haineuse qui ne désarme même pas devant les restes mortels d'un Pape respecterait-elle davantage Léon XIII? Assurément non. Si le Souverain Pontife sortait de son palais, il est évident que le gouvernement italien ne le protégerait pas plus contre les outrages des Loges qu'il n'a protégé le cadavre de Pie IX contre les insultes de la populace cosmopolite qui souille Rome. Tant que durera cet état de choses, le Vatican sera donc réellement une prison et le Pape un prisonnier.

Le roi Humbert osa faire parvenir au pape Léon XIII ses regrets au sujet des honteux et sacriléges attentats de cette affreuse nuit, comme si le Pape pouvait prendre au sérieux de tels regrets, et accepter, lui aussi, cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

immorale fiction des *principes modernes* qui prétendent décharger les gouvernements des responsabilités qui pèsent sur eux devant Dieu, devant les hommes et devant l'histoire.

Les violateurs de la *loi des garanties* qu'on arrêta dans la nuit du 12 au 13 — au nombre de six seulement — furent livrés à l'autorité judiciaire sous l'imputation du délit de *turbamento di una funzione religiosa*. En ne voulant attribuer à des scélérats de la pire espèce que le simple délit d'*avoir troublé une cérémonie religieuse*, le gouvernement se moquait de l'opinion et faisait preuve d'un cynisme et d'une imposture extrêmes. Il savait que l'émeute, composée d'un millier d'individus, avait vomi toutes sortes d'imprécations contre le Pape, qu'elle avait tenté d'arracher des mains des catholiques le corps du vénéré Pie IX pour le jeter à la voirie ; il savait que les blessés étaient nombreux (les journaux du temps donnèrent la liste de ceux qui furent transportés dans les pharmacies), que des femmes avaient été insultées et frappées, des prélats et des prêtres couverts de crachats. Et ce qui dépasse toute mesure, c'est l'audace du président du conseil, le prêtrophobe Depretis, osant affirmer que *quatre blessures seulement et d'un caractère tout à fait léger* avaient été reçues au milieu de cette nuit de désordres. Quoi d'étonnant ? N'avait-on pas chargé de l'enquête le Juif Astengo, inspecteur général au ministère de l'intérieur ?

Par ordre de Sa Sainteté Léon XIII, le Cardinal-Secrétaire d'État protesta devant les puissances contre les faits du 13 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Sa Sainteté elle-même, dans le consistoire du 4 août de la même année, protesta devant le Sacré-Collége contre les mêmes faits, de la manière suivante :

« Nous avons résolu de convoquer votre très illustre Collége, afin de profiter de l'occasion favorable que Nous offre la création d'évêques pour vous manifester Notre pensée et vous témoigner Notre douleur au sujet des scènes abominables et criminelles survenues dans Notre ville pendant la translation des restes de Notre prédécesseur Pie IX, d'heureuse mémoire. Nous avons aussitôt ordonné à Notre cher fils le Cardinal-Secrétaire d'État d'en référer aux souverains de l'Europe de ce fait imprévu et scandaleux ; néanmoins l'injure faite à Notre grand prédécesseur et l'outrage commis envers la dignité pontificale Nous obligent absolument à élever la voix aujourd'hui, pour confirmer publiquement les sentiments de Notre âme et pour que les peuples catholiques sachent que Nous avons à la fois vengé de tout Notre pouvoir la sainte mémoire de l'homme et défendu la majesté du Souverain Pontife... »

Et après avoir tracé un exposé sommaire et authentique des événements que nous avons racontés, Léon XIII continue :

« Ces faits connus de tous et attestés par des documents publics, ceux qui y auraient intérêt n'essaient même pas de les dissimuler ou de les nier; et partout où la nouvelle s'en est répandue, non-seulement ils ont rempli de douleur l'âme des peuples catholiques, mais ils ont excité l'indignation la plus spontanée de tous les hommes en qui vivent les sentiments de l'humanité. Tous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les jours Nous arrivent de tous les côtés des lettres de réprobation pour une si horrible infamie et un attentat si exécrable.

« Mais ce criminel et grave événement Nous a causé plus qu'à tout autre une vive peine et une profonde angoisse. Et puisque Notre devoir Nous oblige à défendre la majesté du Pontificat romain et la mémoire vénérable de Nos prédécesseurs, Nous déplorons et Nous regrettons amèrement, en votre présence, l'horrible attentat, et Nous demandons compte de cette injure à ceux sur qui en retombe la faute, puisqu'ils n'ont su défendre ni les droits de la religion, ni la liberté des citoyens contre la fureur d'hommes impies... »

Puis, le Saint-Père constate, comme l'avait déjà fait tant de fois Pie IX, qu'il est et ne peut être au Vatican, dans les conditions actuelles, qu'un véritable captif :

« Que le monde voie donc par là, dit-il, quelle sécurité Nous reste à Rome ! On savait et il apparaissait clairement que Nous en étions réduit à une triste condition rendue insupportable par bien des raisons ; mais le récent événement dont Nous parlons l'a mieux montré encore ; et en même temps il a fait voir que si l'état présent est fâcheux, l'avenir qui Nous attend l'est plus encore. Si les troubles les plus odieux et les tumultes les plus violents se sont élevés autour des restes de Pie IX conduits à travers la ville, qui pourrait répondre que l'audace des méchants ne serait pas aussi grande s'ils Nous voyaient aller dans la ville comme il convient à Notre dignité, surtout s'ils croyaient en avoir le prétexte, quand Notre devoir Nous aurait obligé soit à condamner les lois in-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

justes portées à Rome, soit à blâmer publiquement toute autre iniquité? C'est pourquoi il devient de plus en plus manifeste que Nous ne pouvons maintenant rester à Rome que captif dans le palais du Vatican. Bien plus, si l'on considère attentivement certains signes indubitables qui se produisent çà et là, et si l'on réfléchit en même temps que les sectes ont conjuré publiquement la destruction du nom chrétien, on peut affirmer avec raison que les complots les plus pernicieux sont ourdis contre l'Église et le Christ et le Souverain Pontife et contre l'antique foi des Italiens... »

Il est vrai aussi, grâce à Dieu, que les horribles agissements de la secte démagogique contre les restes mortels de Pie IX n'ont fait que raviver le zèle des catholiques pour honorer la mémoire de ce grand Pape.

Le saint et bien-aimé Pontife, dont les cendres ont été insultées, n'est pas oublié; l'affection et la vénération le suivent au fond de la crypte de Saint-Laurent, au milieu de tous ces magnifiques débris de l'art antique transformés et consacrés à la gloire du vrai Dieu. Le tombeau est entouré d'inscriptions, de fleurs, de couronnes et de toutes sortes d'hommages de la piété des fidèles. Rien de plus simple que le sarcophage de marbre où repose le corps du Souverain Pontife, sous l'arcade du milieu, au fond de la crypte. Des décorations, peintes dans le style des catacombes, ornent l'arcade. Des fleurs, des emblèmes, la colombe portant le rameau vert, Moïse frappant le rocher; au milieu, le bon pasteur rapportant au troupeau la brebis égarée. Une belle grille en fer entoure le sarcophage, elle porte une inscription marquant que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

c'est par les ordres de Léon XIII que ce tombeau a été élevé à son prédécesseur. Les Pères capucins, qui desservent cette vénérable basilique, que Pie IX a restaurée, prient autour de ce tombeau, où la piété fait affluer les pèlerins.

Chaque année, quand revient l'anniversaire du décès de Pie IX, et le jour de la Commémoration des morts, les catholiques se livrent, à Rome surtout, aux plus émouvantes manifestations de regret et de filiale piété envers Pie IX. Par ces manifestations, l'âme du peuple exprime un espoir invincible en l'intercession du saint Pontife auprès de Dieu pour calmer l'orage qui gronde et faire tourner les événements à la gloire de l'Église, à la paix de l'Europe et au salut de la société. On a déjà dit et répété que Pie IX avait opéré une sorte de prodige pendant la nuit du 13 juillet, parce que les faits de cette nuit ont été le point de départ d'un nouveau mouvement de l'Europe en faveur de Pie IX, et les révolutionnaires eux-mêmes ont confirmé le sentiment des catholiques par ce mot énergique : *Pie IX se venge!*

Le 22 février 1883 s'est accomplie de nouveau en l'honneur de Pie IX, dans les cryptes de la basilique vaticane, une autre et touchante cérémonie.

Tout le clergé de Saint-Pierre et les employés de la basilique s'y étaient réunis pour opérer solennellement le transport de l'urne renfermant le cœur de Pie IX. Accomplie dans ces vastes cryptes souterraines, cette pieuse cérémonie n'a pu être troublée par la révolution. Mais si le clergé avait dû transporter solennellement l'urne des *præcordia* de Pie IX à travers la ville pour la déposer en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'église des Saints-Vincent-et-Anastase, qui est le lieu où sont renfermés *ab antiquo* les restes des Papes que serait-il advenu? On ne peut songer sans frémir aux nouveaux outrages qu'eût déversés l'impiété en délire sur les restes vénérés du Vicaire de Jésus-Christ.

Cette préoccupation marquait le degré de la tyrannie et de la brutalité du régime apporté dans la ville sainte par les Subalpins. Le cœur de Pie IX, ce cœur si doux, si aimant, qui a charmé le monde pendant le plus long de tous les Pontificats, ce cœur embrasé de charité et rempli d'une mansuétude paternelle, n'aurait rencontré sur son passage que la haine et les imprécations des sectaires. Peut-être les mains sacriléges de ces profanateurs l'auraient-elles arraché avec violence pour le jeter à l'égoût, tant, sous le règne des sectaires Depretis, Zanardelli et Mancini, on pouvait s'attendre à tous les excès!

Pie IX, aussi grand par ses œuvres immortelles que par son humilité, avait fixé, comme nous l'avons dit, la somme à dépenser pour le monument funèbre où doivent reposer ses *ossements* et ses *cendres*, pour nous servir des termes de l'inscription on ne peut plus simple qu'il avait préparée d'avance. Tout en considérant cette première somme comme acquise aux frais de la sépulture et du tombeau proprement dits, les cardinaux créés jadis par Pie IX résolurent d'élever à frais communs au grand Pontife un monument digne de lui. Cela s'était déjà fait plusieurs fois pour d'autres Pontifes auxquels les cardinaux, créés par eux, avaient élevé des monuments magnifiques, sans se croire obligés de se conformer pour cela à des dispositions testamentaires restrictives.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le Sacré-Collége décida, de plus, que le monument en question serait exécuté par le sculpteur Jacometti et que, d'après les dessins de l'architecte pontifical, le comte Vespignani, il serait placé dans la crypte de l'autel de la Confession, à Sainte-Marie-Majeure.

La statue de Pie IX destinée à compléter ce monument fut exposée, en 1883, au Vatican où Léon XIII la visita ; puis transportée à Sainte-Marie-Majeure pour y être placée définitivement dans la confession de cette basilique.

De plus, pour que le clergé et les simples fidèles pussent, de leur côté, manifester dans un souvenir leur admiration et leur reconnaissance envers Pie IX, une souscription générale fut ouverte et l'est encore, en vue d'opérer une restauration complète et une élégante ornementation de la crypte de *Saint-Laurent-hors-des-Murs,* où repose la dépouille mortelle du saint Pontife.

Les parois de la grande nef de la dite crypte doivent être ornées de mosaïques. Une partie de ces mosaïques représenteront des figures, le reste sera réservé aux décors. Dans cette partie décorative seront ménagés environ cinq cents espaces, où seront retracées par ordre les armoiries des archevêques et évêques des diocèses qui seront venus plus largement en aide à cette grande entreprise. Ces armoiries, groupées autour des restes vénérés de l'immortel Pontife, seront, pour les siècles futurs, tout à la fois un témoignage de l'amour, du dévouement, de la vénération du peuple chrétien envers lui, et une preuve nouvelle de la catholicité de l'Église.

Ce travail, dont la dépense s'élèvera à plus de cinq

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cent mille francs, est aujourd'hui en voie d'exécution (novembre 1885).

Mais le plus beau des monuments de Pie IX, ce sera, s'il plaît à Dieu de l'inspirer à son Église, l'inscription de son nom au catalogue des saints.

Pie IX peut être regardé comme un pape martyr. Il a vécu et il est mort sur la croix. En lui s'est accomplie d'une manière vraiment surprenante la prophétie attribuée à saint Malachie: *Crux de cruce (La Croix de la croix).*

Si cette célèbre prophétie est vraiment inspirée, ce que plusieurs croient, nous marchons avec rapidité à la fin des temps; les règnes de dix Papes seulement nous séparent encore de la ruine de l'univers, et le Pontificat de Pie IX fut l'inauguration de la dernière époque de l'Église, et des terribles épreuves qui l'attendent à l'approche du dernier avènement de Jésus-Christ.

Mais une prophétie vraiment divine, vraiment authentique, qui demeure, qui s'est accomplie sous Pie IX et qui aura son plein effet à la consommation des siècles, c'est la prophétie de Jésus-Christ annonçant que quiconque s'attaque à la pierre sur laquelle il a bâti son Église s'y brisera: *Qui ceciderit super illam lapidem, conquassabitur* (Luc, xx, 18).

FIN DU SIXIÈME ET DERNIER VOLUME.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

PIE IX PRISONNIER AU VATICAN.

Protestation pontificale. Encyclique du 1er novembre 1870. — Réelle captivité de Pie IX. — Il ne peut sortir du Vatican. — Vingt-huitième anniversaire du couronnement de Pie IX. Manifestation catholique. — Condamnation des amis du Pape. — Contre-manifestation révolutionnaire. Pie IX insulté et menacé. — La royauté piémontaise *hier* et *aujourd'hui*. — Pie IX invité à quitter Rome. — Le prince Humbert et le *vieux renard du Vatican*. — Présence du Pape à Rome gênante pour l'usurpateur. — La liberté du Pape et la diplomatie. — Pie IX traité de *menteur*. — Le Pape *pardonne*. — Pie IX restera à Rome. Pourquoi ? — *Domine, quò vadis ?* — Confrérie des chaînes de saint Pierre. — Régime de Pie IX au Vatican. — Son personnel. — Le Vatican est une *grande ombre*. — Deux sorties de Pie IX : visite à l'atelier des mosaïques, — à la basilique vaticane. — Santé merveilleuse de Pie IX. — Faux bruits de sa mort. — Triomphe assuré de Pie IX : il enterrera Victor-Emmanuel..... 1

CHAPITRE II

ROME PENDANT LA CAPTIVITÉ DE PIE IX.

La ville papale profanée. — Affreux débordement du Tibre. — *E la scommunica che passa*. — Première entrée de Victor-Emmanuel à Rome. — Il visite les inondés. — Profonde misère. — Le crime à l'ordre du jour. — *On était mieux quand on était pire*. — Le car-

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

naval romain dégénéré. — Les parodies du culte. — Le roi et les princes au bal du carnaval. — La *signora* Marignoli. — Un assassin devenu ministre. — Mort de Mazzini. Son apothéose à Rome. — Sacriléges multipliés. — La folie, mal contagieux sous le nouveau régime. — Le scandale de d'Arnim à Saint-Pierre. — Licence de l'impiété. — *Société des intérêts catholiques.* — Profanation du Colisée. — L'antiquaire Rosa. — Les Juifs ingrats et pillards. — Les abbés Lémann. — Plaie de l'émigration. — Gendarmes pontificaux assassinés. — La garde nationale. — Le survivant des Tognetti. — Sus aux catholiques. — Le 25 novembre à Mentana. —Orgies des patriotes. — Insulte au monument funèbre des soldats du Pape. — Meurtre de Sonzogno. — La civilisation du couteau. 35

CHAPITRE III

PIE IX CAPTIF DEVANT LA PERSÉCUTION ITALIENNE.

Le gouvernement usurpateur veut rassurer le monde catholique. — *Loi des garanties.* — Inauguration de *Rome capitale.* — Entrée triomphale de Victor-Emmanuel. — Audience de protestation au Vatican. — Les hérétiques à Rome. — Dispute religieuse à l'*Académie Tibérine.* — Confiscation des couvents. —Crochetage des portes. Expulsion. — Suppression des ordres religieux. — Vente des biens. *Collége romain* confisqué. —Le mariage civil à Rome. — L'enrôlement des clercs. — Projet de loi contre les *abus du clergé.* — Caisses allemandes à la douane. — *Bibliothèque de Victor-Emmanuel.* — *Université pontificale fermée.* — Les marbres d'Oudinot et de La Moricière enlevés du Capitole. — Interdiction des cérémonies extérieures du culte. — Manifestations populaires. — Protestation du cardinal Simeoni.— Vingt-cinquième *anniversaire* du règne de Victor-Emmanuel. — Les fidèles Romains au Vatican. — Trois fondements ruineux des trônes, d'après Pie IX. — Bruit de l'abdication du roi. — Visite secrète du roi à Pie IX. — Évêques expulsés. — Évêchés vacants. — Suffrage populaire appliqué à l'Église. — Participation des catholiques aux élections gouvernementales. 70

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE IV

PIE IX CAPTIF DEVANT LA PERSÉCUTION ALLEMANDE.

La Prusse, en possession de l'unité de race, rêve son unité religieuse. —Son plan d'attaque contre l'Église catholique.—M. de Bismarck. Son portrait. — Organisation de la lutte. — Les *reptiles*. — Loi contre la liberté de la chaire. — Sécularisation de l'enseignement. — Loi contre les jésuites et contre les ordres *affiliés*. — Le *parti du centre* au Reichstag. *Société des catholiques allemands*. — Les évêques à Fulda. — Audience du 12 janvier 1873 au Vatican. Le *marigaldo*. — L'ensemble des *lois de mai*. — Protestation des évêques prussiens. — Lettre de Pie IX à l'empereur Guillaume. — Réponse du souverain. — La persécution éclate. — Illustres victimes. — Lois complémentaires en 1874 et 1875. — Mouvement de conversions au catholicisme. — Traitements ecclésiastiques supprimés. — Sécularisation de l'administration des fabriques. — Les *vieux-catholiques* en faveur. — Abolition des ordres religieux. — Triste situation du clergé et des paroisses. — Expulsion des religieux et des religieuses. Ovations populaires. — Les Sociétés catholiques et les journaux poursuivis. — Pie IX encourage les défenseurs de l'Eglise en Prusse. — L'ambassade prussienne à Rome supprimée. — Audience du 17 janvier 1875 au Vatican. — Encyclique du 5 février 1875. — Adoucissements à la persécution. — Symptômes de pacification..... 121

CHAPITRE V

PIE IX CAPTIF DEVANT LA PERSÉCUTION HELVÉTIQUE.

Bismarck boute-feu de la persécution helvétique. — Statistique religieuse des vingt-deux cantons. — Les traités de Vienne et la Suisse.

JURA BERNOIS. Préludes de la persécution. — Évêché de Bâle. — La *Conférence diocésaine*. — Décret contre l'évêque de Bâle. — Réponse du prélat. — Destitution de Mgr Lachat. — Fidélité de Soleure et de Zug. — Fermeté des prêtres du Jura bernois. — Leur expulsion. — Les *intrus*. — Belle conduite des catholiques jurassiens. — Suppression du culte. — L'apostat Herzog. — Mgr Lachat au Vatican. — Bref du 27 avril 1876.

CANTON DE GENÈVE. Mgr Mermillod. — Son action à Genève. — Communautés religieuses. — Avènement de Carteret. — Silhouette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de ce bourreau de l'Église. — Loi contre les communautés. — Protestations pontificales. — Mgr Mermillod expulsé. — *Constitution civile du clergé.* — Nuée d'*intrus* à Genève. — Confiscation des églises. — Héroïsme des catholiques suisses. — Inaction de la diplomatie. — Les *intrus* en goguette. — Loyson à Genève. — Encyclique du 21 novembre 1873.—Congé signifié à l'internonce. —Les prêtres à Ferney.—Adresse à Pie IX.—Souscription pour les prêtres suisses. — Mgr Mermillod en France. — Confiscation de l'*église Notre-Dame.* — Mgr Mermillod au Vatican. — Déclin de Carteret. — Aurore de la liberté en Suisse..... 171

CHAPITRE VI

PIE IX CAPTIF DEVANT LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le gouvernement de la *Défense nationale* ingrat envers Pie IX. — Thiers, président de la République. — L'*Assemblée nationale.* — Pétitions catholiques en faveur du Pape. — Rapport sur les pétitions. — Séance du 22 juillet 1871. — Thiers et Mgr Dupanloup à la tribune. — Ordre du jour. — MM. Keller et de Belcastel. — Adresse des quarante-huit députés à Pie IX. — Réponse du Pape. — Nouvelles pétitions. — Séance du 22 mars 1872. — Les pétitions enterrées — Le général Dutemple. — Question de l'ambassade française au Quirinal. — Le 13 juillet 1872 au Vatican. Discours du Pape. Les *dégouvernants.* — Thiers tourne à gauche. — Résolution de la majorité. — Le 24 mai 1873. — Thiers jeté bas. — Mac-Mahon président. — Restauration manquée — *Le cléricalisme, voilà l'ennemi!* — Thiers *cheval de renfort.* — Thiers frappé de mort subite. — Politique mac-mahonienne — Question de *l'Orénoque.* — Rappel de ce navire. — *Le Kléber.* — Pie IX n'a pas demandé le retrait de *l'Orénoque.* — Un mot sur Mac-Mahon. — Le *septennat* républicain. — Le président sommé *de se soumettre ou de se démettre.* — Ménagements de Pie IX envers le maréchal-président. Le Vatican fermé à son fils. — Le pouvoir du maréchal décline. — La vue de sa chute épargnée à Pie IX..... 219

CHAPITRE VII

PIE IX CAPTIF DEVANT LES DIFFÉRENTS GOUVERNEMENTS.

La diplomatie dégénérée. — Les souverains constitutionnels forcément malhonnêtes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

L'AUTRICHE sous François-Joseph. — L'empereur *forcé* de trahir le Pape. — Il perd sa pieuse mère Sophie. — Il reçoit les louanges de la révolution. — Abaissement des Habsbourg. — Échange d'amabilités entre François-Joseph et Victor-Emmanuel. — Pie IX seul magnanime. — Entrevue de Venise. — Pauvre François-Joseph ! — Commisération de Pie IX.

L'ESPAGNE en révolution. Isabelle renversée. — Serrano. — Amédée de Savoie, roi d'Espagne. Il abdique. — Deux prétendants. — Guerre civile. — Isabelle aux pieds du Pape. — Pie IX donne des *bénédictions apostoliques*, non des *bénédictions politiques*. — Fin de la guerre civile. — Alphonse XII. — L'unité religieuse en Espagne. — Lettre de Pie IX aux dames espagnoles. — Grand pèlerinage espagnol au Vatican. — Déconvenue de l'ambassadeur Coello.— Discours du Pape.

VISITES PRINCIÈRES AU VATICAN. Le grand-duc Nicolas. — L'impératrice de Russie. — Message du roi de Perse. — Le roi de Grèce. — L'empereur du Brésil. — Le prince de Galles.

LES AMBASSADES PRÈS LE VATICAN. Ambassades supprimées. — Ambassades conservées. — Le Vatican peut se bien porter sans ambassadeurs..... 256

CHAPITRE VIII

PIE IX CAPTIF DEVANT LE MONDE CATHOLIQUE.

Le monde catholique a les yeux et le cœur tournés vers le Vatican. — Le comité catholique à Rome. — Congrès annuels des associations catholiques. — Bref au Congrès de Venise. — Adresses des Congrès et réponses du Pape. — Les Congrès de Florence, de Bologne. — Congrès catholiques en France. — Réunion des évêques italiens à Ravenne. Adresse à Pie IX et réponse du Pape. — Pie IX refuse le titre de *Grand*. — Offrandes à Pie IX dans sa prison. — Rapacité du fisc italien sur les aumônes du Pape. — Le million de la duchesse de Galliera. — Huitième centenaire de saint Grégoire VII. — Septième centenaire de la victoire de Legnano. Les vingt-quatre villes de l'ancienne *Ligue lombarde* au Vatican. — Piteuse conduite des officieux. — Grand Jubilé de 1875. — Jubilé gêné en France, outragé en Belgique. — Vingt-cinquième anniversaire du Pontificat de Pie IX. — Sa cinquantaine épiscopale. — Les dons de la catholicité au Vatican. — Le 3 juin à Saint-Pierre-aux-Liens. — Les félicitations du monde à Pie IX. — Le soixante-quinzième anniversaire de la première communion de Pie IX. —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Touchantes cérémonies à Rome. — Le monde catholique intimement uni au Souverain Pontife..... 289

CHAPITRE IX

LES PARFUMS DU VATICAN PENDANT LA CAPTIVITÉ.

La prison de Pie IX devenue un sanctuaire. — Les pèlerinages au Vatican. — Merveilleuse résurrection des pèlerinages au dix-neuvième siècle. — Vains efforts des usurpateurs pour arrêter les pèlerinages à Rome. — Divers pèlerinages avant 1875. — Les pèlerinages prennent, en 1875, un caractère régulier et national. — Le mouvement parti de la France. — Pèlerinages à jour fixe. — Pèlerinages quotidiens. — Les catholiques de Rome dévoués aux pèlerins. — Les audiences des pèlerins au Vatican. — Traits divers. — Grand pèlerinage italien. — Le maire de Dublin au Vatican. — Conversions au Vatican. — Riche offrande du comte de Saint-Aymour. — *Il Papa verboso*. — Libre parole de Pie IX. — Pie IX infirme porté sur une litière comme saint Jean, son patron. — Pie IX aimerait à mourir au milieu de ses enfants. — Vies offertes en sacrifice pour Pie IX. — Mademoiselle Leautard. — Longévité de Pie IX. — De quoi Pie IX est *las*. — *Roma* et *Amor*, mots identiques.— Pie IX *Solis instar*.— Les morts autour de Pie IX. — Mort d'Antonelli. — Les défections. — Les retours. — Unification des cœurs au Vatican..... 349

CHAPITRE X

LES ODEURS DU QUIRINAL, SOUS LES USURPATEURS.

Les spoliateurs apportent la contagion avec eux. — Le Quirinal, foyer contagieux. — Le roi mal à l'aise partout. — Les princes au Quirinal. — Expulsion du cardinal Clarelli. — Les profanations du palais apostolique. — Douleur de Pie IX. — Deux églises détruites et profanées près du Quirinal. — Les complaisances du chevalier-aumônier Anzino. — Audaces de la princesse Marguerite. — Furtives apparitions de Victor-Emmanuel au Quirinal. — Le roi et le carnaval. — Amédée, roi d'Espagne. — Essai de conciliation entre le roi d'Espagne et Pie IX. — La fête du 14 mars. — Abdication d'Amédée. — Il est reçu en triomphe à Rome. — Jalousie du roi et d'Humbert. — Les chagrins au Quirinal. — L'irréligion

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'Humbert et de Marguerite. — Joyeusetés du petit Victor-Emmanuel au Quirinal. — Les marmots de Garibaldi. — Garibaldi au Quirinal. — Humbert chez Garibaldi. — L'ex-roi d'Espagne écrit à Pie IX. — Beaux rêves du roi et d'Humbert. — La main de Dieu. — Morts tragiques. — Govone. Cugia. Matteuzi. Ratazzi. Le général-prêtre Sirtori. Des Ambrois de Nevâche. — Paroles de Pie IX sur les coups de la justice divine. — Le prince Doria. — Mort de La Marmora. — Le roi effrayé et troublé..... 389

CHAPITRE XI

MORT DE VICTOR-EMMANUEL.

Le roi adulé. — Le buste royal devant l'autel. — La basilique d'Assise profanée. — Victor-Emmanuel, sous la figure de saint Michel, écrase la tête de Pie IX.— Le prêtrophobe Depretis. — Attente de la mort de Pie IX. — Décret pour les funérailles pontificales. — La démence au Quirinal, en Italie. — La révolution multiplie les fous, au témoignage de Pie IX. — Le banquet du 14 mars 1876. Toast à la santé du roi. — Victor-Emmanuel frappé une troisième et dernière fois. — La *malaria* romaine, messagère intelligente. — Sollicitude de Pie IX pour le salut du roi. — Mgr Marinelli envoyé au Quirinal. Porte fermée. — L'aumônier Anzino. — Les derniers sacrements. — Paroles du roi à Humbert. — Crise suprême. — Le roi expire. — Humbert Ier. — *Ci resterémo.* — Les puissances au convoi. — Avènement d'Humbert notifié aux puissances. — Protestation de Pie IX. — Circulaire du Cardinal-Secrétaire d'État. Récit authentique de la mort du roi. — Expiration du triumvirat antipapal. — Pie IX peut mourir. 419

CHAPITRE XII

MORT DE PIE IX.

La diplomatie bâtit ses espérances sur la mort de Pie IX. — Santé du Pape à la fin de 1877. — Pie IX reçoit dans sa bibliothèque privée. — Consistoire du 28 décembre. Pie IX se recommande aux prières du Sacré-Collége. — Cérémonie du 31 décembre. Remise du chapeau cardinalice. — Le Saint-Père dément les fausses nouvelles sur sa santé. — Audience du 2 février 1878. Les délégués des paroisses. Cierges offerts. Dernier discours de Pie IX. —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Indisposition subite, le soir du 6 février. — Mauvaise nuit. — Rapidité du mal. — *Questa volta è tutto finito.* — Les derniers sacrements. — Angoisses de la journée du 7. — La mort. — Attitude édifiante de la population romaine. — Acte de décès. — La chambre mortuaire. — La chapelle ardente. — Le Pape photographié. — Cérémonial de la constatation du décès. — Le glas. — Ablutions et embaumements du corps. — Le corps exposé. — Transport dans la basilique vaticane.— Les *novendiali.* — Affluence des visiteurs. — Ensevelissement et déposition solennelle du corps. — Les trois services dans la chapelle *Sixtine.* — Le testament. — Gouvernement de l'Église pendant l'*intérim.* — Physionomie de Pie IX et de son siècle..... 450

CHAPITRE XIII

APRÈS LA MORT DE PIE IX.

ÉPILOGUE

Émotion universelle causée par la mort de Pie IX. — Les ambassadeurs reçus par le Sacré-Collége. — L'envoyé du roi Humbert poliment éconduit. — Deuil public dans le monde chrétien. — En Pologne. — En Belgique. — En Espagne. — En Allemagne. — En Angleterre. — En Irlande. — En Suisse. — A Constantinople. — En Amérique. — En France. — Aux Chambres françaises.

Le nouveau conclave. — Difficultés ; craintes et hésitations des cardinaux. — Le conclave tenu à Rome. — Élection merveilleuse de Léon XIII. — Le nouveau Pape continuera Pie IX.

Translation du corps de Pie IX à la basilique de *Saint-Laurent.* — Indignes outrages aux restes du saint Pontife. — Enseignements qui en résultent. — Hypocrisie gouvernementale. — Protestation de Léon XIII. — Le tombeau de Pie IX. — Transport du cœur de Pie IX. — Monument élevé à Pie IX par les cardinaux. — Restauration de la crypte de *Saint-Laurent-hors-des-Murs.* — Le tombeau de Pie IX grandement honoré. — Pie IX et la fin des temps. 499

13

3472. — ABBEVILLE, TYP. ET STER. A. RETAUX. — 1886.

PC

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

89097237556

B89097237556A

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN